CORPUS
SCRIPTORUM CHRISTIANORUM ORIENTALIUM
EDITUM CONSILIO
UNIVERSITATIS CATHOLICAE AMERICAE
ET UNIVERSITATIS CATHOLICAE LOVANIENSIS
Vol. 132

SUBSIDIA
TOME 4

LA NARRATIO DE REBUS ARMENIAE

ÉDITION CRITIQUE ET COMMENTAIRE

PAR

GÉRARD GARITTE
Professeur à l'Université de Louvain

LOUVAIN
IMPRIMERIE ORIENTALISTE
L. DURBECQ
1952

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

Depuis trois cent quatre ans que la *Narratio de rebus Armeniae* a été publiée par le P. Combefis, c'est toujours d'après la seule édition princeps, reproduite dans les Patrologies de Gallandi et de Migne, qu'elle a été connue et utilisée. Basé sur un seul manuscrit très défectueux, aux défauts duquel le premier éditeur a encore ajouté nombre de retouches malencontreuses et de fautes de lecture, le texte disponible jusqu'à présent était en maint passage incompréhensible et partout suspect.

Aussi la nécessité d'une nouvelle édition, lisible et sûre, de la *Narratio* est-elle ressentie depuis longtemps. Dès 1895, à l'initiative de Gelzer, une édition critique du texte fut inscrite au programme de la série *Scriptores sacri et profani* d'Iéna (voir *Byz. Zeitschr.*, 4, 1895, p. 645) ; ce travail, annoncé comme devant paraître en 1896, ne vit jamais le jour. En 1929, Josef Markwart annonçait à son tour qu'il avait préparé une édition critique de la *Narratio* (*Chroniken,* p. 436), mais cette édition ne fut jamais publiée. En 1934, feu le R. P. Peeters signalait qu'« un de ses collaborateurs » songeait depuis longtemps à reprendre le projet de Markwart, et il ajoutait que « le texte, réimprimé d'après Combefis dans la Patrologie grecque, est devenu un épouvantail devant lequel la plupart des érudits passent en tournant la tête sans remarquer la valeur du document » (*Socrate,* p. 664, note 3).

L'épouvantail est devenu moins effrayant grâce à la découverte de deux manuscrits du Vatican, plus anciens, plus corrects et plus complets que celui de Combefis.

En outre, la recherche des antécédents du texte grec nous a permis d'établir plusieurs faits importants pour la critique de celui-ci. C'est d'abord que la *Diegesis* grecque est incontestablement la traduction d'un texte arménien. C'est ensuite que l'original arménien perdu représenté par notre *Narratio* a été utilisé aussi par un document arménien, la prétendue « Lettre de Photius au catholicos Zacharie », et surtout par un texte géorgien du IXe siècle, l'opuscule

du catholicos Arsène sur le schisme arméno-géorgien; comme beaucoup de textes géorgiens, le traité d'Arsène, qui n'a encore jamais été traduit en aucune langue occidentale, n'a été que très peu remarqué; or, il fournit un parallèle à la moitié environ de notre *Narratio*, et la correspondance entre le grec et le géorgien est le plus souvent parfaitement littérale.

Grâce aux nouveaux manuscrits grecs et aux textes apparentés, arménien et géorgien, nous avons pu établir de la *Narratio de rebus Armeniae* un texte critique sûr, qu'il était impossible d'obtenir tant que l'on avait affaire seulement avec le manuscrit de Combefis.

Le commentaire détaillé qui accompagne notre édition est fait de notes critiques, herméneutiques, philologiques, littéraires et historiques. On y trouvera 1° l'examen des variantes présentées par les manuscrits grecs, et la justification du texte de notre édition; 2° l'interprétation des passages qui offrent des difficultés au point de vue du sens; 3° l'étude des particularités linguistiques du texte; 4° la confrontation du texte grec avec les textes apparentés, et en général la recherche de ses sources; 5° l'examen de la valeur historique des données de la *Narratio*, et la comparaison constante de ces données avec celles des autres sources, spécialement des sources arméniennes. Nous avons pris soin de citer toujours in extenso, en faisant suivre chacun d'eux d'une traduction originale, tous les textes arméniens et géorgiens apparentés à la *Narratio* ou relatifs aux événements qu'elle relate.

En bref, nous espérons avoir examiné à fond, à tous les points de vue, le texte entier de la *Narratio*; c'était le devoir de l'éditeur d'un texte historique aussi important, qui n'avait encore jamais été étudié systématiquement, et dont on ne connaissait même pas, jusqu'ici, la forme authentique; de plus, cette étude approfondie était nécessaire pour fournir des bases sûres à la solution des problèmes relatifs à l'origine de la *Narratio*, problèmes qui, faute de données critiques suffisantes, sont restés insolubles depuis trois siècles.

La *Narratio* est un document-clé pour l'étude de l'histoire ancienne de l'Église d'Arménie et de ses relations avec l'Église byzantine. La partie historique du commentaire, où le texte grec est élucidé, et confronté avec les autres sources, renseigne sur nombre de personnages et de faits des premiers siècles de l'Église arménienne;

les historiens y trouveront notamment, cités et traduits, de nombreux textes arméniens et géorgiens extraits de sources dont certaines n'ont jamais été traduites, ou dont les traductions ne sont pas satisfaisantes, sans compter que les éditions mêmes sont souvent d'un accès difficile. Nous avons complété le commentaire par un index analytique détaillé : il servira d'instrument de travail et de répertoire des sources aux chercheurs, même non orientalistes, qui s'intéressent à l'histoire ecclésiastique de l'Arménie et aux relations arméno-byzantines pendant le haut moyen âge. Nous avons également dressé un index complet des mots grecs, qui facilitera l'utilisation de la *Narratio,* ainsi que l'étude d'autres textes grecs de nature ou d'origine similaire.

Nous remercions vivement M. le Professeur R. Draguet, qui a bien voulu accueillir ce travail dans la série des *Subsidia* du CSCO, et qui a partagé avec nous le soin d'en corriger les épreuves.

ABRÉVIATIONS

A = ms. Vat. gr. 1455.

ABBELOOS, *Vita Jacobi* = J. B. ABBELOOS, *De vita et scriptis sancti Jacobi, Batnarum Sarugi in Mesopotamia episcopi, ... dissertatio historico-theologica*, Louvain et Bonn, 1867.

ABEGHIAN, *Patkanian* = A. ABEŁEAN, *K'erovbē Patkanean Dorpatum* (*Azg. Mat.*, 161), Vienne, 1949.

ABEGJAN, *Arm. lit.* = M. ABEGJAN, *Istoria drevnearmjanskoĭ literatury* (*Akad. Nauk Armjansk. SSR — Institut literatury im. M. H. Abegjana*), 1, Erevan, 1948.

AČAŘEAN, *Bařaran* = H. AČAŘEAN, *Hayoc' anjnanunneri bařaran*, I-IV, (*Haykakan SSR Molotovi anvan Erevani Petakan Hamalsaran. Gitakan ašxatut'iwnner*, 21, 22, 25 et 26), Erevan, 1942, 1944, 1946 et 1948. — Nous n'avons malheureusement pas pu trouver cet important dictionnaire prosopographique arménien, qui aurait certainement dû être cité souvent dans notre travail.

ADONTZ, *Ampelios* = N. ADONTZ, *Ampeliĭ, episkop Hersonskiĭ* (*k kritikje armjanskoĭ* Knigi poslaniĭ), dans *Hristianskiĭ Vostok*, 2 (1913), p. 175-186.

ADONTZ, *Armenija* = N. ADONC, *Armenija v epohu Justiniana. Političeskoe sostojanie na osnovje nahararskago stroja* (*Teksty i razyskanija po armjano-gruzinskoĭ filologii*, XI = *Izdanija Fakul'teta vostočnyh jazykov Imperatorsk. S.-Petersb. Univers.*, nº 5), Saint-Pétersbourg, 1908.

ADONTZ, *Basile* = N. ADONTZ, *L'âge et l'origine de l'empereur Basile I (867-886)*, dans *Byzantion*, 8 (1933), p. 475-500; 9 (1934), p. 223-260.

ADONTZ, *Lewy* = N. ADONTZ, *À propos de la note de M. Lewy sur Moïse de Khoren*, dans *Byzantion*, 11 (1936), p. 597-599.

ADONTZ, *Mašt'oc'* = N. ADONC', *Mašt'oc' ew nra ašakertnerə əst ōtar ałbiwrneri* (*Azg. Mat.*, 111), Vienne, 1925.

ADONTZ, *Nšanagir* = N. ADONC', *Nšanagir kargac' banic' Eznkan eric'u*, dans *Sion* (Jérusalem), 12 (1938), p. 147-153, 180-185.

ADONTZ, *Patasxan* = N. ADONC', *H. N. Akineani patasxanin patasxan*, dans *Sion* (Jérusalem), 12 (1938), p. 330-337, 381-383; 13 (1939), p. 10-15.

Agapius = Agapius (Maḥbūb) de Manbiğ, *Kitāb al-'unwān*. Éd. A. VASILIEV, *Kitab al-'unvan. Histoire universelle écrite par Agapius (Mahboub) de Menbidj, éditée et traduite en français*, II, dans *Patrol. Or.*, VIII, 1912, p. 397-550.

Agathange =Agathange, *Patmut'iwn Hayoc'*, éd. Venise, 1930. — Nous n'avons pu utiliser l'édition critique de G. TĒR MKRTČ'EAN et ST. KANAYEANC', *Agat'angełay patmut'iwn Hayoc'* (*Patmagirk' Hayoc'*, I, 2), Tiflis, 1909. Sur les éditions, voir mes *Documents*, p. 1-4.

Agath. grec = version grecque du livre d'Agathange, éd. P. DE LAGARDE, *Agathangelus und die Akten Gregors von Armenien*, dans *Abhandlungen der königl. Gesellsch. der Wiss. zu Göttingen*, 35 (1888), p. 3-164. — Voir mes *Documents*, p. 4-5 et 357-406.

Agathias = Agathias, *Histoire*, dans PG, 88, col. 1249-1608.

AHRENS, *Zacharias* = K. AHRENS et G. KRUEGER, *Die sogenannte Kirchengeschichte des Zacharias Rhetor* (*Scriptores sacri et profani*, 3), Leipzig. 1899.

AKINIAN, *Abraham* = N. AKINEAN, *Banasirakan hatakotorner*, dans *Awetik'* (Beyrouth), 13 (1944), p. 56-58. — Nous ne connaissons cet article que par la notice de V. INGLISIAN, dans *Indogerm. Jahrb.*, 29 (1951), p. 150, n° 14.

AKINIAN, *Apstambut'iwn* = N. AKINEAN, *Dunoy 572i apstambut'iwnə ew yaǰord tasnameay šrǰanə*, dans *Handes Amsorya*, 27 (1913), col. 61-80.

AKINIAN, C. r. *Ter-Minassiantz* = N. AKINEAN, compte rendu de TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, dans *Handes Amsorya*, 21 (1907), p. 252-256.

AKINIAN, *Darjeal nkaragir* = N. AKINEAN, *Darjeal nkaragir* (« *nšanagir* ») *kargac' i banic' Eznkan eric'u. Patasxan mə usuc'č'apet N. Adonc'i*, dans *Handes Amsorya*, 52 (1938), col. 238-259.

AKINIAN, *Dasakan* = N. AKINEAN, *Dasakan hayerēnə ew viennakan mxit'arean dproc'ə* (*Azg. Mat.*, 134), Vienne, 1932. — Repris de *Handes Amsorya*, 46 (1932).

AKINIAN, *Elišē* I = N. AKINEAN, *Elišē vardapet ew iwr patmut'iwn Hayoc' paterazmi. Matenagrakan-patmakan usumnasirut'iwn*, I (*Azg. Mat.*, 133), Vienne, 1932. — Repris de *Handes Amsorya*, 45 (1931) et 46 (1932).

AKINIAN, *Elišē* II = Idem, II (*Azg. Mat.*, 140), Vienne, 1936 (la pagination continue celle d'*Elišē* I). — Repris de *Handes Amsorya*, 47 (1933) et 48 (1934).

AKINIAN, *Elišē* III = N. AKINEAN, Idem, dans *Handes Amsorya*, 49 (1935), col. 193-251, 353-378; 50 (1936), col. 40-66, 129-169; 51 (1937), col. 533-558; 64 (1950), col. 257-343 et 65 (1951), col. 367-410 (fin).

AKINIAN, *Elišē vardapet* = N. AKINEAN, *Elišē vardapet kołbac'i. Keank'n ew grakan gorcunēut'iwnə*, dans *Handes Amsorya*, 64 (1950), col. 385-422; 65 (1951), col. 1-43.

AKINIAN, *Grigor* = N. AKINEAN, *Surb Grigor lusaworič'*, dans *Handes Amsorya*, 63 (1949), Heft 4-12 (*Mxit'ar tōnagirk'. Mechithar-Festschrift*, paru en juin 1950), p. 3-58.

AKINIAN, *Kanonnerə* = N. AKINEAN, *S. Sahaki veragruac kanonnerə. Matenagrakan usumnasirut'iwn*, dans *Handes Amsorya*, 60 (1946), col. 48-70; 61 (1947), col. 1-25. — Publié à part dans *K'nnut'iwn S. Sahaki veragruac kanonneru ew Hayoc' ekełec'akan tarin ē. daru skizbə* (*Azg. Mat.*, 163), Vienne, 1950, p. 1-78.

AKINIAN, *Kiwrion* = N. AKINEAN, *Kiwrion kat'ołikos Vrac'. Patmut'iwn hay-vrakan yaraberut'eanc' eōt'nerord daru mēǰ (k'arasnameay šrǰan Hayoc' ekełec'akan patmut'enēn 574-610)* (*Azg. Mat.*, 60), Vienne, 1910.

AKINIAN, *Komitas* = N. AKINEAN, *Komitas kat'ołikos. Keank'n ew grakan ew šinararakan gorcunēut'iwnə (612-628)*, dans *Awetik'* (Beyrouth), 12 (1943), p. 9-11, 34-37, 60-65; 13 (1944), p. 26-31, 84-88; 14 (1945), p. 12-16. — La troisième partie, qui doit traiter de l'activité littéraire de Komitas, n'est pas parue; je dois ce renseignement au R. P. Akinian lui-même, qui a eu l'amabilité de mettre à ma disposition un tiré à part de cet article.

AKINIAN, *Koriwn* = N. AKINEAN, *Patmut'iwn varuc' S. Maštoc' vardapeti. K'nnut'iwn ew bangir*, dans *Handes Amsorya*, 63 (1949), Heft 4-12 (*Mxit'ar tōnagirk'. Mechithar-Festschrift*), p. 171-320.

AKINIAN, *Maštoc'* = N. AKINEAN, *S. Maštoc' vardapet; keank'n ew gorcunēut'iwnə. Handerj kenagrut'eamb S. Sahakay* (*Azg. Mat.*, 158), Vienne, 1949. — Repris de *Handes Amsorya*, 49 (1935), col. 449-563; et 615-617; 51 (1938), col. 286-333, 336-346; 62 (1948), 321-341, 449-508.

AKINIAN, *Moses* = N. AKINEAN, art. *Moses Chorenaçi*, dans *Real-Encycl. d. cl. Alt.*, Suppl.-bd VI, 1935, col. 534-541.

AKINIAN, *Mutk'ə* = N. AKINEAN, *K'ristonēut'ean mutk'ə Hayastan ew Vrastan.* « *Geri kinə* », *s. Hřip'simē ew s. Nunē. Patmakan usumnasirut'iwn ałbiwrneru k'nnut'eamb* (*Azg. Mat.*, 159), Vienne, 1949. — Repris de *Handes Amsorya*, 61 (1947), col. 401-444, 497-553; 62 (1948), col. 15-68, 173-190, 341-347.

AKINIAN, *Nkaragir* = N. AKINEAN, *Nkaragir kargac' i banic' Eznkan eric'u*, dans *Handes Amsorya*, 51 (1937), col. 517-532.

AKINIAN, *Petros* = N. AKINEAN, *Petros ep. Siwneac'*, dans *Handes Amsorya*, 17 (1903), p. 245-252; 18 (1904), p. 18-22, 77-83, 105-113.

AKINIAN, *Reihenfolge* = N. AKINEAN, *Die Reihenfolge der Bischöfe Armeniens des 3. und 4. Jahrhunderts (219-439)*, dans *Anal. Boll.*, 67 (1949) (*Mélanges Paul Peeters*, I), p. 74-86.

AKINIAN, *Šahapivan* = N. AKINEAN, *Šahapivani žołovin kanonnerə. Matenagrakan usumnasirut'iwn art'iw 1500ameay taredarjin (444-1944)*, dans *Handes Amsorya*, 63 (1949), Heft 4-12 (*Mxit'ar tōnagirk'. Mechithar-Festschrift*), p. 79-170.

AKINIAN, *Tesil* = N. AKINEAN, *Tesil s. Sahakay. Matenagrakan-patmakan k'nnut'iwn* (*Azg. Mat.*, 157), Vienne, 1948. — Repris de *Handes Amsorya*, 50 (1936), col. 465-479; 51 (1937), col. 48-87.

AKINIAN, *Timot'ēos* = N. AKINEAN, *Timot'ēos Kuz hay matenagrut'ean mēǰ* (*Azg. Mat.*, 58, 1), Vienne, 1909. — Repris de *Handes Amsorya*, 22 (1908), p. 261-265, 294-302.

AKINIAN, *T'lt'oc' grk'in* = N. AKINIAN, *T'lt'oc' grk'in hawak'ič'n ew hawak'man žamanakə*, dans *Handes Amsorya*, 21 (1907), p. 371-374.

AKINIAN, *T'uakanut'iwn* = N. AKINEAN, *Hayoc' t'uakanut'ean hastatut'ean žamanakə*, dans *Handes Amsorya*, 18 (1904), p. 97-102, 218-224.

AKINIAN, *T'ult' Makaray* = N. AKINEAN, *T'ult' Makaray b. Erusalēmi hayrapeti ar̄ Vrt'anēs episkoposapet Siwneac' yalags kargac' ekelec'woy* (*Azg. Mat.*, 128), Vienne, 1930. — Repris de *Handes Amsorya*, 44 (1930), col. 509-578.

AKINIAN, *Vrt'anēs* = N. AKINEAN, *Vrt'anēs vardapet k'erdoł ew iwr erkasirut'iwnnerə*, dans *Handes Amsorya*, 24 (1910), p. 8-11, 37-46.

AKINIAN, *Xosrovik* = N. AKINEAN, « *Xosrovik t'argmanič'* » *ew iwr erkasirut'iwnnerə*, dans *Handes Amsorya*, 18 (1904), p. 262-270, 304-316, 353-361; 19 (1905), p. 19-22, 114-116, 213-230, 361-370.

ALIŠAN, *Ayrarat* = Ł. ALIŠAN, *Ayrarat bnašxarh Hayastaneayc'*, Venise, 1890.

ALIŠAN, *Hayapatum* A = Ł. ALIŠAN, *Hayapatum. Patmič'k' ew patmut'iwnk' Hayoc'*, Venise, 1901.

ALIŠAN, *Hayapatum* B = Ł. ALIŠAN, *Hayapatum. Patmut'iwn Hayoc'*, 3 vol., Venise, 1901.

ALIŠAN, *Sisakan* = Ł. ALIŠAN, *Sisakan. Telagrut'iwn Siwneac' ašxarhi*, Venise, 1893.

AMADUNI, *Testi* = G. AMADUNI, *Testi vari di diritto canonico armeno (secoli IV-XVIII)* (*S. Congr. Orientale. Codif. Canon. Orient., Fonti*, VII), Vatican, 1932.

AMAND, *Éd. Basile*, III = D. AMAND, *Essai d'une histoire critique des éditions générales grecques et gréco-latines de S. Basile de Césarée*, III, dans *Rev. Béned.*, 54 (1942), p. 124-144.

Ananie, *De defectione Albanorum* = Ananie de Mokk' (X[e] s.), *De defectione Albanorum*, éd. G. TĒR MKRTČ'EAN, *Tear̄n Ananiayi Hayoc' kat'olikosi yalags apstambut'ean tann Aluanic' or ənd žamanaks žamanaks leal ic'ē jer̄nadrut'iwn artak'oy surb Lusaworč'i at'or̄oyn*, dans *Ararat*, 30-31 (1897), p. 129-144 (introduction, p. 91-96).

Ananie de Širak, *Problèmes* = Ananie de Širak (VII[e] s.), *Problèmes et solutions*, éd. G. TĒR MKRTČ'EAN, *Ananiayi vardapeti širakunwoy yalags harc'man ew lucman*, dans *Ararat*, 29-30 (1896), p. 143-152 (introduction, p. 199-208). Une autre éd., que nous n'avons pas vue,

est citée par MELIKSET-BEK, *Sahak*, p. 220, note 6 : I. A. ORBELI, *Voprosy i rješenija vardapeta Ananii Širakca armjanskago pisatelja VII vjeka*, St-Pétersbourg, 1918.

ANTONIADES = E. M. ANTONIADES, Ἔκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας, 3 vol., Athènes, 1907-1909.

Anonyme de Guidi, voir GUIDI.

app. = appendice du présent volume, p. 401-445.

Arsène (*ou* opuscule d') = Arsène, catholicos de Géorgie (IX[e] s.), *Traité sur le schisme arméno-géorgien* (*T'k'muli cmidisa mamisa č'uenisa Arsenisay, mc'xet'el kat'alikozisa, romeli iqo sanaxebt'agan samc'xist'a Sap'arit', ganqop'isat'ws K'art'lisa da Somxit'isa*), éd. ŽORDANIA, *K'ronikebi*, p. 313-332. — Trad. en arm. mod. dans MELIKSET-BEK, *Vrac' Ałbyurnerə*, p. 34-47.

ASSEMANI, *Bibl. Juris Or.* = J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca Juris Orientalis canonici et civilis*, 5 vol., Rome, 1762-1766.

ASSEMANI, *Bibl. Orient.* = J. S. ASSEMANI, *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana*. II, *De Scriptoribus Syris Monophysitis*, Rome, 1721.

Athanase, *Oratio I contra Arianos*, dans PG, 26, col. 12-145.

Azg. Mat. = *Azgayin Matenadaran. Nationalbibliothek*, vol. 1-166, Vienne, 1890-1951.

B = ms. Vat. gr. 1101.

BARDENHEWER, *Altkirchl. Lit.* = O. BARDENHEWER, *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, 5 vol., Fribourg-en-Br., 1913, 1914, 1923, 1924 et 1932.

BARDY, *Anastase* = G. BARDY, *Sous le régime de l'Hénotique : la politique religieuse d'Anastase*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, IV, 1939, p. 299-320.

BARDY, *Chalcédoine* = G. BARDY, *Le « Brigandage » d'Éphèse et le concile de Chalcédoine*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, IV, 1939, p. 211-240.

BARDY, *V[e] siècle* = G. BARDY, *Les Églises de Perse et d'Arménie au V[e] siècle*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, IV, 1939, p. 321-336.

BARDY, *Nestorianisme* = G. BARDY, *Les débuts du nestorianisme 428-433*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, IV, 1939, p. 163-196.

BARDY, *Orthodoxie* = G. BARDY et J.-R. PALANQUE, *La victoire de l'orthodoxie*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, III, 1936, p. 277-296.

BARDY, *VI[e] siècle* = G. BARDY, *Les Églises de Perse et d'Arménie au VI[e] siècle*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, IV, 1939, p. 497-512.

Bardołomēos = *Vkayut'iwn srboy arak'eloy Bardołomēosi* dans *Sop'erk' Haykakank'*, XIX, Venise, 1854, p. 5-30.

BAUMGARTNER, *Chrie* = A. BAUMGARTNER, *Über das Buch « die Chrie »*, dans *Zeitschr. d. Deutschen Morgenl. Gesellsch.*, 40 (1886), p. 457-515.

BAUMSTARK, *Syr. Lit.* = A. BAUMSTARK, *Geschichte der syrischen Literatur*, Bonn, 1922.

BAUR, *Duplikate in Migne* = Ch. BAUR, *Duplikate in Migne's Patrologia Graeca*, dans *Theol. Quartalschr.*, 100 (1919), p. 251-269.

BAYNES, *Armenia* = N. H. BAYNES, *Rome and Armenia in the Fourth Century*, dans *Engl. Hist. Rev.*, 25 (1910), p. 625-643.

BAYNES, *Successors of Just.* = N. H. BAYNES, *The Successors of Justinian*, dans *Cambr. Med. Hist.*, II, 1936, p. 263-301 (et bibl. p. 747-757).

BERBERIAN, *Porte* = H. BERBERIAN, *Les Arméniens ont-ils acheté une des portes de Sainte-Sophie?*, dans *Byzantion*, 20 (1950), p. 5-12.

BESNIER, *Empire* = M. BESNIER, *L'empire romain de l'avènement des Sévères au concile de Nicée* (G. GLOTZ, *Histoire générale.* Histoire ancienne, 3e partie. Histoire romaine, IV, 1), Paris, 1937.

BHG = *Bibliotheca hagiographica graeca.* Ed. SOCII BOLLANDIANI. *Ed. altera emendatior. Accedit Synopsis metaphrastica*, Bruxelles, 1909.

BHO = *Bibliotheca hagiographica orientalis.* Ed. SOCII BOLLANDIANI (*Subsidia Hagiographica*, 10), Bruxelles, 1910.

BLASS-DEBRUNNER, *Gramm.* = F. BLASS, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, bearbeitet von A. DEBRUNNER, 7e éd., Gœttingue, 1943.

BOLLANDISTES, *Cod. gr. Paris.* = HAGIOGRAPHI BOLLANDIANI et H. OMONT, *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae Nationalis Parisiensis*, Bruxelles et Paris, 1896.

BOLLANDISTES, *Cod. gr. Vat.* = HAGIOGRAPHI BOLLANDIANI et P. FRANCHI DE' CAVALIERI, *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, 1899.

BOLOTOV, *K ist. Iraklija* = V. BOLOTOV, *K istorii imp. Iraklija*, dans *Vizantiĭskiĭ Vremennik*, 14 (1907, daté de 1909), p. 68-124.

BONWETSCH, *Messalianer* = N. BONWETSCH, art. *Messalianer*, dans *Realencycl. f. prot. Theol. u. Kirche*, XII, 1903, p. 661-664.

BRÉHIER, *Anastase* = L. BRÉHIER, art. *Anastase*, dans *Dict. Hist. Géogr. Eccl.*, II, 1914, col. 1447-1457.

BRÉHIER, *Héraclides* = L. BRÉHIER, *Les derniers Héraclides. Rétablissement de la paix religieuse. Guerres civiles et invasions (668-715)*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, V, 1938, p. 181-209.

BRÉHIER, *Héraclius* = L. BRÉHIER, *La crise de l'empire et le redressement d'Héraclius (611-632)*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, V, 1938, p. 80-101.

BRÉHIER, *Institutions* = L. BRÉHIER, *Les institutions de l'empire byzantin* (*Le monde byz.*, II = *L'évol. de l'human.*, 32 bis), Paris, 1949.

BRÉHIER, *Monoénergisme* = L. BRÉHIER, *La nouvelle crise religieuse. Juifs, monoénergisme, Islam (632-639)*, dans FLICHE, *Hist. de l'Église*, V, 1938, p. 103-130.

BRÉHIER, *Vie et mort de Byz.* = L. BRÉHIER, *Vie et mort de Byzance* (*Le monde byz.*, I = *L'évol. de l'human.*, 32), Paris, 1947.

BRIGHTMANN, *Liturgies* = *Liturgies Eastern and Western, being the texts original or translated of the principal Liturgies of the Church edited with introductions and appendices by* F. E. BRIGHTMANN *on the basis of the former work by* C. E. HAMMOND. I, *Eastern Liturgies*, Oxford, 1896.

BRIQUET, *Filigranes* = C. M. BRIQUET, *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, 4 vol. (à pagination continue), Paris, 1907.

BROOKS, *Successors of Heraclius* = E. W. BROOKS, *The Successors of Heraclius to 717*, dans *Cambr. Med. Hist.*, II, 1936, p. 391-417 (et bibl. p. 766-769).

BROSSET, *Deux historiens* = *Deux historiens arméniens. Kiracos de Gantzac, XIIIe S., Histoire d'Arménie; Oukhtanès d'Ourha, Xe S., Histoire en trois parties, traduits par* M. BROSSET, *Saint-Pétersbourg*, 1870 et 1871.

BROSSET, *Siounie* = M. BROSSET, *Histoire de la Siounie par Stéphannos Orbélian, traduite de l'arménien*. I, *Histoire de la Siounie*; II, *Introduction*, Saint-Pétersbourg, 1864 et 1866.

BROSSET, *Collection* = M. BROSSET, *Collection d'historiens arméniens*, 2 vol., Saint-Pétersbourg, 1874 et 1876.

BURY, *History* = J. B. BURY, *A History of the Later Roman Empire from Arcadius to Irene* (*395 A.D. to 800 A.D.*), 2 vol., Londres, 1899.

BURY, *Later Roman Empire* = J. B. BURY, *History of the Later Roman Empire from the Death of Theodosius I. to the Death of Justinian* (*A.D. 395 to A.D. 565*), 2 vol., Londres, 1923.

BUSSELL, *Empire* = F. W. BUSSELL, *The Roman Empire. Essays on the Constitutional History from the Accession of Domitian* (*81 A.D.*) *to the Retirement of Nicephorus III* (*1081 A.D.*), 2 vol., Londres, 1910. — La 2e partie du vol. II (p. 333-483) étudie les rapports (politiques) de l'Arménie avec l'empire : *Armenia and its Relations with the Empire* (*520-1120*).

C = ms. Paris. gr. 900.

Cambr. Med. Hist. = *The Cambridge Medieval History planned by* J. B. BURY, *edited by* H. M. GWATKIN, J. P. WHITNEY, etc., 8 vol., Cambridge, 1911 ss.

Č'AMČ'EAN = M. Č'AMČ'EAN, *Patmut'iwn Hayoc' i skzbanē ašxarhi minč'ew c'am tn. 1784. ᵊst awandeloy aylewayl matenagrac', i vec' girs bovandakeal, ew yeris hators troheal.* I, *yAdamay minč'ew c'am tn. 441*, Venise, 15 juin 1784; II, *yamē tn. 441 minč'ew i 1080*, Venise,

15 mai 1785; III, *yamē tn. 1080 minč'ew i 1784*, Venise, 16 avril 1786.

Canons de saint Sahak = canons attribués à saint Sahak le Grand, éd. dans *Sahakay patm.*, p. 71-134.

Catal. cod. ms. Bibl. Regiae = *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Regiae*, II, Paris, 1740.

Cavallin, *Briefe des Basilius* = A. Cavallin, *Studien zu den Briefen des heiligen Basilius*, diss., Lund, 1944.

Cedrenus = Georgios Kedrenos, *Chronique*, éd. *Georgius Cedrenus Ioannis Scylitzae ope ab* I. Bekker *suppletus et emendatus*, 2 vol., Bonn, 1838 et 1839.

Ceillier, *Auteurs eccl.* = R. Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* etc., 23 vol., Paris, 1729-1763.

Chabot, *Michel* = J.-B. Chabot, *Chronique de Michel le Syrien, patriarche jacobite d'Antioche (1166-1199), éditée pour la première fois et traduite en français.* I (introd., tables générales et trad. des livres I-VII), Paris, 1899; II (trad. des livres VIII-XI), Paris, 1901; III (trad. des livres XII-XXI et appendices), Paris, 1905; IV (texte syriaque), Paris, 1910.

Chapot, *Euphrate* = V. Chapot, *La frontière de l'Euphrate de Pompée à la conquête arabe* (*Bibl. Écoles fr. d'Ath. et Rome*, 99), Paris, 1907.

Charanis, *Anastasius* = P. Charanis, *Church and State in the Later Roman Empire. The Religious Policy of Anastasius I* (*Univ. of Wisconsin Stud. in the Soc. Sciences and Hist.*, 26), Madison, 1939.

Chosrovik = Xosrovik t'argmanič' (« le traducteur ») (VIIIe s.), éd. G. Yovsēp'ean, *Erkasirut'iwnk' Xosrovkay t'argmanč'i*, Vałaršapat, 1899 (publié avec pagination propre à la suite de l'ouvrage du même, *Xosrovik t'argmanič' (ə dar). Patmakan-matenagrakan usumnasirut'iwn*, Vałaršapat, 1899). — Trad. partielle dans Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 167-170 (comp. p. 81-82). Voir Łazikean, *Matenagit.*, I, col. 1153-1155.

Christensen, *Kawādh I* = A. Christensen, *Le règne du roi Kawādh I et le communisme mazdakite* (*Det kong. Danske Selskabs hist.-filol. meddelelser*, IX, 6), Copenhague, 1925.

Christensen, *Iran* = A. Christensen, *L'Iran sous les Sassanides*, 2e éd., Copenhague, 1944.

Chron. anon. = Chronique arménienne anonyme, éd. B. Sargisean, *Ananun žamanakagrut'iwn. Xmbagir yōrineal y'ē. daru i hnagoyn žamanakagrac' ew hratarakeal neracut'eamb ew baldatut'eambk'*, Venise, 1904, p. 1-84. Voir Markwart, *Chroniken*.

Chron. Pasch. = *Chronicon Paschale, ad exemplar Vaticanum recensuit* L. Dindorfius, I, Bonn, 1832.

Ciakciak = E. Ciakciak, *Dizionario armeno-italiano,* 2 vol., Venise, 1837.

Clugnet, *Dict.* = L. Clugnet, *Dictionnaire grec-français des noms liturgiques en usage dans l'Église grecque,* Paris, 1895.

Cobham, *Cyprus* = Cl. D. Cobham, *The Churches and Saints of Cyprus,* Londres, 1910.

Combefis = Fr. Combefis, éd. de la *Diegesis,* dans *Graecolat. Patrum Bibliothecae novum Auctarium.* II, *Historia haeresis Monothelitarum,* Paris, 1648, col. 271-288.

comm. = notre commentaire de la *Diegesis,* ci-dessous, p. 48-356.

Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.* = Constantin Porphyrogénète, *De administrando imperio,* éd. G. Moravcsik, *Constantine Porphyrogenitus. De administrando imperio. Greek Text ed. by* G. Moravcsik; *English Translation by* R. J. H. Jenkins (*Magyar-görög Tanulmányok,* 29), Budapest, 1949.

Constantin Porphyrogénète, *De cerim.* = Constantin Porphyrogénète, *De cerimoniis aulae byzantinae,* éd. I. I. Reiske, *Constantini Porphyrogeniti imperatoris de cerimoniis aulae byzantinae libri duo,* I (texte), Bonn, 1829.

Conybeare, *Arm. Version* = F. C. Conybeare, art. *Armenian Version of NT,* dans *A Dictionary of the Bible,* I, 1900, p. 153 a-154 b.

Conybeare, *Canons of Sahak* = F. C. Conybeare, *The Armenian Canons of St. Sahak Catholicos of Armenia (390-439 A.D.),* dans *The Amer. Journal of Theol.,* 2 (1898), p. 828-848.

Conybeare, *Key* = F. C. Conybeare, *The Key of Truth. A Manual of the Paulician Church of Armenia. The Armenian Text Edited and Translated with Illustrative Documents and Introduction,* Oxford, 1898.

Cotelier, *Patr. Apostol.* = J. B. Cotelier, *SS. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt, ... opera edita et inedita* etc., I, Anvers, 1698.

CP = Constantinople.

Cyrille de Scythopolis, *Sabas* = Cyrille de Scythopolis, *Vie de saint Sabas,* éd. Schwartz, *Kyrillos,* p. 85-200.

Darrouzès, *Mss de Chypre* = J. Darrouzès, *Manuscrits originaires de Chypre à la Bibliothèque Nationale de Paris,* dans *Rev. Ét. Byz.,* 8 (1950, paru en 1951), p. 162-196.

Dashian = Tašean.

De cerim., voir Constantin Porphyrogénète, *De cerim.*

Delehaye, *Martyrs persans* = H. Delehaye, *Les versions grecques des Actes des martyrs persans sous Sapor II,* dans *Patrol. Or.,* II, 1905, p. 401-560.

DELEHAYE, *Stylites* = H. DELEHAYE, *Les saints stylites* (*Subsidia hagiographica*, 14), Bruxelles, 1923.

DENZINGER, *Enchir. symb.* = H. DENZINGER, *Enchiridion symbolorum definitionum et declarationum de rebus fidei et morum*, 24e éd. par J.-B. UMBERG, Barcelone, 1946.

DER NERSESSIAN, *Images* = Sirarpie DER NERSESSIAN, *Une apologie des images du septième siècle*, dans *Byzantion*, 17(1944-1945), p. 58-87.

DER SAHAGHIAN, *Basile Ier* = G. DER SAHAGIAN, *Un document arménien de la généalogie de Basile Ier*, dans *Byz. Zeitschr.*, 20(1911), p. 165-176.

DER SAHAGHIAN, *Fragm. grec* = G. DER SAHAGIAN, *Un fragment grec d'Histoire ecclésiastique de l'Arménie*, dans *Byz. Zeitschr.*, 19(1910), p. 43-45.

De sectis, dans PG, 86 A, col. 1193-1268.

DEVREESSE, *Antioche* = R. DEVREESSE, *Le patriarcat d'Antioche depuis la paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe* (*Études Palestiniennes et Orientales*), Paris, 1945.

DEVREESSE, *Cinquième concile* = R. DEVREESSE, *Le cinquième concile et l'oecuménicité byzantine*, dans *Studi e Testi*, 123 (= *Miscell. Giovanni Mercati*, III), Vatican, 1946, p. 1-15.

DEVREESSE, *Négociations eccl.* = R. DEVREESSE, *Négociations ecclésiastiques arméno-byzantines au XIIIe siècle*, dans *Studi Bizantini e Neoellenici*, 5(1939), p. 146-151.

Diegesis = *Diegesis de rebus Armeniae*, rééditée ici, p. 26-47; = *Narratio*.

DJAVACHIŠVILI, *K'art'. lit.* = I. J̌AVAXIŠVILI, *Jveli k'art'uli saistorio mcerloba*, 2e éd., Tiflis, 1921. — Nous n'avons pas pu trouver cet ouvrage, que nous citons d'après MELIKSET-BEK, *Sahak*, p. 201, note 4; *Vrac' ałbyurnerə*, p. 31-33.

DRAGUET, C. r. *Documents* = R. DRAGUET, compte rendu de GARITTE, *Documents*, dans *Rev. Hist. Eccl.* 42(1947), p. 139-143.

DRAGUET, *Julien* = R. DRAGUET, *Julien d'Halicarnasse et sa controverse avec Sévère d'Antioche sur l'incorruptibilité du corps du Christ. Étude d'histoire littéraire et doctrinale suivie des Fragments dogmatiques de Julien (Texte syriaque et traduction grecque)* (*Univ. Cath. Lovan., Dissert. ad gradum magistri in Facul. Theol.*, II, 12), Louvain, 1924.

DRAGUET, art. *Julien* = R. DRAGUET, art. *Julien d'Halicarnasse*, dans *Dict. Théol. Cath.*, VIII, 1925, col. 1931-1940.

DRAGUET, *Ordination* = R. DRAGUET, *Pièces de polémique antijulianiste. 3, L'ordination frauduleuse des julianistes*, dans *Le Muséon*, 54(1941), p. 59-89.

DRAGUET, *Pacte d'union* = R. DRAGUET, *Le pacte d'union de 797 entre les*

jacobites et les julianistes du patriarcat d'Antioche, dans *Le Muséon*, 54(1941), p. 91-106.

DU CANGE, *CP christiana* = C. DU FRESNE, seigneur DU CANGE, *Historia byzantina duplici commentario illustrata. Prior familias ac stemmata imperatorum ... complectitur : alter descriptionem urbis Constantinopolitanae*, Paris, 1680.

DU CANGE, *Glossarium* = C. DU FRESNE, seigneur DU CANGE, *Glossarium ad scriptores mediae & infimae Graecitatis in quo Graeca vocabula novatae significationis, aut usus rarioris, Barbara, Exotica, Ecclesiastica, Liturgica, Tactica, Nomica, Jatrica, Botanica, Chymica explicantur, eorum Notiones & Originationes reteguntur* : etc., 2 vol., Lyon, 1688. — Réimpression anastatique du Collège de France en 1 vol., Paris, 1943.

DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Église* = L. DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église*, I, 2e éd., Paris, 1906.

DULAURIER, *Chronologie* = E. DULAURIER, *Recherches sur la chronologie arménienne technique et historique*. I, *Chronologie technique*, Paris, 1859.

DULAURIER, *Étienne* = E. DULAURIER, *Histoire universelle par Étienne Açogh'ig de Daron traduite de l'Arménien et annotée*, I (*Publ. de l'École des Langues Or. vivantes*, <1re série>, 18), Paris, 1883.

DŽAVACHOV, *Istorija razryvá* = I. A. DŽAVAHOV, *Istorija cerkovnago razryva meždu Gruzieĭ i Armenieĭ v nacalje VII vjeka*, dans *Izvjestija Imp. Akad. Nauk*, VIe série, 1908, p. 433-446, 511-536.

EHRHARD, *Ueberl.* = A. EHRHARD, *Ueberlieferung und Bestand der hagiographischen und homiletischen Literatur der griechischen Kirche von den Anfängen bis zum Ende des 16. Jahrhunderts*. Erster Teil, *Die Ueberlieferung*, 3 vol. (*Texte u. Unters.*, 50, 51 et 52), Leipzig, 1937, 1938 et 1943.

Elisée = Elisée vardapet, *Vasn Vardanay ew Hayoc' paterazmin*, éd. dans *Srboy hōrn meroy Elišēi vardapeti matenagrut'iwnk' əst əntrelagoyn ənt'erc'uacoc' grč'agrac'*, Venise, 1859, p. 5-159, p. 5-158. — Une nouvelle édition (réimpression?), Venise, 1950, est citée dans *Bazmavēp*, 1951, 9-10, p. 198, note 1. Sur Elisée, voir AKINIAN, *Elišē*, I, II et III; et *Elišē vardapet*. Sur les mss, les éd. et les trad., voir AKINIAN, *Elišē*, I, p. 100-121.

ÉMINE, *Jean Mamigonien* = J.-R. ÉMINE, *Jean Mamigonien, Continuation de l'Histoire de Daron, traduite pour la première fois de l'arménien*, dans LANGLOIS, *Collection*, I, p. 357-382.

ENSSLIN, *Marinus* = ENSSLIN, art. *Marinus 13*, dans *Real-Encycl. d. cl. Alt.*, XIV, 1930, col. 1798-1800.

EPHRIKIAN, *Bararan* = S. EP'RIKEAN, *Patkerazard bnašxarhik bararan*. I, a-t', 2e éd., Venise, 1903-1905; II, t' -k, Venise, s. d.

Épiphane, *Adv. haereses* = Saint Épiphane de Salamine, *Panarion*, éd. K. Holl, *Epiphanius* (*Ancoratus und Panarion*). I, *Ancoratus und Panarion Haer. 1-33* (*Gr. Christl. Schriftst.*, 25), Leipzig, 1915.

Étienne Orbélian = Step'anos Orpēlean, *Patmut'iwn tann Sisakan*, éd. M. Emin, *Step'annosi Siwneac' episkoposi patmut'iwn tann Sisakan*, Moscou, 1861. — Sur les éditions d'Étienne Orbélian, voir Brosset. *Siounie*, II, p. 3-4.

Étienne de Tarōn = Step'anos (Asołik ou Asołnik) de Tarōn, *Histoire universelle*, éd. St. Malxaseanc', *Step'anosi Tarōnec'woy Asołkan patmut'iwn tiezerakan* (*Hratarakut'iwn T'ip'lisi ənk. Hayerēn grk'eri hrat.*, 20), Saint-Pétersbourg, 1885. — Trad. : Dulaurier, *Étienne*; Macler, *Étienne*; Gelzer, *Stephanos*.

Évagre, *Hist. eccl.* = Évagre le Scolastique, *Histoire ecclésiastique*, éd. J. Bidez et L. Parmentier, *The Ecclesiastical History of Evagrius, with the Scholia* (*Byz. Texts* ed. by J. B. Bury), Londres, 1898.

Excerpta de legationibus = Constantin Porphyrogénète, *Excerpta de legationibus*, éd. C. de Boor, *Excerpta de legationibus* (*Excerpta historica iussu Imp. Constantini Porphyrogeniti confecta*, ed.. U. Ph. Boissevain, C. de Boor, Th. Buettner-Wobst, I), Berlin, 1903.

Eznik = Eznik le prêtre, *Nšanagir kargac'*, éd. Akinian, *Nkaragir*, col. 518-521. — Bref opuscule historique exposant succinctement la suite des rois et des catholicos jusqu'à l'époque de saint Sahak (plus deux appendices : une histoire de la restauration de l'église Sainte-Rhipsimé sous Komitas, et une liste des catholicos jusqu'à la fin du VIII[e] s.); texte dans ms. Paris. arm. 112, fol. 291 r-292 r; nous citons l'édition du P. Akinian (basée sur une copie du ms. de Paris) en la vérifiant sur des photos de ce ms. Autres éd. : Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 266-268; Adontz, *Nšanagir*, p. 149 b-152 (directement d'après le ms. de Paris). Voir sur l'opuscule d'Eznik, Akinian, *Nkaragir*, *Darjeal nkaragir* et *Komitas*, p. 12 a; Adontz, *Nšanagir* et *Patasxan*.

Fauste (de Byzance) = P'awstos Biwzandac'i, *Patmut'iwn Hayoc'*, éd. *P'awstosi Buzanda'woy patmut'iwn Hayoc' i č'ors dprut'iwns*, Venise, 1933. — Nous n'avons pas pu utiliser l'édition critique de G. Tēr-Mkrtč'ean et St. Kanayeanc', publiée à Tiflis dans la collection des *Patmagirk' Hayoc'*. Voir sur Fauste Gelzer, *Anfänge*, p. 111-121; Peeters, *Constance* et *Sapor*; Akinian, *Maštoc'*, p. 76-82 (l'auteur serait saint Sahak lui-même); Stein, *Bas-Empire*, p. 835-836.

Ferhat, *Jobprolog* = P. Ferhat, *Der Jobprolog des Julianos von Halicarnassos in einer armenischen Bearbeitung*, dans *Or. Christ.*, Neue Ser., 1(1911), p. 26-31.

Feron, *Cod. gr. Ottob.* = E. Feron et F. Battaglini, *Codices manuscripti graeci Ottoboniani*, Rome, 1893.

FICKER, *Alexios Studites* = G. FICKER, *Erlasse des Patriarchen von Konstantinopel Alexios Studites*, dans *Festschrift der Univ. Kiel zur Feier des Geburtsfestes S. M. des Kaisers u. Königs Wilhelm II*, Kiel, 1911 (nous citons d'après le tiré à part de 58 p.).

FILLER, *Leontius* = E. FILLER, *Quaestiones de Leontii Armenii Historia*, dans *Commentationes philologae Ienenses*, VII, 1903, p. 1-70.

FINCK, *Arm. Litt.* = F. N. FINCK, *Geschichte der armenischen Litteratur*, dans C. BROCKELMANN, F. N. FINCK, G. LEIPOLDT et E. LITTMANN, *Geschichte der christlichen Litteraturen des Orients* (*Die Litt. d. Ostens in Einzeldarst.*, VII, 2), Leipzig, 1907 p. 75-130.

FLICHE, *Hist. de l'Église* = *Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours* publiée sous la direction de A. FLICHE & V. MARTIN, Paris, 1938 et ss.

FLUSS, *Sapor I* = FLUSS, art. *Sapor I*, dans *Real-Encycl. d. cl. Alt.*, B I, 1914, col. 2325-2333.

FRAENKEL, *Batnai* = FRAENKEL, art. *Batnai*, dans *Real-Encycl. d. cl. Alt.*, III, 1897, col. 140-141.

Fragm. Hist. Gr. = C. MULLERUS, *Fragmenta Historicorum Graecorum*, IV, Paris, 1851.

FRANCHI, *Santi notari* = P. FRANCHI DE' CAVALIERI, *Une pagina di storia bizantina del secolo IV. Il Martirio dei Santi notari*, dans *Anal. Boll.*, 64 (1946), p. 132-175.

FRANCHI, *Specimina* = P. FRANCHI DE' CAVALIERI et I. LIETZMANN, *Specimina codicum graecorum Vaticanorum* (*Tabulae in usum scholarum*, 1), 2e éd., Berlin et Leipzig, 1929.

G = texte géorgien de la liste des catholicos et des extraits de la *Narratio*, réédité ici, p. 406-415.

GALANO, *Conciliatio* = Cl. GALANO, *Conciliationis Ecclesiae Armenae cum Romana ex ipsis Armenorum Patrum et Doctorum testimoniis, in duas partes, historialem et controversialem divisae.* I, Rome, 1650; II, 1, Rome, 1658 (en arm. et en latin). — Dans la 1re partie, est éditée, traduite et commentée une histoire de l'Église d'Arménie, sous forme de liste des catholicos, depuis saint Grégoire jusqu'au début du XIVe s.; cette chronique de Galano reproduit un ms. daté de l'an 1366; voir TER-MIKELIAN, *Samuel*, p, 269; PALMIERI, *Galano*, col. 1024.

GALLANDI, *Bibliotheca Veterum Patrum*, XIV = A. GALLANDI, *Bibliotheca Veterum Patrum antiquorumque Scriptorum ecclesiasticorum, postrema Lugdunensi multo locupletior atque accuratior*, XIV, Venise, 1781.

GARITTE, *Agath. gr.* = G. GARITTE, *La tradition manuscrite de l'« Agathange » grec*, dans *Rev. Hist. Eccl.*, 37 (1941), p. 190-209.

GARITTE, C. r. *Byz. Saints* = G. GARITTE, compte rendu de Elizabeth DAWES

et N. H. BAYNES, *Three Byzantine Saints. Contemporary Biographies of St. Daniel Stylite, St. Theodore of Sykeon and St. John the Almsgiver,* Oxford, 1948, dans *Rev. Hist. Eccl.*, 44 (1949), p. 222-226.

GARITTE, *Deux mss* = G. GARITTE, *Deux manuscrits italo-grecs (Vat. gr. 1238 et Barber. gr. 475)*, dans *Studi e Testi*, 123 (= *Miscell. Giovanni Mercati*, III), Vatican, 1946, p. 16-40.

GARITTE, *Documents* = G. GARITTE, *Documents pour l'étude du livre d'Agathange* (*Studi e Testi*, 127), Vatican, 1946.

GARITTE, *Écrits antiarméniens* = G. GARITTE, *Les écrits antiarméniens dits du catholicos Isaac*, dans *Rev. Hist. Eccl.*, 45 (1950), p. 711-715.

GELZER, *Abriss* = H. GELZER, *Abriss der byzantinischen Kaisergeschichte*, dans KRUMBACHER, *Byz. Litt.*, p. 911-1067.

GELZER, *Armenien* = H. GELZER, art. *Armenien*, dans *Realencycl. f. prot. Theol. u. Kirche*, II, 1897, p. 63-92.

GELZER, *Georg. Cypr.* = H. GELZER, *Georgii Cyprii descriptio Orbis Romani. Accedit Leonis imperatoris Diatyposis genuina adhuc inedita*, Leipzig, 1890.

GELZER, *Johannes* = H. GELZER, *Leontios' von Neapolis Leben des Heiligen Johannes des Barmherzigen Erzbischofs von Alexandrien* (*Samml. ausgew. kirchen- u. dogmengesch. Quellenschr.*, 5), Fribourg-en-Br. et Leipzig, 1893.

GELZER, *Josua* = H. GELZER, *Josua Stylites und die damaligen kirchlichen Parteien des Ostens*, dans *Byz. Zeitschr.*, 1 (1892), p. 34-49.

GELZER, *Pergamon* = H. GELZER, *Pergamon unter Byzantinern und Osmanen* (*Aus dem Anhang z. d. Abhandl. d. Preuss. Akad. d. Wiss. vom Jahre 1903*), 102 p. en pagination propre. — Trad. partielle en arm. dans *Handes Amsorya*, 21 (1907), p. 225-228.

GELZER, *Stephanos* = H. GELZER et A. BURCKHARDT, *Des Stephanos von Taron armenische Geschichte aus dem Altarmenischen übersetzt* (*Scriptores sacri et profani*, 4), Leipzig, 1907.

GELZER, *Themenverf.* = H. GELZER, *Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung*, dans *Abhandl. d. Königl. Sächs. Ges. d. Wiss.*, philol.-hist. Classe, XVIII, 5, Leipzig, 1899. — Trad. arm. par G. GARANP'ILEAN, *Skzbnaworut'iwnk' biwzandean banakat'emeru drut'ean* (*Azg. Mat.*, 44), Vienne, 1903.

GELZER, *Verzeichnisse* = H. GELZER, *Ungedruckte und wenig bekannte Bistümerverzeichnisse der orientalischen Kirche*, dans *Byz. Zeitschr.*, 1 (1892), p. 245-282.

Généalogie = « Généalogie de saint Grégoire », *Yalags zarmic' srboyn Grigori Hayoc' lusaworč'i ew patmut'iwn srboyn Nersisi Hayoc' hayrapeti*, éd. dans *Sop'erk' Haykakank'*, VI, 1853, p. 9-124. — Trad.

dans Langlois, *Collection*, II, p. 21-44. Voir Gelzer, *Anfänge*, p. 124-126.

Georges de Pisidie, *Héracliade* = Georges de Pisidie, *Heraclias*, éd. I. Bekkerus, *Georgii Pisidae Expeditio persica, Bellum avaricum, Heraclias*, p. 69-88 (partie avec pagination propre dans le vol. du même, *Paulus Silentarius, Georgius Pisida et sanctus Nicephorus CPolitanus*, Bonn, 1837).

Gerland, *Herakleios* = E. Gerland, *Die persischen Feldzüge des Kaisers Herakleios*, dans *Byz. Zeitschr.*, 3 (1894), p. 330-373

Ghazarian, *Arab. Herrschaft* = M. Ghazarian, *Armenien unter der arabischen Herrschaft bis zur Entstehung des Bagratidenreiches*, diss., Marbourg, 1903.

Ghésarian, *Lazare* = S. Ghésarian, *Lazare de Pharbe. Histoire d'Arménie traduite pour la première fois en français*, dans Langlois, *Collection*, II, p. 259-368.

Ghévond, Ghewond, voir Léonce.

Ginzel, *Chronologie* = F. K. Ginzel, *Handbuch der mathematischen und technischen Chronologie*, III, Leipzig, 1914.

Giwłxandanean, *T'łt'er* = Y. Giwłxandanean, *Mayr at'ori « Girk' t'łt'oc' » jeragirneri mēǰ amboǰut'eamb antip mnac'ac t'łt'er* dans *Ararat*, 35-36 (1902), p. 748-753.

Goubert, *Khosrau* = P. Goubert, *Les rapports de Khosrau II, roi des rois sassanide, avec l'empereur Maurice*, dans *Byzantion*, 29 (1949), p. 81-98.

Goussen, *Georg. Bibelübers.* = H. Goussen, *Die georgische Bibelübersetzung. A) Alte kirchliche Abhängigkeit Georgiens von Armenien. Die alte Übersetzung*, dans *Or. Christ.*, 6 (1906), p. 300-318.

Graf, *Arab. Lit.* = G. Graf, *Geschichte der christlichen arabischen Literatur*, 4 vol. (*Studi e Testi*, 118, 133, 146 et 147), Vatican, 1944, 1947, 1949 et 1951.

Gr. Christl. Schriftst. = *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*, hg. von der Kirchenväter-Kommission d. Preuss. Akad. d. Wiss., Berlin, 1897 ss.

Grégoire VII, *Lettre à Hethum* = Grégoire VII d'Anazarbe, catholicos d'Arménie (1293-1307), lettre à Hethum II le Borgne, « père » du roi Léon IV, éd. dans Galano, *Conciliatio*, I, p. 435-451.

Grondijs, *Crucifié* = L. H. Grondijs, *L'iconographie byzantine du crucifié mort sur la croix* (*Bibl. Byz. Brux.*, 1), 2e éd., Bruxelles, s. d. (1947).

Grousset, *Histoire* = R. Grousset, *Histoire de l'Arménie des origines à 1071*, Paris, 1947.

GRUMEL, *Monothélisme* = V. GRUMEL, *Recherches sur l'histoire du monothélisme*, dans *Échos d'Orient*, 27(1928), p. 6-16.

GRUMEL, *Regestes* = V. GRUMEL, *Les regestes des actes du patriarcat de Constantinople*. I, *Les actes des patriarches*, fasc. 1 (381-715), 2 (715-1042), 3 (1042-1206), Istanboul, 1932, 1936 et Paris, 1947.

GUETERBOCK, *Hayastan* = K. GUETERBOCK, *Römisch-Armenien und die römische Satrapieen im 4. bis 6. Jahrhundert*, dans *Festgabe d. jurist. Fakult. zu Königsberg f. Schirmer*, Königsberg, 1900; n'ayant pu trouver ces « Mélanges », nous citons l'article de Güterbock d'après sa traduction arm. par M. Noršuan, *Hrovmēakan Hayastan ew hrovmēakan satraputʻiwnnerə d-z darerum* (*Azg. Mat.*, 75), Vienne, 1914.

GUETERBOCK, *Biwzandion* = K. GUETERBOCK, *Byzanz und Persien in ihren diplomatisch-völkerrechtlichen Beziehungen im Zeitalter Justinian*, Berlin, 1906; cité d'après la traduction arm. par H. HAMBAREAN, *Biwzandion ew Parskastan ew anoncʻ diwanagitakan ew azgayin-irawakan yaraberutʻiwnnerə Yustinianu žamanak* (*Azg. Mat.*, 62), Vienne, 1911.

GUIDI (anonyme de) = Chronique syriaque anonyme des derniers Sassanides, éd. I. GUIDI, dans *Chronica minora* (*Corpus Script. Christ. Or.*, Script. Syri, III, 4), 2 vol. (*textus* et *versio*), Paris, 1903.

GUTSCHMID, *Agathangelos* = A. VON GUTSCHMID, *Agathangelos*, dans *Zeitschr. d. Deutschen Morgenl. Ges.*, 31(1877), p. 1-60. — Repris dans les *Kleine Schriften* de GUTSCHMID, éd. F. RUEHL, III, Leipzig, 1892, p. 339-420.

HACKETT, *Cyprus* = J. HACKETT, *A History of the Orthodox Church of Cyprus*, Londres, 1901.

HALKIN, C. r. *Lake* = F. HALKIN, compte rendu de LAKE, *Indices*, dans *Anal. Boll.*, 65(1947), p. 289-291.

HAMBAREAN, *Vardan* = H. HAMBAREAN, *Hayastani kʻalakʻakan vičakə Vahani mahēn minčʻew Vardan e.i apstambutʻiwnə*, dans *Handes Amsorya*, 26(1912), col. 531-535.

Handes Amsorya = *Handēs Amsoreay. Hayagitakan usumnatʻertʻ-Handes Amsorya. Zeitschrift f. arm. Philol.*, Vienne, 1887 ss.

HANSSENS, *Inst. lit.* = J. M. HANSSENS, *Institutiones liturgicae de ritibus orientalibus*. II, 1, Rome, 1930 et III, 2, Rome 1932.

HARTMANN, *Erzerum* = R. HARTMANN, art. *Erzerum*, dans *Enzykl. d. Islam*, II, 1927, p. 32-33.

HATCH, *Mss Jerus.* = W. H. P. HATCH, *The Greek Manuscripts of the New Testament in Jerusalem* (*Amer. Schools Or. Res. — Publ. Jerus. School*, 2), Paris, 1934. — Recueil de reproductions photographiques.

HATZUNI, *Disciplina* = V. HATZUNI, *Disciplina armena*, dans *Studi storici*

sulle fonti del diritto canonico orientale (*Codif. canon. or.*, Fonti, 8), Vatican, 1932, p. 139-168.

HEFELE-LECLERCQ = *Histoire des conciles d'après les document originaux*, par Ch. J. HEFELE, nouvelle traduction ... corrigée et augmentée par dom H. LECLERCQ, 11 vol., Paris, 1907 ss.

HERGENRÖTHER, *Monum. gr. ad Photium* = J. HERGENRÖTHER, *Monumenta graeca ad Photium ejusque historiam pertinentia*, Regensbourg, 1860.

HERGENRÖTHER, *Photius* = J. HERGENRÖTHER, *Photius, Patriarch von Constantinopel. Sein Leben, seine Schriften und das griechische Schisma*, 3 vol., Regensbourg, 1867, 1868 et 1869.

HIGGINS, *Persian War* = M. J. HIGGINS, *The Persian War of the Emperor Maurice (582-602)*. I, *The Chronology, with a Brief History of the Persian Calendar* (*The Cath. Univ. of Amer., Byz. Stud.*, 1), diss., Washington, 1939.

HILL, *Cyprus* = G. HILL, *A History of Cyprus*, 3 vol., Cambridge, 1940, 1948 et 1948.

Hippolyte = Hippolyte, *Refutatio omnium haeresium*, éd. P. WENDLAND, *Hippolytus Werke*, III (*Gr. Christl. Schrift.*, 26), Leipzig, 1916.

Histoire des conciles = Histoire des conciles arméniens, attribuée à Jean d'Odzun (VIIIe s.), *Yovhannu imastasiri Hayocʻ katʻułikosi saks žołovocʻ or ełen i Haykʻ*, éd. dans *Livre des Lettres*, p. 220-233. — Voir sur cet opuscule MELIKSET-BEK, *Ob istočnikah*, p. 153-154.

HONIGMANN, c. r. *Südarmenien* = E. HONIGMANN, compte rendu de MARKWART, *Südarmenien*, dans *Byz. Zeitschr.*, 31 (1931), p. 392-400.

HONIGMANN, *Évêques* = E. HONIGMANN, *Évêques et évêchés monophysites d'Asie antérieure au VIe siècle* (*Corpus Script. Christ. Or.*, 127 / *Subsidia*, 2), Louvain, 1951.

HONIGMANN, *Hiéroklès* = E. HONIGMANN, *Le synekdèmos d'Hiéroklès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre* (*Corpus Brux. Hist. Byz.* Forma Imp. Byz., 1), Bruxelles, 1939.

HONIGMANN, *Juvénal* = E. HONIGMANN, *Juvenal of Jerusalem*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 5 (1950), p. 209-279.

HONIGMANN, *Notitia* = E. HONIGMANN, *Die Notitia des Basileios von Ialimbana*, dans *Byzantion*, 9 (1934), p. 205-222.

Hristianskiĭ Vostok = *Hristianskiĭ Vostok. Serija, posvjaščennaja izučeniju hristianskoĭ kulʼtury narodov Azii i Afriki*, Saint-Péterbourg, 1912 ss.

HUEBSCHMANN, *Arm. Gramm.* = H. HUEBSCHMANN, *Armenische Grammatik*. I, *Armenische Etymologie* (*Bibliothek indogerm. Gramm.*, VI, 1), Leipzig, 1897.

HUEBSCHMANN, *Ortsnamen* = H. HUEBSCHMANN, *Die altarmenischen Ortsnamen. Mit Beiträgen zur historischen Topographie Armeniens und einer Karte*, dans *Indogerm. Forsch.*, 16 (1904), p. 197-490.

HUEBSCHMANN, *Personennamen* = H. HUEBSCHMANN, *Die altarmenischen Personennamen*, dans *Festgruss an Rudolf von Roth z. Doktor-Jubiläum 24. August 1893 von seinen Freunden und Schülern*, Stuttgart, 1893, p. 99-106.

HUEBSCHMANN, *Zur Gesch. Arm.* = H. HUEBSCHMANN, *Zur Geschichte Armeniens und der ersten Kriegen der Araber. Aus dem Armenischen des Sebêos*, diss., Leipzig, s. d.

HURTER, *Nomenclator literarius* = H. HURTER, *Nomenclator literarius theologiae catholicae*, V, Innsbruck, 1912.

INČIČEAN, *Storagrut'iwn* = Ł. INČIČEAN, *Storagrut'iwn hin Hayastaneayc'*, Venise, 1822.

Invective I et II = les deux Invectives antiarméniennes attribuées au soi-disant catholicos Isaac, éd. dans PG, 132, col. 1155-1217 et 1217-1237.

JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta* = Ph. JAFFÉ, *Regesta Pontificum Romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, 2e éd. G. WATTENBACH etc., I (*A S. Petro ad a. MCXLIII*), Leipzig, 1885.

JANIN, *Batnae* = R. JANIN, art. *Batnae*, dans *Dict. Hist. Géogr. Eccl.*, IV, 1932, col. 1334.

Jean le Catholicos = Jean de Drasxanakert, catholicos d'Arménie (IXe/Xe s.), *Histoire d'Arménie*, éd. *Patmut'iwn Yovhannu kat'olikosi*, Jérusalem, 1867. — Sur d'autres éditions, voir MACLER, *Étienne*, p. CXXXIII et ŁAZIKIAN, *Matenagit.*, II, col. 77-79.

Jean Damascène, *De fide orth.* = Jean Damascène, *De fide orthodoxa*, dans PG, 94, col. 789-1228.

Jean d'Éphèse, *textus* = Jean d'Éphèse, Histoire ecclésiastique, texte, syriaque, éd. E. W. BROOKS, *Iohannis Ephesini Historiae Ecclesiasticae pars tertia* (*Corpus Script. Christ. Or.*, Script. Syri, III, 3), *textus*, Paris, 1935.

Jean d'Éphèse, *versio* = idem, *versio*, Louvain, 1936.

Jean de Jérusalem, *Lettre à Abas* = Jean, évêque de Jérusalem, Lettre à Abas, catholicos des Albans, éd. K. TĒR MKRTČ'EAN, *Ays t'ult Yohannu Erusalemi episkoposi ē ar Abas Aluanic' kat'awlikos*, dans *Ararat*, 29-30 (1896), p. 252-256. — Trad. : VARDANIAN, *Des Joh. Brief.*

Jean le Mamikonien = Jean le Mamikonien, *Histoire de Tarōn*, éd. *Yovhannu Mamikoneni episkoposi patmut'iwn Tarōnoy*, 2e éd., Venise, 1889 (2e partie, avec pagination propre, du volume *Patmut'iwn Tarōnoy zor t'argmaneac' Zenob asori*). — Trad. : ÉMINE, *Jean Mamigonien.* Une récente éd., par A. ABRAHAMEAN (Erevan, 1941), est citée dans *Handes Amsorya*, 65 (1951), col. 96.

Jean Mandakuni = Jean Mandakuni (catholicos, fin du Ve s.), *Discours*,

éd. *Tearn Yovhannu Mandakunwoy Hayocʻ hayrapeti čarkʻ*, 2e éd., Venise, 1860.

Jean de Nicée = Jean, métropolitain de Nicée (IXe s.), *Traité sur la Noël et l'Épiphanie*, éd. dans PG, 96, col. 1436-1449.

Jean d'Odzun = Jean d'Ōjun, catholicos (VIIIe s.), œuvres, éd. (J.-B. AUCHER?), *Yovhannu imastasiri Awjnecʻwoy matenagrutʻiwnkʻ*, Venise, 1833.

Jean d'Odzun trad. = J.-B. AUCHER, *Domini Johannis philosophi Oznien-sis Armeniorum catholici opera*, Venise, 1834. — Texte et trad. latine.

JORDAN, *Arm. Irenaeus* = H. JORDAN, *Armenische Irenaeusfragmente mit deutschen Übersetzung nach* Dr. W. LUEDTKE (*Texte u. Unters.*, 36, 3), Leipzig, 1913.

JUGIE, *Gaianites* = M. JUGIE, art. *1. Gaianites*, dans *Dict. Théol. Cath.*, VI, 1920, col. 999-1002.

JUSTI, *Gesch. Irans* = F. JUSTI, *Geschichte Irans von den ältesten Zeiten bis zum Ausgang der Sāsāniden*, dans W. GEIGER et E. KUHN, *Grundriss d. Iran. Philol.*, II, *Litteratur, Geschichte und Kultur*, Strasbourg, 1986-1904, p. 395-550.

JUSTI, *Namenbuch* = F. JUSTI, *Iranisches Namenbuch*, Marbourg, 1895.

KARST, *Mesrop* = J. KARST, art. *Mesrop, surnommé Machtotz*, dans *Dict. Théol. Cath.*, X, 1928, col. 789-792.

Kʻartʻuli cigni = P. XUNDAJE, Tʻ. NAKAŠIJE et V. ǰOǰUA, *Kʻartʻuli cigni. Bibliograpʻia.* Tomi pirveli, 1629-1920 (*Sakʻartʻvelos SSR Saxelmcipʻo Cignis Palata*), Tiflis, 1941. — Voir *Le Muséon*, 60 (1947), p. 209-210.

KEKELIDZE, *Kʻartʻ. lit.* = K. KEKELIJE, *Kʻartʻuli literaturis istoria.* I, *Jveli mcerloba*; II, *Samro mcerloba XI-XVIII s.*, Tiflis, 1923 et 1924.

KIESSLING, *Gogarene* = KIESSLING, art. *Gogarene*, dans *Real-Encycl. d. cl. Alt.*, VII, 1912, col. 1553-1555.

Kirakos = Kirakos de Gandzak (XIIIe s.), *Histoire d'Arménie*, éd. *Kirakosi vardapeti Ganjakecʻwoy hamarōt patmutʻiwn i srboyn Grigorē yawurs iwr lusabaneal*, Venise, 1865. — Sur mss, éd., trad., voir OSKEAN, *Kirakos*, col. 218-220.

Knikʻ (*hawatoy*), voir *Sceau de la Foi.*

KOGEAN, *Kamsarakannerə* = S. KOGEAN, *Kamsarakannerə « tearkʻ Širakay ew Aršaruneacʻ ». Patmakan-usumnasirutʻiwn* (*Azg. Mat.*, 110), Vienne, 1926.

Koriwn = Koriwn, *Histoire de Maštocʻ* (*Patmutʻiwn varucʻ arn eranelwoy Maštocʻ vardapeti*), éd. AKINIAN, *Koriwn*, p. 209-274.

KRASNOSELTSEV, *Svjedjenija* = N. KRASNOSELCEV, *Svjedjenija o njekotoryh liturgičeskih rukopisjah Vatikanskoĭ Biblioteki*, Kazan', 1885.

Krueger, *Philoxenus* = G. Krueger, art. *Philoxenus*, dans *Real-Encycl. prot. Theol. u. Kirche*, XV, 1904, p. 367-370.

Krueger, *Monophysiten* = G. Krueger, art. *Monophysiten*, dans *Real-Encycl. f. prot. Theol. u. Kirche*, XIII, 1903, p. 372-401.

Krumbacher, *Byz. Litt.* = K. Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur von Justinian bis zum Ende des Oströmischen Reiches (527-1453)*, 2e éd. avec coll. de A. Ehrhard et H. Gelzer (*Handb. d. kl. Alt.*, IX, 1), Munich, 1897.

Kulakovski, *Ist. Viz.*, III = Ju. Kulakowskiĭ, *Istorija Vizantii*, III (602-717), Kiev, 1915.

Lagarde, *Agath.*, voir Agath. grec.

Lake, *Indices* = K. et Silva Lake, *Dated Greek Minuscule Manuscripts to the Year 1200* (*Monumenta Palaeogr. Vetera*, First Series), *Indices, volumes I to X*, Boston, Mass., 1945.

Langlois, *Collection* = V. Langlois, *Collection des Historiens anciens et modernes de l'Arménie*, I (= *Fragm. Hist. Gr.*, V, 2), Paris, s. d. (1867) ; II, Paris, 1869.

Lagrange, *Saint Luc* = M.-J. Lagrange, *Évangile selon saint Luc* (*Études bibliques*), 7e éd., Paris, 1948.

Land, *Joannes v. Eph.* = J. P. N. Land, *Joannes von Ephesos, der erste syrische Kirchenhistoriker. Einleitende Studien*, Leyde, 1856.

Laurent, *Arménie* = J. Laurent, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'en 886*, diss., Paris, 1919.

Laurent, *Antioche* = V. Laurent, *Le Patriarcat d'Antioche du IVe au VIIe siècle. À propos d'un livre récent* <Devreesse, *Antioche*>, dans *Rev. Ét. Byz.*, 4 (1946), p. 239-256.

Laurent, *Notitia d'Ant.* = V. Laurent, *La Notitia d'Antioche. Origine et tradition*, dans *Rev. Ét. Byz.*, 5 (1947), p. 67-89.

Lazare de P'arp = Łazar P'arpec'i, *Histoire d'Arménie*, éd. *Łazaray P'arpec'woy patmut'iwn Hayoc' ew t'ułt' aṙ Vahan Mamikonean*, 4e éd., Venise, 1933. — Nous n'avons pas pu utiliser l'édition critique de G. Tēr Mkrtč'ean et S. Malxasean, *Łazaray P'arpec'woy patmut'iwn Hayoc' ew t'ułt' aṙ Vahan Mamikonean* (*Patmagirk' Hayoc'*, I, 4), Tiflis, 1904. — Trad. : Ghésarian, *Lazare*.

Łazikian, *Matenagit.* = A. Ł. Łazikean, *Nouvelle bibliographie arménienne et encyclopédie de la vie arménienne 1512-1905. — Haykakan nor matenagitut'iwn ew hanragitaran hay keank'i*, I (A-M) ; II (Y-N), Venise, 1909-1912. — Inachevé.

Lebon, *Fragments* = J. Lebon, *Fragments arméniens du* Commentaire sur l'Épître aux Hébreux *de saint Cyrille d'Alexandrie*, dans *Le Muséon*, 44 (1931), p. 69-114.

Lebon, *Monophysisme* = J. Lebon, *Le monophysisme sévérien. Étude historique, littéraire et théologique sur la résistance monophysite au concile de Chalcédoine jusqu'à la constitution de l'Église jacobite* (*Univ. Cath. Lovan. Diss. ad gradum doct. in Facult. Theol.*, II, 4), Louvain, 1909.

Lebon, *Sceau de la Foi* = J. Lebon, *Les citations patristiques grecques du « Sceau de la Foi »*, dans *Rev. Hist. Eccl.*, 25 (1929), p. 5-32.

Lebon, *Timothée* = J. Lebon, *Version arménienne et version syriaque de Timothée Élure*, dans *Handes Amsorya*, 41 (1927), col. 713-722.

Léonce de Byzance, *Contra Nestorianos et Eutychianos*, dans PG, 86 A, col. 1267-1396.

Léonce = Łewond (Ghevond) (vardapet du VIII[e] s.), *Histoire des conquêtes arabes en Arménie*, éd. K. Ezeanc', *Patmut'iwn Łewondeay meci vardapeti Hayoc'*, 2[e] éd., Saint-Pétersbourg, 1887 (texte, p. 3-170). — Voir Filler, *Leontius*, p. 3-4 (auteur, mss, éd. et trad.); Łazikean, *Matenagit.*, I, col. 1648-1654.

le Quien, *Or. Christ.* = M. le Quien, *Oriens Christianus, in quatuor patriarchatus digestus*, I, Paris, 1740.

Lettre à Abas, voir Jean de Jérusalem.

Lettre à Sahak Arcruni, voir Moïse de Khoren.

Lettre de Photius = Lettre de Photius au catholicos Zacharie, *T'ułt' P'awtay patriark'i ar̄ Zak'ariay kat'ulikos Hayoc' Mecac'*, éd. A. Papadopoulos-Kerameus, dans *Fotija, arhiepiskopa Konstantinopol'skago, o grobje Gospoda našego Iisusa Hrista i drugija malyja ego tvorenija* (*Pravoslavnyĭ Palestinskiĭ Sbornik*, 31), Saint-Pétersbourg, 1892, p. 179-195. Des fragments de cette lettre sont cités par Vardan, p. 82-85; Muyldermans, *Vardan*, p. 64-68 et 129-138. — Trad. russe par N. Marr, dans le volume cité de Papadopoulos-Kerameus, p. 227-245; trad. latine partielle dans Mai, *Spic. Rom.*, X, p. 449-459 (PG, 102, col. 703-714).

Łevond, Łewond, voir Léonce.

Liberatus, *Breviarium* = Liberatus diaconus Carthaginiensis, *Breviarium causae Nestorianorum et Eutychianorum*, éd. E. Schwartz, dans *Acta Conciliorum Oecumenicorum*, II, 5, Leipzig et Berlin, 1936, p. 98-141.

Liechtenhan, *Satornil* = R. Liechtenhan, art. *Satornil*, dans *Realencycl. f. prot. Theol. u. Kirche*, XVII, 1906, p. 491-492.

Lietzmann, *Sabellius* = Lietzmann, art. *Sabellius 2*, dans *Real-Encycl. d. cl. Alt.*, B I, 1920, col. 1567-1568.

Linnér, *Studien* = St. Linnér, *Syntaktische und lexikalische Studien zur Historia Lausiaca des Palladios* (*Recueil de travaux publié par l'Univ. d'Uppsala*), Uppsala et Leipzig, 1943.

LIPSIUS, *Apostelgesch.* = R. A. LIPSIUS, *Die apocryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, II, 2, Braunschweig, 1884.

LIPSIUS, *Acta apost. apocr.* = R. A. LIPSIUS et M. BONNET, *Acta apostolorum apocrypha post Constantinum Tischendorf denuo ed.*, II, Leipzig, 1898.

Livre des lettres = *Girk' t'łt'oc'* « Livre des lettres », éd. *Girk' t'łt'oc'. Matenagrut'iwn naxneac'* (*Sahak Mesropean Matenadaran*, 5), Tiflis, 1901. — Éd. d'un ms. du monastère des Antoniens arméniens à CP, ms. contenant un recueil de lettres relatives à l'histoire ecclésiastique de l'Arménie. Voir notamment AKINIAN, *Kiwrion*, p. 37-47; IDEM, dans *Handes Amsorya*, 21(1907), p. 371-374; CONYBEARE, *Key*, p. 125; GIWŁXANDANEAN, *T'łt'er*; H. GOUSSEN, dans *Theol. Rev.*, 2(1903), col. 225-229; ŁAZIKEAN, *Matenagit.*, I, col. 757-764; PEETERS, *Sousanik*, p. 246-247; M. TARCHNIŠVILI, dans *Le Muséon*, 60(1947), p. 43-50.

LJUNGVIK, *Beiträge* = H. LJUNGVIK, *Beiträge zur Syntax der spätgriechischen Volkssprache* (*Skrifter utgivna av K. Humanistiska Vetenskaps-Samfundet i Uppsala*, 27, 3), Uppsala et Leipzig, 1932.

ŁLTČEAN, *Kanonk'* = A. ŁLTČEAN, *Kanonk' Nersisi B. kat'ułikosi ew Neršaphoy Mamikonēic' episkoposi*, dans *Ararat*, 38 (1905), p. 949-968.

LOENERTZ, *Panégyrique de S. Denis* = R. LOENERTZ, *Le panégyrique de S. Denis l'Aréopagite par S. Michel le Syncelle*, dans *Anal. Boll.*, 68 (1950) (*Mélanges Paul Peeters*, II), p. 94-107.

LOOFS, *Eutyches* = F. LOOFS, art. *Eutyches*, dans *Realencycl. f. prot. Theol. u. Kirche*, V, 1898, p. 635-647.

LYNCH, *Armenia* = H. F. B. LYNCH, *Armenia. Travels and Studies*, 2 vol., Londres, 1901.

LYONNET, *Version arm.* = St. LYONNET, *Les origines de la version arménienne et le Diatessaron* (*Biblica et Orientalia*, 13), Rome, 1950.

LYONNET, *Versions* = St. LYONNET, *Les versions arménienne et géorgienne*, ch. X de M.-J. LAGRANGE, *Introduction à l'étude du Nouveau Testament. II, Critique textuelle, 2, La critique rationelle* (*Études bibliques*), 2e éd., Paris, 1935, p. 342-386.

M = version en arm. mod. de G, dans MELIKSET-BEK, *Vrac' ałbyurnerə*, p. 34-47.

MACLER, *Matthieu et Marc* = F. MACLER, *Le texte arménien de l'Évangile d'après Matthieu et Marc*, diss., Paris, 1919.

MACLER, *Étienne* = F. MACLER, *Histoire universelle par Étienne Asołik de Tarôn traduite de l'arménien et annotée. Deuxième partie*, livre III (*Publ. École Langues Or. vivantes*, 1re série, XVIII bis), Paris, 1917. — Noter l'importante introd. sur Étienne et son temps, p. VII-CXLVI, et la bibl., p. CXLVII-CLIX.

MACLER, *Sébéos* = F. MACLER, *Histoire d'Héraclius par l'évêque Sebêos traduite de l'arménien et annotée*, Paris, 1904.

MAI, *Nova coll.* = A. MAI, *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita*, X, Rome, 1838.

MAI, *Spic. Rom.* = A. MAI, *Spicilegium Romanum*, X, Rome, 1844.

MANANDEAN, *Invasions arabes* = H. MANANDEAN, *Les invasions arabes en Arménie* (*Notes chronologiques*), dans *Byzantion*, 18 (1948), p. 163-195 (trad. par H. BERBERIAN d'un extrait de l'ouvrage de MANANDEAN, *Manr hetazotut'iwnner*, Erevan, 1932 : voir p. 195, note 1).

MANANDEAN, *Yunaban* = Y. MANANDEAN, *Yunaban dproc'ə ew nra zargac'man šrǰannerə* (*Azg. Mat.*, 119), Vienne ,1928. — Repris de *Handes Amsorya*, 42 (1928).

MANANDIAN, *Beiträge* = A. MANANDIAN, *Beiträge zur albanischen Geschichte*, diss. d'Iéna, Leipzig, 1897. — Voir ŁAZIKEAN, *Matenagit.*, I, col. 1762-1764.

MANSI, *Concil.* = I. D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence, 1759 ss., puis Paris, Leipzig.

Marcellin (comte) = Marcellinus comes, *Chronicon*, éd. Th. MOMMSEN, dans *Chronica minora saec. IV. V. VI. VII*, vol. II (*Mon. Germ. Hist.-Auctor. antiquiss.*, t. XI), Berlin, 1894, p. 37-104.

MARKWART, *Bagrat. cagùmə* = J. MARKWART, *Bagratuneac' cagùmə. A, Hay Bagratuneac' čiwłagrut'iwnə*; *B, Vrakan Bagratuneac' cagumə* (*Azg. Mat.*, 73), Vienne 1913. — Trad., par M. HAPOZEAN, corrigée et augmentée, de J. MARKWART, *Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge*, Leipzig, 1903, p. 391-465.

MARKWART, *Chroniken* = J. MARKWART, *Die Chroniken der armenischen Hs. Eǧm. 102*, dans R. HELM, *Hippolytus Werke*, IV : *Die Chronik hergestellt van* A. BAUER (*Gr. Christl. Schriftst.*, 36), Leipzig, 1929, p. 394-448.

MARKWART, *Entstehung* = J. MARKWART, *Die Entstehung der armenischen Bistümer. Kritische Untersuchung der armenischen Ueberlieferung*, herausg. von J. MESSINA (*Orient. Christ.*, 27, 2, p. 141-236), Rome, 1932.

MARKWART, *Ērānšahr* = J. MARKWART, *Ērānšahr nach der Geographie des Ps. Moses Xorenac'i. Mit historisch-kritischem Kommentar und historischen und topographischen Excursen* (*Abhandl. d. königl. Gesellsch. d. Wiss. z. Göttingen*. Philol.-hist. Klasse, n. F., III, nº 2), Berlin, 1901.

MARKWART, *Kaukasien* = J. MARKWART, *Skizzen zur historischen Topographie und Geschichte von Kaukasien*, dans *Handes Amsorya*, 41 (1927), col. 825-866.

MARR, *Kreščenie* = N. MARR, *Kreščenie Armjan, Gruzin, Abhazov i*

Alanov svjatym Grigoriem, dans *Zapiski Vostočnago Otdjelenija Imp. Russk. Arheol. Obščestva,* 16 (1905), p. 63-211. — Voir mes *Documents,* p. 16-17.

MARR, *Timofeja* = N. MARR, *Sirĭiskaja versija Vozraženĭi Timofeja Elura protiv Halkedonskago sobora,* dans *Hristianskĭi Vostok,* 2 (1913), p. 405-406.

MASPERO, *Patriarches d'Alex.* = J. MASPERO, *Histoire des patriarches d'Alexandrie depuis la mort de l'empereur Anastase jusqu'à la réconciliation des Églises jacobites (518-616)* (*Bibl. École Hautes Études,* Sc. hist. philol., 237), Paris, 1923.

Maštoc' (lettre de) = Maštoc', futur catholicos (fin IX° s.), lettre au catholicos Georges: *T'uxt' eraneloyn Maštoc'i, nax k'an zkat'ułikosut'iwn, aṙ tēr Gēorg Hayoc' kat'ułikos vasn Siwneac' xač'in, t'ē ēr ałagaw tuaw,* éd. GIWŁKANDANEAN, *T'łt'er.*

MATIKEAN, *Ananunə* = A. MATIKEAN, *Ananunə kam kełc-Sebēos. K'nnakan usumnasirut'iwn* (*Azg. Mat.,* 70), Vienne, 1913.

Maxima bibl. veterum Patrum = *Maxima bibliotheca veterum Patrum, et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum. Primo quidem a* MARGARINO DE LA BIGNE, ... *in lucem edita. Deinde celeberrimorum in Universitate Coloniensi Doctorum studio... aucta. Hac tandem editione Lugdunensi, ... locupletata...* Tomus Duodecimus continens Scriptores ab ann. Christi 600. ad ann. 700, Lyon, 1677.

MEILLET, *Altarm.* = A. MEILLET, *Altarmenisches Elementarbuch* (*Indogerm. Bibl.,* I, 1, 10), Heidelberg, 1913.

MELIKSET-BEK, *Aradžavor* = L. MELIKSET-BEKOV, *Gruzinskĭi izvod skazanija o postje « Aradžavor »,* dans *Hristianskĭi Vostok,* 5 (1916), p. 73-111.

MELIKSET-BEK, *Ekscerpty* = L. MELIKSET-BEKOV, *Ekscerpty is drevneĭ « Istorii Armenii » po gruzinskoĭ rukopisi XVII vjeka,* dans *Izvestija Kavkazskogo Istoriko-arheologičeskogo Instituta v Tiflise,* 2 (1917-1925), p. 135-142.

MELIKSET-BEK, *Ob istočnikah* = L. MELIKSET-BEKOV, *Ob istočnikah drevnearmjanskago prava,* dans *Izvestija Kavkazskogo Istoriko-arheologičeskogo Instituta v Tiflise,* 2 (1917-1925), p. 143-163.

MELIKSET-BEK, *Sahak* = L. MELIK'SET'-BEK, *K'art'uli versia Sahak part'elis cinascarmetqvelebisa,* dans *Tp'ilisis Univ. Moambe — Bulletin de l'Univ. de Tiflis,* 2 (1922-1923), p. 200-221.

MELIKSET-BEK, *Tezis* = L. M(elikset)-B(ekov), *Tezis Θεὸς ἐσταυρώθη u Armjan,* dans *Hristianskĭi Vostok,* 3 (1913), p. 198-199.

MELIKSET-BEK, *Vidjenie* = L. MELIKSET-BEKOV, *O gruzinskoĭ versii apokrifičeskago Vidjenija Saaka Parfjanina o sud'bje Armenii,* dans *Izvestija Kavkazskogo Istoriko-arheologičeskogo Instituta v Tiflise,* 2 (1917-1925), p. 164-176.

MELIKSET-BEK, *Vrac' albyurnerə* = L. MELIK'SET'-BEK, *Vrac' albyurnerə Hayastani yev Hayeri masin* I (*e-žb dar*), Erevan, 1934.

MENARDOS, *Kypros* = S. MENARDOS, *Τοπωνυμικὸν τῆς Κύπρου*, dans *'Αθηνᾶ*, 18 (1905), p. 315-421.

MERCATI, *Procoro* = G. MERCATI, *Notizie di Procoro e Demetrio Cidone Manuele Caleca e Teodoro Meliteniota* (*Studi e Testi*, 56), Vatican, 1931.

MERK, *Dowin* = A. MERK, art. *Dowin*, dans *Lex. f. Theol. u. Kirche*, III, 1931, col. 431.

MERK, *Isaak* = A. MERK, art. *Isaak, katholikos v. Grossarmenien*, dans *Lex. f. Theol. u. Kirche*, V, 1933, col. 611-612.

MERK, *Nerses II* = A. MERK, art. *Nerses II*, dans *Lex. f. Theol. u. Kirche*, VII, 1935, col. 490-491.

Michel, *Yałags kahanayut'ean* = Traité arm. *Sur le sacerdoce* attribué à Michel le Syrien, édité à la suite de la recension arm. de la Chronique de Michel, *Žamanakagrut'iwn tearn Mixayēl Asorwoc' patriark'i haneal i hnagoyn grč'agrē*, Jérusalem, 1871, avec pagination propre, p. 1-43. — Ce traité contient, p. 32-41, une liste des catholicos d'Arménie jusqu'à Constantin Ier de Barjrberd (XIIIe siècle).

MINORSKY, *Atropatene* = V. MINORSKY, *Roman and Byzantine Campaigns in Atropatene*, dans *Bull. School Or. and Afr. Stud., Univ. of London*, XI, 2 (1944), p. 243-265.

MOESINGER, *Barthol.* = G. MOESINGER, *Vita et Martyrium sancti Batholomaei Apostoli ex sinceris fontibus armeniacis in linguam latinam conversa*, Salzbourg, 1877.

Moïse Kałankatuac'i = Movsēs Kałankatuac'i, *Histoire d'Albanie* (Xe s.), éd. M. EMIN, *Movsesi Kałankatuac'woy patmut'iwn Aluanic' ašxarhi*, Moscou, 1860. — Voir MANANDIAN, *Beiträge*, p. 8-22; LAURENT, *Arménie*, p. 366; MACLER, *Étienne*, p. CXL-CXLI; ABEGJAN, *Arm. lit.*, p. 390-392.

Moïse de Khoren, *Histoire* = Movsēs Xorenac'i, *Histoire d'Arménie*, éd. dans *Srboyn hōrn meroy Movsēsi Xorenac'woy matenagrut'iwnk'*, 2e éd., Venise, 1865, p. 1-277. — Nous n'avons pu utiliser l'éd. critique de M. ABEŁEAN et S. YARUT'IWNEAN, *Movsisi Xorenac'woy patmut'iwn Hayoc'* (*Patmagirk' Hayoc'*, II, 1), Tiflis, 1913. Trad. : LANGLOIS, *Collection*, II, p. 53-175.

Moïse de Khoren, *Lettre à Sahak Arcruni* = Movsēs Xorenac'i (pseudo-), *Patasxani t'lt'oyn Sahakay*, éd. dans *Srboyn hōrn meroy Movsēsi Xorenac'woy matenagrut'iwnk'*, 2e éd., Venise, 1865, p. 283-296. — Apocryphe du début du XIe siècle; voir BAUMGARTNER, *Chrie*, p. 492; VETTER, *Arm. Lit.*, p. 244-246; AKINIAN, *Moses*, col. 540-541.

MURALT, *Chronogr.* = E. DE MURALT, *Essai de chronographie byzantine*

pour servir à l'examen des annales du Bas-Empire et particulièrement des chronographes slavons de 395 à 1057, Saint-Pétersbourg, 1855.

Muyldermans, *Bagrévand* = J. Muyldermans, *Le dernier Mamikonien de Bagrévand,* dans *Handes Amsorya,* 40 (1926), p. 168-169.

Muyldermans, *Vardan* = J. Muyldermans, *La domination arabe en Arménie. Extrait de l'Histoire Universelle de Vardan traduit et annoté. Étude de critique textuelle et littéraire,* diss., Louvain et Paris, 1927.

Narratio, voir *Diegesis.*

Narratio de structura S. Sophiae = Διήγησις περὶ τῆς οἰκοδομῆς... τῆς... Ἁγίας Σοφίας, éd. Th. Preger, dans *Scriptores originum Constantinopolitanarum* (*Bibl. Script. Gr. et Rom. Teubner.*), Leipzig, 1901, p. 74-108.

Nestle, *Jakobiten* = E. Nestle, art. *Jakobiten,* dans *Realencycl. f. prot. Theol. u. Kirche,* VIII, 1900, p. 565-571.

Nève, *Arm. chrét.* = F. Nève, *L'Arménie chrétienne et sa littérature,* Louvain, 1886.

Nicéphore, *Hist.* = Nicéphore, patriarche de CP (806-815), *Histoire,* éd. C. de Boor, dans *Nicephori archiepiscopi Constantinopolitani opuscula historica* (*Bibl. Script. Gr. et Rom. Teubner.*), Leipzig, 1880, p. 3-77.

Noeldeke, *Tabari* = Th. Noeldeke, *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sasaniden. Aus der arabischen Chronik des Tabari übersetzt und mit ausführlichen Erläuterungen und Ergänzungen versehn,* Leyde, 1879.

Norayr, *Akinian* = Norayr Biwzandacʻi, (Lettre) *ar̄ mec. ew sireli. H. Nersēs Akinean,* dans *Handes Amsorya,* 24 (1909), p. 216-221.

Nor bar̄girkʻ = G. Awetikʻean, K. Siwrmēlean et M. Awgerean (= J.-B. Aucher), *Nor bar̄girkʻ haykazean lezui,* Venise, 2 vol., 1836 et 1837.

Nšanagir, voir Eznik.

Omont, *Inventaire* = H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale,* 4 vol., Paris, 1886, 1888, 1888 et 1898.

Opitz, *Timotheos* = H. G. Opitz, art. *Timotheos : 24) Ailuros,* dans *Real-Encycl. d. cl. Alt.,* B VI, 1937, col. 1355-1357.

Orbeli, *Šestʹ nadpiseĭ* = I. Orbeli, *Šestʹ armjanskih nadpiseĭ VII-X vv.,* dans *Hristianskiĭ Vostok,* 3 (1914), p. 72-91.

Oskean, *Kirakos* = H. Oskean, *Kirakos Ganjakecʻi,* dans *Handes Amsorya,* 36 (1922), col. 89-94, 214-221.

Oukhtanès, voir Uxtanēs.

Owsepian, *Monotheletismus* = G. Owsepian, *Die Enstehungsgeschichte*

des Monotheletismus nach ihren Quellen geprüft und dargestellt, diss., Leipzig, 1897.

PALANQUE, *Expansion* = J.-R. PALANQUE, *L'expansion chrétienne,* dans FLICHE, *Hist. de l'Église,* III, 1936, p. 489-503.

PALMIERI, *Galano* = A. PALMIERI, art. *Galano Clément,* dans *Dict. Théol. Cath.,* VI, 1920, col. 1023-1025.

PARGOIRE, *Église byz.* = J. PARGOIRE, *L'Église byzantine de 527 à 847* (*Bibl. de l'ens. de l'hist. eccl.*), Paris, 1905.

PASQUALI, *Greg. Nyss.* = G. PASQUALI, *Gregorii Nysseni opera.* Voluminis VIII fasc. II, *Epistulae,* Berlin, 1925.

PASQUALI, *Tradizione* = G. PASQUALI, *Storia della tradizione e critica del testo,* Florence, 1934.

PATKANEAN, *Sébéos,* voir Sébéos.

PATKANIAN, *Sassanides* = K. PATKANIAN, *Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides d'après les renseignements fournis par les auteurs arméniens, traduit du russe par* M. Evariste PRUD'HOMME, dans *Journal Asiatique,* 6e série, 7 (1866), p. 101-238. — Sur l'auteur voir ABEGHIAN, *Patkanian* (bibl. p. 49-51); voir ci-dessous Sébéos, Thomas Arcruni.

PEETERS, *Alphabet* = P. PEETERS, *Pour l'histoire des origines de l'alphabet arménien,* dans *Rev. Ét. Arm.,* 9 (1919), p. 203-237. — Repris dans PEETERS, *Recherches,* I, p. 171-207.

PEETERS, *Constance* = P. PEETERS, *L'intervention politique de Constance II dans la Grande Arménie en 338,* dans *Acad. Royale de Belg., Bull. Cl. Lettres,* 5e série, 17 (1931), p. 10-47. — Repris dans PEETERS, *Recherches,* I, p. 222-250.

PEETERS, *Débuts* = P. PEETERS, *Les débuts du christianisme en Géorgie d'après les sources hagiographiques,* dans *Anal. Boll.,* 50 (1932), p. 5-58.

PEETERS, *Golindouch* = P. PEETERS, *Sainte Golindouch, martyre perse* (*† 13 juillet 591*), dans *Anal. Boll.,* 62 (1944), p. 74-125.

PEETERS, *Hist. monast. géorg.* = P. PEETERS, *Histoires monastiques géorgiennes* (extrait des *Anal. Boll.,* 36-37, 1917-1919, paru en 1922-1923), Bruxelles, 1923.

PEETERS, *Izbozeta* = P. PEETERS, *De sancto Izbozeta, martyre in Perside,* dans *Acta Sanct.,* Nov. IV, Bruxelles, 1925, p. 191-216.

PEETERS, *Jacques de Nisibe* = P. PEETERS, *La légende de saint Jacques de Nisibe,* dans *Anal. Boll.,* 38 (1920), p. 285-373.

PEETERS, *Jacques de Saroug* = P. PEETERS, *Jacques de Saroug appartient-il à la secte monophysite?,* dans *Anal. Boll.,* 66 (1948), p. 134-188.

PEETERS, *Khosrau* = P. PEETERS, *Les ex-voto de Khosrau Aparwēz à Sergiopolis,* dans *Anal. Boll.,* 65 (1947), p. 5-56.

PEETERS, *Marie* = P. PEETERS, *Une sainte arménienne oubliée, Sainte Marie la Jeune* († *902-903*), dans *Handes Amsorya*, 41 (1927), col. 723-730. — Repris dans PEETERS, *Recherches*, I, p. 129-135.

PEETERS, *Onomasticon* = P. PEETERS, *Sur la nécessité d'un Onomasticon de l'Orient byzantin*, dans *Byzantion*, 1 (1924), p. 485-499. — Repris dans PEETERS, *Recherches*, I, p. 117-128.

PEETERS, *Recherches* = P. PEETERS, *Recherches d'histoire et de philologie orientales*, 2 vol. (*Subsidia Hagiogr.*, 27), Bruxelles, 1951. — Recueil posthume d'articles du P. Peeters († 18 août 1950) publiés en dehors des *Anal. Boll.* de 1909 à 1950.

PEETERS, *Pasagnathes* = P. PEETERS, Πασαγνάθης-Περσογενής. *La conquête de l'Arménie par les Arabes*, dans *Byzantion*, 8 (1933), p. 405-423. — Repris dans PEETERS, *Recherches*, I, p. 293-309.

PEETERS, *Sapor* = P. PEETERS, *Le début de la persécution de Sapor d'après Fauste de Byzance*, dans *Rev. Ét. Arm.*, 1 (1920), p. 15-33. — Repris dans PEETERS, *Recherches*, I, p. 59-77.

PEETERS, *Socrate* = P. PEETERS, *A propos de la version arménienne de l'historien Socrate*, dans *Ann. Inst. philol. et hist. or.*, 2 (1934) (*Mélanges Bidez*), p. 647-675. — Repris dans PEETERS, *Recherches*, I, p. 310-336.

PEETERS, *Sousanik* = P. PEETERS, *Sainte Sousanik, martyre en Arméno-Géorgie* († *13/14 décembre 482/484*), dans *Anal. Boll.*, 53 (1935), p. 5-48, 245-307.

PEETERS, *Traductions* = P. PEETERS, *Traductions et traducteurs dans l'hagiographie orientale à l'époque byzantine*, dans *Anal. Boll.*, 60 (1922), p. 241-298. — Repris dans PEETERS, *Tréfonds*, p. 165-218.

PEETERS, *Tréfonds* = P. PEETERS, *Orient et Byzance. Le tréfonds oriental de l'hagiographie byzantine* (*Subsidia Hagiogr.*, 26), Bruxelles, 1950.

PERADZE, *Altgeorg. Lit.* = G. PERADZE, *Die altgeorgische Literatur und ihre Probleme*, dans *Or. Christ.*, 3e série, 2 (1927), p. 205-222.

PERNICE, *Eraclio* = A. PERNICE, *L'imperatore Eraclio. Saggio di storia bizantina* (*Publ. R. Istit. Studi Sup. prat. e di perfez. in Firenze*, Sez. filos. e filol., 32), Florence, 1905.

PETIT, *Arménie* = L. PETIT, art. *Arménie*, dans *Dict. Théol. Cath.*, I, 1903, col. 1888-1933.

PETIT, *Isaac* = L. PETIT, art. *Isaac l'Arménien*, dans *Dict. Théol. Cath.*, VIII, 1924. col. 12-14.

PG = J. P. MIGNE, *Patrologiae cursus completus, series graeca*, Paris, 1857 ss.

PHILIPPSON, *Byz. Reich* = A. PHILIPPSON, *Das byzantinische Reich als geographische Erscheinung*, Leyde, 1939.

Philostorge = Philostorge, *Histoire ecclésiastique*, éd. J. BIDEZ, *Philos-*

torgius Kirchengeschichte mit dem Leben des Lucian von Antiochien und den Fragmenten eines arianischen Historiographen (*Gr. Christl. Schriftst.*, 21), Berlin, 1913.

Photius, voir Lettre de Photius.

Photius, *Bibl.* = Photius, *Bibliotheca,* dans PG, 103, col.41-1588 (= cod. 1-249) et 104, col. 9-356 (= cod. 250-280).

Piganiol, *Emp. chrét.* = A. Piganiol, *L'empire chrétien* (*325-395*) (G. Glotz, *Histoire générale,* Histoire romaine, IV, 2), Paris, 1947.

Pigulevskaja, *Vizantija* = N. V. Pigulevskaja, *Vizantija i Iran na rubeže VI i VII vekov* (*Akad. Nauk Sojuza SSR, Institut Vostokovedenija*), Moscou et Léningrad, 1946.

Pitra, *Juris eccl. Graec.* = Pitra, *Juris ecclesiastici Graecorum historia et monumenta,* II, Rome, 1868.

Preger, *Hagia Sophia* = Th. Preger, *Die Erzählung vom Bau der Hagia Sophia,* dans *Byz. Zeitschr.*, 10 (1910), p. 455-476.

Procope, *De aedif.* = Procope, *De aedificiis,* éd. I. Haury, *Procopii Caesariensis opera omnia.* III, 2, *VI libri* Περὶ κτισμάτων *sive de aedificiis cum duobus indicibus et appendice* (*Bibl. Script. Gr. et Rom. Teubner.*), Leipzig, 1913, p. 5-186.

Procope, *De Bell.* = Procope, *De bellis libri VIII,* éd. I. Haury, *Procopii Caesariensis opera omnia.* I, *De bellis libri I-IV*; II, *De bellis libri V-VIII* (*Bibl. Script. Gr. et Rom. Teubner.*), Leipzig, 1905.

Psaltes, *Gramm.* = St. B. Psaltes, *Grammatik der Byzantinischen Chroniken* (*Forsch. z. gr. u. lat. Gramm.*, 2), Gœttingue, 1913.

Pseudo-Sébéos = Sébéos, p. 1-21.

Puniet, *Consécration* = P. de Puniet, art. *Consécration épiscopale,* dans *Dict. Arch. Chrét. Lit.*, III, 1914, col. 2579-2604.

Quétif et Echard, *Scriptores O.P.* = J. Quétif et J. Echard, *Scriptores Ordinis Praedicatorum recensiti,* II, Paris, 1721.

Rahlfs = A. Rahlfs, *Septuaginta id est Vetus Testamentum graece iuxta LXX interpretes.* I, *Leges et historiae*; II, *Libri poetici et prophetici,* Stuttgart, 1935.

Real-Encycl. d. cl. Alt. = *Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft. Neue Bearbeitung begonnen von* G. Wissowa etc., Stuttgart, 1893 ss. — Nous appelons les vol. de la *Zweite Reihe* [*R-Z*] (1914 ss) : B I, B II etc.

Richard, *Acace* = M. Richard, *Acace de Mélitène, Proclus de Constantinople et la Grande Arménie,* dans *Mémorial Louis Petit* (*Archives de l'Orient chrétien,* 1), Bucarest (Paris), 1948, p. 393-412.

Rucker, *Cyrillus und Timotheus* = I. Rucker, *Cyrillus und Timotheus*

Aelurus in der alten armenischen Christenheit, dans *Handes Amsorya*, 41 (1927), col. 699-714.

RUELLE, *Psellus* = Ch. E. RUELLE, *XLII chapitres inédits et complémentaires du recueil de Michel Psellus intitulé Διδασκαλία παντοδαπή ou Notions variées*, dans *Annuaire Assoc. pour l'encour. d. Ét. gr. en Fr.*, 13 (1879), p. 230-278.

Sahakay patm. = *Srboyn Sahakay patmut'iwn varuc' ew t'ult'k'* (*Sop'erk' Haykanank'*, 2), Venise, 1853.

SAINT-MARTIN, *Bas-Empire* = *Histoire du Bas-Empire par* LEBEAU. *Nouvelle édition, revue entièrement, corrigée, et augmentée d'après les historiens orientaux*, par M. DE SAINT-MARTIN, 21 vol., Paris, 1824-1836.

SAINT-MARTIN, *Mémoires* = J. SAINT-MARTIN, *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie, suivis du texte Arménien de l'Histoire des Princes Orpélians, par Étienne Orpélian, archevêque de Siounie, et de celui des Géographies attribuées à Moyse de Khoren et au docteur Vartan, avec plusieurs autres pièces relatives à l'histoire d'Arménie; le tout accompagné d'une traduction française et de notes explicatives*, 2 vol., Paris, 1818 et 1819.

Samuel d'Ani = Samuel d'Ani, *Chronique*, éd. TER-MIKELIAN, *Samuel*. — Trad. dans BROSSET, *Collection*, II, p. 339-484.

SARGISEAN, *Abraham* = B. SARGISEAN, *Abraham Mamik. episkoposi ar̄ Vač'agan grac t'ult'n ew anor nšanakut'iwnə Sokratay t'argmanut'ean ew M. Xorenac'woy patmut'ean nkatmamb*, dans *Bazmavēp*, 57 (1899), p. 124 a-128 b et 147 b-151 a.

SARGISEAN, Chron. anon., voir Chron. anon.

SARGISEAN, *Grigor* = B. SARGISEAN, *Grigor Sarkawagapet grič' z. daru ew Xorenac'woy het unec'ac anor alersə*, dans *Bazmavēp*, 1904, p. 119-126.

SARUXAN, *Hollandan* = A. SARUXAN, *Hollandan ew Hayerə žz.-žt'. darerum* (*Azg. Mat.*, 114), Vienne, 1926.

SCADUTO, *Monachismo* = M. SCADUTO, *Il monachismo basiliano nella Sicilia medievale*, Rome, 1947.

Sceau de la Foi = *Knik' hawatoy*, florilège dogmatique arménien, éd. TĒR MKRTČ'EAN, *Knik'*.

SCHWARTZ, *Acac. Schisma* = E. SCHWARTZ, *Publizistische Sammlungen zum acacianischen Schisma* (*Abhandl. d. Bayer. Akad. d. Wiss.*, Philos.-hist. Abt., n. F., 10), Munich, 1934.

SCHWARTZ, *Kyrillos* = E. SCHWARTZ, *Kyrillos von Skythopolis* (*Texte u. Unters.*, 49, 2), Leipzig, 1939.

Sébéos = Sébéos, évêque (VII[e] s.), *Histoire d'Héraclius* (*Patmut'iwn Sebēosi episkoposi i Herakln*), éd. K'. P(atkanean), *Patmut'iwn Sebēosi*

episkoposi i Herakln ew skizbn noragiwt patmut'ean Mxit'arac' (sic, lire *Mxit'aray*) *Anec'woy*, Saint-Pétersbourg, 1879; le texte de Mxit'ar d'Ani (17 chap.) se lit dans le même volume, avec un nouveau titre après p. 204 (*Mxit'aray Anec'woy patmut'iwn, skizbn gluxk' iĕ ew yaweluack'*) et avec pagination propre (*b*-71 p.). Texte de Sébéos, p. 22-153; l'éditeur donne ensuite les appendices suivants.: I (p. 154-166) Thomas Arcruni (= éd. CP, 1852, p. 93-109); II (p. 167-176 et 176-180) Étienne de Taron (= éd. Paris, 1859, p. 85-100 et 114-120 = éd. MALXASEANC', p. 84-99 et 111-117); III (p. 180-184) Vardan, *Hist.* (= éd. Venise, 1862, p. 58-64); IV (p. 185-197) Jean le Catholicos (= éd. Jérusalem 1867, p. 86-114). — Trad. : MACLER, *Sébéos*; HUEBSCHMANN, *Zur Gesch. Arm.* (extraits).

SEECK, *Regesten* = O. SEECK, *Regesten der Kaiser und Päpste für die Jahre 311 bis 476 N. Chr. Vorarbeit zu einer Prosopographie der christlichen Kaiserzeit*, Stuttgart, 1919.

SOMAL, *Quadro* = P. S. SOMAL, *Quadro della storia letteraria di Armenia*, Venise, 1829.

STEIN, *Bas-Empire* = E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire de la disparition de l'Empire d'Occident à la mort de Justinien* (*476-565*) (publié par J.-R. PALANQUE), Paris, Bruxelles et Amsterdam, 1949. — Suite de STEIN, *Spätröm.*

STEIN, *Cyrille* = E. STEIN, *Cyrille de Scythopolis. A propos de la nouvelle édition de ses œuvres*, dans *Anal. Boll.*, 62 (1944), p. 169-186.

STEIN, *Spätröm.* = E. STEIN, *Geschichte des spätrömischen Reiches.* I, *Vom römischen zum byzantinischen Staate 284-476*, Vienne, 1928.

STEIN, *Studien* = E. STEIN, *Studien zur Geschichte des byzantinischen Reiches vornehmlich unter den Kaisern Justinus II u. Tiberius Contantinus*, Stuttgart, 1919.

SWIFT, *Hagia Sophia* = E. H. SWIFT, *Hagia Sophia*, New York, 1940.

Synaxaire de CP = le Synaxaire de l'Église de CP, éd. H. DELEHAYE, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae* (*Propyl. ad Acta Sanct. Nov.*), Bruxelles, 1902.

Tabari = Abū Ǧa'far Muḥammad Ibn Ǧarīr aṭ-Ṭabarī, *Histoire des Sassanides*, éd. Th. NOELDEKE, dans *Annales quos scripsit Abu Djafar Mohammed ibn Djarir at-Tabari, cum aliis edidit* M. J. DE GOEJE, Prima series, II, recensuerunt J. BARTH et Th. NOELDEKE, Leyde, 1881-1882, p. 813-1972. — Trad. : NOELDEKE, *Tabari.*

TAMARATI, *Église géorg.* = M. TAMARATI, *L'Église géorgienne des origines jusqu'à nos jours avec 104 portraits et reproductions de monuments géorgiens, deux cartes géographiques et de nombreux documents inédits*, Rome, 1910. — L'exemplaire que j'utilise a été aimablement mis à ma disposition par le R. P. Michel Tarchnišvili.

TAŠEAN, *Vardapetut'iwn* = Y. TAŠEAN, *Vardapetut'iwn arak'eloc' anvawerakan kanonac' mateanə*, 8, dans *Handes Amsorya*, 7 (1893), p. 380 a-383 b.

TER-MEKERTTSCHIAN et TER-MINASSIANTZ, *Timotheus* = K. TER-MEKERTTSCHIAN et E. TER-MINASSIANTZ, *Timotheus Älurus' des Patriarchen von Alexandrien Widerlegung der auf der Synode zu Chalcedon festgesetzten Lehre*, Leipzig, 1908. — L'ouvrage a été publié en même temps à Ejmiacin avec titre arménien : *Timot'eosi episkoposapeti Alek'sandreay hakačaṙut'iwn aṙ sahmanealsn i žolovoyn K'alkedovni* (cette éd., que nous n'avons pas vue, est citée par N. ADONTZ, dans *Hristianskiĭ Vostok*, 2, 1913, p. 179, note 3, et par N. AKINIAN, dans *Handes Amsorya*, 22, 1908, p. 262 a et note 1). Sur le ms. et l'éd., voir AKINIAN, *ibid.*

TER-MIKELIAN, *Kirche* = A. TER-MIKELIAN, *Die armenische Kirche in ihren Beziehungen zur byzantinischen*, Leipzig, 1892.

TER-MIKELIAN, *Samuel* = A. TĒR MIK'ĒLEAN, *Samuēli k'ahanayi Anec'woy hawak'munk' i groc' patmagrac' yalags giwti žamanakac' anc'eloc' minč'ew i nerkays cayrak'ał arareal* (*Matenadaran S. Ejmiacni*, N° 2), Vałaršapat, 1893.

TER-MINASSIANTZ, *Kirche* = E. TER-MINASSIANTZ, *Die armenische Kirche in ihren Beziehungen zu den syrischen Kirchen bis zum Ende des 13. Jahrhunderts. Nach den armenischen und syrischen Quellen bearbeitet* (*Texte u. Unters.*, 26, 4), Leipzig, 1904.

TĒR MKRTČ'EAN, *Anania* = G. TĒR MKRTČ'EAN, *Anania Širakac'i*, dans *Ararat*, 29-30 (1896), p. 199-208. — Voir Ananie de Širak, *Problèmes*.

TĒR MKRTČ'EAN, *Ananie de Mokk'* = G. TĒR MKRTČ'EAN, *Ananiya Mokac'i*, dans *Ararat*, 30-31 (1897), p. 91-96, 129-144, 275-288. — Introduction, p. 91-96; textes, p. 129-144 et 275-288. Voir Ananie, *De defectione Albanorum*.

TĒR MKRTČ'EAN, *Knik'* = K. TĒR MKRTČ'EAN, *Knik' hawatoy əndhanur surb Ekelec'woy yułłap'aṙ ew s. hogekir harc'n meroc' dawanut'eanc' yawurs Komitas kat'ułikosi hamahawak'eal*, Ejmiacin, 1914.

TĒR MKRTČ'EAN, *Petros* = G. TĒR MKRTČ'EAN, *Petros Siwneac' episkopos*, dans *Ararat*, 35 (1902), p. 80-87 (introduction), 183-203 (éd. critique des œuvres de Pierre).

TĒR MKRTČ'EAN, *Timot'ēos* = G. TĒR MKRTČ'EAN, *Timot'ēos Kuzi hakačaṙut'ean hay t'argmanut'ean žamanak ew sourb grk'i errord kam « noraber » hay t'argmanut'iwn*, dans *Ararat*, 41 (1908), p. 564-589.

TĒR MKRTČ'EAN, *Yovhan* = K. TĒR MKRTČ'EAN, *Yovhan Mandakuni ew Yovhan Mayragomec'i*, dans *Šołakat'*, Ejmiacin, 1913, p. 84-136.

TER MKRTTSCHIAN, *Paulikianer* = K. TER-MKRTTSCHIAN, *Die Paulikianer im byzantinischen Kaiserreiche und verwandte ketzerische Erscheinungen in Armenien*, Leipzig, 1893.

Texte u. Unters. = *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur* hsg. von O. von Gebhardt und A. Harnack etc., Leipzig, 1882 ss.

Théodore (K'rt'enawor?), *Contre Mayr.* = Théodore (K'rt'enawor?, VIIe s.), *Contre le Mayragomeci*, éd. *Eranelwoyn T'ēodorosi ənddēm Mayragumac'oyn*, dans Jean d'Odzun, p. 147-158.

Théophane = Théophane le Confesseur, *Chronique*, éd. C. de Boor, *Theophanis Chronographia*, I, Leipzig, 1883.

Théophane de Byzance = Théophane de Byzance (VIe s.), Fragments de ses Ἱστορικά (histoire des années 566-581, résumée dans Photius, *Bibl.*, cod. 64, PG, 103, col. 137-140), éd. dans *Fragm. Hist. Gr.*, IV, p. 270-271.

Théophylacte Simocatta = Théophylacte Simocatta, *Histoire* (de l'empereur Maurice), éd. C. de Boor, *Theophylacti Simocattae historiae* (*Bibl. Script. Gr. et Rom. Teubner.*), Leipzig, 1887.

Thomas Arcruni = Thomas Arcruni (Xe s.), *Histoire des Arcrunis*, éd. K'. P(atkanean), *T'ovmayi vardapeti Arcrunwoy patmut'iwn tann Arcruneac'*, Saint-Pétersbourg, 1887. — Trad. : Brosset, *Collection*, I, p. 1-266.

Timothée de CP, *De recept. haeret.* = Timothée, prêtre de Sainte-Sophie (vers 600), *De receptione haereticorum*, dans PG, 86 A, col. 11-68.

Tischendorf, *N. T. gr.* = C. Tischendorf, *Novum Testamentum graece, ed. octava critica maior*, 2 vol., Leipzig, 1869 et 1872.

Tisserant, *Jacques de Saroug* = E. Tisserant, art. *Jacques de Saroug*, dans *Dict. Théol. Cath.*, VIII (1924), col. 300-305.

Tisserant, *Philoxène* = E. Tisserant, *Philoxène de Mabboug*, dans *Dict. Théol. Cath.*, XII, 1935, col. 1509-1532.

Tomaschek, *Sasun* = Tomaschek, *Geschichtliches über Sasun*, dans *Sitzb. philos.-hist. Classe d. Königl. Akad. d. Wiss.*, 133, 4, Vienne, 1896 (p. 1-44).

Toumanoff, *Bagratids* = C. Toumanoff, *The Early Bagratids. Remarks in connexion with some recent publications*, dans *Le Muséon*, 62 (1949), p. 21-54.

Tournebize, *Abraham* = F. Tournebize, art. *9. Abraham*, dans *Dict. Hist. Geogr. Eccl.*, I, 1912, col. 163.

Tournebize, *Aghouanie* = F. Tournebize, art. *Aghouanie* (*Albanie du Caucase*), dans *Dict. Hist. Géogr. Eccl.*, I, 1912, col. 953-954.

Tournebize, *Anastase* = F. Tournebize, art. *37. Anastase*, dans *Dict. Hist. Géogr. Eccl.*, II, 1914, col. 1462-1463.

Tournebize, *Arménie* = F. Tournebize, art. *Arménie*, dans *Dict. Hist. Géorgr. Eccl.*, IV, 1930, col. 290-391.

Tournebize, *Histoire* = F. Tournebize, *Histoire politique et religieuse de l'Arménie depuis les origines des Arméniens jusqu'à la mort de leur dernier roi (l'an 1393)*, Paris, s. d. (paru dans *Rev. Or. Chrét.* jusqu'en 1908).

Uxtanēs = Uxtanēs (Oukhtanès), *Histoire du schisme arméno-géorgien* (= 2e partie de l'*Histoire* d'Uxtanēs), éd. *Uxtanēs episkopos, Hatuac erkrord, Patmut'iwn bažanman Vrac' i Hayoc'*, Vałaršapat, 1871 (fait suite, avec nouvelle pagination, à *Hatuac aṙajin, Patmut'iwn Hayoc'*).

Vaccari, *Grecía* = A. Vaccari, *La Grecía nell'Italia meriodionale* (*Or. Christ.*, III, 3), Rome, 1925.

Vailhé, *Sophrone* = S. Vailhé, *Sophrone le sophiste et Sophrone le patriarche*, dans *Rev. Or. Chrét.*, 7 (1902), p. 360-385; 8 (1903), p. 32-69 et 356-387.

van Roey, *Nonnus* = A. van Roey, *Nonnus de Nisibe. Traité apologétique. Étude, texte et traduction* (*Bibl. du Muséon*, 21), Louvain, 1948.

Vardan = le vardapet Vardan († 1271), *Histoire universelle*, éd. (Ł. Ališan), *Hawak'umn patmut'ean Vardanay vardapeti lusabaneal*, Venise, 1862. — Extrait (= p. 63, l. 7-p. 86, l. 5 de l'éd. de Venise) en édition critique, avec trad. et commentaire, dans Muyldermans, *Vardan*, p. 41-141.

Vardan, *Géographie* = *Vardan* (XIIIe/XIVe s.), *Géographie*, éd. dans Saint-Martin, *Mémoires*, II, p. 406-453 (avec trad. française).

Vardanian, *Des Joh. Brief* = A. Vardanian, *Des Johannes von Jerusalem Brief an den albanischen Katholikos Abas aus dem Armenischen übersetzt*, dans *Or. Christ.*, n. F., 2 (1912), p. 64-79. — Éd. du texte : Jean de Jérusalem, *Lettre à Abas*.

Vasiliev, *Justin* = A. A. Vasiliev, *Justin the First. An Introduction to the Epoch of Justinian the Great* (*Dumbarton Oaks Stud.*, 1), Cambridge, Mass., 1950.

Vetter, *Arm. Lit.* = Vetter, § 239-250 (p. 215-262, sans titre spécial) de J. Nirschl, *Lehrbuch der Patrologie und Patristik*, III, Mayence, 1885.

Veyssiere, *Christ. d'Arménie* = Maturin Veyssiere <de> la Croze, *Histoire du christianisme d'Éthiopie et d'Arménie*, La Haye, 1739.

Vie de Nersès = *Yałags hayrapetut'ean srboyn Nersisi ew hastateloy zat'oṙ patriargut'ean orpēs ayloc' patriargac'*, dans *Patmut'iwn srboyn Nersisi ew giwt nšxarac'* (*Sop'erk' Haykakank'*, 7), Venise, 1853, p. 5-30.

Vogel, *Schreiber* = Marie Vogel et V. Gardthausen, *Die griechische Schreiber des Mittelalters und der Renaissance* (*Beihefte z. Zentralbl. f. Bibliotheksw.*, 33), Leipzig, 1909.

Voisin, *Apollinarisme* = G. Voisin, *L'apollinarisme* (*Univ. Cath. Lovan.*

Diss. ad gradum doct. in Facult. Theol., I, 52), Louvain et Paris, 1901.

WALTZ, *Anthologie* = P. WALTZ, *Anthologie grecque. Première partie, Anthologie Palatine*, I (livres I-IV) (Coll. Univ. de Fr.), Paris, 1928.

WEBER, *Isaak* = S. WEBER, art. *I(saak) Katholikos v. Grossarmenien*, dans *Kirchliches Handlexikon*, II, Fribourg-en-Br., 1912, col. 192, n° 3.

WEBER, *Kirche* = S. WEBER, *Die katholische Kirche in Armenien. Ihre Begründung und Entwicklung vor der Trennung. Ein Beitrag zur christlichen Kirchen- und Kulturgeschichte*, Fribourg-en-Br., 1903.

WEBER, *Versuche* = S. WEBER, *Ueber die Versuche, den Verfasser der Invektiven gegen die Armenier : Migne, Patrologia graeca 132, S. 1154 ff., zu bestimmen*, dans *Huschardzan. Festschrift aus Anlass des 100 jährigen Bestandes der Mechitharisten-Kongregation in Wien (1811-1911) und des 25. Jahrganges der philologischen Monatschrift « Handes Amsorya » (1887-1911)*, Vienne, 1911, p. 175-180.

WEISSBACH, *Theodosiopolis* = F. H. WEISSBACH, art. *Theodosiopolis*, dans *Real-Encycl. d. cl. Alt.*, B X, 1934, col. 1923-1928.

WESTERINK, *Psellus* = L. G. WESTERINK, *Michael Psellus, De omnifaria doctrina. Critical Text and Introduction*, diss., Nimègue, 1948.

WILLIAMS, *Armenians* = G. W(illiams), art. *Armenians*, dans *A Dict. of Christ. Biography, Literature, Sects and Doctrines*, I, 1877, p. 163-166.

WRIGHT, *Syr. Mss* = W. WRIGHT, *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum*, 3 vol., Londres, 1870, 1871 et 1872.

WURZBACH, *Biogr. Lexikon* = C. VON WURZBACH, *Biographisches Lexikon des Kaiserthums Oesterreich*, V, Vienne, 1859.

Z = éd. de la version géorgienne de la liste des catholicos et des extraits de la *Diegesis*, ŽORDANIA, *K'ronikebi*, p. 336-341.

Zacharias = *Histoire ecclésiastique* dite de Zacharie le rhéteur, éd. E. W. BROOKS, *Historia ecclesiastica Zachariae rhetori vulgo adscripta*, 4 vol. (*Corpus Script. Christ. Or.*, Script. Syri, III, 5 et 6, *textus* et *versio*), Paris, 1919, 1921, et Louvain, 1924 et 1924.

ZARBANALIAN, *Dprut'iwn* = G. Z(arphanalean), *Haykakan hin dprut'ean patmut'iwn (d — žg dar)*, 2e éd., Venise, 1897. — Voir ŁAZIKEAN, *Matenagit.*, I, col. 631-638.

ZILLIACUS, *Lat. Lehnwort* = H. ZILLIACUS, *Das lateinische Lehnwort in der griechischen Hagiographie. Ein Beitrag zur Geschichte der klassizistischen Bestrebungen im X. Jahrhundert*, dans *Byz. Zeitschr.*, 37 (1937), p. 302-344.

ŽORDANIA, *K'ronikebi* = *K'ronikebi da sxva masala sak'art'velos istoriisa, šekrebuli, k'ronologiurad dacqobili, axsnili da gamoc'emuli* T'. ŽORDANIAS *mier, Tiflis*, 1892. — Voir *K'art'uli cigni*, p. 189, n° 1506.

ZORELL, *Lexicon gr.* = F. ZORELL, *Lexicon graecum Novi Testamenti*, 2e éd. (*Cursus Scripturae Sacrae*), Paris, 1931.

TRANSCRIPTIONS

ARMÉNIEN

ա	բ	գ	դ	ե	զ	է	ը	թ	ժ
a	*b*	*g*	*d*	*e*	*z*	*ē*	*ə*	*t'*	*ž*
ի	լ	խ	ծ	կ	հ	ձ	ղ	ճ	մ
i	*l*	*x*	*c*	*k*	*h*	*j*	*ł*	*č*	*m*
յ	ն	շ	ո	ու	չ	պ	ջ	ռ	ս
y	*n*	*š*	*o*	*u*	*č'*	*p*	*ǰ*	*r̄*	*s*
վ	տ	ր	ց	ւ	փ	ք	օ		
v	*t*	*r*	*c'*	*w*	*p'*	*k'*	*ō*		

GÉORGIEN

ა	ბ	გ	დ	ე	ვ	ზ	ჱ	თ	ი
a	*b*	*g*	*d*	*e*	*v*	*z*	*ē*	*t'*	*i*
კ	ლ	მ	ნ	ჲ	ო	პ	ჟ	რ	ს
k	*l*	*m*	*n*	*y*	*o*	*p*	*ž*	*r*	*s*
ტ	ჳ	უ	ფ	ქ	ღ	ყ	შ	ჩ	ც
t	*w*	*u*	*p'*	*k'*	*ḡ*	*q*	*š*	*č'*	*c'*
ძ	წ	ჭ	ხ	ჴ	ჯ	ჰ			
j	*c*	*č*	*x*	*ḫ*	*ǰ*	*h*			

HISTOIRE DU TEXTE

§ 1. LES ÉDITIONS

I. L'ÉDITION PRINCEPS DE COMBEFIS (1648)

La *Narratio de rebus Armeniae* [1] a été publiée pour la première fois en 1648 par le grand helléniste dominicain François Combefis (1605-1679) [2] au tome second de son *Novum Auctarium* [3], intitulé :

Historia haeresis Monothelitarum, sanctaeque in eam sextae synodi actorum, vindiciae. Diversorum item antiqua, ac medii aevi, tum historiae sacrae, tum Dogmatica, Graeca Opuscula. Accedit etc.

La table des matières de ce volume (*Syllabus contentorum hocce miscellanio* (sic) *Tomo historico, ac dogmatico,* 4e fol. non numéroté,

[1] Cette appellation remonte au premier éditeur, le P. Combefis, qui intitule l'ouvrage dans sa table des matières (*Novum Auctarium,* II, 4e fol. non numéroté, verso, 1re col.) *Narratio de rebus Armeniae*; en tête du texte, col. 271-272, l'éditeur n'a mis d'autre titre que la traduction du titre grec : *Narratio a Sancti Gregorii tempore* etc. — Dans la réimpression de Gallandi (voir plus loin), la chronique est comprise avec deux autres pièces sous le titre courant commun de *Philippi Solitarii / Tractatus de rebus Armeniae* (p. 266-276). — Au vol. 132 de la PG, col. 1237-1238, elle porte le titre de *Narratio de rebus Armeniae,* qui est devenu usuel. Nous dirons « *Narratio* » ou « *Diegesis* », sans plus. — Au volume 127 de la même PG, elle est groupée avec d'autres pièces sous le titre *Tractatus de rebus Armeniae* (col. 879-880) (en titre courant : *Liber de rebus Armeniae*).

[2] Sur le P. Fr. Combefis, voir AMAND, *Éd. Basile,* III, p. 129-130 (bibl.).

[3] *Graecolat.* (sic) *Patrum Bibliothecae novum Auctarium. Tomus duplex : alter exegeticus : alter historicus et dogmaticus.* Ce titre général figure seulement en tête du tome I (1er fol.); le tome II ne porte pas ce titre, du moins dans les exemplaires que j'ai pu voir (Bibl. Univ. Louvain, SL C 47; Museum Bollandianum, 1046-I; Bibl. Coll. philos. et theol. S.J. Louvain, 61 D 7); il se présente comme un volume indépendant, intitulé *Historia haeresis Monothelitarum* etc.; de là vient qu'il est cité tantôt comme tome II du *Novum Auctarium,* tantôt comme *Historia haeresis Monothelitarum* sans référence à l'*Auctarium.*

verso, 1re col.) mentionne comme suit la *Narratio* et ses tenants et aboutissants :

Anonymi de Iacobitarum & Chatzitzariorum haeresi. c. 261 [1]. Ex Reg. [2] In Palatinâ apud Posseu. Demetrij Metropolitae Cyziceni.

Narratio de rebus Armeniae à S. Gregorio ad vltimum eorum schisma: vbi successio eorum qui Catholici interim, quos vocant, eis praefuerunt; Regum item Persarum, & Armeniorum. 271. Ex Reg.

Ioannis Archiepiscopi Nicaeni de Natiuitate Domini, ac quandonam festum illud seorsim à festo Epiphaniae coeperit celebrari, ad Zachariam Catholicum maioris Armeniae. c. 297. Ex Reg.

S. Isaac Armeniorum Catholici, Inuectiua prima adversus eorum errores. c. 317.

Eiusdem adversus eosdem, Inuectiua secunda, c. 394. Ambae ex Reg.

Conformément à ces indications du sommaire, nous trouvons dans le corps du volume, à partir de la colonne 261 et sous le titre *Diversorum varii tractatus, qua historici, qua dogmatici,* les pièces suivantes :

1) Col. 261-269 : Περὶ *αἱρέσεως τῶν Ἰακωβιτῶν καὶ τῶν Χατζιτζαρίων.* — Dans la marge intérieure, en face du titre, se lit la mention : « Ex Regio Cod. num. CIƆ IƆ CCC XX » (= 1820) [3], et dans la marge extérieure, l'indication *Auctore Anonymo Regiâ Biblioth. Quis Iacobus, haeresiarcha Eutychianus.* Dans la note qui suit le texte (col. 269-272), le P. Combefis fait cette remarque au sujet de l'auteur de l'opuscule :

> Quem hîc tractatum, ac breuem commentarium de Iacobitarum haeresi ex Regiâ Biblioth. auctore anonymo subiecimus, ipse haud dubiè sit, qui in Palatinâ, Demetrio Metropolitae Cyziceno tribuitur, de quo sic Posseuimus in eius indice : *De Iacobitarum haeresi breuis expositio Demetrij Metropolitani Cyziceni, in quâ & de Chatzitzariis* [4].

1 C'est-à-dire colonne 261 du volume.

2 C'est-à-dire *Ex reg*(io codice) « d'un ms. de la Bibliothèque du Roi ». Le Syllabus de Combefis est reproduit dans la bibliographie dominicaine des PP. Quétif et Échard (*Scriptores O.P.*), II, p. 680 b-681 b, qui écrivent en toutes lettres « Ex regio codice ».

3 Il s'agit de l'actuel Paris. gr. 1315 (fol. 80 v-86 v); ce ms. a porté successivement les cotes Reg. 1820, 1996 et Medic.-Reg. 3437 (renseignements aimablement communiqués par Melle M.-L. Concasty, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale).

4 Le P. Combefis cite ici, sans donner de référence, les *Catalogi M.S. Graecorum, et aliorum etiam codicum* publiés par le P. Antoine Possevin S.J. à la fin du tome II de son ouvrage intitulé *Apparatus sacri ad Scriptores*

2) Col. 271-288. Immédiatement après la note au *De Iacobitarum haeresi*, commence le texte (col. 271-287) et la traduction latine (col. 272-288) de la *Narratio de rebus Armeniae*; aucune indication n'est donnée touchant le ms. dont cette pièce est extraite.

3) Col. 287-292. A la *Narratio* fait suite, sans autre séparation qu'un titre en capitales (Catholici Armeniae Καθολικοὶ τῆς Ἀρμενίας), une liste chronologique des catholicos d'Arménie, suivie d'un bref appendice de 8 lignes intitulé Βασιλεῖς Ἀρμενίων; on a vu que, dans son *Syllabus*, Combefis ne mentionne pas cette pièce à part de la *Narratio*. Aucune indication sur l'origine manuscrite de cette liste.

Col. 291-298, notes à la *Narratio*.

4) Col. 297-310 : *Ioannis archiepiscopi Nicaeni, de Nativitate ad Zachariam* Ἰοάννου (sic) ἀρχιεπισκόπου Νικαίας περὶ τῆς γεννήσεως τοῦ Χριστοῦ, πρὸς Ζαχαρίαν τὸν Καθολικὸν τῆς μεγάλης Ἀρμενίας. L'éditeur ne donne aucune précision sur le ms. où il a pris le texte de ce traité.

Col. 309-316 (numérotée par erreur 319) : *Notae*.

5) Col. 317-393 : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰσαὰκ τοῦ καθολικοῦ τῆς μεγάλης Ἀρμενίας, λόγος στηλιτευτικὸς κατὰ Ἀρμενίων etc., première Invective du « catholicos Isaac » contre les Arméniens (PG, 132, col. 1155-1218).

6) Col. 393-416 : Λόγος στηλιτευτικὸς τοῦ ὁσίου Ἰσαὰκ, περὶ τῶν κακοδόξων Ἀρμενίων καὶ αἱρετικῶν etc., seconde Invective d'Isaac (PG, 132, col. 1217-1238).

L'éditeur ne dit pas dans quel ms. il a trouvé ces deux pièces.

Suivent, col. 415-433, des *Notae* à la première Invective, et col. 433-444, des notes à la seconde.

Le P. Combefis n'avait pas l'habitude d'indiquer avec précision quels manuscrits il utilisait dans ses éditions[1]. Pour la *Narratio*, il signale seulement, dans le *Syllabus* dont on vient de lire un extrait, qu'il en a pris le texte « Ex Reg. », c'est-à-dire à un ms. de la Bibliothèque du Roi. Heureusement, *in casu*, cette indication, malgré son laconisme, suffit pour identifier le ms. en question; la *Narratio*, en effet, ne se lit que dans un seul codex de Paris, l'actuel Paris. gr. 900; le texte imprimé par Combefis correspond d'ailleurs dans tous ses détails (sauf erreurs et omissions) à celui de ce ms.

veteris, & novi Testamenti etc., Cologne, 1608; le ms. auquel Combefis fait allusion est mentionné à la page 90 des *Catalogi* (qui ont une pagination propre), ms. nº CCCLVI, nº 29.

[1] Voir les remarques de Dom Amand, *Éd. Basile*, III, p. 130-134.

L'examen du Paris. gr. 900 montre que l'éditeur du *Novum Auctarium* a emprunté à ce même ms., outre la *Narratio*, notamment les pièces suivantes : 1. la liste des catholicos (col. 287-292) ; — 2. le traité de Jean de Nicée sur la Noël et l'Épiphanie (col. 297-310) ; — 3. les deux Invectives « d'Isaac » contre les Arméniens (« Ambae ex Reg. » dit le *Syllabus* cité plus haut).

Dans le ms., les textes se suivent dans l'ordre suivant, du fol. 144 v jusqu'au fol. 182 r, le dernier du volume : 1. la *Narratio* ; — 2. le traité de Jean de Nicée ; — 3. les deux Invectives « d'Isaac » ; — 4. la liste des catholicos.

Il importe de remarquer dès maintenant que l'édition du P. Combefis a uni indûment, et sans en avertir le lecteur, deux pièces qui sont entièrement indépendantes l'une de l'autre dans le ms., à savoir la *Narratio* et la liste des catholicos.

On notera aussi que la *Narratio* n'a aucun rapport, ni dans le ms., ni dans l'édition, avec les Invectives d'Isaac. Comme on le verra plus loin, les libertés qu'ont prises les éditeurs en reproduisant ces divers textes ont provoqué des confusions qui ont embrouillé incroyablement les problèmes relatifs à l'origine de la *Narratio* et des Invectives ; un simple retour à la source manuscrite élimine plusieurs données fausses qui ont jusqu'ici aiguillé la recherche sur des voies sans issue [1].

II. LA RÉIMPRESSION DE GALLANDI (1781)

Le texte de la *Narratio* fut reproduit en 1781 dans le tome XIV de la *Bibliotheca Patrum* de l'oratorien italien André Gallandi [2]. On trouve dans ce volume, de la page 266 à la page 276, les pièces suivantes, empruntées au *Novum Auctarium* de Combefis : 1. p. 266-268, le Περί *αἱρέσεως τῶν* Ἰακωβιτῶν ; — 2. p. 269-274, la *Narratio*, divisée en XX chapitres, avec, en appendice, — 3. p. 275-276, la liste des catholicos, présentée comme le XXIe chapitre de la *Nar-*

[1] Voir à ce sujet mon article *Écrits antiarméniens*.

[2] *Bibliotheca veterum Patrum*, XIV, Venise, 1781. — La traduction latine de Combefis (sans le texte grec) avait été reproduite déjà en 1677 dans la *Maxima Bibl. veterum Patrum*, XII, Lyon, , p. 814 b-816 b (Narratio a S. Gregorii tempore ad nostram usque aeta), et 816 b-817 b (Catholici Armeniae).

ratio. — Plus loin, p. 409-446, sont reproduites les deux Invectives « d'Isaac ».

Le lecteur qui se reportera à l'édition de Gallandi verra avec surprise que les textes des p. 266-276 y sont imprimés sous le titre courant commun de *Philippi Solitarii* | *Tractatus de rebus Armeniae,* avec, en marge de chaque page, l'indication *Saec. XI. Circa Ann. Chr. 1080*. Personne ne sait pour quelle raison le savant oratorien a attribué ces textes à Philippe le Solitaire; l'éditeur du tome XIV de la *Bibliotheca*[1] a trouvé cette attribution dans les papiers de Gallandi et l'a fidèlement conservée, tout en avouant ignorer sur quels témoignages elle se fonde; il s'en explique ainsi au chapitre XV de ses *Prolegomena* (p. IX) :

Quem sub nomine Philippi Solitarii auctoritatem sequuti GALLANDII nostri, qui eo nomine in suis adversariis opusculum praescripserat edidimus; ἀνονύμως (*sic*) graece & latine extulerat prius Combefisius in novo Auctario (Tom. II. pag. 261). Sed vir eruditus in notis ex. MS. Cod. Palatino Demetrio Cyziceno restituit, & sub eo item nomine habetur in Scorialensi Bibl. teste Possevino (In app. pag. 100) : quibus succenturiatur etiam Cavaeus (Dissert. pag. 170). Unde hauserit Gallandius, scriptum illud ad Philippum Solitarium pertinere, mihi non constat.

On voit ici la *Diegesis* entraînée dans l'orbite de l'opuscule sur l'hérésie jacobite, avec lequel elle n'a d'autre relation qu'un rapport de voisinage purement accidentel dans l'édition de Combefis; elle est attribuée dès lors, et tout à fait gratuitement, soit à Philippe le Solitaire, soit à Démétrius de Cyzique; ces attributions ne peuvent être prises en considération que pour le traité sur les Jacobites; pour la *Narratio,* elles n'ont aucun fondement, ni dans la tradition manuscrite, ni dans le texte lui-même.

III. LES DEUX RÉIMPRESSIONS DE MIGNE (1864)

La *Narratio* a été reproduite deux fois dans la Patrologie Grecque[2], une première fois dans le volume 127 (Paris, 1864, col.

[1] Le XIVe volume de la *Bibliotheca veterum Patrum* fut publié après la mort d'André Gallandi († 12 janvier 1780) par les soins de Jean-Baptiste Gallicioli; voir HURTER, *Nomenclator literarius,* V, col. 699-700; WURZBACH, *Biogr. Lexicon,* V, p. 71-72.

[2] Voir sur cette double reproduction BAUR, *Duplikate in Migne,* nº 33, p. 264-265.

885-900), et de nouveau au volume 132 (Paris, 1864, col. 1237-1253).

Dans ces deux réimpressions, le texte de la chronique est allongé de la liste des catholicos que Combefis, et après lui Gallandi, y ont annexée (vol. 127, col. 900-901; vol. 132, col. 1253-1257).

Au tome 127, l'opuscule sur l'hérésie jacobite, la *Narratio* et la liste des catholicos sont reproduits à la suite du texte latin de la *Dioptra* de Philippe le Solitaire (col. 709-878) ; les trois pièces sont groupées sous le titre commun de *Philippi Solitarii Tractatus de rebus Armeniae* (en titre courant : *Philippi Solitarii* | *Liber de rebus Armeniae*). Cette attribution et ce titre sont repris évidemment à Gallandi; la notice des *Prolegomena* de la *Bibliotheca Patrum* est reproduite aux col. 877-878, et il n'est pas douteux que le texte même de la *Narratio* reproduit directement l'édition de Gallandi; la chronique est divisée, en effet, en XX chapitres, comme dans Gallandi (avec, comme ch. XXI, la liste des catholicos) ; et les fautes d'impression propres à la *Bibliotheca Patrum* se retrouvent dans le texte du vol. 127 de la Patrologie; ainsi :

PG, 127, col. 885 C 7 ὁ Ἰοσὴκ = *Bibl. Patr.*, XIV, p. 269 a 21 (Combefis, col. 272 C 6 Ἰουσὴκ).

PG, 127, col. 886 C 8 *Baristirtac* = *Bibl. Patr.*, XIV, p. 269 b 22-23 (Combefis, col. 271 C 9-10 *Baristertac*).

PG, 127, col. 886 D *Marspane mulier* = *Bibl. Patr.*, XIV, p. 269 b 36-37 (Combefis, col. 271 E 4 *Marspane* : c'est le gr. *μαρσπάνοι* « marzpans », écrit *μαρσπάνη* par le ms. C !).

PG, 127, col. 892 A 2 Ἀσαρὰξ = *Bibl. Patr.*, XIV, p. 271 a 24 (Combefis, col. 277 B 7 Ἀσταρὰξ).

De plus les quelques notes qui se lisent au bas des pages de la *Diegesis* dans le volume 127 de la PG (il s'agit surtout de corrections et de conjectures provenant des marges de l'édition de Combefis) sont identiques à celles qu'a mises Gallandi au bas des pages de son édition.

Au tome 132, la *Narratio* est reproduite après les deux Invectives « d'Isaac » (col. 1155-1237), et elle est attribuée à ce même « Isaac » par le titre courant (*Isaaci Armeniae catholici* | *de rebus Armeniae*), ainsi que par l'*Elenchus auctorum et operum* qui figure en tête du volume, col. 7-8. En guise d'introduction aux deux Invectives, le vol. 132 reproduit la *Notitia* de Gallandi sur

« Isaac » (col. 1153-1154) ; cependant le texte de la *Narratio* (et de la liste des catholicos) a été repris directement à Combefis; on n'y trouve, en effet, ni la division en chapitres, ni les fautes d'impression de Gallandi; de plus, les notes de Combefis (col. 291-298), qui n'ont pas été reproduites dans la *Bibliotheca Patrum,* figurent au bas des pages de la seconde réimpression de Migne.

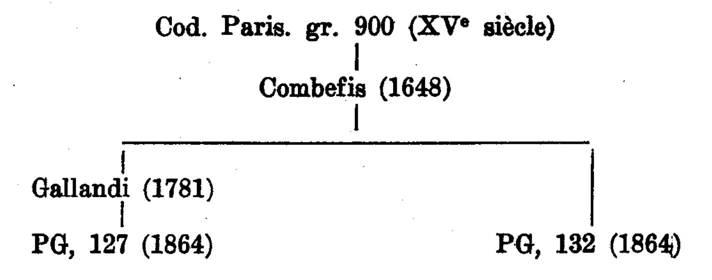
***

En résumé, il n'existe qu'une édition originale de la *Narratio de rebus Armeniae,* c'est l'édition princeps de Combefis, publiée en 1648. Cette édition a emprunté le texte de la chronique au ms. Paris. gr. 900; elle y a joint en appendice une liste des catholicos arméniens qui provient du même ms., mais qui, dans ce ms., n'a aucun rapport extérieur avec la *Narratio;* dans l'édition de Combefis, comme dans le ms., la *Narratio* est anonyme, et aucune indication n'est donnée sur son auteur.

Gallandi a reproduit le texte de Combefis, en l'attribuant à l'auteur d'un opuscule qui précède immédiatement la *Diegesis* dans l'édition princeps, à savoir Philippe le Solitaire ou Démétrius de Cyzique; cette attribution est sans le moindre fondement, la *Narratio* n'ayant aucun rapport avec l'opuscule en question.

Migne a imprimé deux fois la *Diegesis,* une première fois (PG, 127) d'après la *Bibliotheca Patrum,* en l'attribuant à Philippe le Solitaire, comme l'avait fait Gallandi, et une seconde fois (PG, 132) d'après Combefis, en l'attribuant au « catholicos Isaac », soi-disant auteur des deux *Orationes contra Armenos,* ce que personne n'avait fait jusque-là.

L'histoire du texte imprimé de la *Narratio* peut se représenter par le schéma suivant :



§ 2. LES MANUSCRITS GRECS

Ainsi, le texte de toutes les éditions remonte au seul codex Paris. gr. 900. Mais ce ms. n'est pas le seul qui nous ait conservé la *Narratio* : on la trouve aussi dans trois mss du Vatican, le Vat. gr. 1455, l'Ottob. gr. 77 et le Vat. gr. 1101 [1].

PARIS. GR. 900 = C

Le Paris. gr. 900 [2] est un ms. de format presque égal à celui des volumes de la Patrologie Grecque; il est formé de 182 feuillets de papier mesurant 295 × 205 mm.; en tête du volume, ainsi qu'à la fin, ont été ajoutés 3 feuillets de garde en parchemin récent; ces 6 feuillets adventices ne sont pas numérotés. Le texte est disposé en deux colonnes mesurant chacune de 70 à 75 mm. de large et de 230 à 235 mm. de haut; elles comptent chacune de 30 à 33 lignes; la surface écrite de chaque page mesure en moyenne de 230 à 235 mm. de haut et de 165 à 170 mm. de large.

Le ms. est tout entier de la même main; l'écriture est assez grossière et malhabile, riche en abréviations et en signes tachygraphiques; on peut l'attribuer au début du XVe siècle [3]; le papier porte un filigrane peu distinct, mesurant 40 mm. de haut et repré-

1 Plusieurs savants ont eu connaissance d'un des mss du Vatican; Markwart cite « die Vatikanische Handschrift » dans *Caucasica*, 7 (1931), p. 11, note 4; Gelzer mentionne « der viel bessere Vaticanus » dans *Themenverf.*, p. 69, note 1 (voir comm. § 112, l. 277); ni l'un ni l'autre ne donnent la cote du ms. du Vatican qu'ils connaissent; voir mes *Documents*, p. 242, note 2; p. XVIII. Le ms. de Gelzer était très probablement le Vat. gr. 1455, qu'il a utilisé pour son article *Verzeichnisse* (1892); il ne le connaissait pas encore quand il écrivit la préface de son édition de Georges de Chypre (*Georg. Cypr.*, 1890), car il y amende par conjecture (p. LVII, note 1) un texte mutilé du ms. de Paris, conservé intact dans le Vat. 1455 (voir comm. § 93, l. 234).

2 Voir *Catal. cod. ms. Bibl. Regiae*, II, p. 174; OMONT, *Inventaire*, I, p. 170 (description inexacte sur plusieurs points, et incomplète); RUELLE, *Psellus*, p. 232-233; WESTERINK, *Psellus*, p. 7. — Le ms. porte au fol. 1 r-v les anciennes cotes suivantes : *51* (?); *D 29*; *2428*; *no 8*; *no viii quintę decimę* (à savoir *classis*); *DCXLII*; *696*. Il provient de la collection du cardinal Ridolfi; voir RUELLE, *Psellus*, p. 232, note 1.

3 C'est du XVe siècle que datent les deux catalogues cités à la note précédente; Ruelle le date du XIVe (*Psellus*, p. 232).

sentant sans doute une cloche; on ne trouve pas le correspondant exact de ce filigrane dans le répertoire de Briquet; il est comparable à la « cloche de forme se rapprochant de la cylindrique », type courant dans la seconde moitié du XIVe siècle et au XVe [1].

Le Paris. gr. 900 est un recueil où se succèdent sans ordre apparent des textes très divers; on y trouve, du fol. 142 r à la fin du volume, les pièces suivantes :

fol. 142 r a-144 v b : *περὶ τῶν φράγγων καὶ τῶν λοιπὸν λατίνων*; inc. *ὁ πάπας ῥώμης*; opuscule attribué (faussement) à Photius par d'autres mss; éd. HERGENRÖTHER, *Monum. gr. ad Photium*, p. 62-71; voir ci-dessous, le Vat. gr. 1101;

fol. 144 v b-149 v a : la *Narratio*;

fol. 149 v a-152 v b : *Ἰω(άννου) αρχ(ι)επισκόπ(ου) νικαίας πε(ρὶ) τῆσ γεννήσ(εως) τοῦ χ(ρίστο)ῦ· πρὸσ ζαχαρίαν τὸν καθολικὸν· τῆσ μ(ε)γ(ά)λ(ης) ἀρμενίασ*; inc. *Ὁ θεῖοσ ἀπόστολοσ ποτὲ*; BHG 809, texte publié d'après ce ms. par Combefis, *Novum Auctarium*, II, col. 297-310; PG, 96, col. 1436-1449 (d'après Combefis);

fol. 152 v b-173 v b : *Τοῦ ὁσ(ίου) π(ατ)ρ(ὸ)σ ἡμῶν ἰσαὰκ τοῦ καθολικ(οῦ) τῆσ μ(ε)γ(ά)λ(ης) αρμενίασ· λόγοσ στηλ(ι)τευτικὸσ κ(α)τ(ὰ) ἀρμενί(ων)*, etc. : première Invective d'« Isaac » contre les Arméniens, publiée par Combefis (col. 317-393) d'après ce ms.; PG, 132, col. 1155-1218;

fol. 173 v b-180 v a : deuxième Invective d'« Isaac », Combefis, col. 393-416; PG, 132, col. 1217-1237;

fol. 180 v b-182 r a : liste des catholicos arméniens publiée par Combefis à la suite de la *Diegesis* (col. 287-292); PG, 127, col. 900-901; 132, col. 1253-1257;

fol. 182 r a-b : Exégèse du verset 9 du *Ps.* LXXIV, sous le titre *Του αγ(ίου) ἀθανασίου αλεξανδρ(είασ) · ἐκ τῆσ ἑρμηνί(ασ) τοῦ οδ' ψαλμοῦ · περ(ὶ) τοῦ αὐτ(οῦ)*; inc. *ποτήριον ἐν χειρὶ κ(υρίο)υ* (*Ps.* LXXIV, 9) — des. *χαρακτηρίζει τὴν πρὸσ ἡμᾶσ ἕνωσιν*; le texte ne correspond en rien à celui du commentaire de saint Athanase, PG, 27, col. 340-341, n° 9.

VAT. GR. 1455 = A

Le Vat. gr. 1455 [2] est relié aujourd'hui en deux volumes, le premier comprenant les fol. 1-182, et le second les fol. 183-364.

[1] BRIQUET, *Filigranes*, II, p. 247 b; voir spécialement le n° 4053 (en 1426).

[2] Voir sur ce ms. KRASNOSELTSEV, *Svjedjenija*, n° 15, p. 59-61; MERCATI, *Procoro*, p. 83, note 1 (sur la trad. gr. de la messe latine contenue dans ce ms.); DEVREESSE, *Négociations eccl.*, p. 147-148; LAURENT, *Notitia d'Ant.*, p. 70, note 3; voir aussi les ouvrages qui seront cités aux notes suivantes.

C'est un ms. de papier, mesurant 260 × 190 mm. environ, écrit ordinairement à pleine page par des mains très diverses. Le gros du premier volume, à savoir les fol. 25-176, est l'œuvre d'un scribe Jean[1], qui a apposé, au bas du fol. 176 r, la souscription suivante, datée de mars 1299 :

+ *δόξα θ(ε)ῷ τέλους τε κἀρχ(ῆς) αἰτίῳ : +* |
+ *ετελειώθη ἡ παροῦσα βίβλος, διὰ χειρὸς ἐμου ἰω(άννου)* | *τοῦ ἱερακη( )*
μηνὶ μαρτίῳ (ἰνδικτιῶνος) ιβ' ἔτους ϛωζ +

La *Diegesis* se lit dans le Vat. gr. 1455 en tête du premier volume, du fol. 1 r au fol. 7 r. Les 24 premiers feuillets sont dus à plusieurs mains, différentes de celle qui a écrit les fol. 25-176 avec le colophon de 1299; la principale de ces mains, celle qui a transcrit la *Diegesis,* peut être attribuée au XIII[e] siècle; elle écrit la « Schnörkelschrift » caractéristique de cette époque[2]; le papier des 24 premiers feuillets n'est pas différent de celui qui porte le texte daté de 1299; c'est un bombycin très ancien, sans filigrane aucun, aux vergeures et pontuseaux indistincts.

L'ordre des premiers feuillets du ms. a été dérangé, comme l'indiquent une ancienne foliotation grecque et la succession des textes; primitivement les actuels feuillets 9-16, numérotés *β'-θ'*, étaient en tête; l'ordre primitif était donc celui-ci :

<fol. *α'*>	: perdu
fol. *β'-θ'*	: actuels fol. 9-16
fol. *ι'-ιζ'*	: actuels fol. 1-8
fol. *ιη'* etc.	: actuels fol. 17 etc.

Ces feuillets portent les textes suivants :

fol. 9 r-16 v : Lettre du pape Étienne V à l'empereur Basile I; JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta,* I, p. 428, n° 3403; texte dans MANSI, *Concil.,* XVI, col. 420-425;

fol. 1 r-7 r : *Narratio*;

fol. 7 r-8 v et 17 r-22 r : Lettre adressée par Thomas patriarche de

[1] Voir VOGEL, *Schreiber,* p. 172 et note 6.

[2] L'expression est de A. HEISENBERG, dans *Byz. Zeitschr.,* 23 (1914-1919), p. 437. — Cette main est comparable à celles du Barb. gr. 164 (en 1294; reproduction dans FRANCHI, *Specimina,* pl. 41), du Reg. gr. 31 (en 1282; FRANCHI, *Specimina,* pl. 37), du cod. de Jérusalem Stavru 94 (HATCH, *Mss Jerus.,* pl. XLV).

Jérusalem aux Arméniens, écrite en arabe par Théodore Abū Qurra et traduite en grec par Michel le Syncelle; PG, 97, col. 1504-1521 [1].

L'ordre primitif subsistait encore quand fut transcrit, vers la fin du XVI[e] siècle, l'Ottob. gr. 77, qui, on le dira plus loin, est une copie directe du Vat. gr. 1455.

Sur l'origine du ms., on ne sait rien d'absolument certain. On a vu que dans le colophon de 1299 (fol. 176 r) le scribe Jean ajoute à son nom la qualification *τοῦ ἱερακη( )*; le mot est abrégé, et sa restitution n'est pas sûre; la dernière lettre est au dessus du *κ* et paraît bien être un *η* augmenté du trait courbe indiquant l'abréviation; Marie Vogel appelle le scribe *Ἰωάννης ὁ Ἱερακήτης* [*-ίτης* (?)] [2].

Sur la foi de l'épithète *Ἱερακίτης*, le R.P. Vaccari a classé le copiste Jean parmi les scribes italo-grecs [3], *Ἱέραξ* (Gerace) étant le nom d'une ville de Calabre, siège d'un évêché qui fut de rite grec jusqu'en 1480 [4]; mais cette interprétation est inacceptable; les pages écrites par Jean (fol. 25-176) n'ont aucun des caractères paléographiques auxquels se reconnaissent les mss originaires de Grande Grèce, et le reste du ms. contient des éléments d'origine évidemment orientale : ainsi la *Notitia Antiochena* [5] (fol. 243 r-246 v) avec texte arabe au fol. 244 v, et un chapitre de Jean Damascène (*De fide orth.*, III, 13, PG, 94, col. 1033) précédé de sa traduction en arménien et suivi de sa traduction en arabe (fol. 292 r-v) [6].

1 Voir Graf, *Arab. Lit.*, II, p. 8; Van Roey, *Nonnus*, p. 18-19; Peeters, *Tréfonds*, p. 186. — Sur Michel le Syncelle, voir Loenertz, *Panégyrique de S. Denis*, p. 96-97 et Graf, *Arab. Lit.*, II, p. 8, note 1.

2 Vogel, *Schreiber*, p. 172 avec note 8.

3 Vaccari, *Grecia*, p. 311, n° 22.

4 Gérace se trouve sur la mer Ionienne, un peu au nord-est de Reggio; voir Garitte, *Deux mss*, p. 40; Scaduto, *Monachismo*, p. 43-44.

5 Voir Gelzer, *Verzeichnisse*, p. 245-246; Devreesse, *Antioche*, p. 306; Laurent, *Antioche*, p. 255, note 35.

6 C'est sans doute à ces textes que fait allusion Marie Vogel à la note 6 de la p. 172 de ses *Schreiber :* « Der Codex... enthält auch arabische und koptische (?) Fragmente. » — Les feuillets 292 et 293 sont d'un autre papier que les précédents et les suivants, et il semble que leur format primitif ait été différent de celui des autres feuillets; il est impossible de voir comment est faite la reliure; le ms. est un « Sammelband » fait de pièces et morceaux, mais ces pièces et morceaux doivent avoir été réunis à la date ancienne.

M. Pasquali a émis une hypothèse plus plausible sur l'origine du Vat. gr. 1455, qu'il a utilisé pour son édition des Lettres de S. Grégoire de Nysse [1]; le caractère de quelques-unes des pièces contenues dans le ms. lui a paru indiquer que le ms. a été écrit dans un monastère arménien situé dans une île soumise à Gênes ou à Venise, probablement dans l'île de Chypre :

prior liber sive in Armenia seu potius in monasterio monachorum Armeniorum compositus est, ut tales inscriptiones docent; (f. 1) περὶ τῶν γεγονότων ἐν Ἀρμενίᾳ etc.; (f. 7) ἐπιστολὴ πεμφθεῖσα παρὰ τοῦ μακαρίου πάπα Θωμᾶ πατριάρχου Ἱεροσολύμων πρὸς τοὺς κατὰ τὴν Ἀρμενίαν αἱρετίζοντας, (f. 25) τῷ ὑψηλοτάτῳ καθολικῷ πάσης τῆς Ἀρμενικῆς ἐκκλησίας κυρῷ Κωνσταντίνῳ. sed etiam de supplementis coaevis, quae a f. 177 initium capiunt, idem valet. nam fol. 292 versus quosdam Armeniacis litteris exaratos exhibet. singulare est eiusdem folii in pagella postica litteras arabicas legi, in f. 299 fidei professionem latinam. suspiceris librum monasterii Armeniaci in usum scriptum esse, quod fuerit in insula Genuensibus vel Venetis subiecta. peropportune vero accidit ut in fol. 221ᵛ adnotatum sit Constantino Pogonato imperatore, cum Saraceni Cyprum in suam dicionem potestatemque redegissent, Cypri archiepiscopo sedem Cyzicenam adsignatam esse secundum canonem XXIX concilii Trullani (a. 680-681). atque Cypri constat multos Armenios habitasse iam anno 1311, plures eodem migrasse anno 1322 [2].

De plus, une variante propre au Vat. gr. 1455, dans le texte de la seconde Lettre de saint Grégoire de Nysse, semble révéler que le scribe était arménien :

neque qua iste (le scribe) natione fuerit dubium est. cum enim legamus (15, 4) Gregorium, ut ecclesiam Arabicam corrigeret, μέχρι τῶν τόπων γενέσθαι, sive τούτων cum Jaegero adiungimus sive verba sana existimamus, illud quod est τῶν τόπων nullo negotio ad Arabiam referimus; τῶν ἀρμενικῶν addidit K (le Vat. gr. 1455), ut scilicet patriam gloria augeret [3].

Il y a peut-être une confirmation de l'hypothèse de Pasquali dans l'épithète τοῦ ἱερακη (   ) que se donne le scribe Jean dans la souscription reproduite plus haut. Car il a existé dans l'île de Chypre un monastère de la Vierge dit τοῦ Ἱέραξ; ce monastère

[1] Le Vat. gr. 1455 contient (fol. 177 r-179 v) le texte de la seconde lettre de saint Grégoire de Nysse, *De iis qui adeunt Ierosolyma.*

[2] Pasquali, *Greg. Nyss.*, p. XXXIII-XXXIV.

[3] *Ibid.*, p. XXXIV; comp., du même auteur, *Tradizione*, p. 157-159.

est mentionné, à une date assez tardive, il est vrai (en 1565), dans la souscription du cod. Vat. Ottob. gr. 25 (fol. 297 v) [1] :

+ ἔργον χειρῶν τάλανος τοῦ φιλοθέου, | ἱερο(μονά)χου, ἡγουμένου ἁγί(ας) μον(ῆς) τ(ῆς) ὑπερ(α)γ(ί)ας θ(εοτό)κου | τοῦ ἱέραξ τ(ῆς) κύπρου :-

Nous n'avons pu, malheureusement, trouver aucune autre attestation de ce monastère [2].

VAT. OTTOB. GR. 77

L'Ottob. gr. 77 [3] est un petit in-folio de 300 × 205 mm., formé de 196 feuillets de papier [4]. Le texte y est écrit à pleine page, à raison de 29 lignes par page, sur une surface écrite de 215 × 120 mm. en moyenne. L'écriture est de la fin du XVI[e] siècle. Notre *Narratio* se lit dans le ms. du fol. 5 r au fol. 13 r.

[1] Nous reproduisons (partiellement) le texte du colophon d'après la pl. 50 des *Specimina* de FRANCHI et d'après une photographie personnelle; comp. FERON, *Cod. gr. Ottob.*, p. 23-24; BOLLANDISTES, *Cod. gr. Vat.*, p. 251; VOGEL, *Schreiber*, p. 420.

[2] Il ne figure pas sur les listes de COBHAM, *Cyprus*, ni dans l'ouvrage de MENARDOS, *Kypros* (ces deux ouvrages m'ont été aimablement indiqués par le R.P. Fr. Halkin, bollandiste). Le monastère n'est pas mentionné dans l'Histoire de l'Église de Chypre de HACKETT, *Cyprus*, ni dans la grande histoire de Chypre toute récente de Sir George HILL, *Cyprus*. Rien non plus dans le volume d'index des *Dated Greek Minuscule Mss* de LAKE (*Indices* : index VIII : Monasteries, Churches etc., p. 105-114). — Il y a eu à Paphos en Chypre un monastère τῶν Ἱερέων : voir VOGEL, *Schreiber*, p. 232, au mot Κλήμης; BOLLANDISTES, *Cod. gr. Paris.*, p. 228, 344; HALKIN, C. r. *Lake*, p. 290; DARROUZÈS, *Mss de Chypre*, p. 195 a. — Le R.P. Halkin, que je remercie encore de sa grande obligeance, me signale (lettre du 6 septembre 1948) qu'il existe, à l'ouest de Nikos, dans la partie sud-ouest du district de Nicosia, sur le versant nord du mont Troodos, un village appelé Γερακιές par la carte de Chypre de la Grande Encyclopédie grecque; le P. Halkin ajoute que « cet endroit est nommé Γερακές (sans *iota*) dans la liste des souscripteurs de l'Histoire de Chypre (en grec) publiée par l'archimandrite Kyprianos à Venise en 1788 et rééditée à Leucosia en 1902 ». Rien, malheureusement, ne permet d'identifier avec certitude le nom de ce village moderne avec celui du monastère de la Vierge où fut écrit en 1565 l'Ottob. gr. 25.

[3] Voir FERON, *Cod. gr. Ottob.*, p. 48-49.

[4] Le dernier feuillet porte le numéro 198, mais il manque deux feuillets en tête (et non 3, comme dit le catalogue); le premier feuillet conservé est le fol. 3.

Comme l'a reconnu Mgr Devreesse[1], l'Ottob. gr. 77 est une copie du Vat. gr. 1455. La chose est déjà évidente à ne considérer que le texte de la *Narratio;* dans le Vat., le début de presque toutes les lignes de la première page de la *Narratio* est devenu illisible, et le copiste de l'Ottob. laisse un blanc dans son texte à chacun de ces passages.

Nous pourrons donc, pour l'établissement du texte, faire abstraction de l'Ottob. gr. 77, copie récente dont nous possédons le modèle.

VAT. GR. 1101 = B

Le Vat. gr. 1101 compte 310 feuillets de papier, reliés actuellement en deux volumes, dont le premier contient les fol. 1-160, et le second les fol. 161-310.

Le papier du ms. est ancien, sans filigrane discernable, et réglé à la pointe sèche (réglure I 2e de Lake). Les feuillets mesurent 320 × 205 mm. Le texte, qui date vraisemblablement du XIIIe-XIVe siècle, est tout entier de la même main; il est écrit à pleine page, à raison de 37 lignes par page, couvrant une surface écrite de 270 × 140 mm. Un grand nombre de feuillets ont été recouverts d'une pellicule de papier, pas toujours très transparent.

Le ms. est un recueil de miscellanea : extraits de l'*Hodegos* d'Anastase, de la « Panoplie dogmatique » d'Euthyme Zigabenos, d'œuvres de Jean Damascène, etc.

A partir du fol. 231 r, on y trouve les pièces suivantes :

fol. 231 r-237 v : la *Narratio*;

fol. 237 v-247 v : première Invective contre les Arméniens (sans nom d'auteur);

fol. 247 v-269 r : deuxième Invective (également sans nom d'auteur);

fol. 269 r-275 r : Lettre de Thomas de Jérusalem aux Arméniens (voir ci-dessus, p. 11);

fol. 275 r-277 r : opuscule attribué à Photius, contre les Francs et les autres Latins (voir ci-dessus, p. 9).

1 *Négociations eccl.*, p. 148, note 1.

§ 3. DES FRAGMENTS EN VERSION GÉORGIENNE

En appendice à sa précieuse anthologie chronologique (*K'ronikebi*, appendice II, p. 336-341), Žordania a publié d'après trois mss un texte géorgien contenant :

1. une liste des catholicos d'Arménie, depuis saint Grégoire jusqu'à Israël (fin du VIIe siècle), p. 336-339;

2. une brève liste des rois et gouverneurs d'Arménie jusqu'à Smbat Bagratuni (vers 700), p. 339;

3. une section relatant divers épisodes de l'histoire de l'Église arménienne, depuis l'union de 572 jusqu'à celle de 690, p. 339-341.

On montrera plus loin, dans un appendice où ce texte géorgien sera réédité et traduit, que les deux premières parties sont une traduction, faite directement sur le grec, de la liste des catholicos et des gouverneurs d'Arménie conservée dans le Paris. gr. 900, et que la troisième partie est une version parfois abrégée d'extraits de la *Diegesis* grecque; cette troisième partie comprend les fragments suivants :

1. de l'épisode de l'union de 572 (*Diegesis,* § 77-92), les § 77-80, 82-88;
2. de l'union de 591 (*Diegesis,* § 93-108), les § 96-97, 105-108;
3. de la section consacrée à Abraham et à Komitas (*Diegesis,* § 109-118), les § 109-111;
4. de l'union sous Héraclius et ses suites (*Diegesis,* § 119-143), les § 121-125, 137-138, 140-143;
5. de l'union sous Justinien II (*Diegesis,* § 144-150), les § 144-147.

Ces fragments géorgiens reproduisent régulièrement le type de texte représenté par le ms. C, qui diffère considérablement, on va le voir, de celui des mss A et B; toutefois, le modèle grec du géorgien était exempt de plusieurs des mutilations qui déparent le texte du ms. C (voir app.).

§ 4. PRÉHISTOIRE DU TEXTE GREC

Pour présenter au complet les matériaux à utiliser dans l'établissement du texte grec de la *Narratio,* il nous faut anticiper sur les conclusions du commentaire que nous en ferons plus loin, et

faire connaître dès maintenant quelques données essentielles relatives à l'origine du texte grec.

Le commentaire permettra d'établir avec certitude que la *Diegesis* grecque est *traduite de l'arménien*; cette donnée importante nous fournira déjà, à elle seule, un critère qui permettra dans plusieurs cas de choisir entre les variantes des mss grecs.

Ce qui serait tout à fait décisif pour la critique de notre texte, ce serait naturellement la confrontation de nos mss grecs avec *l'original arménien* dont notre *Diegesis* est traduite; malheureusement, cet original arménien est perdu.

Il n'est pas toutefois représenté uniquement pour nous par notre texte grec; il a été utilisé aussi par *deux autres documents*, un arménien et un géorgien, la « Lettre de Photius au catholicos Zacharie » et l'opuscule du catholicos géorgien Arsène sur la séparation de l'Arménie et de l'Ibérie.

La Lettre de Photius, en sa première partie (p. 180, l. 21 — p. 183, l. 2), montre que les Arméniens ont d'abord accepté le concile de Chalcédoine, et qu'ils ne l'ont rejeté que lors du concile de Dvin (p. 180, l. 22 — p. 181, l. 23); elle relate ensuite brièvement comment les Arméniens ont accepté à plusieurs reprises l'union avec l'Église byzantine, sous Justin II (p. 181, l. 23 — p. 182, l. 6), sous Maurice (p. 182, l. 6-14) et sous Héraclius (p. 182, l. 14 — p. 183, l. 2); comme on le verra plus loin, cet exposé historique de la Lettre dépend d'un texte identique, ou semblable, au modèle de notre *Diegesis* (§ 60-76, 77-84, 93-105, 120-143). — Dans une autre partie (p. 188-193), la Lettre fait, beaucoup plus longuement, l'historique des conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse et de Chalcédoine; nous trouverons également des points de contact entre cette partie de la Lettre et notre *Diegesis* (§ 13-27, 34-40, *passim*).

L'opuscule géorgien d'Arsène fournit à la *Diegesis* grecque des passages parallèles beaucoup plus étendus et plus fidèles que ceux de la Lettre de Photius. Il a été publié par Žordania, en appendice à son recueil déjà cité (*K'ronikebi,* p. 313-332, appendice I, p. 303-332), d'après le ms. 202 du Musée ecclésiastique de Tiflis (voir p. 303); l'ouvrage n'a encore été traduit en aucune langue occidentale; aussi n'a-t-il été que très peu remarqué, malgré sa grande importance; Goussen le signala à l'attention en 1906 [1]; Tamarati

[1] GOUSSEN, *Georg. Bibelübers.*, p. 315-316.

en traduisit une page en français dans son *Église géorgienne*[1] : c'est là, à peu près, tout l'écho produit en Occident par la publication du texte géorgien. En 1934, L. Melikset-Bek a donné, dans son recueil arménien de « Sources géorgiennes concernant l'Arménie et les Arméniens »[2], une traduction, en arménien moderne, de l'opuscule d'Arsène; cette traduction (malheureusement abrégée) a une valeur propre, car elle a été faite sur un texte géorgien nouveau, établi par Melikset-Bek à l'aide de 3 mss[3]; elle permet, on le verra, de rectifier ou de compléter en quelques endroits le texte imprimé par Žordania. L'auteur de l'opuscule est Arsène de Sap'ara, catholicos géorgien de la seconde moitié du IX[e] siècle[4]. Voici une brève analyse de l'écrit, où nous soulignons les sections qui se retrouvent dans la *Narratio* :

— introduction; un symbole de foi (Žordania, p. 313, l. 20 - p. 314, l. 9);
— Eutychès et Dioscore contre le concile de Chalcédoine (p. 314, l. 10-20);
— sous Arcadius (!) et Aršak, l'Arménie soumise aux Perses (p. 314, l. 21 - p. 315, l. 6);
— le roi des Perses Peroz force les Arméniens à abandonner la confession des Grecs; le catholicos Nersès décide de choisir la confession des jacobites; alors a lieu le concile de Dvin (!) (p. 315, l. 7 - p. 319, l. 7);
— les Géorgiens reprochent aux Arméniens d'avoir abandonné la foi traditionnelle; Abraham, Moïse de Tsurtav et Kiwrion; *Abraham force*

1 Tamarati, *Église géorg.*, p. 241 (trad. du texte p. 319, l. 8-p. 321, l. 3).

2 *Vrac' albyurnerə*, p. 34-47; avec une introduction, p. 27-34 et des notes, p. 47-70.

3 Voir p. 34; ces mss sont : Musée eccl. de Tiflis, n° 691, XVII[e] s. (le ms. de Žordania?); *ibid.*, n° 735, XVII[e] s.; Société pour la diff. des lettres, Tiflis, n° 3270, XIX[e] s.

4 Žordania attribuait l'écrit à Arsène II (2[de] moitié du X[e] siècle) (*K'ronikebi*, p. 309-311); S. Kakabadze veut le dater du VII[e] siècle (voir la bibliographie dans Melikset-Bek, *Vrac' albyurnerə*, p. 27-28); la date du IX[e] siècle est établie par Melikset-Bek, p. 28-31; voir aussi Djavachišvili, *K'art'. lit.*, p. 67-72; Kekelidze, *K'art'. lit.*, I, p. 134-140. — Sur le catholicos Arsène et son histoire du schisme arméno-géorgien, voir, outre les ouvrages cités aux notes précédentes, Marr, *Kreščenie*, p. 154; Džavakhov, *Ist. cerk. rasryva*, p. 433; Akinian, *Kiwrion*, p. 256-257, 289-291 (d'après une traduction allemande de Goussen); Melikset-Bek, *Sahak*, p. 201; Peradze, *Altgeorg. Lit.*, p. 221; Akinian, *Eliše*, II, p. 761-763. — Sur Sap'ara (Saphara) (non loin d'Akhaltsikhé), voir Peeters, *Hist. monast. géorg.*, p. 162 et note 2 (bibl.).

le clergé de l'Ayrarat à condamner le concile de Chalcédoine (comp. *Diegesis,* § 111) (p. 319, l. 8 - p. 321, l. 3) [1];
— *les catholicos Komitas, Christophe et Ezr* (comp. *Diegesis,* § 116-120) (p. 321, l. 3 - p. 322, l. 11);
— rappel de la vision de saint Grégoire, de celle de saint Sahak, du concile de Dvin (p. 322, l. 12 - p. 323, l. 2);
— la Géorgie séparée religieusement de l'Arménie; le concile de Manazkert (p. 323, l. 3-26);
— *ordination d'un évêque julianiste par la main de Julien mort; le concile de Dvin* (comp. *Diegesis,* § 56-76) (p. 323, l. 27 - p. 325, l. 19);
— ainsi les Arméniens s'écartèrent de la doctrine de saint Grégoire, de Sahak, de Maštoc', malgré les remontrances de Moïse K'ert'ol (p. 325, l. 20-32);
— situation intérieure de l'Arménie, cause de l'insurrection de Vardan Mamikonien (p. 325, l. 33 - p. 326, l. 27) [2];
— *assassinat du marzpan Surēn et union avec l'Église grecque* (comp. *Diegesis,* § 77-84) (p. 326, l. 27 - p. 327, l. 19);
— *union religieuse sous Maurice* (comp. *Diegesis,* § 93-108) (p. 327, l. 20 - p. 329, l. 2);
— *après la mort de Maurice, action antichalcédonienne du catholicos Abraham* (comp. *Diegesis,* § 110-115) (p. 329, l. 3-17 et p. 320, l. 9 - p. 321, l. 3);
— *l'union sous Héraclius et l'opposition de Jean Mayragomec'i* (comp. *Diegesis,* § 121-132, 135, 137-143) (p. 329, l. 20 - p. 332, l. 19).

L'opuscule d'Arsène fournit donc un texte parallèle aux paragraphes suivants de la *Diegesis* : 56-76, 77-84, 93-108, 110-115, 116-120, 121-132, 135, 137-143, soit à 76 paragraphes sur les 150 que compte notre texte grec.

Il nous procure ainsi, avec la Lettre de Photius, un instrument exceptionnellement efficace pour la critique du texte grec; le traité géorgien et la Lettre arménienne nous permettent, en effet, d'atteindre, pour la moitié de la *Diegesis,* le modèle perdu dont cette dernière est la transposition en grec, et de remonter donc plus haut qu'à un état primitif de la tradition grecque (comme ce serait

1 Cette section a été traduite en français par Tamarati, *Église géorg.,* p. 241); partiellement en allemand par Goussen, *Georg. Bibelübers.,* p. 316, et en arménien par Akinian, *Kiwrion,* p. 290-291.

2 Cette section est reproduite partiellement par Akinian, *Elišē,* II, p. 761-762, d'après la traduction arménienne de Melikset-Bek.

le cas si nous disposions d'une version très ancienne du grec), plus haut même qu'à l'archétype de nos mss grecs, au document arménien qui est à l'origine de cet archétype.

Dès lors, en cas de divergences des mss grecs, celle de leurs leçons qui serait attestée par l'opuscule d'Arsène en géorgien ou par la Lettre de Photius en arménien devra, de toute nécessité, être tenue pour authentique, car sa présence à la fois dans la tradition grecque et dans l'une des traditions latérales indépendantes du grec ne peut évidemment s'expliquer que par sa présence dans la source commune de ces diverses traditions et donc aussi dans l'archétype de nos mss grecs.

§ 5. RAPPORTS DES MSS GRECS ENTRE EUX

De la collation des mss, il ressort immédiatement que les Vaticani 1455 et 1101 (A et B) sont très étroitement apparentés entre eux dans leur texte de la *Narratio*; les variantes de l'un à l'autre sont très peu nombreuses et de minime importance; elles consistent en :

— quelques différences dues à l'itacisme
§ 91 A *ὠσιὲ*, B *ὠσηέ*
§ 123 A *σηνῆς*, B *σινῆς*
§ 131 A *ὑμῖν*, B *ἡμῖν*
§ 148 A *οἱ ἀποφυγόντες*, B *εἰ ἀποφυγόντες* ;

— quelques autres variations orthographiques
§ 30 A *ἐζεκὲρτ*, B *ἐζκὲρτ*
§ 45 A *ἐμβρότητον*, B *ἐμβρόντητον*
§ 93 A *μαγκονή*, B *μαγκουνῆ*
§ 105 A *συνομολόγησαν*, B *συνωμολόγησαν*
§ 123 A *μαθοσάλα*, B *μαθουσάλα* ;

— trois numéraux écrits en chiffres par A, en toutes lettres par B
§ 13 A *ρν'*, B *ἑκατὸν πεντήκοντα*
§ 112 A *κ'*, B *εἰκοστῷ*
§ 144 A *ε'*, B *πέμπτῳ* ;

— un numéral écrit en chiffre par B, en toutes lettres par A
§ 38 B *β'*, A *δευτέρῳ* ;

— des omissions dans A par rapport à B
§ 14 A om. *ἐπίσκοπος* (?)

§ 43 A om. πάντας
§ 113 A πολλὰς, B πόλεις πολλὰς
§ 113 A om. δὲ ;

— des omissions dans B par rapport à A
§ 49 A om. καὶ
§ 82 B om. ἡ ;

— quelques divergences morphologiques
§ 48 A διαιρέθησαν, B διηρεθ( )
§ 93 A χοσρόη (acc.), B χοσρόην
§ 139 A ἔσδρα (acc.), B ἔσδραν ;

— quelques variantes de mots
§ 41 A ἡ ἀλεξάνδρεια, B οἱ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ
§ 58 A αὐτῶν, B ἑαυτῶν
§ 59 A χεῖρα, B δεξιὰν ;

— fautes d'inadvertance dans A
§ 94 A τοῦ βὶν, B τοῦ τιβὶν
§ 102 A παρέλθη (pour παρέλθω)
§ 132 A σαρτονῖλος, B σατορνῖλος ;

— faute d'inadvertance dans B
§ 18 B πλόκου, A πρόκλου.

Les différences entre A et B sont rares et peu importantes; les deux textes sont pratiquement identiques. L'étroite parenté des deux mss se manifeste aussi par leur accord sur plusieurs formes évidemment fautives de noms propres :

— § 61 AB νεσαρπῶ (pour Νερσαπώ, arm. *neršapuh*)
— § 68 AB νεσαπὼ (idem)
— § 70 AB ἀπησὼ (pour Ἀπτισὼ, arm. *abdišoy*)
— § 71 AB ἀπησὼ (idem); aux § 62 et 75, A et B écrivent ἀπτησὼ
— § 77 AB σουριέλην (pour Σουριένην, arm. *surēn*)
— § 85 AB ἀρπᾶς (pour ἀπάς, arm. *abas*)
— § 99 AB βατὰν (pour βαρτάν, arm. *vardan*); ce nom est écrit correctement par A et B aux § 77, 80 et 82
— § 104 AB τῶν περσῶν (il faut τῶν Ῥωμαίων, comme dans C).

Les deux mss A et B appartiennent évidemment à la même lignée; il est difficile de dire exactement quel genre de parenté les unit; il n'est pas probable que l'un soit une copie de l'autre;

plus vraisemblablement, ils descendent tous deux d'un même ascendant très proche.

Quant au ms. C (le Paris. gr. 900, qui a fourni le texte des éditions de la *Diegesis*), le type de texte qu'il nous offre diffère considérablement de celui des deux mss A et B.

On relève d'abord dans le ms. C une série d'*omissions* par rapport à A B.

Certaines d'entre elles se sont produites manifestement par haplographie [1] :

§ 31-32 après *ἐπαρρησιάσθη*, C omet les mots *ἐν αὐτοῖς ἡ αὐθάδεια — διεσκεδάσθη*; l'œil du copiste a sauté de la première finale *-άσθη* à la seconde.

§ 86 après *οὐ συγκατέθετο*, C omet *καὶ πρὸς τὸν Βαρτανέσην — συγκατέθετο*; saut évident du même au même.

§ 108-109 après *τελευτῆς*, C omet *Μαυρικίου καίσαρος. Μετὰ δὲ τὴν τούτου τελευτήν*.

§ 117, C écrit que Komitas *λόγους πολλοὺς πεποίηκε τῷ ἰδίῳ ὀνόματι τοῦ ἁγίου Ἰσαάκ*, ce qui est pour le moins anormal; après *ὀνόματι*, C a laissé tomber *ἐπιγράψας, κανόνας τε καὶ τύπους τῷ ὀνόματι*.

§ 147, C omet après *τοῖς Ῥωμαίοις*, les mots *εἶτα τοὺς Ῥωμαίους*, second complément exigé par le premier, *πρῶτον ἑαυτοὺς*, qui précède.

D'autres lacunes de C ne s'expliquent pas par saut du même au même, sans que d'ailleurs le texte omis constitue une unité de sens :

§ 43 après *χώρας*, C omet *ἐξ αὐτῆς τῆς λύμης κατεμείωσαν* (l. 102).

§ 88 après *οὐ κατεδέξαντο*, C omet le texte depuis *ἀκοῦσαι* jusqu'à *τῷ θελήματι αὐτῶν* (l. 219-222).

§ 93 après *ἐν Περσίδι*, C omet *καὶ νικήσας, ἐστερέωσε Χοσρόην ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ* (l. 234-235).

§ 127-128 après *τῷ βασιλεῖ*, C omet *πάντας γὰρ συνεκάλει. Ὑμεῖς δὲ ἐκφαυλίσαντες οὐκ ἤλθετε* (l. 325-326).

[1] Il vaudrait mieux dire « haploscopie », comme le propose M. CAVALLIN (*Briefe des Basilius*, p. XI), l'haplographie n'étant proprement que le fait d'écrire une seule fois un élément qui doit être répété sans intervalle (ex. *ἀμὴν* écrit pour *ἀμὴν ἀμὴν*, ou *μετὰ* pour *μετὰ τὰ*) ; l'« haploscopie » ou « saut du même au même » fait disparaître un élément semblable à un précédent et, en outre, des éléments différents insérés entre les deux semblables.

Ces omissions sont respectivement (si l'on ne tient pas compte d'éventuelles abréviations) de 26, 130, 43 et 47 lettres; comme elles ne s'expliquent pas autrement, elles pourraient provenir du fait que le copiste de C (ou un de ses prédécesseurs) aurait sauté une ou des lignes de son modèle, les chiffres étant approximativement des multiples de 21-23; dans un ms. de dimensions moyennes, écrit en deux colonnes, une ligne peut compter cette quantité de lettres; c'est justement le cas pour C lui-même. Le membre final du § 45 omis par C (*ὡς τετράδα — ἐμβρόντητον*), quoique constituant une unité de sens, a pu tomber pour la même raison, car il compte 65 lettres.

Ces omissions dues à la négligence révèlent un ou des copistes pas très appliqués; elles ont mutilé gravement le texte C, rendu plusieurs passages totalement incompréhensibles et fait disparaître d'importantes données historiques, que nous restituent maintenant les deux autres mss, A et B.

Outre ces lacunes provoquées par l'inattention, on en trouve d'autres, dans C, qui portent sur des passages, parfois considérables, formant un tout et qui doivent être des suppressions (dans C) ou des additions délibérées (dans A B).

§ 5-10; après la fin du § 4 (*ὅτε καὶ ἡ Θεοδοσιούπολις ᾠκοδομήθη*), se lit dans A B une section (§ 5-10), absente de C, où sont rappelées les origines de la ville qui devint Theodosiopolis. On montrera plus loin, dans le commentaire du passage, que tout porte à le croire authentique.

§ 49-55; après *σῶμα*, A et B continuent d'exposer la doctrine de Julien d'Halicarnasse, appuyée par la citation de *Jean*, VI, 50-51 (§ 50-51), puis réfutent cette doctrine en faisant appel à d'autres textes évangéliques (§ 52-54) et à l'infaillibilité de l'Église (§ 55). Ce développement manque entièrement dans C. On verra qu'il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une coupure dans C, et non d'une interpolation dans A B.

§ 91; A et B ont ici une citation d'Osée (x, 9-10) qui ne se lit pas dans C. Comme cette citation porte en grec des traces du texte arménien d'Osée, nous inclinons à la considérer comme partie intégrante du texte authentique de la *Diegesis* (voir le commentaire).

§ 136; ce paragraphe est fait d'une sentence, qui est absente de C.

§ 148-149; dans A B, la *Diegesis* se termine par la citation de 2 *Petri*, II, 20-22, citation qui manque dans C.

Il s'agit vraisemblablement, dans ces deux derniers cas, comme dans

les précédents, de coupures pratiquées par un des scribes responsables du texte C.

Il faut noter encore, parmi les manques du ms. C, l'absence de deux membres de phrase, l'un aux § 75-76 (garanti par un texte parallèle), l'autre (6 mots) au § 80, et l'omission d'un passage plus important (§ 20-21), qui n'est pas clair dans A B.

En plus des omissions graves dont on vient de signaler les principales, le texte C présente, vis-à-vis du texte A B, un très grand nombre de *variantes* de toute espèce : ordre des mots différent, phrases entières construites d'une toute autre manière, emploi de termes différents, addition ou suppression de mots, etc.

Les leçons propres à C sont en général très incorrectes, parfois complètement incompréhensibles. Les *fautes* les plus grossières *d'itacisme et d'orthographe* y fourmillent; quelques exemples entre mille:

§ 11 ὑπὸ των βασιλ(έα); — § 12 ὢν ... ἔρριψεν (pour ὂν); — § 16 ἡ μαρσπάνη (pour οἱ μαρσπάνοι; Combefis, col. 271 E, a traduit *Marspane ... tenuit* comme s'il s'agissait d'une femme, et a corrigé le verbe ἐκράτησαν en ἐκράτησε ! Gallandi, col. 269 D 2-3, a précisé à son tour *Marspane mulier* !); — § 72 ἐκείνης τῆς συγγράμμασιν; etc.

Les *corruptions évidentes* du texte abondent :

Ainsi, § 1 τῆς ἐξελεύσε(ως) τῶν ἐκ τοῦ λάκκου C, pour τῆς ἐκ τοῦ λάκκου A B; — § 24 μήνη C, pour μόνοι A B (Combefis écrit μήνῃ, et propose de lire μήνιδι, col. 273 B); — § 32 τὰ τέκνα om. C; — § 48 ἐλικάρσου C, pour Ἁλικαρνασσοῦ A B; — § 49 τὸ σ(ωτῆ)ρ(ο)σ ... ἠληφέναι C, pour τὸν Σωτῆρα εἰληφέναι; — § 60 τὴν τῶν ἀρμενίων ἐπισκόπων C, pour τοῖς τῶν Ἀρμενίων ἐπισκόποις A B; — § 61 τῶν ἐν σαπῶ ἐπισκόπων C, pour τῷ Ναρσαπὼ ἐπισκόπῳ A B; — § 68 του ἄρσεσι C, pour Νερσέσῃ A B; — § 71 il manque κατὰ dans C devant τῆς συνόδου; — § 72 ἐναντίαν σύνοδον C, pour ἐν τῇ αὐτῇ συνόδῳ A B; — § 101 στρατεύμασι C, pour γραμματεῦσιν A B; — § 116 διὰ χειρὸ(ς) ρῶν (sic) C, pour διὰ χειρὸς Χοσρόου; — § 123 τουσ μη ἅπασι ἤσασι( ) (?!) C, pour τοὺς μὴ ἀπαντήσαντας A B.

On imagine, d'après ces quelques échantillons, le savoir-faire du ou des copistes responsables de C. Le texte qu'ils nous offrent est très différent de celui des mss A B; un grand nombre des variantes qu'il comporte sont d'évidentes corruptions vis-à-vis du type A B; la *Diegesis* a subi dans la tradition C de nombreuses

détériorations qui ont défiguré considérablement l'original et parfois l'ont rendu tout à fait illisible.

Les négligences dont C porte les marques évidentes rendent suspectes même ses leçons acceptables, quand elles diffèrent de celles d'A B, et si nous ne disposions que des données de la tradition grecque, nous ne pourrions, dans l'établissement du texte, qu'accorder en principe la préférence à la branche A B.

Mais la confrontation du texte de nos mss grecs avec les autres témoins de la source perdue de l'archétype grec (la Lettre de Photius et l'opuscule d'Arsène) montre que cette règle ne peut être appliquée qu'avec la plus grande circonspection. En effet, dans les passages du grec qui ont un parallèle dans la Lettre ou dans Arsène, il n'est pas rare de constater que les leçons propres à C sont appuyées par ces témoins latéraux, et par conséquent authentiques; ainsi la finale C du § 24, qui est toute différente de celle d'A B, est garantie par un passage de la Lettre arménienne [1]; l'opuscule géorgien confirme les leçons de C plus souvent que celles d'A B (abstraction faite, naturellement, des omissions accidentelles et des détériorations matérielles qu'à subies le texte C); on le constate surtout dans les § 110-143, où les variantes rédactionnelles deviennent particulièrement nombreuses entre C et A B; dans cette partie de la *Diegesis* surtout, C offre un texte ordinairement plus rugueux que les mss A et B, mais dont beaucoup de détails sont appuyés par le géorgien; il semble que le texte A B, s'il a échappé aux nombreux accidents qui déparent le texte C, ait par contre subi, au moins dans la dernière partie, un léger remaniement stylistique (il arrive d'ailleurs aussi, dans plusieurs cas, que les leçons d'A B soient confirmées par le texte d'Arsène contre celles du ms. C).

On ne peut donc pas dédaigner tout à fait le témoignage de C, comme on serait tenté de le faire après examen des données de la seule tradition grecque. Même considéré uniquement dans ses rapports avec les autres mss grecs, le ms. de Paris est précieux, malgré tous ses défauts, parce qu'il représente un rameau de la tradition très éloigné de la branche A B; l'accord des trois témoins sur une leçon déterminée, ou l'accord de C avec un des mss A et B doit donc être considéré comme probant. C seul a même conservé la

[1] Lettre de Photius, p. 192, l. 20-21; voir comm. § 24.

leçon correcte dans presque tous les cas signalés plus haut de fautes communes à A et à B dans la graphie de noms propres.

Le sort a voulu que ce fût le ms. de Paris (C) qui tombât sous la main du premier éditeur de la *Narratio* : c'est lui, on l'a vu, qui a servi à l'édition de Combefis; c'est uniquement par lui que la *Narratio* a été connue jusqu'à présent. Un texte basé sur cette seule copie fort défigurée ne pouvait être que très défectueux.

Le P. Combefis, qui n'avait déjà que trop tendance à retoucher sans beaucoup de scrupule les textes qu'il publiait[1], a bien été contraint de « corriger » souvent le ms. de Paris pour obtenir un texte lisible, ou du moins cohérent. Le mal, c'est qu'il l'a fait ordinairement sans le dire, et qu'en outre ses corrections ne sont pas toujours heureuses. Ce qui est plus grave, c'est qu'il a lui-même introduit dans le texte C des fautes de lecture qui ne sont pas toutes vénielles; son édition ne peut donc même pas être considérée comme une reproduction fidèle du ms. sur lequel elle se fonde. C'est surtout dans la résolution des abréviations, très nombreuses dans C, que le premier éditeur s'est mépris :

Ainsi, au § 36 et 82 (col. 273 E 5 et 280 B 2), il lit *ἁγίας* pour *ᾶτ*, qui signifie *πρώτης*; — au § 78 (col. 277 E 7), il lit *ἀδέως* pour *ἀπέδρ(α)* et supplée *ἦλθε*; — au § 83 (col. 280 B 8), *Νεστορίου* pour *εὐτυχ(οῦς)*; le P. Combefis propose de substituer ou d'ajouter à *Νεστορίου*, *Εὐτυχοῦς* ! — au § 90 (col. 280 D 6), *πολλάκις συστασίαι* pour *πολλαὶ ακ(α)τ(α)στασίαι*; — au § 93 (col. 280 E 6), *ἀπέλειπεν* pour *ἀπελθ(ὼν)*; — au § 126 (col. 285 A 3) *διὰ* pour *κ(α)τ(ὰ)*; — au § 89 (col. 280 D 3), *Αἴλουροι* pour *οἱ λεγόμ(εν)οι*, etc. etc. Cette dernière méprise est particulièrement malheureuse, car un malheur ne venant jamais seul, la leçon très énigmatique, et pour cause, du texte édité a retenu l'attention d'un illustre orientaliste qui est parvenu à en fournir une interprétation d'une ingéniosité admirable (voir comm. § 89).

Tant y a que c'est un texte bien défiguré de la *Narratio* que les historiens, depuis trois siècles, ont eu à leur disposition. Grâce aux nouveaux mss grecs et aux textes parallèles, arméniens et géorgiens, que nous avons pu mettre en œuvre, ils pourront désormais utiliser de la *Diegesis* grecque un texte critique, lisible et sûr.

[1] Voir Amand, *Éd. Basilè*, III, p. 135-136.

TEXTE

Διήγησις ἀπὸ τῶν ἡμερῶν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου μέχρι τοῦ νῦν, περὶ τῶν ἐν τάξει γενομένων διαδόχων αὐτοῦ ἤγουν τοῦ θρόνου αὐτοῦ καὶ περὶ τῶν βασιλευσάντων ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτῶν ἔν τε Ῥωμαίοις καὶ Πέρσαις· καὶ περὶ τοῦ γινώσκειν τὸ ἕως τίνος ἐκράτησαν τὴν ὀρθὴν πίστιν ἣν παρέλαβον ἀπὸ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ ἀπὸ τῆς συνόδου τῆς ἐν Νικαίᾳ, καὶ ἐν ποίαις ἡμέραις ἐπλανήθησαν καὶ ὑπὸ τίνος, καὶ πῶς ἐπολιτεύσαντο, καὶ τίνα ζητήματα ἐγένοντο περὶ τῆς πίστεως, καὶ πῶς διέμειναν ἐν τῇ πλάνῃ ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης.

1 *Ἐπὶ τοῦ θεοφιλεστάτου καὶ ἁγίου Κωνσταντίνου ἐγένετο ἡ ἁγία σύνοδος ἡ ἐν Νικαίᾳ κατὰ Ἀρείου, τῷ λδʹ ἔτει τοῦ*

A = cod. Vat. gr. 1455, fol. 1 r-7 r.
B = cod. Vat. gr. 1101, fol. 231 r-237 v.
C = cod. Paris. gr. 900, fol. 144 v-149 v.

Tit. In A initium cuiusque lineae primae paginae (fol. 1 r) (usque ad § 11), et praesertim linearum tituli (l. 1-9), [evanidum]. Supra titulum, in A manus posterior (s. XVI?) add. [*διήγησις?*] *τ(ῶν) γινομ(ένων) ἐν ἀρμενίᾳ ἀπὸ τῶν ἡμερῶν τοῦ ἁγ(ίου) γρηγορίου μέχρι τοῦ νῦν* (tres ultimae voces tertia manu, ut videtur). 1 [*διήγησις τῶν*] A | post *Διήγησις*, A B add. *τῶν γεγονότων ἐν Ἀρμενίᾳ* | *τῶν ἡμερῶν* om. C | 2 [*περί τε*] A | 2-3 *περι... γινομέν(ων)... αυτ(οῦ)* C, *περί τε τοῦ θρόνου αὐτῶν ἐξηγουμένη καὶ τῶν μετ' αὐτὸν* A B | 3 post *περὶ τῶν*, C add. *ἐν τάξει γενομ(έ)ν(ων)· κ(αὶ)* | *περὶ* sup. lin. A, forsitan altera manu | *λευ* in *βασιλευσάντων* add. in marg. dext. alt. man. A | *βασι[λευσάντων ἐν]* A | 5 [*τὸ ἕως τίνος*] A | *τὸ* om. C | 6 [*ἀπὸ τῆς*] A | ante *συνόδου*, C add. *αγι(ας)* | 7 ante *ἐν ποίαις*, C add. *τὸ* | ante *πῶς*, C add. *τὸ* | 7-8 *καὶ πῶς ἐπολ.* om. A | 8 [*καὶ τίνα*] A | *τῆς* ante *πίστεως* om. C | 9 ante *πῶς*, C add. *τὸ* | [*ἕως τῆ*]*ς* A | *τῆς ἡμ. ταύτης* A B, *σημ(ερον)* C |

1. 10 [*ἐπὶ*] A | *καὶ ἁγίου* om C | post *Κωνσταντίνου*, C add. *μ(ε)γ(ά)λ(ου) βασιλ(έως)* | 11 *τῶ ἔτη τριακοστῶ τετάρτ(ῳ)* C | [*Νικαίᾳ κατὰ*] A |

Τιριδάτου καὶ τῷ εἰκοστῷ ἔτει τῆς ἐξελεύσεως τῆς ἐκ τοῦ λάκκου τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ ἐν ταῖς ἡμέραις τῆς ἐπισκοπῆς τοῦ ἁγίου Ῥοστακὲς καὶ ἐπὶ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ, ὃς καὶ εἰς τὴν σύνοδον παρεγένετο.

2 Ἔπειτα γέγονεν ἐπίσκοπος ὁ Βορτανές, ὁ Γρηγόριος, ὁ Ἰουσίκ, ὁ Φαρνε<ρ>σὲχ ἀπὸ τῶν Ἀσπράκων τῆς Ἀστισὰτ χώρας, εἶτα ὁ ἅγιος Νορσέσης.

3 Εἶτα οἱ βασιλεῖς τῶν Ἀρμενίων· ὁ Χοσρόης, ὁ Τιράν, <ὁ> Ἀσάκ, † ὁ βαριστήρ, ὁ ταβ †, <ὁ> Ἀσάκ.

4 Ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ διηρέθησαν οἱ Ἀρμένιοι, ὅτε καὶ ἡ Θεοδοσιούπολις ᾠκοδομήθη, **5** ἥτις ἦν ποτε κατὰ τὸ ἀρχαῖον κώμη λεγομένη Καλὴ Ἀρχή. **6** Ὁ γὰρ μέγας ἀπόστολος Βαρθολομαῖος ἀπερχόμενος εἰς Παρθίαν ἐβάπτισεν ἐν τῷ Εὐφράτῃ ποταμῷ τὸν ἀνεψιὸν τοῦ βασιλέως Περσῶν καὶ σὺν αὐτῷ χιλιάδας τρεῖς, **7** καὶ κτίζει αὐτόθι ἐκκλησίαν ἐπ' ὀνόματι τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου· **8** καὶ χωρίου γενομένου ἐν τῷ τόπῳ, ἐκάλεσεν αὐτὸ Καλὴν Ἀρχήν. **9** Ταύτην καὶ τὸ ἐν αὐτῇ ὕδωρ ὁ μέγας Θεοδόσιος θεασάμενος καὶ ἡσθεὶς κτίζει περίφημον πόλιν καὶ μετωνόμασεν αὐτὴν Θεοδοσιούπολιν. **10** Ὧ καὶ ὑπετάγη ὁ Ἀσὰκ ὁ ἄναξ τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας· **11** ὁ δὲ

12 τηριδάτου A B C | 12-13 τῆς ἐξελεύσεως... Γρηγορίου A B, τοῦ αγ(ίου) γρηγ(ορίου). τῆς ἐξελεύσε(ως) τῶν ἐκ του λάκκου C | 12 [τῆς ἐκ] A | 13 [τ]οῦ ante ἁγίου A | 14 ῥωστακές A B C | 15 παρε[γέ]νετο A |

2. 16 γέγονεν ἐπίσκοπος om. C | βαρτανὲσ C | 17 ἰουσὴκ A B C | φαρνεσὲχ A B, φαρνεσὲκ C | τ(ῶν) ἀσπράκ(ων) C, om. A B | 18 ἅγιος A B, ὅσιο(ς) C |

3. 19-20 ὁ τηρανασὰκ· ὁ βαριστήρ· ὁ ταβασάκ A B, ὁ τηρανασὰκ· ὁ βαριστηρτὰκ· ασὰκ C |

4. 21 ante αὐτοῦ, A B add, οὖν | 22 θεοδωσιόπολ(ις) C | post ᾠκοδομήθη, C add, ὑπο τοῦ μ(ε)γ(α)λ(ου) θεόδωσίου τοῦ βασιλ(έως)

5-9. 22 ἥτις ἦν ποτε — 30 Θεοδοσιούπολιν om. C |

10. 30-31 ὃν καὶ ὑπετάγη sic C | 31 ἀσὰκ A B C |

Χοσρόης ὁ βασιλεὺς Ἀρμενίων ἦν ὑπὸ τὸν βασιλέα Περσῶν Σαπὼ ἐν τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ βασιλεύων· **12** *ὃν μετὰ χρόνους τέσσαρας ἔρριψεν ὁ αὐτὸς Σαπὼ ἐκ τῆς βασιλείας αὐτοῦ.*

13 *Ἐν δὲ τοῖς χρόνοις τοῦ μεγάλου Θεοδοσίου ἐγένετο ἡ ἁγία σύνοδος ἐν Κωνσταντινουπόλει τῶν ρν´ ἁγίων πατέρων κατὰ Μακεδονίου τοῦ πνευματομάχου, καὶ ἀνεθεμάτισαν αὐτόν.* **14** *Ἐν δὲ τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ ἦν ὁ ἅγιος Νορσέσης ἐπίσκοπος ἐν τοῖς αὐτοῖς χρόνοις.* **15** *Ἡ οὖν ὁμολογία τῆς πίστεως μία ἦν καὶ ἡ αὐτή, ἣν παρέλαβον ἐκ τῶν ἁγίων πατέρων, ἐπὶ τοῦ βασιλέως Βραμσαπὼ καὶ ἐπὶ τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ Ἀρταχέζῃ.* **16** *Καὶ μετ᾽ αὐτοὺς ἐκράτησαν τῶν Ἀρμενίων οἱ μαρσπάνοι.*

17 *Καὶ τῷ ἔτει τῷ πεντεκαιδεκάτῳ τοῦ μικροῦ Θεοδοσίου τοῦ βασιλέως ἐγένετο ἡ τρίτη σύνοδος τῶν διακοσίων πατέρων οἳ ἀνεθεμάτισαν Νεστόριον.* **18** *Καὶ μετὰ ταύτην τὴν σύνοδον ἡρμόσθη τὸ «Ἅγιος ὁ Θεός» παρὰ τοῦ μακαρίου Πρόκλου ἀρχιεπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως ὑπὲρ τοῦ εὑρεῖν ἔλεος παρὰ Κυρίου Θεοῦ διὰ τὴν ἐπελθοῦσαν συμφορὰν τοῦ σεισμοῦ·*

11. 32 *χοσρώης* C | *ὁ βασ. Ἀρμ.* om. C | ante *Περσῶν*, C add. *τῶν* | 33 [*τῇ Ἀρμενίων*] A | *βασιλεύων* A B, *βασιλεὺσ* C |

12. 33-34 *χρόνους δ´* C | 34 *τ*[*ῆς βασιλείας*] A | *ἐκ τῆς βασιλείας αὐτοῦ* om. C |

13. 35 *δὲ* om. C | 36 [*ἐν κων*]*σταντϊνουπόλει* A | *τῶν ρν´* A C, *τῶν ἑκατὸν πεντηκοντα* B |

14. 38 *τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ* A B, *τη αρμ(ε)νία* C | *ἦν* post *Νορσέσης* C | Νο[*ρσέσης*] A | *ἐπίσκοπος* om. C; dubium est an post *Νορσέσης* vocem *ἐπίσκοπος* scripserit A |

15. 40 *ἡ* ante *αὐτή* om. C | *παρέλα*[*βον ἐκ τῶν ἁγίων πατέρων ἐπὶ*] A; in marg. sin., ante *τοῦ βασιλέως*, manus posterior supplevit *π(ατέ)ρων ἐπὶ* A | *ἀρταχέτζη* C, *ἀρταχεζῆ* A B |

16. 42 *με*[*τ´ αὐτοὺς*] A, *μεταυτ(ῶν)* C | *ἡ μαρσπάνη* C |.

17. 43 *Καὶ* om. C | *τῶ ιε´ ἔτη* C | *πεντεκαιδεκ*[*άτω*] A | 44 *των σ´ π(ατέ)ρων* C | *διακοσί*[*ων πατέρων*] A | *οἵτινες* C | 45 *τ(ων) νεστόριον* C |

18. 46 *πλόκου* B (sic, pro *Πρόκλου*) | 47 *ἀρχιεπισκόπου* A B, *τοῦ ἐπισκόπου* C | 48 *κ(υρίο)υ τοῦ θ(εο)ῦ* C |

19 καὶ ἐκ τότε παρέλαβεν ἡ καθολικὴ Ἐκκλησία τὸν τρισάγιον ὕμνον κατὰ τὴν δοξολογίαν τῶν σεραφίμ, ὡς καὶ παρὰ τοῦ προφήτου Ἠσαΐου μεμαθήκαμεν. **20** Πρὸ δὲ τοῦ ἐν ἁγίοις Πρόκλου διελαλεῖτο ἡ φιλονεικία ὑπὲρ τοῦ Τρισαγίου ἡ προσθήκη τοῦ «Ὁ σταυρωθείς»· **21** ὁ δὲ Σαβέλλιος, παλαιὸς ὢν καὶ μονοφυσίτης, καὶ ἄλλοι πολλοὶ τῆς αὐτῆς αἱρέσεως, δυσχυριζόμενοι εἰς τὸ «Ὁ σταυρωθείς», ἀναθέματι καὶ ἀφορισμῷ ὑπέπεσον.

22 Ἐν δὲ τοῖς χρόνοις τοῦ αὐτοῦ Θεοδοσίου ὁ μακάριος Φλαβιανὸς ἐν τῷ παλατίῳ τῆς βασιλίδος πόλεως καθαίρεσιν ποιήσας τοῦ μυσαροῦ Εὐτυχέος ἀναθέματι αὐτὸν ὑπέβαλε. **23** Προσῆλθε δὲ ὁ αὐτὸς Εὐτυχὴς καὶ ἐδεήθη τοῦ Διοσκόρου καὶ αὐτὸς ᾐτήσατο τὸν βασιλέα ἵνα ποιήσῃ ἄλλην σύνοδον ἐν Ἐφέσῳ τοῦ κατακρῖναι τὸν ὅσιον Φλαβιανόν, τὸν δὲ ἀνόσιον Εὐτυχέα δικαιῶσαι. **24** Ὁ γοῦν Διόσκορος καὶ Εὐτυχὴς μόνοι κατελείφθησαν δίκην κόρακος ἐν δρυμῷ, ὥσπερ νυκτικόραξ ἐν οἰκοπέδῳ. **25** Γνοὺς δὲ ὁ μακάριος Λέων πάπας Ῥώμης τὴν σύγχυσιν τῆς Ἐκκλησίας σφόδρα κατεμέμψατο τοῦ βασιλέως

19. 51 *Is.*, VI, 3.
24. 64-65 Cf. *Ps.* CI, 7.

19. 49 *απο τοτ(ε)* C | 49-50 *τὸν ὕμν(ον) τον τρισάγιον* C | 50 *ὡσ* A B, *ἣν* C |
20-21. 51 *πρὸ δὲ τοῦ* — 56 *ὑπέπεσον* om. C |
20. 52-53 *ἡ φιλονεικία ὑπὲρ τοῦ τρισαγίου ἡ προσθήκη* sic A B |
22. 58-59 *καθαίρεσιν* — *ὑπέβαλε* A B, *τὸν μϋσαρ(ὸν) ἐυτυχέα καθαίρεσιν ποιήσ(ας) καταυτ(οῦ)· ἀνεθεμάτισεν αὐτ(ὸν)·* C |
23. 60 *εὐτ[υχὴς]* A | 60-61 *Προσῆλθε* — *ᾐτήσατο* A B, *πρ(οσ)ελθὼν τίνυν ὁ αὐτ(ὸς) τῶ διοσκόρω· ὥσταυ αἰτήσαι* C | 61 *ποιη[σῃ]* A | 62 *τοῦ κατακρῖναι* A B, *καὶ κ(α)τ(α)κρίν(ῃ)* C | *ἀνό[σιον]* A, *ἀνόσιον* om. C | 63 *δικαιῶσει* C |
24. 63 *γοῦν* A B, *δὲ* C | *μόνοι* A B, *μήνη* C | 64 *κατελείφ[θησαν]* A | 64-65 *δίκην* — *οἰκοπέδῳ* C, *σὺν τῶ π(ατ)ρὶ αὐτῶν τῶ σατανᾶ* A B |
25. 65 *λεόντι(ος) ταυτ(α) ὁ πάπ(ας) ῥώμ(ης) καὶ τὴν* C | 66 *κατεμέμψατο· καὶ τοῦ θεοδωσίου* C |

Θεοδοσίου· **26** αἰτησαμένου δὲ καθολικὴν σύνοδον γενέσθαι, καὶ τοῦ βασιλέως τελευτήσαντος, παρεσιωπήθη καὶ ἡ βουλή. **27** Διαδεξάμενος δὲ τὴν βασιλείαν Μαρκιανὸς εἰς πέρας ἤγαγε τὴν βουλήν.

28 Καὶ μετὰ ἔτη ἓξ τῆς τελευτῆς τοῦ ἁγίου Ἰσαὰκ ἐγένετο σύνοδος εἰς τὸ Σαπιβάν. **29** Τοῦ οὖν μακαρίου καὶ ἁγίου Ἰσαὰκ τελευτήσαντος τοῦ χρόνου τῆς ζωῆς αὐτοῦ τῷ ρι´ ἔτει, μετέστη πρὸς Κύριον· διαδέχεται τὸν θρόνον τῆς ἐπισκοπῆς τῇ τούτου προστάξει Ἰωσήφ· **30** οὗ τῷ δωδεκάτῳ ἔτει ἐζητήθη ἡ πυρσολατρεία παρὰ τοῦ Ἐζκὲρτ εἰς τὴν τῶν Ἀρμενίων χώραν. **31** Τῷ δὲ λζ´ ἔτει τοῦ μικροῦ Θεοδοσίου τοῦ καίσαρος ἠλαττώθησαν οἱ ἐπίσκοποι τῆς Ἀρμενίας, καὶ ἐπαρρησιάσθη ἐν αὐτοῖς ἡ αὐθάδεια, καὶ οἱ πρῶτοι αὐτῶν ἐχειροτόνουν ἐπισκόπους. **32** Διεσκεδάσθη δὲ καὶ διεσπάρη τὰ τέκνα τῆς καθολικῆς Ἐκκλησίας τῇ προστάξει τοῦ Περσῶν βασιλέως. **33** Ἡ δὲ ἀρχὴ τῆς αὐθαδείας ταύτης ἀπὸ τῆς τοῦ Σουρμὰκ ἐξουσίας ἤρξατο μάλιστα ἐν τοῖς ἐπισκόποις τῆς αὐτοῦ χώρας· ἀνίατος δὲ ἔμεινεν ἕως τοῦ νῦν.

26. 67-68 *αἰτήσασ παρα του βασιλ(έως) καθολικ(ὴν) σύνοδ(ον) γενέσθ(αι) · ἐν ῶ χρόνω ὁ βασιλεὺσ ἐτελεύτησ(εν) · καὶ ἡ βουλ(ῇ) παρεσιωπήθη* C | 27. 69 ante *Μαρκιανὸς*, C add. *ὁ* | 69-70 *τήν βουλὴν εἰσ πέρασ ἤγαγεν* C | 28-29. 71-74 *τοῦ οὖν μακαρίου Ἰσαὰκ περὶ τὰ ἑκατὸν δέκα ἔτη ἐληλακότος καὶ μεταστάντος πρὸς Κύριον, μετὰ ἓξ ἔτη τῆς τελευτῆς αὐτοῦ ἐγένετο σύνοδος εἰς τὸ Σαπιβάν· διαδέχεται* etc. A B | 29. 74 *διαδέχεται δὲ* A B | 75 *ὁ ἰωσὴφ* C | 30. 75 *τω ιβ´ ἔτει* C | 76 *ἐζκὲρτ* B, *ἐζεκὲρτ* A, *ἐζηηκέρτ* C | *εις τ(ὴν) ἀρμενίαν* C | 31. 77 *δὲ* om. C | 78 *καὶ* om. C | 31-32. 79-80 *ἐν αὐτοῖς* — *Διεσκεδάσθη* om. C (propter haplographiam) | 32. 80 *τὰ τέκνα* om. C | 81 *τ(ῶν) περσων* C | 33. 82 *ταύτης* A B, *αυτ(ῆς)* C | *σορμὰκ* C | 83 *ἤρξατο* A B, *ἔλαβε τὴν αρχ(ὴν) τοῦ κακοῦ* C | *μάλιστα* — *χώρας* A B, *μάλλιστα καὶ τοῖσ ἐπισκόπ(οις) τοῖσ αυτ(ῶν)* C | 84 *δὲ ἔμεινεν* A B, *διέμεινεν* C | *τοῦ νῦν* A B, *τ(ῆς) σημ(ερον)* C |

34 Ἀπὸ τῆς παρουσίας τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἕως ἔτους ἑβδόμου Κωνσταντίνου τοῦ μεγάλου βασιλέως τοῦ ἐπὶ τῆς ἐν Νικαίᾳ συνόδου, ἔτη τιε΄. **35** Καὶ ἀπὸ τῆς ἐν Νικαίᾳ συνόδου ἕως τῆς γενομένης ἐν τῷ ε΄ ἔτει τοῦ μεγάλου Θεοδοσίου ἐν Κωνσταντινουπόλει, ἔτη ογ΄. **36** Καὶ ἀπὸ ταύτης ἕως τῆς ἐν Ἐφέσῳ πρώτης συνόδου τῆς γενομένης ἐν ἡμέραις Θεοδοσίου τοῦ μικροῦ ἐν τῷ ιε΄ αὐτοῦ ἔτει, ἔτη μζ΄. **37** Ἀπ΄ ἐκείνης δὲ ἕως τῆς συνόδου τοῦ Διοσκόρου τῆς ἐν Ἐφέσῳ ἐν ταῖς ἡμέραις τοῦ αὐτοῦ βασιλέως, ἔτη κβ΄. **38** Ἀπὸ δὲ ταύτης ἕως τῆς ἁγίας συνόδου τῆς ἐν Χαλκηδόνι, ἥτις ἐγένετο ἐν τῷ δευτέρῳ ἔτει τῆς βασιλείας Μαρκιανοῦ, ἔτη ε΄. **39** Ἀφ΄ ἧς ἕως τῆς βασιλείας Ἀναστασίου καίσαρος, ἔτη μ΄ καὶ ἐπέκεινα.

40 Τότε πολλὴ ταραχὴ ἐγένετο τῷ Διοσκόρῳ καὶ Εὐτυχεῖ τοῖς μονοφυσίταις· **41** ἐθλίβετο δὲ Σεβηριανὸς ὁ ἐν Ἀντιοχείᾳ καὶ ἡ Ἀλεξάνδρεια καὶ ἡ ἁγία πόλις **42** διότι τῷ αὐτῷ πάθει τινὲς τῶν ἐν τῷ παλατίῳ κατεχόμενοι ἐξέκλιναν τὸν βασιλέα, τὴν δὲ γῆν πᾶσαν ταραχῆς ἔπλησαν. **43** Τὴν γὰρ Μεσοποτα-

34. 86 ἔτουσ ζ΄ C | τοῦ μεγάλου βασιλέως om. C | 87 τῶ ἐπὶ sic C |
35. 87-88 τῆσ συνόδ(ου) τῆσ ἐν νικαία C | 88-89 ἕ(ως) τῆσ κωνσταντ(ι)ν(ου)πόλ(εως) τῆσ συνόδ(ου)· τῶ ε΄ ἔτη τοῦ μ(ε)γ(ά)λ(ου) θεοδωσίου· ευδομηκ(ον)τ(α) γ΄ : C |
36. 89 post ταύτης, C add. τῆσ συνόδ(ου) | 90 ἐν ταῖσ ἡμέραισ C | 91 αὐτοῦ om. C | ἔτη μζ΄ A B, τεσαρα(κο)ντ(α) ἔτη εἰσὶν C |
37. 91 post δὲ, C add. τῆσ συνόδ(ου) | 91-92 ἕ(ως) τῆσ συνόδ(ου) τῆς ἐνεφέσω τ(οῦ) διοσκόρου C |
38. 93 δὲ ἐκείνησ C | 94 ἐν τῶ β΄ ἔτει B | 95 post Μαρκιανοῦ, C add. τοῦ βασιλ(έως) |
39. 95 Ἀφ΄ ἧς A B, Ἀπο δὲ τῆσ συνόδ(ου) ταύτ(ης) C | 96 μ΄ ante ἔτη C |
40. 97 καὶ τῶ ευτυχεῖ C |
41. 98 ἐθλίβοντ(ο) C | 99 καὶ οἱ ἐν ἀλεξανδρ(είᾳ) B, καὶ ἀλεξανδρ( ) C |
42. 100 τῶν post τινὲς om. C | 101 πᾶσαν om. C | ἐνέπλησαν C |
43. 101 γὰρ om. C |

μίαν καὶ ἄλλας τινὰς χώρας ἐξ αὐτῆς τῆς λύμης κατεμείωσαν ὅτι ἐξεβιάζοντο πάντας ἀναθεματίζειν τὴν ἐν Χαλκηδόνι ἁγίαν καὶ οἰκουμενικὴν σύνοδον καὶ ὁμολογεῖν ἐπὶ Χριστοῦ μίαν φύσιν τῆς θεότητος καὶ τῆς ἀνθρωπότητος κατὰ Διόσκορον καὶ Εὐτυχέα· **44** οὕτως καὶ εἰς τὸ «Ἅγιος ὁ Θεός» τὸ «Ὁ σταυρωθείς» προσφωνεῖν προσέταξαν, **45** ὅπερ πρὸ βραχέος τῶν χρόνων ἐκείνων Πέτρος ὁ Ἀντιοχεὺς ὁ κναφεὺς προσθεὶς ἀνεθεματίσθη παρὰ τῶν τότε τυχόντων ἁγίων πατέρων ὡς τετράδα λέγων τὴν ἁγίαν Τριάδα ὁ θεοστυγὴς κατὰ Νεστόριον τὸν ἐμβρόντητον. **46** Ὅσοι γοῦν τῇ ὀρθῇ πίστει ἐνέμειναν μὴ ἀκούσαντες τοῦ βασιλέως Ἀναστασίου πάντας ἐξώρισε καὶ κατεδίκασε πικρῷ θανάτῳ ὁ ἀναίσθητος.

47 Ἐν ταύταις ταῖς ἡμέραις Τιμόθεός τις ἐπίσκοπος λόγους πόλλους ἐνομοθέτησεν ἀφ' ἑαυτοῦ κατὰ τῶν λεγόντων δύο φύσεις περὶ τὸν ἕνα Χριστόν, καὶ ὀνειδισμοὺς κατὰ τῆς ἐν Χαλκηδόνι συνόδου ὁ κατάρατος.

48 Μετὰ ταῦτα Ἰουλιανός τις τῆς Ἁλικαρνασσοῦ ἐπίσκοπος

102 *τινὰς* om. C | *ἐξ αὐτῆς — κατεμείωσαν* om. C | 103 *πάντας* om. A | 104 *καὶ οἰκουμενικὴν* A supra lin. prima manu | 103-104 *τὴν ἁγίαν καὶ οἰκουμενικὴν σύνοδ(ον) τὴν ἐν χαλκήδονι* C | 104-105 *ἐπὶ — φύσιν* A B, *μίαν φύσ(ιν) χ(ριστο)υ* C | 105 *τῆς* ante *ἀνθρ.* om. C | *Διόσκορον καὶ* om. C | 106 post Εὐτυχέα, C add. *καὶ τῇ αθανάτω φύσει αὐτ(ὸν) πεπονθέναι* |

44. 106 post Θεός, C add. *εις τ(ὸν) ὕμνον τῆσ αγί(ας) τριάδ(ος)* | 107 *προφωνεῖν* C | *προσέταξαν* om. C |

45. 109 *παρα τ(ῶν) αγί(ων) π(ατέ)ρων· τὸν τότ(ε) τυχόντ(ων)* C | 109-111 *ὡς τετράδα — ἐμβρόντητον* om. C | 111 *ἐμβρότητον* A |

46. 111 *γοῦν* A B, *δὲ* C | *ἀνέμειναν* C | 112 Ἀναστασίου A B, *προστάγμ(α)τ(ος)* C | *ἐξώρισε* A supra lin. prima manu | 112-113 *ἐξώρισε καὶ κατεδίκασε* A B, *ἐξορισθη(ναι) κατεδίκασεν* C | 113 *πικρῷ θαν. ὁ ἀναισθ.* om. C |

47. 114 *ἐναυταῖσ* C | *τιμόθε(ος) ὁ ἐπίσκοπ(ος)* C | 114-115 *πολλ(οὺς) λόγουσ* C | 115 *λεγόντ(ων)* C, *ὁμολογούντων* A B | 116 post Χριστὸν, C add. *ὁμολ(ο)γούντ(ων)* | 117 *ὁ κατάρατος* om. C |

48. 118 *ἰουλιαν(ὸς) ὁ ἐπίσκοπ(ος) τῆς ἐλικάρσου* C |

καὶ Ἰάκωβος ὁ Πιτνάνου διηρέθησαν ἀπ᾽ ἀλλήλων ἐν ἡμέραις Ἰουστίνου τοῦ βασιλέως, καὶ Περσῶν Καβατᾶ. **49** *Οὗτος ὁ Ἰουλιανὸς εἶπεν ὅτι ὁ Σωτὴρ ἄφθαρτον σῶμα ἐξ οὐρανοῦ εἴληφε καὶ συνεκολλήθη τῇ ἁγίᾳ Μαρίᾳ ἐκτὸς τῆς κοιλίας αὐτῆς, οὐχὶ δὲ καὶ ἐν τῇ μήτρᾳ αὐτῆς καθὼς καὶ αἱ γυναῖκες πᾶσαι·* **50** *καὶ γὰρ ὁ εὐαγγελιστὴς εἴρηκεν· «Οὗτός ἐστιν ὁ ἄρτος ὁ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβαίνων ἵνα τις ἐξ αὐτοῦ φάγῃ καὶ μὴ ἀποθάνῃ»,* **51** *καὶ πάλιν· «Ἐγώ εἰμι ὁ ἄρτος ὁ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταβάς· ἐάν τις φάγῃ ἐκ τούτου τοῦ ἄρτου, ζήσεται εἰς τὸν αἰῶνα· καὶ ὁ ἄρτος δὲ ὃν ἐγὼ δώσω ἡ σάρξ μού ἐστιν, ἣν ἐγὼ δώσω ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου ζωῆς».* **52** *Ταῦτ᾽ ἔλεγεν ὁ ἀσύνετος, μὴ εἰδὼς τὴν δύναμιν τοῦ λόγου τὴν λέγουσαν· «Καὶ ὁ λόγος σὰρξ ἐγένετο καὶ ἐσκήνωσεν ἐν ἡμῖν»,* **53** *καὶ ὅτι «Ἔτεκε τὸν υἱὸν αὐτῆς τὸν πρωτότοκον καὶ ἐσπαργάνωσεν αὐτὸν καὶ ἀνέθηκεν αὐτὸν ἐν τῇ φάτνῃ»,* **54** *καὶ ὅτι «Τὸ σῶμα τὸ ἄφθαρτον ὀστέα καὶ σάρκα οὐκ ἔχει».* **55** *Οὐκ οἴδασι γὰρ ὅτι κατὰ πᾶσαν ἀκρίβειαν ἡ τοῦ Θεοῦ ἐκκλησία πορεύεται καὶ δι᾽ αὐτοῦ ὁδηγεῖται καὶ*

50. 124-125 *Joh.*, VI, 50.
51. 126-129 *Joh.*, VI, 51.
52. 130-131 *Joh.*, I, 14.
53. 131-133 *Luc.*, II, 7.
54. 133-134 *Luc.*, XXIV, 39.

119 *πιτνανοῦ* C, *ὁ πτινάνου* A B | *διηρέθ(η)σ(αν)* B, *δϊαιρέθησ(αν)* A, *διαιρεθεντ(ες)* C | 120 *τ(ῶν) περσ(ῶν)* C |

49. 121 *εἶπε · τὸ σ(ωτῆ)ρ(ο)σ ἄφθαρτ(ον) ἐξ οὐ(ρα)νοῦ ἠληφέναι σῶμα* sic C | 123 *καὶ* ante *ἐν* om. B |

49-55. 122-136 *καὶ συνεκολλήθη — ἐπλανήθη* om. C|

51. 129 pro *ζωῆς* A primo scripsit *σ(ωτη)ρί(ας)*, deinde, supra lin., *ζωῆς*.

54. 133 ad lin. *ἐν τῇ φάτνῃ· (καὶ) ὅτι τὸ σῶμα τὸ ἄφθαρτον*, B in marg. dext. alia sed coaetanea manu *π(ῶς) οὖν μετα [τὴν]* | *ἀνα(στασιν) [ὁ] κ(ύριο)ς εἶπεν [ἴδετε]* | *τ(ὰς) χεῖρ(ας) μου [καὶ] ψηλαφ[η]σ[ατε] [...]* (cf. *Luc.*, XXIV, 39) | *σάρκα κ(αὶ) ὀστέ[α καὶ]* | *πάντα ἀφθ[αρτα τὸ] κυρ(ιακὸν) σῶ[μα εἶχε]* | *ευα(γγελίου?) εστιν κ[ατὰ Λουκᾶν?]*

οὐδέποτε ἐπλανήθη. **56** *Ὅθεν οἱ ἀκούοντες αὐτοῦ ἐκλήθησαν Ἰουλιανῖται, καὶ ἐκ τοῦ Ἰακώβου Ἰακωβῖται, καὶ ἐκ τοῦ Σεβήρου Σεβηριανοί.*

57 *Ἐπεὶ δὲ οὐκ ἦσαν πλεῖον τῶν τριῶν ἐπισκόπων οἱ Ἰουλιανῖται, ἐν τῷ ἀποθνήσκειν τὸν Ἰουλιανόν, διελογίσαντο οἱ δύο ἑταῖροι αὐτοῦ ὅτι κατὰ τὸν κανόνα τῶν ἁγίων πατέρων ἀδύνατόν ἐστιν ἄνευ τριῶν ἐπισκόπων χειροτονεῖν ἐπίσκοπον,* **58** *καὶ πρὶν ἢ τεθῆναι αὐτὸν ἐν τῷ τάφῳ, ἐπέθηκαν τὴν χεῖρα αὐτοῦ καὶ τὰς χεῖρας αὐτῶν, χειροτονήσαντες ἐπίσκοπον·* **59** *ὅθεν νεκροχειροτόνητοι ὠνομάσθησαν, καὶ μέχρι τοῦ νῦν ἐν τιμῇ ἔχουσι τὴν δεξιὰν Ἰουλιανοῦ.*

60 Πάλιν *οὖν ἠλαττώθησαν οἱ τῆς αἱρέσεως ταύτης ἐπίσκοποι, καὶ ἐπεὶ οὐκ ἠδύναντο χειροτονηθῆναι διὰ τὴν αἵρεσιν αὐτῶν, προσετέθησαν τοῖς τῶν* Ἀρμενίων *ἐπισκόποις.* **61** Διὰ *τοῦτο προσφιλεῖς ἐγένοντο τῷ* Νερσαπῷ *ἐπισκόπῳ* Ταρών, *ὅστις τῷ ιθʹ ἔτει τοῦ* Καβατᾶ *ἐκράτησε τῆς ἐπισκοπῆς,* **62** *καὶ διετέλεσεν ἔτη πολλὰ μετὰ τοῦ ἑταίρου αὐτοῦ* Ἀπτισῷ *τοῦ σύρου ὃς ἀπὸ τῆς* Σαρεπὰ *μονῆς ἦν τῆς πλησίον* Σασῶν, **63** λέγοντες ὅτι «Πάντες *ἐπλανήθησαν ὀπίσω τοῦ* Νεστορίου *καὶ τῶν ὁμοίων*

56. 136 *οἱ ἀκούοντες αὐτοῦ* om. C | 137 *Ἰακώβου* A B, *ἰακὼβ* C |

57. 139 *ἐπεὶ δε* A B, *Καὶ ἐπιδὴ* C | *πλεῖον τῶν* om. C | *οἱ* ante *Ἰουλ.* om. C | 141 *οἱ δύο ετ(αι)ρ(οι) αυτ(οῦ)* C, *οἱ δύο αὐτῶν* A B |

58. 143 *καὶ* om. C | *τῷ* ante *τάφῳ* om. C | *ἐπέθηκαν* A B, *ἐπέθηκε* C | 144 *αὐτῶν* A C, *ἑαυτῶν* B |

60. 147 *οὖν* om. C | 148 *επειδὴ* C | 149 ante *προσετέθησαν,* C add. *διαλογισάμ(εν)οι* | *τὴν των αρμενί(ων) ἐπισκόπ(ων)* sic C |

61. 150 *τῶ νεσαρπῶ* (sic) *ἐπισκόπω* A B, *τῶν ἐν σαπῶ ἐπισκόπων* C | 151 *καβατᾶν* A B, *καβατῶ* C |

62. 152 *ἀπτησὼ* A B, *ἀπτυσῶ* C | *ὃς* om. C | 153 *ἀπὸ τοῦ σαρεπᾶ τῆσ μον(ῆς)* C | *ἦν* om. C |

63. 155 post *αὐτοῦ,* C add. *τῶν* |

αὐτοῦ ἐν Χαλκηδόνι, **64** καὶ διότι οὐκ ἔχομεν πόθεν χειροτονηθῆναι προσεδράμομεν τῇ ὑμετέρᾳ εὐσεβεῖ χειροτονίᾳ ποιῆσαι ἡμῖν ἐπισκόπους ».

65 Καθὼς ἀνωτέρω εἴπομεν, εὗρον αὐτοὺς ἀποβαλόντας τὴν παράδοσιν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ ἐκ τοῦ θρόνου Καισαρείας ἀπωσθέντας, **66** καὶ ἔλαβον πρόσταγμα παρὰ τοῦ βασιλέως Περσῶν ποιεῖν αὐτοὺς ἐκείνους τὴν χειροτονίαν· **67** ἔλεγον δὲ ὅτι « Ἀπὸ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ἐλάβομεν τὴν χειροτονίαν καὶ τοῦ αὐτοῦ ἐσμεν ἐν Χριστῷ μαθηταί ».

68 Ἃ ἐπεὶ ἐγνώρισε Νερσαπὼ ὁ ἐπίσκοπος Νερσέσῃ τῷ καθολικῷ τῷ ὄντι ἀπὸ Ἀσταρὰξ καὶ ἄλλοις ἐπισκόποις καὶ τοῖς Ἀζάτοις, **69** ὥρισαν γενέσθαι μεγάλην σύνοδον ἐν πόλει Τιβὶν τῷ εἰκοστῷ ἔτει τοῦ αὐτοῦ καθολικοῦ Νορσέσῃ καὶ τῷ ιγʹ ἔτει Ἰουστίνου καίσαρος καὶ τῷ κδʹ ἔτει Χοσρόου τοῦ Περσῶν βασιλέως καὶ τῷ ἐνιαυτῷ ᾧ ἐμαρτύρησεν Ἐστιποστὶ καὶ ἐν ἀρχῇ τοῦ ἀριθμοῦ τῶν Ἀρμενίων, **70** ὅτε καὶ τὴν ἁγίαν σύνοδον τὴν ἐν Χαλκηδόνι ἀνεθεμάτισαν ὡς νεστοριανὴν κατὰ τὸν λόγον

65. 158 Cf. § 31-33.

64. 155-156 *χειροτονεῖσθαι* C | *προσεδράμομεν* A B, *πρὸσ ὁρμήσαμ(εν)* C |

65. 158 *καθῶσ ανωτ(έρω) εἴπωμ(εν) εὗρον αὐτοὺσ* C, *ὅτι εὕρομεν αὐτοὺσ καθαροὺσ ἀνωτέρω εἴπομεν* A B | *ἀποβάλλοντασ* C |

66. 160 *καὶ ἔλαβον* A B, *λαβόντ(ες)* C | 160-161 *παρὰ τοῦ βασιλέως καβατᾶ τοῦ περσῶν* A B | 161 *ἑαὐτ(οὺς)* C |

67. 162 *τοῦ χειροτονῆν* C | 163 post ultimam lineam columnae *καὶ τοῦ αὐτοῦ — μαθηταί,* C in marg. inf. add. *ἐψεύδοντ(ο)* |

68. 164 *Ἄτινα γνωρίσασ* C | *νερσαπῶ* C, *νεσαπὼ* A B | *ὁ* ante *ἐπίσκοπος* om. C | *τοῦ ἀρσεσι τῶ καθολ(ικ)ῶ* C | 166 post *Ἀζάτοις,* C add. *ἐδηλωσ(εν)* |

69. 166 post *ὥρισαν,* C add. (*δὲ*) | *γενέσθαι* om. C | 167 *τιβὴν* C | *τῶ κδʹ ἔτι τοῦ αντ(οῦ) καθολικοῦ* C | 168 *τω κδʹ τοῦ χοσρόῃ* C | *τῶν περσ(ῶν)* sine *τοῦ* C | 169 *ἐμαρτύρησενεστιποστὶ* C, *ἐμαρτύρησεν ἐστιπόστης* A B |

Ἀπτισώ, 71 ὅτι αὐτῷ τῷ χρόνῳ τὰς γραφὰς ἡρμήνευσαν τὰς ἐνεχθείσας ἀπὸ τοῦ Ἀπτισὼ τὰς μνημονευθείσας τὰς γραφείσας παρὰ Τιμοθέου καὶ Φίλικος τοῦ σύρου τὰς κατὰ τῆς ἐν Χαλκηδόνι συνόδου καὶ τῶν ὁμολογούντων δύο φύσεις ἐπὶ Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν· **72** ἐπείσθησαν δὲ ἐκείνοις τοῖς γράμμασι καὶ ἐν τῇ αὐτῇ συνόδῳ τῇ γενομένῃ ἐν τῇ πόλει Τιβὶν ἐδογμάτισαν μίαν φύσιν λέγειν τοῦ Θεοῦ λόγου καὶ τῆς σαρκὸς καὶ ἀθανάτῳ φύσει αὐτὸν ἐσταυρῶσθαι καὶ τεθνάναι, **73** ὅθεν καὶ τὸ «Ὁ σταυρωθείς» προσέθηκαν εἰς τὸ «Ἅγιος ὁ Θεός» κατὰ Πέτρον τὸν Κναφέα τὸν παθόντα τὰ Σαβελλίου· **74** καὶ ὥρισαν μετὰ ἀναθεματισμοῦ ἀποστῆναι τῆς κοινωνίας Ἱερουσαλὴμ καὶ ἐκ τῶν Νέων Ῥωμαίων καὶ ἐκ τῶν ὁμολογούντων τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ δύο φύσεις· **75** ἐχειροτόνησαν δὲ τὸν Ἀπτισὼ ἐπίσκοπον καὶ Εὐτυχέα ἰακωβίτην καὶ δύο ἄλλους ἑταίρους αὐτῶν ὧν ὁ μὲν εἷς ἰουλιανίτης, ὁ δὲ ἕτερος ἄλλης αἱρέσεως, **76** οὓς χειροτονήσαντες ἀπέστειλαν εἰς Μεσοποταμίαν τῆς Συρίας ἔχειν εἰς τὸν αἰῶνα τὴν συμφωνίαν μετ' ἀλλήλων, ἣν ἰδιοχείρως γράψαντες ἠσφαλίσαντο.

71. 173 Cf. § 47.

70. 172 *ἀπτισῶ* C, *ἀπησώ* A B |

71. 172 *ἐρμήνευσαν* C | 173 *ἀπτισῶ* C, *ἀπησώ* A B | *προμνημωνευθήσασ* C | 174 *φιλικοῦ τῶν σύρ(ων)* C | *τὰς κατὰ* om. C | 174-175 *Τῆσ συνόδ(ου) τῆσ ἐν χαλκηδόνι* C | 175 *καὶ κατα τῶν* C |

72. 176 *συγγράμμασιν* C | 177 *ἐν τῇ αὐτῇ — Τιβὶν* A B, *ἐναντίαν σύνοδον* C | post *ἐδογμάτισαν*, C add. *λέγοντ(ες)* | 178 *λέγειν* om. C |

73. 180-181 *κ(α)τ(ὰ) πέτρ(ον) τὸν κναφαία· τον παθόντ(α)* C, *μετὰ Πέτρου τοῦ κναφέως τοῦ παθόντος* A B |

74. 181 *καὶ* om. C | post *μετὰ*, C add. *τοῦ* | 183 post *ὁμολογούντων*, C add. *μ(ε)τ(ὰ) τὴν ἐναν(θρώπ)ισιν* | 184 *Ἰησοῦ Χριστοῦ* om. C |

75. 184 *ἀπτισῶ* C, *ἀπτησὼ* A B | 185 *καὶ Εὐτυχέα ἰακωβίτην* om. C | *καὶ δύο ἄλλους ἑταίρους* A B, *καὶ ετ(αίρους) β'* C | 186-187 *αὐτῶν ὧν — χειροτονήσαντες* om. C |

76. 187 *ἀπέστειλαν* A B, *ἀποστείλαντες αὐτ(οὺς)* C | *τῆς* ante *Συρίας* om. C | 188 *ἔχειν συμφωνίαν μ(ε)τ(α) αλλήλ(ων) εἰς τ(ὸν) αἰων(α)* C | *ἣν* om. C |

77 Μετὰ δὲ χρόνον πολύν, Βαρτάν τις ἄρχων ἀποκτείνας τὸν Σουριένην τὸν Πέρσην τὸν τύραννον καὶ ἀποστατήσας ἐκ τῶν Ἀρμενίων **78** ἀπέδρα πρὸς τὴν Κωνσταντινούπολιν ἐν τῷ μʹ ἔτει τοῦ Χοσρόου καὶ τῷ λʹ ἔτει τοῦ Ἰουστινιανοῦ τοῦ καὶ τὴν Ἁγίαν Σοφίαν δειμαμένου· **79** ἐκ τῆς κοινωνίας δὲ ἑαυτὸν ἀποχωρίσας σὺν τοῖς μετ' αὐτοῦ, ἔλεγεν ὅτι «Οὐκ ἔχομεν ἐντολὴν ἐκ τῶν διδασκάλων ἡμῶν μεθ' ὑμῶν κοινωνεῖν». **80** Διὸ προσετάχθη ὁ αὐτὸς Βαρτὰν παρὰ τοῦ καίσαρος συγκαλέσασθαι ἐπισκόπους καὶ διδασκάλους τῶν Ἀρμενίων καὶ ζήτησιν ἀκριβῆ ποιῆσαι περὶ τούτου. **81** Ἐγένετο δὲ σύνοδος μεγάλη ἐν Κωνσταντινουπόλει κατά τινων αἱρετικῶν, ἣν πέμπτην σύνοδον καλοῦσι, **82** καὶ ὁμοφωνήσαντες ἐκάλεσαν τὸν Βαρτὰν καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ πρὸς τὴν πύλην τῆς Ἁγίας Σοφίας ἥτις μέχρι τῆς σήμερον καλεῖται τῶν Ἀρμενίων πύλη· **83** τότε ἀνεθεμάτισαν τὸν Ὠριγένην, τὸν Εὐάγριον, τὸν Δίδυμον, τοὺς Νεστοριανούς, τοὺς Ἰακωβίτας, τοὺς Ἰουλιανίτας, τοὺς Γαϊανίτας καὶ τοὺς ἁπαξαπλῶς ἔχοντας τὴν τοῦ Εὐτυχοῦς καὶ Διοσκόρου αἵρεσιν. **84** Ὑποστρεψάντων δὲ αὐτῶν εἰς τὴν Ἀρμενίαν, οἱ μὲν προθύμως ἐδέξαντο τὴν ἕνωσιν, οἱ δὲ ἐπονηρεύσαντο ἐν ταῖς

77. 190 βαρτᾶν A, βαρτὰν B, βαρτ(αν) C | 191 σουριένην C, σουριέλην A B | καὶ om. C |

78. 192 ἐν om. C | 193 τεσαρακοστῶ C | χοσρόη C |

79. 194 ἑαυτὸν A B, αυτ(ων) C | 195 ἐκχωρίσασ C | post ἔλεγεν, C add. γὰρ |

80. 198 ante τῶν Ἀρμ., C add. τοὺσ | 198-199 καὶ ζήτησιν — περὶ τούτου om. C |

81. 200 πέμπτην A B, εʹ C | 201 καλοῦμ(εν) C |

82. 201 post ὁμοφ., C add. αὐτοῖσ· τῶ ὀνομ(α)τ(ι) ἀντῶν. | 201-202 τὸν Βαρτὰν — αὐτῷ om. C | 202 ἄτ πύλ(ην) C (= πρώτην πύλην), cf. § 36, l. 90 | 203 τῆς ante σήμερον om. C | ante πύλη A add. ἡ |

83. 205 ante τοὺς Γαϊανίτας, C add. καὶ | 206 ἅπαξ απλ(ῶς) C | καὶ Διοσκόρου om. C |

84. 207 ante Ἀρμενίαν, A B add. χώραν αὐτῶν | 208 ὑπεδέξαντο C | εποργεύσαντ(ο) C |

ἡμέραις Ἰωαννέσῃ τοῦ καθολικοῦ, περὶ οὗ οὐκ ἔστι νῦν λέγειν κατὰ μέρος. **85** Ἔγραψαν τοίνυν ἐπιστολὴν πρὸς τὸν Ἀπὰς τὸν καθολικὸν Ἀλβανῆς χώρας περιέχουσαν οὕτως· « Ἐλθὲ μεθ' ἡμῶν ἑνωθεὶς τῇ πίστει ἐν τῷ λέγειν μίαν φύσιν Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ, καὶ εἰς τὸν τρισάγιον ὕμνον τὸ ' Ὁ σταυρωθείς ' προστιθείς »· ὁ δὲ οὐ συγκατέθετο. **86** Καὶ πρὸς τὸν Βαρτανέσην τὸν τοῦ στύλου ἐπίσκοπον ὡσαύτως, οὐδὲ αὐτὸς συγκατέθετο, **87** λέγων ὅτι « Οἱ μακαριώτατοι ἐπίσκοποι οἱ πρὸ ἐμοῦ ὅ τε Πέτρος καὶ Γρηγόριος οὕτως ἔλεγον τὸ ' Ἅγιος ὁ Θεός ', ἐγὼ δὲ οὔτε προσθήσω οὔτε ὑφέλω ». **88** Ὁμοίως δὲ καὶ πρὸς τοὺς Ἴβηρας ἔγραψαν, οἳ καὶ σφοδρῶς ἀντειπόντες οὐ κατεδέξαντο ἀκοῦσαι, ἀλλὰ καὶ ἀτίμως τοὺς σταλέντας ἐξεδίωξαν ὡς αἱρετικῶν μαθητὰς καὶ νεάζοντας τὰ τῶν Ἰουδαίων ἐντάλματα. **89** Ἄλλοι δὲ οὐχ ὑπετάγησαν τῷ θελήματι αὐτῶν, εἰ μὴ μόνοι οὗτοι οἱ λεγόμενοι κατὰ τὴν τῶν Ἀρμενίων διάλεκτον Τασίρ, Τζοραπὸρ καὶ Καρτμάν, αἵ εἰσι χῶραι, καί τινες ἀπὸ τῆς Ἀρτζάχ. **90** Ἐν αἷς ἡμέραις πολλαὶ ἀκαταστασίαι ἐγίνοντο διὰ τὴν ἀποστασίαν τῶν ἀρχόντων ἔν τε τῇ Ῥωμανίᾳ καὶ Περσίδι, συζητούντων

84. 209-210 *Hebr.*, IX, 5.

209 *ιωανέσῃ* C | *περιῶν* C | *έστιν νῦν* C |

85. 210 *ἀπὰσ* C, *ἀρπᾶσ* AB | 211 *ἀλβανῆσ* AB, *ἀλβανίσ* C, *σ* sup. lin. | 213 *εισ τ(ὸ) ἅγι(ος) ὁ θ(εό)σ* C | *τὸ* post *ὕμνον* om. C | post *σταυρωθείς*, C add. *διήμᾶσ* | 213-214 *προστιθείς* om. C |

86. 214-215 *Καὶ πρὸς — συγκατέθετο* om. C | 215 *στόλου* AB |

87. 216-217 *ὅτι ὁ πετ(ρος) καὶ ὁ γρηγ(όριος) οἱ πρὸ ἐμοῦ ὄντεσ ουτ(ως) ἔλεγον* C | 217 *ὁ ἅγι(ος)*, T in *τὸ* a rubricatore omisso, C | *δὲ* om. C | 218 *προστίθω* C |

88. 218 *δὲ* om. C | *οἳ καὶ* AB, *οἱ δὲ* C |

88-89. 219-222 *ἀκοῦσαι, ἀλλὰ καὶ — θελήματι αὐτῶν* om. C |

89. 223 *τῶν* om. C | 223-224 *τασὴρ· τζοραπὸρ· καὶ καρταμαὶ·* C, *τατζοραπὸρ· καὶ καρτμὰν* AB | 224 *ἀπ(ὸ) τῆσ ἀρτζάχ* A in rasura, ut videtur, prima manu |

90. 226 post *ἀρχόντων*, C add. *ἐν πολλαῖσ ἡμέραισ·* |

τὴν πίστιν ἐπὶ εἴκοσι ἔτη, **91** *καθώς φησι* Ὠσηέ· « *Πόλεμος ἐπὶ τέκνα ἀδικίας ἦλθε παιδεῦσαι αὐτοὺς, καὶ συναχθήσονται ἐπ' αὐτοὺς λαοὶ πολλοὶ ἐπὶ τῷ παιδεῦσαι αὐτοὺς ἐπὶ ταῖς ἀδικίαις αὐτῶν* », **92** *ἐν ταῖς ἡμέραις* Ἰουβανίσῃ *τοῦ καθολικοῦ καὶ* Μωσῇ *ἕως ἔτους ἑνὸς* Χοσρόου *ὃς ἐβασίλευσεν ἐν χειρὶ* Μαυρικίου *καίσαρος ἐν πολλῇ δυνάμει τῶν* Ῥωμαίων.

93 Ὁ *δὲ στρατηλάτης* Μουσίλης *τοῦ* Μαγκόνι *ὁ ἐπικληθεὶς* Ταρωνίτης, *ἀπελθὼν ἐν* Περσίδι *καὶ νικήσας, ἐστερέωσε* Χοσρόην *ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ·* **94** *ἐβασίλευσε δὲ ἔτη λη'· ὃς ἔδωκε τὴν* Ἀρμενίαν *πᾶσαν* Μαυρικίῳ *καίσαρι ἕως τοῦ* Τιβὶν, *ἀνθ' ὧν ὑπ' αὐτοῦ κατέστη βασιλεύς.* **95** Καὶ *δῶρα παρ' αὐτοῦ ἔλαβε πολλὰ καὶ μεγάλα καὶ τίμια αὐτὸς καὶ τὰ στρατεύματα αὐτοῦ.* **96** Τῷ *αὐτῷ δὲ ἔτει ἀπέστειλε* Χοσρόης *ὁ βασιλεὺς* Περσῶν *τὸν* Μουσίλην *πρὸς τὸν* Μαυρίκιον· **97** *καὶ φθάσας ἐν* Κωνσταντινουπόλει, *ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς μεγάλης ἑορτῆς τοῦ τιμίου* Σταυροῦ, *ἑαυτὸν καὶ τοὺς σὺν αὐτῷ ἐκ τῆς κοινωνίας ἐξῶσεν.* **98** Ἐρωτήσαντος *δὲ τοῦ βασιλέως καὶ τὴν αἰτίαν μαθόντος, ὁ* Μουσίλης *ἔλεγεν ὅτι* « Διὰ *τὴν σύνοδον τῆς*

91. 227-230 *Os.*, x, 9-10.

227 *τῇ πίστει* C | *κ' ἔτη* C |
91. 227 *ὡσῖὲ* A | 227-230 *καθώς φησι — ἀδικίαις αὐτῶν* om. C |
92. 230 *ταῖς* om. C | *ἰουβανίσῃ* A B, *ἰόυβιανίσει* C | 231 *ἑνὸς ἔτουσ* C | *χ(οσ)ρώη* C |
93. 233 *τοῦ μαγκονη* A, *τοῦ μαγκουνῆ* B, *τοῦ μαγκόνϊ* C | 233-234 *τὸν ἐπικληθέντ(α) ταρωνίτ(ην)* C | 234-235 *καὶ νικήσας — βασιλείᾳ αὐτοῦ* om. C | 234-235 *χοσρόη* A |
94. 235 *ἔτη λ' · ἐβασίλ(ευ)σεν κ(αὶ) η' ·* C | 236 *ἕως τοῦ βῖν* A |
95. 237 post *δῶρα,* C add. *πολλὰ* | 238 *πολλὰ καὶ μεγάλα καὶ τίμια* om. C |
96. 239 *δὲ* om. C | 239-240 X. *ὁ βασ.* Περσῶν om. C |
97. 242-243 *ἐκ τῆσ κοινωνί(ας) ἑαυτοὺσ ἔξωσ(εν) ὁ μουσίλ(ης) · καὶ οἱ συναυτ(ῷ) στρατιῶται ·* C |
98. 244 *ὁ* Μουσίλης A B, *αὐτὸσ* C | 245-246 *ἐπὶ — Χριστοῦ* om. C |

Χαλκηδόνος καὶ τὸ ὁμολογεῖν ὑμᾶς ἐπὶ τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ δύο φύσεις». **99** Ὁ δὲ βασιλεὺς εἶπεν· «Ὁ πρὸ ὑμῶν Βαρτὰν καὶ οἱ σὺν αὐτῷ Ἀζάτοι καὶ οἱ διδάσκαλοι αὐτῶν ἐγγράφως συνετάξαντο καὶ αὐτοὶ ὁμολογεῖν δύο φύσεις». **100** Λέγει ὁ Μουσίλης· «Ἢ δι' ἄγνοιαν ἢ διὰ φόβον· εἰ οὖν προστάττεις καὶ ἐπιεικῶς ἀκούεις καὶ ἐν δικαιοσύνῃ κρῖμα κατευθύνεις, εὑρήσεις τὴν ἀλήθειαν ἐν τοῖς ἐμοῖς διδασκάλοις». **101** Καὶ προσέταξεν ὁ βασιλεὺς διὰ γραμμάτων πάντας τοὺς ἐπισκόπους Ἀρμενίων καὶ τὸν καθολικὸν Μωσῆν σὺν τοῖς γραμματεῦσιν αὐτοῦ παραγενέσθαι εἰς Κωνσταντινούπολιν. **102** Ὁ δὲ καθολικὸς Μωσῆς οὐ προσέσχε τοῖς προσταχθεῖσι, λέγων· «Οὐ μὴ παρέλθω τὸν ποταμὸν Ἀζὰτ οὐδ' οὐ μὴ φάγω φουρνιτάριν οὐδ' οὐ μὴ πίω θερμόν». **103** Ὡσαύτως δὲ καὶ τῆς Ἀσπουρακὰν χώρας οἱ ἐπίσκοποι, καὶ ὅσοι ὑπῆρχον ὑπὸ τὴν τῶν Περσῶν ἐξουσίαν, οὐκ ἠθέλησαν ἀπελθεῖν. **104** Οἱ δὲ ἐπίσκοποι τοῦ Ταρών, καὶ οἱ ὄντες ὑπὸ τὴν ἐξουσίαν τῶν Ῥωμαίων, ἀπῆλθον εἰς Κωνσταντινούπολιν, **105** καὶ μεγάλως ἐρευνήσαντες ἐπείσθησαν τοῖς Ῥωμαίοις καὶ ἐγγραψάμενοι μεθ' ὅρκου συνω-

99. 246 δὲ om. C | 247 Βαρτὰν C, βατὰν A B | post Βαρτὰν, C add. διατί συνομολόγησε | οἱ ante διδάσκαλοι om. C | 248 συνταξάμενοι C | καὶ αὐτοὶ ὁμολ. δύο φύσεις om. C |

100. 249 ὁ μουσούλ(ης) C | ἢ ante δι' om. C | δια ἄγνοι(αν) C |

101. 252 καὶ A B, διὸ C | ὁ βασιλεὺς διὰ γραμμάτων om. C | 253 Ἀρμενίων om. C | 254 γραμματεῦσιν αὐτοῦ A B, στρατεύμασι sic C | τοῦ παραγενέσθ(αι) C |

102. 255 προσέσχετο C | 256 παρέλθ(ω) B C, παρέλθῃ A | οὐ(δε) μὴ C | 257 οὐ(δὲ) μὴ C |

103. 257 δὲ om. C | 258 ἀσπουρακὰν C, ἀσπουρρακὰν B, ἀσπουρρακὰν (altero ρ sub lin. add.) A | οἱ ἐπίσκοποι ante τῆς Ἀσπ. C | καὶ ante ὅσοι om. C | 258-259 υπο τῆσ τ(ῶν) περσ(ων) χωρ(ας) καὶ ἐξουσί(ας) C |

104. 260 ante ὄντες, C add. ἐπίσκοποι οἱ | τῶν ρωμαί(ων) C, τῶν περσῶν A B |

105. 262 τοῖς ῥωμαίοις A B, αυτοῖσ C | ἐγγραψάμενοι A B, γράψαντ(ες) γραφίδ(ιον) C |

μολόγησαν αὐτοῖς. **106** Ὑποστρέψαντες δὲ ἐν τῇ Ἀρμενίᾳ οὐκ ἐδέχθησαν παρὰ τοῦ Μωσῆ καὶ τῶν λοιπῶν ἐπισκόπων τῶν ἐν Περσίδι καὶ Ἀρμενίᾳ· **107** ἐποίησαν δὲ ἑαυτοῖς καθολικὸν τὸν Ἰωάννην ἀπὸ τοῦ Κοκοβτᾶν Πακρὰν τῆς χώρας. **108** Πολλὴν δὲ ἔνστασιν εἶχον περὶ τῶν ἐν Χριστῷ δύο φύσεων μετ' ἀλλήλων καὶ διὰ τὴν ἐν Χαλκηδόνι σύνοδον, ἔτη ιδ' ἕως τῆς τελευτῆς Μαυρικίου καίσαρος.

109 Μετὰ δὲ τὴν τούτου τελευτήν, προσελάβετο ὁ Χοσρόης ὁ βασιλεὺς Περσῶν τὴν χώραν Ἀρμενίας, **110** ὅτε καὶ ὁ αἱρετικὸς Ἀβραὰμ κατέστη καθολικός· **111** καὶ τῷ αὐτῷ ἔτει κατηνάγκασε τοὺς ἐπισκόπους καὶ πρεσβυτέρους καὶ ἡγουμένους ἀναθεματίσαι τὴν ἐν Χαλκηδόνι σύνοδον ἢ ἐκχωρῆσαι ἀπὸ τῆς χώρας· οἱ δὲ ἀνεθεμάτισαν καὶ ἔπαυσεν ἡ ἀντιλογία. **112** Μετὰ δὲ χρόνους τρεῖς ἐγένετο πόλεμος εἰς Φρασιανὴν καὶ ἐπάταξαν οἱ Πέρσαι τοὺς Ῥωμαίους καὶ ἐπολιορκήθη ἡ πόλις Κιτρὶς καὶ ἡ Θεοδοσιούπολις, τῷ ε' ἔτει τοῦ καίσαρος Φωκᾶ καὶ τῷ κ' ἔτει τοῦ Χοσρόου· **113** παρέλαβον δὲ καὶ ἄλλας πόλεις πολλάς, ἐν αἷς

263 αὐτοῖς A B, αὐτοὶ C, ac post αὐτοί, C add. ἰδίαισ χερσιν εγγράψαντ(ες) |

106. 263 δὲ om. C | 264 παρα τῶ μωσῆ· κ(αὶ) τοῖσ λοιπ(οῖς) ἐπισκόπ(οις) τ(οῖς) C | καὶ τη ἀρμενία C |

107. 265 Ἐποίησε C | ἑαυτοῖς A B, αὐτὸ(ς) C | 266 κωκοστὰ C | παγκρ(ά)τ χώρασ C |

108. 268 ἔτη ιδ' om. A B | 269 Μαυρικίου καίσαρος om. C |

109. 270 μετὰ — τελευτήν om. C | ante προσελάβετο, C add. ἐν ὧ ἔτ(ει) | 271 Περσῶν om. C |

110. 271 ὁ αἱρετικὸς om. C | 272 κ(α)τ(ε)στάθη C |

111. 272 κατηνάγκασ(αν) C | 273 τοῖσ ἐπισκοπ(οις) (ἐπισκοπ. rescriptum) καὶ πρ(εσ)βυτέροισ· καὶ ἡγουμ(έ)ν(οι)σ C | 274-275 ἡ (δὲ) C |

112. 275 ετα pro Μετα C, M a rubricatore omisso | 276 τοῖσ φρασιανοῖσ C | 277 ἐπολυορκίσθ(η) C | 277 ἡ ante πόλις om. C | 277 κίτρισ A B, κιτρίε C | 278 κ' A C, εἰκοστῶ B | 278 ἔτει post κ' om. C | 278-279 τοῦ χοσρώη C |

113. 279 παρέλαβον δὲ om. C | καὶ ἄλλαι πολλαὶ κομωπόλ(εις) C | πόλεις om. A |

καὶ τὸν καθολικὸν Ἰωάννην, τὸν ὄντα μὲν ἐν τῇ Ἀρμενίᾳ, ὑποκείμενον δὲ τοῖς Ῥωμαίοις. **114** *Τότε οὖν ἠνάγκασεν ὁ αἱρετικὸς Ἀβραὰμ ὁ καθολικὸς τοὺς ἐπισκόπους τῶν μερῶν Ἰωάννου ἢ ἀναθεματίσαι τὴν ἐν Χαλκηδόνι σύνοδον, ἢ ἐκχωρῆσαι ἐκ τῶν μερῶν Ἀρμενίας·* **115** *οἱ δὲ μὴ πεισθέντες ἀπεληλύθασιν οἱ μὲν εἰς τὸ Τάϊς οἱ δὲ εἰς Ῥωμανίαν, καὶ ἐτελεύτησαν ἐπὶ ξένης.*

116 *Εἶτα Κομιτᾶς ὁ καθολικὸς αἱρετικός, ὑπὲρ οὗ μεγάλαι συνοχαὶ καὶ θλίψεις γεγόνασι ἐν Ῥωμανίᾳ διὰ χειρὸς Χοσρόου, μᾶλλον ὑπὲρ πάντας διήγειρε τὴν φιλονεικίαν εἰς τὸ ἀναθεματίσαι τὴν ἐν Χαλνηδόνι σύνοδον·* **117** *ὃς καὶ λόγους πολλοὺς πεποίηκε τῷ ἰδίῳ ὀνόματι ἐπιγράψας, κανόνας τε καὶ τύπους τῷ ὀνόματι τοῦ ἁγίου Ἰσαάκ· οὗ βιβλίον ἐστὶν Ἀβαρτακὰμ λεγόμενον τῇ τῶν Ἀρμενίων διαλέκτῳ·* **118** *ὃς καί τινα Ἰωάννην ὀνόματι ἐβούλετο γενέσθαι τοῦ θρόνου αὐτοῦ διάδοχον· ἀλλ' οὐ συνέβη τοῦτο αὐτῷ, τῷ Χριστοφόρῳ δέ.*

119 *Ἐν δὲ τῷ καταβεβλῆσθαι τοῦ θρόνου τὸν Χριστοφόρον, ἔχαιρεν ὁ Ἰωάννης, ἀλλ' οὐδὲ τότε ἐπέτυχεν.* **120** *Ἐγένετο*

280 *τὸν ιω(άννην) τὸν καθολικ(ὸν)* C | *εισ τ(ὴν) ἀρμενίαν* C | 281 *ὑπὸ τῶν ρωμαί(ων) (δὲ)* C (omisso *ὑποκείμενον*) | *δὲ* om. A |

114. 281 *οὖν* om. C | 281-282 *ὁ αἱρετικὸς* om. C | 283 *ἢ ἀνεθεμάτισ(εν)* sic C |

115. 284 *οἱ δὲ μὴ* A B, *ὧ μὴ* C | 285 *τ(ὸν) τάεισ* C | *καὶ ἐτελεύτησαν* A B, *ἢ καὶ* (leg. *οἳ καὶ*) *ἐτελεύτησαν* C |

116. 287 *κομητᾶσ* A B, *κωμϊτὰσ* C | *αἱρετικὸς* om. C | 288 *διαχειρ(ὸς) ρῶν* sic C (omisso *Χοσρόου*) | 289 ante *μᾶλλον*, C add. *οὗτοσ ὁ κομιτὰσ* | 290 *τὴν σύνοδ(ον) χαλκηδόν(ος)* C |

117. 291 *ἐπιγράψας* — 292 *ὀνόματι* om. C | 292 *οὗ βιβλίον ἐστὶν* A B, *ἐνῇ βιβλίον το ὄνομαι* (sic) *ἐστὶν* C | 292 *ἀβαρτακὰμ* A B, *ἀμαρτανὰκ* C | 293 *κατα τῶν ἀρμενί(ων) διᾶλεκτον* C |

118. 294 *ὀνόματι* om. C | *ἐβούλοντο* C | *διᾶδοχον τοῦ θρόν(ου) αυτ(οῦ)* C | 295 *ἀλλ' οὐ* A B, *ὃ οὐ* C | *τοῦτο* om. C | *ἀλλα τω χριστοφό(ρω)* C |

119. 296 *ἐν δὲ* A B, *Καὶ ἐν* C | *τὸν χριστοφόρον ἀπὸ τοῦ θρόν(ου)* C |

120. 297-298 *ὁ οὖν Ἔσδρας ἐγένετο* A B |

γὰρ ὁ Ἔσδρας καθολικός· ὁ δὲ Ἰωάννης μανεὶς βλοσυρῷ τῷ ὄμματι αὐτὸν ὑπέβλεπεν ἐν τῷ καιρῷ αὐτοῦ.

121 Καὶ ἐν τῷ δ' ἔτει τῆς τελευτῆς Χοσρόου καὶ τῷ κγ' ἔτει τῆς βασιλείας Ἡρακλείου, ἐλθὼν ἐν τῇ Μεγάλῃ Ἀρμενίᾳ, ἐκέλευσε σύνοδον γενέσθαι μεγάλην ἐκ πάντων τῶν ἐπισκόπων καὶ διδασκάλων σὺν τῷ καθολικῷ Ἔσδρᾳ καὶ πᾶσι τοῖς Ἀζάτοις ἐν Θεοδοσιουπόλει, ἔρευναν ποιῆσαι καὶ ἰδεῖν περὶ τῶν δύο φύσεων τῶν ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ ἡμῶν καὶ περὶ τῆς συνόδου Χαλκηδόνος. **122** Ἠρεύνησαν οὖν διὰ τριάκοντα ἡμερῶν, καὶ ἐπείσθησαν οἱ Ἀρμένιοι ἀπὸ τῶν γραφῶν καὶ ὤμοσαν ἐγγράφως ἰδιοχείρως μηκέτι ἀντειπεῖν περὶ τούτου.

123 Ὑποστρέψαντες δὲ εἰς τὸ Τιβίν, ὁ αὐτὸς Ἰωάννης παρώτρυνε τοὺς συμμοναχοὺς αὐτοῦ καὶ Στέφανον τὸν ἐπίσκοπον Καρτμανᾶ καὶ τὸν Μαθουσάλα ἀπὸ τοῦ Συνῆς καὶ ἄλλους τινὰς τοὺς μὴ ἀπαντήσαντας εἰς τὴν σύνοδον, ἵνα μὴ κοινωνήσωσιν Ἔσδρᾳ τῷ καθολικῷ μηδὲ τοῖς σὺν αὐτῷ ὁμοφρονήσασιν. **124** Μεθ' ἡμέρας τινὰς ἦλθεν ὁ Στέφανος ὁ ῥηθεὶς πρὸς Ἔσδραν τὸν καθο-

298 ὁ καθολικ(ὸς) C | 299 ἐν τῷ καιρῷ αὐτοῦ om. C |

121. 300 Καὶ ἐν τῷ — 301 Ἡρακλείου A B, Ἐν ῷ καιρῶ ὁ ηράκλης καίσαρ τω κγ' ἔτη τ(ῆς) βασιλ(είας) αυτ(οῦ) · καὶ εν τ(ῶ) τετάρτ(ῳ) ἔτη τῆσ τελευτῆσ τοῦ Χοσρώη C | 301 ἐλθὼν ἐν τῇ Μεγάλῃ Ἀρμενίᾳ om. C | 302 ἐκ om. C | τῶν om. C | 303 post διδασκάλων, C add. τῆσ μ(ε)γ(ά)λ(ης) ἀρμενί(ας) | πα(ντων) τῶν ἀζατοισ sic C | 303-304 ἐν Θεοδοσιουπόλει om. A B | 304 ἔρευναν ποιῆσαι καὶ εἰδεῖν C, ἐρευνῆσαί τε A B |

122. 306 τριάκοντα A B, μηνὸσ C | 308 ante μηκέτι, C add. τοῦ | αντ(ί)λέγειν C | περιαυτ(οῦ) C |

123. 309 δὲ om. C | post Τιβὶν, C add. καὶ | αὐτὸς om. A B | 310 τ(ὸν) Στέφανον επίσκοπ(ον) C | 311 μαρτμανᾶ A B, καταρταμανᾶ C | μαθοσάλα A, μαθουσάλα BC | σηνῆς A, σινῆς B, σιν(ῆς) C | 312 ἀπαντήσαντ(ας) A B, ἄπασι ἤσασι sic C | 313 τοῖς A B, τῶν sic C | ὁμοφρονήσασιν om. A B | post ὁμοφρονήσασιν, C add. Ὅτι αυτ(οῦ) παροτρύνοντ(ος) πάντ(ας) καὶ ἀναπείθοντ(ος) καὶ τιν(άς) των εν τ(ῇ) συνόδ(ῳ) ἀπαντησάντ(ων) |

124. 314 ante τινας, A B add. δὲ | ὁ ῥηθεὶσ A B, ὁ κ(α)ρτμᾶν ἐπίσκοπ(ος) C |

λικόν. **125** Ἀκούσας δὲ ὁ Ἰωάννης ὅτι συνεκοινώνησεν αὐτῷ, μετὰ μεγίστης θρασύτητος ἔχθραν τῷ Στεφάνῳ κατειργάσατο, οἷον καὶ τῷ Μαθουσάλα ὅτι καὶ αὐτὸς προσῆλθε τῷ Ἔσδρᾳ. **126** Ἔλεγε δὲ ὁ Ἰωάννης ὅτι· « Κουφότερόν ἐστι τὸ πταῖσμα τοῦ Ἔσδρα πρὸς τὰ ὑμέτερα πταίσματα· αὐτὸς μὲν γὰρ κατὰ φόβον τοῦ βασιλέως ἐξέκλινε ἐκ τῆς ἀληθείας· ὑμεῖς δὲ διὰ κενοδοξίαν καὶ δῶρα ἐξεπέσατε ἀνίατον πτῶσιν ».

127 Εἶτα παρεκάλεσε τὸν αὐτὸν Ἰωάννην ὁ Ἔσδρας λέγων ὅτι· « Τρίτον ἐκάλεσά σε καὶ τὸν Μαθουσάλα καὶ τὸν Στέφανον, εἰπὼν ὅτι ‘ Τοῦ κόσμου διδάσκαλοι καὶ γραμματεῖς ὑμεῖς ἐστε· ἔλθατε ἵνα ἀπολογηθῆτε τῷ βασιλεῖ ’· πάντας γὰρ συνεκάλει. **128** Ὑμεῖς δὲ ἐκφαυλίσαντες οὐκ ἤλθετε, καὶ νῦν μέμφεσθέ ἡμῖν ὡς συμφρονήσασιν αὐτῷ. **129** Ἡμεῖς ἃ ἠκούσαμεν παρ' αὐτῶν ἀληθῆ εἶναι ἐνομίσαμεν, καὶ ὡμολογήσαμεν δύο φύσεις τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τέλειον ἐν θεότητι καὶ τέλειον ἐν ἀνθρωπότητι ἐν μιᾷ ὑποστάσει καὶ ἑνὶ προσώπῳ, ἀδιαιρέτῳ οἰκονομίᾳ· **130** καὶ αἱ γραφαὶ τῶν ἁγίων πατέρων ἃς ἀνέγνωμεν, καὶ αἱ ἡμέτεραι τὰ αὐτὰ ἐμαρτύρησαν, καὶ ἡμεῖς ἐπείσθημεν

130. 332-333 Cf. *Act.*, XXVIII, 24?

125. 315 ante Ἰωάννης, C add. *εἰρημ(ένος)* | *ὅτι ὀυκεκοινώνησ(εν)* C | 315 *μετὰ* — 316 *οἷον καὶ* C, *ἤχθρανε τῶ στεφάνω· ναὶ μὴν, ἀλλὰ καὶ* A B |
126. 318 ante Ἰωάννης, C add. *ἠρημ(ένος)* | 318 post Ἔσδρα, C add. *καὶ το σφάλμ(α)* | 319 *πταίσματα* om. A B | *μὲν* om. C | 320 *ἐκ* om. C | 321 *ἐξεπέσατε ἀνίατον πτῶσιν* om. A B |
127. 322 *ἔπειτ(α)* C | 323 *σε* om. C | *τὸν μαθουσάλαν* A B | 324 *εἰπὼν ὅτι* — 325 *ἔλθατε ἵνα* C, *ὡσ διδασκάλουσ καὶ γραμματεῖσ. ὅπως ἐλθόντεσ* A B | 325 *πάντας γὰρ συνεκάλει* om. C |
128. 326 *Ὑμεῖς* — *ἤλθετε* om. C | 327 *ἡμῶν* C | *συνομοφρονησάν-τ(ων) αὐτοῖσ* C |
129. 327 *ἃ* om. C | 327-328 *παρατ(ῶν)* C | 329 *τέλειον* (bis) sic A B C | 330 *καὶ* ante *ἑνὶ* om. C | 331 *οἰκονομίᾳ* om. A B |
130. 331 *καὶ αἱ γραφαὶ* — 332 *ἐμαρτύρησαν* A B, *καὶ ὅτι καὶ τ(ὰς) γραφὰς ἃς ἀνέγνωμ(εν)· τῶν αγί(ων) π(ατέ)ρων αἱ ἡμετέραι· καὶ τ(ῶν) αὐτ(ῶν)· το αὐτὸ ἐμαρτύρησ(αν)* C | 332 *καὶ ἡμεῖς* — 333 *ἁγίας* om. A B |

τοῖς λόγοις αὐτῶν κατὰ τὰς γραφὰς τὰς ἁγίας. **131** Καὶ νῦν οὐ διῆλθον χρόνοι, καὶ αἱ γραφαὶ πᾶσαι τῶν ἁγίων πατέρων παρ' ἡμῖν εἰσιν, ἃς ἐρευνήσαντες μάθετε τὴν ἀλήθειαν». **132** Καὶ ὅτε ὑπέδειξε τὴν μαρτυρίαν τῆς γραφῆς, εἶπεν ὁ ἀντικείμενος Ἰωάννης· «Ταῦτα πάντα οἱ νεστοριανοὶ προσέθηκαν ἐν ταῖς γραφαῖς τῶν ἁγίων πατέρων, καθὼς καὶ ἐν ταῖς θείαις γραφαῖς ὁ τότε Σατορνῖλος πολλὰς αἱρέσεις προσετίθει, **133** ὡς καὶ εἰς τὸ κατὰ Λουκᾶν εὐαγγέλιον, ὅτι ''Ἤρξατο ὁ Ἰησοῦς λυπεῖσθαι καὶ ἀδημονεῖν· ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος ἀπ' οὐρανοῦ ἐνισχύων αὐτόν', καὶ ὅτι ''Ἐκτενέστερον προσηύχετο καὶ ἐγένετο ὁ ἱδρὼς αὐτοῦ ὡσεὶ θρόμβος αἵματος', καὶ τὰ ὅμοια». **134** Ἐφάνησαν δὲ καὶ ταῦτα τὰ ῥήματα τοῦ Ἰωάννου ἐνώπιον Ἔσδρα καὶ τῶν σὺν αὐτῷ ἐπισκόπων ἐναντία καὶ πάντες ἀπέστησαν αὐτοῦ στραφέντες ἀπὸ τοῦ λόγου ἐκείνου.

135 Αὐτὸς δὲ τοῖς αὐτοῖς ἐπέμενε φιλονεικῶν· διὸ ἀντικειμένου ὄνομα ἐκληρονόμησεν· **136** ἡ γὰρ τοῦ λόγου δύναμις τοῖς μὲν ἐπιεικέσιν ἀρετῆς ὅπλον, τοῖς δὲ μοχθηροῖς κέντρον κακίας γίνεται.

137 Ἐν δὲ τῇ τελευτῇ τοῦ Ἔσδρα, ἐνόμιζεν ὅτι αὐτὸς λήψεται τὸν θρόνον τῇ βοηθείᾳ τῶν μεγιστάνων. **138** Ὅτε δὲ

133. 340-343 *Matth.*, xxvi, 37; *Luc.*, xxii, 43-44.

131. 334 καὶ ante αἱ om. C | 335 ὑμῖν A, ἡμῖν B C | ἃς om. C |
132. 336 ἀντικείμενος om. C | 339 ὁ ante τότε om. C | τότ(ε) πρ(οσ)ετύθ(ει) ὁ σατορνίλ(ος) πολλὰσ αἱρέσ(εις) C | σαρτονῖλοσ sic A, σατορνῖλοσ B, σατορνίλ(ος) C |
133. 339 ὡς A B, ὃς C | 342 καὶ ante ἐγένετο om. C | 343 ὦσ θρομβοι C |
134. 344 καὶ post δὲ om. C | τα ρημ(α)τ(α) ταυτ(α) C | post ἐνώπιον, A B add. πάντων καὶ | 344 καὶ τῶν σὺν αὐτῶ — 346 λόγου ἐκείνου C, ἐναντίον καὶ ἀνέστησαν καταμεμψάμενοι αὐτοῦ A B |
135. 347 αὐτὸς A B, οὗτοσ C | διοτ(ο) C |
136. 348 ἡ γὰρ — 350 γίνεται om. C |
137. 351 Ἐν δὲ A B, καὶ ἐν C | 352 post θρόνον, C add. καὶ | post μεγιστάνων, A B add. κἀκεῖνοι οὐκ ἐδέξαντο αὐτόν |
138. 352 ὅτι δὲ C |

ὁ Νορσέσης ἔτυχε τοῦ θρόνου, ἐπὶ πλεῖον ἐταράχθη· ἔβλεπε γὰρ συγκοινωνοῦντα αὐτὸν τῷ βασιλεῖ τῶν Ῥωμαίων. **139** Καὶ πάντας ὤτρυνε πρὸς ἀντιλογίαν, λέγων ὅτι κατὰ τὸν Ἔσδρα καὶ αὐτὸς ἐπλανήθη. **140** Ὃν προδήλως καλέσας ὁ Νορσέσης κατενώπιον πολλῶν ἐπισκόπων καὶ διδασκάλων καὶ Ἀζάτων, καὶ πολλὴν ἔρευναν ποιήσας περὶ τῆς ἀντιλογίας, κατέκριναν αὐτὸν ἐξορισθῆναι, καὶ ἐξωρίσθη παρὰ τοῦ καθολικοῦ καὶ τοῦ ἄρχοντος τῆς Ἀρμενίας, **141** καὶ ποιήσαντες ἐν τῷ μετώπῳ αὐτοῦ ἀλώπεκος εἰκόνα τῷ πεπυρακτωμένῳ σιδήρῳ σὺν τοῖς ἑταίροις αὐτοῦ, ἐξέβαλον αὐτὸν εἰς τὸ Καυκὰς ὄρος.

142 Ἐκεῖθεν δὲ ὑποστρέψας ὡς μὴ δεχθεὶς παρὰ τῶν ἐκεῖσε εἰδωλολατρῶν, μετὰ θάνατον τοῦ Ἀναστασίου ἦλθεν εἰς τὴν Ἀρμενίαν εἰς τὸν ἀπ' ἀρχῆς αὐτοῦ τόπον, καὶ ἐτελεύτησεν ἐν γήρει σαπρῷ. **143** Οἱ δὲ μαθηταὶ αὐτοῦ πληθυνθέντες πάντας ἐξέκλιναν ἀπὸ τῆς ἀληθείας, καὶ διεσπάρη ἡ αἵρεσις αὐτῶν ἐν τῇ χώρᾳ ἐκείνῃ ἕως Ἰουστίνου καίσαρος.

144 Ὁ δὲ τῷ ε' αὐτοῦ ἔτει καλέσας τὸν καθολικὸν Ἰσαὰκ σὺν τοῖς ἐπισκόποις εἰς Κωνσταντινούπολιν, ἥνωσεν αὐτοὺς τοῖς

353 ἔτυχε C, ἐπέβη A B | post θρόνου, C add. αὐτὸσ δὲ οὔ | 354 τῶ συγκοινωνουντ( ) αυτ( ) C | post αὐτὸν, A B add. ἡρακλείω |

139. 355 εισ τ(ὴν) αντ(ι)λογίαν C | λέγων om. C | 355-356 καὶ αὐτὸς κατὰ τὸν Ἔσδρα A B |

140. 356 Ὃν προδήλως — 357 ἀζάτων C, ὃν κατενώπιον πολλῶν ἐπισκόπων καὶ διδασκάλων ὁ Νορσέσης καλέσας A B | 357 καὶ ante πολλὴν om. C | 358 κατέκρινεν A B | αὐτὸν om. A B |

141. 360 καὶ ποιήσαντ(ες) C, ποιήσαντες δὲ A B | το μέτοπ(ον) (ἐν omisso) C | 361 συν τοῖσ λοιποῖσ ἑτέροισ αὐτ(οῦ) C, καὶ τοῖς ἑταίροις αὐτοῦ A B | 362 ante ἐξέβαλον, A B add. ἐκαυτηρίασαν καὶ | αὐτ(ὸν) C, αὐτοὺσ A B | τ(ὸ) καυκ(ὰς) C, τὸ καυσίωνοσ A B |

142. 363 ὡς om. C | υποδεχθὴσ C | 364 ante μετὰ, C add. καὶ | ante Ἀναστασίου, C add. ἁγίου | 364 ἦλθεν A B, ἐλθὼν C | 364-365 εἰς τὴν Ἀρμενίαν om. C | 365 καὶ post τόπον om. C | 366 σαπρῷ om. C |

143. 367-368 ἐν τῇ χώρᾳ ἐκείνῃ om. A B |

144. 369 Ὁ δὲ — καλέσας A B, τω ε' ἔτη· ἐν ῷ καιρῷ καλέσ(ας) C |

ὁμολογοῦσι τὰς δύο φύσεις τοῦ Κυρίου καὶ Θεοῦ ἡμῶν, τῆς θεότητος καὶ τῆς ἀνθρωπότητος, ἐν μιᾷ ὑποστάσει ἀφύρτως ἀδιαιρέτως· καὶ ἐγγράφως ὤμοσαν μηκέτι ἀντιλογῆσαι. **145** Ὑποστρεψάντων δὲ τούτων, οἱ καταλειφθέντες ἐν τῇ Ἀρμενίᾳ ἐδυσχέραινον τῇ τούτων ἐπιστασίᾳ ὡς ὁμοφρονησάντων τοῖς Ῥωμαίοις, **146** καὶ λοιπὸν στάσεις καὶ συζητήσεις ἐποίουν μετὰ τοῦ Ἰσαὰκ καὶ τῶν συναπελθόντων αὐτῷ, λέγοντες ὅτι «Ἐὰν μὴ στραφῆτε καὶ ἀναθεματίσητε αὐτούς, οὐ δεχόμεθα ὑμᾶς εἰς τὸν τόπον ἡμῶν». **147** Αὐτοὶ δὲ ἀγαπήσαντες τὴν δόξαν τῶν ἀνθρώπων ἢ τὴν δόξαν τοῦ Θεοῦ καὶ πάλιν ἀνεθεμάτισαν πρῶτον ἑαυτοὺς ὡς κοινωνήσαντας τοῖς Ῥωμαίοις, εἶτα τοὺς Ῥωμαίους, καὶ ὤφθησαν ἀνίατοι ἐπὶ ταῖς κακίαις αὐτῶν· **148** περὶ ὧν εἶπε Πέτρος ὁ ἀπόστολος· «Εἰ ἀποφυγόντες τὰ μιάσματα τοῦ κόσμου ἐν ἐπιγνώσει τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τούτοις πάλιν ἐμπλακέντες ἡττῶνται, γέγονε τὰ ἔσχατα αὐτῶν χείρονα τῶν πρώτων· **149** κρεῖσσον γὰρ ἦν αὐτοῖς μὴ ἐπεγνωκέναι τὴν ὁδὸν τῆς ἀληθείας καὶ τῆς δικαιοσύνης ἢ ἐπιγνοῦσιν ὑποστρέψαι ἐκ τῆς παραδοθείσης αὐτοῖς ἁγίας ἐντολῆς· **150** συμβέβηκε γὰρ αὐτοῖς τὸ τῆς ἀληθοῦς παροιμίας, κύων ἐπιστρέψας ἐπὶ τὸ ἴδιον ἐξέραμα, καὶ ὗς λουσαμένη εἰς κύλισμα βορβόρου».

147. 379-380 Cf. *Joh.*, XII, 43.
148-150. 383-390 2 *Petr.*, II, 20-22.

ε' A C, *πέμπτω* B | *τον ἰσαὰκ τ(ὸν) καθολ(ικὸν)* C | 371 *κ(υρίο)υ* A B, *χ(ριστο)ῦ* C | 373 post *καὶ*, C add. *διὰ τουτ(ο)* | ante *μηκέτι*, C add. *του* | *ἀντιλογῆσαι* A B, *γενέσθ(αι) εἰς αυτ(οὺς) αντ(ι)λογία* C |

145. 374 *πάλιν (δὲ) ὑποστρεψάντ(ων)* C | *τούτων* A B, *αὐτ(ῶν)* corr. ex *εἰσ αὐτ(ὸν)* C | 375-376 *μ(ε)τ(ὰ) τῶν ρωμαί(ων)* C |

146. 377 *αὐτῷ* om. A B | 378 *ἀναθεματίζετ(ε)* C |

147. 380 *τὴν δόξαν* ante *τοῦ Θεοῦ* om. A B | *καὶ* ante *πάλιν* om. C | 381 *τοῖς Ῥωμαίοις, εἶτα* om. C | 382 *καὶ ὤφθησαν* A B, *εὑρέθησαν (δὲ)* C | *ἐπὶ* A B, *ἐν* C | *αὐτῶν* om. C |

148-150 382 *περὶ ὧν* — 390 *βορβόρου* om. C |

148. 383 *εἰ ἀποφυγόντεσ* B, *οἱ ἀποφϋγόντεσ* A |

COMMENTAIRE

L. 1-9 TITRE

Le titre de la *Diegesis*, détaillé comme une table de matières, annonce « une histoire de l'Église d'Arménie dans ses rapports avec les Grecs et les Perses, en vue de montrer comment les Arméniens, d'abord orthodoxes, se sont écartés de la vraie foi, et comment toutes les tentatives d'union sont restées sans résultat jusqu'aujourd'hui ». Ce titre définit parfaitement le contenu de l'ouvrage; pour l'essentiel, il est attesté par nos trois mss grecs; il contient, on va le voir, plusieurs expressions et tournures de couleur arménienne; tout porte donc à croire qu'il est l'œuvre du rédacteur même de la *Narratio* et non de quelque copiste grec.

La première partie du titre (l. 1-3, jusqu'au mot *βασιλευσάντων*) présente des variantes assez considérables, des mss A B au ms. C :

A B	C
Διήγησις τῶν γεγονότων ἐν Ἀρμενίᾳ ἀπὸ τῶν ἡμερῶν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου μέχρι τοῦ νῦν,	*Διήγησις ἀπὸ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου μέχρι τοῦ νῦν,*
περί τε τοῦ θρόνου αὐτῶν ἐξηγουμένη καὶ τῶν μετ' αὐτόν·	*περὶ τῶν ἐν τάξει γινομένων διαδόχων αὐτοῦ ἤγουν τοῦ θρόνου αὐτοῦ*
καὶ περὶ τῶν βασιλευσάντων	*καὶ περὶ τῶν ἐν τάξει γενομένων καὶ βασιλευσάντων*

Il est difficile de reconnaître le texte primitif, en cas de variantes rédactionnelles de ce genre.

Dans le premier membre, C omet *τῶν γεγονότων ἐν Ἀρμενίᾳ* et *τῶν ἡμερῶν*; la présence du participe *γεγονότων* dans A B a pour effet de faire dépendre d'un verbe le complément en *ἀπό* qui suit, et d'établir ainsi une construction moins rude que celle de C, où cet *ἀπό* se rattache directement au substantif *διήγησις*; il est donc possible que les mots propres à A B aient été introduits dans

le texte pour en améliorer le style (notons de plus qu'il n'y a pas d'autre exemple de l'emploi du participe *γεγονότα* dans toute la *Diegesis*) ; la construction simple de C est parfaitement admissible en grec, puisque, par exemple, la chronique du patriarche Nicéphore s'intitule : Ἱστορία σύντομος ἀπὸ τῆς Μαυρικίου βασιλείας (*Hist.*, p. 3, l. 4-5). — C omet ensuite *τῶν ἡμερῶν* après *ἀπό* ; l'emploi du mot « jours » dans les expressions de ce genre est un trait caractéristique de la langue des chroniqueurs arméniens, comme on le dira plus bas ; ainsi, Kirakos écrit à propos de Lazare de P'arp (p. 3, l. 26-27) : *skseal yawurc'n srboyn sahakay*, ce qui serait en grec : *ἀρξάμενος ἀπὸ τῶν ἡμερῶν τοῦ ἁγίου Ἰσαάκ* ; c'est une raison pour retenir la leçon des mss A B ; non que celle de C soit impossible, évidemment (qu'on lui compare, p. ex., le titre de la chronique de Kirakos, p. 1 : *hamaṙōt patmut'iwnk' žamanakac' i srboyn grigorē minč'ew i yetin awurs t'uac'eal*, en grec *Σύντομοι ἱστορίαι τῶν χρόνων ἀπὸ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου μέχρι ὑστάτων ἡμερῶν ἀριθμηθέντων*) ; mais le point est de savoir s'il est vraisemblable qu'un interpolateur grec ait introduit dans le grec une expression arménisante comme *τῶν ἡμερῶν*.

Dans le second membre, les mss A B ont de nouveau un verbe (*ἐξηγουμένη*) qui manque dans C et dont la présence dans A B semble révéler le même souci que l'emploi de *γεγονότων* plus haut, celui de faire dépendre la préposition (ici *περί*) d'un verbe, et non directement du substantif *διήγησις* ; nous adoptons donc ici le texte de C. — Au lieu de *τῶν μετ' αὐτόν* A B, le ms. C dit plus explicitement *τῶν ἐν τάξει γινομένων διαδόχων αὐτοῦ* ; le second titre de l'Histoire de Kirakos dit de même (p. 6) : *hamaṙōt patmut'iwn ew c'oyc'k' anuan srboyn grigori ew ork' yet nora yaǰordec'in* « Brève histoire et démonstration de la renommée de saint Grégoire et (de ceux) qui lui succédèrent ».

Dans le troisième membre, C répète les mots *τῶν ἐν τάξει γενομένων*, qui sont absents d'A B ; comme il peut s'agir, dans C, d'une dittographie, nous considérons ces mots comme suspects.

Nous proposons donc, avec toutes les réserves qui s'imposent, le texte suivant :

Διήγησις ἀπὸ τῶν ἡμερῶν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου μέχρι τοῦ νῦν, περὶ τῶν ἐν τάξει γενομένων διαδόχων αὐτοῦ ἤγουν τοῦ θρόνου αὐτοῦ, καὶ περὶ τῶν βασιλευσάντων etc.

Nous ne pouvons, malheureusement, mettre en face du titre de la *Diegesis* aucun texte parallèle sûr, indépendant du grec; Adontz a bien cru déceler des « relations étroites » (*sert aṙnč'ut'iwn*) entre le début de la *Diegesis* et le début de l'opuscule arménien « d'Eznik le prêtre » (*Nšanagir*, p. 183-184) ; d'après lui, « la partie initiale (de la *Narratio*), qui concerne la succession de Tiridate et de saint Grégoire, est tout à fait semblable au « Nšanagir », et lui est certainement empruntée » (p. 184 a) ; le P. Akinian approuve cette thèse (*Darjeal nkaragir*, col. 242; comp. Idem, *Maštoc'*, p. 18) ; mais, dans les titres du moins (qu'Adontz met en parallèle, p. 184 a-b; comp. *Patasxan*, p. 382 a), la parenté des deux écrits est loin d'être évidente; l'opuscule arménien est intitulé (Eznik, col. 518) :

Նշանագիր կարգաց բանից Եզնկանն երիցու. Թէ ուստ՞ի էին կամ որպէս զիարդ յաջորդութիւնք Թագաւորացն Տրդատայ և քահանայապետիցն ի սրբոյն Գրիգորէ, որ կացին մինչև առ մեզ վարումն փոքր ի շատէ դրոշմեալ վասն գիտութեան ի վերայ հասանելոյ։

Scriptum (le P. Akinian corr. en *nkaragir* « historia » : *Nkaragir*, col. 523-524; *Darjeal nkaragir*, col. 239-241) ordinum (*sc.* successionum?) verbis (*Akinian* : e verbis) Eznik presbyteri, unde fuerint vel quomodo qua ratione successiones regum <a> Tiridate et patriarcharum a sancto Gregorio, qui steterunt usque ad nos; summarium[1] paucum e multo scriptum ad scientiam obtinendam.

On ne peut affirmer qu'il existe une parenté verbale certaine entre ce titre (dont beaucoup d'éléments sont obscurs) et la première partie du titre de la *Narratio*; ce dernier, qui décrit adéquatement le contenu de la *Diegesis*, a une toute autre portée que le titre d'Eznik (voir la seconde partie du titre grec, à partir de *βασιλευσάντων*), et il n'est pas vraisemblable que le rédacteur de la *Diegesis*, dont le sujet est l'histoire de l'Église arménienne jusque vers l'an 700, ait emprunté une partie de son titre à un opuscule qui ne traite que des premiers rois et catholicos jusqu'à Artašir et saint Sahak (Ve siècle).

L. 3 *τοῦ θρόνου αὐτοῦ*. L'arménien *at'oṙ-n* « le trône » s'emploie tout à fait couramment pour désigner « le siège des catholicos » ;

[1] Sur le sens de *varumn*, voir Akinian, *Nkaragir*, col. 524 et *Darjeal nkaragir*, col. 245-248, et pour l'interprétation des termes du titre en général, Idem, *Nkaragir*, col. 523-524 et *Darjeal nkaragir*, col. 245-249.

p. ex. Agathange, ch. 124 : (Aristakès) *nstaw yat'oř kat'ołikosut'ean* « s'assit sur le trône du catholicat » ; Fauste, p. 18, l. 23 ; p. 40, l. 30 ; p. 54, l. 24 ; p. 55, l. 2 et 15, etc. ; Eznik, col. 520, l. 19-20 ; Jean le Catholicos, *passim*, p. ex. p. 53, l. 12 ; p. 54, l. 17 ; p. 57, l. 24 ; p. 58, l. 3 ; etc. etc. Comp. § 29 *τὸν θρόνον τῆς ἐπισκοπῆς* ; § 118 *τοῦ θρόνου αὐτοῦ διάδοχον* ; § 119 *καταβεβλῆσθαι τοῦ θρόνου* ; § 137 *λήψεται τὸν θρόνον* ; § 138 *ἔτυχε τοῦ θρόνου*.

L. 3 *ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτῶν*. L'emploi de *ἡμέραι* au sens général de « temps » est très fréquent dans la *Narratio* (voir l'index) ; l'expression figure trois fois rien que dans le titre (l. 1, 3, 7) ; elle est courante dans le N.T. (voir Zorell, *Lexicon gr.*, col. 571), mais l'arm. *yawurs* « in diebus » est plus courant encore dans le style des chroniqueurs arméniens ; voir p. ex. Eznik, col. 518, l. 3, 6, 16 ; la Chronique de Sargisean, p. 42, l. 4 ; p. 44, l. 3 ; p. 48, l. 17, etc. ; Moïse de Khoren, p. 135, l. 27 ; p. 136, l. 5 ; p. 140, l. 21 ; p. 155, l. 25 ; p. 170, l. 7, etc. ; Vardan, dans Muyldermans, *Vardan*, p. 46, l. 3 ; p. 49, l. 16 ; p. 61, l. 7 et 22 ; p. 62, l. 5 ; p. 68, l. 18 et 21, etc.

L. 4 *ἔν τε Ῥωμαίοις καὶ Πέρσαις*. Cette façon de dire « dans l'empire grec et en Perse » n'est sans doute pas très attique ; par contre, elle est caractéristique de l'arménien, qui a tendance à employer, pour dire « dans tel *pays* », la préposition *i* « dans » suivie du nom du *peuple* correspondant ; voir Lyonnet, *Versions*, p. 355, note 2 ; mes *Documents*, p. 243 et 259-260.

L. 4 *περὶ τοῦ γινώσκειν*. Telle est la leçon de nos trois mss ; Combefis propose de lire *παρὰ* (col. 272 A 8 = PG, 132, col. 1237 C 1) au lieu de *περὶ*. Le contexte exige un sens final, qu'il est difficile de trouver dans le grec *περί* suivi du génitif ; or, en arménien, *περί* (avec gén.) au sens du lat. *de* se dit *vasn*, et cette préposition peut avoir aussi un sens final (« en vue de, pour ») ; ainsi, en 2 *Cor.*, III, 13, l'arménien rend le grec *πρὸς τὸ μὴ ἀτενίσαι* par *vasn č'hayeloy* « ad non aspiciendum » ou « de non aspiciendo » ; de même, 1 *Thess.*, II, 9 (= 2 *Thess.*, III, 8) *πρὸς τὸ μὴ ἐπιβαρῆσαι* est rendu par *vasn č'canranaloy* « ad non gravandum » ou « de non gravando » ; c'est là certainement ce qui explique le grec *περὶ τοῦ γινώσκειν* signifiant *πρὸς τὸ γινώσκειν*. Comp., dans le titre du *Nšanagir*, *vasn gitut'ean i veray hasaneloy* « propter

obtinendam scientiam » ou « de obtinenda scientia » ; voir Akinian, *Nkaragir*, col. 524 ; *Darjeal nkaragir*, col. 249.

L. 5 *ἕως τίνος*. De *γινώσκειν* dépend tout un chapelet de propositions interrogatives : *ἕως τίνος ... καὶ ἐν ποίαις ἡμέραις ... καὶ ὑπὸ τίνος καὶ πῶς ... καὶ τίνα ... καὶ πῶς*. Ceci est tout à fait dans la manière des sommaires arméniens ; comp., p. ex., le titre du *Nšanagir* cité ci-dessus, ou les sommaires de presque tous les chapitres de Fauste de Byzance, ainsi, IV, 12, p. 70 :

Յաղագս Խադայ եպիսկոպոսի... *Թէ սա* որպիսի *այր էր կամ* որպիսի *նշան և սքանչելիս առնէր, և կամ* որպէս *կայիր ի ճշմարտութեանն, ... և կամ* որպէս *դիմանայր ընդդէմ նորա, և* որչափ *սիրէր աղքատս ...*

De Xad episcopo ... *qualis* homo fuerit, vel *qualia* signa et miracula fecerit, vel *quomodo* steterit in veritate, vel *quomodo* obsteterit ei (regi Aršak), et *quantum* pauperes amaverit ...

L. 9 *ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης* (C : *ἕως σήμερον*). Comp. l. 1-2 *μέχρι τοῦ νῦν* ; § 33, l. 84 *ἕως τοῦ νῦν*. Dans les discussions sur la date de la *Diegesis*, on a souvent constaté et interprété le fait que la liste des catholicos qui y est jointe dans l'édition princeps s'arrête à la fin du VII[e] siècle (voir p. ex. Gelzer, *Georg. Cypr.*, p. LIV ; Weber, *Versuche*, p. 177-178), mais on n'a pas donné assez d'attention à ces deux expressions du titre de la *Narratio* elle-même ; elles disent clairement que l'auteur va conduire son récit jusqu'à l'époque où il vit ; or, on l'a vu, le titre présente les meilleures garanties d'authenticité.

On observera que ce titre, pourtant si détaillé, ne dit pas explicitement que l'histoire qu'il introduit est celle de l'Église *arménienne* : « Histoire depuis le temps de saint Grégoire jusqu'à nos jours », cette expression est suffisamment claire pour un auteur arménien s'adressant à un public arménien ; mais un Byzantin n'aurait pu manquer de préciser que c'est l'histoire *de l'Arménie* qui est l'objet de son ouvrage ; or, les mots « Arménie » et « Arméniens » sont absents du titre tel que nous l'avons établi. Sans doute, les mss A et B écrivent *Διήγησις τῶν γεγονότων ἐν Ἀρμενίᾳ*, alors que ces quatre derniers mots manquent dans le ms. C ; mais il est clair que ces quatre mots, nécessaires sinon indispensables au lecteur byzantin, n'ont pu être éliminés au cours de la tradition

grecque, tandis que l'on conçoit parfaitement qu'ils aient été ajoutés par un correcteur grec dans un texte qui, comme C, ne les contenait pas; nous rejoignons ici la conclusion tirée plus haut, en faveur du texte C, de l'examen stylistique des deux formes de texte transmises par les mss.

Si le lecteur trouve étrange qu'un texte écrit en grec parle comme s'il s'adressait à des Arméniens, son étonnement se dissipera quand il constatera, dans la suite du commentaire, que ce texte grec est en réalité la traduction d'un texte arménien, et qu'il n'a de grec que la forme; c'est donc bien à des lecteurs arméniens que s'adressait l'ouvrage dans son état primitif; ainsi le titre, tel que nous le présentons, n'a rien d'anormal.

§ 1-33 DU CONCILE DE NICÉE AU CONCILE DE CHALCÉDOINE

§ 1. *Le concile de Nicée.*

Dans ce premier paragraphe, la *Narratio* fixe par d'abondants synchronismes l'époque et l'année du concile de Nicée, qu'elle place « sous le règne de Constantin, en la 34e année de Tiridate, en la 20e après la délivrance de saint Grégoire, sous l'épiscopat d'Aristakès, du vivant de saint Grégoire ».

Les chiffres donnés ici par la *Narratio* ne se trouvent dans aucune source arménienne. Dans Agathange, le concile n'est pas daté (références dans mes *Documents*, p. 331); selon Moïse de Khoren (II, 91, p. 178), suivi par les autres chroniqueurs (voir Dulaurier, *Chronologie*, p. 46-47), Grégoire se retira définitivement du monde après qu'Aristakès fut revenu du concile de Nicée, en la 46e année du règne de Tiridate, 30 ans après le début de son épiscopat, qui commença en la 17e année du même roi; l'Histoire des conciles attribuée à Jean d'Odzun donne comme dates la 20e année de Grégoire et la 37e de Tiridate (*Livre des Lettres*, p. 221, l. 3-7) :

Առաջին ժողով արար երանելի հայրապետն մեր սուրբն Գրիգոր, ի քսաներորդ ամի կաթուղիկոսութեանն իւրում, և յերեսուն և եւթն ամի թագաւորութեան

Տրդատայ ... յորժամ եկն Ռստակէս ի Նիկիայ սուրբ ժողովոյն ...

Le premier concile fut tenu par notre bienheureux patriarche saint Grégoire, en la vingtième année de son catholicat, et en la trente-septième année du règne de Tiridate... lorsqu'Aristakès (*r̄stakēs*) revint du saint concile de Nicée...

L'année de Tiridate est donc :

dans la *Diegesis*	la 34ᵉ
dans l'Histoire des conciles	la 37ᵉ
dans Moïse de Khoren	la 46ᵉ

et l'année du pontificat de saint Grégoire :

dans la *Diegesis* [1]	la 20ᵉ
dans l'Histoire des conciles	la 20ᵉ
dans Moïse de Khoren	la 30ᵉ

Il n'y a accord, pour les chiffres, qu'entre la *Diegesis* et l'Histoire des conciles, et sur l'année de Grégoire seulement. Pour le reste du texte, aucune ressemblance verbale entre la *Diegesis* et les autres sources ; en particulier, la *Diegesis* seule compte « à partir de la sortie de saint Grégoire hors du puits », au lieu de dire « à partir du début de son pontificat ».

Au § 34, la *Diegesis* place le concile de Nicée en la 7ᵉ année de Constantin, 315 ans (et non 325) « après la parousie de Notre Seigneur Jésus-Christ » ; on trouve les mêmes chiffres dans la Lettre de Photius, sauf que là les 315 ans sont comptés non *ἀπὸ τῆς παρουσίας*, mais *yarutʻean* « a resurrectione » (voir comm. § 34).

§ 1, l. 10 *θεοφιλεστάτου*. Dans l'« Agathange » arménien, Constantin est appelé de même (ch. 126) *astuacasēr kaysrn Kostandianos*, ce que la version grecque rend par *θεοφιλέστατος καῖσαρ Κωνσταντῖνος* (Agath. grec, p. 83-84) ; voir aussi Gelzer, *Anfänge*, p. 169.

§ 1, l. 12 Τιριδάτου. Tiridate le Grand, premier roi chrétien d'Arménie ; en arm. *trdat* ; sur les formes grecques du nom (écrit ici par A B C τηριδάτου), voir mes *Documents*, p. 237-238 (bibl.).

[1] La « sortie de saint Grégoire hors du puits » équivaut pratiquement au début de son épiscopat.

§ 1, l. 13 *Γρηγορίου*. Saint Grégoire dit « l'Illuminateur », l'apôtre de l'Arménie qui convertit le pays sous Tiridate le Grand (voir mes *Documents* et AKINIAN, *Grigor*) ; ce dernier, encore païen, avait condamné Grégoire à être jeté dans la fosse aux condamnés à Artašat : Agathange, ch. XI (références dans mes *Documents*, p. 284 et 287). La fosse de saint Grégoire est appelée en arménien *virap* « fosse, puits » (Agathange, p. 99, l. 13, etc.) ; la version grecque d'Agathange traduit ce mot par *χάος* (Agath. grec, p. 29, l. 24), *χάσμα* (p. 30, l. 44 et 46), *κρημνόν* (p. 30, l. 47) ; un texte copte emploie aussi le mot ⲭⲁⲟⲥ (voir *Le Muséon*, 54, 1941, p. 221) ; la nouvelle Vie grecque de saint Grégoire publiée dans mes *Documents* (et qui est traduite de l'arménien) désigne toujours la fosse par le mot *λάκκος*, comme ici la *Diegesis* (p. 31, l. 1, 2, 3, 5; p. 49, l. 8; p. 50, l. 9, 13, 15; p. 51, l. 4; p. 88, l. 2, 4; p. 89, l. 3; p. 111, l. 2, 3; p. 112, l. 2) ; c'est le mot que Cyrille de Scythopolis emploie couramment pour dire « un puits dans le désert » (SCHWARTZ, *Kyrillos*, p. ex. p. 65, l. 15; p. 66, l. 9; p. 75, l. 1) ; *λάκκος* peut même désigner « un charnier » (voir FRANCHI, *Santi Notari*, p. 157, note 4) ; saint Jérôme et Théodoret donnent le mot grec comme l'équivalent du syr. *gubbā* « puits, citerne » (voir les textes cités par HONIGMANN, *Évêques*, p. 205, note 6).

§ 1, l. 12 *τῷ εἰκοστῷ ἔτει τῆς ἐξελεύσεως*. Comp. § 28 *μετὰ ἓξ ἔτη τῆς τελευτῆς αὐτοῦ*; § 121 *ἐν τῷ δ' ἔτει τῆς τελευτῆς Χοσρόου*; cette construction, où le génitif simple exprime le terme à partir duquel on mesure un laps de temps, n'est pas inconnue en grec; voir p. ex. *Gen.*, XVI, 3 : *μετὰ δέκα ἔτη τοῦ οἰκῆσαι Ἀβράμ* (BLASS-DEBRUNNER, *Gramm.*, p. 106, n° 226; LINNÉR, *Studien*, p. 32) ; dans la *Diegesis*, elle provient très vraisemblablement de l'imitation d'une tournure arménienne semblable, qui est d'usage fréquent; comp. p. ex. le texte d'Uxtanēs cité dans le comm. du § 110 *zkni erek' amac' mahuann movsisi*, litt. « après trois ans de la mort de Moïse »; la Lettre de Photius, p. 191, l. 11 *yet xe ami žołovoyn kost.* « après 45 ans du concile de CP »; Kirakos, p. 47, l. 29 *yet eōt'n ami spanman hōrn*, litt. « après sept ans de l'assassinat de son père » ; le génitif est même employé sans que le complément de temps renferme la préposition « après » (comme dans la *Diegesis*, § 1 et 121 : construction qui ne paraît pas attestée en grec), voir p. ex. Vardan, dans MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 69, l. 5-6 *yut'hariwr*

ut'sun ew ut' ami cnndean tearn, litt. « en l'année 888 de la naissance du Sauveur » ; dans le titre des canons de Šahapivan (Akinian, *Šahapivan*, p. 141, l. 22-23) : *yewt'nerord ami vaxčaneloyn sahakay*, litt. « en la septième année de la fin de Sahak ».

§ 1, l. 14 Ῥοστακές. Aristakès, fils de saint Grégoire l'Illuminateur, et son successeur à la tête de l'Église d'Arménie; la forme ordinaire de son nom en arménien est *ṙstakēs, ṙəstakēs*; c'est cette dernière forme que reproduit le gr. Ῥοστακές; nos trois mss écrivent Ῥωστακές; il faut écrire un *o* au lieu de l'*ω*, parce que dans les anciennes transcriptions grecques, *o* (et non *ω*) rend parfois l'arm. *ə* (voir mes *Documents*, p. 240); la nouvelle Vie grecque de S. Grégoire présente les formes Ὀριστάκης, Ἀριστάκης, Ῥεστάκης, qui correspondent à des variantes du même nom arménien; sur les formes arméniennes et grecques du nom, et sur le personnage, voir mes *Documents*, p. 226-227 (bibl.).

§ 1, l. 13 τῆς ἐπισκοπῆς. La *Diegesis* appelle les premiers catholicos d'Arménie simplement ἐπίσκοποι, et leur charge ἐπισκοπή, voir § 1, 2, 14, 29; elle emploie pour la première fois le terme καθολικός à propos de Nersès II (VI[e] siècle) au § 68. Fauste de Byzance appelle saint Nersès *episkopos hayoc' ašxarhin* « évêque du pays d'Arménie » (IV, 3, titre, p. 77). Koriwn, parlant de saint Sahak, écrit *srboy episkoposin Sahakay* « du saint évêque Sahak » (XIV, 10, p. 250, l. 82). Moïse de Khoren emploie encore souvent les termes *episkopos* (ainsi III, 57, dans les suscriptions de cinq prétendues lettres de ou à Sahak, p. 252-254) et *episkoposut'iwn* « épiscopat » (p. ex. III, 11, p. 197, l. 17; III, 14, p. 200, l. 5; III, 16, p. 201, l. 23; et *passim*). La *Généalogie* appelle de même Aristakès *episkopos hayoc' mecac'* « évêque de Grande Arménie » (*Généalogie*, p. 10, l. 25-26). Le titre de la lettre d'Acace de Mélitène à saint Sahak donne à ce dernier le titre de *hayoc' hayrapet* « patriarche des Arméniens » (*Livre des lettres*, p. 14, l. 3; comp. Richard, *Acace*, p. 394).

L'usage constaté dans la *Diegesis* reflète une réalité historique : jusque vers le milieu du V[e] siècle, c'est-à-dire aussi longtemps que l'Église d'Arménie resta sous la juridiction de Césarée, le chef de l'Église arménienne ne portait officiellement d'autre titre que celui d'*episkopos*; le titre de catholicos ne devint usuel dans la titulature

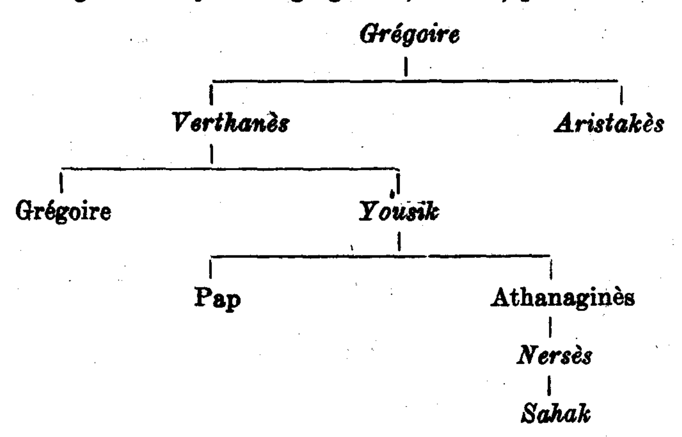
officielle que lorsque l'Église d'Arménie se fut rendue autocéphale (voir AKINIAN, *Koriwn*, p. 283-287; comp. GELZER, *Anfänge*, p. 138-139; WEBER, *Kirche*, p. 356-357).

§ 1, l. 14 *ἐπὶ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ* « du vivant de son père »; Aristakès succéda à son père saint Grégoire du vivant même de celui-ci; voir les références aux diverses recensions de l'« Agathange » dans mes *Documents*, p. 323-327.

§ 1, l. 14 *εἰς τὴν σύνοδον*. Le pronom *ὅς* doit se rapporter à *αὐτοῦ*, ou directement à *Ῥοστακές*; c'est, en effet, d'après la tradition arménienne unanime, Aristakès, et non saint Grégoire, qui assista au concile de Nicée (références aux textes d'Agathange dans mes *Documents*, p. 331; comp. Fauste de Byzance, III, 10, p. 36; Moïse de Khoren, II, 89-90, p. 175-177; et les autres chroniqueurs); Aristakès figure sur les listes du concile (*Ἀρουστάκης* ou *Ἀρωστάκης* : références dans mes *Documents*, p. 226-227; ajouter maintenant AKINIAN, *Reihenfolge*, p. 85). C'est seulement dans Georges des Arabes et dans la Vie éthiopienne de saint Grégoire qu'il est question de l'assistance de l'Illuminateur lui-même au concile de Nicée (voir mes *Documennts*, p. 411 et 422).

§ 2. *Les successeurs de saint Grégoire jusqu'à saint Nersès.*

D'après la tradition nationale arménienne, les premiers successeurs de saint Grégoire furent : Aristakès, puis Verthanès, tous deux fils de Grégoire; Yousik, fils de Verthanès; Pharnerseh, étranger à la dynastie grégoride; Nersès, petit-fils de Yousik :



Il n'entre pas dans notre sujet d'examiner la valeur historique de cette tradition (le P. Akinian la bouscule audacieusement, surtout pour la chronologie, dans son article *Reihenfolge*; comp. Idem, *Mutk'ə*, p. 8-11; *Grigor*, p. 27; *Koriwn*, p. 279); il nous suffit de constater que la *Diegesis* donne ici la succession des catholicos telle que la présentent toutes les sources arméniennes.

§ 2, l. 16 ὁ Βορτανές: Aristakès eut pour successeur son frère Verthanès (voir Fauste, III, 3, p. 18; Moïse de Khoren, II, 91, p. 179; et les autres chroniqueurs). Le nom arménien est *vrt'anēs*; voir d'autres formes grecques (Οὐρθάνης, Βιρθανής) dans mes *Documents*, p. 207-208 (bibl.). A et B écrivent ici Βορτανές, et C Βαρτανές; comme on l'a vu dans Ῥοστακές, l'ə arm. peut être rendu en grec par *o*; au § 86, la *Diegesis* (A B, C om.) écrit le nom d'un autre Verthanès Βαρτανέστην (acc.); cette orthographe est sans doute due à l'interférence du nom plus connu *vardan* (Βαρτάν dans *Diegesis* § 77 etc.).

§ 2, l. 16 ὁ Γρηγόριος. Ce Grégoire, qui figure ici sur la liste des successeurs de l'Illuminateur, ne peut être que le fils du précédent (Verthanès), le frère jumeau du suivant (Yousik). Ce Grégoire ne fut cependant pas à la tête de l'Église arménienne; Fauste de Byzance (III, 5 et 6, p. 23 et 25-26) raconte que ce petit-fils de l'Illuminateur devint, à l'âge de 15 ans, évêque des Ibères et des Albans, et que, voulant étendre le christianisme au pays des *mazk'ut'k'* (le Meskheti?), il y fut martyrisé (comp. Moïse de Khoren III, 3, p. 188-189; voir Gelzer, *Anfänge*, p. 135; Weber, *Kirche*, p. 275; Markwart, *Entstehung*, p. 210-214; Peeters, *Débuts*, p. 20-25). Le nom de Grégoire petit-fils se trouve ordinairement, à la même place qu'ici dans la *Diegesis*, dans les listes des catholicos d'Arménie : dans la liste grecque du Paris. gr. 900 (voir app., § 4); dans la liste arménienne qui suit l'opuscule d'Eznik le prêtre, col. 521, l. 5; dans les listes arméniennes publiées par Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270 et 273; voir Akinian, *Reihenfolge*, p. 81.

§ 2, l. 17 ὁ Ἰουσίκ. Fils de Verthanès et petit-fils de saint Grégoire, Yousik succéda à son père comme catholicos (voir Fauste, III, 12, p. 40; Moïse de Khoren, III, 11, p. 197); son nom arménien est *yusik* (sur ce nom, voir Huebschmann, *Personennamen*, p. 103); nos trois mss grecs écrivent ἰουσήκ; nous écrivons Ἰουσίκ, confor-

mément à l'arménien, mais il est possible que, pour le rédacteur grec de la *Diegesis*, la graphie normale du son *i* ait été *η*. Sur Yousik, voir Weber, *Kirche*, p. 279-282; Grousset, *Histoire*, p. 132-133.

§ 2, l. 17 ὁ Φαρνε<ρ>σέχ. A et B écrivent φαρνεσέχ, et C φαρνεσέκ; le nom arménien est *p'aṙnerseh* (voir Justi, *Namenbuch*, p. 96 b-97 a); il faut donc écrire Φαρνερσέχ. — A la mort de Yousik, ses deux fils Pap et Athanaginès étant indignes, on choisit pour lui succéder *zp'aṙnerseh omn yaštišatic' tarōnoy* « un certain P'aṙnerseh d'Aštišat de Tarōn » (Moïse de Khoren, III, 16, p. 202, l. 5-6; comp. *Généalogie*, p. 14, l. 10 : *zp'aṙnerseh omn* « un certain P'aṙnerseh »); Fauste appelle ce même personnage *zp'aṙēn omn erēc', i gawaṙēn tarōnoy* « un certain P'aṙēn, prêtre, du canton de Tarōn » (III, 16, p. 55, l. 3-4); voir Weber, *Kirche*, p. 282-283; Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 16-17 (avec note 4 de p. 17). L'opuscule d'Eznik le prêtre dit, comme Moïse et la *Généalogie*, *p'aṙnerseh omn* (col. 518, l. 10; dans la liste, col. 521, l. 9, *p'aṙnersēs*); le P. Akinian pense que le nom *p'aṙnerseh* peut être une corruption du texte de Fauste *p'arēn erēc'* « Pharèn prêtre »; la faute de lecture commise par Eznik lisant Fauste aurait été reprise par Moïse (Akinian, *Nkaragir*, col. 529-530, note 16; *Darjeal nkaragir*, col. 252); ceci paraît invraisemblable au plus haut point.

§ 2, l. 17 ἀπὸ τῶν Ἀσπράκων τῆς Ἀστισὰτ χώρας. Les sources arméniennes disent généralement que Pharnerseh était « du bourg d'Aštišat, du canton de Tarōn »; voir p. ex. Moïse de Khoren III, 16 cité plus haut; Jean le catholicos, p. 59-60 (« d'Aštišat »); Étienne de Tarōn, II, 1, p. 69 (« d'Aštišat, de Tarōn »); Vardan, p. 46, l. 3 (« d'Aštišat »); Kirakos, p. 11, l. 5-6 (« de Tarōn, d'Aštišat »); les listes arméniennes, dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270 et 273 (idem); la chronique de Galano, p. 47 (idem). La ville d'*aštišat*, le plus ancien centre chrétien d'Arménie, se trouvait dans le canton de Tarōn, province de Turuberan; voir mes *Documents*, p. 205 (bibl.). Le nom d'Aštišat est intact dans nos trois mss; mais qu'est-ce que τ(ῶν) ασπράκ(ων)? Cette expression ne figure que dans C, mais comme, de toute évidence, elle n'a pu être inventée, elle doit appartenir au texte primitif; elle se retrouve dans la liste grecque des catholicos : Ὁ Φαρνε<ρ>σὲχ ἀπὸ τῶν Ἀσπράκων

χώρας, dans la version géorgienne *aprakaneli* « d'Aprakan » (voir app.). Fauste, le seul auteur qui donne quelque détail sur Pharnerseh (III, 16, p. 55, l. 3-5), présente ainsi le successeur de Yousik:

... զՓառէն ոմն երէց, ի գաւառէն Տարօնոյ, ի մեծէ մարգարէանոցէն Յովհաննու ...

un certain P'aṙēn, prêtre, du canton de Tarōn, du grand prophéteion de (saint) Jean (-Baptiste)...

Après sa mort, ajoute Fauste (p. 55, l. 22-26),

գնացեալք ի գաւառն Տարօնոյ՝ տարան ի յագարակն մեծի մարգարէանոցին Յովհաննու, որ էր ինքն ի կենդանութեանն իւրում յառաջագոյն բնակեալ. և անդ գեղեցիկ շիրիմ գործեալ՝ և զնորա ոսկերս ծածկեցին ։

On se rendit au canton de Tarōn et on (le) transporta dans le champ (*i yagarakn*) du grand prophéteion de (saint) Jean, où il avait habité précédemment de son vivant et où il s'était fait faire un beau tombeau, et on (y) cacha ses os.

L'opuscule d'Eznik le prêtre, qui semble bien dépendre ici de Fauste, comme le veut le P. Akinian (*Nkaragir,* col. 529-530), donne les précisions suivantes sur Pharnerseh (col. 518, l. 10-14) :

Փառներսեհ ոմն մի յագարակէն Մատրանն Յով-հաննու, ի Տարաւն գաւառէ ի Մեհենագեղջէն, որ մայր է եկեղեցեացն Հայոց, այսինքն նախ անդ եկեղեցի զառաջին շինեալ ։

Un certain P'aṙnerseh, du champ (*yagarakēn*) du martyrion de (saint) Jean, du canton de Tarawn, de Mehenageł (« village des autels »), qui est la mère des églises d'Arménie, c'est-à-dire que là d'abord fut construite au début une église.

Ce martyrion de saint Jean-Baptiste, la première église d'Arménie, est le sanctuaire fondé à Aštišat par saint Grégoire à l'emplacement d'un lieu de culte païen (Agathange, dans mes *Documents*, p. 95, § 155; comp. Akinian, *Grigor,* p. 48-49). Eznik appelle Aštišat *Mehenageł* « village des autels », comme Agathange l'appelle *yaštic' tełik'* « lieux des sacrifices » (voir Huebschmann, *Ortsnamen,* p. 401) ou *tełis mehenic'n* « lieux des autels » (ch. 114, p. 600, l. 8 et 601, l. 12; dans le grec, Agath. grec, p. 71, l. 47 *τόπος θυσιῶν*; p. 71, l. 59 *ἔνθα οἱ βωμοί*). Pharnerseh habitait donc, avant de devenir « évêque d'Arménie », la « propriété » (« le champ », *agarak*) de l'église Saint-Jean-Baptiste à Aštišat; la seule

explication possible du mystérieux Ἀσπράκων du grec, c'est d'y voir une déformation d'* ἀκαράκων (le géorgien *aprakaneli* suppose * ἀπράκων), transposition de l'expression *yagarakēn* (attestée par Eznik et, indirectement, par Fauste) prise pour un nom propre (qu'elle est peut-être réellement, car le mot est employé comme nom de lieu, voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 378 et 393-394; comp. Fauste, III, 19, p. 59, l. 21 : *yaygwoǰn ekelec'oyn, orum agarakn koč'en* « dans le vignoble de l'église, que l'on nomme *Agarak* », à Aštišat !) ; on comprend alors comment cet Ἀσπράκων, qui paraît un nom de localité, est déterminé lui-même par un nom de localité (τῆς Ἀστισάτ) : il désigne une « propriété » se trouvant à Aštišat. Il reste une difficulté, c'est qu'Aštišat est appelée χώρα, alors qu'il s'agit d'une ville; au § 89, la *Diegesis* appose aux noms de trois cantons (*gawaṙ*) arméniens la relative αἵ εἰσι χῶραι (voir comm.; ailleurs, § 84, 109, 111, χώρα désigne l'Arménie en général, et au § 103 la *province* de Vaspurakan) ; il n'est donc pas impossible que χώρας doive se rapporter au *canton* de Tarōn, que les sources arméniennes citent généralement en indiquant l'origine de Pharnerseh, et qu'il faille lire (par exemple) ἀπὸ τῶν Ἀκαράκων τῆς Ἀστισὰτ. <τῆς τοῦ Ταρὼν> χώρας. Toutefois, on rencontrera plus loin, § 107, un passage où τῆς χώρας est apposé au nom du *village* de Bagaran : ἀπὸ Κοκοβρᾶν Πακρὰν τῆς χώρας (si l'ordre des mots, ferme dans nos trois mss, est intact; voir comm.). La liste grecque des catholicos (voir app.) dit tout uniment ἀπὸ τῶν Ἀσπράκων χώρας (!).

On remarque que, dans la liste du § 2, Pharnerseh est le seul catholicos dont l'origine soit indiquée; c'est qu'il n'appartient pas à la lignée de l'Illuminateur; marquer son lieu d'origine revient à noter qu'il n'est pas de la dynastie grégoride; comp. Kirakos p. 11, l. 5-6, où cette signification est nettement explicitée :

Փառներսեհ ոմն, ոչ յազգէ սրբոյն Գրիգորի, այլ ի Տարօնոյ ի գեղջէն Աշտիշատայ ։

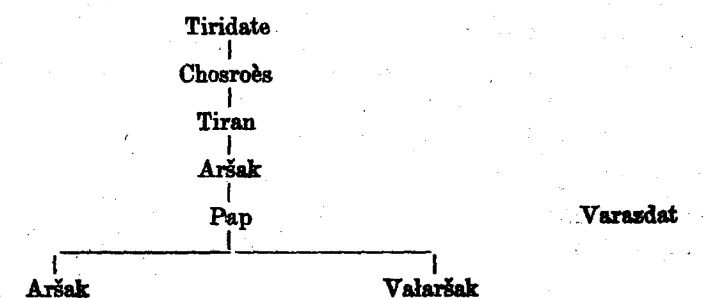
un certain P'aṙnerseh, *non pas de la race de saint Grégoire*, mais du Tarōn, du village d'Aštišat.

§ 2, l. 18 ὁ ἅγιος Νορσέσης. Saint Nersès le Grand, petit-fils de Yousik, succéda à Pharnerseh (Fauste, IV, 3-4, p. 77-82; Moïse de Khoren, III, 20, p. 205; voir Weber, *Kirche*, p. 287-316; Grous-

SET, *Histoire*, p. 135-136). — Son nom en arménien est *nersēs* (forme hellénisante du pers. *nerseh*, qui est employé également tel quel en arm.; voir HUEBSCHMANN, *Arm. Gramm.*, p. 335); la *Diegesis* l'écrit Νορσέσης, comme ici, aux § 14, 69 (Nersès II), 138 et 140 (Nersès III), mais Νερσέσης, au § 68 (Nersès II) (où C écrit ἀρσεσι); sur le nom, voir JUSTI, *Namenbuch*, p. 221 a-225 a (n° 19, p. 222 b-223 a); en grec, il a ordinairement la forme Ναρσῆς (voir p. ex. Procope, index, III, 2, p. 282-283); la liste grecque des catholicos l'écrit Νορσέσης (voir app., § 11, 34), Νορσίσης (§ 7) (dans la version géorgienne, toujours *nerse*); les Invectives dites du catholicos Isaac emploient les formes Νορσέσης (PG, 132, col. 1205 c 8), Νορσέσιος (dans une Invective inédite, voir mes *Écrits antiarméniens*, p. 715).

§ 3. *Les Arsacides chrétiens.*

La *Narratio* énumère ici les successeurs de Tiridate jusqu'au partage du pays. Les sources arméniennes (notamment Fauste, III, 3, p. 18; III, 12, p. 40; IV, 1, p. 75; V, 1, p. 191; V, 34, p. 238; V, 44, p. 258; — Moïse de Khoren, III, 8, p. 193; III, 11, p. 197; III, 18, p. 203; III, 36, p. 224; III, 40, p. 229; III, 41, p. 231) présentent traditionnellement la succession suivante : Tiridate; Chosroès, fils de Tiridate; Tiran, fils de Chosroès; Aršak, fils de Tiran; Pap, fils d'Aršak; Varazdat; Aršak et Vałaršak, tous deux fils de Pap :



Voir GROUSSET, *Histoire*, p. 121-162; AKINIAN, *Mutkʻə*, p. 11 et *Reihenfolge*, p. 78-80 (« Die Königsliste »).

Dans nos trois mss grecs, la fin de cette liste de noms est devenue un abracadabra où il est difficile de retrouver le texte

original : après le nom de Chosroès, le seul intact, on lit dans A B *ὁ τηραναςὰκ ὁ βαριστὴρ ὁ ταβασακ*, et dans C *ὁ τηραναςὰκ ὁ βαριστηρτὰκ ασὰκ*.

Dans *ὁ τηραναςὰκ*, qui suit le nom de Chosroès, on reconnaît, soudés ensemble, les noms de Tiran fils de Chosroès, et d'Aršak fils de Tiran; il faut donc lire *ὁ Τιρὰν ὁ Ἀ<ρ>σὰκ*; *Τιρὰν* est l'arm. *tiran*; voir sur ce nom JUSTI, *Namenbuch*, p. 325 b, n° 6; *Ἀρσὰκ* rendrait l'arm. *aršak* (JUSTI, *Namenbuch*, p. 29 a, n° 21); Procope (*De bell.*, I, 5, 10-40, I, p. 22-27) appelle ce roi *Ἀρσάκης* (d'après *ἡ τῶν Ἀρμενίων ἱστορία*, p. 22, l. 2; *ἡ τῶν Ἀρμενίων συγγραφή*, p. 27, l. 3), Sozomène (VI, 1, PG, 67, col. 1288 B 1), *Ἀρσάκιος*. — Nos trois mss écrivent trois fois le nom « Aršak » sans *r*, *Ἀσάκ* (2 fois § 3, 1 fois § 10); cette constance semble exclure que cette forme soit une graphie fautive pour *Ἀ<ρ>σάκ*; une forme sans *r* apparaît parfois en arménien même (*ašak*), ainsi dans l'opuscule d'Eznik, col. 519, l. 33 (comp. ADONTZ, *Nšanagir*, p. 184 b); cette forme (*ašak*) est fréquente en moyen-iranien (voir JUSTI, *Namenbuch*, p. 27-29, n° 24).

Après *ὁ Τιρὰν, ὁ Ἀσάκ*, on attend les noms « Pap, Varazdat et A(r)šak »; au lieu de cela, nous trouvons *ὁ βαριστὴρ ὁ ταβασὰκ* A B et *ὁ βαριστηρτὰκ ἀσὰκ* C. Aucune trace donc du nom de Pap. Le début de *βαρ-ιστὴρ* représente sans doute les premières lettres du nom « Var-azdat ». Le dernier « A(r)šak » peut se retrouver dans les syllabes *ἀσὰκ* qui terminent la liste dans les trois témoins. Sur les noms « Pap » et « Varazdat », dont la forme est ferme en arménien, voir JUSTI, *Namenbuch*, p. 241 a, n° 2 et p. 349 b, n° 1; SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, IV, p. 33, note 1.

§ 3, l. 19 **Εἶτα οἱ βασιλεῖς**. Cette liaison est étrange en grec, car *εἶτα* ne peut avoir ici son sens temporel (comme c'est le cas dans *εἶτα ὁ ἅγιος Νορσέσης* à la fin du § 2), mais seulement un sens logique, « d'autre part »; c'est très probablement que le gr. *εἶτα* rend ici la particule arménienne *apa*, qui signifie proprement « postea » (elle rend régulièrement le gr. *εἶτα* dans N.T.), mais qui a souvent un sens logique vague comparable à celui de gr. *δέ*, et qui abonde dans le style historique arménien.

§ 4-12. *Partage de l'Arménie. Théodosiopolis.*

§ 4, l. 21 *ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ*. Cette expression est caractéristique du style des chroniques arméniennes, qui introduisent très souvent par les mots *i sora awurs* « in diebus huius » ce qu'elles ont à dire d'un personnage précédemment mentionné; voir p. ex. l'opuscule d'Eznik, col. 518, l. 2-3, 6, 16; comp. comm. Titre, l. 3. — A et B introduisent un οὖν après ἡμέραις; nous préférons la leçon de C, qui reproduit telle quelle l'expression arménienne.

§ 4, l. 21 *οἱ Ἀρμένιοι*. C'est l'Arménie, et non « les Arméniens », qui a été divisée; suivant l'usage courant de l'arménien, le nom du peuple est ici employé pour le nom du pays; comp. p. ex., dans le titre du ch. 42 du livre III de Moïse de Khoren (chapitre qui traite précisément du partage de l'Arménie dont il est question ici), *yałags bažaneloy hayocʻ ənd erku,* litt. « Sur le partage *des Arméniens* en deux » (p. 231); comp. mes *Documents,* p. 243 et 259-260 et ADONTZ, *Nšanagir,* p. 184 b.

§ 4, l. 21 *διῃρέθησαν*. Par un accord entre Théodose le Grand et le roi des Perses (paix d'Ekełeacʻ), le royaume d'Arménie fut partagé en une zone d'influence perse et une zone d'influence romaine; la ligne de séparation passait à l'est d'Amida-Diarbékir et de Karin-Théodosiopolis; l'Arménie romaine, qui ne représentait qu'un cinquième de l'ancien royaume, avec comme centre Théodosiopolis, eut pour roi Aršak, fils de Pap; en Arménie perse régna sous le protectorat sassanide un roi nommé Chosroès, de la famille des Arsacides; voir Fauste, VI, 1, p. 265-266; Moïse de Khoren, III, 42, p. 231-232; Lazare de Pʻarp, VI-VIII, p. 21-34; Procope, *De aedif.*, III, 1, 9-15, p. 83-84 (d'après *ἡ τῶν Ἀρμενίων ἱστορία,* p. 83, l. 10). La date de ce partage est discutée; on l'a placé en 384, 385, 387, 389 et 390.

Voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen,* p. 221-223 (en 387; sur la date, voir bibl. p. 221, note 3); GELZER, *Abriss,* p. 916 (en 387); JUSTI, *Gesch. Irans,* p. 526; GÜTERBOCK, *Hayastan,* p. 17-28 (entre 383 et 388); BAYNES, *Armenia,* p. 643 avec note 112 (387); STEIN, *Spätröm.*, p. 317 (« wahrscheinlich 387 »); CHRISTENSEN, *Iran,* p. 253-254 (« pendant les premières années du règne de Vahrām IV (388-399) »); AKINIAN, *Maštocʻ,* p. 24-26 (en 385); PIGANIOL, *Emp. chrét.*, p. 250-251 (bibl. — très incomplète — sur la date, p. 251, note 127); DOISE, *Partage* (la date est 384); VASILIEV, *Justin,* p. 254; AKINIAN, *Koriwn,* p. 303, note 58 (en 385).

§ 5-9 *Théodosiopolis.* Cette section, où est racontée la « préhistoire » et la fondation de Théodosiopolis, est omise entièrement par le ms. C, qui la remplace par le simple complément *ὑπὸ τοῦ μεγάλου Θεοδοσίου*, rattaché au verbe *ᾠκοδομήθη* du § 4; elle est donc inédite. Il y est raconté que la cité « était anciennement un village nommé Καλὴ Ἀρχή. Car le grand apôtre Barthélemy, s'en allant en Parthie, baptisa dans l'Euphrate le neveu du roi des Perses et avec lui 3000 personnes. Et il fonde en cet endroit une église dédiée à la très sainte Mère de Dieu; un village s'étant constitué à cet emplacement, il lui donna le nom de Καλὴ Ἀρχή. Le grand Théodose, ayant vu et apprécié cette localité et l'eau qui s'y trouve, y fonde une ville très renommée et change son nom en celui de Théodosiopolis ».

Le passage transmis par A B est certes un hors-d'œuvre dans le texte de la *Diegesis*; ce n'est pas à dire, toutefois, qu'on doive le considérer nécessairement comme une interpolation; les renseignements qu'on y trouve sont précis et doivent provenir, directement ou indirectement, d'une tradition locale; rien ne les appellerait dans un texte primitif supposé conforme à celui de C; l'interpolateur éventuel aurait dû être aussi bien informé que l'auteur même de la *Narratio*, et on ne voit pas ce qui aurait pu provoquer son intervention. Tandis qu'une amputation du texte A B se comprend aisément, étant donné le caractère nettement digressif du passage. C aurait donc supprimé l'excursus, n'en retenant que le complément *ὑπὸ τοῦ μεγάλου Θεοδοσίου*, nécessité par la liaison relative de la phrase suivante (§ 10) *ᾧ καὶ ὑπετάγη ὁ Ἀσάκ*. Ce qui confirme fortement cette hypothèse, c'est que dans aucun passage de la *Diegesis* le complément d'agent n'est exprimé par *ὑπό*; au lieu de *ὑπό*, on trouve dans le reste du texte normalement *παρά* (§ 18, 30, 45, 71, 80, 140) et peut-être *διά* (§ 55) et *ἀπό* (§ 71); le complément en *ὑπό* du ms. C est donc fort suspect de ne pas provenir du rédacteur grec de la *Narratio*.

On distingue, dans la notice sur Théodosiopolis, deux parties :

1. *« Préhistoire » de la ville* (§ 5-8) : avant la fondation de Théodosiopolis se trouvait à l'emplacement de la ville un village nommé Καλὴ Ἀρχή, dont l'origine remontait à l'apôtre Barthélemy.

On ne trouve dans aucune autre source, à notre connaissance, le souvenir de cette tradition rattachant les origines de Théodo-

siopolis à saint Barthélemy. Elle ne figure ni dans le Martyre grec de saint Barthélemy BHG 227 (éd. LIPSIUS et BONNET, *Acta apost. apocr.*, p. 128-150), ni dans la Passion arménienne BHO 156 (*Bardolomēos*, p. 5-30; trad. MOESINGER, *Barthol.*, p. 1-19); cette Passion arménienne, qui est toute différente des Actes grecs, raconte que le saint apôtre, arrivant dans la ville d'*edem*, y trouve une source hantée par les « dew » (démons), qui était le centre d'un culte idolâtre; Barthélemy en chasse les démons, convertit la population, et fait jaillir une nouvelle source, dans l'eau de laquelle les habitants d'Édem sont ensuite baptisés (*Bardolomēos*, p. 6-12; trad. MOESINGER, *Barthol.*, p. 2-6); le saint revient ensuite à *bustr*, « ville de Syrie inférieure », où il ressuscite le fils du tribun Andronicos et le baptise avec toute sa famille (arm. p. 13-15; trad. p. 6-7). — La *Lettre à Sahak Arcruni* attribuée à Moïse de Khoren, et qui est considérée comme un apocryphe du début du XI[e] siècle (voir bibl.), raconte que saint Barthélemy construisit sur le Tigre une église qu'il dédia à la Vierge (p. 295, l. 8-19 et 24-25; trad. lat dans MOESINGER, *Barthol.*, p. 16, en note) :

Եւ է տեղին այն յորում դեւքն էին, լեռնամէջ վիմաց, ի վերայ գետոյն մեծի՝ որ կոչի Տիգրիս, հուպ ի բերդն ամուր որ կոչի Կանգուար, և միւսոյն Ագռաւուց քար, ուստի ջուրք բազումք հոսին ի լերանց ամրոցն ըստ գարնանային մասանցն, գան անցանեն ընդ հիմունս տաճարի տիրուհւոյն, և խառնեալ օժանդակեն զգետն մեծ Տիգրիս։ Անդ հիմնարկեալ սուրբ առաքեալն զհիմն տաճարի սրբուհւոյն իւրովք իսկ ձեռօքն, շինեալ եկեղեցի փոքրագոյն, և անուանեաց զնա Սուրբ Աստուածածին, և եդ ի նմա զպատկեր տիրուհւոյն, և տայ զնա սուրբ կանանց ... և անուանէ զտեղին Հոգեաց վանս յանուն Տիրամօրն և սուրբ կուսին, ...

Et cet endroit-là dans lequel étaient les dew est une vallée de pierres, au dessus du grand fleuve qui est appelé Tigris, voisine de la citadelle fortifiée qui est appelée Kanguar; et de l'autre (côté se trouve) Agṙawac' K'ar (« rocher des corbeaux »), d'où de grandes eaux descendent des montagnes fortifiées aux saisons printanières, vont et passent le long des fondations du sanctuaire de (Notre) Dame, et se jettent dans le grand fleuve Tigris. Là le saint apôtre (Barthélemy) posa les fondations du sanctuaire de la sainte (Vierge) de ses propres mains, construisit une toute petite église et la nomma Sainte-Mère-de-Dieu; il y plaça l'image de (Notre)

Dame et la donna à de saintes femmes... Et il nomma cet endroit Hogeac' vank' (« monastère des âmes ») au nom de la sainte Vierge mère du Seigneur [1].

Le seul point commun à ce texte et à notre notice est la construction par saint Barthélemy d'une église dédiée à la Vierge, au bord d'un fleuve; c'est trop peu pour attribuer aux deux récits une source commune. Lipsius pensait que la Lettre à Sahak Arcruni s'est inspirée ici d'une tradition locale (*Apostelgesch.*, p. 63, 97; comp. WEBER, *Kirche*, p. 76-80); c'est probablement, de même, d'une tradition locale de Théodosiopolis que s'inspire la notice de la *Diegesis*.

Le nom du village primitif, Καλὴ Ἀρχή, n'est attesté, que nous sachions, nulle part ailleurs que dans notre texte inédit, et nous ne devinons pas à quoi il a pu correspondre en arménien. Procope mentionne aussi le village à l'emplacement duquel fut fondée Théodosiopolis, mais n'en donne pas le nom, *De bell.*, I, 11, 18, p. 48, l. 5-10 :

Καὶ πόλιν δὲ ἄλλην ταύτῃ ὁμοίαν ἐν Ἀρμενίοις ὁ βασιλεὺς οὗτος ἀγχοτάτω ἐδείματο τῶν Περσαρμενίας ὁρίων, ἣ κώμη μὲν ἐκ παλαιοῦ ἐτύγχανεν οὖσα, πόλεως δὲ ἀξίωμα μέχρι ἐς τὸ ὄνομα πρὸς Θεοδοσίου βασιλέως λαβοῦσα ἐπώνυμος αὐτοῦ ἐγεγόνει.

D'autre part, les correspondants arméniens de *καλός* et d'*ἀρχή* ne semblent pas usités dans ce qui est connu de la toponymie arménienne (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 375-479), sauf peut-être *azniw* « bon, noble » (dans *aznuajor*, canton d'Ałjnik', *ibid.*, p. 312 et 394). Il n'est pas probable que les mots Καλὴ Ἀρχή proviennent d'une traduction fautive de l'arménien, car ils cadrent bien avec le contexte. La ressemblance de Καλή avec le début du nom arabe de Théodosiopolis *qālīqalā* ne peut être que fortuite. L'expression *καλὴ ἀρχή* était usitée dans les acclamations byzantines, ainsi *De cerim.*, I, 92, p. 421, l. 4 (récit du couronnement d'Anastase) : *ταύτῃ καλὴ ἀρχή· πολλὰ τὰ ἔτη τῆς Αὐγούστας.*

2. *Fondation de la ville par Théodose le Grand* (§ 9). L'empe-

[1] Kanguar et le « Monastère des âmes » se trouvaient dans le canton d'Anjewac'ik', province de Vaspurakan, aux sources du Bohtan-su, affluent du Tigre; voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 342-343 et la carte.

reur Théodose le Grand (ὁ μέγας Θεοδόσιος), ayant remarqué et apprécié le village de Καλὴ Ἀρχή et ses eaux, y fonde une ville qu'il nomme Théodosiopolis.

La ville théodosienne, en arm. *t'ēodupōlis, t'ēodosupōlis* ou *karnoy k'alak'* « ville de Karin », capitale du canton de Karin, en Haute Arménie, était située non loin des sources de l'Euphrate; les Arabes lui donnèrent le nom de *qālīqalā* (dont l'origine est obscure), puis, à partir du XI[e] siècle, celui d'Erzerūm (de *arzan al-rūm* « Arzan des Romains ») qu'elle porte encore aujourd'hui (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 288-289; HARTMANN, *Erzerum*; WEISSBACH, *Theodosiopolis*).

La fondation de la ville byzantine est relatée différemment par Moïse de Khoren et par Procope.

D'après Moïse (III, 59, p. 256-257), la ville aurait été fondée sous Théodose II (408-450) par le « magister militum per Orientem » Anatole, qui l'appela *T'ēodupōlis* pour immortaliser le nom de l'empereur.

Procope parle deux fois des origines de Théodosiopolis, d'abord dans le texte cité plus haut (*De bell.*, I, 11, 18, p. 48, l. 5-10), puis dans le *De aedif.*, III, 5, 2, p. 93, l. 20 - p. 94, l. 1 :

ἡνίκα Θεοδόσιος ὁ Ῥωμαίων βασιλεὺς τὴν Ἀρσάκου ἐπικράτειαν ἔσχεν, ἧπέρ μοι ἔναγχος δεδιήγηται, φρούριον ἐπί τινος τῶν λόφων ᾠκοδομήσατο τοῖς προσιοῦσιν εὐάλωτον, ὃ δὴ Θεοδοσιούπολιν ἐπωνόμασε.

Dans le premier texte de Procope, on ne peut dire avec certitude de quel Théodose il s'agit, mais dans le second, c'est certainement de Théodose le Petit que l'auteur parle, car pour lui, c'est sous Théodose fils d'Arcadius qu'eut lieu le partage de l'Arménie; il l'affirme clairement un peu plus haut (*De aedif.*, III, 1, 12, p. 83, l. 27 - p. 84, l. 1) :

Θεοδόσιος δὲ τότε Ἀρκαδίου υἱὸς ἔτι παῖς ὢν κομιδῇ Ῥωμαίων ἦρχε.

Procope se trompe, évidemment, en plaçant sous le règne de Théodose II (408-450) le partage du royaume arménien, qui eut lieu sous Théodose le Grand (379-395); ce qu'il importe de noter ici, c'est que Procope, tout comme notre *Diegesis*, met la fondation de la ville en rapport chronologique avec le partage de l'Arménie; on remarquera aussi, dans le texte du *De bell.*, I, 11, 18, les mots

ἡ κώμη μὲν ἐκ παλαίου ἐτύγχανεν οὖσα, qui rappellent le § 5 de la *Narratio* : *ἥτις ἦν ποτε κατὰ τὸ ἀρχαῖον κώμη*... Il est possible que Procope ait trouvé ces données dans une source apparentée de quelque façon à celle dont dérive la notice de la *Narratio*; on sait que Procope utilise et cite une « Histoire d'Arménie » (*ἡ τῶν Ἀρμενίων ἱστορία* ou *συγγραφή*) et que les citations qu'il en fait se retrouvent dans Fauste de Byzance (voir GELZER, *Anfänge*, p. 115; MATIKEAN, *Ananunə*, p. 17-25; PEETERS, *Sapor*, p. 15, note 1; p. 21, note 5; IDEM, *Constance*, p. 17).

On admet généralement que c'est Théodose II, et non Théodose le Grand, qui a fondé la ville de Théodosiopolis[1]. Si la notice de la *Diegesis* est entièrement indépendante de la source de Procope, on ne pourra écarter sans plus leur témoignage, qui place la fondation de la ville au temps du partage de l'Arménie. Si, au contraire, les données de la *Narratio* et celles de Procope ont en dernière analyse une origine commune, la source dont elles dérivent doit être très ancienne et mériter une sérieuse considération. On notera au surplus qu'il est très naturel que le gouvernement impérial ait fait édifier la place forte au moment où, par suite du partage de l'Arménie, la région du Haut Euphrate devint région frontière.

Sur la fondation de Théodosiopolis, voir INČIČEAN, *Storagrut'iwn*, p. 28-34; SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, V, p. 445-449; HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 288; LYNCH, *Armenia*, II, p. 221-222; WEBER, *Kirche*, p. 386; CHAPOT, *Euphrate*, p. 361; WEISSBACH, *Theodosiopolis*, col. 1924-1926; BURY, *History*, II, p. 6 et note 2; GROUSSET, *Histoire*, p. 181-182.

§ 9, l. 28 *τὸ ἐν αὐτῷ ὕδωρ*. Les eaux de Karin étaient célèbres; voir p. ex. Moïse de Khoren, III, 59, p. 257, l. 4-6 (= Étienne de Tarōn, II, 2, p. 72, l. 1-3) :

Եւ առ ստորոտով մի գեղեցկանիստ լերինն գտեալ բազում աղբեւրս ականակիտս և մանունս բղխեալ, անդ-եանեղագրեաց զքաղաքն ։

Et ayant trouvé au pied d'une montagne bien située beaucoup de sources jaillissantes d'une eau limpide et subtile, c'est là qu'il (Anatole) dessina le plan de la ville.

Sébéos, VII, p. 50, l. 6-8 :

[1] Seul Chapot (*Euphrate*, p. 361) attribue la fondation de la ville à Théodose Ier.

Եւ խորհէին սպանանել զկորատորն մինչդեռ նա նստէր ի Ջերմի բժշկել ի հիւանդութենէ մերձ ի քաղաքն Կարնոյ :

Et ils complotaient de tuer le curator (*korator*) pendant qu'il se trouvait aux eaux près de la ville de Karin pour se guérir d'une maladie.

Étienne de Tarōn, II, 1, p. 72, l. 17-19 :

Եւ ի վերայ Ջերմ բղխեալ աղբերացն յարկս ի վիմատաշ քարանց շինեալ :

(Anatole, lors de la fondation de la ville) construisit au dessus des sources chaudes jaillissantes des installations en pierre de taille.

Voir Saint-Martin, *Mémoires*, I, p. 67; Laurent, *Arménie*, p. 41; Lynch, *Armenia*, II, p. 222, note 2, et 227.

§ 10-12. *Partage de l'Arménie en un protectorat romain et un protectorat perse.*

« Sous Théodose le Grand, l'Arménie est partagée en deux : d'un côté règne Asak (Aršak), soumis à l'empereur romain, et de l'autre Chosroès, soumis au roi des Perses. »

Sur ce partage, voir ci-dessus, comm. § 4, l. 21.

L'histoire de l'Arménie pendant la période de 380 à 450, est étudiée dans l'importante série d'articles publiés en 1935 par le P. Akinian et réunis en 1949 dans son volume *Maštocʻ* (Sources historiques pour la période 380-450, p. 9-20; histoire politique de l'Arménie de 380 à 450, p. 21-36; Sahak le Grand, p. 37-94; saint Maštocʻ, p. 95-173).

§ 10, l. 31 ὁ Ἀσάκ. Sur ce nom (Ašak, Aršak), voir plus haut, comm. § 3. — Après le règne de Varazdat, le sparapet Manuel le Mamikonien exerça la régence pour les deux fils de Pap, Aršak et Vałaršak, qu'il fit ensuite monter conjointement sur le trône. Après la mort de Vałaršak, son frère Aršak régna seul sur toute l'Arménie, pendant 5 ans selon Moïse (III, 46, p. 237, l. 9). Un grand nombre de nakharars, mécontents de lui, demandèrent au roi des Perses de leur donner comme roi un autre arsacide; le grand Roi, naturellement, accueillit leur prière et envoya comme roi en Arménie « un jeune homme de la famille arsacide, nommé Xosrov » (Fauste, VI, 1, p. 269). Aršak se réfugia alors dans les régions voisines de l'empire; après l'accord intervenu entre les deux grands souverains, il régna sur l'ouest du pays, tandis que Xosrov régnait sur la

« Persarménie » (Fauste, *ibid.*; comp. Akinian, *Maštoc'*, p. 21-23; Grousset, *Histoire*, p. 162-163).

§ 10, l. 31 ὑπετάγη. Les sources arméniennes ne craignent pas de présenter la position d'Aršak vis-à-vis des Romains comme une « servitude ». Lazare de P'arp nous montre le roi quittant le « canton » (c'est-à-dire la province) d'Ayrarat « comme pour aller en captivité » (*orpēs i gerut'iwn*, VIII, p. 32, l. 20); il préférait être soumis à l'empereur (*ibid.*, l. 24 : *kal i hnazandut'iwn yunac' t'agaworin* « esse in obsequio Graecorum regis ») plutôt que de voir la religion profanée par les Perses; aussi se fit-il sujet de l'empereur (p. 34, l. 2-3 *gnayir i cařayut'iwn t'agaworin yunac'* « ibat in servitutem regis Graecorum »). Moïse de Khoren explique de même que le roi Aršak « trouva préférable de régner sur un territoire plus petit et d'être asservi à un roi chrétien (*cařayel k'ristoneay t'agawori*), plutôt que d'être souverain d'un peuple plus nombreux et de se mettre sous le joug des païens » (III, 42, p. 232, l. 14-17). D'après le *Nšanagir* d'Eznik, Aršak régna *hramanaw yunac' t'agaworin* « sur l'ordre du roi des Grecs » (col. 519, l. 34).

§ 10, l. 31 ὁ ἄναξ τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας. Ceci doit s'entendre sans doute du règne d'Aršak antérieur au partage. Nous ne voyons pas pourquoi Aršak est appelé ici ἄναξ (= arm. *išxan?*), et non βασιλεύς comme l'est Xosrov dans la phrase suivante (dans les mss A et B); les historiens arméniens donnent à Aršak le titre de « roi » (*t'agawor* ou *ark'ay*) après comme avant le partage (Fauste, VI, 1, p. 266, l. 2, 4, 6, 22 etc.; Lazare, VI, p. 22, l. 3; p. 23, l. 2; p. 24, l. 19; p. 32, l. 20-21, etc.; Moïse, III, 44, p. 234, l. 10; p. 235, l. 5).

§ 11, l. 32 Χοσρόης. Voir ci-dessus, comm. § 10, l. 31; Justi, *Namenbuch*, p. 135 a, n° 10; Akinian, *Maštoc'*, p. 23-27.

§ 11, l. 32 ὁ βασιλεὺς Ἀρμενίων « le roi d'Arménie », comp. l'arménien *t'agaworn hayoc'* « rex Armenorum ».

§ 11, l. 33 Σαπώ. En arm. *šapuh*, en perse *šāpūr*; voir Justi, *Namenbuch*, p. 285 b-286 a, n° 14; comp. § 15, l. 41 Βραμσαπώ, § 61, l. 150 et § 68, l. 164 Νερσαπώ. Fauste ne cite pas le nom du roi de Perse sous lequel eut lieu le partage de l'Arménie; Lazare

de P'arp (VI, p. 21, l. 14) et Moïse de Khoren (III, 42 et suiv., p. 231-233) le nomment *šapuh*; il s'agit de Sapor III (383-388) (voir NOELDEKE, *Tabari*, p. 418 et 435; PATKANIAN, *Sassanides*, p. 156-158; CHRISTENSEN, *Iran*, p. 253-254). La forme Σαπώ, transposition fidèle de l'arm. *šapuh*, est inusitée en grec. On trouve dans Agathias (IV, 26, col. 1525 B 5) la forme Σαβώρ, dans Procope la forme corrompue Πακούριος (var. Βακούριος), *De bell.*, I, 5, 10 et suiv., p. 22, l. 11 etc. (voir GELZER, *Anfänge*, p. 116; PEETERS, *Sapor*, p. 21, note 5), dans les Actes des martyrs ordinairement la forme Σαβώριος (pour Sapor II; DELEHAYE, *Martyrs persans*, index, p. 560; comp. BHG 20, 21, 480, 761, 942, 943); pour Sapor I les formes Σάπωρ, Σαπώρης, Σάπωρις, voir FLUSS, *Sapor I*, col. 2326; toutes ces adaptations grecques se rattachent à la forme persane *šāpūr*. Seule la *Diegesis* reproduit la forme arménienne *šapuh*; voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, V, p. 94, note 3.

§ 12, l. 33 ὃν... ἔρρυψεν... Σαπώ. Comme ici la *Narratio*, Lazare de P'arp attribue à Sapor (III) la déposition de Chosroès (Lazare, IX, p. 34-36); d'après Moïse (III, 50, p. 241), le roi arménien fut déposé sous le règne d'Arcadius (!) par Artašir « fils de Sapor (III) » et sur l'ordre de Sapor; de même Jean le Catholicos, XIV, p. 70; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 74; Vardan, p. 49; etc. La plupart des auteurs modernes placent la chute de Chosroès sous le règne du frère de Sapor III, Vahrām IV (388-399), parce que la date le plus communément assignée au partage du royaume est celle de 387, et que Chosroès régna plusieurs années (voir note suivante) (voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, V, p. 94, note 3; WEBER, *Kirche*, p. 385; TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 501, note 1; CHRISTENSEN, *Iran*, p. 254; GROUSSET, *Histoire*, p. 170); si l'on accepte la date de 384, qui paraît préférable (voir DOISE, *Partage*), rien n'empêche d'admettre que Chosroès fut déposé sous Sapor III, comme le disent traditionnellement les chroniqueurs arméniens, confirmés par la *Diegesis*. Le P. Akinian place le partage en 385, et la déposition de Chosroès en 386/387, sous Sapor III (*Maštoc'*, p. 26).

§ 12, l. 33 μετὰ χρόνους τέσσαρας. Les sources arméniennes ne s'accordent pas sur la durée du règne de Chosroès (voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, V, p. 96, note 1); Lazare de P'arp commence le récit de sa chute par les mots *yet žamanaki inč'* « après quelque

temps » (IX, p. 34, l. 5) ; Moïse de Khoren lui donne 5 ans de règne : *or t'agaworeal ams hing* « qui régna cinq ans » (III, 50, p. 241, l. 2) ; le pseudo-Sébéos, 3 ans : *t'agaworē i veray hayoc' xosrov omn hramanaw parsic' ark'ayin ams g* « un certain Xosrov règne sur l'Arménie, par ordre du roi des Perses, 3 ans » (p. 17) ; de même (3 ans) Étienne de Tarōn, II, 1, p. 74, l. 1 et Vardan, p. 49, l. 18. La *Diegesis* ne s'accorde ici avec aucune des sources connues.

On voit que le récit du partage de l'Arménie présenté par la *Diegesis* (§ 4-12) ne trahit aucune dépendance directe vis-à-vis de l'historiographie nationale arménienne (spécialement vis-à-vis de la notice d'Eznik et du récit de Fauste, qui semblent apparentés entre eux, voir AKINIAN, *Nkaragir,* col. 530). C'est seulement dans Procope que l'on trouve, comme dans la *Diegesis,* la fondation de Théodosiopolis liée à la division du royaume arsacide.

§ 13-16. *Position religieuse et politique de l'Arménie après le concile de 381.*

Sous le règne de Théodose le Grand se tint à CP le concile des 150 Pères, qui anathématisa Macédonius le pneumatomaque (§ 13) ; c'était saint Nersès qui était « évêque d'Arménie » à ce moment (§ 14) ; la confession de la foi était commune (aux Arméniens et aux Grecs) sous les règnes de Vřamšapuh et de son fils Artašēs (§ 15) ; après eux l'Arménie fut gouvernée par les marzpans (§ 16).

§ 13, l. 35 *ἐν τοῖς χρόνοις* (voir aussi § 14 *ἐν τοῖς αὐτοῖς χρόνοις*; § 22 *ἐν δὲ τοῖς χρόνοις τοῦ αὐτοῦ Θεοδοσίου*). Ces expressions grecques rappellent des tournures fréquentes dans les chroniques arméniennes ; p. ex. Lazare, XII, p. 53, l. 2 *i žamanaks vřamšaphoy* « in temporibus Vřamšapuh » ; Chron. anon., p. 41, l. 7 *i noyn žamanaks* « in iisdem temporibus » (de même, p. 41, l. 15 ; p. 42, l. 14 ; p. 45, l. 19 ; p. 47, l. 21 ; p. 55, l. 2 ; p. 56, l. 9 etc. etc.) ; Vardan, p. 137, l. 6 *i soyn žamanaks* « in iisdem temporibus » ; etc.

§ 13, l. 36 *ἡ ἁγία σύνοδος*. Le second concile œcuménique, qui se tint à Constantinople en 381 ; comp. § 35.

§ 14, l. 38 Ἀρμενίων χώρᾳ. Comp. arm. *hayocʻ ašxarh* ou *hayocʻ erkir* « Armeniorum regio » ou « Armeniorum terra », désignations ordinaires de l'Arménie (voir mes *Documents*, p. 202 et 243).

§ 14, l. 38 ὁ ἅγιος Νορσέσης. Sur ce nom, voir plus haut, comm. § 2, l. 18. Saint Nersès mourut empoisonné par le roi Pap (Fauste, V, 24, p. 220-222; Moïse de Khoren, III, 38, p. 227-228; *Généalogie*, p. 84-115; *Vie de Nersès*, p. 20-25) ; Pap lui-même fut assassiné pour le compte de l'empereur Valens vers 374 (voir GELZER, *Anfänge*, p. 123; JUSTI, *Gesch. Irans*, p. 525; BAYNES, *Armenia*, p. 640; STEIN, *Spätröm.*, p. 289; AKINIAN, *Maštocʻ*, p. 38-39 et *Reihenfolge*, p. 85; GROUSSET, *Histoire*, p. 150-152) ; Nersès, mort avant 374, ne peut donc avoir été « évêque d'Arménie » au temps du concile de 381. La tradition arménienne unanime le fait cependant assister à ce concile; voir notamment : *Vie de Nersès*, p. 25, l. 23-26 :

Սա էր ի ժողովն Կոստանդնուպոլսի ի գումարութեան սուրբ հարցն հարիւր և յիսնիցն վասն հոգեմարտին Մակեդովնի :

Celui-ci (Nersès) assistait au concile de Constantinople, à la réunion des cent-cinquante saints pères au sujet de Makedovn le pneumatomaque.

Généalogie, p. 61-62 :

Եւ գիտացեալ Թէոդոս թէ կենդանի է մեծ քահանայապետն Ներսէս. և վաղվաղակի ածեալ առ ինքն և եդ զաթոռ մեծին Ներսիսի ի վեր քան զամենայն եպիսկոպոսացն որ ժողովեալ էին և զպատրիարգին ևս, որ վասն հոգէմարտին Մակեդովնի էին գումարեալ :

Et Théodose ayant appris que le grand pontife Nersēs était vivant, il le fit venir aussitôt auprès de lui, et plaça le trône de Nersēs le Grand au dessus de tous les évêques qui étaient assemblés, et même du patriarche, qui s'étaient réunis à propos de Makedovn le pneumatomaque.

Un écrit de Pierre de Siounie (VIe siècle) (TĒR MKRTČʻEAN, *Petros*, p. 201, l. 1-4) :

Եւ էր ... եպիսկոպոս ... ի Հայս սուրբ Ներսէս :

Et saint Nersēs était évêque en Arménie (au moment du concile de CP).

La Lettre de Photius, qui cite « saint Nersès » avec les cinq

patriarches du concile de CP (p. 188, l. 26; passage cité par Vardan, p. 82; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 65 et 130).

L'Histoire des conciles, p. 220, l. 12-14 :

Երկրորդ ժողով արար սուրբն Ներսէս, յորժամ դարձաւ ի Կոստանդնուպաւլսի ժողովոյն ՃԾ սուրբ հարցն որք անդ գումարեցան ի կործանումն Մակեդովնի ։

Le second concile fut fait par saint Nersēs, quand il fut revenu du concile de Constantinople des 150 saints Pères qui s'y réunirent pour excommunier Makedovn.

La *Diegesis* ne dit pas expressément que Nersès ait assisté au deuxième concile, mais elle affirme qu'il était « évêque d'Arménie » au moment où ce concile eut lieu, et la phrase suivante (§ 15), où l'auteur conclut de ce qu'il vient de dire au sujet de Nersès que « la confession de la foi était commune alors (aux Grecs et aux Arméniens) » semble indiquer qu'il fait allusion, en son § 14, à l'assistance de Nersès au concile.

En réalité, il n'y avait pas d'évêque de Grande Arménie au concile de 381 (voir BARDY, *Orthodoxie*, p. 286) ; sur la légende de la présence de Nersès à ce concile, voir TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 497; GELZER, *Armenien*, p. 76; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 130, note 3.

§ 15, l. 41 Βραμσαπῶ. En arm. *vramšapuh*; sur ce nom, voir JUSTI, *Namenbuch*, p. 365 b, n° 8. Vramšapuh, frère de Chosroès III, fut établi par les Perses roi d'Arménie après la déposition de Chosroès (Lazare de P'arp, IX, p. 36; Moïse de Khoren, III, 50-51, p. 240-244. Voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, V, p. 96 et 436; JUSTI, *Gesch. Irans*, p. 526; AKINIAN, *Maštoc'*, p. 28-30; GROUSSET, *Histoire*, p. 171; AKINIAN, *Koriwn*, p. 287).

§ 15, l. 41 Ἀρταχέζῃ. En arménien *artašēs* ou *artašēz* (Eznik, col. 519, l. 40) ; sur le nom, voir JUSTI, *Namenbuch*, p. 37 a, n° 9. Après un bref retour de Chosroès sur le trône (8 mois d'après Lazare, XII, p. 54, l. 3-4), consécutif à la mort de Vramšapuh, le roi des Perses Yazdgard I nomma roi d'Arménie son propre fils Šapuh; après la mort de Yazdgard (421), les féodaux arméniens obtinrent comme roi, de son fils et successeur Vahrām V, Artašēs fils de Vramšapuh (Lazare, XII-XIII, p. 54-57; Moïse, III, 55 et 58, p. 248-250, 255-256. Voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, V, p.

436-442 et 505-506; JUSTI, *Gesch. Irans,* p. 527; AKINIAN, *Elišē,* II, p. 405 et *Maštocʻ,* p. 31-34; CHRISTENSEN, *Iran,* p. 281-282; GROUSSET, *Histoire,* p. 178-183; AKINIAN, *Koriwn,* p. 309, note 71).

§ 16, l. 42 *μαρσπάνοι.* En arménien *marzpan* « margrave », et notamment « gouverneur de l'Arménie pour le compte du roi des Perses ». En 427/428, le roi Artašēs fut déposé par Vahrām V, qui abolit alors la royauté arménienne et confia le gouvernement du pays à un marzpan (Lazare, XV, p. 77; Moïse, III, 64, p. 264-265. Voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire,* VI, p. 32, note 2; TOURNEBIZE, *Histoire,* p. 505-506; AKINIAN, *Elišē,* II, p. 404-408 et *Maštocʻ,* p. 34-35; CHRISTENSEN, *Iran,* p. 102, 137 note 1, 282).

L'opuscule d'Eznik (col. 519, l. 42-43) dit, comme la *Diegesis* :

Եւ ապա մարզպանք պարսիկք կալան մինչև առ մեզ:

Et ensuite des marzpans perses détinrent (le pouvoir en Arménie) jusqu'à nous.

Le grec *ἐκράτησαν* rend sans doute le mot arménien *kalan* « habuerunt, tenuerunt »; comp. ADONTZ, *Nšanagir,* p. 184 b.

§ 17-21. *Concile d'Éphèse; le Trisagion.*

§ 17, l. 43 *τῷ ἔτει τῷ πεντεκαιδεκάτῳ.* En la 15e année de Théodose le Petit se tient le 3e concile œcuménique. La 15e année de Théodose II va du 1er mai 422 au 30 avril 423, et le concile d'Éphèse eut lieu en réalité en juin-juillet 431, soit en la 24e année de Théodose (voir BARDY, *Nestorianisme,* p. 180-186); la *Diegesis* répète la même date erronée au § 36. Moïse de Khoren ne date pas le concile (III, 61, p. 259-260); la Chronique de Sargisean le place en la 11e année de Théodose II (Chron. anon., p. 59, l. 7); de même Vardan (p. 53, l. 2-4). La date erronée de la *Diegesis* ne se retrouve que dans la Lettre de Photius, p. 191, l. 12-13 :

Ի .ԺԵ. ամի Փոքուն Թեոդորոսի գումարեցան սուրբ հարքն յԵփեսոս :

En la 15e année de Tʻeodoros le Petit les saints Pères se réunirent à Éphèse.

Dans l'extrait de la Lettre cité par Vardan, on lit « en la 2e année », *yerkrord ami Tʻēodosi pʻokʻu* « in secundo anno Tʻēodosi parvi » (Vardan, p. 83, l. 1-2; MUYLDERMANS, *Vardan,* p. 65, l. 4).

§ 18, l. 45 *μετὰ ταύτην τὴν σύνοδον*. Proclus fut archevêque de CP du 12 ou 13 avril 434 au 12 juillet 446 (voir Grumel, *Regestes*, I, p. 36).

§ 18, l. 46 *Ἅγιος ὁ Θεός*. Dans les § 18-19, la *Narratio* rattache à Proclus de CP l'« arrangement » (*ἡρμόσθη*) et la diffusion du Trisagion. L'origine du Trisagion est obscure; la tradition byzantine commune rapporte que sous l'épiscopat de Proclus, la ville étant secouée par de terribles tremblements de terre, un enfant enlevé miraculeusement au ciel attesta à son retour que les anges chantaient *Ἅγιος ὁ Θεός, ἅγιος ἰσχυρός, ἅγιος ἀθάνατος* (voir p. ex. Jean Damascène, *De fide orth.*, III, 10, col. 1021 A 10 — B 5; Théophane, ad ann. 5930, p. 93, l. 5-20, et les autres textes cités par Hanssens, *Inst. lit.*, III, 2, p. 110-112; voir aussi Schwartz, *Acac. Schisma*, p. 242); c'est évidemment à cette légende que la *Diegesis* fait allusion en son § 18; nous ne trouvons cette tradition dans aucune autre source arménienne.

§ 18, l. 46 *ἡρμόσθη*. Il est difficile de déterminer le sens exact de ce verbe dans le contexte où il se trouve ici. Les sources byzantines disent seulement que la révélation miraculeuse s'est produite « sous Proclus ». La *Narratio* veut-elle dire que Proclus a donné à l'hymne sa forme correcte, c'est-à-dire exempte de l'addition *Ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς* (voir § 20-21) ? C'est possible. Signalons toutefois qu'un des correspondants arméniens du grec *ἁρμόζω*, *yarmarem* « accomodo, apto » peut signifier aussi « composer (un écrit) ».

§ 18, l. 47 *ὑπὲρ τοῦ εὑρεῖν*. Cet *ὑπὲρ* final rend sans doute la préposition arménienne *vasn* « au sujet de, en vue de », comme dans le titre, l. 5 *περὶ (τοῦ γινώσκειν)*; voir comm. l. 5.

§ 19, l. 49 *παρέλαβεν*. A partir de Proclus, toute l'Église adopte le Trisagion. Théophane, après le récit du miracle, ajoute que Pulchérie et Théodose II ordonnèrent que l'hymne fût chantée dans le monde entier, *καὶ ἀπὸ τότε παρέλαβον πᾶσαι αἱ ἐκκλησίαι καθ' ἑκάστην ἡμέραν ᾄδειν αὐτὸν τῷ Θεῷ* (p. 93, l. 19-20). A la fin du Ve siècle, le Trisagion était usuel dans tout l'Orient, et introduit déjà dans la Liturgie (voir Hanssens, *Inst. lit.*, III, 2, p. 110).

§ 20-21. Ces deux phrases sont absentes du ms. C. Nous inclinons à croire qu'elles ont été, non pas interpolées dans A B, mais supprimées dans C; on a vu que C a pratiqué ailleurs d'autres coupures non moins graves; l'obscurité du § 20 et l'étrangeté du § 21 ont pu fournir des raisons pour leur suppression. Nous ne prétendons pas, toutefois, que l'explication inverse ne puisse se soutenir, car on pourrait considérer que la phrase Πρὸ δὲ τοῦ ἁγίου Πρόκλου a le caractère d'une correction apportée au contenu du § 18 et qu'elle a pu lui être ajoutée comme telle.

§ 20, l. 52 διελαλεῖτο ἡ φιλονεικία. La phrase du § 20, telle que la donnent, sans variantes, les mss A et B, est incompréhensible; le second nominatif ἡ προσθήκη ne peut y trouver aucune fonction plausible; ce serait le cas, peut-être, de considérer ces mots comme une explication de φιλονεικία ὑπὲρ τοῦ τρισαγίου, comme une espèce de sous-titre qui se serait introduit indûment dans la phrase. Nous hésitons, cependant, à admettre cette hypothèse, parce que les mots ἡ προσθήκη τοῦ « Ὁ σταυρωθείς » que l'on expulserait du texte comme intrus semblent supposés par le membre de phrase du § 21 διισχυριζόμενοι εἰς τὸ « Ὁ σταυρωθείς ».

Même si l'on supprime le nominatif ἡ προσθήκη, la phrase du § 20 n'est pas encore parfaitement claire; l'expression διελαλεῖτο ἡ φιλονεικία est étrange; doit-on comprendre « La question était débattue »? Il faudrait, pour le faire, forcer le sens des mots. On attendrait ἐγίνετο φιλονεικία, comme dans saint Luc (xxii, 24 : ἐγένετο δὲ καὶ φιλονεικία ἐν αὐτοῖς). Le verbe διελαλεῖτο est-il une mauvaise traduction? Il aurait pu y avoir en arménien *patahēr hakaṙakut'iwnn* « eveniebat contentio »; le verbe *patahēr* aurait été lu par mégarde *patmēr* « narrabatur » et traduit par διελαλεῖτο ; cette même forme διελαλεῖτο, en *Luc*, i, 65, est rendue dans la version arménienne justement par *patmēin* « narrabant ». Mais tout ceci est sans doute trop ingénieux pour être vrai.

§ 20, l. 52 ὑπὲρ τοῦ Τρισαγίου. Quoi qu'on pense de l'interprétation de la phrase, il est clair au moins que le grec veut noter que, déjà avant Proclus (πρὸ δὲ τοῦ ἐν ἁγίοις Πρόκλου), il était question du Trisagion, et sans doute de l'addition du *Crucifixus*. Ceci ne contredit pas le § 18, si on prend là ἡρμόσθη au sens d'« adapter, donner une forme correcte ». — Une variante de la

tradition byzantine mentionnée plus haut rapporte qu'au moment de la révélation miraculeuse (sous Théodose le Grand), la foule chantait l'hymne « en y ajoutant *ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*, ce qui était propre à l'hérésie des théopaschites » ; l'enfant enlevé au ciel révéla alors *ὅτι οἱ τῶν ἀγγέλων χοροὶ χωρὶς τῆς προσθήκης τοῦ « Ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς » ψάλλουσι τὸν Τρισάγιον ὕμνον* ; cette forme de la légende se trouve notamment dans le Synaxaire de CP, au 25 septembre, col. 79-80 (comp. le Ménologe de Basile, PG, 117, col. 72 A-B ; voir Hanssens, *Inst. lit.*, III, 2, p. 117, n° 888 et p. 121, n° 893).

§ 21, l. 53 Σαβέλλιος. La *Diegesis* ajoute, au § 21, que « Sabellius, un ancien, un monophysite, et beaucoup d'autres de la même secte, furent excommuniés pour tenir mordicus au *Crucifixus* ». On est surpris de voir ici impliqué dans l'affaire du *σταυρωθείς* Sabellius, chef de la secte monarchianiste, qui fut excommunié par le pape Calliste (217-222) (voir Lietzmann, *Sabellius*). Nous ne trouvons aucune autre source, arménienne ou grecque, qui contienne cette imputation anachronique. Sans doute, Pierre le Foulon, le vrai responsable de l'addition du *σταυρωθείς* au Trisagion, est souvent rattaché à Sabellius, et dans notre *Diegesis* même (§ 73), à propos du Trisagion toujours, son nom est accolé à celui du représentant des monarchianistes : *Πέτρον τὸν Κναφέα τὸν παθόντα τὰ Σαβελλίου*. Dans la pensée des orthodoxes, le Trisagion s'adresse à la Trinité, et les monophysites, en y ajoutant *Ὁ σταυρωθείς*, renouvellent l'erreur des sabelliens, car ils nient par là la distinction des trois personnes divines ; ce reproche leur est souvent fait ; voir p. ex. Invective II, 6, col. 1221-1224 :

Καὶ ἂν προφασίζωνται οὗτοι· Εἰς τὴν τοῦ Υἱοῦ προσηγορίαν ἀναφέρομεν, τὰ τοῦ Σαβελλίου φρονοῦσι, καὶ οὐ πιστεύουσι τρία πρόσωπα τὴν θεότητα.

C'est très vraisemblablement une confusion provoquée par ce rapprochement qui a fait attribuer ici l'insertion du *Crucifixus* à Sabellius lui-même : comme Pierre le Foulon est accusé de sabellianisme parce qu'il a ajouté le *σταυρωθείς* au Trisagion, on a pu croire que cette insertion même, et non seulement la doctrine qu'elle révélerait, remontait à Sabellius.

§ 21, l. 54 ὁ μονοφυσίτης. Par un autre anachronisme, Sabel-

lius est dit « monophysite » comme Pierre le Foulon ; c'est probablement un effet d'une confusion pareille à celle dont il vient d'être question : comme Pierre le monophysite est sabellien, on aura considéré Sabellius comme monophysite.

Cette épithète, peu adaptée à Sabellius, pourrait faire croire qu'il y a erreur sur le nom propre, et qu'au lieu de Σαβέλλιος il faut lire le nom d'un des leaders du monophysisme ; on songe d'abord à Sévère, Σεβῆρος (Σεβηριανός dans notre texte, § 41) ; une pareille correction rendrait plus clair le § 21 ; nous ne croyons pas toutefois qu'elle soit admissible ; d'abord l'épithète παλαιός, tout indiquée pour Sabellius, ne se justifierait pas, rapportée à Sévère ; de plus, si le § 21 traite de Sévère, il n'a plus de rapport avec le § 20, qui concerne les temps antérieurs à Proclus ; enfin, il constituerait une anticipation inexplicable dans le cours du récit, qui va aborder seulement au § 22 l'histoire du concile de Chalcédoine.

Notons enfin qu'il n'y a pas nécessairement contradiction entre le contenu de ce paragraphe 21 et les deux passages où la *Narratio* attribue (correctement) la pratique du σταυρωθείς à Pierre le Foulon (§ 45 et 73) : dans le premier de ces paragraphes, notre texte ne dit pas que Pierre le Foulon ait fait *le premier* cette addition, et dans le second (§ 73), il est dit seulement que les Arméniens du concile de Dvin adoptèrent officiellement l'addition au Trisagion « selon (A B : avec) Pierre le Foulon, qui était atteint de la maladie de Sabellius ».

§ 22-27. *Eutychès et Chalcédoine.*

La *Narratio* fait ici un bref exposé des événements qui, de la condamnation d'Eutychès, ont conduit à la convocation du quatrième concile.

§ 22, l. 57 ἐν τοῖς χρόνοις. Voir comm. § 13, l. 35.

§ 22, l. 57-58 ὁ μακάριος Φλαβιανός. C'est le 22 novembre 448, sous le règne de Théodose II (408-450), qu'Eutychès fut excommunié par la σύνοδος ἐνδημοῦσα du patriarche Flavien (446-449) (voir Grumel, *Regestes*, I, 1, n° 105, p. 45-46 ; Stein, *Spätröm.*, p. 461 ; Hefele-Leclercq, II, 1, p. 538 ; Bardy, *Chalcédoine*, p. 215-217 ; Honigmann, *Juvenal*, p. 230-231).

§ 22, l. 58 *ἐν τῷ παλατίῳ*. Aucune autre source ne dit que le synode qui déposa Eutychès ait siégé « au palais de la ville impériale », c'est-à-dire « au palais de l'empereur » ; au contraire, les procès-verbaux des séances de ce synode notent expressément qu'il siégeait *ἐν τῷ σηκρήτῳ τοῦ ἐπισκοπείου* (voir MANSI, *Concil.*, VI, col. 657 B 1, 697 B 2-3, 716 C 1, 724 D 2, 729 C 1) ; or il n'est pas possible d'interpréter *παλάτιον τῆς βασιλίδος πόλεως* comme signifiant « palais épiscopal ». Ce qu'on attendrait, c'est, naturellement, *Φλαβιανὸς ὁ (ἀρχι)επίσκοπος τῆς βασιλίδος πόλεως*, et c'est précisément ce que dit la Lettre de Photius dans le récit du même épisode (p. 191, l. 27-28) :

զոր իմացեալ Փլաբիանոս Հայրապետ քաղաքին ընչեաց զնա ի քահանայութենէ և յեկեղեցոյ.

ce qu'ayant appris, Flavien, archevêque de (cette) ville, l'écarta (Eutychès) du sacerdoce et de l'Église.

On pense à une faute de lecture dans l'arménien de la *Diegesis* ; toutefois, il faudrait beaucoup d'inattention pour lire *i palatin* (ou *i palatan*) au lieu de *hayrapet* ou *episkopos*. La vraie solution est peut-être celle que suggère un passage de la lettre encyclique de Moïse de Tsourtav (en 606) conservée dans le *Livres des lettres*, p. 119-127 ; Flavien y est qualifié (p. 119, l. 18-19) *palatan episkopos* « évêque du palais » ; le complément *ἐν τῷ παλατίῳ* de la *Diegesis* provient peut-être d'une mauvaise interprétation d'une formule de ce genre.

§ 23, l. 60 *ἐδεήθη τοῦ Διοσκόρου*. Dioscore, à la requête d'Eutychès condamné, demande à l'empereur de réunir un nouveau concile à Éphèse pour condamner Flavien et réhabiliter Eutychès. Comp. HEFELE-LECLERCQ, II, 1, p. 542 : « Il n'est pas absolument certain, mais il est cependant très probable qu'Eutychès s'est également adressé à Dioscore d'Alexandrie et à d'autres grands évêques, quoique nous n'ayons pas dans les documents la preuve irrécusable de ces démarches » (voir aussi p. 556-558). Comp. Liberatus, *Breviarium*, XII, p. 117, l. 4-8 :

Eutyches petit Dioscorum Alexandrinum episcopum ut quaereret quae de illo acta sunt, et causam examinaret <et> agebat apud principem universalem fieri synodum ut probaretur iudicium Flauiani. Scripsit ergo Dioscorus Theodosio imperatori, quia aliam fieri synodum generalem oportet, et ut fieret, persuasit ei.

§ 24, l. 64 *δίκην κόρακος*. La *Narratio* ne raconte pas le « Brigandage » d'Éphèse (8 août 449) ; elle dit seulement qu'(après ce synode) Dioscore et Eutychès « furent laissés seuls comme un corbeau dans un bois, comme une chouette dans un bâtiment » ; on reconnaît là une allusion au Psaume 101 (7-8) :

ὡμοιώθην πελεκᾶνι ἐρημικῷ, ἐγενήθην ὡσεὶ νυκτικόραξ ἐν οἰκοπέδῳ, ἠγρύπνησα καὶ ἐγενήθην ὡσεὶ στρουθίον μονάζον ἐπὶ δώματι.

Au lieu de la finale *δίκην κόρακος — ἐν οἰκοπέδῳ*, les mss A et B disent plus simplement *σὺν τῷ πατρὶ αὐτῶν τῷ Σατανᾷ*; dans ce cas, la leçon de C est certainement authentique, car elle est attestée par la Lettre de Photius, qui termine son récit du « Brigandage » d'Éphèse par ces mots (p. 192, l. 17-21; texte arménien plus loin) :

Litt. : Cuius dolum cum percepissent multi episcopi, tristes facti abierunt unusquisque in regionem suam et in sedem; ac T'eoskoros et Ewtik'ēs cum paucis manentes manebant *sicut corvus* in nido vel *sicut nycticorax in ruina* vel sicut titio *in nemore.*

Le texte de la *Diegesis*, en son § 24, apparaît comme un abrégé d'un récit plus détaillé semblable à celui de la Lettre de Photius : elle nous dit qu'on laissa seuls Dioscore et Eutychès, sans expliquer d'abord qu'une assemblée a eu lieu et que les assistants s'en sont allés.

§ 25, l. 65 *Λέων πάπας Ῥώμης*. Après le « Brigandage » d'Éphèse, le pape saint Léon le Grand (440-461) adressa lettre sur lettre à Théodose II et à sa sœur l'Augusta Pulchérie, demandant la réunion d'un concile général en Italie : Jaffé-Wattenbach, *Regesta,* I, p. 63, n° 437 (oct. 449), n° 438 (13 oct. 449), n° 439 (13 oct. 449) et p. 64, n° 445 (25 déc. 449), etc. Comp. Liberatus, *Breviarium,* XII, p. 119, l. 15-19 :

Sed fortissimus Leo... epistolis suis imperatorem Theodosium et Pulcheriam augustam petit ut fieret intra Italiam generale concilium, et aboleretur error fidei per violentiam Dioscori factus.

La Lettre de Photius relate la chose en ces termes (p. 192, l. 27-30; voir le texte arménien plus loin) :

Alors arrivait une lettre d'accusation à l'empereur de la part de Léon, patriarche de Rome, au sujet des choses (qui s'étaient) passées, et il demandait à l'empereur que se fît un concile général et que la tradition des précédents saints Pères fût confirmée.

Voir à ce sujet LOOFS, *Eutyches*, p. 644, l. 15-20; HEFELE-LECLERQ, II, 1, p. 626; STEIN, *Spätröm.*, p. 464; BARDY, *Chalcédoine*, p. 225.

§ 26, l. 68 *τοῦ βασιλέως τελευτήσαντος*. Théodose II mourut le 28 juillet 450 (voir SEECK, *Regesten*, p. 387; STEIN, *Spätröm.*, p. 464). La *Diegesis* dit ici que « par suite de la mort de l'empereur, le dessein (qu'avait saint Léon de faire réunir un concile général) fut négligé »; c'est ainsi, croyons-nous, qu'il faut interpréter la seconde partie du § 26 (comp. § 27). La Lettre de Photius affirme que Théodose II avait, l'année de sa mort, donné l'ordre de réunir le concile (p. 192, l. 30 - p. 193, l. 1; le texte arménien plus loin) :

Et l'empereur donnait l'ordre que tous les évêques se réunissent ensemble; mais la même année, l'empereur mourut, et son ordre fut empêché.

Théodose II n'a pas acquiescé, que l'on sache, à la requête de saint Léon; au contraire, il opposa un refus formel aux demandes analogues à lui faites par Valentinien III, empereur d'Occident, par sa mère Placidie et par son épouse Eudoxie (voir SEECK, *Regesten*, p. 385; STEIN, *Spätröm.*, p. 464; HEFELE-LECLERCQ, II, 1, p. 627; BARDY, *Chalcédoine*, p. 225).

§ 27, l. 69 *Μαρκιανός*. A la mort de Théodose II (28 juillet 450), sa sœur Pulchérie s'empare du pouvoir et épouse Marcien, qui est proclamé empereur le 25 août 450 (voir STEIN, *Spätröm.*, p. 465). L'année suivante, le 17 mai 451, le nouvel empereur convoque un concile général à Nicée pour le 1er septembre (voir SEECK, *Regesten*, p. 389); comp. Liberatus, *Breviarium*, XIII, p. 119, l. 30-31 :

Sed eo defuncto (Theodosio) cum Marcianus imperii culmen fuisset adeptus, pro illa papae et principum romanorum petitione universale concilium Nicaea congregari iussit.

Le concile s'ouvrit en réalité à Chalcédoine le 8 octobre (451).

Le § 27 trouve un parallèle dans le passage suivant de la Lettre de Photius (p. 193, l. 1-4) :

A sa place régna Marcien; la première année il soumit son empire, et la seconde année, il réalisa ce qui avait été antérieurement décidé.

Il faut comparer aux § 22-27 de la *Diegesis* la section suivante de la Lettre, où sont relatés les mêmes faits (p. 191, l. 21 - p. 193, l. 4) :

Արդ յետ այսորիկ երևեցաւ պիղծն Եւտիքէս, որ էր չառաւիղ ուսմանն Սաբելի, որ ասէր մի բնութիւն Քրիստոսի աստուածութեանն և մարմնոյ. զի զմիաւորութիւնն յառաջ քան զյաւիտեանս ասաց և զմարմինն յերկնից բերեալ ասաց և ոչ ի կուսէն առեալ. զոր օրինակ Նեստոր զաստուած բանն ուրացաւ ծնանիլ ի կուսէն, սա զմեր բնութիւնս ուրացաւ առնուլ ի մօրէն և խառնել անճառապէս և հրաշափառ միաւորութեամբ ընդ իւր աստուածութեանն. զոր իմացեալ Փլաբիանոս հայրապետ քաղաքին ջնջեաց զնա ի քահանայութենէ և յեկեղեցւոյ հրամանաւ Լևոնայ Հռոմայ հայրապետին, իսկ Եւտիքէս աղաչեաց զոմն Ոսկեփան, որ ներքինապետն էր պալատանն, որ իւր ախտին վիրաւորեալ էր, գրել նմա թուղթ առ Թեոսկորոս Աղեքսանդրացի. և ներքինին կատարեալ զխնդրուածս նորա գրէ մի այլ թուղթ. և Թեոսկորոս ընթերցեալ զթուղթն ընկալաւ զԵւտիքէս ի յեկեղեցի և հաղորդեցաւ ընդ նմա. և յետ այսորիկ հարեալ ի խղճէ մտաց իւրոց երկեաւ ի կանոնաց և յօրինաց եկեղեցւոյ, որպէս զի մի ջնջեսցի. քանզի զլուծեալն և զնզովեալն ընկալաւ: Աճապարեալ աղաչեաց զնոյն ներքինի, քանզի գլխաւոր էր ի պալատանն, լինել ժողով յԵփեսոս՝ ոչ ըստ աստուծոյ կամացն և յեկեղեցւոյ օգուտ, այլ զի ծածկեսցէ զյանցանս իւր, զոր մեղաւն. և ոչ ըստ օրինաց ժողովոյ կատարեաց զեղեալսն Թեոսկորոս, այլ ի ներքինւոյն և ի զինուորացն օժանդակեալ աքսորէ ի մահ զՓլաբիանոս և արհամարհէ զթուղթն Լևոնայ Հռոմայ հայրապետի, լուծանէ և զԴոմնոս Անտիոքայ հայրապետն. զի ոչ հաւանեցաւ խաբեութեանն նորա. արհամարհէ զՅոբնաղ Երուսաղեմի հայրապետն. Նախապատուէ զԵւտիքէս ընդ ուղղափառս վերակարգելով. որոյ խորամանկութեանն հասու եղեալ բազմութիւն եպիսկոպոսացն՝ տխուր եղեալ գնայր իւրաքանչիւր ոք յաշխարհ իւր և ի բնակութիւն. և Թեոսկորոս և Եւտիքէս սակաւուք մնալով մնային, որպէս ագռաւ ի բունի կամ որպէս բու յաւերակի կամ որպէս խանձող յանտառի :

Արդ ի յերանելոյն Կիւրղէ և յառաջին սուրբ ժողովոյն Եփեսոսի լինի ամք ·իը· մինչև ցնոտի ժողովն

Թեոսկորոսի. և ի Թեոսկորոսի չփոթեալ ժողովոյ մինչև սուրբ ժողովն Քաղկեդոնի լինի ամք .ե. ։ Արդ զայն աղմուկ սրբոյ եկեղեցւոյ, զոր եղեն ի Թեոսկորոսէ և յԵւտիքէ, իբրև ետես փոքրն Թէոդոս, զի չփոթեալ վրդովեցան եկեղեցիք, խռովեցաւ յոյժ ։ Յայնժամ հասանէր թուղթ մեղադրանաց առ Թագաւորն ի Լևոնէ Հռոմայ հայրապետէն վասն իրացն եղելոց և խնդրէր ի Թագաւորէն տիեզերական ժողով լինել և զաւանդութիւնն յառաջին սրբոց հարցն հաստատել։ Եւ հրաման տայր Թագաւորն համօրէն եպիսկոպոսաց գումարել ի միասին. և ի նմին ամի վախճանեցաւ Թագաւորն և հրամայեալն խափանեցաւ. և փոխանակ նորա Թագաւորեաց Մարկիանոս. և յառաջին ամին նուաճեաց զիւր Թագաւորութիւնն և յերկրորդում ամին զառաջի եղեալսն կատարեաց ։

Ensuite parut l'abominable Ewtik'ēs, qui était un rejeton de la doctrine de Sabellius (*sabel*) (et) qui disait une seule nature du Christ, de la divinité et du corps, car il affirma (que) l'union (s'était faite) avant les siècles, et (que) le corps (avait été) apporté des cieux, et non pris de la Vierge. De même que Nestorius (*nestor*) nia que Dieu le Verbe fût né de la Vierge, celui-ci nia qu'il ait pris notre nature de la Mère, qu'il l'ait mêlée ineffablement et par une union miraculeuse avec sa divinité. Ayant appris cela, *P'labianos,* patriarche *de cette ville, l'écarta du sacerdoce et de l'Église,* sur l'ordre de Léon, patriarche de Rome. Mais Ewtik'ēs demanda à un certain Oskevan (= Chrysaphe), qui était le chef des eunuques du palais (et) qui était atteint de sa maladie, d'écrire une lettre à T'eoskoros l'Alexandrin; l'eunuque, accomplissant sa demande, écrit une autre (*sic*) lettre; T'eoskoros, ayant lu la lettre, reçut Ewtik'ēs dans l'Église et communia avec lui. Ensuite, torturé par sa conscience, il craignit les canons et la loi des Églises et d'être écarté (lui-même) pour avoir reçu ce (personnage) déposé et anathématisé; en hâte, *il demanda* à ce même eunuque, car il était le maître au palais, *que l'on fît un concile à Éphèse,* non pas selon la volonté de Dieu et le bien de l'Église, mais pour cacher les fautes qu'il avait commises; et (ce n'est) pas selon la loi du concile (que) T'eoskoros réalisa ce qui fut fait, mais, aidé par l'eunuque et par ses soldats, il exile (jusqu') à la mort P'labianos et méprise la lettre de Léon, patriarche de Rome; il excommunie aussi Domnas (*sic*) le patriarche d'Antioche parce qu'il n'avait pas consenti à sa fraude; il méprise Yobnał le patriarche de Jérusalem; *il* (leur) *préfère Ewtik'ēs,* en (le) comptant au nombre des orthodoxes. Un grand nombre d'évêques, se rendant compte de sa ruse, attristés, partirent chacun pour son pays et son siège, *et T'eoskoros et Ewtik'ēs* avec quelques-uns *restèrent comme un corbeau* dans un nid, *ou comme une chouette dans une ruine,* ou comme un tison *dans un bois.*

Or, depuis le bienheureux Cyrille (*kiwrlē*) et le premier saint concile d'Éphèse, il y a 28 ans jusqu'au vain concile de T'eoskoros, et depuis le concile tumultueux de T'eoskoros jusqu'au saint concile de Chalcédoine, il y a 5 ans. Lorsque Théodose le Petit vit *le trouble de la* sainte *Église* qui fut causé par T'eoskoros et Ewtik'ēs, (et) que les Églises étaient troublées et dans le tumulte, il fut fortement troublé. Alors arrivait une lettre d'accusation à l'empereur de la part de Léon, le patriarche de Rome, *au sujet des choses* (qui s'étaient) *passées,* et *il demandait* à l'empereur *que se fît un concile général* et que la tradition des précédents saints Pères fût confirmée. Et l'empereur donnait l'ordre que tous les évêques se réunissent ensemble; mais la même année, *l'empereur mourut, et son ordre fut empêché. À sa place, régna Markianos,* et la première année, il soumit son empire, et la seconde année, *il réalisa ce qui avait été précédemment décidé.*

Il y a des points de contact évidents, qui ont été signalés dans le commentaire, entre ce texte et celui de la *Narratio*; les éléments soulignés dans la traduction ci-dessus constituent l'essentiel de la notice de la *Narratio*. L'ordre des faits est exactement le même des deux côtés. Les concordances verbales, spécialement dans les comparaisons du § 24, où elles ne peuvent être fortuites, établissent l'existence d'un rapport de dépendance entre les deux textes, ou entre ces deux textes et un même troisième. D'autre part, il est visible, comme on l'a montré plus haut, que la *Narratio* résume un texte plus circonstancié (voir surtout § 24) : la notice grecque peut s'expliquer tout entière comme un abrégé d'un récit identique ou semblable à celui de la Lettre de Photius; il y a bien quelques menues divergences (ainsi, dans la *Narratio,* § 25, c'est le pape Léon qui voit le trouble de l'Église, tandis que dans la Lettre, c'est Théodose II), mais il n'est pas téméraire de les mettre au compte d'un abréviateur soucieux surtout de concision.

§ 28-33. *Après saint Sahak le Grand.*

§ 28-29. Le texte est transmis ici en deux rédactions différentes:

C	A B
Καὶ μετὰ ἔτη ἓξ τῆς τελευτῆς τοῦ ἁγίου Ἰσαὰκ ἐγένετο σύνοδος εἰς τὸ Σαπιβάν. Τοῦ οὖν μακαρίου καὶ ἁγίου Ἰσαὰκ τελευτήσαντος τοῦ χρόνου τῆς	Τοῦ οὖν μακαρίου Ἰσαὰκ περὶ τὰ ἑκατὸν δέκα ἔτη ἐληλακότος καὶ μεταστάντος πρὸς Κύριον, μετὰ ἓξ ἔτη τῆς τελευτῆς αὐτοῦ ἐγένετο σύνοδος εἰς

ζωῆς αὐτοῦ τῷ ρι' ἔτει, μετέστη πρὸς Κύριον· διαδέχεται, etc.	τὸ Σαπιβάν. Διαδέχεται δὲ, etc.

Les deux textes fournissent les mêmes données essentielles, mais il est clair que l'un des deux est un remaniement de l'autre. Nous croyons que la forme ancienne est celle de C. Le texte de C présente l'anomalie de relater la mort de saint Sahak après que la date de cette mort a déjà été utilisée pour dater le concile de « Sapivan »; visiblement, le rédacteur A B a voulu éliminer cette anomalie en commençant par noter la mort de Sahak; la leçon C est certes *difficilior*; il ne pouvait venir à l'idée de personne de bouleverser le texte A B, très logiquement construit, pour en tirer le texte anormal de C; il est naturel, par contre, que le texte C ait subi un remaniement. C contient aussi une tournure étrange, qui n'apparaît pas dans A B : *τοῦ ἁγίου Ἰσαὰκ τελευτήσαντος μετέστη* C, au lieu de quoi on lit dans A B Τοῦ *μακαρίου* Ἰσαὰκ... *ἐληλακότος καὶ μεταστάντος*; or, la tournure de C peut s'expliquer très bien par un modèle arménien (voir comm. § 29, l. 73-74). Il semble donc qu'il faille préférer le texte de C, malgré (ou à cause de) ses étrangetés.

§ 28, l. 71 Τοῦ *ἁγίου Ἰσαάκ*. Saint Sahak le Grand, fils de saint Nersès. Après l'empoisonnement de saint Nersès (avant 374), la succession des catholicos fut la suivante d'après Fauste de Byzance :

Yusik (V, 29, p. 230)
Zawēn (VI, 2, p. 267)
Šahak (VI, 3, p. 267)
Aspurak (VI, 4, p. 268);

d'après Moïse de Khoren :

Šahak (III, 39, p. 228)
Zawēn (III, 40, p. 231)
Aspurakēs (III, 41, p. 231)
saint Sahak (III, 49, p. 240);

d'après l'opuscule d'Eznik (col. 518, l. 20-23) :

Sahak
Šahak
Zawrēn
Aspurak
saint Sahak

d'après la liste grecque des catholicos (voir app.) :

Ἰουσίκ
Ζαγένης
Ἀσπουρακέσης
ὁ ἅγιος Ἰσαάκ.

Le P. Akinian croit pouvoir réduire ces séries divergentes à la suivante (*Reihenfolge*, p. 85-86 ; comp. *Maštoc'*, p. 41-42 ; *Nkaragir*, col. 529-531) :

Šahak
Zaw(r)ēn
Aspurakēs

Quoi qu'il en soit, toutes les sources s'accordent sur le fait que saint Sahak le Grand succéda à Aspurak(ēs) ; voir Eznik, col. 519, l. 44-48 ; Moïse de Khoren, III, 49, p. 240 ; comp. Akinian, *Maštoc'*, p. 42 (vers 386/387).

La forme ordinaire de son nom en arménien est *sahak* (ainsi dans Koriwn, Moïse de Khoren, etc.) ; on trouve même plusieurs fois dans Lazare de P'arp la forme *isahak* (ainsi p. 46, l. 3 ; p. 73, l. 23 ; p. 110, l. 2 ; p. 112, l. 1) ; voir Huebschmann, *Arm. Gramm.*, p. 291.

§ 28, l. 72 σύνοδος εἰς τὸ Σαπιβάν (C : σαπηβάν). En arménien *šahapivan(k')*, localité du canton de *calkotn*, dans la province d'Ayrarat (voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 363, n° 177, et p. 457) ; l'« Agathange » grec emploie la forme Σαασπιανῶν (Agath. grec, p. 83, § 164, l. 97-98). — Lazare de P'arp ne parle pas du synode de Šahapivan (son Histoire commence à l'année 448/449) ; l'Histoire de Moïse de Khoren s'arrête à l'accession au trône de Joseph. On ne trouve mention de ce concile que dans des historiens tardifs, qui n'en précisent pas la date ; ainsi Étienne de Tarōn II, 2, p. 78, l. 17-18 :

Սա արար ժողով ի Շահապիվանի, ուր զտուգանօք կանոնսն կարգեցին :

Celui-ci (Joseph) fit un concile à Šahapivan, où ils établirent les canons avec des peines.

Vardan, p. 53, l. 16-19 :

Եւ զսուրբն Յովսէփ ձեռնադրեն կաթողիկոս, որ արար զժողովն ի Շահապիվանս ուր զտուգանաց կանոնն կարգեցին :

Et ils sacrent catholicos saint Joseph, qui fit le concile à Šahapivank', où ils établirent le canon des peines.

Étienne Orbélian, p. 40, l. 3-5 :

Սա յետոյ գնաց ի ժողովն Շահապիվանի, ուր էր Յովհան Մանդակունի, և արարին կանոնս եկեղեցւոյ:

Celui-ci (Ananie) alla ensuite (après la persécution de Yazdgard) au concile de Šahapivan, auquel assistait Jean Mandakuni, et ils firent des canons d'église.

Les vingt canons édictés par le concile de Šahapivan nous sont conservés; ils viennent d'être réédités, en une imposante édition critique, par le R. P. Akinian (*Šahapivan*, p. 141-170) ; les mss leur donnent le titre suivant (Akinian, *Šahapivan*, p. 141, l. 1 et 22-23) [1] :

Կանոնք Շահապիվանի Հայոց գլուխք ի ... եդեալ միաբանութեամբ աւագաց Հայոց. Յեւթներորդ ամի վախճանելոյն սրբոյն Սահակայ կարգեցան կանոնքս այս:

Canons de Šahapivan, des Arméniens, 20 articles..., édictés à l'unanimité des grands d'Arménie; en la septième année de la mort de saint Sahak furent établis ces canons.

Le texte d'Ališan porte « en la 5ᵉ année » (*e*) au lieu de « en la 7ᵉ (*ē*) (*Hayapatum* B, I, p. 349; comp. Tašean, *Vardapetut'iwn*, p. 381 b) ; la leçon « 5ᵉ » semble n'être qu'une conjecture d'Ališan (Akinian, *Šahapivan*, p. 91-92) ; tous les mss utilisés par le P. Akinian portent *yewt'nerord ami* « en la septième année ».

Dans le texte du prologue (qui date dans sa forme actuelle du VIIIᵉ siècle, mais qui se fonde sans doute sur la préface originale : voir Hatzuni, *Disciplina*, p. 159-160; Akinian, *Maštoc'*, p. 34-35 et *Šahapivan*, p. 89-91), le concile est daté d'après le règne de Yazdgard II (Ališan, *Hayapatum* B, I, p. 350, l. 18-20; Akinian, *Šahapivan*, p. 144, l. 45-47) :

Եւ լինէր այս ի Ջ ամի թագաւորութեանն Յազկերտի Պարսից արքային:

[1] Le prologue est reproduit par Ališan, *Hayapatum* B, I, nº 128, p. 349-352; Mai a publié une traduction latine des canons, due au méchitariste Arsène Angiarakian (*ančarakean*), *Nova Coll.*, X, 2, p. 290-296, comp. p. 316; voir sur cette traduction Hatzuni, *Testi*, p. 4-5 et sur les éditions du texte arménien *ibid.*, p. 7 et Akinian, *Šahapivan*, p. 87.

Et ceci se passait en la sixième année du règne de Yazkert, roi des Perses.

Au lieu de *i z ami* (Akinian) « en la 6ᵉ année »; les mss écrivent *i žz ami* « en la 16ᵉ année », ou *i iz ami* « en la 26ᵉ année » (voir ALIŠAN, *Hayapatum* B, I, p. 349, note 1; TER-MKRTTSCHIAN, *Paulikianer*, p. 42; AKINIAN, *Maštoc'*, p. 35 et 74, note 62 et *Šahapivan*, p. 92). La 6ᵉ année de Yazdgard II se termine le 3 août 444, la 16ᵉ le 3 août 454 et la 26ᵉ le 3 août 464; ces deux dernières dates ne peuvent être admises pour le concile de Šahapivan, car Joseph n'était plus en vie en ces années-là; on ne peut donc que lire, avec le P. Akinian, *i z ami* « en la 6ᵉ année ».

Cette leçon est confirmée par l'Histoire des conciles attribuée à Jean d'Odzun (*Livre des lettres*, p. 220, l. 20-24) :

Չորրորդ ժողով արար Յովսէփ աշակերտ Մաշդոցի և սրբոյն Սահակայ նորին տեղապահի ի Շահապուվանի ի Զ ամի իշխանութեանն Յազկերտի, վասն կարգաւորութեան եկեղեցւոյ, ուր ժողովեցան եպիսկոպոսք Խ և երիցունք բազումք և կանոնս յաւրինեցին սահմանեալ կարգաւ բանս քսան ։

Le quatrième concile fut tenu par Joseph, disciple de Mašdoc' (= Mesrop) et de saint Sahak, son vicaire (*sic*), à Šahapuvan (*sic*) en la 6ᵉ année du règne de Yazkert, pour une réglementation de l'Église, (concile) où se réunirent 40 évêques et beaucoup de prêtres et (où) ils composèrent des canons, définissant en ordre vingt propositions.

Le même chiffre est donné par une Histoire des conciles inédite, citée par le P. Akinian (*Šahapivan*, p. 83, d'après le ms. de Paris, arm. 130, fol. 348) :

Դ. ժողով արար սուրբն Յուսէփ աշակերտ սրբոյն Սահակայ ի Շահապիվանի ի Զ ամի Յազկերտի Պարսից արքայի, որ և գրեցին կանոնս տուգանաւք ։

Le 4ᵉ concile fut tenu par saint Joseph, disciple de saint Sahak, à Šahapivan, en la 6ᵉ année de Yazkert, roi des Perses, où on écrivit (*litt.* qui écrivirent) des canons avec des peines.

La 6ᵉ année de Yazdgard va du 4 août 443 au 3 août 444; la 7ᵉ après la mort de saint Sahak va du 7 septembre 444 au 6 septembre 445 (voir comm. § 29, l. 72-73) ; les deux dates ne coïncident donc pas parfaitement.

La *Diegesis* place le synode « 6 ans après la mort de Sahak »,

c'est-à-dire en la 7e année après sa mort (7 septembre 444 - 6 septembre 445) ; le même chiffre est donné, on l'a vu, par tous les mss du prologue des canons; étant donné que ces deux sources (*Diegesis* et prologue des canons) sont les seules à dater le concile d'après la mort de saint Sahak, et qu'elles donnent le même chiffre (« après 6 ans » ou « en la septième année »), on peut se demander si la donnée de la *Diegesis* ne dérive pas directement ou indirectement du texte du prologue; dans ce dernier, la date serait, d'après le P. Akinian (*Šahapivan*, p. 88), une addition de Jean d'Odzun (début du VIIIe siècle).

Le P. Akinian date le concile du 24 juin 444 (*Šahapivan*, p. 91-97) ; d'après lui, la première année de Yazdgard II devrait se compter, non pas à partir du 4 août 438 comme l'a établi Nöldeke, mais à partir de la première moitié de l'année 439 (*Šahapivan*, p. 93-95) ; le concile se serait tenu en la 6e année de son règne (444-445) et en la 5e année (7 septembre 443 - 6 septembre 444) (et non la 7e, comme le disent les mss des canons et la *Diegesis*) après la mort de saint Sahak, qui devrait se dater du 7 septembre 439 (et non 438). Cet arrangement ne supprime pas toutes les difficultés; il exige la correction d'un chiffre bien attesté (« 7e année après Sahak », qu'il faudrait corriger en « 5e année », voir AKINIAN, *Šahapivan*, p. 92) ; de plus la leçon « 6e année de Yazkert » est conjecturale.

Sur le concile de Šahapivan, voir LE QUIEN, *Or. christ.*, I, col. 1357-1378; TAŠEAN, *Vardapetut'iwn*, p. 381-383; CONYBEARE, *Key*, p. CVII-CVIII; TER-MKRTTSCHIAN, *Paulikianer*, p. 42-45; BONWETSCH, *Messalianer*, p. 664, l. 10-44; PETIT, *Arménie*, col. 1900; WEBER, *Kirche*, p. 425, note 3 et p. 428, note 1; TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 512-513 et *Arménie*, col. 302; AKINIAN, *Maštoc'*, p. 34-35 et p. 74; BARDY, *Ve siècle*, p. 334. La première monographie complète et fondée sur l'étude directe de toutes les sources vient de nous être donnée par le P. AKINIAN, *Šahapivan* (introduction, p. 79-140; texte des canons, p. 141-170).

§ 28, l. 71 *μετὰ ἔτη ἓξ τῆς τελευτῆς*. Sur cette tournure arménisante, voir comm. § 1, l. 12; comp., dans le titre des canons de Šahapivan cité ci-dessus : *i hingerord ami vaxčaneloyn Sahakay*, ce qui serait en grec *ἐν τῷ πέμπτῳ ἔτει τῆς τελευτῆς τοῦ Ἰσαάκ*.

§ 29, l. 72 *Τοῦ οὖν μακαρίου καὶ ἁγίου*. Koriwn donne de même à saint Sahak les deux épithètes de « bienheureux » et de

« saint » (p. 263, XVIII, l. 1, en note) : ***eranelwoyn srboyn Sahakay*** « du bienheureux (et) saint Sahak ». A et B écrivent simplement *τοῦ μακαρίου.*

§ 29, l. 72-73 Ἰσαὰκ τελευτήσαντος. La *Diegesis* attribue ici à saint Sahak 110 ans de vie. On ne trouve ce chiffre dans aucune autre source. Koriwn n'indique pas l'âge qu'avait Sahak quand il mourut; il dit seulement qu'il était très âgé, *lc'eal awurbk' ew erkaynakeac' žamanakawk'* « plenus diebus et longaevis temporibus » (XVIII, 1, p. 263, l. 1-2 du ch. XVIII). De même Lazare de P'arp, XVII, p. 110, l. 9-11 :

Եւ կացեալ ամս բազումս, և հասեալ ի յերկար ծերութիւն վախճանեցաւ :

Et étant resté (en vie) de nombreuses années, et ayant atteint une vieillesse avancée, il mourut.

Moïse de Khoren dit seulement qu'il fut catholicos pendant 51 ans (III, 67, p. 270, l. 5), Étienne de Tarōn pendant 50 ans (II, 1, p. 77). Seul, Thomas Arcruni indique son âge : il serait mort, d'après lui, à 120 ans (I, 11, p. 74, l. 31-32; BROSSET, *Collection*, I, p. 66).

Voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, VI, p. 134, note 2; DER SAHAGHIAN, *Fragm. grec*, p. 44; AKINIAN, *Maštoc'*, p. 39, note 7 et p. 71, note 55; IDEM, *Koriwn*, p. 317.

La date exacte de la mort de saint Sahak nous est fournie par Koriwn (XVIII, 1, p. 264, l. 1-4) :

... յառաջնում ամի Երկրորդ Յազկերտի, որդւոյ Վռամայ, ..., ի Բագրեւանդ գաւառին, ի գեղն Բլրացւոց, ի կատարել ամսոյն Նաւասարդի, որպէս և զաւր ծննդեանն զնոյն համարեալ յիշէին, յերկրորդ ժամու աւուրն ...

... en la première année de Yazkert II[1], fils de Vřam, ..., au canton de Bagrewand, au village des Blrac'ik', comme finissait le mois de nawasard,

[1] Exemple incontestable de l'emploi « moderne » de l'ordinal pour distinguer des souverains homonymes; comp. dans *Chron. anon.*, p. 78, l. 7 : *Kostandin errord* « Constantin troisième », qui fait suite à Constantin (III), fils d'Héraclius, et au successeur de Constantin III, Constant II (appelé aussi en arm. Constantin); le successeur et fils de ce Constant II (Constantin IV) est appelé « Constantin troisième (de cette série) »; voir PEETERS, *Socrate*, p. 653, qui minimise outre mesure la portée de ce texte.

le jour où l'on commémorait justement l'anniversaire de sa naissance, à la troisième heure du jour...

Lazare de P'arp, qui dépend évidemment ici de Koriwn, auquel il se réfère d'ailleurs explicitement quelques lignes plus bas, dit (XVIII, p. 110, l. 14-15) : *yiskzban amin erkrordi yazkerti,* ce que le P. Ghésarian a traduit par « au commencement de la seconde année d'Iezdedjerd » (GHÉSARIAN, *Lazare,* p. 277 b) ; la comparaison avec le texte de Koriwn montre qu'il faut comprendre, non pas « au commencement de la seconde année de Yazdgard », mais « en la première année de Yazdgard II ». Moïse de Khoren dit de même erronément, parlant du pontificat de Sahak, qu'il dura *minč'ew c'skizbn amin erkrordi yazkerti* « jusqu'au début de la seconde année de Yazkert » (III, 67, p. 270, l. 6).

La première année de Yazdgard II commence le 4 août 438 (voir PATKANIAN, *Sassanides,* p. 166-167 ; NÖLDEKE, *Tabari,* p. 423-424) ; le 30 navasard correspond pour cette année-là au 7 septembre ; saint Sahak est donc mort, d'après Koriwn, le 7 septembre 438 ; voir Č'AMČ'EAN, I, p. 533 (9 sept. 440) ; SAINT-MARTIN, *Bas-Empire,* VI, p. 133-134 (1e année de Yazdgard II, et non 2e) ; DULAURIER, *Chronologie,* p. 12-13 et 135-136 ; WEBER, *Kirche,* p. 421 et note 3 ; AKINIAN, *Maštoc',* p. 38-39 et p. 155 (7 sept. 438). Gelzer, et d'autres après lui, ont accepté la date fournie par Moïse de Khoren et par la traduction fautive de Lazare de P'arp : GELZER, *Anfänge,* p. 123 (« am 30 Navasard = 7. September des zweiten Jahres Yazdegerd II, d.i. 439 ») ; IDEM, *Armenien,* p. 77, l. 51 (« 15. Sept. 439 »). Le P. Peeters (*Alphabet,* p. 214, note 2) dit « l'an II de Bahram » (!) : « Sahak est mort le 30 navasard, an II de Bahram (5 septembre 439) » ; ce texte malencontreux est repris tel quel par GROUSSET, *Histoire,* p. 187, note 1.

Dans des études récentes, le P. Akinian, abandonnant la chronologie de Nöldeke (*Tabari,* p. 423-424), qu'il avait d'abord acceptée, prétend placer la mort de Vahrām V, père de Yazdgard II, dans les premiers mois de 439, et le commencement officiel de la première année de Yazdgard le 4 août 439 ; dans cette hypothèse, Sahak serait mort, non en 438, mais en 439 ; voir AKINIAN, *Šahapivan,* p. 93-95 et *Koriwn,* p. 283, 315.

La Lettre de Photius date le concile de Chalcédoine par rapport à la mort de saint Sahak (p. 180, l. 22-23) :

քանզի ի .Ե. և ի .Ժ.երորդի ամի յետ վերափոխե-լոյն սրբոյն Սահակայ յայսմէ կենցաղոյս առ Քրիստոս գումարեցաւ ժողովն Քաղկեդոնի :

car la 15e année après que saint Sahak eut trépassé de cette vie au Christ, se réunit le concile de Chalcédoine.

Ce concile s'ouvrit le 8 octobre 451, c'est-à-dire en la quatorzième année après le 7 septembre 438; d'après ce synchronisme, saint Sahak serait mort en 437, non en 438.

§ 29, l. 73-74 *μετέστη πρὸς Κύριον*. Comp., dans Koriwn, p. 263, note 1, *p'oxel yašxarhēs* « être enlevé (*litt.* : changé, transposé) de ce monde », et dans la Lettre de Photius, ci-dessus, *yet verap'oxeloyn srboyn Sahakay yaysmn kenc'aloys ar̄ K'ristos*, litt. « après l'enlèvement de saint Sahak hors de cette vie vers le Christ ». L'arm. *p'oxeac'* rend *μεταστήσας* en *Act.*, XIII, 22, et *μετέστησεν* en *Col.* I, 13.

Ce verbe *μετέστη*, suivant le génitif absolu Ἰσαὰκ *τελευτήσαντος*, qui a le même sujet que lui, crée une construction anormale, qui, on l'a vu, a été éliminée par le texte A B; que dans une phrase un génitif absolu ait le même sujet que le verbe principal, la chose n'est pas inouïe en grec tardif (voir p. ex. mes *Documents*, p. 175, n° 58, bibl.); ici, cependant, l'anomalie s'aggrave du fait que le participe est à l'aoriste (*μετέστη*, comme l'arm. *p'oxec'aw* auquel il correspond, ne signifie rien d'autre que « il mourut »); on devine, sous la construction étrange du grec, une phrase arménienne, d'un type très courant, formée d'un participe précédant un verbe personnel de sens voisin ou identique, le participe ayant son sujet au génitif : *Sahakay vaxčaneal p'oxec'aw*, litt. « τοῦ Ἰσαὰκ *τελευτήσας μετέστη* »; le rédacteur de la *Diegesis* aura transposé une phrase de ce type sans l'adapter parfaitement aux usages du grec.

§ 29, l. 75 Ἰωσήφ. D'après notre texte, Joseph succède à saint Sahak, par la volonté de celui-ci.

Lazare de P'arp (XIX, p. 113), après avoir rapporté la mort de Sahak, raconte celle de Mesrop, survenue 6 mois plus tard, le 13 méhékan (17 février 439, voir Akinian, *Maštoc'*, p. 155-157); Lazare ajoute ensuite (*ibid.*) qu'« après Mesrop, Joseph devint

catholicos », ce qui fait supposer qu'il considère Mesrop comme ayant succédé à Sahak sur le trône patriarcal.

Kirakos de Gandzac dit expressément que « Sahak donna le trône à saint Mesrop » (p. 19, l. 35-36 : *tueal zat'oṙn c'surb Mesrop*). D'après la *Narratio*, Joseph succède immédiatement à Sahak.

La phrase où Lazare rapporte l'accession de Joseph présente des ressemblances verbales remarquables avec la seconde partie de notre § 29 (XIX, p. 113, l. 20-23) :

յաջորդեաց զաթոռ հայրապետութեան աշխարհին Հայոց հրամանաւ երանելոյն Մաշտոցի սուրբն Յովսէփ ։

litt., en grec : διεδέξατο τὸν θρόνον τῆς ἐπισκοπῆς τῆς χώρας Ἀρμενίων τῇ προστάξει τοῦ μακαρίου Maštoc' ὁ ὅσιος Ἰωσήφ.

Moïse fournit aussi un texte très semblable à la phrase de la *Narratio*, III, 67, p. 271, l. 29-32 :

Իսկ զաթոռ եպիսկոպոսապետութեանն տեղապահութեամբ յաջորդեաց հրամանաւ երանելոյն Մեսրոպայ նորին աշակերտ Յովսէփ ։

litt., en grec : Τὸν δὲ θρόνον τῆς ἀρχιεπισκοπῆς τοποτηρησίᾳ διεδέξατο προστάξει τοῦ μακαρίου Μεσρὸπ μαθητὴς αὐτοῦ Ἰωσήφ.

On ne peut dire, cependant, que notre texte dérive de Lazare ou de Moïse, car on ne trouve dans aucune de ces deux sources les précisions qui précèdent et qui suivent dans la *Narratio* le § 29 (âge de saint Sahak, concile de Šahapivan, date de la persécution de Yazdgard, etc.) ; il resterait à admettre que notre auteur a utilisé dans ce passage une source connue aussi de Lazare et de Moïse (ou de Lazare seul, si Moïse n'utilise ici que Lazare).

L'auteur de la *Narratio* ne tient pas compte, après la mort de Sahak, du pontificat du catholicos (ou anticatholicos) Sourmak, qui avait remplacé saint Sahak lors de sa déposition, avait lui-même été remplacé par Brkišoy, puis par Šmuēl, et était revenu sur le trône à la mort de ce dernier, peu avant la disparition de Sahak. Lazare de P'arp ne tient pas compte non plus de Sourmak, mais Moïse de Khoren, on vient de le voir, précise que Joseph n'est qu'un simple prêtre et qu'il n'occupe le trône patriarcal que comme vicaire (*etełapahut'eamb*) ; Lazare lui-même explique plus loin (XXIII, p. 133, l. 17-20), à propos de la réunion des évêques

consécutive à l'édit de Yazdgard II, que « Joseph n'était qu'un simple prêtre, mais qu'il détenait alors le trône du catholicat » :

Սուրբն Յովսէփ, որ թէպէտ և երէց էր ըստ ձեռնադրութեան, այլ զկաթուղիկոսութեան Հայոց զաթոռն ունէր ի ժամանակին :

Saint Joseph, qui, quoiqu'il fût prêtre selon l'imposition des mains, détenait cependant le trône du catholicat d'Arménie en ce temps-là.

Jean le Catholicos dit expressément que le roi des Perses conserva à Sourmak les fonctions de catholicos (XIV, p. 76, l. 4-11; voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, VI, p. 136, notes 1 et 2) :

Բայց զաթոռ Հայրապետութեանն տեղապահութեամբ յաջորդէր Յովսէփ քահանայ ի Վայոց ձորոյ ի Հողոցիմանս գեղջէ : Սակայն ի հրամանէ Յազկերտի Սուրմակն կատարէ զձեռնադրութեան զլրումն զամս վեց, մինչև մեռաւ իսկ. և ապա զսուրբ Յովսէփ ի ձեռնադրութիւն Հայոց :

Or, (lui) succéda sur le trône du patriarcat en qualité de vicaire le prêtre Joseph, de Vayocʻ jor, du village de Hołocʻim[1]. Cependant, par ordre de Yazkert, Sourmak accomplit l'administration de l'imposition des mains pendant six ans, jusqu'à ce qu'il mourut; et ensuite (ils eurent) saint Joseph pour l'imposition des mains en Arménie.

Sur le catholicos Joseph, martyr de la persécution de Yazdgard II, voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, VI, p. 135 (avec note 5)-136; WEBER, *Kirche*, p. 431-432; TER-MIKELIAN, *Kirche*, p. 43, notes 2 et 3; AKINIAN, *Maštocʻ*, p. 73-74 et *Koriwn*, p. 318, note 85.

§ 30, l. 76 Ἐζκέρτ. Telle est la forme donnée par le ms. B; A écrit ἐζεκὲρτ, et C ἐζηηκὲρτ ; nous préférons la forme de B parce qu'elle correspond le mieux à la forme arménienne du nom : *yazkert*. Les auteurs grecs (Procope, Agathias, Jean d'Antioche, Théophane) emploient les formes Ἰσδιγέρδης, Ἰσδηγέρδης, Ἰσδεγέρδης (voir NÖLDEKE, *Tabari*, p. 72, note 3). — Il s'agit de Yazdgard II, dont le règne se compte du 4 août 438 au 29 juillet 457 (voir JUSTI, *Namenbuch*, p. 148 b, n° 5; PATKANIAN, *Sassanides*, p. 166-167; NÖLDEKE, *Tabari*, p. 423-427; JUSTI, *Gesch. Irans*, p. 529-530; CHRISTENSEN, *Iran*, p. 282-289). Comme on l'a vu plus

[1] Vayocʻ jor, canton de la province de Siounie (Siwnikʻ), voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 348, n° 111.

haut, p. 93, le P. Akinian veut compter la première année de Yazdgard II à partir du 4 août 439, et non du 4 août 438.

§ 30, l. 75-76 *ἐζητήθη ἡ πυρσολατρεία.* Yazgard II entreprit de mazdéiser l'Arménie et de lui faire abandonner sa religion chrétienne; la persécution provoqua le révolte des Arméniens, menés par Vardan le Mamikonien; cette guerre « vardanienne », qui finit par l'écrasement des insurgés à Avaraïr et par le martyre des « saints léontiens » (parmi lesquels se trouvait le catholicos Joseph), nous est racontée par Lazare de P'arp et par Élisée (voir Saint-Martin, *Bas-Empire,* VI, p. 258-318; Weber, *Kirche,* p. 430-447; Grousset, *Histoire,* p. 189-212). D'après le P. Akinian, l'Histoire d'Élisée serait l'adaptation à la guerre vardanienne d'un récit postérieur (début du VIIe siècle) qui racontait en réalité la révolte de 572 : Akinian, *Elisē* (spécialement I, p. 49-52).

La *Diegesis* désigne ici la religion mazdéenne par le terme *πυρσολατρεία* ; le culte du feu était en effet un élément important du culte zoroastrien; voir Christensen, *Iran,* p. 145-146. Lazare de P'arp, racontant l'apostasie de Varazałan, dit de même qu'« il entra dans le temple du feu et en professa la divinité » (XX, p. 117, l. 16-17) :

Եւ մտեալ ի տուն մոխրանոցին՝ զկրակն ասաց գոլ աստուած ։

litt. Et ingressus in domum loci-cinerum ignem dixit esse deum.

Le terme *πυρσολατρεία* (le *Thesaurus* ne connaît que *πυρσολάτρης* et *πυρσολατρέω*) correspond sans doute ici à l'arm. *moxrapaštut'iwn* « adoration des cendres » (*Nor bařgirk',* II, p. 295 c; fréquent dans Thomas Arcruni, voir Brosset, *Collection,* I, p. 69, note 2) ou *krakapaštut'iwn* « adoration du feu » (*Nor bařgirk',* I, p. 1132 c) ou *hrapaštut'iwn* « idem » (*Nor bařgirk',* II, p. 136 c).

Le verbe *ἐζητήθη* est donné très clairement par nos trois mss; Combefis avait lu (ou corrigé) *ἐξητήθη* (sic) (col. 273 D 1 = PG, 132, col. 1241 A 4) ; le sens est évidemment « fut exigé, réclamé »; le verbe *ζητῶ* a cette acception en grec moderne. Dans notre texte, il rend sans doute l'arm. *xndrem* « chercher » (c'est ce verbe qui rend régulièrement le gr. *ζητῶ* dans le NT arménien, ainsi *Matth.,* II, 20; VII, 7, etc), qui veut dire aussi « exiger, réclamer »; voir *Nor bařgirk',* I, p. 953 b.

§ 30, l. 75 *οὗ τῷ δωδεκάτῳ ἔτει*. La début de la persécution de Yazdgard II est daté de la 12ᵉ année du catholicos Joseph; cette année va, si on compte à partir de la mort de saint Sahak, du 7 septembre 449 au 6 septembre 450, et si l'on compte à partir de la mort de Mesrop, du 17 février 450 au 16 février 451. On ne trouve cette date exprimée de la même manière dans aucune autre source. Avant d'entreprendre le récit de la persécution, Lazare de P'arp note (XIX, p. 114, l. 3-6) :

Շնորհեցաւ աշխարհիս Հայոց պաշտօն ուղղափառ հաւատոյ, մինչև ցամն երկոտասաներորդ Յազկերտի արքային Պարսից որդւոյ Վռամայ :

Le culte de la foi orthodoxe fut accordé au pays des Arméniens, jusqu'à la douzième année de Yazkert, le roi des Perses, fils de Vṙam.

La 12ᵉ année de Yazdgard II finit le 3 août 450; la date fournie par Lazare se concilie donc avec celle de la *Diegesis*.

Élisée, en une phrase qui rappelle celle de Lazare, dit « jusqu'à la deuxième année de Yazkert » (I, p. 7, l. 14-18) :

Վասն որոյ և աստուածպաշտութիւնն բարձրագլուխ կամակարութեամբ երևելի լինէր յաշխարհին Հայոց՝ ի սկզբան տէրութեանն Շապհոյ արքայից արքայի մինչև յամն յերկրորդ Յազկերտի արքայից արքայի՝ որդւոյ Վռամայ :

C'est pourquoi le culte divin, librement exalté, se manifestait dans le pays d'Arménie, depuis le début du règne de Šapuh, roi des rois, jusqu'à la deuxième année de Yazkert, roi des rois, fils de Vṙam.

La date donnée ici par Élisée est évidemment erronée; au lieu de *yerkrord* « ad secundum », il faut sans doute lire *yerkotasanerord* « ad duodecimum », comme dans Lazare.

Sur la persécution de Yazdgard II et la guerre de Vardan, voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire,* VI, p. 258-318 (p. 265, note 1, cite notre § 30 et le début du § 31 d'après le texte mal ponctué du ms. C et de Combefis); WEBER, *Kirche,* p. 430-447; CHRISTENSEN, *Iran,* p. 283-288; GROUSSET, *Histoire,* p. 189-212.

§ 30, l. 76 *τὴν τῶν Ἀρμενίων χώραν*. C écrit simplement *εἰς τὴν Ἀρμενίαν* ; le texte A B correspond à l'expression arménienne courante *ašxarh hayocʻ* « pays des Arméniens »; elle est employée dans les textes qu'on vient de citer de Lazare et d'Élisée.

§ 31, l. 78 *ἠλαττώθησαν οἱ ἐπίσκοποι*. Le contenu de ce paragraphe n'est pas très clair. Il s'agit de l'ordination des évêques, et au § 33, l'auteur explique que l'*αὐθάδεια* dont il a parlé au § 31 a commencé « avec le pouvoir de Sourmak ».

Sourmak est le prêtre qui remplaça saint Sahak sur le siège patriarcal après la déposition de celui-ci par le roi des Perses Vahrām V en 427/428; après un an (selon Moïse), Sourmak fut remplacé par le syrien Brkišoy, auquel succéda Šmuēl, syrien également (Lazare de P'arp, XV, p. 76-77, 79, 81; Moïse de Khoren, III, 64-65, p. 265, 266; voir Saint-Martin, *Bas-Empire*, VI, p. 29, note 2 et p. 34-37; Weber, *Kirche*, p. 418; Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 25-26; Grousset, *Histoire*, p. 184). Après la mort de Sahak et de Mesrop, Sourmak reprit l'exercice des fonctions de catholicos; voir ci-dessus comm. § 29, l. 75.

Par les mots *ἀπὸ τῆς τοῦ Σουρμὰκ ἐξουσίας*, il faut donc entendre la déposition de saint Sahak; l'expression *ἠλαττώθησαν οἱ ἐπίσκοποι* signifierait alors que « les évêques diminuèrent (en nombre) » parce que, le catholicos en fonction étant intrus, ils n'étaient plus validement consacrés; *οἱ πρῶτοι αὐτῶν* (l. 79), c'est-à-dire « les principaux évêques », ou mieux « les chefs religieux du pays, les catholicos », avaient l'outrecuidance (*αὐθάδεια*, l. 79) de consacrer eux-mêmes de nouveaux évêques (*ἐχειροτόνουν ἐπισκόπους*). Comp. § 60 *πάλιν οὖν ἠλαττώθησαν οἱ τῆς αἱρέσεως ταύτης ἐπίσκοποι*.

La liste grecque des catholicos (§ 12-13, 21; voir app.) exprime plus clairement la chose; déjà après l'empoisonnement de saint Nersès, ses successeurs

ἐπισκόπους χειροτονεῖν οὐκ ἐτόλμων, ἐπειδὴ διὰ τὸν θάνατον τοῦ ἁγίου Νορσέση ἐκωλύθησαν παρὰ τοῦ ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας αἱ χειροτονίαι τῶν ἐπισκόπων τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας.

Quand saint Sahak devint catholicos, *ἔλαβεν ἐξουσίαν χειροτονεῖν εἰς Ἀρμενίαν ἐπισκόπους*.

Mais après sa déposition, sous les pontificats de Sourmak, Brkišoy et Šmuēl, Césarée renouvela son interdiction :

Ἡ οὖν χειροτονία τῆς ἀνατολῆς ἐκωλύθη ἐκ τῆς Καισαρείας διὰ τὴν ἔκπτωσιν τοῦ Ἰσαάκ.

Notre interprétation est encore confirmée par le § 65 de la *Diegesis*, où notre auteur renvoie à un passage précédent, qui ne peut être que celui-ci (§ 31-32) :

Καθὼς ἀνωτέρω εἴπομεν, εὗρον αὐτοὺς ἀποβαλόντας τὴν παράδοσιν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ ἐκ τοῦ θρόνου Καισαρείας ἀπωσθέντας.

§ 31, l. 77 *τῷ λζ´ ἔτει τοῦ μικροῦ Θεοδοσίου.* L'événement relaté au § 31, c'est-à-dire, dans notre interprétation, la déposition de saint Sahak, est daté de la 37ᵉ année de Théodose le Petit, laquelle va du 1ᵉʳ mai 444 au 30 avril 445. D'après Jean le Catholicos, Sourmak mourut 6 ans après Mesrop, soit en 444/445 (p. 76, l. 9; voir ci-dessus, comm. § 29, l. 75) ; la situation dont le commencement est expressément rapporté « au pouvoir de Sourmak » ne peut donc s'être créée à la date indiquée, 444/445. Le chiffre donné au § 31 (37ᵉ année de Théodose II) doit être fautif; l'année 427/428, date de la suppression de la royauté arménienne, de la déposition de Sahak et de l'intrusion de Sourmak, est la 20ᵉ de Théodose.

§ 31, l. 77 *Θεοδοσίου τοῦ καίσαρος.* La *Diegesis* donne ordinairement à l'empereur byzantin le titre de *βασιλεύς* (voir l'index) ; elle l'appelle cependant *καῖσαρ*, ici et aux § 39, 69, 80, 92, 94, 108, 112 et 143. Le terme est naturellement impropre; on le rencontre dans l'hagiographie byzantine d'origine orientale (voir ZILLIACUS, *Lat. Lehnwort*, p. 310 et 329). Dans notre texte, il est certainement une transposition mécanique de l'arm. *kaysr*, qui est le nom ordinaire de l'empereur romain (*Nor bargirk'*, I, p. 1046 b-c) ; voir GELZER, *Anfänge*, p. 169; GARITTE, *Documents*, p. 432.

§ 32, l. 80 *Διεσκεδάσθη.* La fin du § 31 (à partir de *ἐν αὐτοῖς*) et le premier mot du § 32 sont tombés du ms. C par haplographie (*ἐπαρρησιάσθη ... διεσκεδάσθη*) ; C omet ensuite également les mots *τὰ τέκνα*, si bien que ce ms. présente le texte incompréhensible suivant, qui est aussi celui de Combefis (col. 273 D 3 = PG, 132, col. 1241 A 7-9) : *ἐπαρρησιάσθη δὲ καὶ διεσπάρη τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας* ; Combefis propose de lire *ἐπαρρησιάσθησαν καὶ διεσπάρησαν.*

Le texte complet, restitué grâce aux mss A et B, dit que « les enfants de l'Église catholique furent 'dispersés' par ordre du roi

des Perses » ; dans le contexte, et à la suite du § 31, cette phrase doit se comprendre comme concernant la situation ecclésiastique créée par l'*αὐθάδεια* des Arméniens ; les verbes *διεσκεδάσθη* et *διεσπάρη* doivent donc exprimer l'idée de « schisme » : « les enfants de l'Église universelle », c'est-à-dire les chrétiens, sont « dispersés », en d'autres termes, l'Église grecque et l'Église arménienne se trouvaient séparées par suite de l'*αὐθάδεια* des Arméniens qui procèdent eux-mêmes à la consécration de leurs évêques malgré l'interdiction de Césarée.

Cette « dispersion » (c'est-à-dire ce schisme) s'est produite *τῇ προστάξει τοῦ Περσῶν βασιλέως* ; ceci paraît étrange à première vue, mais s'éclaire quand on note que d'autres textes disent plus explicitement que le roi des Perses, à la suite de l'interdiction de Césarée, ordonna aux Arméniens de sacrer leurs évêques de leur propre autorité ; la *Diegesis* elle-même le rappelle au § 66 :

Καὶ ἔλαβον πρόσταγμα παρὰ τοῦ βασιλέως τῶν Περσῶν ποιεῖν αὐτοὺς ἐκείνους τὴν χειροτονίαν.

De même, la liste grecque des catholicos (voir app.) :

... *προσετάχθησαν παρὰ τοῦ βασιλέως τῶν Περσῶν χειροτονεῖν εἰς τὴν Ἀρμενίαν καθολικοὺς καὶ ἐπισκόπους μέχρι τῆς σήμερον.*

L'opuscule géorgien d'Arsène rappelle le même fait comme une des causes du schisme arméno-géorgien (p. 319, l. 14-15) :

...და რამეთუ სომხითმან ბრძანება მოიღო სპარსთა მეფისაგან ჴელთ დასხმაჲ ეპისკოპოსობისა თავით თჳსით.

... et que les Arméniens (litt. « l'Arménie) avaient reçu un ordre du roi des Perses de faire eux-mêmes la consécration épiscopale.

Ainsi le texte du § 32 est clair : (depuis l'intrusion de Sourmak) les Arméniens ont rejeté la juridiction de Césarée et se sont ainsi séparés de l'Église grecque, pour obéir à un ordre du roi des Perses.

Une autre interprétation, à laquelle pourrait faire penser la lecture du § 32 isolé, à savoir que « les chrétiens (d'Arménie) ont été dispersés par la persécution de Yazdgard II », est exclue par le fait que les § 31-33 forment un tout, et que le § 32, encadré qu'il est par des phrases traitant de l'*αὐθάδεια* arménienne relative au sacre des évêques (§ 31, l. 79 et § 33, l. 82), doit lui aussi avoir rapport au même ordre d'idées.

§ 32, l. 80-81 *τὰ τέκνα τῆς καθολικῆς Ἐκκλησίας*. Cette expression est fréquemment employée en arménien pour désigner « les chrétiens »; voir p. ex. Moïse de Khoren, III, 66, p. 269, l. 1 *mankanc' ekelec'woy* « pueris ecclesiae »; Jean le Mamikonien, p. 63, l. 18 *zmankuns ekelec'woy astucoy* « pueros ecclesiae Dei »; Jean le Catholicos, XIV, p. 75, l. 2-3 *mankanc' ekelec'woy* « pueri ecclesiae » (repris à Moïse); Théodore K'ṙt'enawor, *Contre Mayr.*, p. 157, l. 5 *mankunk' ekelec'woy* « pueri ecclesiae » (= l'Église universelle); lettre de Moïse de Tsourtav (en 606), *Livre des Lettres*, p. 121, l. 1 *mankunk' ekelec'woy* « pueri ecclesiae ».

§ 33, l. 83 *ἐξουσίας*. Ce mot, pour désigner les fonctions de catholicos, paraît étrange à première vue; on pourrait croire que l'auteur veut désigner par là le « pouvoir de fait » d'un catholicos intrus; mais Lazare de P'arp écrit, précisément à propos de Sourmak, que « les grands d'Arménie le déposèrent de *la puissance* du catholicat » (XV, p. 77, l. 4-6) :

... *մերժեալ ընկեցին զնա յիշխանութենէ կաթու-ղիկոսութեան ։*

... amoventes (eum) deiecerunt a potentia catholicatus.

§ 33, l. 82 *Σουρμάκ*. Le ms. C écrit *σορμὰκ*, mais la forme arménienne constante est *surmak*, fidèlement reproduite dans le grec *Σουρμάκ* des mss A et B (voir Justi, *Namenbuch*, p. 318 a).

§ 33, l. 83 *τῆς αὐτοῦ χώρας*. C écrit *τοῖς ἐπισκόποις τοῖς αὐτ⟨ῶν⟩* (sic). « Son pays » (à Sourmak), c'est-à-dire la partie de l'Arménie où s'exerçait son pouvoir, soit l'Arménie perse, par opposition à la petite partie de l'Arménie soumise aux basileis.

§ 33, l. 84 *ἕως τοῦ νῦν* (dans C *ἕως τῆς σήμερον*; comp. à la fin du titre A B *ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης*, C *ἕως σήμερον*). Pour notre auteur, le schisme arménien remonte donc à l'intrusion de Sourmak; il montrera plus loin (§ 68-74) que c'est le concile de Dvin de 555 qui a donné officiellement à l'Église d'Arménie une position doctrinale opposée à la confession byzantine, mais il rappellera alors (§ 65-67) que le schisme de fait existait depuis que les Arméniens, se soumettant à l'ordre du roi des Perses, avaient commencé à consacrer leurs évêques malgré l'interdiction du siège de Césarée.

§ 33, l. 84 *ἀνίατος δὲ ἔμεινεν.* Comp. § 147 *καὶ ὤφθησαν ἀνίατοι ἐπὶ ταῖς κακίαις αὐτῶν.*

§ 34-39. CHRONOLOGIE DES QUATRE PREMIERS CONCILES

Dans les § 34-39, la *Narratio* établit la chronologie des quatre premiers conciles œcuméniques.

§ 34, l. 87 *τῆς ἐν Νικαίᾳ συνόδου.* « Depuis la 'parousie' de Notre Seigneur Jésus-Christ jusqu'à la 7ᵉ année de Constantin le grand empereur, (année) en laquelle eut lieu le concile de Nicée, 315 ans. » Le concile de Nicée s'est ouvert en mai ou juin 325 (Hefele-Leclercq, I, 1, p. 416-419), c'est-à-dire en la 19ᵉ année de Constantin (qui va du 25 juillet 324 au 24 juillet 325) ; les *Vicennalia* de l'empereur furent célébrées (le 25 juillet 325) pendant le concile (voir Besnier, *Empire*, p. 381-382).

La Lettre de Photius donne les mêmes chiffres que la *Narratio*, mais compte les 315 ans à partir *de la résurrection* de Notre Seigneur (p. 188, l. 10-12) :

Եւ <ի> ․յժե․ ամի զկնի յարութեան տեառն մերոյ Յիսուսի Քրիստոսի մեծին աստուծոյ և ․է․երորդ տարի թագաւորութեան Կոստանդիանոսի գումարեցան սուրբ հարքն ի Նիկիայ ։

Et <en> la 315ᵉ année après la résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ le grand Dieu, et en la 7ᵉ année du règne de Constantin, les saint Pères se réunirent à Nicée.

Dans le ms. dont Mai a publié la traduction, le concile est daté non de la 7ᵉ, mais de la 19ᵉ année de Constantin, ce qui est exact (voir PG, 102, col. 707-708, et note 21). Dans le résumé qu'il donne de la Lettre de Photius, Vardan a conservé la date de 315 après la résurrection, mais a laissé tomber l'année de Constantin (p. 82, l. 20-22 ; Muyldermans, *Vardan*, p. 64, l. 20-21 et p. 129) :

Եւ էր գրեալ թէ զկնի յարութեանն Քրիստոսի երեքհարիւր հնգետասան ամի եղև ժողովքն Նիկիոյ ։

Et il était écrit (dans la lettre) qu'en la trois-cent-quinzième année après la résurrection du Christ eut lieu le concile de Nicée.

Étienne de Tarōn place le concile en la 3ᵉ année de Constantin

(II, 6, p. 137, l. 17-18), et Samuel d'Ani en l'an 331 de Jésus-Christ (p. 64, l. 23). On a vu plus haut (comm. § 1) que ni Agathange, ni Fauste de Byzance ne donnent de date au concile; Jean le Catholicos (p. 25) et la Chronique de Sargisean (Chron. anon., p. 25, l. 4-14) non plus.

§ 35, l. 89 ἐν Κωνσταντινουπόλει. « Depuis le concile de Nicée jusqu'à celui qui se tint en la 5e année du grand Théodose à CP, 73 ans ». Le concile de CP se tint en réalité de mai 381 au 9 juillet de la même année (Hefele-Leclercq, II, 1, p. 3; Bardy, *Orthodoxie*, p. 286-291), donc en la 3e année de Théodose I (du 19 janvier 381 au 18 janvier 382).

La Lettre de Photius met le concile 74 ans après Nicée, en la 25e année de Théodose (!) (p. 188, l. 22-23) :

Եւ յետ ․Հդ․ ամի զկնի անցանելոյն ժողովոյն Նիկիայ և ի ․իե․երորդի ամի մեծին Թեոդոսի գումարեցան սուրբ Հարքն ի Կոստանդինուպոլիս ։

Et 74 ans après que fut passé le concile de Nicée, et en la 25e année du grand Théodose, les saints Pères se réunirent à CP.

Dans le résumé de Vardan, les chiffres sont plus proches de ceux de la *Diegesis* : 5e année de Théodose, 74 ans après Nicée (p. 82, l. 25-27; Muyldermans, *Vardan*, p. 64-65 et 130) :

Եւ յետ եօթանասուն և չորս ամի երկրորդ ժողով եղև ի հինգերորդ ամի Թէոդոսի ։

Et après septante-quatre ans eut lieu le deuxième concile en la cinquième année de Théodose.

Le chiffre « 25 » donné par le texte de la Lettre provient sûrement d'une dittographie : on a écrit *ի իե* « in 25° » au lieu de *ի ե* « in 5° ».

Les chroniqueurs suivants parlent du concile de CP, mais ne le datent pas : Moïse de Khoren, III, 33, p. 220-221, et à sa suite Vardan, p. 47-48, et Kirakos, p. 13; Jean le Catholicos, XII, p. 60; Étienne deTarōn, III, 6, p. 139.

La Chronique de Sargisean le date — correctement — de la 3e année de Théodose (Chron. anon., p. 55, l. 8-10) :

Ի սորա երրորդ ամին եղև ժողովն ի Կոստանդնուպաւլսի․ Հարիւր յիսուն եպիսկոպոսաց վասն Մակեդոնի Հոգեմարտի ։

En sa troisième année (à Théodose) eut lieu le concile des 150 évêques à CP au sujet de Makedovn le pneumatomaque.

Samuel d'Ani le place en 396, 65 ans après Nicée (p. 67, l. 11-13).

§ 36, l. 90 *τῆς ἐν Ἐφέσῳ πρώτης συνόδου.* « Depuis le concile (de CP) jusqu'au premier concile d'Éphèse qui eut lieu du temps de Théodose le Petit, en sa 15e année, 47 ans » ; au § 17, la *Diegesis* a déjà donné comme date du concile d'Éphèse la 15e année de Théodose II (voir comm. § 17). Le concile d'Éphèse s'est ouvert le 22 juin 431 (HEFELE-LECLERCQ, II, 1, p. 297 ; BARDY, *Nestorianisme*, p. 180), donc 50 ans après celui de CP, en la 24e année de Théodose II (1er mai 408-28 juillet 450).

La date erronée de la *Narratio* ne se retrouve, de nouveau, que dans la Lettre de Photius (p. 191, l. 11-13) :

Յետ ․խե․ ամի ժողովոյն Կոստանդնուպօլսի և ի ․ժե․ ամի փոքուն Թէոդորոսի գումարեցան սուրբ հարքն յԵփեսոս ։

En la 45e année après le concile de CP, et en la 15e année de Théodore (*sic*) le Petit, les saints Pères se réunirent à Éphèse.

Dans le résumé de Vardan, le concile d'Éphèse est placé 47 ans après (celui de CP), ce qui est le chiffre de la *Diegesis*, en la 2e année de Théodose II (Vardan, p. 82-83 ; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 64, l. 4-5 et p. 130) :

Զկնի քառասուն և եօթն ամի յերկրորդ ամի Թէոդոսի փոքու եղև ժողովն երրորդ ։

Après quarante-sept ans, en la deuxième année de Théodose le Petit, eut lieu le troisième concile.

Dans son texte à lui, Vardan date le concile de la 11e année de Théodose (p. 53, l. 2-4) ; de même, la Chron. anon., p. 59, l. 7 ; Étienne de Tarōn ne donne pas de date (II, 6, p. 139, l. 18-21) ; Samuel d'Ani place le concile 42 ans après le concile de CP, 107 ans après celui de Nicée (p. 69, l. 15-16).

§ 37, l. 92 *τοῦ Διοσκόρου.* « Depuis ce concile (431) jusqu'au concile de Dioscore à Éphèse, du temps du même empereur, 22 ans. » Le « Brigandage » d'Éphèse eut lieu en août 449 (HEFELE-LECLERCQ, II, 1, p. 584 ; BARDY, *Chalcédoine*, p. 220), c'est-à-dire 18 ans après celui d'Éphèse.

La Lettre de Photius dit : « 28 ans après le premier concile d'Éphèse » (p. 192, l. 22-23) :

Արդ ի յերանելոյն Կիւրղէ և յառաջին սուրբ ժողովոյն Եփեսոսի լինի ամք ·իը· մինչև ցանոտի ժողովն Թէոսկորոսի

Or, depuis le bienheureux Cyrille et le premier saint concile d'Éphèse, il y a 28 ans jusqu'au vain concile de T'eoskoros

Mais le résumé de Vardan donne le même chiffre que la *Diegesis*, 22 (p. 83, l. 10-12; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 65, l. 12, et p. 131) :

Եւ արար կրկին ժողով յԵփեսոս, քսան և երկու ամօք զկնի Կիւրղին ։

Et il fit un second concile à Éphèse, vingt-deux ans après (celui de) Cyrille.

Samuel d'Ani (p. 70, l. 23-24) place le second concile d'Éphèse en l'an 462 (!), 24 ans après le premier : *yet id. ami aṙaǰin žołovoyn* « 24 ans après le premier concile (d'Éphèse) ».

On remarquera que, pour le « Brigandage » d'Éphèse, la Lettre de Photius ne donne pas l'année de l'empereur, et que la *Diegesis* ne la donne pas non plus.

§ 38, l. 94 ἐν Χαλκηδόνι. « Depuis le concile de Dioscore jusqu'au saint concile de Chalcédoine qui eut lieu en la 2ᵉ année du règne de Marcien, 5 ans ». Ici, l'année de l'empereur est exacte : Marcien monta sur le trône le 25 août 450, et le concile de Chalcédoine s'ouvrit le 8 octobre 451 (HEFELE-LECLERCQ, II, 2, p. 669; BARDY, *Chalcédoine*, p. 228), non pas 5 ans, mais 2 ans après le « Brigandage » d'Éphèse.

La Lettre de Photius donne les mêmes chiffres que la *Narratio* (p. 192, l. 23-25) :

Ի Թէոսկորոսի չփոթեալ ժողովոյ մինչև սուրբ ժողովն Քաղկեդոնի լինի ամք ·ե·

Depuis le concile tumultueux de T'eoskoros jusqu'au saint concile de Chalcédoine, il y a 5 ans.

La Lettre donne ailleurs l'année de Marcien (p. 186, l. 29, cf. p. 193, l. 2-4) :

յերկու ամացն Մարկիանոսի կայսեր և ժողովոյն Քաղկեդոնի ...

depuis la deuxième année de l'empereur Marcien et le concile de Chalcédoine...

§ 39, l. 96 Ἀναστασίου καίσαρος. « Depuis ce (concile de Chalcédoine) jusqu'au règne de l'empereur Anastase, 40 ans et plus ». Anastase fut couronné le 11 avril 491 (voir Stein, *Bas-Empire*, p. 77 ; Ahrens, *Zacharias*, p. 335) ; la 40e année après le concile de Chalcédoine (8 octobre - 1 novembre 451) se termine le 31 octobre 491 ; il n'y avait donc pas tout à fait 40 ans que le concile était terminé quand Anastase fut couronné empereur ; et notre texte dit « 40 ans et plus » !

Il résulte de cet examen de la chronologie des conciles donnée par la *Diegesis* que :

1° Presque toutes les dates indiquées sont fausses ; sont seules exactes la date du concile de Chalcédoine (§ 38) d'après le règne de Marcien (2e année de Marcien) et grosso modo le nombre des années (40, § 39) écoulées entre le quatrième concile et le règne d'Anastase. — Il faut se garder d'incriminer la tradition manuscrite ; nos trois mss ne présentent qu'une seule variante portant sur les chiffres : au § 36, C lit μ´ (40) au lieu de μζ´ (47). D'ailleurs les nombres, même écrits en chiffres, sont souvent transmis par les mss beaucoup plus fidèlement qu'on ne le croit d'ordinaire.

2° Ces chiffres ne se rencontrent, même isolément, dans aucune autre source arménienne que nous connaissions. On trouve dans un seul document l'ensemble des dates données ici par la *Narratio* : la Lettre de Photius ; dans cette Lettre, les dates en question ne sont pas groupées en une même section, comme c'est le cas dans notre *Diegesis*, mais dispersées dans l'historique des quatre premiers conciles que contient la Lettre (p. 186-193) ; les conciles sont datés de part et d'autre de la même double manière : le premier, après Jésus-Christ et par l'année de Constantin ; les autres, par l'année de l'empereur régnant (sauf celui de 449) et par rapport au concile précédent ; il est significatif que le seul concile pour lequel la *Narratio* n'indique pas l'année de l'empereur (celui de 449, § 37) est aussi celui pour lequel la Lettre de Photius ne donne pas cette indication ; les chiffres eux-mêmes sont conformes à ceux de la Lettre : ils se retrouvent pratiquement tous soit dans l'édition du texte complet de la Lettre, soit dans les extraits fournis par l'His-

toire de Vardan; le tableau suivant facilitera la comparaison des chiffres :

Conciles	Diegesis § 34-39	Lettre de Photius texte complet	Lettre de Photius dans Vardan
Nicée 325	315 de J.-Chr. an 7 de Constant.	315 a resurrect. an 7 de Constantin	315 a ressurrect. —
CP 381	an 5 de Théodose 73 après Nicée	an 25 de Théod. 74 après Nicée	an 5 de Théod. 74 après Nicée
Ephèse I 431	an 15 de Théod. II 47 après CP	an 15 de Théod. II 45 après CP	an 2 de Théod. II 47 après CP
Ephèse II 449	sous Théod. II 22 après Ephèse I	— 28 après Ephèse I	— 22 après Ephèse I
Chalcédoine 451	an 2 de Marcien 5 après Ephèse II	an 2 de Marcien 5 après Ephèse II	— —

Il est impossible d'expliquer par le hasard cet accord pratiquement complet de la *Diegesis* et de la Lettre sur un ensemble de dates qui sont presque toutes fausses et qui ne se retrouvent nulle part ailleurs. Il est clair que le rédacteur de la *Diegesis* a pris ses chiffres dans un document semblable à l'histoire des conciles qui figure dans la Lettre de Photius.

§ 40-59. DU CONCILE DE CHALCÉDOINE AU CONCILE DE DVIN

§ 40-46. *Politique antichalcédonienne d'Anastase.*

A la fin de sa chronologie des conciles (§ 39), la *Narratio* passe d'un bond du concile de Chalcédoine au règne d'Anastase (491-518). Du concile de Chalcédoine lui-même elle ne dit rien, sauf la date (§ 38) ; alors qu'elle a noté l'objet du concile de Nicée (§ 1), du concile de CP (§ 13), du concile d'Éphèse (§ 17), elle ne raconte pas explicitement le concile de Chalcédoine, dont elle a exposé les rétroactes depuis la condamnation d'Eutychès jusqu'à la décision prise par Marcien de réunir le concile (§ 22-27), et dont elle a donné la date, avec celle des autres conciles (§ 38). C'est sans doute que

l'objet du concile de Chalcédoine était assez connu pour qu'il ne fût pas nécessaire de l'exposer en détail. La *Narratio* ne parle pas non plus de l'empereur Léon Ier (457-474) ni de Zénon (474-491) et de son Henotikon (482), ni surtout de l'acceptation de cet Henotikon par le concile de Babgēn en 505/506 (voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 30-39).

Dans les § 40-46, elle expose, du point de vue orthodoxe, les persécutions antichalcédoniennes du règne d'Anastase. Nous n'avons rien trouvé, ni dans les sources monophysites, arméniennes ou syriaques (on pouvait s'y attendre), ni dans les sources byzantines orthodoxes, à quoi rattacher cette notice de la *Diegesis*.

§ 40, l. 97 *τῷ Διοσκόρῳ καὶ Εὐτυχεῖ*. Ces deux datifs, qui doivent avoir un sens causal, sont étranges. La phrase du § 40 rappelle un passage de la Lettre de Photius (p. 192, l. 25-26, dans le texte cité plus haut, p. 83) :

զայն աղմուկ սրբոյ եկեղեցւոյ, զոր եղեն ի Տիո-սկորոսէ և յԵւտիքէ ...

Litt., en grec : ταύτην τὴν ταραχὴν τῆς ἁγίας ἐκκλησίας, ἣ ἐγένετο ἀπὸ Διοσκόρου καὶ Εὐτυχοῦς.

§ 40, l. 98 *τοῖς μονοφυσίταις*. Le mot a déjà été employé au § 21 comme épithète de Sabellius (!) ; c'était un terme injurieux, appliqué aux antichalcédoniens par leurs adversaires ; il n'est pas usité en grec avant la fin du VIIe siècle ; voir SCHWARTZ, *Acac. Schisma*, p. 171, note 1 : « Μονοφυσῖται, nach dem älteren διφυσῖται gebildet, ist wie das Vorbild ein Scheltname ; er taucht frühestens im späteren 7. Jahrhundert auf. »

§ 41, l. 98 *Σεβηριανός*. Nos trois mss écrivent sans variante *Σεβηριανὸς ὁ ἐν Ἀντιοχείᾳ* : il ne peut donc s'agir que de Sévère d'Antioche (patriarche de 512 à 518) ; au § 56 *Σεβηριανοί* désigne les disciples de Sévère. Les Arméniens appellent Sévère *seweros* (*Livre des lettres*, p. 58, l. 25 ; p. 60, l. 19 ; p. 67, l. 29 ; p. 138, l. 12 ; p. 216, l. 16 ; Chron. anon., p. 41, l. 11), *sewerios* (*Livre des lettres*, p. 57, l. 1 ; p. 60, l. 5 ; p. 62, l. 23 ; p. 83, l. 24 ; Chosrovik, p. 152, l. 8, etc.), mais aussi *sewerianos*, comme l'atteste un passage de Chosrovik le Traducteur (Chosrovik, p. 162, l. 6) ; ailleurs, le mot *sewerianos-k'* désigne « les disciples de Sévère » (*Livre des lettres*,

p. 60, l. 24; Chron. anon., p. 41, l. 12). La forme Σεβηριανός de notre texte reproduit ici très vraisemblablement la forme arménienne *sewerianos* du nom de Sévère. La même forme (Σευηριανοῦ « de Sévère ») se lit dans la seconde Invective dite d'Isaac (PG, 132, col. 1228 D 3).

§ 41, l. 98 *ἐθλίβετο*. Le sens de cette phrase, et spécialement celui du verbe *ἐθλίβετο*, n'est pas clair. D'après le contexte, ce paragraphe doit signifier qu'il y avait des troubles à Antioche, à Alexandrie et à Jérusalem. Ce qui paraît anormal, c'est que le verbe ait comme sujets un nom de personne, puis deux noms de villes (notons que B écrit, au lieu de *ἡ Ἀλεξάνδρεια* A C, *οἱ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ* ; la leçon attestée dans les deux branches de la tradition doit être préférée; celle de B peut provenir d'une correction partielle de l'anomalie signalée ici; les trois mss s'accordent en tout cas sur *ἡ ἁγία πόλις*). Dans C, le verbe est au pluriel : *ἐθλίβοντ(ο)* ; Combefis (col. 276 A 7) proposait de lire *Σεβηριανοὶ οἱ ἐν Ἀντιοχείᾳ*, et il traduisait: *affligebant Severiani Antiochenses ac Alexandrinos, sanctamque civitatem* (PG, 132, col. 1241 et 1242 C) ; cette traduction donne certes un sens plausible, mais elle est incompatible avec le texte des mss. — On comprendrait *ἐθλίβετο* Φ λ α β ι α ν ὸ ς *ὁ ἐν Ἀντιοχείᾳ* (comp. Cyrille de Scythopolis, *Sabas*, § 56, p. 148, l. 17 *πολυτρόπως θλίψαντες τὸν Φλαβιανόν*) : il s'agirait de la longue lutte qu'eut à soutenir contre le parti antichalcédonien le patriarche d'Antioche Flavien, qui fut finalement déposé, exilé et remplacé par Sévère (novembre 512) ; mais il faudrait que la même interprétation s'applique alors aux deux autres sujets : « Alexandrie et Jérusalem » ; pour Jérusalem, elle serait acceptable (exil du patriarche Élie en 516, pressions sur son successeur Jean), mais non pour Alexandrie; cette interprétation, qui ne serait d'ailleurs possible qu'au prix d'une correction violente du texte (mettre Φλαβιανός au lieu de Σεβηριανός), ne supprime donc pas toute difficulté. — Nous renonçons à expliquer par le grec le texte transmis. Si le passage n'est pas corrompu, la difficulté de son interprétation provient peut-être du fait qu'il est une mauvaise traduction de l'arménien.

§ 42, l. 99 *τῷ αὐτῷ πάθει*. Cette image assimilant l'hérésie à une maladie est courante dans la polémique confessionnelle; comp.

§ 73 *Πέτρον τὸν κναφέα τὸν παθόντα τὰ Σαβελλίου* ; Lettre de Photius, p. 192, l. 1-2 (texte cité plus haut, p. 84) : *or iwr axtiwn viraworeal ēr* « (Chrysaphe), qui était atteint de sa maladie (à Eutychès) », etc.

§ 42, l. 100 *τινὲς τῶν ἐν τῷ παλατίῳ ἐξέκλιναν*. On voit que la *Narratio* attribue ici à des gens de la cour la responsabilité de la politique antichalcédonienne d'Anastase, et le verbe *ἐξέκλιναν* suppose que l'empereur n'agit pas dès le début de son règne en adversaire déclaré du concile ; comp. Cyrille de Scythopolis, *Sabas*, § 51, p. 142, l. 20-21 : (Anastase) *ἦν γὰρ φιλομόναχος, εἰ καὶ ὑπό τινων μιαρῶν παρεσκευάζετο τὴν ὀρθὴν ἐκπολεμῆσαι πίστιν*. De fait, pendant la première moitié du règne d'Anastase, un calme relatif semble avoir régné en Syrie et en Palestine ; Évagre dit expressément qu'Anastase, étant de nature pacifique, entendait maintenir la situation des différentes Églises dans le *status quo ante* (III, 30, p. 125-126 et p. 126-127 ; comp. GELZER, *Josua*, p. 40-41). Parmi les conseillers qui poussèrent Anastase à une politique monophysite agissante, il faut certainement compter le préfet du prétoire Marinus d'Apamée (voir sur lui ENSSLIN, *Marinus* ; STEIN, *Bas-Empire*, p. 177 et 783) ; c'est à son influence que le pseudo-Zacharie le Rhéteur attribue la décision d'imposer à CP le Trisagion monophysite (VII, 9, p. 49, l. 2-6).

Sur la politique religieuse d'Anastase, voir KRÜGER, *Monophysiten*, p. 384-387 ; LEBON, *Monophysisme*, p. 39-66 ; BRÉHIER, *Anastase*, col. 1453-1456 ; CHARANIS, *Anastasius* ; BARDY, *Anastase*, p. 303-320 ; STEIN, *Bas-Empire*, p. 156-176.

§ 43, l. 101-102 *τὴν Μεσοποταμίαν*. Il faut sans doute comprendre « la Syrie » ; comp. § 76 *εἰς Μεσοποταμίαν τῆς Συρίας* ; en Syrie, en effet, le parti antichalcédonien sembla triompher complètement lors de la déposition de Flavien et de l'avènement de Sévère (novembre 512).

§ 43, l. 102 *ἐξ αὐτῆς τῆς λύμης*. Cette « impureté » est l'hérésie monophysite ; comp. Cyrille de Scythopolis, Sabas, § 36, p. 125, l. 1 *ἡ τῆς αἱρέσεως λύμη* ; § 72, p. 176, l. 1 *ἐκ τῆς τῶν αἱρέσεων λύμης ἐλευθερῶσαι τὴν πόλιν*. L'expression en *ἐξ* reproduit sans doute l'arm. *i* « ex » suivi de l'ablatif. Les mots *ἐξ αὐτῆς τῆς λύμης κατεμείωσαν* manquent dans le ms. C.

§ 43, l. 103-104 *ἀναθεματίζειν τὴν ἐν Χαλκηδόνι ... σύνοδον.* La politique des conseillers d'Anastase est caractérisée par deux traits : ils obligent à rejeter la doctrine chalcédonienne en confessant une seule nature (§ 43) et à ajouter le *σταυρωθείς* au Trisagion (§ 44). — En Syrie, les antichalcédoniens mènent une lutte acharnée contre le patriarche Flavien, *καταναγκάσαντες τὴν ἐν Χαλκηδόνι σύνοδον ἀναθεματίσαι* (Cyrille de Scythopolis, *Sabas,* § 56, p. 148, l. 18-19) ; une fois devenu patriarche, Sévère *τὴν ἐν Χαλκηδόνι σύνοδον μυρίοις καθυπέβαλεν ἀναθέμασιν καὶ τὴν Εὐτυχοῦς ἑτεροδοξίαν κρατῦναι φιλονικῶν μίαν τοῦ δεσπότου Χριστοῦ ... ἐκήρυττεν φύσιν φθαρτήν* (*ibid.*, p. 149, l. 8-11 ; comp. BARDY, *Anastase,* p. 312-313 ; STEIN, *Bas-Empire,* p. 173-174).

§ 43, l. 104 *ἐπὶ Χριστοῦ μίαν φύσιν* ; comp. § 98 *ἐπὶ τοῦ Κυρίου ... δύο φύσεις* (au § 47 *περὶ τὸν ἕνα Χριστόν*). Cet *ἐπί* (omis par C, qui écrit *μίαν φύσιν Χριστοῦ*) peut être la transposition littérale de l'arm. *i veray* « super », fréquent dans les expressions de ce genre ; voir p. ex. *Livres des lettres,* p. 83, l. 16-17 (lettre du catholicos Jean à Abas d'Albanie) *asel erkus bnut'iwns... i veray mioy K'ristosi,* litt. « dicere duas naturas *super* unum Christum » ; p. 138, l. 15-16 (lettre de Verthanès à Kiwrion) *erkus bnut'iwns... sahmanec'in i veray mioyn K'ristosi* « duas naturas definierunt *super* unum Christum ».

§ 43, l. 106 **Εὐτυχέα.** Après ce mot, le ms. C ajoute *καὶ τῇ ἀθανάτῳ φύσει αὐτὸν πεπονθέναι* ; nous n'avons pas retenu cette proposition, qui n'est pas attestée par les autres mss et dont la syntaxe ne s'accorde pas parfaitement à ce qui précède ; on remarquera cependant qu'elle fournit une transition heureuse à la phrase suivante (§ 44), qui parle de l'addition du *σταυρωθείς* au Trisagion.

§ 44, l. 106-107 **Ὁ** *σταυρωθείς.* Le dimanche 4 novembre 512, Anastase ordonna de chanter à CP le Trisagion avec l'addition monophysite ; cette décision provoqua de graves émeutes qui se prolongèrent pendant les jours suivants (les 5 et 6 novembre), et où Anastase faillit perdre le trône (voir HANSSENS, *Inst. lit.,* III, 2, p. 123-127 ; SCHWARTZ, *Acac. Schisma,* p. 247-248 ; CHARANIS, *Anastasius,* p. 48-50 ; STEIN, *Bas-Empire,* p. 177-178). Les dates

sont données par le comte Marcellin (*Chronicon,* ad ann. 512, p. 97-98; voir Schwartz, *Acac. Schisma,* p. 248, note 1).

§ 44, l. 107 *προσφωνεῖν*. Au § 20 la *Narratio* parlant de l'addition au Trisagion, emploie le mot *προσθήκη*, qui est le terme normal; de même au § 45 *προσθείς* ; § 73 *προσέθηκαν* ; § 85 *προστιθείς* ; § 87 *προσθήσω* ; ici ce n'est pas nécessairement l'idée d'« ajouter » que demande le contexte, ce peut être celle de « réciter, dire » : on donne l'ordre de « réciter » dans le Trisagion les mots *Ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς* ; mais il est douteux que se sens puisse être celui du verbe *προσφωνεῖν* (dans C *προφωνεῖν*) ; le mot rend peut-être ici l'arm. *kardal* (qui traduit *προσφωνεῖν* en *Luc,* VII, 32 et *Matth.,* XI, 16), qui signifie « appeler », mais aussi « lire, réciter »; une confusion du traducteur entre *kardal* « appeler » et *kargel* « placer » est moins probable.

§ 45, l. 107 *πρὸ βραχέος τῶν χρόνων ἐκείνων*. L'expression est du même type que celle, déjà commentée, du § 28 *μετὰ ἓξ ἔτη τῆς τελευτῆς αὐτοῦ* (voir comm. § 28, l. 71); comp. *Joh.,* XII, 1 *πρὸ ἓξ ἡμερῶν τοῦ πάσχα* (voir Blass-Debrunner, *Gramm.,* p. 98, n° 213).

§ 45, l. 108 Πέτρος ὁ Ἀντιοχεὺς ὁ κναφεύς. C'est Pierre le Foulon qui, lors de son premier passage sur le trône patriarcal d'Antioche (468-470), fit ajouter officiellement dans la Liturgie les mots *Ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς* au Trisagion (voir Hanssens, *Inst. lit.,* III, 2, p. 119-121; Schwartz, *Acac. Schisma,* p. 242; Honigmann, *Évêques,* p. 4).

§ 45, l. 109 *ἀνεθεματίσθη*. Cette phrase assez vague (*παρὰ τῶν τότε τυχόντων ἁγίων πατέρων*) fait sans doute allusion à l'ensemble des lettres de condamnation et d'excommunication adressées à Pierre le Foulon par le pape de Rome Félix III et par plusieurs évêques (Mansi, VII, col. 1037-1054, 1109-1120, 1125-1136; Schwartz, *Acac. Schisma,* p. 123-150); ces lettres ne sont pas authentiques; ce sont des faux, fabriqués sans doute par les moines chalcédoniens de CP à l'occasion des disputes des environs de l'an 512 au sujet du Trisagion (voir Schwartz, *Acac. Schisma,* p. 291-292). Cyrille de Scythopolis, dans sa Vie de saint Sabas, écrite vers 555, fait déjà mention de la condamnation de Pierre

par le pape Félix (Cyrille de Scythopolis, *Sabas*, § 32, p. 118, l. 10-14, comp. p. 276) :

Πέτρου ... τοῦ αὐτοῦ θρόνου κρατήσαντος ἀθέσμως μὴ λυθέντων τῶν κατ' αὐτοῦ γεγονότων ἀναθεμάτων καὶ πᾶσαν τὴν Ἀνατολὴν ἐκταράξαντος καὶ ὑπὸ τοῦ πάπα Ῥώμης Φίλικος ἀναθεματισθέντος διά τε τὴν ἑτεροδοξίαν καὶ τὴν εἰρημένην τῷ τρισαγίῳ προσθήκην.

§ 45, l. 110 *τετράδα λέγων τὴν ἁγίαν* Τριάδα. Le même reproche est adressé à Pierre le Foulon par la prétendue lettre du pape Félix *Τίς δώσει* (Mansi, VII, col. 1041 D ; Schwartz, *Acac. Schisma*, p. 146, l. 33-35) :

Μετὰ γὰρ τὸ εἰπεῖν « ἅγιος ἀθάνατος » ὅπερ ἐστὶ τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, τότε ἐπάγεις « ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς, ἐλέησον ἡμᾶς », καὶ τετράδα, οὐ τριάδα εὑρίσκῃ τὸν λαὸν ἐκδιδάσκων.

De même, dans un des anathématismes placés à la fin de la lettre du soi-disant Asklépiade, évêque de Tralles (Mansi, VII, col. 1136 B ; Schwartz, *Acac. Schisma*, p. 133, l. 22-23) :

Εἴ τις τετράδα παρεισφέρει ἐν τῷ τρισαγίῳ παραθεὶς μετὰ τὴν τριάδα Χριστὸν ἐσταυρωμένον, ἀνάθεμα ἔστω.

Comp. aussi, dans la 2[e] Invective dite d'Isaac (Invective II, col. 1224 A 5-9) :

Ἄλλοι δὲ προφασίζονται, ὅτι· Τὸν μὲν τρισάγιον εἰς τὴν θεότητα λέγομεν, τὸν δὲ Σταυρωθέντα εἰς τὸν Υἱὸν *ἀναφέρομεν. Οὗτοι τὰ τοῦ* Νεστορίου *φρονοῦσι καὶ τὴν ἁγίαν* Τριάδα, *τετράδα ὁμολογοῦσιν.*

Le même reproche est adressé aux chalcédoniens dans un des anathématismes d'Abdišoy (voir comm. § 70, l. 170-171) et par le catholicos Abraham dans sa troisième lettre à Kiwrion (*Livre des lettres*, p. 182, l. 12-13) :

... *փոխանակ երրորդութեան, չորրորդութիւն քարոզեն։*

litt. pro trinitate quadrinitatem praedicant.

§ 46, l. 112 *πάντας ἐξώρισε.* Notre auteur exagère quand il écrit qu'« Anastase exila et condamna à mort tous les orthodoxes » ; il y eut certes sous son règne beaucoup d'évêques déposés et exilés ; il y eut aussi beaucoup de personnes tuées dans les émeutes ; mais on ne sache pas que l'empereur ait condamné des réfractaires à

mort pour délit d'opinion. Le texte du ms. C est peut-être préférable, qui dit simplement : *Ὅσοι δὲ ἐν τῇ ὀρθῇ πίστει ἀνέμειναν μὴ ἀκούσαντες τοῦ βασιλέως προστάγματος πάντας ἐξορισθῆναι κατεδίκασεν* (fol. 146 r b).

§ 47. *Écrits de Timothée Élure.*

§ 47, l. 114 Τιμόθεός τις ἐπίσκοπος. Il ne peut s'agir que de Timothée Élure, patriarche dioscorien d'Alexandrie en mars 457, déposé en 459/460, réinstallé sur le trône 15/16 ans après, en 475/476, mort le 31 juillet 477 (pour les dates, voir AHRENS, *Zacharias*, p. 310) ; à moins d'admettre que notre auteur commet une erreur de chronologie, il faut prendre l'expression *ἐν ταύταις ταῖς ἡμέραις* dans un sens très large, car elle ne peut se rapporter au règne d'Anastase (491-518), dont traitent les paragraphes immédiatement précédents.

Zacharie le Rhéteur parle ainsi de l'activité littéraire de Timothée Élure en son exil de Cherson (Zacharias, I, p. 184, l. 24-26) :
... ܥܠ ܕܫܩܝܠ ܗܘܐ ܠܗ ܘܡܬܚܠܨ ܡܟܬܒ. ܗܘܐ ܥܠ
ܣܘܢܗܕܘܣ ܘܠܛܘܡܣܐ ܨܘܚܝܐ ܘܓܘܕܦܐ

... parce qu'il s'appliquait et écrivait sans cesse contre le Concile et le Tomos des outrages et des blâmes.

Le ms. syriaque du British Museum Add. 12.156 (VI[e] siècle, avant 562) nous a conservé plusieurs écrits de Timothée, notamment une *Réfutation du synode de Chalcédoine et du Tome de Léon* (fol. 39 v a-61 v a) et un ouvrage *Contre ceux qui disent deux natures* (fol. 1 r a-29 v c; titre marge sup. fol. 6 v et 10 v : ܠܘܩܒܠ ܐܝܠܝܢ ܕܐܡܪܝܢ ܬܪܬܝܢ ܟܝܢܝܢ ; voir WRIGHT, *Syr. Mss*, II, p. 640-641 et 642-643). Ce second ouvrage s'est conservé aussi en traduction arménienne (voir comm. § 71). Le « texte syriaque est une compilation et un arrangement de différents passages de l'œuvre originale complète, représentée par la version arménienne » (LEBON, *Monophysisme*, p. 101 ; comp. IDEM, *Timothée*, col. 718).

Au titre syriaque cité ci-dessus (*In illos qui dicunt duas naturas*) correspondent exactement les mots de notre § 47 *κατὰ τῶν λεγόντων δύο φύσεις* ; au lieu de *λεγόντων*, A et B écrivent

ὁμολογούντων; dans C on lit *κατὰ τῶν λεγόντων δύο φύσεις περὶ τὸν ἕνα Χριστὸν ὁμολογούντων*; ce dernier mot est évidemment superflu; la seule façon de l'expliquer, c'est d'y voir une correction de *λεγόντων* accueillie indûment dans le texte par C; dans A B, la substitution s'est faite correctement de *ὁμολογούντων* à *λεγόντων* ; nous adoptons donc cette leçon de C, parce qu'elle est *difficilior*, parce qu'elle rend compte des variantes des trois mss et parce qu'elle est appuyée par le titre syriaque.

Sur Timothée Élure et ses écrits, voir LEBON, *Monophysisme*, p. 93-111 (« Les écrits de Timothée Aelure »); IDEM, *Timothée*; MARR, *Timofeja*; BARDENHEWER, *Altkirchl. Lit.*, IV, p. 79-82; BAUMSTARK, *Syr. Lit.*, p. 162; SCHWARTZ, *Acac. Schisma*, p. 98-126; OPITZ, *Timotheos*.

§ 47, l. 114 *λόγους*. Ce mot rend sans doute l'arménien *čaṙ* « oratio, sermo », correspondant ordinaire de *λόγος* ou de *ὁμιλία* (voir LEBON, *Fragments*, p. 109, note 3); comp. comm. § 117.

§ 47, l. 115 *ἐνομοθέτησεν*. Cette expression est étrange; le sens de « composer, écrire », qui est exigé par le contexte, n'est pas attesté, à ma connaissance, pour le verbe *νομοθετεῖν*; or, en arménien, le verbe ordinairement employé pour exprimer cette idée est *yōrinem* « dispono, conficio, conscribo », qui est un dérivé de *ōrēnk'*, *ōrinac'* « lex, legis » (cf. *ōrinak* « copie, ms. »); il est probable que *ἐνομοθέτησεν* est ici une traduction étymologique de *yōrineac'* « composuit, conscripsit », dérivé de *ōrēnk'* « lex ».

§ 47, l. 115 *ἀφ' ἑαυτοῦ*. L'auteur veut-il dire par ces mots que la seule raison d'être de ces écrits se trouve dans le mauvais naturel de Timothée, ou bien fait-il allusion à d'autres ouvrages non composés par Timothée, mais cependant publiés par lui? La seconde interprétation pourrait être suggérée par un passage de Théophane où le chroniqueur rapporte sur la foi de « Pierre, prêtre d'Alexandrie », auteur inconnu d'ailleurs, que Timothée aurait falsifié des écrits inédits de saint Cyrille (ad ann. 5950, p. 111, l. 9-11):

Τιμόθεος δὲ ὁ Ἐλοῦρος τὰ συγγράμματα Κυρίλλου τοῦ μεγάλου μὴ ἐκδοθέντα εὑρὼν ἐνόθευσεν ἐν πολλοῖς τόποις, ὡς ἱστορεῖ Πέτρος ὁ πρεσβύτερος Ἀλεξανδρείας.

Voir RUCKER, *Cyrillus und Timotheus*, col. 699-714.

§ 48-56. *Julien d'Halicarnasse et sa doctrine.*

§ 48. « Ensuite, un certain Julien, évêque d'Halicarnasse et Jacques ὁ Πιτνάνου se séparèrent au temps de l'empereur Justin et du roi des Perses Kavādh ».

Après Ἰάκωβος, les mss lisent : C ὁ πιτνανοῦ, A B ὁ πτινάνου; cette seconde forme est inexplicable; la première, au contraire, celle du ms. C (dont nous corrigeons l'accent d'après A B), ὁ Πιτνάνου peut s'interpréter d'une façon certaine : c'est la transposition en grec d'une forme arménienne *btnán*, qui est elle-même le correspondant arménien normal du syriaque *baṭnān*, nom de la ville du canton de Saroug (en Orshoène, au sud d'Édesse) dont Jacques, dit de Saroug, fut évêque. Cette ville est appelée en grec Βάτναι (voir HONIGMANN, *Évêques*, p. 52-53); la différence de forme entre Πιτνάνου et Βάτναι indique clairement que la première forme a passé par l'arménien; le *b-* y est devenu *p* comme il est normal dans les transcriptions de la *Diegesis* (comp. § 62 etc. Ἀπτισώ = arm. *abdišoy*; § 69 Ἐστιποστί = arm. *ezitbuzit*); la voyelle *i* de la première syllabe y représente la voyelle réduite arménienne *ə* qui est parfois rendue en grec par *ι* (comp. § 69 etc. Τιβίν = arm. *dvin*, pron. *dəvin*; mes *Documents*, p. 240); la forme arménienne *btnan* supposée par le grec Πιτνάνου est confirmée par le nom de lieu *bdnayi* attesté dans la « Lettre des orthodoxes syriens aux Arméniens » (vers 550, *Livre des lettres*, p. 52, l. 11) et qui, d'après Ter-Minassiantz (*Kirche*, p. 158, note), désignerait *buṭnān ḥabīb*, en Syrie du Nord. — Sur la ville de Baṭnān, Βάτναι, voir ABBELOOS, *Vita Jacobi*, p. 92-93; FRAENKEL, *Batnai*; JANIN, *Batnae*; HONIGMANN, *Évêques*, p. 52-53.

C'est donc Jacques de Saroug qui est ici nommé, le très fécond versificateur syrien qui devint évêque de Baṭnān en 518/519, et qui mourut en 521 (il fut enterré le 29 novembre de cette année); voir sur lui ABBELOOS, *Vita Jacobi*; BAUMSTARK, *Syr. Lit.*, p. 148-158 (bibl. p. 148, note 1); TISSERANT, *Jacques de Saroug*; PEETERS, *Jacques de Saroug*; VASILIEV, *Justin*, p. 231, 232; HONIGMANN, *Évêques*, p. 52-53.

Le nom de Jacques de Saroug est inattendu et surprenant dans le contexte où nous le trouvons ici : « Julien d'Halicarnasse et Jacques de Saroug se séparent l'un de l'autre »! Ce n'est pas que

la chronologie fasse difficulté; l'événement relaté dans la phrase est daté du règne de Justin Ier (du 10 juillet 518 au 1er août 572); Jacques de Sar̄oug vécut les années de son épiscopat sous Justin, et c'est à l'avènement de Justin que Julien d'Halicarnasse fut contraint, en même temps que beaucoup d'autres évêques monophysites, d'abandonner son siège épiscopal. Mais aucune source ne rapporte que Julien ait jamais été en rapport avec Jacques de Saroug, ni, à fortiori, qu'il ait jamais eu à rompre avec lui. Le nom qu'on attend et qui s'impose dans une phrase où il est question de la rupture de Julien d'Halicarnasse avec quelqu'un sous le règne de Justin, c'est évidemment celui de Sévère d'Antioche; la controverse est fameuse qui opposa, sur la question de la corruptibilité du corps du Christ avant la résurrection, les deux prélats exilés en Égypte à l'avènement de Justin Ier (voir Draguet, *Julien*).

On ne peut admettre, d'autre part, que ce soit au cours de la tradition du texte grec que le nom de Jacques de Saroug se soit substitué à celui de Sévère; la forme Πιτνάνου, on l'a vu, ne s'explique que par l'arménien, et il est invraisemblable que l'on ait mis, à la place d'un nom que le contexte impose de toute nécessité, un autre nom beaucoup moins connu et que rien ne lie au souvenir de Julien. C'est donc certainement le rédacteur même de la *Diegesis* (et non quelque copiste grec) qui a écrit ici le nom de Jacques de Saroug au lieu de celui de Sévère d'Antioche.

Pour rendre compte de cette bizarrerie, il faut supposer que notre auteur (ou sa source) a confondu Jacques de Baṭnān avec Jacques Baradée, et ce dernier avec Sévère (les trois noms de Julien, de Jacques Baradée et de Sévère sont réunis plus loin, au § 56). C'est l'explication que donne Honigmann (*Évêques*, p. 52, note 3), et qui avait déjà été présentée (partiellement) par le Quien (*Or. christ.*, I, col. 1382 E).

§ 48, l. 118 *τῆς* Ἀλικαρνασσοῦ. Le ms. C écrit *τῆς ἐλικάσρου*, ce qui n'est sans doute qu'une corruption du grec Ἀλικαρνασσοῦ ; le nom d'Halicarnasse ne paraît pas avoir subi une telle déformation en arménien; voir p. ex. Chron. anon., p. 70, l. 1 *yulianē episkopos ałikar̄nasu* « Yulianē, évêque d'Ałikar̄nas »; Lettre de Photius, p. 182, l. 29 *yulianeay Ałikar̄nac'woy* « de Yulianē Ałikar̄nac'i (i.e. d'Halicarnasse) » et dans le résumé de Vardan, p. 85, l. 5 *yulianeay ałikar̄nec'woyn* « de Yulianē Ałikar̄nec'i »;

Jean de Jérusalem, Lettre à Abas, p. 254 a, l. 18-19 *yulianosi ałikarnasac'oy* « de Yulianos ałikarnasac'i » ; Chosrovik, p. 152, l. 9-10 *yulianē ałikarnē k'ałak'i episkopos* « Yulianē, évêque de la ville d'Ałikarnē ».

§ 48, l. 120 Καβατᾶ. Le roi des Perses Kavādh Ier (488-531) ; en arménien *kawat,* gén. *kawatay* (Sébéos, I, p. 25, l. 22 ; Chron. anon., p. 30, l. 15 ; etc.). Le nom se présente ordinairement en grec sous les formes Καβάδης (Καυάδης), Κωάδης (voir JUSTI, *Namenbuch,* p. 159 b, n° 5) ; on ne signale qu'une fois la forme Καβάτου (gén.), dans une lettre (de Kavādh II) datant de l'an 628 et reproduite à la fin de la Chronique Pascale (p. 735 l. 1 et 5 = PG, 92, col. 1025 B 7 et 11 ; voir NOELDEKE, *Tabari,* p. 135, note 1). La forme aberrante que nous trouvons ici dans notre texte (et plus loin au § 66), Καβατᾶ, est une transcription fidèle du génitif arménien *kawatá(y)* : même l'accentuation du mot grec est celle de l'arménien.

Sur le règne de Kavādh Ier (mort le 13 septembre 531 et monté sur le trône en l'année qui commence le 22 juillet 488), voir PATKANIAN, *Sassanides,* p. 178-182 ; NÖLDEKE, *Tabari,* p. 427 ; JUSTI, *Gesch. Irans,* p. 531-532 ; CHRISTENSEN, *Kawādh I,* et *Iran,* p. 335-362.

§ 48, l. 119 διηρέθησαν ἀπ᾽ ἀλλήλων. On trouve la même expression employée à propos de Julien et de Sévère dans Chosrovik (p. 152, l. 14-16 ; comp. trad. TER-MINASSIANTZ, *Kirche,* p. 167) :

Ապա յետ ժամանակի թշնամութիւն ինչ վասն հաւատոյ անկեալ ի մէջ նոցա բաժանեցան ի միմեանց ։

Or, après quelque temps, une inimitié étant survenue entre eux au sujet de la foi, *ils se séparèrent l'un de l'autre* (à savoir Julien et Sévère).

Mais la suite du texte de Chosrovik, qui expose la doctrine de Julien, puis celle de Sévère, diffère entièrement de l'exposé de la *Diegesis.*

Comp. aussi Léonce de Byzance, *Contra Nest.,* II, col. 1317 B 1-3 (à propos de Sévère et de Julien) :

... σχισθέντων τε καὶ διαιρεθέντων ἀπ᾽ ἀλλήλων τε καὶ πρὸς ἀλλήλους.

Sur la forme du verbe, nos trois mss ne sont pas d'accord : B écrit διηρέθ(η)σ(αν), A δϊαιρέθησ(αν) et C διαίρεθεντ(ες) ; la forme donnée par C, le participe διαιρεθέντες, serait anormale

en grec, la phrase ne comportant dans le texte C aucun verbe personnel; il pourrait s'agir de la transposition matérielle d'un participe arménien en *-eal,* forme qui s'emploie très couramment, sans aucun auxiliaire, avec la valeur d'un aoriste narratif (comp. mes *Documents,* p. 187 et 259); la forme de A *διαιρέθησαν* pourrait être dans ce cas une correction incomplète du participe *διαιρεθέντες,* que B aurait remplacé par l'indicatif normal *διῃρέθησαν.*

§ 49-55. Dans cette section, la *Narratio* expose (§ 49-51), puis réfute (§ 52-55) la doctrine de Julien d'Halicarnasse. Nous n'avons trouvé aucun texte, grec ou oriental, qui puisse être considéré comme la source de ces § 49-55; la datation par le règne du roi des Perses (§ 48) indique que, si source il y eut, elle fut arménienne, et non grecque.

Sauf la première phrase du § 49 (jusqu'à *εἴληφε*), tout le développement consacré à la doctrine de Julien (§ 49 b-55) est omis par le ms. C, et donc inédit. Nous estimons qu'il s'agit ici, comme dans le cas des § 5-9, d'une coupure et non d'une interpolation. Le responsable du texte C aura trouvé hors de propos et trop étendu cet exposé polémique fait en grande partie de citations in extenso; on a pu aussi estimer inconvenant et indésirable un aperçu trop précis de la doctrine de l'hérétique; d'autre part, il est tout à fait invraisemblable qu'un interpolateur ait pris la peine de développer l'exposé de l'hérésie julianiste amorcé dans le texte C et de citer des textes évangéliques à l'appui de l'hérésie; la tendance naturelle aurait plutôt porté à la réfuter. De plus, on relève dans un des textes cités (§ 53) une particularité qui trahit une origine arménienne (voir comm. § 53).

§ 49, l. 120 **Οὗτος ὁ Ἰουλιανὸς εἶπεν.** L'exposé de la doctrine de Julien comprend l'énoncé de la thèse à lui attribuée au sujet de l'origine du corps du Christ (§ 49), puis la preuve de cette thèse par deux citations du chapitre VI de saint Jean (§ 50-51).

Julien, dit notre auteur, tenait que le Sauveur a pris du ciel un corps incorruptible, et que ce corps ne s'est pas formé à l'intérieur du sein de la Vierge Marie suivant les lois naturelles de la reproduction humaine (§ 49). Cette thèse est bien éloignée du julianisme authentique; sans doute, pour Julien, «le Christ est

ἄφθαρτος, le corps du Christ est *ἄφθαρτον*; il le répète à tout propos et sous des formes diverses » (Draguet, *Julien*, p. 146, voir les textes de Julien, p. 146-147, notes; comp. Idem, *Pacte d'union*, p. 97-98); mais il n'a jamais prétendu que ce corps ait eu une origine céleste, ni qu'il ait été formé autrement que suivant les lois de la nature; au contraire, il affirme très nettement que le Christ a pris la matière de son corps « non pas du ciel », mais « des os et de la chair de la Vierge Marie qui nous est consubstantielle en tout » (fragment 66, éd. et trad. Draguet, *Julien*, p. 23*-24* et 60*-61*) :

ܡܢ ܕܐܡܪ ܕܡܢ ܫܡܝܐ ܐܘ ܡܢ ܐܘܣܝܐ ܐܚܪܬܐ:
ܐܫܬܘܬܦ ܒܒܣܪܐ ܘܒܕܡܐ ܗܘ ܡܪܝܐ: ܘܕܠܐ... ܐܬܒܣܪ
ܗܘ ܐܠܗܐ ܡܠܬܐ ܠܐ ܡܬܦܫܩܢܐܝܬ ܡܢ ܪܘܚܐ ܩܕܝܫܐ
ܘܡܢ ܡܪܝܡ ܒܬܘܠܬܐ: ܡܢ ܓܪ̈ܡܝܗ̇ ܘܡܢ ܒܣܪܗ̇ ܕܐܝܬܝܗ̇
ܒܪܬ ܟܝܢܐ ܕܝܠܢ ܒܟܠ ܡܕܡ ܠܗܢܐ ܡܫܥܒܕܐ ܬܚܝܬ ܚܪܡܐ
ܥܕܬܐ ܫܠܝܚܝܬܐ:

Εἴ τις λέγει ὅτι οὐρανόθεν ἢ ἐξ ἑτέρας οὐσίας κεκοινώνηκεν σαρκὸς καὶ αἵματος ὁ κύριος, καὶ ὅτι οὐκ... ἐσαρκώθη ὁ Θεὸς λόγος ἀνεκφράστως ἐκ τοῦ πνεύματος ἁγίου καὶ ἐκ Μαρίας τῆς παρθένου, ἐκ τῶν ὀστῶν καὶ ἐκ τῆς σαρκὸς αὐτῆς τῆς ἡμῖν ὁμοουσίου κατὰ πάντα· τοῦτον ἀναθέματι ὑποτάσσει ἡ ἀποστολικὴ ἐκκλησία.

La thèse attribuée par la *Diegesis* à Julien pourrait tout au plus être imputée à certains extrémistes parmi les disciples de l'évêque d'Halicarnasse; on ne la trouve mentionnée chez aucun des auteurs qui ont réfuté le julianisme; ni Léonce « de Byzance », ni l'auteur du *De sectis*, ni Anastase le Sinaïte, ni l'évêque Eusèbe dont Photius (*Bibl.*, cod. 162) analyse les dix livres contre l'aphthartodocète André, ni Jean Damascène n'attribuent à Julien la thèse de l'origine céleste du corps du Christ, ni surtout les étranges précisions physiologiques qu'y ajoute la *Narratio*; au contraire, dans le dialogue imaginé par Léonce « de Byzance » (*Contra Nest.*, II, PG, 86 A, col. 1324-1353) entre un orthodoxe et un aphthartodocète, l'hérétique admet que le corps du Christ s'est formé normalement dans le sein de la Vierge; l'orthodoxe, approuvé par l'hérétique, précise (col. 1328 C) :

Κατὰ βραχὺ γὰρ τῇ παρθενικῇ μήτρᾳ προέκοπτε νόμῳ κυήσεως, ὡς πρὸς τὴν ἀπηρτισμένην τοῦ βρέφους τελείωσιν, ὡς καὶ τῆς εὐαγγελικῆς ἐστιν ἀκοῦσαι φωνῆς « Ἐπλήσθησαν » λεγούσης « αἱ ἡμέραι τοῦ τεκεῖν αὐτήν ».

Plus loin, il note l'accord de l'aphthartodocète sur la proposition suivante (col. 1329 A) :

Ὅτι τὸν ὡρισμένον τῆς ἀνθρωπίνης συλλήψεως χρόνον ἐν τῇ παρθενικῇ μήτρᾳ μορφούμενος. ὁ τῶν χρόνων Δημιουργὸς οἰκῆσαι οὐκ ἀπηνήνατο.

L'hérétique lui-même professe que le Seigneur a pris de la Vierge un corps *φθαρτόν*, auquel il conféra immédiatement l'*ἀφθαρσία* (col. 1329 B) :

Τὸ δὲ ὅτι φθαρτὸν ἐκ μήτρας λαβὼν τὸ ἐκ τῆς παρθένου σῶμα, εὐθέως αὐτὸ πρὸς ἀφθαρσίαν μετεκεράσατο, τῶν ὀρθῶς ἡμῖν δοκούντων ἐστίν.

De même, dans l'*Hodegos* d'Anastase (XIII), Ammonius d'Alexandrie (voir Bardenhewer, *Altkirch. Lit.*, IV, p. 86), réfutant le julianisme, pose la question suivante (col. 236 A) :

Εἰ ὑπὲρ ἄνθρωπον κατὰ πάντα τρόπον ἠβούλετο ὁ Χριστὸς γνωρισθῆναι τὸ σῶμα αὐτοῦ, τί ὅλως ἦν χρεία γυναικός, καὶ μήτρας Μαρίας; τί ἦν χρεία ἐννεαμηνιαίου ἐν γαστρὶ οἰκήσεως;

Les adversaires visés par Ammonius admettaient donc que le corps du Christ s'est formé conformément aux lois de la nature.

Ce que la *Narratio* attribue à Julien, c'est au fond la thèse « actistète » qu'Épiphane prête à Valentin (*Adv. haereses*, XXXI, VII, 4, p. 396, l. 9-12) :

Φασὶ δὲ ἄνωθεν κατενηνοχέναι τὸ σῶμα, καὶ ὡς διὰ σωλῆνος ὕδωρ διὰ Μαρίας τῆς παρθένου διεληλυθέναι, μηδὲν δὲ ἀπὸ τῆς παρθενικῆς μήτρας εἰληφέναι, ἀλλὰ ἄνωθεν τὸ σῶμα ἔχειν ὡς προεῖπον.

Cette thèse fut attribuée aussi à Apollinaire (voir Voisin, *Apollinarisme*, p. 343), et Eutychès, au synode de 448, fut inculpé notamment de valentinisme (Mansi, VI, col. 748 B *τὴν Οὐαλεντίνου καὶ Ἀπολιναρίου κακοδοξίαν νοσῶν*) ; la thèse de Valentin telle que la formule Épiphane (*ὡς διὰ σωλῆνος*) est souvent endossée aux eutychiens ou prétendus eutychiens par les polémistes orthodoxes.

C'est par le *De receptione haereticorum* du prêtre Timothée de CP que nous connaissons le nom et la doctrine de la secte julianiste des Actistètes, mais pas plus que l'exposé d'Épiphane sur Valentin, sa notice ne fournit les précisions physiologiques que nous trouvons dans le § 49 de la *Narratio* (*De recept. haeret.*, col. 44 B-C, cf. col. 57 A 10-13) :

Γαϊανῖται, ἤτοι Ἰουλιανισταὶ ἄλλοι, οἵτινες καλοῦνται καὶ Ἀκτιστῆται· λέγουσι γὰρ ὅτι οὐ μόνον ἄφθαρτον ἐξ αὐτῆς τῆς ἑνώσεως ἀλλὰ καὶ ἄκτιστον γεγονέναι τὸ τοῦ Κυρίου σῶμα· καὶ οὐδὲ τὴν διαφορὰν ὁμολογοῦσι τῆς θεότητος καὶ τῆς σαρκός.

Elles ne se trouvent pas non plus dans le discours du catholicos Jean d'Odzun contre les phantasiastes (Jean d'Odzun, p. 48-80; Jean d'Odzun trad., p. 108-177), ni dans celui de son maître Théodore K'r̄t'enawor contre le Mayragomec'i (Jean d'Ōdzun, p. 147-158) ; Jean d'Odzun impute à Eutychès la thèse valentinienne (Jean d'Odzun, p. 59) ; d'après lui, Apollinaire, Sophrone (?) et Julien enseignent que le Verbe n'a pris de la Vierge qu'une moitié de notre nature (Jean d'Odzun, p. 59, l. 27-29) :

... զԱպողինար և զՍոփրոնիոս և զՅուղիանէ, որ կիսաբաժ և ոչ կատարեալ զմերս ասացին բնութիւն առեալ Բանին ի կուսէն.

... Apołinar et Sop'ronios et Yulianē, qui ont dit que le Verbe a pris de la Vierge une moitié de notre nature, et non (notre nature) parfaite.

Chosrovik le Traducteur, déjà cité, raconte la controverse de Julien et de Sévère; il attribue à Julien la thèse « actistète », puis lui reproche de se contredire, en citant l'anathématisme de Julien reproduit plus haut! (Chosrovik, p. 163, l. 1-17; comp. trad. Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 169-170). Le texte de Clément Galano cité par M. Draguet (*Julien*, p. 172-173; Galano, *Conciliatio*, II, p. 119 : « cùm Iulianus Salvatorem nostrum incorruptibilem è coelo carnem assumpsisse diceret... ») n'a pas d'autre source que notre *Diegesis* (comp. *ibid.* : « Anonymus quidam Graecorum historicus », et en marge : « Graecus Anonymus, apud Fr. Co(m)befis, Dominicanu(m), in Historia Monothelitarum »).

§ 50-51. La thèse « julianiste » est établie par deux versets de saint Jean (VI, 50 et 51). Le texte de ces deux versets, tel que le donne la *Narratio*, est conforme au texte grec reçu, sauf les varian-

tes suivantes : v. 51 (§ 51) après *ἐγώ εἰμι ὁ ἄρτος*, Narr. om. *ὁ ζῶν*; — *ζήσεται* Narr., *ζήσει* NT gr.; — avant *ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου*, Narr. ajoute *ἣν ἐγὼ δώσω* (cette relative est attestée par plusieurs mss grecs, et, parmi les versions, notamment par l'arménienne).

Ces versets de saint Jean ne sont utilisés dans aucun des textes julianistes conservés (voir DRAGUET, *Julien, Index biblicus*, p. 79*).

§ 52-55. L'auteur réfute la thèse « julianiste » en citant *Jean*, I, 14; *Luc*, II, 7 et XXIV, 39, puis en invoquant l'infaillibilité de l'Église.

§ 52, l. 130 *τὴν δύναμιν τοῦ λόγου τὴν λέγουσαν*. En parlant d'une lettre, d'un texte, *δύναμις* signifie « la teneur, le contenu » (voir GARITTE, c.r. *Byz. Saints*, p. 224); le participe *τὴν λέγουσαν*, rapporté à *δύναμιν*, étonne un peu; on attendrait *τοῦ λέγοντος*, rapporté à *τοῦ λόγου* : « la teneur du texte qui dit »; en arménien, le correspondant de *τὴν λέγουσαν* serait très probablement une relative *or asē* « qui *ou* quae dicit »; un traducteur, rendant cette relative par un participe, a pu la rapporter au premier substantif du groupe antécédent plutôt qu'au second.

Dans les textes bibliques cités, on relève les variantes suivantes : *Luc*, II, 7 (§ 53) *ἀνέθηκεν* Narr., *ἀνέκλινεν* N.T. gr.; — *ἐν τῇ φάτνῃ* Narr., *ἐν φάτνῃ* N.T. gr.; — *Luc*, XXIV, 39 (§ 54) *ὀστέα καὶ σάρκα* Narr., *σάρκα καὶ ὀστέα* N.T. gr.

La première variante est remarquable, car elle n'est signalée dans aucun ms. grec du N.T.; Tischendorf (*N.T. gr.*, I, p. 427) relève seulement la leçon *ἀνέθηκεν* dans le récit de la Nativité reproduit par la Chronique Pascale (*Chron. Pasch.*, p. 380, l. 13). Or, la version arménienne dit, pour *ἀνέκλινεν αὐτὸν ἐν φάτνῃ*, *ed zna i msur* « *posuit* eum in praesepio »: le verbe *ἀνέθηκεν* de la *Narratio* (au lieu d'*ἀνέκλινεν* du texte grec reçu) s'explique aisément si notre auteur traduit de l'arménien le texte évangélique.

§ 55, l. 134 *κατὰ πᾶσαν ἀκρίβειαν*. Ce mot, qui signifie souvent en grec classique « l'exacte vérité », est parfois en grec chrétien presque l'équivalent de « la vraie foi, l'orthodoxie »; comp. Cyrille de Scythopolis, *Sabas*, § 50, p. 140, l. 5 *ὡς μὴ τῇ αὐτῶν ἀκριβείᾳ ἀκολουθήσαντος*.

§ 55, l. 135 *δι' αὐτοῦ*. Le sens est évidemment celui d'un complément d'agent; sur cet emploi de *διά*, voir mes *Documents*, p. 181, n° 84; LJUNGVIK, *Beiträge*, p. 29.

§ 56, l. 136 *ἐκλήθησαν*. C'est un lieu commun de la littérature antihérétique de reprocher aux dissidents d'avoir abandonné le nom de chrétiens pour en prendre un autre, dérivé de celui d'un chef de secte; voir p. ex. les chapitres 2 et 3 de l'*Oratio I contra Arianos* de saint Athanase; ch. 2, col. 16 C :

Ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ Χριστιανοὶ καὶ ἐσμὲν καὶ ὀνομαζόμεθα. Οἱ δὲ παρ' ἑτέρων ἔχοντες τὴν ἀρχὴν ἧς νομίζουσιν πίστεως, ἐκείνων εἰκότως ἔχουσιν καὶ τὴν ἐπωνυμίαν, ὡς αὐτῶν γενόμενοι κτῆμα.

§ 56, l. 137 *Ἰουλιανῖται*. Le mot n'est pas employé, que nous sachions, dans le *Contra Nest. et Eutych.* de Léonce « de Byzance » (livre II, contre les aphthartodocètes), écrit vers 530, ni dans le *De sectis* (écrit entre 580 et 607; l'auteur appelle les julianistes *Γαϊανῖται*, col. 1245 C-D, 1260 B, etc.); on trouve le mot sous la forme *Ἰουλιανισταί* dans l'opuscule de Timothée de CP (écrit sans doute vers 600) (*De recept. haeret.*, col. 57 A 13-15) :

Ἑκάτεροι δὲ Ἰουλιανισταὶ ἐκλήθησαν ἀπὸ Ἰουλιανοῦ τοῦ Ἁλικαρνασέως καταρξαμένου τοῦ δόγματος αὐτῶν.

En arménien, on ne signale pas d'emploi du mot « julianiste » antérieur à Chosrovik le Traducteur (vers 726/727); dans un passage qu'il faut rapprocher de notre § 56, il explique que les hérétiques ont changé le nom du Christ au leur propre » (Chosrovik, p. 154, l. 5-7; comp. TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 168, avec note 1) :

Յիւրեանց անուն զանունն Քրիստոսի փոխեցին անուանելով զհաւանեալսն իւրեանց յուլիանիստ և յակոբիկս:

Ils ont changé le nom du Christ au leur propre, nommant leurs sectateurs julianistes (*yulianist*) et jacobites (*yakobik*).

Le Thesaurus arménien, citant ce texte de Chosrovik, écrit *yulianits* et ajouté *ew seweřianits* après *yakobiks* (*Nor bařgirk'*, II, p. 374 b, au mot *yulianit*).

§ 56, l. 137 *Ἰακώβου*. Jacques Baradée (mort le 30 juillet 578, évêque d'Édesse vers 543), dont le zèle pérégrinant réussit à relever

les Églises monophysites déclinantes et à leur donner une organisation et une hiérarchie indépendantes (voir Nestle, *Jakobiten*, p. 567; Lebon, *Monophysisme*, p. 79-82; Baumstark, *Syr. Lit.*, p. 174-175; Stein, *Bas-Empire*, p. 625-628; Honigmann, *Évêques*, p. 158, 168-177).

§ 56, l. 137 **Ἰακωβῖται.** Nestle donnait comme la plus ancienne attestation qu'il connût du nom des « Jacobites » le synodicon du concile de Nicée de 787 (*Jakobiten*, p. 566, l. 36-39); Ter-Minassiantz a signalé que le mot (*yakobik*) se trouve déjà employé par Chosrovik (vers 726/727) (voir le texte cité ci-dessus) (Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 168, note 1; comp. *Nor bargirk'*, II, p. 314 a, au mot *yakobik*).

§ 56, l. 138 **Σεβηριανοί.** Léonce « de Byzance » n'emploie pas encore, semble-t-il, le terme « sévériens »; il dit (col. 1317 C 7) ***οἱ μὲν τῆς Σευήρου μερίδος.*** L'auteur du *De sectis* emploie plutôt le mot « théodosiens » (col. 1245 B 12-13 : **Οἱ δὲ Θεοδοσιανοί, ἤτοι ἀπὸ Σεβήρου**). Timothée de CP dit **Σεβηρῖται** (*De recept. haeret.*, p. ex. col. 53 B, 57-60). Dans le texte de Chosrovik cité plus haut, on trouve la forme *sewerianit*, et dans la première lettre d'Abdišoy au catholicos Nersès II (vers 555), la forme *sewerianos* (*Livre des lettres*, p. 60, l. 24).

§ 57-59. *Ordination frauduleuse des julianistes.*

La *Diegesis* rapporte ici qu'une fois Julien mort, il ne restait plus que deux évêques julianistes, lesquels, pour se conformer au « canon des saints Pères » qui exige que la consécration épiscopale soit conférée par trois évêques, ordonnèrent un évêque en lui imposant, avec leurs mains à eux, celle de Julien mort.

En dehors de la *Diegesis*, on ne trouve cette anecdote macabre rapportée à Julien que dans l'opuscule du catholicos géorgien Arsène, en un passage qui est apparenté de près à la *Diegesis* elle-même (p. 323, l. 27 - p. 324, l. 5) :

ხოლო მრავალ-სახე იყვნეს წვალებანი მათნი: საბელიანოს-ნი, იაკობნი და ტიმოთე კუჩრნიხნი, რომელთა სენი მანიქეველ-თა ებყრა, განშორებულნი ყოვლისა სიმართლისა და კანონისა-

გან. რამეთუ ამათ ჴელი ალიკარნელისა მომკუდარისა დაიდვეს მოწამედ თავსა, ოდეს მოყუასთა მისთა ორთა არა აქუნდა მოწამე ; და მამათა თქუჱს, ვითარმედ სამთა ჯერ არს წამება სარწმუნოთაჲ. მათ ვიდრე არა დაეფლა ივლიანე, აღიღეს ჴელი მისი და დასდვეს მოწამედ თავსა ზედა ე[რ]თისა მათგანისასა, რომლისათჳს სახელ ედები(ს) ვიდრე მოაქამომდე ჴელნამკუ-დრევნი.

Or, multiformes devinrent leurs hérésies : les (disciples) de Sabellius (*sabelios*), de Jacques (*iakob*) et de Timothée (*timot'e*) Élure (*kuĕrna* « martre »), qui étaient atteints de la maladie des manichéens, éloignés de toute vérité et de (toute) règle (*kanon*). Car ceux-là se placèrent sur la tête comme témoin la main de (Julien) d'Halicarnasse (*alikarneli*) mort, quand ses deux compagnons n'avaient pas de témoin; et les saints Pères ont dit qu'il faut être trois pour porter témoignage aux fidèles. (Aussi,) avant que Julien (*ivliane*) ne fût inhumé, ils prirent sa main et la placèrent comme témoin sur la tête de l'un d'entre eux; c'est pourquoi ils reçoivent comme nom jusqu'à nos jours (celui de) « ceux de la main du mort » (*ḫelnamkudrevni*).

La première phrase de ce passage rappelle le § 56 de la *Diegesis*, qui contient lui aussi une énumération d'hérétiques précédant immédiatement l'histoire de l'ordination julianiste; les noms toutefois sont différents (dans la *Narratio* : julianistes, jacobites et sévériens). Le reste du passage contient, présentés dans le même ordre, les éléments essentiels des § 57-59 de la *Diegesis* : les évêques julianistes ne sont plus que deux, alors qu'il faut être trois (§ 57) — on impose la main de Julien mort avant son inhumation (§ 58) — le nom qui est donné pour cette raison aux julianistes (§ 59).

Le thème de l'ordination par un mort a eu une certaine fortune. Déjà le diacre Liberatus rapporte qu'à Alexandrie, à la mort du patriarche, son successeur impose sur sa propre tête la main du défunt (*Breviarium*, XX, p. 135, l. 2-5) :

Consuetudo quidem est Alexandriae illum qui defuncto succedit, excubias super defuncti corpus agere manumque eius dextram capiti suo imponere et sepulto manibus suis accipere collo suo beati Marci pallium et tunc legitime sedere.

Timothée de CP, dans le catalogue qu'il dresse des sectes théodosiennes, signale (n° 14) celle des « Isaïanites », séparés des autres acéphales à cause de l'ordination d'Isaïe, qui, au dire des acéphales, avait reçu la chirotonie par l'imposition de la main d'un mort (*De recept. haeret.*, col. 45 A-B) :

Ἡσαϊανισταί· οἱ διὰ τὴν χειροτονίαν Ἡσαΐου ἀπὸ τῶν ἄλλων Ἀκεφάλων χωριζόμενοι· ὡς αὐτῶν μὲν διαβεβαιουμένων, ὑπὸ Ἐπιφανίου τοῦ Παμφίλου τοῦ χειροτονήσαντος πρεσβύτερον Σεβῆρον, καὶ αὐτὸν κεχειροτονῆσθαι· τῶν δὲ λοιπῶν μὴ συντιθεμένων ἀλλὰ νεκροχειροτόνητον αὐτὸν εἶναι λεγόντων, ὡς νεκρᾶς ἐπιτεθείσης αὐτῷ τῆς Ἐπιφανίου χειρός.

Sur cet Isaïe, voir Assemani, *Bibl. orient.*, II, fol. 4 v° de la *Dissertatio de monophysitis*, n° IV; Honigmann, *Évêques*, p. 33-35.

Dans la troisième partie de la *Plérophorie de la foi* adressée à ses fidèles par Jean, patriarche d'Antioche (sans doute Jean I, 630/631-648; voir Draguet, *Julien*, p. 82-83), figure un dossier tendant à établir l'irrégularité des ordinations des julianistes; la première pièce de ce dossier, intitulée « Histoire de la chirotonie frauduleuse des julianistes phantasiastes, selon le récit exact qu'en ont fait certains d'entre eux » raconte qu'après la mort de Procope, qui se trouvait être le dernier évêque julianiste, on sacra évêque Eutrope en lui imposant la main du mort (Draguet, *Ordination*, p. 74 et 84) :

Procope était évêque, et fut pendant quelque temps avec les sévériens; ensuite il passa aux julianistes et il se trouva, seul, leur dernier (évêque). Et quand il vint à mourir, il fit Eutrope (évêque). Ceux qui étaient avec lui racontent en effet que, après qu'il fut mort, ses partisans prirent sa main inanimée et l'imposèrent sur Eutrope.

Michel le Syrien raconte la même histoire, probablement d'après les documents de la *Plérophorie*, et la place en l'an 860 des Grecs, soit 548/549 après J.-C.; voir Chabot, *Michel*, IV, p. 319-320 (texte) et II, p. 263-264 (trad.) ; comp. Draguet, *Ordination*, p. 65.

La *Plérophorie* atteste que les sévériens, dès la première moitié du VII[e] siècle, accusaient les julianistes d'avoir eu recours à l'imposition de la main d'un mort. Dans la *Narratio* et dans l'opuscule d'Arsène, le mort, c'est Julien lui-même, et deux autres évêques procèdent avec lui à la chirotonie.

§ 57, l. 140 *ἐν τῷ ἀποθνήσκειν τὸν Ἰουλιανόν*. Cette façon d'exprimer un complément de temps (*ἐν* avec l'infinitif) rappelle la tournure arménienne extrêmement fréquente *i* « in » avec l'infinitif au locatif (voir Meillet, *Altarm.*, p. 109-112, n[os] 123, 124 et 127). Ce tour est précisément usité de façon habituelle par les chroniqueurs pour dire « Quand un tel mourut » ; ainsi Jean le Catho-

licos, XIV, p. 72, l. 11 *i vaxčaneln Yazkerti*, litt. « *ἐν τῷ τελευτᾶν τὸν* Yazkert » ; de même p. 72, l. 2 ; p. 64, l. 12, etc. ; c'est cette expression arménienne qui est ici fidèlement reproduite en grec ; comp. § 137 *ἐν τῇ τελευτῇ τοῦ* *Ἔσδρα* (voir comm. § 137). — On ne connaît pas la date exacte de la mort de Julien ; il semble qu'il fût déjà mort vers 530, voire en 527 (DRAGUET, *Pastorale,* p. 76 ; art. *Julien,* col. 1934).

§ 57, l. 141 *οἱ δύο ἑταῖροι αὐτοῦ.* C'est la leçon de C ; A et B écrivent *οἱ δύο αὐτῶν* (sans *ἑταῖροι*) ; le texte de C est certainement l'authentique, car il est appuyé par le texte géorgien d'Arsène, qui dit *moquast'a mist'a ort'a* « ses deux compagnons ».

§ 57, l. 141 *κατὰ τὸν κανόνα.* Le 4ᵉ canon du premier concile de Nicée détermine qu'en principe un évêque doit être établi (*καθίστασθαι*) par tous les évêques de l'éparchie ; en cas d'impossibilité, trois évêques peuvent procéder à la chirotonie avec l'accord écrit des autres évêques de l'éparchie (MANSI, II, col. 669 B ; HEFELE-LECLERCQ, I, p. 539) :

... *ἐξ ἅπαντος τρεῖς ἐπὶ τὸ αὐτὸ συναγομένους, συμψήφων γινομένων καὶ τῶν ἀπόντων καὶ συντιθεμένων διὰ γραμμάτων, τότε τὴν χειροτονίαν ποιεῖσθαι.*

Voir PUNIET, *Consécration,* col. 2586-2587 ; DRAGUET, *Ordination,* p. 70-71.

§ 58, l. 144 *χειροτονήσαντες.* Ce participe aoriste est étrange ; au lieu de *ἐπέθηκαν ... χειροτονήσαντες,* on comprendrait mieux *ἐπιθέντες ... ἐχειροτόνησαν* ; il s'agit sans doute d'une traduction maladroite de deux participes arméniens employés tous deux, ou le second seul, en fonction d'indicatif.

§ 59, l. 145 *νεκροχειροτόνητοι.* Le mot ne se rencontre que dans notre texte et dans le passage de Timothée de CP cité plus haut ; du Cange (*Glossarium,* col. 989, cf. Append. I, col. 139), au mot *νεκροχειροτόνητοι,* cite nos § 57-59 d'après l'édition princeps ; comp. dans le texte d'Arsène *ḫelnamkudrevni.* Voir HONIGMANN, *Évêques,* p. 34-35.

§ 59, l. 146 *τὴν δεξιὰν Ἰουλιανοῦ.* Cette phrase, qui manque dans le texte parallèle du catholicos Arsène, doit signifier que les julianistes vénèrent (comme une relique) la main droite de Julien ;

aucune autre source, à notre connaissance, ne parle d'une telle relique. L'indication fournie ici par la *Narratio* est intéressante, car si réellement des julianistes vénéraient la main d'un de leurs grands hommes, ce culte a pu donner naissance, chez des adversaires, à la légende de l'ordination par un mort; il est évident que ce ne sont par les julianistes eux-mêmes qui auraient donné, de la relique et de son culte, l'explication fournie ici par la *Diegesis*. Notre auteur paraît sûr du fait de la vénération par les julianistes d'une main-relique, puisqu'il présente ce culte comme existant encore de son temps (*μέχρι τοῦ νῦν*); l'histoire de l'imposition de la main d'un mort n'est peut-être qu'une légende étiologique inventée par des adversaires à partir d'un culte de ce genre.

§ 60-76. LE CONCILE DE DVIN

Immédiatement après son exposé sur la doctrine et l'épiscopat des julianistes (§ 48-56 et 57-59), la *Diegesis* nous montre ces mêmes julianistes, en quête d'évêques consécrateurs, s'adressant aux évêques d'Arménie (§ 60), et notamment à l'évêque de Tarōn Nersapuh qui était lié avec le moine syrien Abdišoy (§ 61-62) ; ils recourent aux Arméniens parce que, disent-ils, toutes (les autres Églises) sont tombées dans le nestorianisme (§ 63-64) ; ils trouvent d'ailleurs les Arméniens séparés du siège de Césarée (§ 65) et consacrant eux-mêmes leurs évêques, par ordre du roi des Perses (§ 66-67). Le catholicos Nersès, mis au courant (§ 68), décide la réunion d'un concile à Dvin (§ 69), concile qui anathématise la doctrine de Chalcédoine (§ 70) ; c'est à ce moment que furent traduits en arménien les écrits de Timothée et de Philoxène le syrien (§ 71) ; le concile de Dvin proclame la doctrine d'une seule nature (§ 72), ajoute au Trisagion le « Crucifixus es » (§ 73) et se sépare de la communion de Jérusalem et de la Nouvelle Rome (§ 74) ; Abdišoy est sacré évêque avec trois autres et envoyé en Mésopotamie de Syrie (§ 75-76).

Comme pour l'épisode de l'ordination par la main de Julien mort, l'opuscule géorgien d'Arsène fournit ici un texte parallèle à celui de la *Diegesis* (p. 324, l. 5 - p. 325, l. 19) :

და ესრეთ დღითი-დღე შეურაცხ იქმნნეს და მოაკლდებო-დეს მწვალებელნი იგი და არა აქუნდა [ღონე საი]დამცა

იკურთხეს ეპისკოპოსი. და განისმა სომხითისაჲ, ვითარმედ განდგეს სარწმუნოებისაგან წმიდა[თა მამათასა] და ჴელ-დასხმისაგან კესარიისა, ვითარცა ესწავა მისგან. და მიუვლინეს ნერშაპუს ტარონისა ეპისკოპოსსა, რომელი დაედგინა სპარსთა მეფესა ორთა თანა მოყუასთა მისთა და ჰრქუეს, ვითარმედ ყოველნი გარდაიქცეს ერთბამად და აღიღეს ნისტორისა წვალებაჲ და კრებაჲ ქალკიდონისა დაამტკიცეს. და ჩუენ არა გუაქვს საყდარი, სადა ჴელნი დავისხნეთ და მივჰმართავთ შენსა კეთილად მსახურებასა, რათა დაგჳდგინნე ჩუენ ეპისკოპოსნი. რამეთუ ყოველთა ცნეს გარდაქცევაჲ მათი წვალებად, და რამეთუ სპარსთა მეფენი აიძულებდეს სომეხთა, რათა განეშორნენ ბერძენთა სარწმუნოებასა, ვითარ პირველ ვახსენეთ, და რათა სიძულილი შთავარდეს შორის მათსა გამოშორებითა სჯულისათა და ამით უმეტეს მორჩილ იყვნენ სამეფოსა სპარსთასა, და ქრთამი დიდ-ძალი აღუთქუნა წინამძღუართა სომეხთა, რათამცა იქმნა ეგრე, რაჟამს აღებულ იყო მღდელთ-მოძღურებაჲ გრიგოლის სახლისაგან. და აუწყა ნერშაპო ეპისკოპოსმან ნერსე კათალიკოზსა, რომელი იყო აშხარაკლი, ესე იყო ბოროტად მწვალებელი, და პეტრეს ვისმე ქერდულსა, სხუათაცა ეპისკოპოზთა და აზნაურთა, და ბრძანეს მეორედ კრებაჲ დიდი ყოფად, და მუნვე დვინს მისვე ნერსესზე წელსა მეორესა და მეათოთხმეტესა წელსა იტსჳნიან მეფისასა, წელიწადსა მეორესა ხუასრო სპარსთა მეფისასა, წელიწადსა მას, რომელსა იწამა წმიდა აზიდბუზიტ. და კუალად შეაჩუენეს წმინდა იგი კრებაჲ ქალკიდონისაჲ და სახელსდვეს ნესტორიანი, სიტყჳსაებრ აბდიშო ულთოჲსა. და მასვე წელსა განაცხადეს წიგნი იგი თარგმნილი ტიმოთეს და ფლაქსონ მწვალებელთანი, რომელნი [იყვნეს ასურ], რომელნი პირველვე აღწერნეს წინააღსადგომელად ქალკიდონისა და ორთა ბუნებათა ქრისტეს ღუთისათა, და კუწრნისა წერილთა მორჩილ ექმნნეს სიკუდილად თავთა მათთა და ჰსთქუეს ერთი ბუნებაჲ სიტყჳსა ღუთისა და ჴორცთა, და უკუდავითა ბუნებითა ქადაგეს ქრისტე ჯუარცმულად და მომკუდრად, ესე არს შეჰმატეს «წმიდაო ღმერთოსა» რომელ არს ხაჩეცარი, სიტყჳსაებრ პეტროზ ანტიოქელისასა, რომელსა საბელისი აქუნდა ხენი. და განსაზღურეს შეჩუენებით კიდე განდგომ[ისა] მართლისაგან სარწმუნოებისა, და პირველ მოხსენებულნი იგი მწვალებელნი მოძღუარნი წარავლინნეს ყოველსა ასურეთსა ხარებად უკუნისამდე პყრობად

ერთობით წვალებაჲ მათი. და მნეტრაპოლიტად თჳსად დაადგინეს ალიკარნელისაჲ იგი კელმომკუდრისაჲ და ზოგთა აბდიშოჲს კერძთა სხუაჲ ვინმე.

Et ainsi, de jour en jour, les hérétiques furent méprisés, et ils diminuaient, et ils n'avaient pas la possibilité de faire sacrer un évêque. Et ils apprirent au sujet de l'Arménie qu'ils s'étaient séparés de la foi de saint Grégoire [1] et de l'imposition des mains de Césarée, comme il leur avait été enseigné par lui (Grégoire). Ils envoyèrent à Neršapu, évêque de Taron, qui avait été ordonné... au roi des Perses [2] avec deux de ses compagnons, et ils dirent : « Tous se sont détournés ensemble et ils ont adopté l'hérésie de Nestorius (*nistor*), et ils ont confirmé le concile de Chalcédoine; nous, nous n'avons pas de siège (épiscopal) où recevoir l'imposition des mains; aussi (*litt.* et) nous nous adressons à ta piété, pour que tu nous ordonnes des évêques. » Car tous avaient appris qu'ils (les Arméniens) s'étaient détournés dans l'hérésie, et que les rois des Perses forçaient les Arméniens à se séparer de la foi des Grecs, comme nous l'avons rappelé plus haut, pour que la haine survienne entre eux par l'effet de la séparation religieuse et qu'ils soient d'autant plus soumis au royaume des Perses; et ils promirent des cadeaux très considérables aux docteurs des Arméniens pour qu'il en fût ainsi, lorsque fut enlevée la suprématie sacerdotale à la maison de Grégoire. Alors (*litt.* et) l'évêque Neršapo informa le catholicos Nersès (*nerse*), qui était d'Ašxarak [3] (c'était un hérétique mauvais), et un certain Pierre kerdul [4] et aussi d'autres évêques et nobles; (ceux-ci) ordonnèrent que pour la seconde fois se tînt un grand concile en la même (ville de) Dvin (*dvin*), en la seconde année de ce même Nersès (*nerse*) et en la quatorzième année du roi Justinien (*itswinian, sic*), en la seconde année de Chosroès (*xuasro*) roi des Perses, en l'année où fut martyrisé saint Ezitbuzit (*azidbuzit*). Et de nouveau ils condamnèrent le saint concile de Chalcédoine et l'appelèrent nestorien (*nestoriani*), selon la

1 Žordania écrit *omida[t'a mamat'a]*, comblant une lacune ou un passage illisible de son ms.; mais Melikset-Bek traduit *surb Grigori davanut'yunic'* « de la confession de saint Grégoire » (*Vrac' albyurnerə*, p. 39, l. 21-22); son texte géorgien porte donc *omidisa grigolisa*; le *misgan* qui suit exige d'ailleurs un singulier.

2 Le texte de Žordania porte *romeli daedgina sparst'a mep'esa*; Melikset-Bek traduit *vorin parsic' t'agavorn er nšanakel* (*Vrac' albyurnerə*, p. 39, l. 24-25), ce qui suppose le même texte; le parallèle grec (§ 61) montre que le texte géorgien est lacuneux.

3 Les mss (Žordania et Melikset-Bek) écrivent *ašxarakli*; il faut lire *aštarakeli* « d'Aštarak », voir comm. § 68.

4 *kerdul* = arm. *k'ert'ol* « littérateur, poète »; voir sur ce Pierre, comm. § 87.

parole de l'impie Abdišo [1]. Et en la même année ils expliquèrent [2] le livre traduit [3] des hérétiques Timothée (*timot'e*) et Philoxène (*p'lak'son*), qui étaient syriens (et) qui les premiers (les) écrivirent en opposition à Chalcédoine (*k'alkidon*) et aux deux natures du Christ Dieu. Et ils se soumirent aux écrits d'Élure (*kuērna*) pour leur propre mort, et ils dirent une seule nature du Verbe Dieu et de la chair, et ils prêchèrent le Christ (comme) crucifié et mort en sa nature immortelle, c'est-à-dire (qu') ils ajoutèrent au « Sancte Deus » (ce) qui est le « xač'ec'ar » [4], selon la parole de Pierre d'Antioche (*petros antiok'eli*) qui avait la maladie de Sabellius (*sabeli*); et ils décrétèrent par un double anathématisme de se séparer [5] de la foi droite. Et les docteurs hérétiques mentionnés plus haut, ils les envoyèrent dans toute la Syrie (*asuret'i*) pour prêcher (et) pour garder en union (avec eux) leur hérésie. Et pour leur métropolitain (*mnetrapolit*, *sic*) ils établirent celui (qui avait été ordonné) par (Julien) d'Halicarnasse (*alikarneli*) à la main morte, et pour quelques-uns des partisans d'Abdišoy, un autre.

La Lettre de Photius raconte le concile de Dvin en une notice qui rappelle également celle de la *Diegesis* (p. 181, l. 2-23) :

... բայց հակառակութիւն վասն ժողովոյն ինչ ոչ գոյր, այլ ամենեքեան ընդունեին զժողովն մինչև ի ժողովն Դվնայ, որ լինին ամենայն ամք ․ճ․ և ․դ․ [յ]երկու ամացն Մարկիանոսի կայսեր մինչև ց․ժ․ ամն Յուստինիանոսի և մինչև ց․գ․ ամն Ներսէսի կաթուղիկոսի, որ Աշտարակացն էր, որ արար զժողովն ի Դվին ի սկզբան

1 Les mss (Žordania et Melikset-Bek) écrivent *abdibo*; il faut lire Abdišo (arm. *abdišoy*, voir comm. § 62); dans l'écriture *xuc'uri*, les deux signes *b* et *š* sont pratiquement identiques.

2 *ganac'xades*; il faut comprendre « ils traduisirent », arm. *t'argmanec'in* « expliquer » ou « traduire »; comp. dans la *Diegesis*, § 71, ἡρμήνευσαν.

3 *t'argmnili* « traduit », ou « explicatif, exégétique »? Melikset-Bek : *meknolakan* « explicatif » (*Vrac' albyurnerə*, p. 40, l. 14).

4 *xač'ec'ar* = arm. *xač'ec'ar* « crucifixus es ». Il manque sans doute quelque chose après « Sancte Deus »; Melikset-Bek traduit : « *xač'ec'yal* » *avelac'in* « *surb astvac* » - *i mēj, vor ē* « *xač'ec'ar* » « ils ajoutèrent 'xač'ec'eal' (= crucifixus) dans le 'Sancte Deus', ce qui est 'xač'ec'ar' » (*Vrac' albyurnerə*, p. 40, l. 20-21).

5 Žordania, litt. : « Ils définirent avec anathématisme(s) le terme de la séparation » (*gandgom*[*isa*]); Melikset-Bek : *yev nzovk'ov krkin sahmanec'in... bažanumə* « et avec double anathématisme ils définirent la séparation »; le géorgien de Melikset-Bek comporte donc au lieu de *kide* « bord, terme » un mot signifiant « double », et au lieu de *gandgom*[*isa*], *gandgoma*.

թագաւորելոյն Հայոց պարսից և ի ·դ· և ի ·ժ· ամին Խոսրովու պարսից արքային ի ձեռն Աբդիշոյի ասորւոյ, որ եկեալ էր ի Սասոնոյ ի Սարաբթոյ վանիցն և այլք ընդ նմա, որ ձեռնադրեցան, [ընկալան նաև] զԴիոսկորոս և զՓիլակոսն եպիսկոպոս ի Նաբուք քաղաքէ և զԴիմոթէոս Աղեքսանդրացին, որում Կուզն կոչեն․ որ զգրեանս թարգմանեցին ի հայս, որ կոչին յետին թարգմանիչք, որ ունի բազում չարախօսութիւն վասն ժողովոյն Քաղկեդոնի ի նոցին թարգմանութեանն․ և ի նոցունց աւանդութենէն մի բնութիւն աւանդեցին Քրիստոսի աստուածութեանն և մարդկութեանն և զխաչեցարդ եդին յերիս սրբասացութիւնսն հակառակ կարծելով ժողովոյն Քաղկեդոնի և հնդից հայրապետացն և ի Ցունաց նզովիւք չափ ի զատ կացին ի հաղորդութենէ․ ընդ որս ուրախ եղև և պարսից թագաւորն ընդ որոշելն Հայոց ի ձեռնադրութենէն Հոռոմոց և զովեալ զՆերսէս և զյառաջ խոստացեալ դաշինսն կատարեաց՝ զորդին տ·ալով նմա յորդեգիրս և զՀայաստան աշխարհիս զհարկն ի նա հաւատաց և յեպիսկոպոսունսն հաւանեալս ընդ նմա ։

... mais il n'existait aucune contradiction au sujet du concile (de Chalcédoine), mais tous recevaient le concile, jusqu'au concile de Dvin, ce qui fait en tout 84 ans, de la deuxième année de l'empereur Marcien (*markianos*) jusqu'à la 10e année de Justinien (*yustianos*) et jusqu'à la sixième année de Nersēs le catholicos, qui était d'Aštarakk', lequel fit le concile de Dvin, au commencement de la domination perse en Arménie [1] et en la 24e année du roi des Perses Xosrov, à l'intervention d'Abdišoy le syrien, qui était venu de Sason, du monastère de Sarabt', et d'autres avec lui, qui furent ordonnés. [Ils reçurent aussi] Dioscore (*dioskoros*) et l'évêque P'ilakosn, de la ville de Nabuk', et Timothée (*dimot'ēos*) d'Alexandrie, que l'on nomme « le chat » (*kuz*, = Élure). Ils traduisirent en arménien les livres (on les appelle les derniers traducteurs), et il y a beaucoup de médisance au sujet du concile de Chalcédoine dans leur traduction. Et de par la doctrine

[1] Cette donnée est absurde; plusieurs sources, et notamment notre *Diegesis* (§ 69), placent le synode de Dvin « au début de l'ère arménienne », *i skzban t'uakanut'eans Hayoc'* (voir p. ex. l'Histoire des conciles citée ci-dessous, 1e ligne) : c'est évidemment ce qu'il faut lire ici aussi, au lieu de *i skzban t'agaworeloyn Hayoc' Parsic'*; le mot *t'uakanut'ean* « erae » aura été copié par erreur *t'agaworeloyn* « regnandi », et on aura ajouté alors le mot *Parsic'* « Persarum » pour rendre l'expression intelligible.

de ces gens-là, ils enseignèrent une seule nature du Christ, de la divinité et de l'humanité; ils placèrent dans le Trisagion le « Crucifixus es », professant une opinion contraire au concile de Chalcédoine et aux cinq patriarches; ils se tinrent à l'écart de la communion des Grecs en les anathématisant. De tout cela se réjouit le roi des Perses, et du fait que les Arméniens fussent séparés de l'ordination des Romains; il loua Nersēs et réalisa les conventions promises auparavant, en lui donnant son fils (comme fils) adoptif et en lui confiant l'impôt du pays d'Arménie, à lui et aux évêques acquis à ses idées.

Vardan résume comme suit ce passage de la Lettre (p. 84, l. 18-23; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 67, l. 4-8 et p. 134-135) :

և ասաց թէ չկայր հակառակութիւն մինչ ի վերջին Ներսէս, առ որով եղաւ թուականն Հայոց, զամս հարիւր և չորս. որ նա ապա արար ժողով ի Դուին ի ձեռն Բարդիշոյ ասորւոյ, որ եկեալ էր ի Սասնոյ. և զՓիլաքսիոսի եպիսկոպոսի Նաբուք քաղաքի և զՏիմոթէի կզուն գրեանն թարգմանեցին :

et (Photius) dit qu'il n'y avait pas de contradiction jusqu'au dernier Nersēs, sous lequel fut établie l'ère arménienne, pendant cent-quatre ans, et qui, ensuite, fit un concile à Dvin par l'intervention de Bardišoy le syrien, qui était venu de Sasun, et ils traduisirent les écrits de P'ilak'sios, évêque de la ville de Nabuk', et de Timothée (*timot'ē*) Kuz (Élure).

Dans la liste grecque des catholicos (voir app.) est placé, sous le nom de Nersès II, un exposé sur le concile de Dvin, qui est visiblement apparenté à celui de la *Narratio* :

Ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ ἐγένετο ἡ σύνοδος εἰς τὴν πόλιν Τιβὶν ἀπὸ τοῦ Ἀπτισὼ σύρου τοῦ ἰακωβίτου. Μέντοι γε εἰ καὶ τὰς παραδόσεις τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ τῶν ἄλλων πατέρων ἐξέκλιναν, ἀλλ' οὖν περὶ τὴν πίστιν καὶ τὴν σύνοδον τὴν ἐν Χαλκηδόνι καὶ περὶ τὰς δύο φύσεις τὰς ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ ἡμῶν οὐδεμίαν ἀμφιβολίαν εἶχον ἕως ἐτῶν ργ' ἀπὸ τῆς συνόδου τῆς ἐν Χαλκηδόνι ἕως τῆς συνόδου Τιβίν. Καὶ λοιπὸν ἐξ ἐκείνου ἀπέστησαν ἀπὸ τῆς κοινωνίας τῶν Ῥωμαίων, καὶ τὴν Ἱερουσαλὴμ ἀνεθεμάτισαν καὶ τὴν σύνοδον Χαλκηδόνος, ὁμολογήσαντες μίαν φύσιν τοῦ Χριστοῦ τῆς θεότητος καὶ τῆς ἀνθρωπότητος· προσέθεντο τὸ « Ὁ σταυρωθείς » εἰς τὸν τρισάγιον ὕμνον, τὸ « Ἅγιος ὁ Θεός » μετ' ὅρκου καὶ ἀναθεματισμοῦ· καὶ μετ' ἀλλήλων ἐγγράφως ἰδίαις χερσὶ διέθεντο μὴ χωρίζεσθαι τῆς τοιαύτης ὁμολογίας εἰς τὸν αἰῶνα. Τὸν δὲ Εὐτυχέα τὸν

ἰακωβίτην καὶ β' ἄλλους ἑταίρους αὐτοῦ, ὁ μὲν εἷς ἰουλιανίτης ὁ δὲ ἕτερος ἄλλης αἱρέσεως τυγχάνων, ἐπισκόπους χειροτονήσαντες εἰς Μεσοποταμίαν ἀπέστειλαν.

Les données de l'historiographie nationale arménienne sur le concile de Dvin sont vagues et contradictoires; c'est seulement depuis la publication du *Livre des lettres* (Tiflis, 1901) que l'on a pu tirer son histoire au clair; ce recueil contient une série de documents contemporains et officiels d'une valeur historique inestimable et qui ont jeté une lumière toute nouvelle sur les antécédents et la signification du concile; le dossier est formé des pièces suivantes :

1° « Lettre des Syriens orthodoxes aux Arméniens » (*Livres des lettres*, p. 52-54; trad. all. dans TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 157-161). Un groupe d'higoumènes et de clercs syriens écrivent « à Nersès, catholicos d'Arménie, à Meršapuh, évêque de Tarōn et des Mamikoniens et à d'autres évêques et princes » pour leur demander de les secourir : « Nous vivons », expliquent-ils en substance, « au milieu d'hérétiques qui nous persécutent; donnez-nous un pasteur; notre foi est la même que le vôtre; nous condamnons les mêmes hérétiques que vous. Nous vous envoyons une délégation qui vous présentera l'humble prêtre Abdisoy, du monastère de Sareba, pour que vous l'ordonniez (évêque) ». — Voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 42-43.

2° « Réponse de Nersēs, catholicos des Arméniens, et de Meršapuh, évêque des Mamikoniens, à la lettre des Syriens » (*Livre des lettres*, p. 55-58; trad. all. dans TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 162-164). Les Arméniens expriment leur complet accord sur la foi exposée par les Syriens dans leur lettre; ils ont sacré Abdisoy évêque et le renvoient en Syrie. — Voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 44.

3° « Lettre de salutation d'Abdisoy, évêque des Syriens, à Tēr Nersēs, catholicos des Arméniens » (*Livre des lettres*, p. 59-61; trad. all. dans TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 164-166). — Voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 44-45.

4° « Lettre d'Abdisoy, évêque des Syriens orthodoxes, à Tēr Nersēs catholicos des Arméniens, et à ses collègues dans l'épiscopat, au sujet des maudits nestoriens hérétiques » (*Livre de lettres*, p. 62-65). — Voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 46.

5° « Du même Abdisoy, évêque, sur les maudits nestoriens et sur tous les hérétiques » (*Livre des lettres*, p. 66-67).

6° « Du même Abdisoy, évêque, anathématisme de tous les hérétiques qui étaient contre les orthodoxes » (*Livre des lettres*, p. 68-69).

7° « Lettre d'accusation de Tēr Nersēs, catholicos des Arméniens,

aux évêques » (*Livre des lettres*, p. 70-71). — Voir Akinian, *Petros*, p. 250 b.

8° « Serment d'union du pays des Arméniens, par Nersēs, catholicos des Arméniens, Meršapuh, évêque des Mamikoniens, Pierre, évêque de Siounie, et d'autres évêques, (par) des seigneurs et des nobles et tous les laïcs » (*Livre des lettres*, p. 72-75). — Voir Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 46; Akinian, *Petros*, p. 250 b-251 a.

9° « Condamnation des nestoriens par la sainte Église », lettre « de Nersēs, catholicos, Meršapuh, évêque des Mamikoniens, et Pierre, évêque de Siounie à Grégoire, évêque du Mardpetakan (canton de Naxčavan), et à Grégoire, évêque des Arcruni » (*Livre des lettres*, p. 76-77) ; ce document est daté de la 25e année de Chosroès (p. 76, l. 9-10). — Voir Akinian, *Petros*, p. 251 a.

Les faits établis par ce dossier peuvent se résumer comme suit. Un groupe de chrétiens syriens écrivent au catholicos Nersès II, lui demandant de conférer la consécration épiscopale au prêtre Abdišoy, du monastère de Sareba, et lui soumettant une profession de foi. Le catholicos et les évêques arméniens sacrent Abdišoy évêque et le renvoient en Syrie porteur d'une lettre dans laquelle l'Église arménienne se déclare en parfaite communion de foi avec les Syriens. Un synode se réunit ensuite à Dvin, en la 24e année du règne de Chosroès (*Livre des lettres*, p. 72, l. 13-14), et condamne « l'hérésie perverse des nestoriens » (comme le montrent les lettres 1 et 2, il faut entendre par là les chalcédoniens).

On voit que ces données, fournies par des documents de toute première main, confirment l'interprétation que donne du concile de Dvin la source commune de la *Diegesis*, du catholicos Arsène, de la Lettre de Photius et de la liste grecque des catholicos.

Aucune source nationale arménienne n'a conservé un souvenir aussi précis et aussi exact de l'histoire du concile de Dvin.

La Chronique anonyme de Sargisean mentionne l'ordination d'Abdišoy, mais la place sous le règne de Justin II (565-578) (Chron. anon., p. 75, l. 18-21) :

Եւ ի նորին աւուրս ձեռնադրեցաւ Աբդիշու եպիսկոպոս ի Ներսիսէ Հայոց կաթողիկոսէ. և յետ սակաւուց եւ և մարտիրոսացաւ (var. *սակաւ աւուրց եղև մարտիրոսացեալ ի Հայս*) *սուրբն Ցիզաբուզտ ի պարսիկ Մարզպանաց ։*

Et aux jours de ce même (empereur) Abdišu fut ordonné évêque par

Nersēs, catholicos d'Arménie; et après quelques jours fut martyrisé en Arménie, par les marzpans perses, saint Yiztbuzt.

Voir Markwart, *Chroniken*, p. 415 et p. 418-419, n° 29.

L'Histoire des conciles arméniens attribuée au catholicos Jean d'Odzun consacre la notice suivante au concile de Dvin (*Livre des lettres*, p. 221, l. 10-27; trad. fr. du début, d'après Č'amč'ean, dans Dulaurier, *Chronologie*, p. 178) :

Ի սկզբան թուականութեանս Հայոց, վեցերորդ ժողով արար Տէր Ներսէս ի Դուին. ի չորրորդ ամի կաթուղիկոսութեան իւրոյ, և ի ԻԴ. ամի թագաւորութեան Խոսրովու արքային Պարսից. և ի ԺԴ. ամի Յուստիանոսի կայսեր: Զայս ժողով արար Տէր Ներսէս, հակառակ ժողովոյն Քաղկեդոնի. վասն զի էր ախտ պղտորման խոստովանութեան Քաղկեդոնին յաճախապէս յաւելեալ ևս քան զևս յոյժ երկաբնակ հաւատն, և սկզբնաւորեալ Տէր Ներսէս սահմանադրութիւնս վճիռ տալով, և եդեալ միաւորութիւն խոստովանութեան. հաստատելով նախ և առաջին զծննդեանն և զմկրտութեանն միաւորելով յոյժ ստիպմամբ հաստատութեամբ անխզելի, և անորոշաբար կանոնաւ վասն երկուց բնութեանցն միաւորելով զմիութիւն ունելով սրբեցին դարձեալ զխաչեցարն յերիս սրբասացութիւնս, ընդդէմ բաժանման նոցա վասն Քրիստոսի միաւորեալ բնութեանցն, զի թէպէտ և տեսաք զնա մարդացեալ, այլ Աստուած էր. թէպէտ և ի տկարութիւն կամաւորաբար խոնարհեցաւ, այլ հզաւր էր. թէպէտ զմահ ճաշակեաց կամաւորաբար, այլ անմահ էր:

Au début de notre ère arménienne, Tēr Nersēs fit le sixième concile à Dvin, en la quatrième année de son catholicat, la 24e année du règne de Xosrov, roi des Perses, la 14e année de Yustianos, empereur. Tēr Nersēs fit ce concile contre le concile de Chalcédoine, parce que le mal impur de la confession de Chalcédoine, la foi diphysite, s'était répandue sans cesse de plus en plus. Tēr Nersēs commença à décréter des constitutions[1] et il posa l'unité de la confession, en établissant d'abord et en unissant très fortement et avec une fermeté indissoluble la fête de la Nativité et celle du Baptême, et en les unissant inséparablement par un canon au sujet des deux natures, en gardant l'unité, ils déclarèrent saint le « Cruci-

[1] Voir Hatzuni, *Disciplina*, p. 160, n° 22.

fixus es » dans le Trisagion, contre la division de ceux-là au sujet des natures unies du Christ; car, quoique nous l'ayons vu fait homme, cependant il était Dieu; quoiqu'il se soit abaissé à la faiblesse volontairement, cependant il était fort; quoiqu'il ait goûté la mort volontairement, cependant il était immortel.

Étienne de Tarōn fixe à une même année (la 24ᵉ de Chosroès, 4ᵉ du catholicos Nersès II, 553ᵉ de l'ère chrétienne) le synode de Dvin, la fixation de l'ère arménienne et le martyre de saint Ezitbuzit (p. 82-83) :

Սա ի չորրորդ ամի հայրապետութեան իւրոյ ի տասներորդ ամի իշխանութեան Մեժէժայ, արար ժողով ի քաղաքն Դուին։ Եւ էին գլխաւորք ժողովոյն Պետրոս եպիսկոպոս քերթող Սիւնեաց և Ներշապուհ ի Տարօնոյ. և կարգեցին զԹուականն Հայոց ի ԺԴ·Ն Յուստիանոսի կայսեր, որ զսուրբն Սոփիա շինեաց, և ի ԻԴ·Ն Խոսրովայ որդւոյ Կաւատայ Պարսից արքայի։ Յորում ամի սուրբ Յեզիտբուզիտ կատարեցաւ ի Քրիստոս։ Եւ Հայք յայդմ ամի և յայդմ ժամանակի ի բաց կացին ի Յունաց հաղորդութենէ։ ... Ժողովք ամենայն ժամանակն ի ծննդենէ Փրկչին մինչև ցժողովն Դունոյ և ցԹուականն Հայոց ամք ՇԾԳ, և ի լուսաւորութենէ սրբոյն Գրիգորի, որ է սկիզբն աստուածածանօթութեան աշխարհիս Հայոց ամք ՄԾԲ։

Celui-ci (Nersès II), en la quatrième année de son patriarcat, et en la dixième année du gouvernement de Mežēž, fit un concile dans la ville de Duin. Et les chefs du concile étaient Pierre le littérateur, évêque de Siounie, et Neršapuh, de Tarōn; et ils établirent l'ère des Arméniens en la 14ᵉ année de l'empereur Yustianos, qui construisit Sainte-Sophie, en la 24ᵉ année de Xosrov, fils de Kawat, roi des Perses. En cette année, saint Yezitbuzit mourut dans le Christ. Et les Arméniens, en cette année-là et en ce temps-là, se séparèrent de la communion des Grecs... Tout le temps depuis la naissance du Sauveur jusqu'au concile de Duin et jusqu'à l'ère arménienne se monte à 553 ans, et depuis l'illumination (faite) par saint Grégoire, c'est-à-dire depuis le commencement de la connaissance de Dieu dans le pays des Arméniens, à 252 ans [1].

L'Histoire de Vardan place la fixation de l'ère arménienne sous le catholicos Moïse, le second successeur de Nersès II; elle attribue au même catholicos Moïse le sacre d'Abdišoy (p. 57-58) :

[1] Ce texte est cité par AKINIAN, *T'uakanut'iwn*, p. 98 a, nᵒ 3; voir DULAURIER, *Chronologie*, p. 173-174.

Սա ի տասներորդ ամի հայրապետութեանն իւրոյ, և յերեսներորդ առաջներորդ ամին Խոսրովու, որդւոյ Կաւատայ, և ի չորեքտասաներորդն Յուստիանոսի, որ զսուրբն Սոփի շինեաց, եդիր Թուական Հայոց : ... Եւ ի դիր Թուականին էին Պետրոս եպիսկոպոս քերթողն Սիւնեաց, և Ներշապուհ ի Տարօնոյ, և Աբդիշոյ ի Սասնայ, զոր եպիսկոպոս ձեռնադրեաց Մովսէս:

Celui-ci (Moïse), en la dixième année de son patriarcat, et en la trente-et-unième année de Xosrov, fils de Kawat, et en la quarantième de Yustianos, qui construisit Sainte-Sophie, fixa l'ère arménienne... Et à la fixation de l'ère assistaient Pierre le littérateur, évêque de Siounie, et Neršapuh de Taron, et Abdišoy, de Sasun, que Moïse ordonna évêque.

La chronique de Galano consacre au synode de Dvin une notice qui correspond assez bien, en sa première partie, à celle de l'Histoire des conciles traduite plus haut, mais qui note en plus deux faits intéressants (Galano, *Conciliatio*, I, p. 85; trad. citée par le Quien, *Or. christ.*, I, col. 1381-1382) :

Տէր Ներսէս ի Բագրեւանդայ, ի գեղջէ Աշտարակաց ամս ե : Սա արար ժողով ի Դվին հրամանաւ արքային Պարսից վասն բաժանման ի Յունաց : Եւ զտօն ծնընդեանն և զմկրտութեանն ի միում աւուր ասաց առնել· ասելով, թէ որպէս Քրիստոս Աստուած և մարդ էր միաւորեալ· միաւորեալ պարտ է առնել զծնունդն և զմկրտութիւն ի միում աւուր· և ոչ տօնել յայլ և այլ օր : Եւ յաւել յերեք սրբեանն զխաչեցարն : Եւ բաժանեցաւ ի Յունաց : Եւ յայս ժողովոյս Վիրք, և չորք Հայք ի բաց կացին ի միաբանութենէն Հայոց, և Սիւնիք եւս· և յետոյ դարձեալ միաբանեցան : Եւ արգել ոչ գնալ յԵրուսաղեմ :

Tēr Nersēs de Bagrewand, du village d'Aštarakk', 5 ans. Celui-ci fit un concile à Dvin, sur l'ordre du roi des Perses, pour la séparation d'avec les Grecs. Et il dit de faire le même jour la fête de la Nativité et (celle) du Baptême, disant que, de même que le Christ était à la fois Dieu et homme, il faut faire à la fois la (fête de la) Nativité et (celle du) Baptême le même jour, et non pas (l'une) un jour et (l'autre) un autre jour, et ajouter au Trisagion le « Crucifixus es »; et il se sépara des Grecs. Et depuis ce concile, la Géorgie et l'Arménie Quatrième se séparèrent de la communion des Arméniens, et la Siounie aussi, mais ensuite, ils se réunirent de nouveau. Et il empêcha d'aller à Jérusalem.

Dans la chronique de Samuel d'Ani, se lit une note semblable (p. 73, l. 19 et note 4) :

Աստ եղև ժողովն Դվնայ, և ի բաց կացին ի Յունաց և ի ժողովոյն Քաղկեդոնի և միաւորեալ մի բնութիւն ասացին Քրիստոսի. և զխաչեցարն յաւելին յերեքսրբեանն ։ Եւ աստ ասէ եղաւ Թուական Հայոց Ստեփաննոս եպիսկոպոս Տարօնացի պատմագիրն ։

Ici (c'est-à-dire sous Nersès) eut lieu le concile de Dvin, et (les Arméniens) se séparèrent des Grecs et du concile de Chalcédoine; à l'unanimité ils dirent une seule nature du Christ, et ils ajoutèrent le « Crucifixus es » au Trisagion. Et ce serait alors qu'aurait été fixée l'ère arménienne, au dire de l'historien Étienne (*step'annos*), évêque de Tarōn.

Kirakos de Gandzak connaît la démarche faite par des « Syriens orthodoxes » auprès du catholicos d'Arménie et le sacre d'Abdišoy, mais le catholicos qu'il met en scène est Nersès III (642-662, voir comm. § 138) (p. 34, l. 17-20 et 26-27) :

Առ սա եկեալ Ասորւոց ուղղափառաց խնդրէին ի սմանէ եպիսկոպոս. և նա պահանջեաց ի նոցանէ գրով խոստովանութիւն հաւատոյ ... և ապա ձեռնադրեցին զԱբդիսոյ եպիսկոպոսն ։

Des Syriens orthodoxes vinrent le trouver (Nersès III) et lui demandèrent un évêque. Lui, exigea d'eux une profession de foi écrite... Et ensuite ils ordonnèrent Abdisoy évêque.

Dans une lettre adressée au catholicos Grégoire VII (1293-1307) par Étienne de Siounie, et reproduite par Étienne Orbélian (LXVIII, p. 329-337), il est question d'un concile de Dvin sous Nersès, et d'un autre sous Moïse; au second des deux sont rattachés la fixation de l'ère, l'introduction du « Crucifixus » et le martyre de Yazdbōzēd (p. 332, l. 15-24) :

Դարձեալ ժողով ի Դուին յաւուրս Ներսիսի կաթողիկոսի, որ վասն քաղկեդոնական սահմանին և Նեստորի աղանդոյն ... ընդ որում էր երանելի մեծապօլիտն Սիւնեաց Պետրոս աշակերտ Մովսիսի քերթողահօրն ։

Դարձեալ ժողով ի նոյն Դուին Մովսիսիւ կաթողիկոսիւ վասն նոյն աղանդոյ քաղկեդոնականաց, ընդ որում էր և մերն Պետրոս. յորում Թուական Հայոց եղաւ և « Սուրբ Աստուած խաչեցարն » սահմանեաց և Յիզդբուզիդ վկայեաց ։

Item, concile à Dvin (*duin*), au temps du catholicos Nersēs, au sujet de la définition chalcédonienne et de l'hérésie de Nestorius (*nestor*)...; y assistait le bienheureux métropolitain de Siounie Pierre (*petros*), disciple de Moïse (*movsēs*) le père des poètes.

Item, concile dans la même (ville de) Dvin (*duin*), (tenu) par le catholicos Moïse (*movsēs*) au sujet de la même hérésie des chalcédoniens; y assistait aussi notre (évêque) Pierre (*petros*); on y fixa l'ère arménienne; il définit le « Dieu saint, tu as été crucifié »; et (à l'époque de ce concile) Yizdbuzid fut martyrisé.

Ce qui a été dit du concile de Dvin par les modernes avant la publication du *Livre des lettres* est aujourd'hui périmé et ne peut plus servir qu'à donner une idée des confusions et des contradictions des historiens arméniens sur le sujet; voir p. ex. Galano, *Conciliatio*, II, p. 119-121 (d'après la *Diegesis* et la Lettre de Photius); le Quien, *Or. christ.*, I, col. 1359-1360 et 1381-1382 (utilise et cite longuement notre *Diegesis*); Mansi, VIII, col. 871-872 (d'après Galano); Č'amč'ean, II, p. 237-239 (résumé de 38 canons, voir comm. § 70); Saint-Martin, *Bas-Empire*, VIII, p. 396, note 1; Hergenröther, *Photius*, I, p. 486-487 (comparaison de la notice de la Lettre de Photius avec celle de la *Narratio*); Ter-Mikelian, *Kirche*, p. 55-56; Gelzer, *Armenien*, p. 78; Petit, *Arménie*, col. 1927; Hefele-Leclercq, II, 2, p. 1077-1080.

L'étude la plus importante qui utilise le *Livre des lettres* est de Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 40-54; voir ensuite Adontz, *Armenija*, p. 339-340; Tournebize, *Histoire*, p. 327-281, en note, et *Arménie*, col. 303; Tēr-Mkrtč'ean, *Knik'*, p. lxx-lxxiii; Stein, *Studien*, p. 21 et 36, note 22; Muyldermans, *Vardan*, p. 134; Merk, *Dowin* et *Nerses II*; der Nersessian, *Images*, p. 70-71; Grousset, *Histoire*, p. 236.

§ 60, l. 147 οἱ τῆς αἱρέσεως ταύτης. La *Diegesis* affirme clairement que les Syriens (§ 76) dont les démarches auprès du catholicos arménien précédèrent le concile de Dvin étaient de confession julianiste; ceci explique l'importance que l'auteur a donnée à son exposé sur la doctrine et l'histoire de la secte (§ 48-59). Les historiens arméniens ignorent presque tout de ces démarches; seul Kirakos de Gandzak (XIII[e] siècle) les mentionne explicitement: « Des Syriens orthodoxes vinrent trouver le catholicos et lui demandèrent un évêque »; « Syriens orthodoxes », on se rappelle que c'est là le nom qui désigne les correspondants de Nersès II dans les documents du *Livre des lettres* (n[os] 1 et 4 ci-dessus); c'est sans doute de ces documents mêmes que dérivent les renseignements de Kirakos (le nom d'Abdišoy a chez lui la forme *abdisoy*, comme dans le *Livre des lettres*). La *Diegesis* (et le texte d'Arsène), non seule-

ment raconte en détail ces démarches des Syriens, mais sait aussi que ces Syriens étaient des julianistes. Or, sur ce point important, elle reçoit une brillante confirmation des documents les plus autorisés qui soient, les textes du *Livre des lettres*; Ter-Minassiantz, qui ne semble pas avoir remarqué le témoignage très explicite de la *Narratio*, a montré (p. 43-46) que la doctrine exposée dans le message des « Syriens orthodoxes » (n° 1), dans la réponse du catholicos Nersès (n° 2) et dans les deux lettres d'Abdišoy (n°s 3 et 4) est nettement julianiste. L'évêque Jean de Jérusalem, presque un contemporain, dit également, dans sa lettre à Abas d'Albanie, que les Syriens qui séduisirent les Arméniens étaient tombés dans l'hérésie de Julien d'Halicarnasse (Lettre à Abas, p. 254 a, l. 15-19; comp. trad. VARDANIAN, *Des Joh. Brief*, p. 71, l. 11-14) :

Եւ վասն զի Հայք յԱսորեաց խաբեցան, որ ելին արտաքոյ սրբոյ եկեղեցւոյ վասն նզովելոյ նոցա զսուրբ ժողովն Քաղկեդոնի, և անկան յաղանդն Յուլիանոսի Աղիկառնասացւոյ ...

Et comme les Arméniens ont été trompés par les Syriens, qui sont sortis de la sainte Église à cause de leur condamnation du concile de Chalcédoine et sont tombés dans l'hérésie de Julien d'Halicarnasse,...

§ 60, l. 147 ἡλαττώθησαν οἱ ... ἐπίσκοποι. Les julianistes (de Syrie) ayant besoin d'évêques et ne pouvant, à cause de leur position confessionnelle, obtenir le sacre ailleurs, s'adressent aux Arméniens.

Seul l'opuscule d'Arsène fournit un texte parallèle à ce § 60 :

Et ainsi, de jour en jour, les hérétiques furent méprisés et leur nombre diminuait, et ils n'avaient pas la possibilité de faire sacrer un évêque (la *Diegesis* ajoute ici : « à cause de leur hérésie »).

La Lettre de Photius dit simplement que le concile se fit « par Abdišoy le syrien », sans préciser la nature de son rôle; de même la liste grecque des catholicos.

Dans leur adresse (n° 1) aux Arméniens, les « Syriens orthodoxes » expliquent qu'ils vivent, persécutés, au milieu des hérétiques; c'est pourquoi ils recourent à la hiérarchie arménienne pour obtenir un évêque (*Livre des lettres*, p. 52, l. 23-26, 28-29 et p. 53, l. 2) :

Ծանուցանեմք ձեզ, զի եմք մեք յաշխարհի հերձուածողաց. և բնակեալ եմք ի մէջ նոցա որպէս գառինք ի

մէջ գայլոց, և համարեալ եմք սոցա թշնամիք· զի քարոզեմք զճշմարիտ հաւատս ... և վասն այսորիկ աղաչեմք զճշմարտութիւն ձեր ... կացուցանել մեզ հովիւ որ ժողովէ զմեզ ...

Nous vous faisons savoir que nous sommes dans un pays d'hérétiques; nous habitons au milieu d'eux comme des agneaux parmi les loups; nous sommes considérés comme leurs ennemis parce que nous prêchons la vraie foi...; c'est pourquoi nous prions votre vérité... de nous fournir un pasteur qui nous réunisse...

Les documents de la *Plérophorie* de Jean d'Antioche nous montrent un peu plus tard (vers 580) les julianistes syriens aux prises avec les mêmes difficultés et s'adressant aux Arméniens, comme Abdišoy, pour obtenir la consécration épiscopale; une secte julianiste, les « Aaronites », « voyant qu'ils n'avaient pas de sacerdoce, se séparèrent d'eux (les autres julianistes) et firent schisme, et allèrent en Arménie perse se faire ordonner par des évêques de là-bas » (Draguet, *Ordination*, p. 83); l'évêque julianiste Étienne semble bien avoir été ordonné par un Arménien (*ibid.*, p. 64); la seconde pièce dit du moine Zacharie « qu'il n'avait pu devenir évêque par des Arméniens comme il l'aurait voulu » (*ibid.*, p. 85). Voir d'autres cas d'ordination d'évêques syriens par les catholicos arméniens dans Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 55-57.

§ 60, l. 149 *προσετέθησαν*. Le sens de ce verbe, qui est nécessairement, vu le contexte, « ils se présentèrent, ils entrèrent en relations », est étrange; le mot reproduit sans doute l'arm. *matuc'an* « ils s'approchèrent », passif de *matuc'anem* « rapprocher, présenter, offrir » (voir *Nor bargirk'*, II, p. 216 a, et mes *Documents*, p. 248 ss).

§ 61, l. 150 Νερσαπώ. Dans les documents du *Livre des lettres*, ce nom a toujours la forme *meršapuh* (p. 52, l. 7; p. 55, l. 2-3; p. 62, l. 7; p. 70, l. 11; p. 72, l. 3; p. 73, l. 26; p. 76, l. 6); dans Étienne de Tarōn et dans Vardan, il a la forme *neršapuh*, à laquelle correspond celle de notre texte, Νερσαπώ. (comp. § 11 et 12 Σαπώ pour *šapuh*); sur le nom, voir Justi, *Namenbuch*, p. 228 b Neršapuh n° 3, et p. 206 a Mihršābhōr. Dans nos trois mss, le nom est corrompu, légèrement dans A et B (*νεσαρπῶ*), plus gravement dans C (*τῶν ἐν σαπῶ ἐπισκόπων*); le nom revient au § 68, où C écrit correctement *νερσαπῶ* et A B *νεσαπῶ*. — La *Narratio* attribue un

rôle important à cet évêque Neršapuh; il était intimement lié avec Abdišoy (§ 62) et c'est lui qui servit d'intermédiaire entre les Syriens et le catholicos (§ 68). Les Lettres donnent également une place importante à Neršapuh; son nom figure ordinairement à côté de celui du catholicos dans les documents officiels; la lettre des Syriens (n° 1) est adressée à « Tēr Nersēs, catholicos de Grande Arménie, Meršapuh, évêque de Tarawn et des Mamikoniens, et aux autres évêques et princes du pays » (p. 52, l. 6-8) ; de même dans le titre de la réponse des Arméniens aux Syriens (n° 2, voir ci-dessus), dans la seconde lettre d'Abdišoy (p. 62, l. 7-8), dans la lettre de Nersès aux évêques (n° 7, p. 70, l. 10-11) ; mais ces documents ne fournissent aucun renseignement biographique sur cet évêque, qui apparaît comme le second du catholicos. Notre *Diegesis*, au contraire, fournit à son sujet quelques détails précis.

Elle donne d'abord la date de son accession à l'épiscopat (§ 61) : la 19ᵉ année de Kavādh, c'est-à-dire entre le 22 juillet 506 et le 21 juillet 507 (la première année du règne de Kavādh se compte à partir du 22 juillet 488, voir NOELDEKE, *Tabari*, p. 427). Ter-Minassiantz, à qui ce passage de la *Narratio* a échappé, se demande (*Kirche*, p. 49, note 4) si le Meršapuh du concile de Dvin était le même que l'évêque de Tarōn du même nom qui paraît au synode de Babgēn (*Livre des lettres*, p. 41, l. 25-27; p. 48, l. 4-5) ; la lettre synodale de Babgēn, conservée dans le *Livre des lettres*, date ce synode de « la 18ᵉ année du roi des rois Kawat » (*Livre des lettres*, p. 42, l. 26-27), c'est-à-dire entre le 22 juillet 505 et le 21 juillet 506 (voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 31-32 et 33). Ainsi, d'après la *Narratio*, Neršapuh serait devenu évêque entre le 22 juillet 506 et le 21 juillet 507, mais d'après la lettre synodale de Babgēn, il était déjà évêque de Tarōn entre le 22 juillet 505 et le 21 juillet 506; il y a donc une légère inconséquence, mais l'erreur, où qu'elle soit, est minime, et on peut en tout cas répondre affirmativement à la question posée par Ter-Minassiantz : le Meršapuh du concile de Babgēn est le même que le Meršapuh du concile de Nersès II (comp. AKINIAN, *Kiwrion*, p. 21, note 1). La date de sa mort n'est pas connue; il était disparu quand le catholicos Jean († 574), successeur de Nersès II, écrivit sa lettre à l'évêque et au prince de Siounie (*Livre des lettres*, p. 78-80), car dans ce document l'évêque de Tarōn porte désormais le nom d'Abraham (*Livre des lettres*, p.

78, l. 7-8; comp. AKINIAN, *Vrtʻanēs*, p. 39, *Petros*, p. 251 b, *Ełišē*, II, p. 772 et. *Ełišē*, III, col. 327, 328-329; SARGISEAN, *Abraham*, p. 149).

La *Narratio* nous apprend encore que Neršapuh « avait passé de nombreuses années avec son compagnon Abdišoy » (§ 62), et que c'est lui qui transmit au catholicos Nersès les desiderata des julianistes syriens (§ 68).

La Lettre de Photius et la liste grecque des catholicos ne parlent pas de Neršapuh. Dans l'opuscule d'Arsène, par contre, se lit une phrase (qui doit être mutilée) correspondant partiellement au § 61 de la *Diegesis* :

Ils envoyèrent à Neršapu, évêque de Taron, qui avait été ordonné [...] au roi des Perses (*sic*) avec deux de ses compagnons.

Tel quel, le texte n'a pas de sens; Melikset-Bek traduit : « que le roi des Perses avait ordonné », ce qui est absurde; il faut supposer qu'une date est tombée entre *daedgina* et *sparstʻa mepʻesa*, comme l'indique le passage parallèle de la *Narratio*. Entre cette phrase concernant Neršapuh et le correspondant du § 60 cité plus haut, Arsène a une phrase dont il n'y a pas de trace dans la *Diegesis* :

Et ils apprirent au sujet de l'Arménie qu'ils s'étaient séparés de la foi de saint Grégoire et de l'imposition des mains de Césarée, comme il leur avait été enseigné par lui.

Cette idée est développée plus loin, par Arsène comme par la *Diegesis* (§ 65-67).

§ 61, l. 150 Ταρών. En arm. *tarawn*, *tarōn*, canton de la province de Turuberan (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 325-327; GARITTE, *Documents*, p. 236 (bibl.); AKINIAN, *Koriwn*, p. 277). Dans la nouvelle Vie grecque de saint Grégoire l'Illuminateur, traduite de l'arménien, le nom se présente, au génitif, sous la forme Ταραυνῶν (voir mes *Documents*, p. 236); ici, Ταρών (comp. § 104 τοῦ Ταρών) paraît une forme invariable, qui se trouve aussi dans le *De administrando imperio* de Constantin Porphyrogénète (43, p. 188 etc. : Περὶ τῆς χώρας τοῦ Ταρών); comp. comm. § 104, l. 260. — Le canton de Tarawn était domaine de la famille des Mamikoniens; c'est pourquoi Meršapuh est dit, dans les documents du *Livre des lettres*, « évêque de Tarawn et des Mamikoniens ».

§ 61, l. 151 Καβατᾶ. A et B écrivent ici ce nom *καβατᾶν*, C *καβατῶ*; comp. § 48 (A B C) et 66 (A B) Καβατᾶ; c'est la transcription du génitif arménien *kawatay* (voir comm. § 48).

§ 61, l. 151 *ἐκράτησε τῆς ἐπισκοπῆς*. Nous avons vu qu'au § 16 le verbe *ἐκράτησαν* correspond sans doute à l'arm. *kalan* « habuerunt, tenuerunt » ; c'est vraisemblablement le cas ici aussi ; comp. p. ex. Jean le Catholicos, XIII, p. 68, l. 22-23 *kalaw zatʿoṙn Aspurakēs*, litt. « habuit, tenuit thronum (catholici) Aspuraces ».

§ 62, l. 152 *Ἀπτισῶ τοῦ σύρου*. En arménien, ce nom se présente sous les formes suivantes : *abdisoy* (toujours dans le *Livre des lettres* ; dans Kirakos) ; *abdišoy* (Lettre de Jean de Jérusalem, Lettre de Photius, Vardan), *abdešoy* (Lettre de Jean de Jérusalem), *abdišu* (Chron. anon.) ; dans l'extrait que donne Vardan de la Lettre de Photius, *bardišoy* n'est qu'une corruption d'*abdišoy*. Arsène écrit *abdišo*. C'est donc sans doute cette forme (attestée aussi par la Lettre de Photius) que la *Diegesis* transcrit Ἀπτισώ.

Cet évêque syrien ʿAbdīšōʿ (syr. ܥܒܕ ܝܫܘܥ « servus Iesu ») a joué un rôle important dans les relations entre les Églises arménienne et syrienne dans la première moitié du VIe siècle, et particulièrement au concile de Dvin (voir Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 47-49). La *Narratio* nous apprend qu'il était l'ami de Neršapuh de Tarōn, lequel, on l'a vu, était à l'époque un des évêques les plus en vue de l'Église arménienne ; c'est sa doctrine qui aurait été adoptée par le concile de Nersès II (§ 70) ; c'est lui qui aurait apporté au concile les écrits antichalcédoniens de Timothée Élure et de Philoxène de Mabboug (§ 71), et il fut sacré évêque par le catholicos d'Arménie (§ 75).

La phrase du § 62 n'est pas représentée dans le texte d'Arsène. La Lettre de Photius sait qu'Abdišoy était « de Sasun, du monastère de Sarebtʿa », que le concile « se fit par lui », et qu'il y fut sacré évêque. La liste grecque des catholicos dit seulement que le concile eut lieu *ἀπὸ τοῦ Ἀπτισῶ σύρου τοῦ ἰακωβίτου*.

Les documents du *Livre des lettres* nous montrent effectivement Abdišoy présenté par les Syriens à la hiérarchie arménienne pour être sacré évêque (lettre n° 1, p. 54, l. 6-13 et l. 17-21) :

... *մատուցանեն առաջի ձեր կամաւք մեր և կամաւք սրբոյ Հոգւոյն զՀեզ այրդ Աբդիսոյ երէց, ի*

վանաց Սարեբայ, մեք խնդրեմք ի ձեզէ, ողորմութեամբ Աստուծոյ, զի իշխանութեամբ զոր ընկալայք ի Քրիստոսէ տայցէք ձեռնադրութիւն դմա որ ընդրեցաւ, և առաքեցէք առ մեզ զդա զարդարեալ լուսով Աստուծոյ. ի ձեռն ճշմարտութեան ձերոյ, և դարձցի առ մեզ վառեալ ի ձեռն գրոյ ձերոյ և պնդ հրամանաւ ...

... յերկբայս ինչ մի լինիցիք վասն դորա, զի վարեալ է ճշմարիտ հաւատով և սիրովն Աստուծոյ ի կարգ հեզ և խոնարհ, և ունի զբան վարդապետական, և կարող է աւգնել ուժովն Քրիստոսի խաշինս, որ փրկեալ է արեամբ Աստուծոյ ...

... ils vous présentent, par notre volonté et par la volonté du Saint-Esprit, cet humble Abdisoy, prêtre, du monastère de Sareba; nous vous demandons, par la miséricorde de Dieu, de donner à celui-là, qui a été choisi, l'ordination, par le pouvoir que vous avez reçu du Christ, et de nous l'envoyer orné de la lumière de Dieu par votre vérité, afin qu'il revienne chez nous, armé par un écrit de vous et par un ordre ferme...

... ne soyez pas dans l'hésitation à son sujet, car il est armé de la vraie foi et de l'amour de Dieu dans un ordre doux et humble; il a la parole de docteur et il est à même d'assister, par la force du Christ, le troupeau qui a été sauvé par le sang de Dieu...

La réponse des Arméniens aux Syriens annonce qu'Abdišoy a été consacré évêque (lettre n° 2, p. 57, l. 34 - p. 58, l. 4) :

... վկայութեամբ ձերով ձեռնադրեցաք զայրդ ընտրեալ ի ձեզէ զԱբդիսոյ, ի մեծապատիւ աշտիճան քահանայապետութեան, ամենայն եպիսկոպոսաւք աշխարհիս հանդերձ քահանայիւք և վանականաւք և ուխտիւ սրբոյ եկեղեցւոյ. կամաւք ազատաց, աշխարհականաց, և համաւրէն ժողովրդականաց. և առաքեցաք առ ձեզ...

... sur la foi de votre témoignage, nous avons ordonné cet homme choisi par vous, Abdisoy, au grade vénérable du pontificat, avec tous les évêques de notre pays, les prêtres et les moines et le clergé de la sainte Église, selon la volonté des nobles, des laïcs et de tout le peuple, et nous l'avons envoyé vers vous.

Le *Livre des lettres* nous a conservé deux lettres d'Abdišoy, « évêque des Syriens orthodoxes », adressées à l'épiscopat, au clergé et au peuple arménien (n°s 3-4), ainsi que deux professions de foi sous forme d'anathématismes (n°s 5-6). Abdišoy prend rang parmi les évêques arméniens énumérés dans la lettre synodale de Nersès

II (*Livre des lettres*, p. 73, l. 33-34) ; il signe encore, sous le catholicos Jean († 574), successeur de Nersès II, la lettre à l'évêque de Siounie (p. 78, l. 10) et la lettre aux évêques albans (p. 81, l. 15) (voir Akinian, *Elišē*, III, col. 61, n° 7).

Un document contemporain, ou presque, d'Abdišoy, et qui nous est parvenu en dehors du *Livre des lettres*, la lettre de Jean de Jérusalem au catholicos d'Albanie Abas, écrite vers 575, connaît également le personnage et son action au concile de Dvin (Jean de Jérusalem, Lettre à Abas, p. 252 a, l. 41-46, et p. 254 b, l. 32-35 ; comp. trad. lat. Vardanian, *Des Joh. Brief*, n° 2, p. 67, l. 8-9 ; n° 12, p. 72, l. 26-28) :

... ոչ է արժան տալ ... զքաջութիւն Աստուծոյ Աբդիշոյի Ասորւոյ, որ եղև առաջնորդ կորստեանն Հայոց և կամ ժողովոյն Հայոց։

... il ne convient par d'attribuer... la puissance de Dieu au syrien Abdišoy, qui fut l'auteur de la perdition des Arméniens, ou du concile des Arméniens.

... իսկ զսուրբ և զտիեզերական ժողովն Քաղկեդոնի, զոր նզովեցին Հայքդ, որք մոլորեցան ի ձեռն Աբդեշոյի ասորւոյ և ելին արտաքոյ սուրբ և կաթուղիկէ եկեղեցւոյ։

... or, le saint concile œcuménique de Chalcédoine fut anathématisé par les Arméniens, qui furent trompés par le syrien Abdešoy et qui sortirent de la sainte Église catholique.

Les historiens plus tardifs ont embrouillé la chronologie ; pour Vardan, Abdišoy a reçu la consécration épiscopale du catholicos Moïse (fin du VIe siècle), et pour Kirakos, du catholicos Nersès III le Bâtisseur (milieu du VIIe siècle).

§ 62, l. 153 Σαρεπά. En arménien, dans le *Livre des lettres* (p. 54, l. 8 ; p. 52, l. 9), *sarebayi* (gén.), (p. 54, l. 4) *sarep'ayi* (gén.) ; dans la Lettre de Photius, *i sarabt'oy*. — Il s'agit certainement du monastère de Sarbaṭ, situé au nord d'Arzan, à une cinquantaine de km. à l'est de Martyropolis, près des sources de l'affluent du Tigre nommé aujourd'hui Arzen-su, au moyen âge Nahr as-Sarbaṭ, donc dans la région bordant au sud le canton arménien de Sasun ; voir Tomaschek, *Sasun*, p. 10 (cite le passage de la *Diegesis*) ; Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 158, note ; Markwart, *Südarmenien*,

p. 227-228, 232, 334; voir aussi, dans le compte rendu de ce livre de Markwart par Honigmann (c. r. *Südarmenien*), la carte entre p. 400 et 401.

Seules, la *Diegesis* et la Lettre de Photius mentionnent l'origine d'Abdišoy; il était « du monastère de Σαρεπά, *sarabt'* ». Cette indication est authentiquée par la lettre officielle de présentation d'Abdišoy aux Arméniens (n° 1), dans laquelle il est appelé *abdisoy erēc' i vanac' sarebayi* « le prêtre Abdisoy, du monastère de Sarebay » (*Livre des lettres*, p. 54, l. 8).

§ 62, l. 153 Σασῶν. Canton de la province d'Ałjnik', en bordure sud du Taurus; en arménien *sanasun(k')*, *sasun(k')* (voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 315-316, n° 27, et, sur l'histoire de cette région, Tomaschek, *Sasun*; Markwart, *Südarmenien*, p. 202-232). Dans Georges de Chypre (passage ajouté par Basile l'Arménien, selon Honigmann, *Hiéroklès*, p. 65 b), le peuple de cette région est appelé Σανασουνῖται (Gelzer, *Georgii*, p. 48, n° 947, voir le comm., p. 169). — Sareba n'était pas en Arménie, mais, comme le dit très exactement la *Diegesis*, « non loin de Sasun », πλησίον Σασῶν ; la Lettre de Photius fait venir Abdišoy « de Sason (*i sasonoy*), du monastère de Sarabt' »; Vardan, résumant cette lettre, dit, plus inexactement encore, « qui était venu de Sasun (*i sasnoy*) »; de même, dans son propre récit, Vardan dit « Abdišoy de Sasun (*i sasnay*) ».

§ 63, l. 153 λέγοντες. Les paragraphes 63 et 64, qui expriment la teneur du message des julianistes à l'évêque Neršapuh, résument en fait assez bien la lettre des Syriens aux Arméniens (lettre n° 1, *Livre des lettres*, p. 52-54). Ce message, d'après la *Diegesis*, comportait deux points : une profession de foi antinestorienne et antichalcédonienne (§ 63 : « Tous ont erré à Chalcédoine à la suite de Nestorius et de ses semblables »), et une demande tendant à obtenir la consécration d'évêques par les Arméniens (§ 64 : « Et parce que nous n'avons pas (de siège) où obtenir l'ordination, nous avons recouru à votre pieuse ordination, pour que vous nous fassiez des évêques ») ; c'est bien là l'essentiel du contenu de la lettre conservée dans le *Livre des lettres*. Du § 63, on rapprochera spécialement le passage suivant de la lettre (*Livre des lettres*, p. 53, l. 21-24) :

Եւ նզովեմք զՆեստորիոս պեղծ. և զԹէոդորոս, և

զԴեւոդորոս. և զգիրս իւրեանց, և զխորհրդակիցն նոցա, և զԲարծումա, Հնծիհնա և զպեղծ կանոնս նոցա, և զԹէոդորիտոս և զժողովն Քաղկեդոնի, և զտումարն Լեոնի...

Et nous anathématisons l'impur *Nestorios* et T'ēodoros et Dewodoros, et leurs livres, et les tenants de leurs idées, et Barcuma, Hncihna (?) et leurs canons impurs, et T'ēodoritos et *le concile de Chalcédoine* et le tumar (tome) de Léon...

Le § 64 rappelle le passage cité plus haut (comm. § 60), où les Syriens expliquent qu'ils vivent, persécutés, au milieu des hérétiques et que, pour cette raison, ils demandent aux Arméniens de leur sacrer un évêque (*Livre des lettres*, p. 52, l. 23-29).

Le catholicos Arsène formule la demande des Syriens en des termes pratiquement identiques à ceux des § 63-64 de la *Narratio* :

... et ils disent : Tous se sont détournés ensemble et ils ont adopté l'hérésie de Nestorius, et ils ont confirmé le concile de Chalcédoine; nous, nous n'avons pas de siège (épiscopal) où recevoir l'imposition des mains; et nous nous adressons à ta piété, pour que tu nous ordonnes des évêques.

§ 65-67. La *Diegesis* rappelle ici que l'Église arménienne, au moment où les Syriens lui demandent la consécration d'évêques, est schismatique et séparée « du trône de Césarée » (§ 65) ; ils ont reçu l'ordre du roi des Perses de sacrer leurs évêques de leur propre autorité (§ 66), et « ils prétendent tenir la chirotonie de saint Grégoire et être les disciples de l'Illuminateur (et de nul autre) » (§ 67). L'auteur lui-même fait remarquer (*καθὼς ἀνωτέρω εἴπομεν*, § 65) que cette explication constitue un retour en arrière : c'est un rappel des § 31-33, où il a été question de l'autocéphalie illégitime de l'Église arménienne et de la prétention des Arméniens de sacrer eux-mêmes leurs évêques malgré l'interdiction de Césarée (§ 31), situation qui remonterait *ἀπὸ τῆς τοῦ Σουρμὰκ ἐξουσίας* (§ 33), c'est-à-dire, on l'a vu (comm. § 31), à la déposition de saint Sahak (427/428).

D'après notre auteur, la raison pour laquelle les julianistes s'adressent aux Arméniens est donc uniquement le fait que l'Église arménienne s'était soustraite à la juridiction de l'Église grecque, et non pas qu'elle fût séparée dogmatiquement de cette dernière. La Lettre de Photius, en un passage qui n'a pas de correspondant dans la *Diegesis*, dit même explicitement que l'Arménie n'a connu

aucune opposition à la doctrine de Chalcédoine avant le concile de Nersès II :

Il n'existait aucune contradiction au sujet du concile (de Chalcédoine), mais tous recevaient le concile, jusqu'au concile de Dvin, ce qui fait en tout 84 ans, de la deuxième année de l'empereur Marcien jusqu'à la 10e de Justinien et jusqu'à la sixième année de Nersès le catholicos... ... lequel fit le concile de Dvin... en la 24e année du roi des Perses Xosrov...

La liste des catholicos dit plus clairement encore que « bien que les Arméniens se fussent écartés des traditions de saint Grégoire et des autres Pères (allusion à la rupture juridictionnelle avec Césarée), cependant, au sujet de la foi, du concile de Chalcédoine et des deux natures du Christ, ils n'avaient aucune hésitation (ἀμφιβολία) pendant 103 ans, depuis le concile de Chalcédoine jusqu'au concile de Dvin; c'est à partir d'alors qu'ils se séparèrent de la communion des Grecs » (§ 36; voir app.).

Dans le texte d'Arsène, le passage correspondant aux § 65-67 de la *Diegesis* insiste sur le rôle joué par les rois de Perse dans le schisme arménien (comp. § 66) et l'explique par le souci qu'ils avaient d'assurer la domination perse en Arménie en opposant les Arméniens aux Grecs sur le terrain religieux, ce qui fut réalisé « lorsque fut enlevée la suprématie sacerdotale à la maison de Grégoire », c'est-à-dire lors de la déposition de saint Sahak, dernier catholicos de la lignée grégoride :

Car tous avaient appris que les Arméniens s'étaient détournés dans l'hérésie, et que les rois de Perse forçaient les Arméniens à se séparer de la foi des Grecs, comme nous l'avons rappelé plus haut, pour que la haine survienne entre eux par l'effet de la séparation religieuse et qu'ils soient d'autant plus soumis au royaume des Perses; et ils promirent des cadeaux très considérables aux docteurs arméniens pour qu'il en fût ainsi, lorsque fut enlevée la suprématie sacerdotale à la maison de Grégoire.

On voit que la tradition représentée par la *Diegesis* et les textes apparentés ne connaît pas de séparation proprement confessionnelle entre l'Arménie et l'Église byzantine avant le concile de Nersès II; comme on l'a déjà fait remarquer (p. 109), la *Diegesis* ignore le synode de Babgēn (505/506) où furent condamnées les doctrines « nestoriennes », et implicitement, celles de Chalcédoine (voir Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 30-39) ; la Lettre synodale de 505/506 nous est conservée dans le *Livre des lettres* (p. 41-47; trad. dans Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 152-157) ; une seconde lettre de Babgēn,

conservée dans le même recueil (p. 48-51), contient une allusion (p. 49, l. 29-30) à « la lettre de Zénon, le béni roi des Romains », c'est-à-dire l'Hénoticon, et condamne nommément le concile de Chalcédoine (p. 49, l. 5-6) :

Եւ փախչիմք ուրացեալ զ'ի Քաղկեդոնին ստութիւն Նեստորի և այլոցն նմանից...

Nous fuyons et rejetons le mensonge, à Chalcédoine, de Nestorius et des autres pareils (à lui).

Cette phrase rappelle étonnamment le § 63 de la *Diegesis* : *Πάντες ἐπλανήθησαν ὀπίσω τοῦ* Νεστορίου *καὶ τῶν ὁμοίων αὐτοῦ ἐν* Χαλκηδόνι.

La prise de position de Babgēn ne constituait pas cependant, en fait, une rupture avec l'Église byzantine, puisque, sous Zénon et Anastase, la doctrine officielle de CP était représentée par l'Hénoticon, dont une interprétation radicale équivalait à une condamnation de Chalcédoine. La lettre synodale de 505/506 exprime effectivement la communauté doctrinale des Arméniens et des Grecs (p. 45, l. 18-19 et p. 46, l. 24-25) :

Զայս հաւատ Հոռոմք և մեք Հայք և Վիրք և Աղուանք ունիմք:

C'est cette foi que les Grecs, et nous les Arméniens, et les Ibères, et les Albans, nous professons.

Ծանուցանեմք ձեզ եթէ Հոռոմք և մեք Հայք, և Վիրք, և Աղուանք, զհայհոյութիւնս զայս ոչ ընկալաք, և ոչ ընդունիմք ... այլ և նզովեմք.

Nous vous faisons savoir que les Grecs, et nous les Arméniens, et les Ibères, et les Albans, nous n'avons pas reçu ni ne recevons ces blasphèmes (des nestoriens), .. qu'au contraire même, nous les condamnons.

Quand prit fin à Byzance, par l'avènement de Justin I[er] (518), le régime de l'Hénoticon, les Arméniens continuèrent à s'en tenir à leur position antichalcédonienne, et se trouvèrent alors de fait séparés doctrinalement de l'Église officielle de CP.

§ 65, l. 158 Καθὼς *ἀνωτέρω εἴπομεν*. Le texte que nous donnons du début du § 65 est celui du ms. C; les deux autres mss, au lieu de *καθὼς ἀνωτέρω εἴπομεν εὗρον αὐτοὺς*, lisent *ὅτι εὕρομεν αὐτοὺς καθαροὺς ἀνωτέρω εἴπομεν*, comme si le § 65 continuait le message des Syriens exposé aux § 63 et 64; or, cette phrase, qui

est d'ailleurs incompréhensible sous la forme qui lui donnent A et B (et où *καθαρούς* doit être une corruption de *καθώς*), ne peut être mise dans la bouche des Syriens, comme le montre clairement la suite (§ 65 b, § 66 et § 67) et le texte parallèle d'Arsène : c'est évidemment la position des Arméniens qui est expliquée — par l'auteur — dans ce passage.

§ 65, l. 159 *ἐκ τοῦ θρόνου* Καισαρείας. Voir comm. § 31.

§ 66, l. 160 *ἔλαβον πρόσταγμα*. Voir comm. § 32.

§ 66, l. 160 *παρὰ τοῦ βασιλέως* Περσῶν. C'est le texte du ms. C; A et B lisent *παρὰ τοῦ βασιλέως καβατᾶ τοῦ περσῶν*. Le texte primitif ne devait pas comporter le nom du roi visé ici; le texte AB aura ajouté le nom du roi Kavādh, cité deux fois un peu plus haut, aux § 48 et 61; la tournure d'AB est d'ailleurs anormale :*τοῦ βασιλέως καβατᾶ τοῦ* Περσῶν. D'après la *Narratio* elle-même, § 32-33, c'est à la suite de la déposition de Sahak que les Arméniens reçurent du roi des Perses l'ordre de consacrer eux-mêmes leurs évêques; d'après la liste grecque des catholicos, cela se serait passé au temps de Giwt, successeur de Sahak et de Maštocʻ; il ne s'agit donc évidemment pas du roi Kavādh (488-531). Dans le passage parallèle, Arsène dit « les rois de Perse », sans citer non plus le nom.

§ 68, l. 164 Νερσέσῃ. En arménien, *nersēs*; voir comm. § 2, l. 18. La chronologie du catholicat de Nersès II ne peut être établie qu'indirectement; deux documents du *Livre des lettres* signés par lui portent, l'un, la date de 505 (voir comm. § 69), l'autre, celle de 505/506 (*Livre des lettres,* p. 76, l. 9-10 « en la vingt-cinquième année de Xosrov ») ; son successeur, Jean de Gabełeankʻ, mourut en 574, après 17 ans de pontificat : il aurait donc succédé à Nersès vers 557; les sources attribuent à Nersès II un pontificat de 9 ans : Jean le Catholicos, XVI, p. 84, l. 17-18 (*ibrew zams inn* « environ neuf ans »; dans la trad. de Saint-Martin, p. 55 : « huit ans ») ; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 82 (*ams inn*) ; Vardan, p. 57, l. 20 (*id.*) ; Kirakos, p. 22, l. 17 (*id.*) ; les listes arméniennes de catholicos, TER-MIKELIAN, *Samuel,* p. 271 (*id.*), 274 (*id.*) et la liste grecque, (§ 34, voir app.) *ἔτη θʹ* ; seule la liste annexée à l'opuscule d'Eznik

donne un autre chiffre (20 ans, col. 521, l. 22), qui est inadmissible. Nersès II aurait donc occupé le trône d'environ 548 à environ 557. Voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 42, note 1 (quelques inexactitudes) ; TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 329, en note (d'après Ter-Minassiantz).

§ 68, l. 165 **ἀπὸ Ἀσταράξ.** Nersès II était originaire du village d'*aštarakk'* (gén. *aštarakac'*), dans le canton de Bagrawand, province d'Ayrarat (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 400 et 363, n° 176). Comp. Jean le Catholicos, XVI, p. 83, l. 20-21 :

... զՆերսէս ի գաւառէն Բագրեւանայ, ի գեղջէ Աշտարակայ.

... Nersēs, du canton de Bagrewan, du village d'Astarakk'.

Voir aussi Étienne de Tarōn, II, 2, p. 82 et les listes arméniennes, dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271, l. 5-6 et p. 274, l. 31.

Markwart explique la forme grecque Ἀσταράξ comme une transcription du locatif arménien *aštaraks* (*Chroniken*, p. 419, note 3) ; mais le locatif est impossible dans une formule exprimant l'origine ; c'est naturellement l'ablatif avec *i* (ou le génitif) que l'on emploie dans ce sens ; ainsi dans la Lettre de Photius, p. 181, l. 6 *or aštarakac'n ēr* « (Nersès) qui était d'Aštarakk' (*aštarakac'-n*) » ; dans Jean le Catholicos *i gelǰē aštarakac'* « du village d'Aštarakk' (gén. *aštarakac'*) ». Notre auteur aura forgé une forme grecque en *-άξ* à partir de la forme arménienne *aštarakac'* ; on trouve la même forme Ἀσταράξ dans la liste grecque des catholicos : ἀπὸ τοῦ Ἀσπαράξ (lire Ἀσταράξ) (dans la version géorgienne *arparakeli*) ; Arsène appelle Nersès *ašxarakli* ; il faut lire *aštarakeli* « d'Aštarak ».

§ 68, l. 165 **τῷ καθολικῷ.** C'est la première fois que la *Narratio* emploie le terme « catholicos » ; jusqu'ici, le chef de l'Église arménienne était appelé simplement ἐπίσκοπος, et sa charge ἐπισκοπή ; voir comm. § 1, l. 13. — Dans le ms. C, ce datif et les suivants dépendent d'un verbe ἐδήλωσ(ε) placé par ce ms. après le mot Ἀζάτοις, et absent des mss A et B ; au lieu de ἃ ἐπεὶ ἐγνώρισε, C écrit ἅτινα γνωρίσας ; le verbe ἐδήλωσε est sans doute une addition du texte C, qui aura pris γνωρίζω au sens de « connaître », et non au sens de « faire connaître » ; Arsène écrit, comme A B : « Et l'évêque Neršapo informa... ».

§ 68, l. 165-166 καθολικῷ — ἐπισκόποις — Ἀζάτοις. Neršapuh informe de la démarche des julianistes « le catholicos Nersès, ainsi que d'autres évêques et les nobles »; le message des Syriens aux Arméniens (lettre n° 1) est adressé à (*Livre des lettres*, p. 52, l. 6-8) :

Տէր Ներսէս կաթուղիկոս Հայոց մեծաց, և Մերշապուհ եպիսկոպոս Տարաւնոյ և Մամեկոնենից, և այլ աթոռակցաց, և իշխանաց աշխարհիդ:

Tēr Nersēs, catholicos de Grande Arménie, et Meršapuh, évêque de Tarawn et des Mamikoniens, et aux autres évêques, et aux princes du pays.

Ἀζάτοις est l'arménien *azat* « noble »; le mot n'est pas rare en grec, voir DU CANGE, *Glossarium*, col. 31.

Le texte d'Arsène est conforme à celui de la *Diegesis*, mais comporte une incise sur Nersès et un nom propre, qui manquent dans le grec :

Et l'évêque Neršapo informa le catholicos Nerse, qui était d'Aštarak (c'était un hérétique mauvais), et un certain Pierre kerdul et aussi d'autres évêques et nobles.

§ 69, l. 167 Τιβίν, en arménien *dvin, dəvin* ou *duin*, ville de la province d'Ayrarat, au nord d'Artašat; Dvin est la résidence du catholicos depuis le milieu de V[e] siècle; voir mes *Documents*, p. 210 (bibl.). On trouve en grec les formes suivantes du nom :

(ἐν) Δουβίνοις, dans la nouvelle Vie de saint Grégoire, § 173, l. 7 (GARITTE, *Documents*, p. 104);

τὸ Δούβιος (indéclinable), dans Procope, *De bell.*, II, 24, 21; 25, 1; 30, 33; p. 263, l. 18 et 20; p. 301, l. 12; dans Théophane de Byzance, § 3, p. 271 a 13; la même forme a été retrouvée par Gelzer dans un vers de Georges de Pisidie (*Héracliade*, II, 163, p. 85) où elle se cachait dans les mots τοῦδ' ὁ βίος, voir GERLAND, *Herakleios*, p. 353, note 2;

Τιβίου (gén.) dans Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, 45, p. 208, l. 57 (du chap.) (κα οῦ κάστρου Τιβίου), dans Cedrenus (II, p. 558, l. 11 et p. 561, l. 2); — Τιβί dans Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, 44, p. 198, l. 4, 15; — Τιβήν (= Τιβίν) dans les Invectives dites d'Isaac (Invective I, I, 10, col. 1164 C 7 etc.).

§ 69, l. 167-170 La *Narratio* fixe ici par cinq synchronismes la date du concile de Dvin; 20[e] année du catholicos Nersès, 13[e] de l'empereur « Justin », 24[e] de Chosroès, l'année du martyre de saint « Estiposti », au commencement de l'ère arménienne.

La lettre synodale du catholicos Nersès, conservée dans le *Livre des lettres* (n° 8), fournit la date suivante (p. 72, l. 13-15) :

ի քսան և չորրորդ ամի Խոսրովու արքայից արքայի, ի սուրբ քառասներորդսն, ի կիւրակէի իւղոգոմենին։

en la vingt-quatrième année de Xosrov, roi des rois, dans le saint carême, le dimanche d'iwłogomenin (*εὐλογουμένη*, c'est-à-dire le dimanche des rameaux).

Chosroès I[er] monta sur le trône le 13 septembre 531, jour de la mort de son père Kavădh I[er]; sa première année officielle est comptée, selon l'usage perse, à partir du premier jour de la nouvelle année perse précédant son avènement effectif, soit le 12 juillet 531 (voir Noeldeke, *Tabari*, p. 428). Sa 24[e] année va donc du 13 septembre 554 au 12 septembre 555 (24[e] année effective) ou du 12 juillet 554 au 11 juillet 555 (24[e] année officielle) ; dans cette période, la fête de Pâques tombait le 28 mars, et le dimanche des rameaux le 21 ; le concile est ainsi daté avec précision du 21 mars 555 (et non 554, comme on le dit souvent inexactement, en posant la 24[e] année de Chosroès égale à 554).

§ 69, l. 167 **Νορσέσῃ.** La *Narratio* date le concile de la 20[e] année de Nersès, d'après les mss A et B, de la 24[e] d'après C ; ces dates ne peuvent être exactes, le pontificat de Nersès II n'ayant certainement pas atteint ce chiffre d'années (voir comm. § 68). L'opuscule d'Arsène dit « en la seconde année de Nersès » ; l'Histoire des conciles, « en la 4[e] année du catholicat de Nersès » ; la Lettre de Photius, « la 6[e] année de Nersès le catholicos » ; Vardan, « en la 10[e] année de son patriarcat » ; Étienne de Tarōn, « la 4[e] année du catholicos Nersès ». On a vu plus haut (comm. § 68) que le pontificat de Nersès doit avoir commencé vers 548 ; le concile aurait donc eu lieu en la 7[e] année de Nersès ; comp. Peeters, *Isbozeta*, p. 201, note 4.

§ 69, l. 168 **Ἰουστίνου.** L'année 555 appartient au règne de Justinien le Grand, que les Arméniens appellent *yustianos* (ce mot arménien correspondant à la fois à Ἰουστινιανός et à Ἰουστῖνος) ; c'est sans doute ce qui explique que l'empereur soit appelé ici Ἰουστῖνος. Justinien monta sur le trône à la mort de son oncle Justin I[er], survenue le 1[er] août 527 (voir Vasiliev, *Justin*, p. 414) ; c'est donc en la 28[e] année du règne de Justinien que tombe le 21 mars 555, date du concile de Dvin. La *Diegesis* donne « la 13[e] année » ; Arsène, « la 14[e] » ; l'Histoire des conciles, « la 14[e] année de Yustia-

nos empereur » ; la Lettre de Photius, « la 10[e] année de Yustianos », Vardan, « la 14[e] année de Yustianos, l'empereur qui a construit Sainte-Sophie » ; aucune source, à ma connaissance, ne donne le chiffre exact, 28. La Chronique de Sargisean place sous Justin II (565-578) le sacre d'Abdišoy ; voir MARKWART, *Chroniken*, p. 418-419.

§ 69, l. 168 **Χοσρόου.** Khusrō I[er] Anōšarvān (531-579). Nos trois mss datent le concile de la 24[e] année de Chosroès, 554/555 ; cette fois, le chiffre est exact : c'est celui que donne, on l'a vu, la lettre synodale de Nersès II. Le même chiffre est attesté par l'Histoire des conciles, par la Lettre de Photius, par Étienne de Tarōn ; Arsène dit « en la seconde année de Chosroès » ; Vardan place la fixation de l'ère arménienne en la 31[e] année de Chosroès.

§ 69, l. 169 **Ἐστιποστί.** En arménien *(y)izitbuzit*, *ezitbuzit* (voir PEETERS, *Isbozeta*, p. 196, avec note 6) ; les mss A et B écrivent *ἐστιπόστης*, et C *εστιποστὶ* ; la première forme est suspecte d'être une hellénisation de la seconde, Ἐστιποστί, que personne n'aurait songé à extraire de Ἐστιπόστης ; c'est pourquoi nous conservons dans le texte la forme de C ; cette forme Ἐστιποστί doit être une déformation de Ἐσιτποσίτ, transcription de l'arménien *ezitbuzit*. Combefis (col. 277 C 2), coupant mal le texte du ms. C *ἐμαρτύρησενεστιποστὶ*, avait imprimé *ἐμαρτύρησε* Νεστιποστὶ (= PG, 132, col. 1244 D 7) (voir PEETERS, *Isbozeta*, p. 201, note 8 et *Onomasticon*, p. 492-493). Le nom perse, Yazdbōzēd, signifie « a Deo liberatus » (voir JUSTI, *Namenbuch*, p. 147 a ; PEETERS, *Isbozeta*, p. 196 b) ; il est transcrit en grec Ἰσβοζήτης dans une épigramme de Ménandre et traduit par Σωσίθεος dans le Synaxaire (voir PEETERS, *Isbozeta*, p. 200 a, n° 17 et *Tréfonds*, p. 153-155). Arsène emploie la forme *azidbuzit*.

Saint Yazdbōzēd, de son nom païen *maxoš* ou *maxož*, issu d'une famille sacerdotale perse, assiste le 18 avril 542 au martyre de saint Grégoire Manağirh (Manağihr), passe ensuite en Siounie, puis s'établit à Dvin, où il est baptisé et où il subit le martyre comme renégat du mazdéisme, le 9 novembre 553 (voir PEETERS, *Isbozeta*, p. 191-198) ; la date de sa mort est donnée par la Passion arménienne BHO 433 rééditée par le P. Peeters (*Isbozeta*, p. 204-213), voir n° 9, p. 212 a (comp. comm. p. 198 a-b, n° 14) :

Եւ այսպէս քաջութեամբ վկայեաց սուրբ Յիզիտ-բուզիտ ի ԻԳ ամին Խոսրովու Թագաւորի, որ օր երկու էր քաղոց ամսոյ, յաւուր կիրակէի յերրորդ ժամու:

Et ainsi, avec courage, subit le martyre saint Yizitbuzit, la 23e année du roi Xosrov, le jour qui était le 2 du mois de k'ałoc', un dimanche, à la troisième heure.

La 23e année de Chosroès va du 12 juillet 553 au 11 juillet 554; cette année-là, le 2 k'ałoc' tombait le 9 novembre; c'est donc le 9 novembre 553 (qui était bien un dimanche), que saint Yazdbōzēd fut martyrisé.

La *Narratio* et Arsène disent formellement que ce fut en l'année où se tint le concile de Dvin, 24e de Chosroès; la même donnée se trouve dans la Chronique de Sargisean (« quelques jours après (le sacre d'Abdišoy) fut martyrisé en Arménie saint Yiztbuzt par les marzpans perses ») et dans Étienne de Tarōn (« la même année, saint Yezitbuzit mourut dans le Christ »).

Sur saint Yazdbōzēd, voir Saint-Martin, *Bas-Empire*, X, p. 82-84; Dulaurier, *Chronologie*, p. 174, note 1; Markwart, *Chroniken*, p. 418; Peeters, *Isbozeta*. Trois ans après la publication de cet imposant article des *Acta Sanctorum*, un philologue classique renommé attachait encore au nom de saint « Isbozet », auquel Ménandre le Protecteur a consacré une épigramme reprise dans l'Anthologie Palatine, la note suivante : « Inconnu, dont le nom rappelle celui d'Isbozeth, fils de Saül »! (Waltz, *Anthologie*, p. 39, note 7).

§ 69, l. 170 *ἐν ἀρχῇ τοῦ ἀριθμοῦ.* Le concile de Dvin est daté « du début de l'ère arménienne »; c'est ainsi qu'il faut comprendre ici *ἀριθμός*, traduction évidente de l'arménien *t'iw* « nombre, ère » (mot qui rend toujours le grec *ἀριθμός* dans le N.T.), ou *t'uakan(ut'iwn)* « comput, numération, ère ». Plusieurs autres sources mettent en rapport le concile de Dvin et la fixation de l'ère arménienne; l'Histoire des conciles commence sa notice consacrée au concile de Dvin par les mots *i skzban t'uakanut'eans hayoc'* « au commencement du comput des Arméniens », qui correspondent exactement à l'expression de la *Diegesis ἐν ἀρχῇ τοῦ ἀριθμοῦ τῶν Ἀρμενίων* ; dans la Lettre de Photius, au lieu de *i skzban t'agaworeloyn hayoc' parsic'* « au début de la domination perse en Arménie », il faut lire évidemment (voir plus haut) *i skzban t'uakanut'ean hayoc'* « au commencement du comput arménien »; Vardan fait assister à la fixation de l'ère (sous le catholicos Moïse!)

« Abdišoy de Sasun, que Moïse sacra évêque »; enfin, Étienne de Tarōn attribue au concile de Dvin, sous Nersès II, la fixation de l'ère arménienne.

L'ère arménienne commence le 1er nawasard de l'an 552 (style dit vulgaire) ou 553 (style dit technique) ; en ces deux années, le 1er nawasard tombait le 11 juillet (voir Dulaurier, *Chronologie*, p. 51-55, 101-108 et 173-178; Akinian, *T'uakanut'iwn* et *Ełišē*, II p. 516-519; Ginzel, *Chronologie*, III, p. 316). L'expression « au commencement de l'ère arménienne » employée à propos du concile par notre *Diegesis* et par d'autres sources signifie donc, non pas que le concile soit le point de départ de l'ère, mais qu'il s'est tenu à une date (21 mars 555) peu éloignée de ce point de départ (11 juillet 552); d'autres sources précisent que c'est le concile de Dvin qui a fixé à cette dernière date le commencement de l'ère nationale arménienne.

Le texte d'Arsène continue à correspondre, pour le § 69, à celui de la *Diegesis*; il donne les mêmes éléments de datation (sauf le dernier, « au début de l'ère arménienne ») ; toutefois, les chiffres d'Arsène diffèrent de ceux de la *Narratio* :

Ils ordonnèrent que pour la seconde fois se tînt un grand concile en la même ville de Dvin, en la seconde année de ce même Nersès et en la quatorzième année du roi Justinien, en la seconde année de Chosroès roi des Perses, en l'année où fut martyrisé saint Azidbuzit.

La Lettre de Photius date en outre le concile de Dvin par rapport au concile de Chalcédoine :

Il n'existait aucune contradiction au sujet du concile (de Chalcédoine)... jusqu'au concile de Dvin, ce qui fait en tout 84 ans, de la deuxième année de l'empereur Marcien jusqu'à la 10e année de Justinien et jusqu'à la sixième année de Nersès..., lequel fit le concile de Dvin, au commencement de l'ère arménienne et en la 24e année de Chosroès, roi des Perses...

Le résumé de Vardan, au lieu de « 84 ans », écrit « pendant 104 ans ».

La liste grecque des catholicos, on l'a vu déjà, prétend, comme la Lettre de Photius, que la communion des deux Églises fut maintenue « depuis le concile de Chalcédoine jusqu'au concile de Dvin », période qu'elle évalue à 103 ans; le concile de Dvin aurait donc eu lieu, d'après la liste grecque, dans la 104e année après Chalcédoine, soit entre fin octobre 554 et fin octobre 555, ce qui est exact; pour la Lettre de Photius, le chiffre à retenir est celui qui

a été conservé par Vardan, 104 ans, chiffre trop fort d'une unité, à moins qu'on ne veuille comprendre « dans la 104e année après Chalcédoine », et non « 104 ans après ».

§ 70-76. Dans ce passage, la *Narratio* détaille les décisions prises par le concile de Dvin :

1° condamnation du concile de Chalcédoine et proclamation de la doctrine monophysite, sous l'influence des écrits de Timothée Élure et de Philoxène de Mabboug, traduits en arménien à cette époque (§ 70-73) ;

2° addition du *σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς* au Trisagion (§ 74) ;

3° rejet de la communion de Jérusalem et de Byzance, et des diphysites en général (§ 74) ;

4° sacre d'Abdišoy et de trois autres hérétiques, qui sont envoyés « en Mésopotamie de Syrie » (§ 75-76).

Le *Livre des Lettres* nous a conservé une lettre synodale de Nersès II (lettre n° 8, p. 72-74). Il existe en outre une collection de canons attribuée au « catholicos Nersès et à Neršapuh, évêque des Mamikoniens », et portant comme en-tête : « Les canons suivants furent promulgués sous le catholicos Nersès et sous Neršapuh, évêque des Mamikoniens » (éd. Łltčean, *Kanonkʻ*, p. 949-968 ; trad. lat. Mai, *Nova Coll.*, X, p. 272-273 et 273-776). Dans la lettre synodale, il n'est question d'aucune législation ; cependant, l'Histoire des conciles citée plus haut (p. 138) note qu'au concile de Dvin, « Tēr Nersēs commença à décréter des canons » (voir Hatzuni, *Disciplina*, p. 160, n° 22 ; Akinian, *Petros*, p. 20 b ; Melikset-Bek, *Ob istočnikah*, p. 157 et *Vracʻ ałbyurnerə*, p. 50, note 15).

§ 70, l. 170-171 *τὴν σύνοδον τὴν ἐν Χαλκηδόνι.* D'après la *Diegesis*, le concile de Dvin aurait anathématisé comme nestorien le concile de Chalcédoine, selon la doctrine d'Abdišoy. Arsène dit de même :

> Et de nouveau ils condamnèrent le saint concile de Chalcédoine et l'appelèrent nestorien selon la parole de l'impie Abdišo.

La condamnation de Chalcédoine est mentionnée explicitement aussi par la Lettre de Photius, par la liste grecque des catholicos et par l'Histoire des conciles.

La lettre synodale de Nersès II ne condamne pas nommément le concile de Chalcédoine, mais seulement les nestoriens (p. 72, l. 15-

16) ; pour l'auteur de la lettre, les deux termes étaient équivalents; la *Diegesis* dit d'ailleurs que le concile de Chalcédoine a été condamné comme nestorien, ὡς νεστοριανήν. De plus, dans la correspondance entre les Syriens et les Arméniens, le concile de Chalcédoine est, à plusieurs reprises, expressément condamné : dans la lettre des Syriens aux Arméniens (p. 53, l. 24, ci-dessus, p. 151), dans la réponse des Arméniens (p. 56, l. 36 et p. 57, l. 3), dans la seconde lettre d'Adišoy (p. 62, l. 23). C'est sans doute du concile de Dvin que parle le catholicos Jean, successeur de Nersès II, dans un passage de sa lettre aux Siouniens, où il affirme que les Arméniens ont condamné les nestoriens et les chalcédoniens (*Livre des lettres*, p. 79, l. 6-14) :

Եւ ոչ կարացեալ մեր տանել այսպիսի չարաչար և դառն հայհոյութեան, փութացաք մեք և այլ աշխարհիս Հայոց եպիսկոպոսունք, ընդ որս էր և երանելին Պետրոս եպիսկոպոսն ձեր, և քահանայք և ուխտ սրբոյ եկեղեցւոյ, և վանաց երիցունք, ազատք և համօրէն ժողովրդականք ուղղափառք ժողովեալք ի սուրբ եկեղեցիս. և միաբանութեամբ զպեղծ Նեստորիանոսս. և զՔաղկեդոնիտս, և զայլ հերձուածողս ի մեր սուրբ եկեղեցւոյս, նզովիւք հալածական արարաք.

Et ne pouvant supporter un pareil blasphème pervers et amer, nous nous sommes empressés, nous et d'autres évêques d'Arménie, avec lesquels se trouvait aussi le bienheureux Pierre, votre évêque, des prêtres et le clergé de la sainte Église, des higoumènes, des nobles et tous les laïcs orthodoxes réunis dans notre sainte église, et unanimement nous avons proscrit de notre sainte Église, par des anathèmes, *les impurs nestoriens et les chalcédoniens* et les autres hérétiques.

Comp. Tēr Mkrtč'ean, *Knik'* p. lxxiii; le P. Akinian (*Petros,* p. 251 b) pense, sans raisons suffisantes, à notre avis, que la lettre de Jean fait ici allusion à un autre concile que celui de 555.

§ 70, l. 171-172 κατὰ τὸν λόγον 'Απτισώ. La seconde lettre d'Abdišoy aux Arméniens rappelle que la correspondance échangée entre les Syriens et les Arméniens avait notamment pour objet la condamnation du concile de Chalcédoine (*Livre des lettres,* p. 62, l. 19-24) :

... գրեցեալք որ ի մէնջ առ ձեզ, և որ ի ձէնջ առ մեզ, ոչ միայն վասն հաստատութեան ճշմարիտ հաւա-

տոյ, այլ և վասն նզովելոյ զմոլորեցուցիչ հերձուածողսն զամենեսեան, մանաւանդ զպեղծն Նեստոր, և զժողովն Քաղկեդոնի, և զՍեւերիոս զուսուցիչն ապականութեան:

... les écrits à vous adressés par nous, et à nous par vous, non seulement au sujet de l'établissement de la vraie foi, mais aussi au sujet de la condamnation de tous les hérétiques trompeurs, spécialement de l'impur Nestor et du concile de Chalcédoine et de Severios qui enseigne la corruption.

Dans la première profession de foi conservée sous son nom, Abdišoy anathématise le concile de Chalcédoine (*Livre des lettres*, p. 67, l. 26-28) :

Նզովեմք զժողովն Քաղկեդոնի և զտումարն Լեւոնի զի ասացին երկուս բնութիւնս և երկուս դէմս Քրիստոսի յետ միաւորութեանն:

Nous anathématisons le concile de Chalcédoine et le tumar (Tome) de Léon parce qu'ils ont dit deux natures et deux personnes du Christ après l'union.

La même doctrine diphysite est condamnée aussi dans la seconde profession de foi d'Abdišoy (*Livre des lettres*, p. 68, 5[e] al.) :

Որ ասէ զկնի միաւորութեանն անբաժանելոյ, երկուս բնութիւնս ի Քրիստոս, և կամ երկուս դէմս, և երկուս կերպարանս, և այդու մուծանէ չորրորդութիւն յերրորդութիւնն, եղիցի նզովեալ:

Celui qui dit, après l'union indivisible, deux natures dans le Christ, ou deux personnes, ou deux formes, et ainsi introduit une « quadrinité » dans la Trinité, qu'il soit anathème [1].

§ 71, l. 174 **Τιμοθέου**. C'est à l'époque du concile de Dvin, dit notre texte, que furent traduits en arménien les écrits antichalcédoniens de Timothée Élure apportés par Abdišoy ; c'est à l'influence de ces écrits qu'est due la position dogmatique prise par le concile de Dvin (*ὅτι*, § 71 ; *ἐπείσθησαν ἐκείνοις τοῖς γράμμασι*, etc., § 72). La traduction doit donc avoir été faite avant le concile ; c'est sans doute lors de sa première visite en Arménie qu'Abdišoy

[1] Cet anathématisme d'Abdišoy est à rapprocher du 8e anathématisme de Julien d'Halicarnasse (Draguet, *Julien*, fragm. 72, p. 25* et 62*) ; les autres anathématismes d'Abdišoy s'inspirent de même, et parfois reproduisent fidèlement, d'autres anathématismes de Julien.

y porta les écrits en question; ils auraient été traduits alors dans le temps qui sépara cette visite du concile.

Le texte du § 71 se retrouve dans l'opuscule d'Arsène sous la forme suivante :

Et en la même année, ils expliquèrent (traduisirent) le livre traduit des hérétiques Timothée et Philoxène, qui étaient syriens (et) qui, les premiers, (les) écrivirent en opposition à Chalcédoine et aux deux natures du Christ Dieu.

La Lettre de Photius contient également un texte parallèle à notre § 71 :

... Dioscore et Timothée d'Alexandrie, que l'on nomme Élure; ils traduisirent en arménien les livres (on les appelle les derniers traducteurs), et il y a beaucoup de médisance au sujet du concile de Chalcédoine dans leur traduction.

Les documents du *Livre des lettres* relatifs au concile de Dvin ne contiennent aucune allusion à ces écrits ni à leur traduction.

On a retrouvé en arménien la traduction de l'ouvrage de Timothée Élure « contre ceux qui disent deux natures »; cette traduction arménienne a été publiée par Ter-Mekerttschian et Ter-Minassiantz (*Timotheus*); dans leur préface (p. XIV-XVII, résumé allemand p. VII*), les éditeurs montrent que la traduction ne peut avoir été faite avant le synode de Babgēn (505/506) ni après celui de Nersès II (555), et, produisant à ce propos le témoignage de la Lettre de Photius (mais non celui de la *Diegesis* et d'Arsène), émettent l'hypothèse que la traduction a été faite à l'intervention d'Abdišoy (p. VII*, note 4); tout ceci est pleinement confirmé par la *Diegesis*.

Le P. Akinian avait d'abord accepté les données de la *Narratio* et de la Lettre de Photius sur la traduction arménienne de Timothée Élure, qu'il plaçait par conséquent vers le milieu du VIe siècle (*Timot'ēos*, p. 17-20); plus tard, il présenta la traduction de Timothée comme un produit de l'école hellénophile qui travailla, selon lui, entre les années 572 et 603; la traduction de Timothée aurait été composée à Édesse vers 601-603 (*Dasakan*, p. 95-106).

Sur la traduction arménienne de Timothée Élure et sa date, voir G. TĒR MKRTČ'EAN, *Timot'ēos* (d'après cet article, la traduction aurait été faite dans les années 480-484; voir AKINIAN, *Timot'ēos*, p. 20-22); TER-MEKERTTSCHIAN et TER-MINASSIANTZ, *Timotheus*, p. XIV-XVII; AKINIAN, *Timot'ēos*; ADONTZ, *Ampelios*, p. 184 (vers l'an 600); JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 81; TĒR MKRTČ'EAN, *Knik'*, p. LV et LIX; LEBON, *Timothée*;

MANANDEAN, *Yunaban*, § 38, p. 95-102 (cite p. 97 nos § 70-71 en traduction arménienne d'après AKINIAN, *Timot'ēos*, p. 18); AKINIAN, *Dasakan*, p. 95-106; MELIKSET-BEK, *Vrac' albyurnerə*, p. 48, note 10; voir aussi, plus haut, comm. § 47 et la bibliographie qui y est donnée.

§ 71, l. 172 *αὐτῷ τῷ χρόνῳ*. Comme le montre l'expression correspondante du texte d'Arsène, *masve celsa* « en cette même année », il faut comprendre ici *χρόνος* au sens d'« année », et non au sens de « temps »; comp. § 12 *μετὰ χρόνους τέσσαρας* «après quatre ans », § 112 *μετὰ χρόνους τρεῖς* « après trois ans ».

§ 71, l. 172 *τὰς γραφάς*. Pour désigner les livres en question, la *Diegesis* emploie les mots *γραφαί* et *γράμματα* (§ 72, l. 176); ces termes rendent l'arm. *gir(k')* ou *grean* « scriptura, littera, liber »; la Lettre de Photius emploie le second de ces mots, *zgreans* « les écrits, les livres »; comp. l. 330 et 333.

§ 71, l. 173 *ἀπὸ τοῦ Ἀπτισῶ*. Cette expression du complément d'agent reproduit la tournure ordinaire de l'arménien, *i* « ab » avec l'ablatif.

§ 71, l. 173 *τὰς μνημονευθείσας*. L'auteur renvoie par ces mots au § 47, où il a parlé des écrits de Timothée Élure; voir comm. § 47.

§ 71, l. 174 *Φίλικος τοῦ σύρου*. Dans le passage correspondant de l'opuscule d'Arsène, ce personnage est appelé *p'lak'son*, et dans la Lettre de Photius « *P'labinos* (!) (var. *P'ilakson*, *P'ilakosn*), évêque, de la ville de *Nabuk'* », dans l'extrait de Vardan « *P'ilak'sios* (var. *P'ilark'sios*), évêque de la ville de *Nabuk* (var. *Nabun*) »; voir MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 135, note 1. — Cet évêque de « Nabuk' », mis sur le même pied que les Dioscore et les Timothée Élure, ne peut être que Philoxène (Xenaias), évêque monophysite de Mabboug-Hiérapolis de 485 à 519, mort asphyxié à Gangres vers 523 (voir KRUEGER, *Philoxenus*; BAUMSTARK, *Syr. Lit.*, p. 141-144; BARDENHEWER, *Altkirchl. Lit.*, IV, p. 417-421; TISSERANT, *Philoxène* (bibl.); VASILIEV, *Justin*, p. 228-229; HONIGMANN, *Évêques*, p. 4-5, 66-67).

Dans un traité antichalcédonien conservé dans le *Livre des lettres* (p. 413-482), il est appelé « P'ilak'son, évêque de la ville de Nabovk' » (*Livre des lettres*, p. 451, l. 28). Deux fragments de Philoxène sont cités dans le *Sceau de la Foi*, sous les lemmes suivants :

p. 253, l. 9 « Du bienheureux P'ilik'sianos, évêque d'Arbok' (*sic*) », et p. 260, l. 23 : « Du bienheureux P'ilik'sianos, évêque de Nabok ».

Le R. P. Akinian croit, contrairement aux données de la *Diegesis,* que la traduction de Philoxène ne peut avoir la même origine que celle de Timothée (*Timot'ēos,* p. 105) : *Ays erku heɫinakneru grut'-iwnnerə lezuakan tesakētov aynpēs anmiasnakan en, or anhnar ē anonc' t'argmanut'iwnə mēk žamanaki ew mēk t'argmanč'i veragrel* « Les écrits de ces deux auteurs sont tellement différents au point de vue linguistique, qu'il est impossible d'attribuer leur traduction à une même époque et à un même traducteur » ; il estime probable que les textes de Philoxène ont été apportés en Arménie par Abdišoy et signale dans la (seconde) lettre de ce même Abdišoy à Nersès II, la présence d'une phrase qui est citée ailleurs comme étant de Philoxène (*p'ilak'son episkoposi* « de l'évêque P'ilak'son »), *ibid.* et c. r. *Ter-Minassiantz,* p. 255 a ; *Timot'ēos,* p. 19, note 2 ; la traduction de Philoxène, d'après le P. Akinian, est exempte de toute influence de l'école hellénophile, et écrite en une langue claire et spontanée (*Dasakan,* p. 105) ; les versions arméniennes de Philoxène et de Timothée ne peuvent être contemporaines (*ibid.*). On a vu plus haut que le P. Akinian attribue la traduction de Timothée à l'« école hellénophile » et qu'il la date d'environ 601-603. Les divergences entre les traductions arméniennes des deux auteurs monophysites ne pourraient-elles pas s'expliquer, au moins en partie, par le fait que la version arménienne de Timothée dérive du grec, tandis que celle de Philoxène dérive du syriaque?

On n'a retrouvé jusqu'ici en arménien aucun ouvrage de Philoxène de Mabboug ; on ne possède de lui en arménien que des citations ; voir Akinian, *Timot'ēos,* p. 19, note 2 ; Tēr-Mkrtč'ean, *Knik',* p. LV ; le *Sceau de la Foi* cite deux fragments de Philoxène, l'un de 7 lignes, l'autre de 26 lignes (*Knik',* p. 253 et 260).

§ 72, l. 178 *μίαν φύσιν.* Sous l'influence des écrits de Timothée Élure et de Philoxène de Mabboug, le concile de Dvin, dit la *Narratio,* proclame la doctrine monophysite. La même affirmation se lit dans les textes parallèles d'Arsène, de la Lettre de Photius et de la liste grecque ; Arsène :

Et ils se soumirent aux écrits d'Élure pour leur propre mort, et ils dirent une seule nature du Verbe Dieu et de la chair, et ils prêchèrent le Christ (comme) crucifié et mort en sa nature immortelle.

La Lettre de Photius :

Et de par la doctrine de ces gens-là, ils enseignèrent une seule nature du Christ, de la divinité et de l'humanité.

La liste grecque des catholicos :

... *ὁμολογήσαντες μίαν φύσιν τοῦ Χριστοῦ τῆς θεότητος καὶ τῆς ἀνθρωπότητος.*

On a dit plus haut (comm. § 70) que les textes d'Abdišoy conservés dans le *Livre des lettres* condamnent le concile de Chalcédoine et la doctrine diphysite; le quatrième anathématisme de la seconde profession de foi d'Abdišoy est ainsi formulé (*Livre des lettres*, p. 68, 4e al.) :

Որ ... ասէ բաժանումն Աստուծոյ և մարմնոյն և ոչ առաւել խոստովանի մի Աստուած անապական, և մի բնութիւն անմահ և մի դէմ երկրպագեալ, զի է Աստուած և մարմին մի բնութիւն և մի դէմ աներկբայանալի, եղիցի նզովեալ:

Celui... qui dit la séparation de Dieu et du corps, au lieu de confesser un seul Dieu incorruptible et une seule nature immortelle, et une seule personne adorable (car Dieu et le corps sont une seule nature et une seule personne indubitablement), qu'il soit anathème.

§ 73, l. 180 *Ὁ σταυρωθείς*. Le concile de Dvin, conformément à la doctrine monophysite, ajoute au Trisagion les mots *Ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς*; voir § 18-21 et 44-45. Comp. Arsène :

... c'est-à-dire qu'ils ajoutèrent au « Sancte Deus » (ce) qui est le « Xač'ec'ar », selon la parole de Pierre d'Antioche qui avait la maladie de Sabellius;

la Lettre de Photius :

Ils placèrent dans le Trisagion le « Crucifixus es », professant une opinion contraire au concile de Chalcédoine et aux cinq patriarches;

la liste grecque des catholicos :

Προσέθεντο τὸ « Ὁ σταυρωθείς » εἰς τὸν τρισάγιον ὕμνον, τὸ « Ἅγιος ὁ Θεός », μετ' ὅρκου καὶ ἀναθεματισμοῦ.

Le Trisagion monophysite est proposé déjà dans la première lettre des Syriens aux Arméniens (*Livre des lettres*, p. 53, l. 18-21) :

... և նովին մարմնով յարեաւ, և նստաւ ընդ աջմէ Հաւր: Եւ այսպէս փառաբանեմք, սուրբ Աստուած, սուրբ և հզաւր, սուրբ և անմահ, որ խաչեցար վասն մեր, ողորմեա մեզ:

... et c'est avec le même corps qu'il est ressuscité et qu'il s'est assis à la droite du Père. Et c'est ainsi que nous (le) glorifions : Saint Dieu, saint et fort, saint et immortel, qui as été crucifié pour nous, aie pitié de nous.

La réponse de Nersès reprend textuellement la profession de foi des Syriens (*Livre des lettres*, p. 55, l. 20 - p. 56, l. 14), y compris le texte concernant le Trisagion (p. 56, l. 5-8) ; plus loin, cette même lettre de Nersès précise (*Livre des lettres*, p. 56, l. 28-31) :

... երկրպագեմք և փառաւորեմք զԱստուածութիւնն հանդերձ մարմնաւորութեամբ, և զմարմնաւորութիւն հանդերձ Աստուածութեամբ. և երիցս սրբասացութեամբ զխաչելին խոստովանիմք։

... nous adorons et glorifions la divinité avec la corporalité, et la corporalité avec la divinité, et par le Trisagion nous confessons la crucifixion.

Le Trisagion monophysite est encore répété dans le dernier anathématisme de la seconde profession de foi d'Abdišoy (*Livre des lettres*, p. 69, dernier al.).

L'introduction du « Crucifixus es » dans le Trisagion est attribuée aussi au concile de Dvin par l'Histoire des conciles arméniens, par la Chronique de Galano et par Samuel d'Ani (textes cités plus haut) ; dans sa lettre au roi Hethum (Hayton) II le Borgne, « père » du roi Léon IV, le catholicos Grégoire VII d'Anazarbe (1293-1307), qui semble avoir connu des sources aujourd'hui perdues, mentionne, d'après « l'historien des Albans »[1], l'adoption par le concile de Dvin du Trisagion monophysite (GALANO, *Conciliatio*, I, p. 442 et 444; la trad. lat. dans MANSI, XXV, col. 144 A B et E) :

Եւ կամ հարց ի վաներդ, թէ որպէս կուասեն դիրքդ. զոր ցուցանեմք ի ժողովն։ և կուասէ աղուանից Պատմիչն ի հոս, և յամէն արեւելք թէ և պարսից Թագաւորին հրամանաւն տասն եպիսկոպոսք ի Դուին փոխեցին զոր ինչ օրէնք եկեալ էր ի սուրբ Գրիգորէ ի վեր։ և դրին զմէկ բնութիւն և զսուրբ Աստուածն, զոր ժողովն ի սուրբ երրորդութիւն էր սահմանեալ նա դրին զխաչեցարն ի դէմս որդոյ...

... և զայն որ ասէ աղուանից Պատմիչն. թէ փոխած

[1] Le texte actuel de Moïse Kalankatuac'i ne semble rien contenir de pareil.

է ի Դուին սրբոյ Գրիգորի սահմանն. և դրած է պարսից թագաւորովն, և տասն եպիսկոպոսովն մի բնութիւն և խաչեցարն:

Ou bien demande aux moines ce que disent les livres que nous montrerons au concile, et ce que dit l'historien des Albans, ici et dans tout l'Orient, (à savoir) que sur l'ordre du roi des Perses dix évêques à Dwin ont changé la loi qui était en vigueur depuis saint Grégoire et ont posé une seule nature; et le Trisagion, que le concile avait établi à l'adresse de la sainte Trinité, ils l'ont adressé au Fils (en y ajoutant) le « Crucifixus es »...

... et ce que dit l'historien des Albans, (à savoir) que la règle de saint Grégoire a été changée à Dwin et que par le roi des Perses et par dix évêques ont été posés une seule nature et le « Crucifixus es ».

Cyrille de Scythopolis, dans sa Vie de saint Sabas, raconte que, vers l'an 500/501, des Arméniens reçus dans la laure de saint Sabas et qui célébraient partiellement la liturgie en arménien, tentèrent de chanter le Trisagion avec l'addition de Pierre le Foulon (Cyrille de Scythopolis, *Sabas,* § 32, p. 117, l. 19 - p. 118, l. 6) :

Τότε οὖν τοὺς μὲν 'Αρμενίους μετέστησεν ἀπὸ τοῦ μικροῦ εὐκτηρίου πρὸς τὸ ἐπιτελεῖν τὸν τῆς ψαλμῳδίας κανόνα τῇ τῶν 'Αρμενίων διαλέκτῳ εἰς τὴν θεόκτιστον ἐκκλησίαν παρεγγυήσας αὐτοῖς τὸ μεγαλεῖον καὶ τὴν λοιπὴν ἀκολουθίαν ἐν ταῖς συνάξεσιν ἀρμενιστὶ καθ' ἑαυτοὺς λέγειν καὶ ἐν τῷ καιρῷ τῆς θείας προσκομιδῆς ἔρχεσθαι μετὰ τῶν 'Ελληνισταρίων καὶ τῶν θείων μεταλαμβάνειν μυστηρίων· ἐπειδὴ δὲ τινὲς αὐτῶν λέγειν ἐπεχείρησαν τὸν τρισάγιον ὕμνον μετὰ τῆς ὑπὸ Πέτρου τοῦ ἐπίκλην Κναφέως ἐπινοηθείσης προσθήκης τοῦ ὁ σταυρωθεὶς δι' ἡμᾶς, ἀγανακτήσας εἰκότως ὁ θεῖος πρεσβύτης (c'est-à-dire saint Sabas) *ἑλληνιστὶ τοῦτον αὐτοὺς ψάλλειν τὸν ὕμνον ἐκέλευσεν κατὰ τὴν ἀρχαίαν τῆς καθολικῆς ἐκκλησίας παράδοσιν καὶ οὐ κατὰ τὴν τοῦ ῥηθέντος Πέτρου καινοτομίαν.*

On voit par là que, dès le début du VIe siècle, le Trisagion monophysite était en usage chez les Arméniens.

Dans sa préface à l'édition du *Sceau de la Foi* (*Knik'*, p. LXXIII-LXXV), Tēr Mkrtč'ean refuse d'admettre, avec la *Diegesis* et la Lettre de Photius, que le *Xač'ec'ar* ait été introduit par le concile de Dvin, parce que le Trisagion muni de l'addition monophysite se trouve déjà dans la lettre des Arméniens aux Syriens,

qui est antérieure au concile ; selon lui, le Trisagion monophysite aurait été en usage en Arménie dès la seconde moitié du Ve siècle, sous le catholicos Jean Mandakuni, qui aurait été le premier (avant Babgēn) à rejeter le concile de Chalcédoine (*Knik'*, p. LIX) ; cette thèse de l'éditeur du « Sceau » a été exposée par Melikset-Bek, *Tezis*. En réalité, le témoignage de la *Diegesis* et des textes apparentés n'implique pas que le Trisagion monophysite ait été inconnu en Arménie avant le concile de Dvin ; ce concile a pu reconnaître comme officielle et obligatoire l'introduction du *Xač'ec'ar* déjà pratiquée plus ou moins régulièrement jusque là.

Sur l'histoire du Trisagion arménien, voir HANSSENS, *Inst. lit.*, III, 2, p. 128-140.

§ 73, l. 180 *κατὰ Πέτρον*. Au lieu de *κατὰ Πέτρον* etc., leçon du ms. C, A et B lisent *μετὰ Πέτρου τοῦ κναφέως τοῦ παθόντος* ; nous avons retenu la leçon de C parce qu'elle est appuyée par le texte d'Arsène : « ... *selon* la parole de Pierre d'Antioche qui avait la maladie de Sabellius ». — Sur Pierre de Foulon, voir comm. § 45.

§ 73, l. 181 *τὸν παθόντα τὰ Σαβελλίου*. Sur Sabellius, voir comm. § 21 ; sur la « maladie » des hérétiques, comm. § 42.

§ 74, l. 182 *ἀποστῆναι τῆς κοινωνίας*. Les Arméniens se séparent de la communion des chalcédoniens, nommément de Jérusalem et de la Nouvelle Rome. Le texte d'Arsène est moins précis (et sans doute abrégé) :

Et ils décrétèrent par un double anathématisme de se séparer de la foi droite.

Dans un autre passage de l'opuscule géorgien (une trentaine de lignes plus haut que la notice citée qui raconte le concile de Dvin), se lit un bref alinéa (p. 322-323) tout à fait étranger au contexte où il se trouve (dans ce qui précède, il est question des catholicos Abraham, Komitas, Christophe et Ezr, et dans ce qui suit, du concile de Manazkert) ; la fin de cet alinéa rappelle notre § 74 :

ხოლო არა მცირედი აღთქუმა ყო ხუასრო მეფემან ნერსე კათალიკოზისა მომართ, რომელსა ეწოდა შუაჲ, ესე არს სომხურად მიჯინ, რომლითა შეარყია უგულისხმოჲ გული მისი.

ქმნა კრებაჲ პირველი დვინს და განეშორნეს სჯულითა ბერძენთა და იჱრუსალიმსა.

Or, le roi Chosroès (*xuasro*) fit une promesse non médiocre à l'adresse du catholicos Nersès (*nerse*), qui était appelé « moyen » (*šuay*), c'est-à-dire en arménien mijin (= *arm. mijin* « moyen »), par quoi (le roi) ébranla son esprit inintelligent; il fit le premier concile à Dvin et *ils se séparèrent de la religion des Grecs et de Jérusalem.*

La Lettre de Photius ne fait pas mention de Jérusalem : « Ils se tinrent à l'écart de la communion des Grecs en les anathématisant ».

La liste grecque des catholicos correspond mieux à la *Diegesis* : Καὶ λοιπὸν ἐξ ἐκείνου ἀπέστησαν ἀπὸ τῆς κοινωνίας τῶν Ῥωμαίων καὶ τὴν Ἱερουσαλὴμ ἀνεθεμάτισαν καὶ τὴν σύνοδον Χαλκηδόνος, ὁμολογήσαντες μίαν φύσιν, etc.

Vers le milieu du VIe siècle, malgré les efforts de Justinien, la Syrie et l'Égypte étaient restées en grande partie monophysites; les patriarcats de Jérusalem et de CP pouvaient être considérés alors comme les représentants de l'orthodoxie chalcédonienne.

§ 74, l. 182 **Ἱερουσαλήμ.** Samuel d'Ani et le chronographe de Galano (textes cités plus haut) précisent que « (Nersès II) défendit aux Arméniens de se rendre à Jérusalem »; de même une Histoire des conciles arméniens inédite, citée par Tēr Mkrtč'ean (*Knik'*, p. XVIII, comp. p. LXXI) dit, à propos de Nersès II et du concile de Dvin, qu'« il sépara les Arméniens des Romains et (qu'il défendit) d'aller à Jérusalem » (*bažaneac' zhays i hoṙomoc' ew yerusalem gnaloy*). On comprend que la propagande chalcédonienne ait tiré avantage des pèlerinages aux Lieux saints, et on sait d'ailleurs, notamment par Cyrille de Scythopolis (*Sabas*, § 20, 32), que les Arméniens étaient nombreux dans les laures palestiniennes; l'interdiction de se rendre à Jérusalem, qui n'est pas mentionnée expressément par notre texte, a pu être un corollaire de la rupture de la communion, à moins que la mention de cette interdiction ne provienne d'une interprétation forcée de cette rupture.

§ 74, l. 183 *τῶν* **Νέων Ῥωμαίων.** CP est la « Nouvelle Rome », mais on ne dit pas en grec « les Nouveaux Romains » pour désigner les Byzantins; l'expression est évidemment arménienne, l'arménien employant très couramment le nom du peuple pour le nom du pays ou de la ville; traduisant en arménien notre § 74, Tēr Mkrtč'ean

(*Knik*', p. LXXI) rend *τῶν Νέων Ῥωμαίων* par *Noroc' Hṙomaye-c'woc'* « Novorum Romanorum » ; la liste grecque dit *τῶν Ῥωμαίων*; comp. la Lettre de Photius : « Ils se tinrent à l'écart de la communion des Grecs (*Yunac'*) » ; Étienne de Tarōn : « Et les Arméniens en cette année-là et en ce temps-là se séparèrent de la communion des Grecs (*Yunac'*) » ; l'Histoire inédite des conciles : « (Nersès II) sépara les Arméniens des Romains (*Hoṙomoc'*) ».

§ 75 l. 184 *ἐχειροτόνησαν*. Les Arméniens « sacrent évêque Abdišoy, de même que le jacobite Eutychès et deux autres de leurs compagnons, dont l'un était julianiste et l'autre d'une autre secte ». L'aoriste *ἐχειροτόνησαν*, sur le même pied que les précédents *ἀνεθεμάτισαν* (§ 70), *ἡρμήνευσαν* (§ 71), *ἐδογμάτισαν* (§ 72), *προσέθηκαν* (§ 73), *ὥρισαν* (§ 74), qui expriment les décisions du concile de Dvin, semble indiquer que dans la pensée de notre auteur l'ordination d'Abdišoy a été décidée par le concile et qu'elle lui est donc postérieure. En réalité, comme l'attestent les documents du *Livre des lettres*, le Syrien a été sacré dès avant la réunion du concile (ci-dessus, p. 136) ; son nom figure même dans la liste épiscopale de la lettre synodale de Nersès II (*Livre des lettres*, p. 73, l. 33-34 : *abdišoy asoreac' ułlap'aṙac episkopos* « Abdišoy, évêque des Syriens orthodoxes »). L'opuscule d'Arsène ne mentionne pas l'ordination d'Abdišoy; il dit seulement : « Et les docteurs hérétiques mentionnés plus haut, ils les envoyèrent dans toute la Syrie », etc., ce qui correspond au § 76. La Lettre de Photius attribue le concile « à l'intervention d'Abdišoy le Syrien, qui était venu de Sason..., et d'autres avec lui, *qui furent ordonnés* ». La liste grecque des catholicos parle d'évêques ordonnés après le concile, mais ne cite pas le nom d'Abdišoy (voir ci-dessous). Le sacre d'Abdišoy est connu de plusieurs historiens arméniens, mais leur chronologie est inexacte et contradictoire : la chronique de Sargisean place l'événement sous l'empereur Justin II, Vardan sous le catholicos Moïse, et Kirakos de Gandzac sous Nersès III.

§ 75, l. 185-187 *Εὐτυχέα ἰακωβίτην*, etc. Le ms. C donne ici un texte beaucoup plus court que les mss A et B : *ἐχειροτόνησαν δὲ τὸν Ἀπτισὼ ἐπίσκοπον καὶ ἑτέρους β'* ; le texte A B, que nous avons retenu, est appuyé par le passage parallèle de la liste grecque des catholicos :

Τὸν δὲ Εὐτυχέα τὸν ἰακωβίτην καὶ δύο ἄλλους ἑταίρους αὐτοῦ, ὁ μὲν εἷς ἰουλιανίτης, ὁ δὲ ἕτερος ἄλλης αἱρέσεως τυγχάνοντες, ἐπισκόπους χειροτονήσαντες εἰς Μεσοποταμίαν ἀπέστειλαν.

On voit que ce texte ne parle pas du sacre d'Abdišoy; ainsi, il ne contredit pas les données fournies par le *Livre des lettres*, comme la *Diegesis*, qui note le sacre d'Abdišoy et des trois autres à la fin de son récit du concile. On pourrait admettre qu'Abdišoy fut ordonné avant le concile, comme l'atteste le *Livre des lettres*, et les trois autres après, comme le dit la liste grecque; la *Narratio* aurait uni indûment les deux sacres en un seul.

Le P. Akinian (*Timot'ēos*, p. 19) n'admet pas le fait de l'ordination d'autres évêques qu'Abdišoy : *kan... sxalner, ayspēs t'ē Nersēs bac' i Abdišoyēn uriš episkoposner al jeṙnadrac' ē* « il y a (dans la notice sur le concile de Dvin) des erreurs, comme par exemple que Nersès aurait ordonné, outre Abdišoy, d'autres évêques ».

Le nom d'Eutychès ne figure pas sur la liste des membres de la délégation envoyée par les Syriens à Nersès II pour lui présenter Abdišoy (*Livre des lettres*, p. 53-54, 55).

§ 76, l. 187-188 εἰς Μεσοποταμίαν τῆς Συρίας. « Les évêques ordonnés par Nersès II sont envoyés 'en Mésopotamie de Syrie' pour garder éternellement la communion avec les Arméniens, communion qu'ils confirmèrent par un écrit autographe ».

L'expression Μεσοποταμία τῆς Συρίας désigne adéquatement la région où était située le monastère de Sarbat Σαρεπά, c'est-à-dire le pays au sud de la province arménienne d'Ałjnik'. Discutant une expression similaire (ἐν τῇ Ἀρμενίᾳ τῆς Συρίας), Mgr Ehrhard (*Ueberl.*, I, p. 210, note 1) faisait remarquer : « In dieser Wendung wird m. W. immer nur ein Stadtname mit dem Namen eines Landes verbunden, nicht zwei Ländernamen ». Nous ne serions pas aussi affirmatif, car on lit dans l'épitomé de la Vie de saint Daniel le Stylite la même expression précisément que dans la *Diegesis* : ἀπὸ Μεσοποταμίας τῆς Συρίας ὁρμώμενος (§ 1, Delehaye, *Stylites*, p. 95, l. 4-5; la Vie ancienne, § 2, et le Métaphraste, § 2, disent simplement au passage correspondant Μεσοποταμία, Delehaye, *Stylites*, p. 2, l. 12 et p. 104, l. 21). Il est possible, toutefois, que dans notre texte la formule Μεσοποταμία τῆς Συρίας soit

d'origine arménienne, car l'arménien emploie couramment l'expression *mijagetk' asorwoc'* « Mésopotamie de Syrie », ainsi Koriwn, p. 17, l. 36, le roi Vramšapuh envoie Mesrop *i mijagets asorwoc'* « en Mésopotamie de Syrie »; Fauste de Byzance, IV, 21, p. 144, l. 24, l'empereur grec cède au roi des Perses *zmijagets asorwoc'* « la Mésopotamie de Syrie »; Sébéos, XXIX, p. 101, l. 1-2, Héraclius se dirige *i mijagets asorwoc'* « vers la Mésopotamie de Syrie ».

La liste grecque des catholicos dit εἰς Μεσοποταμίαν et Arsène « dans toute la Syrie (*asuret'i*) ».

La seconde partie de notre § 76 (ἔχειν — ἠσφαλίσαντο) trouve un parallèle très fidèle dans la notice de la liste grecque :

Καὶ μετ' ἀλλήλων ἐγγράφως ἰδίαις χερσὶ διέθεντο μὴ χωρίζεσθαι τῆς τοιαύτης ὁμολογίας εἰς τὸν αἰῶνα.

Toutefois, contrairement à la *Diegesis*, la liste grecque place cette phrase en conclusion des décisions du concile, avant la mention de l'ordination des évêques. Arsène dit plus brièvement :

Et les docteurs hérétiques mentionnés plus haut, ils les envoyèrent dans toute la Syrie pour prêcher (et) pour garder en union (avec eux) leur hérésie.

Par contre, il a en propre une phrase qui ne se lit dans aucun des textes parallèles :

Et pour leur métropolitain, ils établirent celui (qui avait été ordonné) par (Julien) d'Halicarnasse à la main morte, et pour quelques-uns des partisans d'Abdišo, un autre.

La donnée concernant l'évêque sacré par Julien mort n'est pas de nature à avoir été inventée par Arsène; bien qu'elle ne soit attestée que par lui, elle paraît bien devoir être attribuée à la source primitive, et il est de fait qu'elle expliquerait la présence dans nos textes (*Diegesis* et Arsène) de l'histoire de l'ordination par la main du mort (*Diegesis*, § 57-59).

La Lettre de Photius n'a rien qui corresponde à ces textes; elle note, immédiatement après la mention de la rupture de la communion avec les Grecs, que le roi des Perses, fort content des décisions du concile, accorda au catholicos Nersès des faveurs exceptionnelles; on ne lit rien de pareil dans la *Diegesis* ni dans les textes parallèles.

§ 76, l. 189 ἰδιοχείρως. Voir sur ce mot Gelzer, *Johannes,*

p. 175 a; comp. comm. § 122. — Comme on l'a dit déjà, le nom d'Abdišoy figure dans la liste des évêques *arméniens* (*Livre des lettres*, p. 73, l. 26-37) signataires de la lettre synodale de Nersès II, qui est intitulée *uxt miabanut'ean* « serment d'union » (comp. *τὴν συμφωνίαν*, l. 188).

§ 77-92. L'UNION AVEC L'ÉGLISE BYZANTINE EN 572 ET SES SUITES

La « paix de cinquante ans » conclue entre Justinien et Chosroès Ier Anōšarvān à la fin de l'année 561 (et non en 562, voir STEIN, *Studien*, p. 28, note 3; IDEM, *Bas-Empire*, p. 518) ne devait durer que dix ans. En septembre ou octobre 570, l'Arménie et Byzance se lièrent par un traité secret. Le marzpan de Dvin, qui appartenait à la grande famille perse des Surēn, pratiquait une politique antiarménienne et antichrétienne : il avait fait mettre à mort le chef du parti national arménien, Manuel Mamikonien, et il entreprit de construire un pyrée à Dvin. La révolution éclate; Vardan, frère de Manuel, marche sur Dvin, où le marzpan est tué le 23 février 572. Les Perses ayant repris la capitale, Vardan et le catholicos Jean II, accompagnés d'évêques et de féodaux arméniens, s'enfuient à CP, où ils acceptent la communion de l'Église byzantine. Au printemps de l'année 572, la dixième année après la conclusion de la paix de cinquante ans étant écoulée, arrive à Byzance un ambassadeur perse, Sébochthès, chargé de réclamer à l'empereur Justin II le tribut dû par lui au roi des rois en vertu de la paix de 561; Justin refuse et déclare prendre l'Arménie sous sa protection. Ainsi commença, entre l'empire byzantin et la Perse, la « guerre de vingt ans », qui ne devait se terminer que par le traité conclu en 591 entre l'empereur Maurice et Chosroès II.

Voir sur ces événements GALANO, *Conciliatio*, I, p. 106-107 et II, p. 122-124; Č'AMČ'EAN, II, p. 283-284; SAINT-MARTIN, *Mémoires*, I, p. 330-331 et *Bas-Empire*, X, p. 85-89; PATKANIAN, *Sassanides*, p. 183; HERGENRÖTHER, *Photius*, I, p. 487-488; TER-MIKELIAN, *Kirche*, p. 56-57; JUSTI, *Gesch. Irans*, p. 537; TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 49-51; TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 94, 346, 396; ADONTZ, *Armenija*, p. 343; TĒR MKRTČ'EAN, *Knik'*, p. XXXVI-LXXXVII; STEIN, *Studien*, p. 21-24; AKINIAN, *Apstambut'iwn*; IDEM, *Elišē*, II, p. 680-701 et *Elišē*, III, col. 54-66, 129-169, 533-558, 326-332 (cite col. 330-331 nos § 77-80, 82, 90, 92-101 en traduction armé-

nienne), 334-335; Bussell, *Empire*, II, p. 363; Baynes, *Successors of Just.*, p. 270-271; Christensen, *Iran*, p. 373-374; Grousset, *Histoire*, p. 241-251; Bréhier, *Institutions*, p. 465.

La *Diegesis* rapporte les faits suivants (§ 77-92) : Vardan, ayant tué le « tyran Surēn », se réfugie à CP ; comme il refuse la communion des Byzantins, il reçoit de l'empereur l'ordre de réunir des évêques et des docteurs arméniens pour examiner les questions de foi ; alors se tient à CP le cinquième concile, où l'on anathématise, entre autres hérétiques, les sectateurs d'Eutychès et de Dioscore. Les réfugiés rentrés en Arménie, l'union n'est pas acceptée unanimement ; on essaie en vain d'attirer dans le schisme monophysite le catholicos d'Albanie Abas, l'évêque Verthanès, et les Géorgiens. La situation reste troublée pendant vingt ans, jusqu'à la première année de Chosroès II.

Le traité géorgien d'Arsène, après le passage, cité plus haut, où est raconté le concile de Dvin, insiste sur l'abandon par les Arméniens de la doctrine de saint Grégoire (p. 325, l. 20-32), puis sur la situation intérieure de l'Arménie soumise aux Perses, après la mort de Vahan le Mamikonien (p. 325, l. 33 - p. 326, l. 27) : de tout ce passage, il n'y a pas de trace dans la *Diegesis*. Ensuite, le récit d'Arsène rejoint les § 77-85 de notre texte grec (p. 326, l. 27 - p. 327, l. 19) :

რომლისათჳს ვერღარა დაითმინეს შეურაცხება იგი ფრიად ვარდან მამკუჱნმან, რომელსა ჩოქხი ეწოდა, რომელ არს ურჩ, და ნათესავთა მისთა აზნაურთა სხუათა შერაცხილთა მოკლეს სურენ ვინმე მარზაპანი სპარსი და სახლები მათი მათი (sic) მოწუჱს ცეცხლითა და დედა-წულითურთ ლტოლვილნი წარვიდეს კოსტანტიპოლის ; და წარვიდეს და შეიწყნარნა კეთილად მეფემან ისტჳნიანე, ხოლო იგინი არა ეზიარნეს მათთანა ; და დაუკჳრდა მეფესა ესე და იკითხა მიზეზი. ხოლო მათ უთხრეს, ვითარმედ ცილობა იქმნა კრებისათჳს ქალკიდონისა და მოძღუართა ჩუჱნთა არა შეიწყნარეს ; და ბრძანა მეფემან მოწოდება მოძღუართა და ეპისკოპოსთა სომხითისათა, რათა გამოიკითხონ და ცნან მართალი. — და შემოკრბა კრება დიდი კოსტანტინეპოლის და ფრიადი გამოწულილვაჲ ყვეს და განმართლდა სამართალი და აღიარეს ყოველთა ერთობით კრებაჲ ქალკიდონისა და თჳთ სომხითმან ყოველმან დაწყევა და შეაჩუჱნნეს მგმობარი მისი და შეერთნეს მათ თანა და ით-

ხოვეს მეფისაგან კეთილად დასავლისა კარი სოფიაჲსა აღშენებად ფასითა თჳსითა, რამეთუ მას ოდენ ჟამსა აშენებდეს მას. და მიანიჭა მეფემან საწადელი მათი და მათ მისცეს ფასად შენებისა ვეცხლი წმინდა ა[თ]ი ბევრი და სახელად უწოდეს «კარი სომხითისაჲ» ვიდრე მოაქამომდე.

და მოიქცეს კრებისა მისგან და მოიწივნეს სომხითს და რომელთამე გულმოდგინედ შეიწყნარეს და დაემორჩილნეს ერთობასა და რომელთამე, ვითარცა გუჱლთაჲ, უფროჲსღა შესძინეს აღძრვაჲ ერისაჲ და შფოთი ბირებითა მაჲრეგუჱმელისაჲთა და ესე იქმნა დღეთა იოანე კათალიკოზისჲთა.

C'est pourquoi Vardan le Mamikonien (*mamkuēn*), qui était nommé č'ok'xi [1], c'est-à-dire « l'entêté », et ses parents, les autres respectables nobles, ne supportèrent plus ces grands outrages; ils tuèrent un certain Surēn (*suren*), marzpan perse, et incendièrent ses maisons, et avec leurs familles, prenant la fuite, ils partirent pour CP. Ils y allèrent, et le roi Justinien (*istwniane*) les reçut (très) bien. Mais eux ne communièrent pas avec eux; et le roi s'en étonna et demanda la cause (de cette abstention). Eux racontèrent qu'une contestation s'est produite au sujet du concile de Chalcédoine, et (dirent-ils) « Nos docteurs ne (l') pas reçu ». Alors (*litt.* et) le roi ordonna de convoquer des docteurs et des évêques d'Arménie afin qu'ils s'informent et qu'ils connaissent le vrai. Et se réunit (alors) un grand concile à CP; ils firent un grand examen et la vérité fut confirmée, et tous, unanimement, ils reçurent le concile de Chalcédoine; d'elle-même, toute l'Arménie anathématisa et condamna celui qui le critique, et ils s'unirent avec eux (les Grecs). Ils demandèrent (alors) au roi de pouvoir construire la porte occidentale de (Sainte-)Sophie de leurs propres deniers, car on la construisait seulement en ce temps-là; le roi exauça leur désir, et ils donnèrent comme prix cent mille (pièces d') argent pur; on lui donna comme nom « porte d'Arménie » jusqu'à maintenant.

Et ils retournèrent du concile, et arrivèrent en Arménie; certains les reçurent avec empressement et se soumirent à l'union, mais certains (autres), comme des serpents, augmentèrent encore l'agitation du peuple et le trouble par les séductions du Mayragomec'i (*mayreguēmeli*). Et ceci se passa aux jours de Jean (*ioane*) le catholicos.

Dans la Lettre de Photius, à la notice, citée plus haut, relative au concile de Dvin, fait immédiatement suite le récit suivant de l'épisode de Vardan (p. 181, l. 23 - p. 182, l. 6; texte cité partielle-

[1] Mot incompréhensible; Melikset-Bek (*Vrac' albyurnerə*, p. 62, note 60), propose d'y voir une corruption de l'arménien *k'aǰ* « brave »; voir aussi Akinian, *Elišē*, II, p. 763; la Lettre de Photius donne à Vardan l'épithète de *xefn* « le rebelle » (voir le texte arménien ci-dessous)

ment — l. 20-27 — par le P. Akinian, *Elišē* II, p. 760-761, d'après le ms. 623 des Méchitaristes de Vienne) :

և ի ․զ․ և ․ժ․ թուականութեանն Հայոց սպան խեռն Վարդան Մամիկոնեան զՍուրէն մարզպան պարսից առ ի չժուժելոյ արհամարհանացն․ քանզի երարձ զպատիւ ազատացն և ետ յեպիսկոպոսունսն և ինքն փախեաւ բազում ախխիւ և համօրէն ընտանեօք եմուտ ի Յոյնս։ Եւ ի ․ժէ․ ամի Յուստիանոսի կայսեր, յորժամ զսուրբ Սոփի շինէր, ի տօնի սրբոյ խաչին ի հաղորդութենէն ի բաց եկաց ասելով թէ վարդապետք մեր ոչ հրամայեցին մեզ։ Յայնժամ հրամայեաց թագաւորն ժողով լինել և գալ եպիսկոպոսաց բազմաց և վարդապետաց․ և ժողովեցան ի Կոստանդինուպօլիս ․ճլ․, որում ․ե․երրորդ ժողովն կոչի, և Հայք ընդ նոսին և ձեռնագրով զժողովն Քաղկեդոնի ընկալան։

Et en la 16[e] (année) du comput arménien, le rebelle Vardan Mamikonien tua le marzpan des Perses Surēn parce qu'il ne supportait pas sa conduite méprisante, car il avait enlevé leur dignité aux nobles (*azat*) et l'avait donnée aux évêques; lui-même s'enfuit avec une grande foule et avec tous ses proches et se réfugia chez les Grecs. Et en la 17[e] année de l'empereur Yustianos, quand il construisait Sainte-Sophie (*sop'i*), en la fête de la sainte Croix, il se sépara de leur communion, en disant : « Nos vardapets ne nous ont pas donné ordre ». Alors le roi ordonna qu'eût lieu un concile et que beaucoup d'évêques et de vardapets y vinssent; et se réunirent à CP 130 (Pères), ce qui est appelé cinquième concile; il y avait parmi eux des Arméniens, et ils reçurent, en signant, le concile de Chalcédoine.

Vardan résume comme suit ce passage de la Lettre de Photius (p. 84, l. 23-30; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 67, l. 8-13 et 135) :

Եւ ի վեշտասան թուին սպան հեռն Վարդան զՍուրէն մարզպան Պարսից, և ինքն ընտանեօք եկն առ Յուստիանոս յերեսներորդ ամի թագաւորութեան նորա, և ի տօնի խաչավերացին չհաղորդեցաւ ընդ մեզ․ ասելով թէ մեր վարդապետքն չհրամայեն մեզ։ Վասն որոյ արար ժողով թագաւորն հարիւր և յիսուն եպիսկոպոսաց, որ ասի հինգերորդ ժողով։

Et en la seizième année de l'ère (arménienne), le rebelle Vardan tua le marzpan des Perses Surēn, et lui-même, avec ses proches, vint chez Yustianos, en la trentième année de son règne, et en la fête de l'Exaltation de la Croix, il ne communia pas avec nous, disant : « Nos vardapets ne

nous donnent pas ordre ». C'est pourquoi le roi fit un concile de cent cinquante évêques, qui est dit cinquième concile.

L'insurrection arménienne sous Justin II est bien connue des historiens byzantins comme une des causes de la guerre de vingt ans.

Théophane de Byzance, un contemporain, qui écrivit vers la fin du VI[e] siècle l'histoire des dix premières année de cette guerre, racontait la rébellion de l'Arménie d'une façon très circonstanciée, à en juger par le résumé que nous a conservé Photius (*Bibl.*, cod. 64, col. 137-140; *Fragm. Hist. Gr.*, IV, p. 271 a) :

Διέξεισι δὲ καὶ ὅπως Ἀρμένιοι ὑπὸ Σουρήνου κακούμενοι, καὶ μάλιστα περὶ τὴν εὐσέβειαν, τόν τε Σουρήναν ὁμοφρονήσαντες διὰ Οὐαρδάνου, οὗ τὸν ἀδελφὸν Μανουὴλ ἐτύγχανεν ἀνελών, καὶ δι' ἑτέρου τινὸς Οὐάρδου[1] *ἀνεῖλον, καὶ Περσῶν ἀποστάντες Ῥωμαίοις προσεχώρησαν, τὸ Δούβιος τὸ πόλισμα, ἐν ᾧ κατῴκουν, ἀπολιπόντες, καὶ πρὸς τὰ Ῥωμαίων ἤθη γενόμενοι. Καὶ τοῦτο μάλιστα γέγονε τῆς τῶν Περσῶν πρὸς Ῥωμαίους σπονδῶν καταλύσεως αἴτιον. Ἀπέστησαν δὲ παραυτίκα καὶ Ἴβηρες, καὶ προσεχώρησαν Ῥωμαίοις, Γοργένους αὐτῶν ἡγεμονεύοντος. Ἦν δὲ τῶν Ἰβήρων τότε ἡ Τίφιλις μητρόπολις.*

Un fragment de Ménandre le Protecteur, conservé dans les *Excerpta de legationibus,* raconte l'ambassade de Sébochthès et rappelle l'assassinat du marzpan « Surēn » (*Excerpta de legat. gentium,* e Menandro, 20, p. 460, l. 25-30; *Fragm. Hist. Gr.*, p. 238, fr. 36) :

Ὅτι τοῦ δεκάτου ἔτους ἀνυσθέντος τῶν πεντηκοντουτίδων σπονδῶν, μετὰ τὴν σφαγὴν Σουρήνα, ἐν τούτῳ ὁ Περσῶν βασιλεὺς στέλλει Σεβόχθην ἄνδρα Πέρσην ἐς πρεσβείαν ὡς Ἰουστῖνον τὸν βασιλέα, τῶν ἐν Περσαρμενίᾳ μὲν ξυνειχθέντων ἄγνοιαν δῆθεν ὑποκρινόμενος, ἄλλως δὲ τὸ συντεταγμένον Ῥωμαίους κατατιθέναι χρυσίον βουλόμενος, οἷα δὴ τῆς δεκαετίας περαιωθείσης, ...

Jean d'Épiphanie, qui vers la fin du VI[e] siècle écrivit une histoire de la guerre de vingt ans jusqu'à la restauration de Chosroès II, parle aussi de l'insurrection arménienne de 572 (*Fragm. Hist. Gr.*, IV, p. 273 et 274) :

[1] Sur ce Οὐάρδου, qui n'est mentionné qu'ici, voir AKINIAN, *Apstambut'iwn*, col. 75-76, et *Elišē*, III, col. 139-140.

(Les Romains et les Perses) *μέγαν πόλεμον κεκινήκασι πρὸς ἀλλήλους, ἀρχθέντα μὲν ἤδη κατὰ τὸ ἕβδομον ἔτος τῆς Ἰουστίνου βασιλείας, ἐς εἴκοσι δὲ χρόνους ἐπεκτανθέντα, καὶ τὸ πέρας δεξάμενον τῷ ἐννάτῳ τῆς βασιλείας ἐνιαυτῷ τοῦ Ῥωμαίων αὐτοκράτορος Μαυρικίου...*

Τὸν ὅμοιον δὲ τρόπον ἀντεπῆγον καὶ Μῆδοι, τοῦ πολέμου τὰς ἀφορμὰς ἐπικαλοῦντες Ῥωμαίοις, ὅτι τοὺς Ἀρμενίους, ὑποφόρους σφίσιν ὄντας, ἐς ἐπανάστασίν τε ἑωρακότας, καὶ τὸν ἄρχοντα σφῶν Σουρήνην τοὔνομα διαχρησαμένους, τῇ τε Ῥωμαίων ἀρχῇ προσχωρήσαντας, ἐν σπονδαῖς ὑπεδέξαντό τε καὶ τῆς οἰκείας αὐτοῖς μεταδεδώκασι συμμαχίας.

Évagre rapporte la conclusion du traité secret de 570, puis l'insurrection arménienne (*Hist. eccl.*, V, 7, p. 203, l. 16-20) :

... *ἀποσφάττουσι μὲν οἱ Ἀρμένιοι τοὺς σφῶν ἄρχοντας, προστίθενται δὲ πασσυδὶ τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ μεθ' ὧν προσειλήφεσαν πλησιοχώρων, ὁμοεθνῶν τε καὶ ἀλλοφύλων, Οὐαρδάνου προὔχοντος παρ' αὐτοῖς γένει τε καὶ ἀξιώσει καὶ τῇ περὶ τοὺς πολέμους ἐμπειρίᾳ.*

Comme Jean d'Épiphanie, dont il dépend (voir Stein, *Studien*, p. 28, note 3), Théophylacte Simocatta date le début de la guerre de la septième année de Justin II, et présente l'insurrection arménienne comme un des motifs de guerre opposés aux Byzantins par les Perses (III, 9, 9. p. 128, l. 12-16; 129, l. 7-12) :

Ἑβδόμῳ τοιγαροῦν ἐνιαυτῷ τῆς βασιλείας Ἰουστίνου τοῦ νέου παρασπονδησάντων Ῥωμαίων τῇ τοῦ βασιλέως κουφότητι, τὰ τῆς εἰρηναίας εὐδαιμονίας διασπᾶταί τε καὶ περιρρήγνυται, ἐπεισάγεται δὲ Ῥωμαίοις καὶ Μήδοις ὁ πόλεμος...

Μῆδοι δὲ πατέρας τοῦ πολέμου Ῥωμαίους κηρύττοντες αἰτίας ταύτας προυτίθεσαν, τὸ ὑποδέχεσθαι τοὺς Ἀρμενίους Ῥωμαίους, ἐν ὑπηκόων μοίρᾳ Πέρσαις τυγχάνοντας καὶ ἐς τυραννίδα ἐληλακότας ἀνελόντας τε Σουρήνην κλιματάρχην ὑπὸ τοῦ Περσῶν βασιλέως τῆς Ἀρμενίων πολιτείας γενόμενον.

Jean d'Éphèse, dans la troisième partie de son Histoire Ecclésiastique, nous a laissé un récit très circonstancié des événements de 572 (II, 18-24 et VI, 11; *textus*, p. 79-88 et 305; *versio*, p. 57-64 et 231-232).

Il le tient, dit-il en substance (II, 18), du catholicos de Dvin lui-même; s'étant réfugiés dans l'empire chrétien, le catholicos, des évêques et des nobles arméniens racontèrent les événements d'Arménie, en présence de nombreux témoins, à CP (II, 21, 22). Les Perses, à l'exemple des Romains, engagent une violente persécution contre ceux qui pratiquent une autre religion que la leur (II, 19). Le roi des rois envoie à Dvin un marzpan qui ordonne la construction d'un pyrée, malgré les énergiques protestations du catholicos et des princes arméniens; le marzpan retourne en Perse, puis revient en Arménie avec une armée de 15000 hommes; une armée arménienne se porte à sa rencontre, défait les troupes perses et décapite le marzpan (II, 20). Sur quoi « toute la population » de la Grande Arménie se réfugie dans l'empire chrétien, disant : « Désormais nous sommes les serviteurs de l'empereur des chrétiens » (II, 21). Les réfugiés sont reçus avec grands honneurs dans la capitale, et Byzance soutient financièrement les insurgés; le catholicos, après deux ans, meurt à CP (II, 22). A leur arrivée dans la capitale, le catholicos, les évêques et les nobles de sa suite, sans s'informer, communient en toute confiance avec le patriarche grec, n'étant pas au fait du schisme qui divisait les Églises de l'empire depuis le concile de Chalcédoine; devant la violente réaction produite en Arménie par ce geste, les réfugiés font schisme et persistent dans la dissidence après la mort de leur catholicos (II, 23). La défection de l'Arménie eut lieu en l'an 880 d'Alexandre (= 568/569); la guerre finit par tourner à l'avantage des Perses, et après sept ans, les Arméniens se soumettent, à l'exception de ceux qui s'étaient réfugiés à CP (II, 24). Le chef des réfugiés était Vardan (syr. *wrdwn*); il se rendirent à l'empereur Justin en la 5e année de son règne, l'an 882 d'Alexandre (= 570/571) (VI, 11) [1].

Sébéos raconte l'insurrection en ces termes (I, p. 26, l. 3-8):

Եւ եղեւ ի խա ամի թագաւորութեան Խոսրովայ որդւոյ Կաւատայ ապստամբեաց Վարդան. և ի բաց եկաց ի ծառայութենէ թագաւորութեանն [2] *Պարսից հանդերձ միաբանութեամբ ամենայն Հայաստանեաւք։ Սպանեալ զՍուրէնն մարզպան յանկարծաւրէն ի Դւին քաղաքի, առին զաւար բազում, և գնացին ի ծառայութիւն Յունաց.*

Il arriva, en la 41e année du règne de Xosrov fils de Kawat, que Vardan se révolta et qu'il se sépara de la servitude de la royauté des Perses, avec l'accord de tous les Arméniens; ils tuèrent à l'improviste

[1] L'essentiel de ce récit est repris par Michel le Syrien, X, 7; CHABOT, *Michel*, IV, p. 344 (texte) et II, p. 305 (trad.).

[2] Le P. Akinian (*Elišē*, I, p. 198, note 3) corrige en *t'agaworin*; il cite ce texte de Sébéos dans *Elišē*, I, p. 198-199 et *Elišē*, II, p. 763.

le marzpan Surēn dans la ville de Dvin (*dəwin*), prirent un butin abondant et se placèrent sous la domination des Grecs.

Jean le catholicos note également en quelques mots la révolte de Vardan et le meurtre de « Surēn » (XVI, p. 83, l. 12-18) :

Յաւուրս սորա Խոսրով թագաւորէ Պարսից փոխանակ հօր իւրոյ Կաւատայ, և ապա ապստամբեալ ի նմանէ Վարդանն Մամիկոնեան՝ սպանանէ զմարզպանն Սուրէն ի Դվին քաղաքի, և ինքն հանդերձ այլովք նախարարօքն գնայ ի ծառայութիւն Յունաց:

Aux jours de celui-ci (le catholicos Łewond), Xosrov règne sur les Perses à la place de son père Kawat; ensuite, Vardan le Mamikonien, se révoltant contre lui, tue le marzpan Surēn dans la ville de Dvin, et lui-même avec d'autres nakharars se place sous la domination des Grecs.

Étienne de Tarōn a conservé quelques précisions qui manquent dans les autres sources (II, 2, p. 84-85) [1] :

Խոսրով արքայ Պարսից զՍուրէն ոմն ազգական իւր, որում անուն էր Ճիհր-Վշնասպ, հանէ ի հազարապետութիւն Հայոց, որ եկեալ կալաւ զերկիրս մեր՝ յոյժ հարստահարելով զնախարարս Հայոց, ... ընդ որ զայրացեալ Վարդանայ բդեշխի որդւոյ Վասակայ, որ էր յազգէն Մամիկոնէից, սպասեալ դիպող ժամանակի՝ սուսերահար առնէր զՍուրէն մարզպան <և> յերկիր կործանէր, յամի քառասներորդի առաջներորդի թագաւորութեան Յուստիանոսի, յամսեանն արեգի, քսաներկուսն ամսոյն, որ է փետրուարի, յաւուր երեքշաբաթւոջ: Եւ իշխանք Հայոց համօրէն ապստամբեալ ի Պարսից՝ ձեռն ետուն ի Յունականն. նոքօք ընդդէմ կալով սաստիկ մարտիւ: Իսկ Վարդանայ առեալ զընտանիս իւր և զայլ պայազատսն՝ փախստեայ անկանի յաշխարհն Յունաց ի թագաւորեալ քաղաքն Կոստանդինուպօլիս: Եւ երթեալ յանդիման լինէր թագաւորին Յուստիանոսի, որ զսուրբ Սոփիա շինեաց. և հաղորդի ընդ նմա օրինաց, և յիւր անուն անուանէ զաւագ դուռնն սուրբ Սոփիայ, որ մինչև ցայսօր կոչի դուռն Հայոց:

[1] Passage cité partiellement par AKINIAN, *Ełišē*, II, p. 764; comp. trad. GELZER, *Stephanos*, p. 60; DULAURIER, *Étienne*, p. 116-117; IDEM, *Chronologie*, p. 206.

Xosrov, roi des Perses, charge du gouvernement[1] de l'Arménie son parent, un Surēn, dont le nom était Čihr-Všnasp, lequel vint et prit possession de notre pays, en opprimant fortement les nakharars arméniens... Irrité de ces (vexations), Vardan le bdeašx, fils de Vasak, qui était de la famille des Mamikoniens, attendit une occasion favorable, frappa de l'épée le marzpan Surēn < et > le jeta à terre, en la quarante-et-unième année du règne de Xosrov, qui est la septième du règne de Yustianos, au mois d'areg, le 22 du mois, qui correspond à février, un mardi. Alors tous les princes d'Arménie, se séparant des Perses, tendirent la main aux Grecs, livrant, avec leur aide, un dur combat < aux Perses >. Vardan, lui, emmenant avec lui sa famille et les autres nobles, se réfugie dans le pays des Grecs, dans la ville royale de CP; il se rendit chez l'empereur Yustianos, (celui) qui construisit Sainte-Sophie; il communie avec lui par la religion, et il nomme de son nom la grande porte de Sainte-Sophie, qui jusqu'à ce jour s'appelle « porte des Arméniens ».

§ 77. *Révolte de Vardan et meurtre de « Surēn ».*

§ 77, l. 190 *μετὰ δὲ χρόνον πολύν*. L'épisode précédent est daté de la 24e année de Chosroès (§ 69), celui-ci de la 40e du même roi (§ 78).

§ 77, l. 190 **Βαρτάν**. Nos trois mss donnent ce nom sous la forme **Βαρτάν** aux § 77, 80, 82 et 99 (au § 99, A et B écrivent **Βατάν** ; au § 82, le nom est omis par C). C'est l'arménien *vardan* (voir JUSTI, *Namenbuch*, art. *Wardan*, n° 11, p. 352 a).

Le texte d'Arsène présente le personnage comme suit : « Vardan le Mamikonien (*mamkuēn*), qui était appelé *č'ok'xi*, c'est-à-dire l'entêté » (sur le terme *č'ok'xi*, qui doit reproduire un mot arménien, voir ci-dessus, p. 177, note 1). La Lettre de Photius l'appelle « le rebelle (*xeṙ-n*) Vardan le Mamikonien ».

Dans les fragments de Ménandre et de Jean d'Épiphanie, et dans Théophylacte Simocatta, le nom du chef de l'insurrection n'est pas cité. Théophane de Byzance et Évagre l'appellent **Οὐαρδάνου** (gén.) ; dans Nicéphore Calliste, qui copie Évagre, ce nom est devenu **Οὐαρδααμάνου** (!) (XVIII, 38, PG, 147, col. 317 B 1) ; Théophane précise qu'il était le frère du Manuel mis à mort par Surēn, et Évagre, qu'il était un personnage de premier plan par

1 *hazarapetut'iwn*, litt. *χιλιαρχία*, voir AKINIAN, *Elišē*, II p. 449-472 et 786-789.

sa naissance, sa dignité et son expérience militaire. Jean d'Éphèse ne cite pas son nom à propos du meurtre du marzpan (II, 20), mais plus loin (VI, 11), il note que le chef des réfugiés arméniens se nommait *wrdwn*. Sébéos, dans le passage cité plus haut, cite le nom sans plus, mais ensuite (p. 29; passage interpolé?) parle de « Vardan, seigneur des Mamikoniens, fils de Vasak ». Étienne de Tarōn appelle le meurtrier de « Surēn » « Vardan le bdeašx, fils de Vasak, qui était de la famille des Mamikoniens ».

Vardan, seigneur des Mamikoniens, fils de Vasak, frère de Manuel, leader de l'insurrection de 572, est sans doute le même personnage que le « Vardan, fils de Vasak » qui figure dans la liste des princes de la lettre synodale de Nersès II (*Livre des lettres*, p. 74, l. 5-6) : *grigor ew vardan i vasakay* « Grégoire et Vardan, (fils) de Vasak ».

Voir sur Vardan Akinian, *Apstambut'iwn*, col. 75-76, note 7; Idem, *Elišē*, II, p. 445 et *Elišē*, III, col. 133-140, spécialement col. 134.

§ 77, l. 190 *ἄρχων*. C'est probablement à l'arm. *išxan* que correspond ce mot qui, en grec byzantin, peut désigner n'importe quel « dignitaire officiel » (voir Franchi, *Santi notari*, p. 138, note 2) ; dans le *De administrando imperio* (43, 44, voir l'index de l'édition, p. 316 a-b) et ailleurs, le « prince des princes » arménien (*išxan išxanac'*) est appelé *ἄρχων τῶν ἀρχόντων* ; le P. Akinian, traduisant en arménien les § 77-78 de la *Diegesis*, rend *ἄρχων* par *išxan* (*Apstambut'iwn*, col. 74; *Elišē*, II, p. 759, n° 6). Vardan exerçait les fonctions de « sparapet » (commandant de l'armée), héréditaires dans la maison des Mamikoniens (voir Akinian, *Apstambut'iwn*, col. 75; Idem, *Elišē*, II, p. 445 et 777, n° *ē* et *Elišē*, III, col. 134) ; sur la fonction, voir Idem, *Elišē*, II, p. 427-434. Étienne de Tarōn donne à Vardan le titre de « bdeašx », originairement désignation des quatre toparques qui gouvernaient les marches de l'empire arsacide (voir Christensen, *Iran*, p. 22-23 et p. 137, note 1, et mes *Documents*, p. 435 b) ; le mot doit être pris ici, non dans ce sens technique, mais au sens de *išxan* ou de *sparapet* (voir Akinian, *Apstambut'iwn*, col. 75, n° 7).

§ 77, l. 190 *ἀποκτείνας*. Toutes les sources citées plus haut qui désignent nommément le meurtrier de « Surēn » l'identifient avec Vardan le Mamikonien. Seul, le computiste Ananie de Širak

(VII[e] siècle) attribue l'assassinat du marzpan, non à Vardan, mais à un prince de la maison des Kamsarakans, nommé Zawrak (*Problèmes*, p. 145, l. 44-50 et p. 151, l. 158) :

Ի ժամանակի ապստամբութեան Հայոց ի Պարսից և սպանանելոյն Կամսարականին Զաւրակայ զՍուրէն, դեսպան արձակեաց ոմն յազատաց Հայոց առ Թագաւորն Պարսից՝ գոյժ արկանել նմա։ Եւ գնայր աւուրն յիսուն մղոն։ Եւ զկնի ԺԵ աւուր իմացեալ Կամսարականին Զաւրակայ՝ հետամտիկս առաքէր զկնի՝ ունել զնա․ որք գնային աւուրն Ձ մղոն։ Արդ գիտեա, եթէ քանի աւուր հասանէին նմա։ —Լուծումն Ը․ հարցմանն․ Հասանէին յաւուրս ԻԵ։

Au temps de la révolte des Arméniens contre les Perses, lorsque Zawrak Kamsarakan tua Surēn, l'un des nobles arméniens envoya un messager au roi des Perses pour lui communiquer la mauvaise nouvelle; ce messager faisait 50 milles par jour. Le 15[e] jour, Zawrak Kamsarakan l'ayant appris, envoie derrière (lui) pour l'arrêter des poursuivants qui faisaient 80 milles par jour. Sache donc quel jour ils l'ont rejoint. — Solution du VIII[e] problème : Ils l'ont rejoint en 25 jours [1].

S. Kogean (*Kamsarakannerə*, p. 124-125) préfère le témoignage d'Ananie de Širak à celui des autres sources; il explique le fait que Jean le Catholicos et Étienne de Tarōn attribuent le meurtre à Vardan, par une mauvaise interprétation du texte de Sébéos :

Vardan se révolta et il se sépara de la servitude de la royauté des Perses, avec l'accord de tous les Arméniens; ils tuèrent à l'improviste le marzpan Ṣurēn dans la ville de Dvin.

On aurait interprété le participe *spaneal* comme se rapportant à Vardan seul, alors qu'il se rapporte en réalité « à tous les Arméniens ».

Mais il est clair qu'Étienne de Tarōn, dans le passage cité plus haut a une autre source que Sébéos; de plus, son témoignage est confirmé par ceux de la *Diegesis* et d'Arsène, et par celui de Théophane de Byzance; enfin, le texte d'Ananie n'est pas un texte de caractère proprement historique : dans ce « problème de courriers », les données historiques sont secondaires, et en tout cas indifférentes pour la question posée.

1 Texte cité par KOGEAN, *Kamsarakannerə*, p. 124 et par AKINIAN, *Elišē*, II, p. 765 et *Apstambutʿiwn*, col. 78.

Le nom de Zawrak figure dans la liste des princes arméniens de la lettre synodale de Nersès II (*Livre des lettres,* p. 74, l. 5) ; voir sur lui TĒR MKRTČ'EAN, *Anania,* p. 202-203; AKINIAN, *Apstambut'iwn,* col. 78-79; KOGEAN, *Kamsarakannerə,* p. 122-127; AKINIAN, *Elišē,* II, p. 765, note 8; MARKWART, *Chroniken,* p. 434, note 1.

§ 77, l. 191 *τὸν Σουριένην*. En arménien *surēn;* les mss A et B écrivent *σουριέλην*; c'est évidemment la leçon de C, *σουριένην*, qui est la bonne. — Évagre ne cite pas le nom du gouverneur perse de l'Arménie victime de l'insurrection (*ἀποσφάττουσι οἱ Ἀρμένιοι τοὺς σφῶν ἄρχοντας*); Jean d'Éphèse non plus; Théophane de Byzance et Ménandre l'appellent *Σουρήναν* (acc.), *Σουρῆνα* (gén.), Jean d'Épiphanie et Théopylacte Simocatta *Σουρήνην* (acc.); Sébéos, la Lettre de Photius, Jean le catholicos et Arsène parlent du « marzpan (des Perses) Surēn »; Étienne de Tarōn précise : « son parent (à Chosroès), un Surēn, dont le nom était Čihr-Všnasp » (le ms. de Malxaseanc' porte *čihovršnasp*; l'éditeur écrit *čihovr- všnasp,* p. 84, l. 16 et note 7; lire *čihr-všnasp,* avec le ms. de Paris traduit par DULAURIER, *Chronologie,* p. 206; voir AKINIAN, *Apstambut'iwn,* col. 74, n° 6); sur ce nom (« semblable à un cheval fougueux »), voir JUSTI, *Namenbuch,* p. 163 b et 317 a; HUEBSCHMANN, *Arm. Gramm.,* p. 49, n° 102. « Surēn » n'est pas un nom personnel, mais un nom de famille, celui d'une des sept familles privilégiées de l'empire perse, déjà puissante à l'époque arsacide.

Voir PATKANIAN, *Sassanides,* p. 183 et note 3; NÖLDEKE, *Tabari,* p. 437-438 et p. 437, note 4 : liste des Surēn perses connus; JUSTI, *Namenbuch,* p. 316 b-317 b (p. 317 a, n° 15); HAMBAREAN, *Vardan,* col. 534; AKINIAN, *Apstambut'iwn,* col. 74-75 et *Elišē,* III, col. 372-374; STEIN, *Studien,* p. 23 et 37, note 23; CHRISTENSEN, *Iran,* p. 18 et 103.

§ 77, l. 191 *τὸν τύραννον*. « Surēn » était marzpan, gouverneur de l'Arménie perse pour le compte du roi des rois (comp. comm. § 16; voir AKINIAN, *Apstambut'iwn,* col. 75; *Elišē,* II, p. 404-408 et 427). Si le mot *τύραννος* n'a pas ici de sens péjoratif — qui pourrait se justifier par les vexations attribuées au gouverneur par les autres sources —, c'est peut-être à l'arm. *marzpan* qu'il correspond; au § 16, toutefois, le mot arménien lui-même est employé en grec : *μαρσπάνοι*. Arsène dit, en géorgien, *marzpani*. Jean,

d'Épiphanie appelle « Surēn » ἄρχοντα (comp. τοὺς σφῶν ἄρχοντας dans Évagre), et Théophylacte Simocatta κλιματάρχην (voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, X, p. 85, note 3).

§ 77, l. 191-192 ἀποστατήσας ἐκ τῶν Ἀρμενίων. Le texte d'Arsène et la Lettre de Photius n'ont rien qui corresponde à ces mots ; Théophane de Byzance dit Περσῶν ἀποστάντες ; Sébéos, « Vardan) se sépara de la servitude de la royauté des Perses » ; Jean le Catholicos, « faisant défection contre lui (Chosroès) » ; Étienne de Tarōn, « les princes d'Arménie se séparant des Perses... ». On attendrait donc plutôt ἐκ τῶν Περσῶν au lieu de ἐκ τῶν Ἀρμενίων ; le contexte et les textes parallèles des autres sources semblent indiquer que c'est là le sens ; d'autre part, un sens purement local (« quitter, partir ») du verbe ἀποστατῶ, qui signifie plutôt « faire défection, se révolter », est peu vraisemblable. — Le génitif simple (sans ἐκ) suffit normalement à exprimer le complément d'ἀποστατῶ ; ἐκ répond sans doute ici à l'arménien *i* « a, ex » (comme dans Sébéos *i cařayut'enē*, dans Jean le Catholicos *i nmanē*, dans Étienne *i parsic'*).

§ 78. *Date de l'insurrection de Vardan.*

La *Diegesis* date ici l'insurrection de Vardan et sa fuite à CP d'après le règne du roi des Perses et d'après celui de l'empereur byzantin.

Étienne de Tarōn, dont la source n'est pas connue, nous donne de l'assassinat du marzpan une date munie de toutes les précisions souhaitables : « ... en la 41e année du règne de Xosrov, qui est la 7e du règne de Yustianos, au mois d'areg, le 22 du mois, qui correspond à février, un mardi ». La première année de Chosroès Ier Anōšarvān commence le 12 juillet 531 (ci-dessus, comm. § 69, l. 168 ; NOELDEKE, *Tabari*, p. 428) ; sa 41e année va donc du 12 juillet 571 au 11 juillet 572. Le règne de Justin II commence le 14 novembre 565 (STEIN, *Studien*, p. 26, note 1) ; la 7e année de son règne va donc du 14 novembre 571 au 13 novembre 572. Les deux années indiquées par Étienne concordent parfaitement. La même année de Chosroès est donnée par Sébéos (« ... en la 41e année de Xosrov, fils de Kawat »), et celle de Justin par Jean d'Épiphanie (repris par Théophylacte Simocatta) ; la guerre, dit Jean, commença en la

7e année du règne de Justin, dura vingt ans et se termina en la 9e année du règne de Maurice. Les deux années, 41e de Chosroès et 7e de Justin, bien attestées par des sources indépendantes, doivent être considérées comme certaines; l'assassinat de « Surēn » doit donc se placer entre le 14 novembre 571 et le 11 juillet 572. Étienne de Tarōn précise d'ailleurs le mois et le jour : « ... le 22 du mois d'areg, qui correspond à février, un mardi »; tel est le texte de l'édition; mais le ms. de Paris (Bibl. Nat., arm. 222) traduit par Dulaurier (*Chronologie*, p. 206) porte, au lieu de « le 22 du mois (*ib amsoyn*) », « au 2 du mois (*i b amsoyn*) »; or, dit Dulaurier (p. 207), le 2 areg correspondait en 571/572 au 2 février, qui était effectivement un mardi (le P. Akinian, *Apstambutʻiwn*, col. 79-80, suit sur ce point Dulaurier et est lui-même suivi par Stein, *Studien*, p. 24 et 37, note 23); mais, comme l'a fait remarquer Markwart (*Chroniken*, p. 421, note 1), le 2 areg en 571/572 correspondait, non pas au 2 février, mais au 3 février (572), qui était un mercredi (le 1er nawasard en 571 tombait le 7 juillet), tandis que le 22 areg (= 23 février) était un mardi. La date donnée par l'édition d'Étienne de Tarōn, mardi 22 areg = 23 février 572, est donc correcte.

Voir à ce sujet Dulaurier, *Chronologie*, p. 206-207 et *Étienne*, p. 189, note 43 (2 février 572); Gelzer, *Pergamon*, p. 42, note 2; Hambarean, *Vardan*, col. 534-535 (23 février 572); Akinian, *Apstambutʻiwn*, col. 79-80 (2 février 572); Markwart, *Chroniken*, p. 420-422 (23 février 572); Akinian, *Elišē*, III, col. 129 et 157-158 (3 février 571).

D'autres témoins datent l'événement autrement. Le fragment cité de Ménandre porte : *τοῦ δεκάτου ἔτους ἀνυσθέντος τῶν πεντηκοντουτίδων σπονδῶν, μετὰ τὴν σφαγὴν Σουρήνα...*, et plus loin : *οἷα δὴ τῆς δεκαετίας περαιωθείσης*; la dixième année de la paix de 50 ans (conclue à la fin de 561, voir plus haut, p. 175) se termina à la fin de l'année 571.

Jean d'Éphèse donne deux dates différentes (II, 24 et VI, 11) : l'an 880 d'Alexandre (septembre 568-août 569) et l'an 882 d'Alexandre (septembre 570-août 571), 5e de Justin (14 novembre 569-13 novembre 570) (voir Land, *Joannes v. Eph.*, p. 145; Brooks, *Jean d'Éphèse*, versio, p. 62, note 1); Stein (*Studien*, p. 22-23) considère les dates données par Jean d'Éphèse comme étant celles du traité secret conclu entre Justin et les Arméniens, et non pas celles du début de l'insurrection (comp. Akinian, *Elišē*, III, col. 64-66).

La Lettre de Photius place l'assassinat du marzpan perse en la 16e année de l'ère arménienne (idem dans le résumé de Vardan), c'est-à-dire en 567/568, date évidemment erronée; plus loin, la même lettre date l'union religieuse de « la 17e année de Yustianos (dans Vardan : la 30e), quand il construisait Sainte-Sophie »; la 17e année de Justinien serait 543/544, la 30e 556/557, et Justin II (565-578) n'a pas régné 17 ans; les chiffres de la Lettre sont donc impossibles (comp. DULAURIER, *Chronologie*, p. 207; AKINIAN, *Kiwrion*, p. 115).

Dans le texte géorgien d'Arsène, les dates ne sont pas conservées.

Pour en revenir à notre *Diegesis*, elle donne, comme date de la fuite à CP du meurtrier de « Surēn », la 40e année de Chosroès, ce qui est presque exact (il faudrait : « la 41e année »), et la 30e de Justinien (556/557), celui qui construisit Sainte-Sophie, ce qui est impossible. Les chiffres de la *Diegesis* (sur lesquels nos trois mss sont d'accord) sont fautifs, et ils ne se retrouvent ensemble dans aucune autre source; la date « 30e année de Justinien » se lit aussi dans l'extrait que donne Vardan de la Lettre de Photius (la Lettre elle-même dit « 17e »).

§ 78, l. 193 *Χοσρόου*. Chosroès Ier Anōšarvān (531-579), voir CHRISTENSEN, *Iran*, p. 363-440.

§ 78, l. 193 *Ἰουστινιανοῦ*. Plus haut, au § 69, nous avons trouvé pour le nom de Justinien le Grand, la forme *Ἰουστίνου* (mais au § 48 correctement *Ἰουστίνου* pour Justin Ier); ici, on serait porté à voir la substitution inverse, de « Justinien » à « Justin (II) »; on sait que les auteurs arméniens rendent indifféremment les noms « Justinien » et « Justin » par *yustianos* (voir comm. § 69, l. 168; la Lettre de Photius écrit ici *yustianosi* et Arsène *istwiniane*), mais la précision qui accompagne ici le nom *Ἰουστινιανοῦ* (*τοῦ καὶ τὴν Ἁγίαν Σοφίαν δειμαμένου*) montre que c'est bien à Justinien le Grand que pense notre auteur et qu'il fait erreur, non pas sur le nom, mais sur la personne de l'empereur (comp. GELZER, *Pergamon*, p. 42, note 2); sa chronologie est irrémédiablement embrouillée, et l'on verra plus loin (§ 81) qu'il rattache l'épisode de Vardan au cinquième concile, celui de Justinien (553).

§ 78, l. 194 *τὴν Ἁγίαν Σοφίαν*. Comp., dans la Lettre de Photius, « la 17e année de l'empereur Yustianos, quand il construi-

sait Sainte-Sophie », et dans Étienne de Tarōn, « il se rendit chez l'empereur Yustianos, celui qui construisit Sainte-Sophie » ; Étienne dit de même un peu plus haut (p. 83, texte cité ci-dessus, p. 139), à propos du concile de Dvin : « l'empereur Yustianos, qui a construit Sainte-Sophie ». Cette précision employée par les auteurs arméniens a sans doute pour but de distinguer Justinien le Grand parmi les trois empereurs successifs appelés en arménien Yustianos (Justin Ier, Justinien Ier et Justin II).

§ 79-83. *Ralliement des réfugiés à l'Église byzantine.*

Notre auteur rapporte ici le ralliement à l'orthodoxie grecque de Vardan et de ses gens, réfugiés à Constantinople. En une circonstance qui n'est pas précisée, Vardan refuse de communier avec les Grecs (§ 79) ; il rèçoit de l'empereur l'ordre de réunir des évêques et des docteurs arméniens pour étudier la question (§ 80) ; alors se tient le cinquième concile (§ 81), et à cette occasion on fait venir Vardan et ses compagnons près de la porte de Sainte-Sophie, qui tire de cet événement son nom de « porte des Arméniens » (§ 82) ; ils anathématisent alors tous les tenants de l'hérésie d'Eutychès et de Dioscore (§ 83).

En dehors de notre *Diegesis,* quatre sources seulement connaissent cet épisode d'histoire religieuse: Jean d'Éphèse, le catholicos Arsène, la Lettre de Photius et Étienne de Tarōn; les récits de la Lettre et de l'opuscule d'Arsène sont visiblement étroitement apparentés à celui de la *Narratio*; celui d'Étienne semble se rattacher de quelque façon à la même tradition; par contre le témoignage de Jean d'Éphèse (II, 23), contemporain des événements, en est incontestablement indépendant. Nous pouvons immédiatement en conclure que l'essentiel de l'épisode doit être considéré comme historiquement certain : les Arméniens réfugiés à Constantinople avec Vardan à la suite de l'insurrection de février 572 ont accepté la communion des Grecs.

La notice de la Lettre de Photius est très proche de celle de notre *Narratio*; des deux côtés les éléments du récit se succèdent dans le même ordre, et plusieurs passages présentent de remarquables concordances verbales :

Lettre de Photius	*Narratio*
Et la 17e (dans Vardan, *la 30e) année de l'empereur Yustianos, quand il construisait Sainte-Sophie,* en la fête de la sainte Croix, *il se sépara de leur communion en disant* : « *Nos vardapets ne nous ont pas donné ordre* ». *Alors le roi ordonna qu'eût lieu un concile et que* beaucoup *d'évêques et de vardapets y vinssent; et se réunirent à Constantinople* 130 (Pères), *ce qui est appelé le 5e concile*; il y avait parmi eux des Arméniens, et ils reçurent, en signant, le concile de Chalcédoine.	78 ... τῷ λ' ἔτει τοῦ Ἰουστινιανοῦ τοῦ καὶ τὴν Ἁγίαν Σοφίαν δειμαμένου · 79 ἐκ τῆς κοινωνίας δὲ ἑαυτὸν ἀποχωρίσας σὺν τοῖς μετ' αὐτοῦ, ἔλεγεν ὅτι « Οὐκ ἔχομεν ἐντολὴν ἐκ τῶν διδασκάλων ἡμῶν μεθ' ὑμῶν κοινωνεῖν ». 80 Διὸ προσετάχθη ὁ αὐτὸς Βαρτὰν παρὰ τοῦ καίσαρος συγκαλέσασθαι ἐπισκόπους καὶ διδασκάλους τῶν Ἀρμενίων καὶ ζήτησιν ἀκριβῆ ποιῆσαι περὶ τούτου. 81 Ἐγένετο δὲ σύνοδος μεγάλη ἐν Κωνσταντινουπόλει κατά τινων αἱρετικῶν, ἣν πέμπτην σύνοδον καλοῦσι, etc.

Nous avons souligné ici, dans la traduction de la Lettre, les éléments que celle-ci a en commun avec la *Narratio*; les deux dernières propositions de notre citation de la Lettre résument très brièvement les § 82 et 83 de la *Narratio* : on convoque Vardan et ses gens à la « porte des Arméniens » (§ 82), et ils anathématisent tous les tenants d'Eutychès et de Dioscore (§ 83).

Tous les éléments de la notice de la Lettre se trouvent dans la *Diegesis* (certains même en plus détaillé), sauf la date du refus de Vardan de partager la communion des Grecs (§ 79), que la Lettre place en « la fête de la sainte Croix » (14 septembre) (détail retenu par l'extrait de Vardan) : cette date s'accorde bien avec celle, qui a été établie plus haut, du meurtre de « Surēn », 23 février (572). (La Lettre a aussi en propre l'indication du nombre des Pères du 5e concile — 130, dans l'extrait de Vardan 150 —, mais ce détail peut provenir du rédacteur même de la Lettre.)

Le texte de la *Narratio* tel qu'il nous est parvenu ne peut être considéré dès lors comme la source de la Lettre pour l'histoire de Vardan; d'autre part, la *Narratio*, plus complète, ne peut pas dériver de la Lettre elle-même; l'étroite parenté des deux documents doit donc s'expliquer par l'utilisation d'une source commune.

Cette source commune a été utilisée aussi, directement ou indirectement, par le catholicos géorgien Arsène; dans la section de son opuscule reproduite plus haut (p. 176-177), on trouve un récit parallèle à celui de notre *Narratio* : meurtre de « Surēn » — fuite à Constantinople, sous Justinien — refus des Arméniens de communier avec les Grecs — ordre donné par le basileus de réunir un concile — acceptation par les Arméniens du concile de Chalcédoine — participation des Arméniens à la construction d'une porte de Sainte-Sophie, dite « porte d'Arménie » — retour en Arménie, mouvements en sens divers — le tout au temps du catholicos Jean. Quelques détails du récit d'Arsène manquent dans la *Narratio* : incendie des maisons du marzpan — réception par Justinien — interrogation du basileus sur les motifs de l'abstention des Arméniens — insistance sur l'acceptation par les Arméniens du concile de Chalcédoine — participation des Arméniens à la construction de la porte de Sainte-Sophie et montant de cette participation. L'épisode de la porte de Sainte-Sophie se trouve, dans Arsène, à une autre place que dans la *Narratio :* celle-ci parle de cette « porte des Arméniens » avant de rapporter le ralliement des Vardaniens à l'orthodoxie grecque, tandis qu'Arsène présente la construction de cette porte comme une conséquence de l'union religieuse. De son côté, la *Narratio* a plusieurs traits qui sont absents du récit d'Arsène : la date du meurtre de « Surēn » — l'identification du concile réuni à Constantinople avec le cinquième œcuménique — la liste des hérétiques anathématisés par les Vardaniens; on ne peut dire que tous ces traits ont été inventés par le rédacteur de la *Narratio,* car un d'eux au moins (le nom du concile) est attesté aussi par la Lettre de Photius.

On en conclura que, pour l'épisode de Vardan, aucun des trois documents étroitement apparentés (*Narratio,* Lettre de Photius, opuscule d'Arsène), considérés dans l'état où ils se présentent aujourd'hui, ne peut dériver directement d'aucun des deux autres; les trois rédacteurs auront démarqué un même texte, aujourd'hui perdu, ou au moins des textes très semblables. (Comp. la remarque du P. Akinian, *Ełišē,* II, p. 762-763 : la Lettre et Arsène dérivent, pour l'épisode de Vardan, d'une source commune, qui paraît avoir été un remaniement de la *Diegesis,* développée et augmentée par un Grec excité contre les Arméniens; nous ne croyons pas que cette

explication puisse rendre compte de tout le détail des faits exposés plus haut.)

Le récit d'Étienne de Tarōn dérive peut-être aussi, en dernière analyse, de la même source; du ralliement des Arméniens à l'orthodoxie, il ne parle que d'une façon évasive et voilée : « Vardan, dit-il, entra en communion avec Yustianos »; mais on retrouve chez lui la mention de la construction de Sainte-Sophie par l'empereur qui reçoit Vardan, et le nom « porte des Arméniens » donné alors à l'une des portes de Sainte-Sophie.

§ 79, l. 194-195 *ἑαυτὸν ἀποχωρίσας*. On a vu que la Lettre de Photius a conservé ici une précision qui manque dans notre texte : cet incident se serait produit « en la fête de la sainte Croix » (dans l'extrait de Vardan : « en la fête de l'Exaltation de la sainte Croix »), c'est-à-dire le 14 septembre (572). La *Diegesis* elle-même donnera plus loin (§ 97) cette même date à un incident semblable survenu entre Mušeł et Maurice : *ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῆς μεγάλης ἑορτῆς τοῦ τιμίου σταυροῦ* ; l'opuscule du catholicos Arsène aussi : p. 328, l. 3-4 *dġesascauli ǰuart'a aġpqrobisay* « la fête de l'Exaltation des Croix ». — Jean d'Éphèse (II, 23; ci-dessus, p. 181) présente les choses différemment : d'après lui, dès leur arrivée dans la capitale, le catholicos, les évêques et les nobles arméniens communient de confiance avec le patriarche byzantin, n'étant pas bien au fait du schisme; dans la *Diegesis* au contraire, Vardan refuse d'abord d'accepter la communion des Grecs, sachant bien qu'il est séparé d'eux par des divergences doctrinales (dans le catholicos Arsène, il précise même que c'est à cause des dissensions créées par le concile de Chalcédoine) ; cette version est beaucoup plus vraisemblable que celle de Jean d'Éphèse, laquelle procède évidemment du désir de l'auteur d'excuser la défaillance chalcédonienne de ses coreligionnaires arméniens. — Comme la *Diegesis*, la Lettre de Photius et le catholicos Arsène présentent le refus de Vardan d'accepter la communion des Byzantins comme le point de départ des négociations qui menèrent à l'union religieuse; aux mots de la *Narratio ἐκ τῆς κοινωνίας δὲ ἑαυτὸν ἀποχωρίσας* répondent dans la Lettre les mots *i hałorduť'enēn i bac' ekac'* « a communione (eorum) se abstinuit », et dans Arsène *xolo igini ara eziarnes mat'-t'ana* « illi autem non communicaverunt cum eis ». Plus loin, à

propos de Mušeł, la *Diegesis* (§ 97) emploie une expression semblable : *ἑαυτὸν ... ἐκ τῆς κοινωνίας ἐξῶσεν.*

§ 79, l. 195 *ἔλεγεν.* La raison présentée par Vardan pour justifier son abstention est formulée comme suit dans la Lettre de Photius : *aselov t'ē vardapetk' mer oč' hramayec'in mez* « dicendo quia doctores nostri non praeceperunt nobis » ; dans l'extrait de Vardan : *aselov t'ē mer vardapetk' č'hramayen mez* « dicendo quia nostri doctores non praecipiunt nobis ».

Arsène, après avoir signalé que les raisons de Vardan ont été données en réponse à une question du basileus étonné (ce détail manque dans notre texte et dans la Lettre), écrit : *xolo mat' ut'xres, vit'armed c'iloba ik'mna krebisat'wis k'alkidonisa da mojġuart'a č'uēnt'a ara šeicqnares* « illi autem narraverunt (*ou* : dixerunt) quia controversia facta est de concilio Chalcedonis et doctores nostri non receperunt (illud) ».

La *Narratio* dit *ἔλεγεν ὅτι οὐκ ἔχομεν ἐντολὴν ἐκ τῶν διδασκάλων ἡμῶν μεθ' ὑμῶν κοινωνεῖν.* Les trois textes ont en commun l'appel à l'autorité des « docteurs » arméniens ; il n'est pas douteux que le grec *διδασκάλων* et le géorgien *mojġuart'a* correspondent ici au mot arm. *vardapet*. Dans la *Narratio,* on attendrait plutôt, au lieu de « nous n'avons pas d'ordre », « nous n'avons pas la permission » ; et il faut remarquer que le verbe arménien employé dans la Lettre, *hramayec'in* (dans l'extrait de Vardan *hramayen*), dont le sens le plus ordinaire est « ordonner, commander », peut signifier aussi « permettre, concéder » (Ciakciak, p. 899 a ; comp. la traduction de M. Muyldermans, *Vardan,* p. 135 : « Nos vardapets ne nous le permettent pas ») ; si le mot grec *ἐντολή* n'a pas lui-même ici le sens de « permission », il est possible que le rédacteur de notre texte se soit mépris légèrement sur le sens du verbe arménien *hramayen* dans ce passage. La *Narratio* dit *οὐκ ἔχομεν ἐντολήν,* au présent, et le présent est attesté dans la Lettre de Photius par l'extrait de Vardan (*hramayen*). Dans l'opuscule d'Arsène, le sens est différent ; les Arméniens objectent à Justinien le concile de Chalcédoine, et disent : « Nos docteurs n'ont pas reçu (ce concile), *ara šeicqnares* » ; il est possible qu'Arsène, ou le texte qu'il utilisait, ait explicité ainsi la raison donnée par Vardan dans les deux autres textes ; en tout cas, l'innovation n'est pas du côté de la *Narratio,* car sa formule est attestée aussi par la Lettre de Photius.

§ 79, l. 196 *ἐκ τῶν διδασκάλων*. Cet *ἐκ*, peu élégant en grec, rend sans doute un *i* arménien; comp. § 77 *ἐκ τῶν* *Ἀρμενίων*.

§ 80, l. 197 *προσετάχθη ὁ αὐτὸς Βαρτάν*. La *Diegesis* est seule à dire que l'ordre de réunir un concile s'adressait à Vardan lui-même; la Lettre de Photius dit simplement : « Le roi ordonna », et le catholicos Arsène de même.

§ 80, l. 17 *παρὰ τοῦ καίσαρος*. Sur cette désignation arménisante de l'empereur byzantin, voir comm. § 31, l. 77; la Lettre de Photius dit ici *t'agaworn* « rex » (*idem* dans l'extrait de Vardan) au lieu de *kaiser*, employé quelques lignes plus haut; Arsène dit de même en géorgien *mep'eman* « rex » alors qu'il emploie couramment le mot *keisar* (p. ex. p. 327, l. 20 *mawrik keisarman* « l'empereur Maurice »).

§ 80, l. 198 *συγκαλέσασθαι ἐπισκόπους καὶ διδασκάλους τῶν Ἀρμενίων*. Ces mots se retrouvent littéralement — avec une inversion — dans le texte d'Arsène : *mocodeba mojǵuart'a da episkopost'a somxit'isat'a* « convocare doctores et episcopos Armeniae » (la variante *Ἀρμενίων* /*somxit'isa* n'en est pas une, l'arm. *hayoc'* admettant parfaitement les deux traductions) ; la Lettre de Photius dit la même chose avec quelques divergences : « concilium fieri et venire episcopos multos et doctores »; ici, encore une fois, l'innovation n'est pas du côté de la *Diegesis*, dont le texte est appuyé par celui d'Arsène.

§ 80, l. 199 *καὶ ζήτησιν ἀκριβῆ ποιῆσαι περὶ τούτου*. Ce membre de phrase est omis par le ms. C; il est certainement authentique, car il trouve un pendant chez Arsène : « afin qu'ils s'.forment et qu'ils connaissent le vrai ». L'expression nominale-verbale du grec (*ζήτησιν ποιῆσαι*) est caractéristique de l'arménien, qui emploie couramment par exemple la tournure *xndir aṙnem* « je fais une recherche » au sens de « chercher, rechercher, examiner (une question) »; comp. § 121 *ἔρευναν ποιῆσαι* C, *ἐρευνῆσαι* A B; § 140 *ἔρευναν ποιήσας*.

§ 81, l. 199 *σύνοδος*. La *Narratio* continue en notant qu'alors se réunit à CP un grand concile contre certains hérétiques, concile

que l'on nomme « cinquième concile » (§ 81) ; s'étant mis d'accord, (les Pères) convoquent Vardan et ses gens à la porte de Sainte-Sophie qui est appelée « aujourd'hui encore » porte des Arméniens (§ 82) ; alors ils anathématisent Origène, Évagre, Didyme, les nestoriens, les jacobites, les julianistes, les gaïanites, bref tous les tenants de l'hérésie d'Eutychès et de Dioscore (§ 83).

La Lettre de Photius dit plus brièvement, on l'a vu : « Alors se réunirent à Constantinople 130 (dans l'extrait de Vardan : 150) (Pères), ce que l'on appelle 5e concile ; et il y avait des Arméniens parmi eux, et, en signant, ils acceptèrent le concile de Chalcédoine » (sur le nombre des Pères de 553, voir STEIN, *Bas-Empire,* p. 661, note 1).

Le catholicos Arsène relate l'événement en ces termes : « Et se réunit (alors) un grand concile à Constantinople ; ils firent un grand examen et la vérité fut confirmée, et tous, unanimement, ils reçurent le concile de Chalcédoine ; d'elle-même toute l'Arménie anathématisa et condamna celui qui le critique, et ils s'unirent à eux (aux Grecs) ».

Comme on voit, Arsène ne fait pas mention du Ve concile œcuménique ; il n'est question chez lui que d'un concile arménien, réuni à Constantinople et qui se rallie à l'orthodoxie chalcédonienne ; cette présentation des faits est exempte de toute anomalie chronologique, et on notera que, pour l'essentiel, elle est confirmée par le témoignage indépendant d'un contemporain, Jean d'Éphèse, qui atteste un ralliement des réfugiés arméniens à l'orthodoxie grecque, quitte à le mettre au compte de l'inadvertance et du manque d'information.

La Lettre de Photius fait intervenir ici le Ve concile œcuménique, et il semble qu'elle n'envisage pas un synode arménien distinct ; le Ve concile, dit-elle, comprenait des Arméniens, qui acceptèrent le concile de Chalcédoine.

Pour la *Narratio,* il y aurait eu, d'une part, le synode des évêques et des docteurs arméniens réuni par ordre de l'empereur pour examiner le bien-fondé de la dissidence arménienne (§ 80 : *ζήτησιν ἀκριβῆ ποιῆσαι περὶ τούτου*), et d'autre part, le Ve concile œcuménique qui se tint justement au même moment, mais pour un autre objet (§ 81 *κατά τινων αἱρετικῶν*) ; à la clôture du concile général (§ 82 : *ὁμοφωνήσαντες*), les Vardaniens sont con-

voqués près d'une porte de Sainte-Sophie, et ils anathématisent les antichalcédoniens.

La mention du V[e] concile (mai-juin 553) introduit dans le récit de la *Narratio* et de la Lettre un anachronisme violent, puisque l'union religieuse où cette mention figure est postérieure au 23 février 572 (date du meurtre de « Surēn », § 77-78). Le récit d'Arsène — de même que celui d'Étienne de Tarōn — est exempt de cet anachronisme; l'erreur ne peut toutefois être imputée au rédacteur même de la *Narratio,* puisqu'elle se retrouve dans la Lettre de Photius, tant dans le texte complet que dans la citation de Vardan.

§ 81, l. 199-200 *σύνοδος μεγάλη ἐν* KΠ. Comp. Arsène *da šemokrba kreba didi Kostantinepolis* « et se réunit (alors) un grand concile à CP ».

§ 81, l. 200 *κατά τινων αἱρετικῶν.* Ces mots n'ont pas de correspondant dans les textes parallèles; voir ci-dessus, comm. l. 199.

§ 81, l. 200-201 *πέμπτην σύνοδον.* Comp. Lettre de Photius *orum e.errord žołovn koč'i* « qui est appelé le V[e] concile ». De même, dans la Chronique de Sargisean (p. 69, l. 18-19, sous Justinien I) :

Իսկ նորա հրամայեալ լինել ժողով ի Կոստանդնուպաւղիս որ ասի հինգերորդ ժողով:

Hic autem iussit fieri concilium Constantinopoli, quod dicitur quintum concilium.

La même Chronique consacre à l'empereur Tibère (578-582) la notice suivante (p. 75-76) :

Տիբեր: ամս եւթն. առ սովաւ եղև ժողով ի Կոստանդնպաւղիս Հայոց ի Հոռովմոց վասն սահմանին Քաղկեդոնի. յորում պարտեցան Հայք (var. *ոչ հաւանեցան Հայք*).

Tibère, sept ans; sous son règne eu lieu un concile à CP entre les Arméniens et les Romains au sujet de la définition de Chalcédoine, (concile) dans lequel les Arméniens eurent le dessous (*var.* auquel les Arméniens n'obéirent pas).

La même notice se lit dans la liste des empereurs romains qui forme le VI[e] chapitre de la seconde partie de l'Histoire d'Étienne de Tarōn (p. 141, l. 14-16) :

Տիբեր ամս դ. առ սովաւ եղև ժողով ի Կոստանդնուպօլիս Հայոց և Հոռոմոց վասն սահմանին Քաղկեդոնի, յորում պարտեցան Հայք:

Tibère, 4 ans; sous son règne eut lieu un concile à CP entre les Arméniens et les Romains au sujet de la définition de Chalcédoine, (concile) dans lequel les Arméniens eurent le dessous.

Il y a sans doute là un écho de l'union consécutive aux événements de février 572 (comp. AKINIAN, *Kiwrion*, p. 114-115).

§ 82, l. 202 *τὴν πύλην τῆς Ἁγίας Σοφίας*. Le souvenir d'une porte de Sainte-Sophie nommée « porte des Arméniens » est attaché à l'union de 572 par la *Narratio*, le catholicos Arsène, et Étienne de Tarōn. Ce dernier dit clairement : « Il nomma de son nom la porte principale de Sainte-Sophie, qui jusqu'aujourd'hui s'appelle porte des Arméniens » (comp. MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 136 et 140). Le texte de la *Narratio* dans ce § 82 n'est pas très sûr, car les manuscrits ne s'accordent pas entièrement; au lieu du texte que nous avons adopté suivant les mss A et B, le ms C écrit : *καὶ ὁμοφωνήσαντ(ες) αὐτοῖσ · τῶ ὀνόμ(α)τ(ι) αυτῶν · ἐκάλεσαν πρώτην* (*α* surmonté d'un trait horizontal et d'un *τ* ; Combefis, col. 280 B 2, a lu *ἁγίας πύλας*, cf. PG, 132, col. 1245 B) *πύλ(ην) τῆσ αγί(ας) σοφί(ας) · εἴτησ* etc.

La syntaxe de cette leçon est fort dure, car *ὁμοφωνήσαντες* doit s'y rapporter aux Arméniens, alors que le sujet d'*ἐκάλεσαν* paraît devoir être « les Byzantins » (ce participe absolu au nominatif pourrait d'ailleurs avoir eu pour modèle un participe arménien à valeur d'indicatif) ; cependant le texte parallèle d'Étienne de Tarōn semble indiquer que le texte du ms. C peut avoir gardé ici des éléments authentiques.

Le catholicos Arsène donne plus de détails sur la « porte des Arméniens »; d'après lui, après l'union religieuse (sur laquelle il insiste assez longuement), les Arméniens demandent à l'empereur de pouvoir construire à leurs frais la porte occidentale de Sainte-Sophie — car on la construisait justement alors (la porte, ou plus vraisemblablement Sainte-Sophie) —; l'empereur accepte, et les

Arméniens paient pour la construction 10.000 pièces d'argent; la porte s'appelle depuis lors « porte des Arméniens ».

De la tradition attestée par ce passage d'Arsène, il y a sans doute un écho dans l'*Histoire universelle* de Vardan; racontant l'ambassade envoyée par Basile I[er] le Macédonien (867-886) au prince des princes Ašot Bagratuni († 890), Vardan note qu'Ašot envoie à cette occasion au basileus 10.000 pièces d'argent « pour l'église nouvellement construite », puis il ajoute (p. 85, l. 19-22; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 68, l. 13-14 et p. 140; comp. ADONTZ, *Basile*, p. 246) :

> ... *որպէս Մամիկոնեանքն՝ հինգ գրիւ արծաթոյ, ասեն գնել զդուռն արեւմտեան սրբոյն Սոփիայ ի Ցուստիանոսէ, յիշատակ Հայոց·*
>
> ... de même que, dit-on, les Mamikoniens achetèrent de Yustianos, pour cinq mesures d'argent, la porte occidentale de Sainte-Sophie, en souvenir des Arméniens.

La démarche d'Ašot le Grand, désireux de supplanter en tout la maison des Mamikoniens, dont il avait décapité lui-même le dernier représentant en Bagrévand, Grégoire (voir MUYLDERMANS, *Bagrévand*), atteste à sa façon l'existence d'une tradition incontestée qui attachait le souvenir des Mamikoniens à une église de CP.

Gelzer (*Pergamon*, p. 42) donne du passage de la *Diegesis* relatif à la « porte des Arméniens » une interprétation qui paraît forcée : « Es wurde ihnen (*aux réfugiés arméniens*) ein Quartier in der Nähe der Sophienkirche angewiesen, 'unweit der Pforte dieses Gotteshauses, welche bis auf diesen Tag die Pforte der Armenier heisst' ». Indépendamment de Gelzer, M. Berberian propose une conjecture du même genre (*Porte*, p. 11-12) : il s'agirait, non d'une porte de l'église même, mais d'un quartier des portiques entourant la place de Sainte-Sophie.

Nos sources appellent la porte de Sainte-Sophie en question ici « porte principale » (Étienne de Tarōn) ou « porte occidentale » (Arsène, Vardan) ; on sait que Sainte-Sophie est à peu près exactement orientée, et que, par conséquent, la façade principale de l'édifice est la façade ouest; voir Procope, *De aedif.*, I, 1, 31, p. 10, l. 18-20 : *καὶ τὸ μὲν τοῦ νεὼ πρόσωπον (εἴη δ' ἂν αὐτοῦ τὰ πρὸς ἀνίσχοντα ἥλιον, ἵνα δὴ τῷ θεῷ ἱερουργοῦσι τὰ ἄρρητα)...*; comp. SWIFT, *Hagia Sophia*, p. 18 b-19 a. Cette façade ouest est

percée de neuf portes, dont les trois principales, celles du milieu, qui donnent accès à la grande nef, étaient appelées par les Byzantins « portes royales » (et aussi « grandes portes », « portes d'argent », *ὡραῖαι πύλαι, πύλαι τῆς κιβωτοῦ*) (voir DU CANGE, *CP christiana*, l. III, p. 23-24, n° XXV; PREGER, *Hagia Sophia*, p. 468-469; ANTONIADES, I, p. 174 et pl. λδ, entre p. 154 et 155; SWIFT, *Hagia Sophia*, p. 91 b-92 a, et pl. XXII, p. 233); la « porte des Arméniens » est sans doute la principale des trois portes royales, celle du centre, la plus grande de toutes.

Les sources byzantines ignorent l'appellation « porte des Arméniens » (voir DULAURIER, *Étienne*, p. 189, note 44; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 140, note 1). La *Narratio de structura S. Sophiae*, qui date du VIII[e] ou du IX[e] siècle, rapporte que Justinien utilisa, pour les trois portes royales, du bois de l'arche (de Noé) (voir ANTONIADES, I, p. 178), § 18, p. 97, l. 2-3 :

Ἔσωθεν δὲ τῶν τριῶν πυλῶν ἀντὶ ξύλων κοινῶν ἔβαλεν ἐκ τῆς κιβωτοῦ ξύλων.

Il y a là, peut-être, un autre lien entre les portes de Sainte-Sophie et l'Arménie; une légende ancienne, déjà connue de Fauste de Byzance (III, 10, p. 33-34), plaçait la découverte de l'arche sur le mont Qardu, en Cordyène; la légende, transplantée en Arménie proprement dite, identifia ensuite la montagne de l'arche avec le Masis, en Ayrarat (voir PEETERS, *Jacques de Nisibe*, p. 312-329); comp. Philostorge, III, 8, p. 37, l. 1-5 :

Ὁ δὲ Εὐφράτης ποταμὸς ἐξ Ἀρμενίων κατὰ τὸ προφανὲς ἀνατέλλει, ἔνθα τὸ ὄρος ἐστὶν τὸ Ἀραράτ, ἔτι καὶ πρὸς Ἀρμενίων οὕτω καλούμενον, ἐφ' οὗ καὶ τὴν κιβωτὸν ἱδρυθῆναί φησιν ἡ γραφή· ἧς ἄχρι καὶ νῦν εἶναί φασιν οὐ μικρὰ λείψανα τῶν τε ξύλων καὶ τῶν ἥλων ἐκεῖσε σωζόμενα.

La même Histoire de Sainte-Sophie attribue à Justin II la restauration de la coupole, écroulée en réalité le 7 mai 558 à la suite de deux secousses sismiques; ces travaux furent terminés en 562, du vivant de Justinien (voir SWIFT, *Hagia Sophia*, p. 13; STEIN, *Bas-Empire*, p. 460); la *Narratio de structura S. Sophiae* raconte les travaux prétendument exécutés par Justin II (§ 28-29), et ajoute (§ 29, p. 108, l. 6-8) :

Καὶ εἶθ' οὕτως ἐτελείωσεν αὐτὸν (τὸν τροῦλον) · καὶ τούτου

χάριν λέγουσί τινες, ὅτι Ἰουστῖνος ἔκτισεν· ἀλλὰ ψεύδονται οἱ ταῦτα λέγοντες.

Voir sur la « porte des Arméniens » GELZER, *Pergamon*, p. 42 (mention, d'après la *Diegesis*) ; STEIN, *Studien*, p. 24 (mention, d'après Étienne) ; TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 93 (au concile de 553, évêques de l'Arménie occidentale) ; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 136, note (sur le texte d'Étienne), p. 140, note 1 (sur le texte de Vardan) ; AKINIAN, *T'ult' Makaray*, p. 58 (cite en arménien, p. 58-59, les § 81-92 de la *Diegesis*) ; BERBERIAN, *Porte* (examen des textes d'Étienne, de Jean d'Éphèse, de Michel le Syrien, d'Arsène et de la *Diegesis*).

§ 83, l. 203-204 *ἀνεθεμάτισαν*. Le sujet de ce verbe, dans la pensée de notre auteur, est *Βαρτὰν καὶ οἱ σὺν αὐτῷ* (§ 82) ; plus loin (§ 99), l'empereur Maurice dira à Mušeł : *Ὁ πρὸ ὑμῶν Βαρτὰν καὶ οἱ σὺν αὐτῷ... ἐγγράφως συνετάξαντο καὶ αὐτοὶ ὁμολογεῖν δύο φύσεις*, et notre texte ne mentionne pas autrement que par la phrase de ce § 83 le ralliement des réfugiés à l'orthodoxie grecque (*τὴν ἕνωσιν*, § 84).

§ 83, l. 204 *τὸν Ὠριγένην, τὸν Εὐάγριον, τὸν Δίδυμον*. La *Narratio* exprime ici d'une façon négative seulement l'acceptation par les Arméniens de la doctrine de Chalcédoine : « Ils anathématisèrent alors Origène, Évagre, Didyme, les nestoriens, les jacobites, les julianistes, les gaïanites, en bref tous les tenants de l'hérésie d'Eutychès et de Dioscore ». Les textes parallèles s'expriment autrement. La Lettre de Photius dit simplement : *ew jeṙnagrov žžołovn K'ałkedoni ənkalan* « et en signant (comp. *ἐγγράφως* au § 99) ils reçurent le concile de Chalcédoine » ; le catholicos Arsène parle d'abord de l'acceptation de Chalcédoine, comme la Lettre, puis de la condamnation des antichalcédoniens, comme la *Diegesis* : « Tous, unanimement, reçurent le concile de Chalcédoine, et d'elle-même toute l'Arménie anathématisa et condamna celui qui le critique (le concile), et ils s'unirent à eux (aux Grecs) ». La *Diegesis* est seule à donner la liste des hérétiques anathématisés par les Arméniens. Les trois premiers noms, Origène, Évagre et Didyme, semblent amenés ici par la mention, qui précède (§ 81), du V[e] concile ; une partie de la tradition byzantine considère en effet le V[e] concile comme ayant condamné notamment Origène, Évagre et Didyme (voir DEVREESSE, *Cinquième concile*, p. 2-3) ; ainsi, Cyrille de Scythopolis, *Sabas*, § 90, p. 199, l. 1-5 :

Τῆς τοίνυν ἁγίας καὶ οἰκουμενικῆς πέμπτης συνόδου ἐν Κωνσταντινουπόλει συναθροισθείσης κοινῷ καὶ καθολικῷ καθυπεβλήθησαν ἀναθέματι Ὠριγένης τε καὶ Θεόδωρος ὁ Μοψουεστίας καὶ τὰ περὶ προϋπάρξεως καὶ ἀποκαταστάσεως Εὐαγρίῳ καὶ Διδύμῳ εἰρημένα.

§ 83, l. 205 Ἰακωβίτας. Voir plus haut, comm. § 56, l. 137.

§ 83, l. 205 Γαϊανίτας. Dérivé du nom de Gaianos, archidiacre d'Alexandrie, élu patriarche par les julianistes à la mort de Timothée en 535, contre le sévérien Théodose (voir MASPERO, *Patriarches d'Alex.*, p. 114-118; STEIN, *Bas-Empire*, p. 381); le nom de « gaianites » est souvent donné aux julianistes (voir comm. § 56, l. 137 et JUGIE, *Gaianites*); le ms. C écrit τουσ ἰουλιανίτ(ας) · καὶ τουσ γαϊανιτ(ας). Le terme se trouve en arménien, sous la forme *z-gayinos-s* « Gaianites », dans un des anathématismes d'une lettre de Komitas (écrite vers 616), *Livre des lettres*, p. 216, l. 25; voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 65, note 6.

§ 83, l. 205 Ἰουλιανίτας. Voir comm. § 56, l. 137.

§ 83, l. 206 *Εὐτυχοῦς καὶ Διοσκόρου*. Le ms. C écrit très clairement τὴν τοῦ εὐτυχ(οῦς) ἔρε(σιν); Combefis a lu (col. 280 B 8), on ne sait pourquoi, τὴν τοῦ Νεστορίου αἵρεσιν, et il propose de substituer ou d'ajouter à Νεστορίου, Εὐτυχοῦς (PG, 132, col. 1245 C 6).

§ 84. *L'accueil fait à l'union en Arménie.*

On ne trouve de parallèle à ce paragraphe, où la *Diegesis* expose les réactions produites en Arménie par l'union de 572, que dans l'opuscule du catholicos Arsène, où on lit ce qui suit, immédiatement après le récit de l'union :

> Et ils retournèrent du concile, et arrivèrent en Arménie; certains les reçurent avec empressement et se soumirent à l'union, mais certains (autres), comme des serpents, augmentèrent encore l'agitation du peuple et le trouble par les séductions du Mayragomecʻi. Et ceci se passa aux jours de Jean le catholicos.

La première partie de ce passage (jusqu'à « à l'union ») correspond presque littéralement à la première partie de notre § 84

(jusqu'à *τὴν ἕνωσιν*) ; vis-à-vis de la seconde partie du texte géorgien (mais certains autres... Mayragomec'i), le grec n'a que trois mots : *οἱ δὲ ἐπονηρεύσαντο* (C *ἐπορνεύσαντο*) ; les deux textes finissent par la mention du catholicos Jean.

Jean d'Éphèse (II, 23), après avoir raconté comment les Arméniens, à la légère, acceptèrent d'abord la communion des Byzantins, ajoute (*textus*, p. 86, l. 5-12 ; *versio*, p. 62) :

Aussi, lorsque dans leur pays on apprit cela, les autres évêques et tous les habitants du pays s'irritèrent contre eux et leur écrivirent des choses dures, que le moment demande de passer sous silence. Ainsi il se retirèrent et se séparèrent, et alors tous ensemble ils firent pour eux la synaxe dans une des grandes maisons, qui avait été donnée à un de leurs princes ; et là ils se réunissaient en réunion (très) grande, après la mort de leur catholicos.

On voit que Jean d'Éphèse ne parle pas, comme la *Diegesis* et le catholicos Arsène, d'un retour des réfugiés en Arménie, ni du ralliement d'une partie de l'opinion arménienne à l'union avec les Grecs ; comp. TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 49-51.

§ 84, l. 207. Avant *Ἀρμενίαν*, les mss A et B ajoutent *χώραν αὐτῶν* ; ces mots ne sont pas représentés dans le texte d'Arsène ; c'est pourquoi nous avons retenu le texte de C.

§ 84, l. 208 *ἐπονηρεύσαντο*. Telle est la leçon des mss A et B ; C écrit *ἐπορνεύσαντ(ο)*. Les auteurs arméniens emploient le mot *šnut'iwn* (ou *poŕnkut'iwn*, du radical grec *porn-*) « fornication » au sens biblique d'« idolâtrie » (voir DULAURIER, *Étienne*, p. 189, note 39) ; il est possible que la source de la *Narratio* ait employé ici un verbe comme *poŕnkim* « fornicor » pour dire « passer à l'hérésie » ; mais le catholicos Arsène n'emploie pas cette image dans le passage correspondant.

§ 84, l. 209 *ἐν ταῖς ἡμέραις Ἰωαννέση*. La *Diegesis* rattache directement ce complément de temps au verbe précédent, qui exprime un fait postérieur au retour des réfugiés en Arménie ; or, nous savons par Jean d'Éphèse (II, 22) que le catholicos Jean mourut à Constantinople deux ans après son arrivée, donc en 574 (*textus*, p. 85, l. 18-20 ; *versio*, p. 61-62) :

Quant au catholicos, après un laps de deux années, il mourut dans la ville royale, et ne rentra pas dans son pays.

Comp. Akinian, *Kiwrion*, p. 111, note 2. Il ne semble donc pas que les faits relatés au § 84 aient pu se passer de son vivant. On aura remarqué que dans le texte d'Arsène, le nom du catholicos Jean est mentionné dans une proposition indépendante de ce qui précède : *da ese ik'mna dġet'a ioane kat'alikozisat'a* « Et ceci se passa aux jours de Jean le catholicos », « ceci », c'est-à-dire, sans doute, tout l'épisode dont le récit se termine par ces mots ; le texte d'Arsène ne présente pas la même difficulté chronologique que celui de notre *Diegesis*.

§ 84, l. 209 Ἰωαννέσῃ. Dans le ms. C, les deux premières lettres de ce nom (ιωανέσῃ) sont liées en un groupe ressemblant à un β minuscule joint à un ο ; aussi Combefis a-t-il lu Βοανέσῃ; les mss A et B écrivent très clairement ἰωαννέσῃ. Cette forme étrange d'un nom qu'il est pourtant facile d'identifier au grec Ἰωάννης trahit un modèle arménien *jovhannēsi* (= *jōhannēsi*), gén. de *jovhannēs* ; au § 92, le nom du même personnage est devenu méconnaissable : ἰουβανίσῃ ; cette forme reproduit plus fidèlement encore la forme arménienne *yovhannēsi* ; seul un traducteur rendant un texte arménien a pu introduire en grec ces formes barbares du nom de Jean ; comp., dans la liste grecque des catholicos (§ 41, voir app.) Εὐανέσης· — Le catholicos Jean (II) de Gabełeank' (canton d'Ayrarat), successeur de Nersès II, mourut, au dire de Jean d'Éphèse, à CP en 574 ; les sources lui attribuent 15 ou 17 ans de pontificat (15 ans dans Étienne de Tarōn, II, 2, p. 83 ; Vardan, p. 57, l. 32-33 ; Kirakos de Gandzak, p. 24, l. 1 ; les listes arméniennes dans Ter Mikelian, *Samuel*, p. 271 et 274 ; — 17 ans dans Jean le Catholicos, XVI, p. 84, l. 22 ; dans la liste arménienne jointe à l'opuscule d'Eznik le prêtre, *Nšanagir*, col. 521, l. 23 ; dans la liste grecque des catholicos et dans sa version géorgienne, § 41, voir app.) ; la différence provient vraisemblablement de ce que les unes comptent le pontificat de Jean II jusqu'à son départ pour CP (572), tandis que les autres le comptent jusqu'à sa mort (deux ans plus tard). Jean II serait donc devenu catholicos vers 557 ; voir aussi comm. § 68, l. 164. — Deux lettres et un opuscule de Jean II sont conservés dans le *Livre des lettres*, p. 78-80 (lettre à l'évêque et au prince de Siounie), p. 81-84 (lettre aux évêques albans), p. 85-89 (« sur l'Épiphanie du Christ »).

Sur Jean II, voir TER-MIKELIAN, *Kirche,* p. 56-57; TOURNEBIZE, *Histoire,* p. 329, 346 et *Arménie,* col. 303; AKINIAN, *Apstambut'iwn,* col. 66-67 et *Kiwrion,* p. 108-111; STEIN, *Studien,* p. 21-22; MARKWART, *Chroniken,* p. 420, note; GROUSSET, *Histoire,* p. 243.

§ 84, l. 209 *περὶ οὗ*. Cette relative, empruntée toute entière à *Hebr.,* IX, 5, n'a pas de pendant dans le texte d'Arsène; le ms. C écrit *περὶ ὧν* au lieu de *περὶ οὗ*, mais le pluriel, étant la leçon de *Hebr.,* est suspect d'être dû à l'influence du texte biblique.

§ 85-89. *Propagande antichalcédonienne hors d'Arménie.*

La *Narratio* relate ici les démarches faites — en vain — par les Arméniens antichalcédoniens pour rallier à leur confession les Albans, les Siouniens et les Ibères. Ce passage, particulièrement important, n'a de correspondant dans aucune autre source; ni la Lettre de Photius, ni l'opuscule du catholicos Arsène, qui pour l'épisode de Vardan se rattachent à une source proche de celle de la *Diegesis,* ni Étienne de Tarōn, ne disent mot des faits rapportés ici par notre texte.

Le ms. C, d'après lequel la *Narratio* a été connue jusqu'ici, est très défectueux dans ce passage; il présente deux lacunes graves, dont la première (§ 86) a fait disparaître l'énoncé de la démarche tentée auprès de l'évêque de Siounie, et la seconde (§ 88-89) a faussé le sens du texte relatif aux régions attirées dans le schisme; les deux mss A et B vont nous permettre, heureusement, de retrouver la teneur de ce précieux passage.

§ 85, l. 210 *Ἔγραψαν τοίνυν*. Le contexte indique clairement que ce verbe a pour sujet les monophysites mentionnés au paragraphe précédent dans la proposition *οἱ δὲ ἐπονηρεύσαντο*; la particule *τοίνυν* montre que notre auteur présente la démarche faite auprès des Albans comme une conséquence ou une manifestation de la dissidence postérieure au retour des Vardaniens en Arménie.

§ 85, l. 210 *ἐπιστολήν*. Les Arméniens antichalcédoniens écrivent à Abas, catholicos d'Albanie (du Caucase) pour l'inviter à adopter la foi monophysite; Abas refuse. — L'Albanie (ou Aghouanie), pays des Albans (ou Aghouans), est le nom de la région située à l'est de l'Ibérie, entre le Kour et la mer Caspienne (voir

Tournebize, *Aghouanie,* et la bibliographie donnée dans mes *Documents,* p. 196). — Le catholicos d'Albanie Abas est bien connu par d'autres sources; d'après Moïse Kałankatuac'i (*Histoire d'Albanie,* II, 4, p. 91; comp. III, 24, p. 275, l. 8-11), il devint catholicos d'Albanie en la seconde année de Chosroès (!), au début de l'ère arménienne (11 juillet 552), et il le resta 44 ans (donc jusqu'en 596 environ). Le *Livre des lettres* contient une lettre adressée à Abas par le catholicos arménien Jean II († 574) (*Livre des lettres,* p. 81-84; le texte de cette lettre se trouve aussi dans l'Histoire de Moïse Kałankatuac'i, II, 7, p. 94-97; comp. Akinian, *T'ult' Makaray,* p. 62-63). Nous possédons en outre une lettre envoyée au catholicos Abas par Jean, évêque de Jérusalem, pour l'inviter à rester fidèle à la foi de Chalcédoine (Jean de Jérusalem, Lettre à Abas; trad. Vardanian, *Des Joh. Brief*). Le catholicos Arsène parle également d'Abas à propos de la séparation religieuse entre l'Arménie et la Géorgie, p. 319, l. 16 (trad. Tamarati, *Église géorgienne,* p. 241) : *abaz hert'a kat'alikozman* « Abaz, catholicos des Albans ».

La lettre aux Albans dont parle ici la *Diegesis* ne peut être la même que celle du catholicos arménien Jean qui est conservée dans le *Livre des lettres* et dans l'Histoire de Moïse Kałankatuac'i, car la *Diegesis,* on vient de le voir, place la démarche auprès d'Abas après le retour des Vardaniens en Arménie; or, le catholicos Jean mourut à CP dans la foi orthodoxe (en 574), et sa lettre à Abas, qui a pour but d'amener la catholicos d'Albanie à professer la foi monophysite, est évidemment antérieure au ralliement de Jean à l'orthodoxie chalcédonienne et à son départ pour CP. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce qu'Abas ait été l'objet de plusieurs invitations à rejeter la foi de Chalcédoine, même si (ce qui n'est pas assuré) il est exact, comme le raconte Moïse Kałankatuac'i (II, 8, p. 98; texte cité par Akinian, *T'ult' Makaray,* p. 65), qu'à la suite de la démarche de Jean il ait chassé d'Albanie des chalcédoniens (voir Manandian, *Beiträge,* p. 29, mais comp. Laurent, *Arménie,* p. 26, note 5); la précieuse lettre de Jean de Jérusalem à Abas, écrite entre 574 et 577 (Vardanian, *Des Joh. Brief,* p. 64; Akinian, *Elišē,* III, col. 52) atteste qu'à cette époque le catholicos d'Albanie ne s'était pas prononcé officiellement pour la confession monophysite, malgré les sollicitations dont il était l'objet de la part des Arméniens et malgré la propagande monophysite qui se

faisait, non sans succès, dans son pays sans qu'il s'y opposât (Lettre à Abas, p. 252 a, l. 21-27, trad. VARDANIAN, *Des Joh. Brief*, p. 66, l. 12-17) :

... յորում և ուսոյց մեզ վասն բարեսէր կամաց երանութեան քում, եթէ ընդ բարուոք ճանապարհ հաւատոյ և գործոյ ընթանաս. զոր մեր լուեալ՝ յոյժ ուրախ եղաք։ Բայց լուաք թէ ոմանք յիշխանութենէդ քումմէ ընկալան զայնպիսի սնոտի և ստեղծական բանս խաբէութեան և սրբութիւնդ քո ոչ ել ի վերայ նոցա։

... où il nous a informé aussi (le moine Thomas) de la bonne volonté de ta Béatitude, disant que tu marches dans la bonne voie de la foi et des œuvres; à cette nouvelle nous nous sommes grandement réjoui. Mais nous avons entendu dire que certains dans (le territoire de) ta juridiction ont accepté de telles paroles frivoles, fictives et trompeuses, et que ta Sainteté n'est pas intervenue contre eux.

Sur le catholicos Abas d'Albanie, voir GELZER, *Verzeichnisse*, p. 276, note 2 de p. 275; TER-MIKELIAN, *Kirche*, p. 56; MANANDIAN, *Beiträge*, p. 29; AHRENS, *Zacharias*, p. 383; AKINIAN, *Kiwrion*, p. 90-100 (sur les § 80-89 de la *Narratio*); VARDANIAN, *Des Joh. Brief*, p. 65; TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 346, note 1; AKINIAN, *T'ułt' Makaray*, p. 57-59 (trad. arm. des § 81-92 de la *Narratio*) et 62-63 (la lettre du catholicos Jean II à Abas); IDEM, *Elišē*, III, col. 52; MELIKSET-BEK, *Vrac' ałbyurnerə*, p. 52, note 18.

§ 85, l. 210 Ἀπάς. En arménien *abas*, voir p. ex. *Livre des lettres*, p. 81, l. 5; Moïse Kałankatuac'i, II, 4, p. 91.

§ 85, l. 211 τὸν καθολικόν. Le chef de l'Église d'Albanie porte ce titre depuis le VIe siècle; voir MANANDIAN, *Beiträge*, p. 29; TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 359, en note; Moïse Kałankatuac'i lui done le titre de *hayrapet* « patriarche » (II, 4, p. 91) ou de *kat'ułikos* (III, 24, p. 275, l. 12); le titre de la lettre de Jean de Jérusalem l'appelle *abas ałuanic' kat'awłikos* « Abas, kat'awłikos (*sic*) des Albans » (mais le texte même de la lettre dit *episkopos*, de même le catholicos Jean, *Livre des lettres*, p. 80, l. 5). Le catholicos Arsène lui donne aussi le titre de catholicos (p. 319, l. 16). Voir AKINIAN, *T'ułt' Makaray*, p. 68-69.

§ 85, l. 213 ὁ σταυρωθείς. L'addition du *Crucifixus* au Trisagion tient toujours une grande place dans la polémique christologique du temps (voir aussi § 87). Dans sa lettre à Abas, le catholicos

arménien Jean, en conclusion de sa profession de foi, écrit (*Livre des lettres*, p. 83, l. 8-10) :

Այսպէս հաւատամք և երկրպագեմք և փառաբանելով ասեմք. Սուրբ Աստուած, սուրբ և հզաւր, սուրբ և անմահ, որ խաչեցար վասն մեր ողորմեա մեզ:

Ita credimus et adoramus et laudantes dicimus : Sanctus Deus, sanctus et fortis, sanctus et immortalis, qui crucifixus es propter nos, miserere nobis.

Jean de Jérusalem condamne l'addition au Trisagion en des termes qui semblent indiquer que le Trisagion monophysite était en usage en Albanie (Lettre à Abas, p. 255 b, l. 2-12; comp. trad. VARDANIAN, *Des Joh. Brief*, p. 75, l. 15-22) :

Թէպէտ և ոչ գիտութեամբ ունիք զմիտս հերձուածոյդ Դիոսկորի և զԱնտիոքացւոյն, որ զանմահ խաչեցարդ աւելադրեցին ի սուրբ երրորդութեան ձայնի և իբրև ընդ պատրուակաւ մուծին զաշխարհ ի միտս Եւտիքի հերձուածոյն. և բազումք թէպէտ և ոչ գիտեն զմայր հերձուածոյդ, այլ ունին ի սովորութենէ իբրև դուքդ. պարտ է ձեզ լսել աշխատասիրաց յորժամ ծանուցին, եթէ հերձուածողական միտք բանիդ, և ոչ ի գրոց սրբոց:

Quoique sans le savoir, vous tenez l'idée de l'hérésie de Dioscore et de l'Antiochien, qui ont ajouté l'« Immortalis crucifixus es » à l'hymne de la Sainte Trinité, et introduit le pays dans l'idée de l'hérésie d'Eutychès, comme par simulation. Et beaucoup, quoique sans connaître l'origine de cette hérésie, l'acceptent par coutume, comme vous. Il convient que vous écoutiez les « philopones » lorsqu'ils enseignent que l'idée de cette formule est hérétique, et (qu'elle ne provient) pas des saintes Écritures.

Du § 85 de la *Diegesis*, on peut rapprocher ce passage de la notice consacrée à Abas dans la liste des catholicos d'Albanie qui constitue le dernier chapitre de l'Histoire de Moïse Kałankatuac'i (III, 24, p. 275, l. 12-15) :

Եւ առ սա գրեցին ի ժողովոյն Դունայ ասել «Մի բնութիւն աստուածութեան և մարդկութեանն Քրիստոսի», և յաւելուլ ի Սուրբ Աստուածն «անմահ և խաչեցար».

Et à celui-ci, ils écrivirent du concile de Dvin de dire « une seule nature de la divinité et de l'humanité du Christ », et d'ajouter au *Sanctus Deus* « immortel et tu as été crucifié ».

C'est vraisemblablement à la lettre de Jean d'Arménie à Abas (reproduite par Moïse, II, 7, p. 94-97) qu'il est fait allusion ici.

§ 85, l. 214 *οὐ συγκατέθετο*. D'après la *Narratio*, Abas repousse les propositions des Arméniens qui l'invitaient à professer l'unité de nature et à ajouter le *Crucifixus* au Trisagion. La lettre de Jean de Jérusalem, au contraire, semble supposer, on vient de le voir, que l'Église d'Albanie chantait le Trisagion avec l'addition monophysite. Il est possible que ce que les Arméniens demandaient d'Abas, ce fût une profession officielle de la foi monophysite, et l'adoption, officielle aussi, du *crucifixus*; d'après Jean de Jérusalem, en effet, si Abas acceptait le Trisagion monophysite, c'était sans qu'il se rendît compte de son caractère « hérétique ».

§ 86-87. Les Arméniens font une démarche semblable auprès de « Vartanès, évêque *τοῦ στύλου* »; celui-ci repousse les propositions des monophysites en invoquant l'exemple de ses prédécesseurs Pierre et Grégoire, qui disaient le Trisagion sans addition. Dans le ms. C, dont dérivent toutes les éditions, le texte du § 86 a disparu par haplographie, ce paragraphe et le précédent se terminant tous deux par le même mot *συγκατέθετο* ; aussi, dans le texte connu jusqu'ici (PG, 132, col. 1245 C-D), les raisons du refus exprimées au § 87 et introduites par *λέγων ὅτι* étaient attribuées à Abas d'Albanie, ce qui ne laissait pas de créer des difficultés, car on ne connaît pas à Abas de prédécesseurs nommés Pierre et Grégoire (voir p. ex. Akinian, *T'ułt' Makaray*, p. 57). Nos mss A et B ont échappé heureusement au piège de l'haplographie et nous font connaître une seconde démarche des Arméniens, qui s'adressait à un évêque Verthanès; les extraits traduits en géorgien (voir app., § 86) ont conservé aussi le membre de phrase perdu par C.

§ 86, l. 214 *Βαρτανέσην*. En arménien *vrt'anēs*; comp. § 2, l. 16 *Βορτανές* (nom.), voir comm. § 2, l. 16. On ne connaît, à l'époque des événements relatés ici par la *Diegesis*, qu'un évêque de ce nom, c'est Verthanès, évêque de Siounie; Étienne Orbélian lui attribue 23 ans d'épiscopat (XXIV, p. 70-71) :

Եւ այնպէս ճշմարիտ վարդապետութեամբ և առաքինի վարուք կացեալ յաթոռն մետրապօլտութեան զամս իգ՝ փոխի յաստեացս։

Et ita, in vera doctrina et optima vita cum mansisset in throno metropolitanae dignitatis annos XXIII, transmigrat ex hoc mundo.

Ces 23 années doivent se placer, d'après le P. Akinian (*T'ułt' Makaray*, p. 49) entre 562 et 584. Le *Livre des lettres* (p. 78-80) nous a conservé une lettre écrite par le catholicos arménien Jean II à Verthanès et au prince de Siounie Mihr-Artašir, entre 568 et 571; cette lettre est reproduite dans l'Histoire d'Étienne Orbélian, XXII, p. 66-69. D'après le P. Akinian, la prétendue lettre de Macaire Ier de Jérusalem au catholicos arménien Verthanès (le fils de saint Grégoire l'Illuminateur) aurait été écrite en réalité par Macaire II († 575) à Verthanès, évêque de Siounie (voir *T'ułt' Makaray*, spécialement, p. 45-51).

Sur Verthanès de Siounie, voir Akinian, *Petros*, p. 251; Idem, *T'ułt' Makaray*, p. 48-51; Ter-Mikelian, *Kirche*, p. 56; Brosset, *Siounie*, II, p. 46, n° 13; Grousset, *Histoire*, p. 266 et 269.

§ 86, l. 215 *τὸν τοῦ στύλου ἐπίσκοπον*· Il reste à expliquer l'étrange expression qui accompagne le nom de Verthanès dans nos deux mss A et B (le texte du § 86 manque dans C), *τὸν τοῦ στόλου ἐπίσκοπον*, et à laquelle il est impossible de trouver en grec un sens plausible; le contexte exige, au lieu de cette expression bizarre, une apposition comme « évêque de Siounie » (comp. dans l'adresse de la lettre de Jean II le catholicos, *Livre des lettres*, p. 78, l. 5 *Vrt'anēsi siwneac' episkoposi* « à Vrt'anēs évêque de Siwnik' »); or, le nom arménien de la Siounie est *siwnik'*, et à côté de ce nom propre, il existe en arménien un nom commun *siwn* qui signifie « colonne »; l'adjectif *siwnakan* peut signifier « stylite » ou « siounien » (voir Norayr, *Akinian*, p. 216 b-217 b; Peeters, *Marie*, col. 726 : « *Στυλιανός* pourrait être une traduction par calembour de l'ethnique *siwnec'i* 'le Siounien' »); dès lors, l'explication de notre texte grec si étrange saute aux yeux : il faut lire *τὸν τοῦ στύλου* « (évêque) de la colonne (!) » : au lieu de transcrire le nom propre *siwnik'*, le responsable de ce texte l'a « traduit » comme s'il s'agissait du nom commun *siwn* « colonne ». Cette explication est absolument certaine, car l'identification de « l'évêque Vartanès » avec Verthanès de Siounie ne laisse place à aucun doute, et elle est confirmée encore, comme on le verra plus bas, par la mention au § 87 des deux prédécesseurs de Verthanès. La

bévue, un peu ridicule, du rédacteur du texte grec est pour nous une bien *felix culpa* : elle nous apporte une preuve matérielle incontestable (et inédite, puisque le texte du § 86 manque dans le ms. de Paris dont dérivent les éditions) établissant que notre texte est traduit de l'arménien, car il est impossible d'expliquer autrement que par une traduction d'un modèle arménien la transformation d'un évêque de Siounie en un *ἐπίσκοπος τοῦ στύλου*.

La faute de nos mss, qui écrivent *στόλου* pour *στύλου*, n'est pas bien étonnante dans un contexte dépourvu de sens comme celui où le mot se présente ici; elle est d'ailleurs possible même dans un texte de sens clair, puisqu'on la trouve par exemple dans un palimpseste de l'« Agathange » grec, le Vat. gr. 1853, qui écrit (fol. 46 ra; Agath. grec, § 118, p. 60, l. 27) *στόλων* pour *στύλων* (voir mes *Documents*, p. 386).

La démarche des Arméniens auprès de l'évêque de Siounie s'accorde parfaitement avec ce que nous savons de la position confessionnelle et politique de cette province dans la seconde moitié du VI[e] siècle. Depuis longtemps, comme on avait pu le voir déjà au V[e] siècle, dans la guerre de Vardan contre Yazdgard II, les princes de Siounie, qui pratiquaient la politique de collaboration avec les Perses, étaient les rivaux des Mamikoniens, champions du nationalisme arménien. Sébéos rapporte qu'avant l'insurrection de 572, le prince de Siounie Vahan avait obtenu de Chosroès que la Siounie fût séparée politiquement de l'Arménie (I, p. 26, l. 9-14) :

Յայնժամ յառաջ քան զայս ապստամբեալ ի բաց եկաց ի Հայոց՝ անուանեալ Վահան իշխան աշխարհին Սիւնեաց. և խնդրեաց ի Խոսրովայ յարքայէն Պարսից, զի տարցեն զդիւան աշխարհին Սիւնեաց ի Դըւնայ ի Փայտակարան քաղաք. և կարգեսցէ զքաղաքն ի շահրմ 'ր Ատրպատականի. զի մի եւս կոչեսցի անուն Հայոց ի վերայ նոցա: Եւ կատարէր հրամանն.

Alors, avant ces (événements : c'est-à-dire le meurtre de « Surēn »), le dit Vahan, prince du pays de Siounie, faisant défection, se sépara des Arméniens, et demanda au roi des Perses Xosrov de transférer de Dvin à la ville de P'aytakaran l'administration du pays de Siounie et de soumettre la ville au šahrmar [1] de l'Atrpatakan, afin que ne leur fût plus donné (aux Siouniens) le nom d'Arméniens. Et l'ordre fut exécuté.

[1] Šahrmar, « Provinzschatzung », Markwart, *Ērānšahr*, p. 122 ; ailleurs

Le P. Akinian (*Elišē*, II, p. 513-515) place cette dissidence politique de la Siounie entre l'an 552 et l'an 557, et la met en rapport avec le recensement auquel aurait fait procéder Chosroès vers l'an 552.

D'autre part, nous savons par la lettre de Maštocʻ au catholicos Georges (fin du IX[e] siècle), ainsi que par Moïse Kałankatuacʻi et Étienne Orbélian, que l'évêque Pierre de Siounie avait soustrait son Église à la juridiction du catholicos arménien. La lettre de Maštocʻ (Giwłxandanean, *Tʻłtʻer*, p. 751) rapporte que, lors du schisme arménien (entre Moïse et Abraham !), les Siouniens refusèrent la communion de l'un et de l'autre siège,

... Հրամանաւ եպիսկոպոսի իւրեանց առաքինոյն Պետրոսի որո(յ) հասելոյ վաղճանին պատուէր յԱղուանից ձեռնադրել եպիսկոպոս Սիւնեաց, մինչև դարձեալ միասցի աթոռ սրբոյն Գրիգորի:

... sur l'ordre de leur évêque, le vertueux Pierre, qui, approchant de sa fin, décida que l'évêque de Siounie recevrait l'ordination des Albans, jusqu'à ce que le siège de saint Grégoire fût de nouveau unifié.

Comp. Moïse Kałankatuacʻi, p. 217, l. 17-22 :

Իսկ զերկուանալն Հայրապետութեան խոտեցին տեարք Սիւնեաց .. .Հրամանաւ եպիսկոպոսին իւրեանց առաքինւոյ Պետրոսի, որ հասեալ ի վախճան՝ պատուէր ետ վիճակին իւրում առնուլ զձեռնադրութիւն յԱղուանից:

Mais les princes de Siounie repoussèrent la division du patriarcat (sous Maurice) ... selon l'ordre de leur évêque le vertueux Pierre, qui, approchant de sa fin, avait décidé que son diocèse reçût la consécration (épiscopale) de l'Albanie.

Étienne Orbélian, XXI, p. 65, l. 16-18 :

Եւ սակս այսպիսի վիճմանց հրամայեաց Տէր Պետրոս յետս կալ յաղմկէ անտի և յԱղուանից առնուլ զձեռնադրութիւն և զձէթ...

Et à cause de ces disputes, tēr Petros ordonna de se tenir à l'écart du tumulte et de recevoir des Albans la consécration (épiscopale) et le chrême...

Pierre de Siounie mourut en 558 (voir Akinian, *Petros*, p. 251-

(XXXVIII, p. 152, l. 18), Sébéos traduit ce mot perse par l'arm. *ašxarhagir*; voir Adontz, *Armenija*, p. 220, note 2.

252) ; il assista au concile de Nersès II en 555 (ci-dessus, p. 137; *Livre des lettres,* p. 73, l. 30) ; c'est entre ces deux dates que doit s'être produite la dissidence religieuse de la Siounie; on peut y voir, avec le P. Akinian (*T'ułt' Makaray,* p. 54-56), une conséquence de la séparation politique obtenue par Vahan.

Étienne Orbélian atteste que, « conformément aux dispositions de Pierre », Verthanès de Siounie et ses deux successeurs, Grégoire et Christophe, reçurent la consécration épiscopale de l'Église d'Albanie (XXI, p. 65-66; XXIII, p. 71, l. 1-4; comp. AKINIAN, *Petros,* p. 247 a). Le schisme prit fin sous le catholicos d'Arménie Abraham (Moïse Kałankatuac'i, II, 48, p. 217, l. 6-5 du bas; Étienne Orbélian, XXI, p. 65-66).

La situation de la Siounie vis-à-vis de l'Église d'Arménie dans le dernier quart du VI[e] siècle nous explique pourquoi, dans le récit de la *Diegesis* (§ 86-87), cette province est traitée par les antichalcédoniens arméniens sur le même pied que les pays voisins d'Albanie (§ 85) et d'Ibérie (§ 88).

Sur la Siounie, IX[e] province de la Grande Arménie, voir ALIŠAN, *Sisakan*; HÜBSCHMANN, *Ortsnamen,* p. 263-266. Sur la dissidence siounienne, voir BROSSET, *Siounie,* II, p. 39-40 et p. 40, note 1; MARKWART, *Ērānšahr,* p. 120-122; HUEBSCHMANN, *Ortsnamen,* p. 223 et 266; ADONTZ, *Armenija,* p. 220; LAURENT, *Arménie,* p. 110; AKINIAN, *Petros,* p. 247, *T'ułt' Makaray,* p. 50-69 et *Elišē,* II, p. 513-515; GROUSSET, *Histoire,* p. 243 et 269.

§ 86, l. 215 *ἐπίσκοπον.* Verthanès n'est pas qualifié autrement dans la lettre du catholicos Jean, *Livre des lettres,* p. 78, l. 5 : *vrt'anēsi siwneac' episkoposi* « à Verthanès *évêque* de Siounie » (voir AKINIAN, *T'ułt' Makaray,* p. 68).

§ 86, l. 215 *οὐδὲ αὐτὸς συγκατέθετο.* D'après la *Diegesis,* Verthanès de Siounie repousse comme Abas les propositions des Arméniens antichalcédoniens, et en particulier l'addition du *Crucifixus* au Trisagion. La lettre adressée à Verthanès par le catholicos Jean pour l'exhorter à tenir fermement la foi commune — c'est-à-dire à condamner « les nestoriens et les chalcédoniens » (p. 79, l. 12-13), « Nestorius et le concile de Chalcédoine » (p. 80, l. 20-21) — montre bien que l'Église de Siounie n'était pas fort encline à adopter la dogmatique monophysite; le catholicos écrit même (*Livre des lettres,* p. 79, l. 18-21) :

Եւ վասն զի ի հաւաստարիմ մարդկանէ լուաք եթէ պերճ Նեստորականք բազումք և ի ձեր աշխարհիդ բնակեալ են, և դուք զդոսա ի սուրբ եկեղեցիս ընդունիք, և ընդ դոսա հաղորդիք...

Et comme nous avons appris par des gens dignes de foi qu'un grand nombre de détestables nestoriens sont installés dans votre pays aussi, que vous les recevez dans la sainte Église, et que *vous communiez avec eux*, ...

Par « nestoriens », il faut entendre, naturellement, « chalcédoniens » (comp. AKINIAN, *Petros*, p. 21 b, note 2; *T'ułt' Makaray*, p. 78).

De même que, d'après Moïse Kałankatuac'i, le catholicos Abas aurait chassé d'Albanie des chalcédoniens à la suite de la lettre de Jean d'Arménie (voir ci-dessus, p. 206), ainsi suivant Étienne Orbélian, Verthanès de Siounie, averti par une lettre du catholicos arménien, aurait expulsé de sa région les nestoriens et les chalcédoniens (XXIV, p. 70) ; même si ce trait était à retenir comme historique — ce qui n'est pas sûr —, il n'empêcherait pas que Verthanès ait pu être plus tard (après le ralliement du catholicos Jean à l'orthodoxie grecque en 572) l'objet, de la part des monophysites arméniens, de sollicitations qu'il aurait repoussées.

§ 87. Dans ce paragraphe, l'évêque de Siounie invoque, contre le Trisagion monophysite, l'autorité de ses deux prédécesseurs « Pierre et Grégoire » : *οἱ μακαριώτατοι ἐπίσκοποι οἱ πρὸ ἐμοῦ ὅ τε Πέτρος καὶ Γρηγόριος*. Nous connaissons les prédécesseurs de Verthanès par le chapitre XXI de l'Histoire d'Étienne Orbélian, intitulé *yałags makaray ew petrosi gigani ew vrt'anisi siwneac' episkoposac'* « De Macario et Petro, Gigan et Verthanes Siuniae episcopis », p. 64-66; voir spécialement p. 65, l. 21 et suiv. :

Սա կացեալ յաթոռն ամս տասն՝ վախճանի. և յետ նորա յաջորդէ տէր Գիգան ամս երեք. ապա աշակերտն Պետրոսի՝ Վրթանէս.

Celui-ci (Pierre) meurt après avoir occupé le trône pendant dix ans. Et après lui, succède tēr Gigan, pendant trois ans. Ensuite, le disciple de Pierre Vrt'anēs.

Pierre de Siounie doit être mort en 558; la chronologie des trois évêques, d'après les données d'Étienne, doit donc s'établir approximativement comme suit :

Pierre (10 ans) : 549-558;
Gigan (3 ans) : 559-562;
Verthanès (23 ans) : 562-584.

Voir AKINIAN, *Petros*, p. 251-252; IDEM, *T'ułt' Makaray*, p. 48-49; BROSSET, *Siounie*, II, p. 44-46, n°s 11-13; ALIŠAN, *Sisakan*, p. 20.

On voit que les noms Πέτρος et Γρηγόριος de la *Diegesis* désignent les deux évêques Pierre et Gigan; que le nom de ce dernier ait été déformé par un ou des copistes (*Γηγάνιος devenu Γρηγόριος) ou hellénisé directement par le traducteur même en Γρηγόριος, la chose n'est pas bien étonnante.

Il est naturel que Verthanès invoque l'autorité de Pierre, puisque, Étienne Orbélian nous le dit, il avait été son disciple (*ašakert petrosi vrt'anēs*).

Verthanès affirme donc que ses prédécesseurs Pierre et « Grégoire » chantaient le Trisagion sans l'addition monophysite (c'est évidemment ainsi qu'il faut comprendre οὕτως ἔλεγον τὸ Ἅγιος ὁ Θεός, puisque Verthanès veut justifier par là son refus du σταυρωθείς). On a montré plus haut (comm. § 73, l. 180), par la correspondance relative au concile de Dvin, qu'au moment de ce concile Nersès II et l'Église d'Arménie n'admettaient que le Trisagion monophysite, et notre *Diegesis* dit expressément (§ 73), avec d'autres sources (ci-dessus, comm. § 73), que le concile de Dvin l'imposa; or, Pierre de Siounie assista à ce concile (ci-dessus, p. 139; *Livre des lettres*, p. 70, l. 14; p. 73, l. 30-31; Étienne Orbélian, XXI, p. 65, l. 3-4) : il a donc dû accepter alors l'addition du σταυρωθείς. Mais nous savons par Moïse Kałankatuac'i (comm. § 86, l. 215) que le même Pierre, « approchant de sa fin, avait décidé que son diocèse reçût la consécration (épiscopale) de l'Albanie », c'est-à-dire qu'il avait soustrait son Église à la juridiction du catholicos arménien; il est tout à fait dans l'ordre des choses que, rejetant la juridiction de l'Église de Dvin, il en ait rejeté aussi le credo et le Trisagion.

Et Verthanès, qui, « conformément aux dispositions de Pierre », se fit sacrer par le catholicos d'Albanie, et non par celui de Dvin (comm. § 86, l. 215), doit avoir suivi, pour le reste aussi, la volonté de son vénéré maître et prédécesseur.

§ 87, l. 216 Πέτρος. Pierre, évêque de Siounie au temps du

concile de Dvin, mort en 558, surnommé « le grammairien » (*K'ert'ol*, « *ποιητής* »), voir ci-dessus, *passim*, et surtout l'excellente monographie du P. Akinian sur sa vie et ses œuvres, *Petros*. Plusieurs écrits de Pierre de Siounie nous sont parvenus et ont été édités par G. TĒR MKRTČ'EAN (*Petros*; voir introduction, p. 80-87). Voir aussi ZARBANALIAN, *Dprut'iwn*, p. 409-413; ABEGJAN, *Arm. lit.*, I, p. 339-341; BROSSET, *Siounie*, II, p. 44-46.

§ 87, l. 217 *Γρηγόριος*, de son nom arménien *gigan*, prédécesseur immédiat de Verthanès; voir ci-dessus, et BROSSET, *Siounie*, II, p. 46, n° 12.

§ 87, l. 218 *ὑφέλω*. Ce subjonctif aoriste est l'équivalent, pour le sens, d'un futur, comme le montre bien le contexte dans les mss A et B : *οὔτε προσθήσω οὔτε ὑφέλω* (C écrit *προστίθω*); cet emploi est courant en grec tardif (voir mes *Documents*, p. 186, n° 114, bibl.). On peut rappeler toutefois que l'arménien n'exprime le futur que par le subjonctif (présent ou, plus souvent, aoriste) (voir MEILLET, *Altarm.*, p. 109).

§ 88, l. 218 *πρὸς τοὺς Ἴβηρας*. Les antichalcédoniens d'Arménie s'adressent aux Ibères ou Géorgiens, les invitant, comme ils y avaient invité les Albans (§ 85) et les Siouniens (§ 86-87), à professer le credo monophysite; les Ibères refusent et chassent les messagers arméniens comme hérétiques et judaïsants. — Ce texte important montre que, dès avant sa rupture définitive avec l'Église arménienne sous le catholicos Kiwrion en 608/609 (AKINIAN, *Kiwrion*, p. 255-256), l'Église géorgienne était fidèle à la doctrine de Chalcédoine (voir PEETERS, *Socrate*, p. 662-665, où les affirmations de l'auteur au sujet du Tsorop'or, basées sur une mauvaise interprétation du mauvais texte de Combefis, sont fausses, mais peuvent s'appliquer à la Géorgie; AKINIAN, *Kiwrion*, p. 99-101). Il est curieux que dans l'opuscule du catholicos Arsène, où se lit, on l'a vu, un récit de l'union de 572 très semblable à celui de notre *Narratio*, il n'y ait pas trace de la proposition arménienne repoussée par les Ibères (Arsène, p. 327).

Le texte des § 88-89, depuis *ἀκοῦσαι, ἀλλὰ καί*, jusqu'aux mots *θελήματι αὐτῶν* inclusivement, manque dans le ms. de Paris, et était par conséquent inconnu jusqu'ici : c'est la seconde omission

grave (après celle du § 86) qui mutile, dans le ms. C, cette page importante de la *Diegesis*.

§ 88, l. 221 *τὰ τῶν Ἰουδαίων ἐντάλματα*. Ces mots visent sans doute l'addition du *Crucifixus* au Trisagion (§ 85), par laquelle les antichalcédoniens « crucifient Dieu », comme l'ont fait les Juifs. L'accusation de « judaïsme » est fréquente dans les controverses christologiques. Saint Daniel le stylite fait répondre à l'empereur antichalcédonien Basiliscus (475-476) qui l'invitait à prendre son parti (Delehaye, *Stylites*, p. 68, l. 5-7, § 71) :

Ἄξιος εὐλογίας οὐχ ὑπάρχεις, ἰουδαϊκὸν φρόνημα ἀναλαβὼν καὶ ἐνυβρίζων τὴν ἐνανθρώπησιν τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ.

Une vision révèle à saint Sabas que les nestoriens « sont des Juifs » (Cyrille de Scythopolis, *Sabas*, § 38, p. 128, l. 6-8) :

Ἰουδαῖοι γὰρ ὑπάρχουσιν μὴ ὁμολογοῦντες θεὸν ἀληθινὸν εἶναι τὸν Χριστὸν καὶ θεοτόκον τὴν ἁγίαν Μαρίαν.

De leur côté, les antichalcédoniens arméniens décernent couramment l'épithète de « juif » au concile de Chalcédoine, aux « nestoriens », et au Tome de Léon ; voir p. ex. *Livre des lettres*, p. 49, l. 8-9 (lettre de Babgēn aux Syriens), p. 117, l. 12, 15 ; p. 120, l. 13 ; p. 121, l. 33-35 (lettre de Moïse de Tsourtav, 606) ; p. 138, l. 20 (lettre de Verthanès K'ert'oł à Kiwrion) ; p. 140, l. 25 (lettre de Moïse de Tsourtav à Verthanès K'ert'oł) ; p. 144, l. 6 (réponse de Verthanès à Moïse) ; p. 177, l. 19 (lettre du catholicos Abraham à Kiwrion).

§ 89, l. 221 *Ἄλλοι δέ*. La première phrase du § 89 (*ἄλλοι δὲ οὐχ ὑπετάγησαν τῷ θελήματι αὐτῶν*) manque, on l'a vu, dans le ms. de Paris, et était donc inconnue jusqu'ici ; le texte complet, retrouvé dans nos deux mss de Rome, a un sens différent de celui du texte mutilé ; dans ce dernier, en effet (PG, 132, col. 1245 D), la suite *εἰ μὴ μόνοι* etc. se rattache directement, à cause de la lacune, à la première partie du § 88, où il est question des Ibères ; dans le texte authentique retrouvé, au contraire, cette suite n'a aucun rapport avec le passage concernant les Ibères, car elle fait partie d'une nouvelle phrase, commençant par *Ἄλλοι δέ* « d'autres régions (que la Géorgie) ». On ne pourrait donc plus se servir de

ce texte de la *Diegesis* pour prouver que les régions énumérées à la fin du § 89 faisaient partie du royaume ibère : c'est ce qu'a fait le P. Peeters, trompé en cela par le texte mutilé qu'il lisait (*Socrate*, p. 662-665) ; voir en particulier p. 664 :

Si étrangement qu'il écrive, cet Arménien nous apprend donc, avec une clarté parfaite, que de son temps — au dernier quart du VII[e] siècle — le Tsorop'or était regardé comme territoire ibérien.

Le texte rétabli ne dit rien de pareil.

§ 89, l. 222 *οὐχ ὑπετάγησαν... εἰ μὴ μόνοι...* D'autres encore (que les Ibères) refusent, dit la *Diegesis*, de passer par la volonté des antichalcédoniens arméniens, sauf les habitants de quelques régions, nommées plus loin. Ceci signifie évidemment que ces régions « se soumirent à la volonté des Arméniens », c'est-à-dire qu'elles acceptèrent leur invitation à professer l'unique nature et à adopter le Trisagion monophysite (§ 85). On ne peut pas dire, par conséquent, comme le dit le P. Peeters dans le même article (*Socrate*, p. 663; de même Akinian, *Mutk'ə*, p. 64), que l'on trouve dans le récit de la *Diegesis*

« l'affirmation, très nettement énoncée, qu'à la fin du VI[e] siècle, le Tsorop'or, qui appartenait alors au royaume ibère, était, comme celui-ci, fidèle à l'orthodoxie byzantine »,

car le texte affirme très nettement le contraire. Et l'interprétation erronée du P. Peeters n'a pas ici pour cause l'omission qui mutile le texte du ms. de Paris et des éditions s'y rattachant, car le sens du texte mutilé que lisait le P. Peeters (PG, 132, col. 1245 D) est le même, sur ce point, que celui du texte complet :

Ὁμοίως καὶ πρὸς τοὺς Ἴβηρας ἔγραψαν. Οἱ δὲ σφοδρῶς ἀντειπόντες οὐ κατεδέξαντο, εἰ μὴ μόνον etc.

Οὐ κατεδέξαντο, c'est-à-dire que les Ibères repoussent les propositions des antichalcédoniens : dès lors, la phrase signifie évidemment que ceux dont les noms sont introduits par *εἰ μὴ μόνον* acceptent ces propositions, c'est-à-dire la confession monophysite : il est impossible d'interpréter autrement *εἰ μή*, qui introduit une *exception* à l'énonciation qui précède.

§ 89, l. 222-223 *οἱ λεγόμενοι*. Combefis écrit dans son édition (col. 280 D 3) *εἰ μὴ μόνοι οὗτοι Αἴλουροι κατὰ τὴν ἀρμενίων διάλεκτον* ; mais ce texte bizarre n'est pas celui du manuscrit de

Paris (fol. 147 rb, dernière ligne); le bas de la colonne droite du fol. 147 r de ce ms. a été effleuré avant que l'encre n'en soit sèche, si bien que les lettres des deux dernières lignes de cette colonne sont un peu confuses; mais la lecture en reste absolument certaine : Εἰ μὴ μόνοι οὗτοι | οἱ λεγόμ(εν)οι · κ(α)τ(ὰ) τὴν ἀρμενί(ων) δι (fol. 147 va) ἄλεκτον, c'est-à-dire exactement le texte des autres mss A et B; au lieu des mots οἱ λεγόμενοι, qui sont pourtant très clairement lisibles dans le ms., et qui sont tout à fait à leur place dans le contexte, Combefis a lu αἴλουροι, mot qui serait peu connu s'il n'avait été donné comme surnom à Timothée d'Alexandrie. Ces « chats », qui ne doivent leur présence dans notre texte qu'à un instant d'inattention de Combefis, ont déclanché l'ingéniosité érudite du P. Peeters, qui leur a trouvé sur le champ un état civil (*Socrate,* p. 663, note 1) :

Cette épithète ou ce sobriquet, dit-il, doit peut-être son origine à un jeu de mots sur le nom *alouan,* « Alban », déformé en *aloués,* « renard ». Mais l'opinion publique paraît y avoir attaché une signification flétrissante bien caractérisée (*et de citer les § 140-141 de la* Diegesis).

Explication à laquelle il n'y aurait rien à reprendre... s'il fallait une explication. On notera encore qu'αἴλουρος a toujours pour correspondant en arménien *kuz* « chat, belette », et jamais *aluēs* « renard ».

§ 89, l. 223. Le ms. C écrit ici τασὴρ · τζοραπὸρ · καὶ καρταμαί, et les mss A et B τατζοραπὸρ · καὶ καρτμὰν ; le premier nom est corrompu dans A B, où il n'en reste qu'un τα- qui a été soudé au nom suivant, tandis que le dernier est déformé dans C; en combinant les données des deux branches de la tradition, on restitue le texte avec certitude : Τασίρ, Τζοραπὸρ καὶ Καρτμάν.

Τασίρ, en arm. *tašir,* est un canton de la province arménienne de *gugarkʻ* (voir Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 354, nº 156). Τζοραπόρ, en arm. *joropʻor* ou *jorapʻor,* est un autre canton de la même province (voir Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 353, nº 153).

Le Gugarkʻ était la province frontière entre l'Arménie et l'Ibérie (voir Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 275-276, Peeters, *Socrate,* p. 660-661; Ephrikean, *Bafaran,* I, p. 555 a-557 b; Kiessling, *Gogarene*). La situation respective des différents cantons de cette province n'est pas connue avec précision (voir Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 490).

Le Dzorop'or devait se trouver « entre la haute vallée du Kour et la région nord-ouest du lac de Sévan » (Peeters, *Socrate*, p. 661). Le Tašir est voisin du Dzorop'or dans l'énumération des cantons de Gugark' que donne la Géographie dite de Moïse de Khoren (p. 610, l. 10-12) :

Գուգարք ի մտից կայ Ուտիոյ, և ունի գաւառս ինն զոր Վիրք ունին. Ձորոփոր, Ծոբոփոր, Կողբափոր, Տաշիր...

Gugark' se trouve à l'ouest d'Uti, et comprend neuf cantons, qui font partie de l'Ibérie : Jorop'or, Cobop'or, Kołbop'or, Tašir...

Καρτμάν, en arm. *gardman*, est un canton de la province d'*uti*, voisine du Gugark' (voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 352; Markwart, *Kaukasien*, col. 845, n° 26; Ephrikean, *Bararan*, p. 497 a).

§ 89, l. 224 χῶραι. Les trois noms qui reçoivent cette dénomination, sont, on vient de le voir, des « cantons », subdivisions des provinces arméniennes nommées en arménien *gawar̄* (Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 283) ; c'est à ce mot arménien que correspond ici le grec χώρα ; on rencontre le même usage dans la nouvelle Vie grecque de saint Grégoire (voir mes *Documents*, p. 200 ; comp. comm. § 2, l. 17).

§ 89, l. 224 ἀπὸ τῆς Ἀρτζάχ. *arc'ax* ou *arjax* est le nom de la dixième province de l'Arménie, située entre la Siounie et l'Albanie (voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 266-267 ; Ephrikean, *Bar̄aran*, I, p. 339 b-341 b).

On remarquera que notre auteur sépare nettement, dans sa phrase, les noms des trois *cantons*, *αἵ εἰσι χῶραι*, de celui de la *province* d'Arc'ax.

§ 90-92. *Troubles de 572 à 591.*

Dans ces trois paragraphes, la *Diegesis* résume l'histoire de la vingtaine d'années (ἐπὶ εἴκοσι ἔτη, § 90) qui s'écoulèrent entre l'union de 572 et « la première année de Chosroès qui régna grâce à Maurice » (§ 92), sous les catholicos Jean et Moïse (§ 92) ; cette période fut remplie de troubles nombreux (πολλαὶ ἀκαταστασίαι, § 90).

Il s'agit de la « guerre de vingt ans » entre les Byzantins et les Perses, guerre qui commencée en 572 sous Justin II se poursuivit sous Tibère (césar de 574 à 578, empereur de 578 à 582) et pendant la première moitié du règne de Maurice, jusqu'en 591.

Voir Stein, *Studien*, p. 38-102 (jusqu'en 582); Baynes, *Successors of Just.*, p. 270-280; bon résumé dans Bréhier, *Vie et mort de Byz.*, p. 38-39.

§ 90, l. 225 *πολλαὶ ἀκαταστασίαι*. Le sens de la phrase du § 90 n'est pas d'une clarté évidente. Je crois que le mot *ἀκαταστασίαι* désigne ici les vicissitudes de la guerre de vingt ans; cette interprétation me semble imposée 1. par le contexte historique; 2. par le complément *ἔν τε τῇ Ῥωμανίᾳ καὶ τῇ Περσίδι*; 3. par la citation d'Osée qui va suivre (§ 91) : « *πόλεμος... ἦλθε... καὶ συναχθήσονται ἐπ᾽ αὐτοὺς λαοὶ πολλοί* ».

Comme pour les § 84-89, nous n'avons pas ici de texte parallèle; on notera cependant qu'Étienne de Tarōn, immédiatement après son récit de la révolte de 572 et du ralliement des réfugiés à la foi de Justinien (voir ce texte plus haut, p. 182), fait mention, comme la *Diegesis*, de temps troublés (II, 2, p. 85, l. 12-17) :

Եւ այս են ժամանակք մարտից, երկպառակութեան, անթիւ սպանմանց, գերութեան առից, խռովից, կապանաց, նեղութեանց, պակասութեանց, խիստ սովու, սրոյ և մարդամահու, աւերելոյ աւանից, հրդեհից շինուածոց և ամենայն վնասուց բազում աշխարհաց, յերկուց կողմանց հասանէր՝ մոռացեալ աստուածպաշտութիւն:

Et cette (époque) est un temps de guerres, de dissension, de massacres sans nombre, d'enlèvements de prisonniers, de troubles, de chaînes (pour les prisonniers), d'afflictions, de privations, de dure famine, de mort par le glaive et par les hommes, de destruction des villages, d'incendies des édifices, et de tous fléaux en beaucoup de régions; (ces maux) venaient de deux côtés (à la fois), (en punition) de l'oubli du culte de Dieu.

Il est possible que ce texte d'Étienne, qui fait suite à un passage apparenté à la section précédente (§ 77-83) de la *Diegesis*, ait lui-même quelque attache avec notre § 90.

Si ce paragraphe décrit les bouleversements causés par la guerre de vingt ans, comment comprendre les deux expressions *διὰ τὴν ἀποστασίαν τῶν ἀρχόντων* et *συζητούντων τὴν πίστιν*?

Dans la première, *ἀποστασία*, étant donné le complément qui l'accompagne (*τῶν ἀρχόντων*), doit se prendre au sens de « rébellion, insurrection » : il s'agirait donc de rébellions intervenues au cours de la guerre de vingt ans (572-591), tant chez les Grecs que chez les Perses (*ἔν τε τῇ Ῥωμανίᾳ καὶ τῇ Περσίδι*). En ce qui concerne la Perse, on pense tout naturellement à la révolte de Vahrām Tchōbēn dans laquelle Hormizd IV perdit son trône (590) et que Chosroès, fils d'Hormizd, ne parvint à vaincre que grâce à l'appui du basileus Maurice (591) (voir Christensen, *Iran*, p. 444-445). Du côté grec, il y eut la mutinerie des troupes d'Orient, qui, en avril 588, refusèrent de recevoir leur nouveau commandant Priskos et proclamèrent empereur de force Germanos, commandant des troupes de Phénicie Libanaise (Théophylacte Simocatta, III, 1-5 p. 109-118; Évagre, VI, 5, p. 225; voir Higgins, *Persian War*, p. 31-33; Peeters, *Golindouch*, p. 114, note 2, et *Khosrau*, p. 7).

Alors, les mots *συζητούντων τὴν πίστιν* (C *τῇ πίστει*) ne peuvent se rapporter à *ἀρχόντων* ; il faudrait comprendre *συζητούντων* comme un génitif absolu dont le sujet, non exprimé (pour des cas semblables voir mes *Documents*, p. 175, n° 62), serait « les Arméniens »; le sens du verbe doit être « disceptare, disputare », fréquent dans le N.T. (voir Zorell, *Lexicon gr.*, col. 1249); l'accusatif *τὴν πίστιν* fait difficulté, le verbe dans ce sens étant normalement intransitif (on trouve toutefois en *Luc*, xxii, 23 *συζητεῖν πρὸς ἑαυτοὺς τὸ τίς ἄρα εἴη*) ; C écrit *τῇ πίστει*, qui n'est pas plus aisé à expliquer.

§ 91. Tout ce paragraphe, formé d'une citation d'Osée (x, 9-10), est omis par le ms. C. Nous l'avons conservé sur l'autorité des seuls mss A et B, mais il faut reconnaître que cette citation interrompt étrangement la phrase, qui se continue au § 92, où sont données des précisions chronologiques se rattachant au § 90. L'interruption serait moins brutale si la citation se plaçait avant *συζητούντων*, car le complément *ἐπὶ εἴκοσι ἔτη* trouverait alors une suite naturelle et immédiate dans les précisions du § 92; on pourrait certes faire valoir cette particularité pour considérer le § 91 (*καθώς φησι Ὠσηέ*) comme une réflexion de lecteur destinée à faire suite à *τῇ Περσίδι* et intercalée dans le texte, par

erreur, après ἐπὶ εἴκοσι ἔτη; on expliquerait ainsi à la fois son absence dans le ms. C et l'*anacoluthia* que présente le texte d'A B. Le texte de la citation présente les variantes suivantes par rapport à celui des LXX (Rahlfs, II, p. 498) :

τέκνα au lieu de τὰ τέκνα dans LXX ; λαοὶ πολλοὶ au lieu de λαοί; ἐπὶ τῷ παιδεῦσαι au lieu de ἐν τῷ παιδεύεσθαι; ἐπὶ ταῖς ἀδικίαις au lieu de ἐν ταῖς δυσὶν ἀδικίαις.

Les deux dernières variantes peuvent s'expliquer en partie par le texte arménien d'Osée; en effet, à παιδεῦσαι (pour παιδεύεσθαι) αὐτοὺς correspond dans le texte arménien *xratel znosa* « corripere eos », et à la fin de la citation, l'arménien emploie la préposition « super » : *i veray erkuc' anirawut'eanc' noc'a* « super duas iniustitias eorum », comme notre grec, ἐπί. Ceci semble indiquer que la citation d'Osée, dans notre § 91, est traduite de l'arménien; s'il en est ainsi, elle ne peut être une interpolation dans le texte grec, et son absence dans le ms. C est due à une coupure.

§ 92, l. 230 Ἰουβανίση τοῦ καθολικοῦ. C'est le même qui est appelé Ἰωαννέση au § 84 (ci-dessus, p. 204); la forme Ἰουβανίση (dans C, Ἰουβιανίσει) reproduit la forme arménienne *jovhannēsi* (*ov* note un ō = ω; voir Meillet, *Altarm.*, p. 16, n° 22) ; une forme aussi barbare d'un nom bien connu en grec ne peut s'expliquer que par un modèle arménien.

§ 92, l. 231 Μωσῇ. Le catholicos Moïse est le successeur de Jean II, mort en 574 (voir plus haut, p. 204) ; il occupa le trône patriarcal d'Arménie pendant 30 ans (Étienne de Tarōn, II, 2, p. 83; Vardan, p. 57, l. 34; Eznik, *Nšanagir,* col. 521, l. 24; listes arméniennes, dans Ter-Mikelian, *Samuel,* p. 271, l. 8 et p. 274, l. 36; liste grecque et version géorgienne, § 42, voir app.), c'est-à-dire jusqu'en 604; voir Zarbanalian, *Dprut'iwn,* p. 414-416; Akinian, *Kiwrion,* p. 111-124 (sur la date de sa mort, p. 123, et note 1) ; Markwart, *Chroniken,* p. 420, note 3; Ter-Minassiantz, *Kirche,* p. 61, note 1.

§ 92, l. 231 Χοσρόου. Il s'agit de Chosroès II Abharvēz, fils d'Hormizd IV (579-590) ; Hormizd fut renversé en 590 dans l'insurrection de Vahrām Tchōbēn, qui usurpa le trône en 590-591; Chosroès II fut couronné en 590, sans doute au début de l'année,

le 15 février (Higgins, *Persian War*, p. 26-28 et 49-52) ; il fut déposé le 25 février 628 et mis à mort le 29 (Nöldeke, *Tabari*, p. 357, note 3; p. 382, note 2; p. 431-432). Au § 94, la *Diegesis* lui attribue 38 ans de règne; elle compte donc les années de Chosroès à partir de 590. La « première année de Chosroès », en laquelle notre texte place la fin des troubles signalés au § 90, irait donc de février 590 à février 591. Or, c'est seulement en septembre 591 que Vahrām Tchōbēn fut battu et que prit fin la longue guerre commencée en 572 (voir Higgins, *Persian War*, p. 53-54). La difficulté est la même si, au lieu de placer le couronnement de Chosroès II en février 590, comme le propose Higgins, on le place avec Nöldeke (*Tabari*, p. 430) peu après le 27 juin de la même année. Notre auteur considère sans doute comme « première année » de Chosroès celle qui a suivi l'élimination définitive de Vahrām.

§ 92, l. 231 *ἔτους ἑνός*. On attendrait plutôt *ἔτους πρώτου*. Dans les LXX et dans le N.T., on trouve *μία* pour *πρώτη* notamment comme désignation du premier jour de la semaine (hebraïsme, voir Blass-Debrunner, *Gramm.*, p. 110-111, § 247, 1) ; comp. dans la *Vie de S. Daniel le Stylite*, ch. 15 (Delehaye, *Stylites*, p. 15, l. 13-14) : *τὴν οὖν μίαν νύκτα οὕτως ἐξετέλεσεν, καὶ τὴν δευτέραν.* Ici, il peut s'agir d'une lecture incorrecte du chiffre *α'*, qui peut signifier *εἷς* ou *πρῶτος*· A moins que *ἑνός* n'ait réellement le sens du cardinal : « la période considérée comprenait *une* année de Chosroès », c'est-à-dire, évidemment, la première. Je ne vois pas que l'arménien emploie dans des cas pareils *mi* « un » pour *aṙaǰin* « premier ».

§ 92, l. 231 *ἐν χειρί*. Cette façon de dire « grâce à l'empereur Maurice » n'est pas très attique; sans doute trouve-t-on dans le N.T. l'expression hébraïsante *διὰ χειρὸς* (ou *χειρῶν*) avec la valeur d'un simple *διά* (Blass-Debrunner, *Gramm.*, p. 100, n° 217, 2; comp. Draguet, c.r. *Documents*, p. 141), mais *ἐν χειρί* est plus bizarre, et comme nous savons que notre texte est traduit de l'arménien, nous pouvons y voir une transposition de l'arm. *i jeṙn*, litt. « in manum », qui est l'expression ordinaire du complément d'agent ou d'instrument; comp. § 116 *διὰ χειρὸς Χοσρόου*, et mes *Documents*, p. 257.

§ 92, l. 231-232 Μαυρικίου. Chosroès II, une fois couronné, dut s'enfuir devant les forces supérieures de Vahrām Tchōbēn, qui prit la couronne royale le 9 mars 590. Chosroès se réfugia en territoire byzantin, où il obtint l'aide de Maurice; grâce à l'appui de l'empereur, Vahrām fut battu et Chosroès rétabli sur le trône, en septembre 591.

Voir Higgins, *Persian War,* p. 28-31, 42-54; Christensen, *Iran,* p. 444-445; Baynes, *Successors of Just.*, p. 280; Peeters, *Golindouch,* p. 112-122 et *Khosrau,* p. 10-17; Goubert, *Khosrau,* p. 79-81; Pigulevskaja, *Vizantija,* p. 62-108.

§ 93-108. L'UNION SOUS MAURICE ET LE SCHISME INTÉRIEUR ARMÉNIEN

La *Narratio* raconte dans cette section comment la partie de l'Arménie devenue romaine lors du partage de 591 se rallia à l'orthodoxie byzantine. Le général « Mousilēs » ayant rétabli Chosroès sur son trône, le roi des rois donne à l'empereur Maurice toute l'Arménie jusqu'à Dvin (§ 93-94) ; Mousilēs, envoyé par Chosroès auprès de Maurice, refuse la communion des Byzantins, en la fête de la Croix (§ 95-97), et déclare qu'il ne peut accepter la doctrine des deux natures (§ 98) ; l'empereur lui objectant l'exemple de Vardan (§ 99), Mousilēs réplique que Vardan et ses gens ont accepté la communion des Grecs par ignorance ou par peur (§ 100). Sur quoi Maurice convoque à CP le catholicos et les évêques d'Arménie (§ 101) ; le catholicos, et les évêques de l'Arménie perse, refusent de se rendre à l'invitation impériale (§ 102-103) ; seuls, les évêques de l'Arménie romaine se rendent à CP et se rallient à la confession des Grecs (§ 104-105). A leur retour en Arménie, le catholicos Moïse ayant refusé de les reconnaître (§ 106), ils se donnent un catholicos dissident, nommé Jean (§ 107). Les discussions continuent jusqu'à la mort de Maurice (§ 108).

Sur ces événements en général, voir Galano, *Conciliatio,* II, p. 124-125 (d'après la *Diegesis*); Č'amč'ean, II, p. 295-300; Saint-Martin, *Mémoires,* I, p. 332-333; Ter-Mikelian, *Kirche,* p. 57-58; Ghazarian, *Arab. Herrschaft,* p. 13; Petit, *Arménie,* col. 1897; Tournebize, *Histoire,* p. 91-92 et *Arménie,* col. 303-304; Tēr Mkrtč'ean, *Knik',* p. LXXXVIII; Bardy, *VIe siècle,* p. 511-512 (d'après la *Diegesis*); Muyldermans, *Vardan,* p. 136-137 (d'après la Lettre de Photius); Grousset, *Histoire,* p. 265-266 (d'après Sébéos); et surtout Akinian, *Kiwrion,* p. 118-124 (d'après Sébéos et la *Diegesis*).

Comme dans l'épisode précédent, nous avons ici deux textes à mettre en parallèle avec le récit de la *Diegesis*; ils nous sont fournis, l'un par la Lettre arménienne de Photius, et l'autre par l'opuscule du catholicos géorgien Arsène.

Le texte géorgien est très semblable à celui de la *Narratio*; immédiatement après l'histoire de l'union de 572, reproduite plus haut (p. 176-177), le catholicos poursuit (p. 327, l. 20 - p. 329, l. 2) :

ამისა შემდგომად მავრიკ კეისარმან წარავლინა მუშელ მამკუჱნი დიდი ზორავარი სომხითისაჲ და მისცა სამეფოჲ სომხითისა ხუასროჲს. ხოლო ხუასროვ დვინითგან ყოველი დაამორჩილა კეისარსა და იქმნა მშვიდობა შორის მათსა და მუშელს ნიჭი დიდ-ძალი მისცა და წარავლინა იგი სამეფოდ ; და ვითარ მიიწია მუშელ კოსტანტიპოლის და დაემთხვია დღესასწაული ჯუართა აღპყრობისაჲ და არა ეზიარა იგი მათ-თანა და ყოველნივე, რომელნი იგი მათთანა იყვნეს, და იკითხა მეფემან და აუწყეს, ვითარმედ კრებისათჳს ქალკიდონისა და ორთა ბუნებათა ქრისტესთა.

ხოლო მეფემან ჰრქუა, ვითარმედ უწინარეს შენსა ვარდან და მისთანათა აზნაურთა ყოველთა შეიწყნარეს კელითა მოძ-ღუართა თქუჱნთათაჲ და მრავლითა გამოძიებითა წერილთაჲთა. ხოლო მუშელ ჰრქუა : « ნუ უკუჱ უმეცრებითა, გინა შიშითა თქუჱნითა ; არამედ უკეთუ ბრძანოს ქრისტეს მოყუარემან მეფობამან შენმან და სიმართლით შუამდგომელ იქმენ, ჰპოო ამისთჳს ჭეშმარიტი მოძღუართა ჩუჱნთაგან ».

და უბრძანა მეფემან კათალიკოზსა სომხითისასა მოსეს და ყოველთა ეპისკოპოზთა, რათა მოვიდენ კოსტანტინეპოლის და კუალად გამოიწულილონ და დაემტკიცოს მ[ართალ]ი.

ხოლო მოსე კათალიკოზი არა დაემორჩილა, არამედ ესრეთ ჰრქუა მოციქულთა : « არა წარვჴდე მდინარესა აზაცსა, რომელ არს საზღუარი სპარსთაჲ, არა ვჭამო ფურნიდი ბერძენთა და არცა ვსუა თერმონი მათი » ; და ეგრეთვე ეპისკოპოსთა ვასპურაგანისათა, რომელნი იყუნეს სახელმწიფოსა ქუეშე სპარსთასა, არა ინებეს წარსლვაჲ. ხოლო ეპისკოპოზი ტარონისა და ყოველნი ეპისკოპოსნ , რომელნი იყუნეს კელსა ქუეშე ბერძენთასა, მსწრაფლ მიიწინეს სამეფოდ და კუალად ყვეს გამოძიება და დაამტკიცეს მეორედ კრებაჲ ქალქიდონისა წინაშე მავრიკ მეფისა ერთობით ყოველთა და აღიარეს ორი ბუნება ქრისტესი ჭეშმარიტი და დაწერეს ფიცი ერთობასა ზედა უკუჱ,

და წარმოვიდეს, და ვითარ მოვიდეს სომხითს არა შეიწყნარა მათი მოსე კათალიკოზმან და სხუათა ეპისკოპოსთა, რომელნი იყუნეს სპარსთა კერძონი.

და განიყო სომხითი და ამათ დაიდგინეს კათალიკოზად იოანე გოგვიტელი ; და მიერითგან მრავლითა წინააღმდეგობითა ვიდოდეს კრებისათჳს ქალკიდონისა და ორთა ბუნებათა ქრის-ტეს უფლისა ღუთისა ჩუენისათა ათორმეტ წელ ვიდრე აღსრულებადმდე მავრიკი მეფისა.

Après cela, l'empereur (*keisar*) Maurice (*mavrik*) envoya Mušel le Mamikonien (*mamkuēni*), le grand général (*zoravari* = arm. *zōrawar*) de l'Arménie, et il donna la royauté de l'Arménie à Chosroès (*xuasroy*). Chosroès (*xuasrov*), lui, soumit tout, depuis Dvin (*dvin*), à l'empereur (*keisar*), et la paix fut faite entre eux; et à Mušel il donna de nombreux cadeaux, et il l'envoya dans la (ville) royale. Et quand Mušel parvint à Constantinople (*kostantipoli-s*, sic) et qu'arriva la fête de l'Exaltation des croix, il ne communia pas avec eux, lui et tous ceux qui étaient avec lui. Et le roi (les) interrogea, et ils firent savoir que (c'était) à cause du concile de Chalcédoine et des deux natures du Christ.

Mais le roi dit : « Avant toi, Vardan et les nobles (qui étaient) avec lui, tous (l') ont accepté, par (*litt.* par la main de) vos maîtres et par un long examen des écritures ». Alors (*litt.* mais) Mušel dit : « N'est-ce pas par ignorance, ou bien par crainte de vous? Mais si ta royauté qui aime le Christ l'ordonne et si tu te fais arbitre suivant la justice, tu trouveras le vrai sur ce sujet de la part de nos maîtres ».

Alors (*litt.* et) le roi ordonna au catholicos d'Arménie Moïse (*mose*) et à tous les évêques de venir à Constantinople, d'examiner de nouveau (la question) et d'établir la vérité.

Or, Moïse (*mose*) le catholicos n'obéit pas, mais il parla ainsi aux envoyés : « Je ne passerai pas le fleuve Azat (*asac'*) — qui est la frontière des Perses —, je ne mangerai pas le *p'urnid* des Grecs, ni non plus je ne boirai leur *t'ermon* »; et de même, les évêques du Vaspurakan (*vaspuragan*), qui étaient sous la puissance des Perses, ne voulurent pas partir. D'autre part, l'évêque de Tarōn (*taron*) et tous les évêques qui étaient sous la domination (*litt.* la main) des Grecs parvinrent rapidement dans la (ville) royale; ils firent de nouveau un examen et ils confirmèrent pour la seconde fois le concile de Chalcédoine devant le roi Maurice, à l'unanimité de tous, et ils confessèrent deux natures vraies du Christ, et ils écrivirent un serment sur l'union pour la suite. Et ils partirent; et quand ils arrivèrent en Arménie, Moïse (*mose*) le catholicos et les autres évêques qui étaient du côté des Perses ne les reçurent pas.

Alors (*litt.* et) l'Arménie fut divisée, et ceux-ci établirent comme catholicos Jean de Gogvit (*ioane gogviteli*). Et à partir de ce moment, ils marchaient en grande résistance à cause (*ou* au sujet) du concile de

Chalcédoine et des deux natures du Christ Seigneur notre Dieu, douze années jusqu'à la mort du roi Maurice.

Nous avons traduit ce précieux texte le plus fidèlement possible pour faire voir combien il est proche de notre *Narratio*; la plupart du temps les deux récits se correspondent littéralement.

La Lettre de Photius raconte aussi l'union obtenue par Maurice; son récit est plus bref que celui de la *Diegesis* et d'Arsène, mais il contient plusieurs détails qui manquent dans le grec et dans le géorgien (p. 182, l. 6-14) :

Եւ Մուշեղ Մամիկոնեան յորժամ յունական և հայկական զօր[օ]քն նուաճեաց զԽոսրովու զպարսից թագաւորութիւնն և ինքն մեծարեալ ի պարսից արքայէ՝ դարձաւ առ կայսր Մօրիկ. և բանք անկան վասն հաւատոց առաջի կայսեր և կայսր հրամայեաց ժողով լինել: Յայնժամ ժողովեցան ի Հայոց .իա. եպիսկոպոսք. և գումարեցան .ճկ. եպիսկոպոսք, որում .զ. երորդ ժողովն կոչի. և բացաքննեալ դարձեալ Հայք ընկալան զժողովն Քաղկեդոնի ձեռնագրով յաւուրս Մովսեսի կաթուղիկոսի Հայոց.

Et Mušeł Mamikonien, lorsque, avec les troupes grecques et arméniennes, il eut soumis à Xosrov le royaume des Perses, et qu'il eut luimême été honoré par le roi des Perses, revint auprès de l'empereur (*kaysr*) Maurice (*mōrik* = *mawrik*). Et la conversation tomba sur la foi devant l'empereur (*kaysr*), et l'empereur (*kaysr*) ordonna de faire un concile. Alors se réunirent 21 évêques d'Arménie, et s'assemblèrent 160 évêques, ce qui s'appelle 6e concile. Et les Arméniens ayant de nouveau examiné (la question) acceptèrent le concile de Chalcédoine par écrit, aux jours de Moïse (*movses*) le catholicos d'Arménie.

Dans les extraits qu'il donne de la Lettre de Photius, Vardan présente ce passage comme suit (p. 84, l. 30-35; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 67, l. 14-17 et p. 136-137) :

Եւ յորժամ Մուշեղ Հայոց և Յունաց զօրօքն նուաճեաց զԽոսրովու թագաւորութիւնն, և դարձաւ պարգևօք, բան անկաւ վասն հաւատոց, և արար Մօրիկ ժողով հարիւր և վաթսուն եպիսկոպոսաց. քսան և հինգ եպիսկոպոսքն ի Հայոց էր:

Et quand Mušeł, avec des troupes d'Arméniens et de Grecs eut soumis le royaume de Xosrov et fut retourné avec des présents, la conversa-

tion tomba sur la foi, et Maurice (*mōrik* = *mawrik*) fit un concile de cent soixante évêques; vingt-cinq évêques étaient de l'Arménie.

Les sources nationales arméniennes ont gardé souvenir de cet épisode de l'histoire religieuse de l'Arménie. Sébéos raconte que l'empereur Maurice imposa à l'Arménie la foi de Chalcédoine, et que cette mesure provoqua une division du catholicat (IX, p. 53-54) :

Հրաման ելանէ դարձեալ ի կայսերէն վերստին այլ՝ քարոզել զժողովն Քաղկեդոնին յամենայն եկեղեցիս Հայաստան երկրի, և միաւորել հաղորդութեամբ ընդ զաւրս իւր: Իսկ մանկունք ուխտի եկեղեցեանցն Հայոց փախստական գնացեալ յաւտար երկիր վարէին: Եւ բազմաց առ ոչինչ համարեալ զհրամանն՝ զտեղի կալան և անշարժ մնացին: Եւ բազումք հաւանեալ փառասիրութեամբ հաղորդեալ միաւորեցան օրինաւորք (lire *օրինաւք*)*: Բաժանեցաւ ապա և Աթոռ կաթողիկոսութեանն յերկուս. անուն միոյն Մովսէս, և միւսոյն Յոհան: Մովսէս ի պարսից կողմանէ և Յովհան՝ յունաց: Եւ Յովհան ընդ նոսա հաղորդեալ միաւորեցաւ, բայց Մովսէս ամենեւին ոչ լինէր ի նոսա հուպ:*

De nouveau un ordre est encore émis par l'empereur (Maurice) de prêcher le concile de Chalcédoine dans toutes les églises du pays d'Arménie et de (l')unir par la communion avec ses troupes. Mais les fils du clergé des Églises arméniennes, prenant la fuite, se retiraient en terre étrangère. Et beaucoup, comptant pour rien cet ordre, restèrent et demeurèrent inébranlables; et beaucoup (d'autres), attirés par l'ambition, acceptant la communion (des Grecs), s'unirent religieusement (avec eux). Le siège du catholicat fut donc divisé entre deux (titulaires), le nom de l'un étant Moïse (*movsēs*), et celui de l'autre, Jean (*yohan*), Moïse du côté des Perses, et Jean (*yovhan*) (du côté) des Grecs. Et Jean, acceptant leur communion, s'unit à eux, mais Moïse n'avait absolument aucun rapport avec eux.

La Chronique anonyme de Sargisean, dans la notice de l'empereur Maurice, relate comme suit les mêmes événements (*Chron. anon.*, p. 76, l. 6-13; comp. MARKWART, *Chroniken*, p. 415-416) :

Եւ ի նորին աւուրս եղեւ դարձեալ միւսանգամ ժողով Հայոց և Հոռոմոց՝ վասն նորին աղանդոյն Քաղկեդոնին, ժողովին ի Կոստանդնուպաւլիս, և եղեն պատրեալ հայք: Ի սորա յաւուրս բաժանեցին զերկիցս (lire *զերկիրս*) *Հայոց՝ Հոռոմոց և Պարսից Թագա—*

ւորքն. և երկու կաթողիկոսք նստան ի Հայս, Մովսէս ի Դվնի Պարսից կողմանն, ուղիղ հաւատով, և Յովհան ի Հոռոմոց-կողմանէ՝ Քաղկեդոնի աղանդովն։

Et aux jours de ce même (Maurice) se tint de nouveau, une fois de plus, un concile des Arméniens et des Romains au sujet de cette même hérésie de Chalcédoine; ils se réunissent à Constantinople, et les Arméniens eurent le dessous. Aux jours de cet (empereur), les rois des Romains et des Perses divisèrent le pays d'Arménie, et deux catholicos siégèrent chez les Arméniens, Moïse (*movsēs*) à Dviṇ du côté des Perses, droit dans la foi, et Jean (*yovhan*) du côté des Romains, dans l'hérésie de Chalcédoine.

Kirakos de Gandzak connaît également un concile arméno-grec tenu sous l'empereur Maurice (p. 28, l. 9-12) :

Սա արար ժողով Քաղկեդոնին վասն դաւանութեան. կոչեաց և զվարդապետս Հայոց, և չոգան Վրթանէս և Գրիգոր, և այլ վարդապետք, և ոչ ինչ օգտեցուցեալ զՅոյնսն՝ դարձան նզովելով։

Celui-ci (Maurice) fit un concile au sujet de la confession de Chalcédoine; il convoqua aussi les vardapets d'Arménie, et (y) vinrent Vrt'anēs et Grigor, et d'autres vardapets, et n'ayant en rien amendé les Grecs, ils revinrent en (les) anathématisant.

Comp. Samuel d'Ani, dont dépend sans doute Kirakos (ad ann. 589, p. 76, l. 20-22 ; comp. trad. BROSSET, *Collection*, II, p. 395) :

Գրիգոր և Վրթանէս վարդապետք Հայոց գնացին ի Յոյնս և ոչինչ օգտեցուցեալ զնոսա դարձան նզովելով.

Les vardapets Grigor et Vrt'anēs allèrent chez les Grecs, et ne les ayant amendés en rien, ils revinrent en (les) anathématisant.

Étienne Orbélian fait aussi allusion à un concile chalcédonien tenu à Constantinople (p. 73, l. 7-14; comp. trad. BROSSET, p. 64) :

Յայնմ ժամանակի բորբոքէր ... կրօնն Քաղկեդոնի ի ձեռն բուռն թագաւորաց Յունաց ... ևս առաւել ի թագաւորելն Մօրկայ։ Եւ դեսպանք և հրաւիրակք Հոռոմոց երբէք ոչ դադարէին յերթևեկութեանց, բազում անգամ հրաման տային ժողովոյ, մի անգամ ի Կոստանդնուպօլիս կոչեցին և երիցս անգամ ի Թէոդոսուպօլիս և դեմ յանդիման ուժգին հարցափորձութիւնք լինէին.

En ce temps-là, brûlait [*lacune*] la religion de Chalcédoine par les tyranniques empereurs des Grecs [...] et plus encore sous le règne de

Maurice; des envoyés et des messagers des Romains ne cessaient jamais les allées et venues; plusieurs fois l'ordre fut donné de (tenir) un concile; on (les) convoqua une fois à Constantinople et trois fois à Théodosiopolis, et il y eut de fréquentes enquêtes face à face.

On voit que les sources arméniennes ne sont pas très loquaces sur l'union religieuse réalisée sous l'empereur Maurice; elles savent qu'il se tint à Constantinople un concile arméno-grec, où « les Arméniens eurent le dessous », et qu'il s'ensuivit de là un schisme du catholicat. Nos sources « chalcédoniennes » (*Diegesis*, Arsène, Lettre de Photius) nous donnent au contraire, comme il est naturel, un récit bien plus circonstancié de l'événement. L'essentiel des faits (concile arméno-grec, ralliement des Arméniens, schisme religieux de l'Arménie divisée politiquement) étant attesté par deux groupes de témoins indépendants et provenant de milieux opposés, doit être considéré comme historiquement établi.

L'attitude radicalement chalcédonienne de Maurice à l'égard de l'Arménie recouvrée contredit absolument la thèse de M. H. Grégoire, qui prétend découvrir en cet empereur des tendances monophysites, dues notamment à la nécessité où il se serait trouvé de ménager l'Arménie, importante source de recrutement pour son armée; M. Grégoire écrit par exemple: « Maurice a dû certainement, au moins après l'annexion de l'Arménie occidentale, tolérer les monophysites » (dans *Le Muséon*, 59, 1946 = *Mélanges Lefort*, p. 297); « I have proved (and my opinion is now shared and fortified with further proof by my master and friend, A. A. Vasiliev), that Maurice favored the Armenian creed (!) and in general the monophysitic Church » (dans *Armenian Quarterly*, 1, 1946, p. 10). Les sources (non byzantines) passées en revue ci-dessus disent exactement le contraire; Maurice fut si loin de « favoriser la confession arménienne » qu'il imposa à l'Arménie la foi de Chalcédoine et qu'il alla même jusqu'à provoquer l'installation en Arménie romaine d'un anticatholicos chalcédonien.

§ 93, l. 233 Μουσίλης. En arménien *mušeł*; c'est Mušeł le Mamikonien, le principal des féodaux arméniens à l'époque de l'usurpation de Vahrām (voir Saint-Martin, *Bas-Empire*, X, p. 310; Grousset, *Histoire*, p. 249-250, 253-255).

Pour « mamikonien » (arm. *mamikonean*), la *Diegesis* dit ici τοῦ μαγκονη A, τοῦ μαγκουνῆ B, τοῦ·μαγκόνϊ C; nous avons

conservé la forme *τοῦ Μαγκόνι,* parce que, attestée dans les deux branches de la tradition, elle doit remonter à l'archétype de nos mss; mais cette forme est étrange (le P. Peeters propose de lire Μουσίλη τοῦ Μαμικόνι, *Socrate,* p. 663) ; le nom des Mamikoniens figure dans la nouvelle Vie grecque de saint Grégoire (traduite de l'arménien) sous les formes Μαμακουνιανῶν (§ 98, 124) et Μα<μα>κονιανῶν (§ 172) ; voir mes *Documents,* p. 223; la chute, par haplographie, d'une des deux syllabes *-μα-* (haplographie dont on trouve justement un exemple dans la forme du § 172 de la Vie de Grégoire) expliquerait partiellement la forme *μαγκονη* de nos mss; mais que faire de l'article *τοῦ* ? Notre traducteur aurait-il pris la forme *mamikonean* pour un génitif (d'un *mamikoni*!) pareil au génitif en *-ut'ean* des substantifs en *-ut'iwn*? Ou bien aurait-il voulu rendre dans *τοῦ* Μαγκόνι le nom du héros éponyme de la maison mamikonienne, *mamgun,* gén. *mamgunay* (Moïse de Khoren, II, 81, p. 162-163; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 62; Vardan, p. 40)? Cette explication rendrait presque parfaitement compte de la forme grecque Μαγκόνι, Μαγκουνῆ (pour Μαμκόνι, Μαμκουνῆ), mais elle supposerait que dans l'arménien le génitif *mamgunay* « de Mamgun » (au lieu de l'adjectif *mamikonean*) aurait été apposé au nom propre de Mušeł, ce qui ne paraît pas usuel.

Le texte ajoute que Mušeł était « surnommé Taronite, Ταρωνίτης ». Cette épithète est dérivée du nom du *tarawn, tarōn,* canton de la province arménienne de Turubéran (voir Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 325, n° 30) ; comp. § 61 Ταρών, § 104 *τοῦ* Ταρών ; ce canton de Tarōn faisait partie du domaine héréditaire de la famille mamikonienne (voir mes *Documents,* p. 236, bibl.) : il est donc normal qu'un Mamikonien soit appelé Taronite, et de fait, Jean le Mamikonien donne à Mušeł les titres de « seigneur de Muš et de Xoyt', *prince de Tarōn* et de Sasun » (I, p. 13, l. 15-16).

Notre texte appelle Mušeł *στρατηλάτης* ; le catholicos Arsène dit de même « Mušeł le mamikuëni, le grand zoravar de l'Arménie » (tandis que la Lettre de Photius dit simplement « Mušeł mamikonean ») ; le mot géorgien *zoravari,* employé ici par Arsène, est un emprunt à l'arménien *zōravar,* qui correspond matériellement au grec *στρατηλάτης* (*zōr* = « armée », et *varem* = « conduire ») ; on peut croire que c'est ce même mot arménien que la *Diegesis* rend ici par *στρατηλάτης*. Le terme *zōravar* - *στρατηλάτης* est à prendre

lui-même comme synonyme du titre de *sparapet* (ou *asparapet*) « généralissime » ; les fonctions de sparapet étaient héréditaires dans la famille des Mamikoniens (voir mes *Documents*, p. 223 et Akinian, *Elišē*, II, p. 428-448) ; dans Agathange (CXII, p. 590, l. 18-20), le sparapet est appelé *zōravar* : *išxann sparapetut'ean, zōravar hayoc' ašxarhin* « le prince de la dignité de sparapet, général (*zōravar*) du pays des Arméniens ». — On sait que le mot *στρατηλάτης* est la désignation ordinaire en grec du *magister militum* (voir Schwartz, *Kyrillos*, p. 335 et Stein, *Cyrille*, p. 185-186) ; Gelzer a interprété dans ce sens le *στρατηλάτης* de notre texte (*Georgii Cyprii*, p. lvii) ; mais cette interprétation, qui ne tient pas compte du fait que la *Diegesis* est un texte traduit, n'est pas admissible ici.

§ 93, l. 234 *ἀπελθὼν ἐν* Περσίδι. Le ms. C offre ici un texte déformé et mutilé ; il écrit : *ὁ δὲ στρατηλάτης μουσιλ(ης) τοῦ μαγκόνϊ; τὸν ἐπικληθέντ(α) ταρωνίτ(ην). ἀπελθ(ὼν) ἐν περσίδ(ι) ἔτη λ' · ἐβασιλ(ευ)σεν κ(αὶ) η'*. Ce texte incompréhensible est encore aggravé, dans les éditions, d'une faute de lecture de Combefis, qui a lu (col. 280 E 6) *ἀπέλειπεν* pour *ἀπελθών*, et d'une conjecture malheureuse du même, qui propose *τὸν* Μαγκόνι pour *τοῦ* Μαγκόνι (comp. PG, 132, col. 1248 A 4-6). Gelzer a proposé de corriger comme suit la phrase de Combefis (*Georgii Cyprii*, p. lvii, note 1) : *τὸν δὲ στρατηλάτην* Μουσίλην *τοῦ* Μα<μι>*κόνι τὸν ἐπικληθέντα* Ταρωνίτην *ἀπέλειπεν* (sc. ὁ Χοσρόης) <*ἐν τῇ μεγάλῃ* Ἀρμενίᾳ *καὶ αὐτὸς*> *ἐν* Περσίδι *ἔτη λ' ἐβασίλευσεν καὶ η'*· Nos mss A et B nous restituent le texte correct et complet en écrivant *ὁ ἐπικληθεὶς* Ταρωνίτης et en nous rendant les mots *καὶ νικήσας, ἐστερέωσε* Χοσρόην *ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ*, essentiels au sens et omis par C.

La *Narratio* présente donc Mušeł comme l'auteur de la restauration de Chosroès : en quoi, évidemment, elle exagère beaucoup ; elle dira d'ailleurs très clairement au § 94 que Chosroès « fut établi roi par Maurice », comme elle a dit déjà au § 92 que « Chosroès régna grâce à l'empereur Maurice et à un puissant appui des Romains ». Évagre ne cite même pas le nom de Mušeł (*Hist. Eccl.*, VI, 16-19, p. 233-235 : déposition d'Hormizd, fuite de Chosroès, défaite de Vahrām) ; Théophylacte Simocatta non plus, dans son récit pourtant très détaillé (IV, 9 - V, 11, p. 165-210). La Chronique

syriaque des derniers Sassanides (dite Anonyme de Guidi) ignore également Mušeł (p. 16; trad. p. 15). Tabari signale la présence, aux côtés de Chosroès, d'un nommé Mušeł, commandant 40.000 hommes (Tabari, p. ١٠٠٠, l. 1-3, comp. trad. NÖLDEKE, *Tabari*, p. 285 et note 3) :

فوافاه هناك بندويه ورجل من اصبهبذى الناحية يقل له موسيل في اربعين الف مقاتل

Et là le rejoignit (Chosroès) Vindōē (*bndwyh*) et un homme des *sbahbad* de la région, nommé Mušeł (*mūsīl*), avec quarante mille soldats.

En réalité, Vahrām fut battu, et Chosroès II rétabli sur le trône, par une coalition de troupes byzantines, iraniennes et arméniennes (récit détaillé de la campagne contre Vahrām, dans PIGULEVSKAJA, *Vizantija*, p. 100-105; MINORSKY, *Atropatene*, p. 244-248) ; le gros était formé de l'armée byzantine d'Orient, commandée par Narsès et de l'armée byzantine d'Arménie, conduite par Jean Mystakon; ces deux armées firent leur jonction avant d'attaquer Vahrām (Théophylacte, V, 9, 3, p. 204, l. 11-15) ; chacune d'elles comprenait des troupes perses fidèles à Chosroès. Théophylacte décrit ainsi l'ordre de bataille au moment de l'engagement (V, 9, 8, p. 205, l. 6-10) :

Καὶ τὸ μὲν μέσον ὁ Χοσρόης ὅ τε Ναρσῆς περιεβάλλετο κέρας, τὸ δεξιόν τε Μεβόδης καὶ Σαράμης οἱ Πέρσαι, τῆς Μηδικῆς ἐξηγούμενοι φάλαγγος, τὸ δὲ ἕτερον Ἰωάννης ὁ στρατηγός, τῆς τῶν Ἀρμενίων πληθύος ἐπιστατῶν.

Τῆς τῶν Ἀρμενίων πληθύος : il faut comprendre « l'armée byzantine d'Arménie », *τῶν Ῥωμαίων ἀπὸ τῆς Ἀρμενίας δύναμις* (V, 8, 6), ou *δυνάμεις αἱ ἀπὸ τῆς Ἀρμενίας Ῥωμαϊκαί* (V, 8, 9), comme dit plus haut Théophylacte. Les sources arméniennes seules signalent la présence, dans l'armée de Jean Mystakon, d'importantes levées arméniennes commandées par Mušeł le Mamikonien. Sébéos raconte qu'avant l'engagement final, Vahrām « écrivit à Mušeł et aux autres nakharars arméniens » se trouvant avec les alliés pour les inviter à ne pas soutenir la cause du Sassanide, ennemi héréditaire de leur patrie : ch. III, p. 37-38; repris par Thomas Arcruni, PATKANEAN, *Sébéos*, p. 155. Jean le Mamikonien rapporte (mais d'où le tient-il?) que « Xosrov, revenant (du pays des) Grecs, prit Mušeł, seigneur de Muš et de Xoytʻ, prince de Tarōn et de Sasun, sur l'ordre de Maurice, le conduisit à Duin, et l'établit marzpan d'Arménie; il lui mit en mains les troupes d'Arménie,

trente mille (hommes). Et (Mušeł), prenant les troupes des Grecs, septante mille (hommes), marcha sur Bahl-Šahastan » (I, p. 13, l. 14-20) :

Արդ մինչ ի Յունաց գայր Խոսրով, առեալ զՄուշեղ զտէրն Մշոյ և Խութայ, Տարօնոյ իշխանն և Սասնոյ՝ հրամանաւն Մօրկայ, տարեալ ի Դուին, և Հայոց մարզպան հաստատեաց՝ տուեալ ի ձեռս նորա զզօրս Հայոց երեսուն հազար· և ինքն առեալ զզօրսն Յունաց եւթանասուն հազար, գնաց ի Բահլ Շահաստան։

Le début de ce texte est mal traduit par Émine (dans Langlois, *Collection*, I, p. 363 b) : « Il prit avec lui Mouschegh, seigneur de Mousch, et Khouth, prince de Tarōn et de Sassoun » ; *xut'ay* est le génitif de *xoyt'*, nom d'un canton de la province de Turuberan, voisin de Tarōn (voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 325, n° 28) ; il ne s'agit donc pas d'un nom de personne ; ce nom propre *xut'ay* est un génitif qui dépend de *ztērn* comme *mšoy*, et les deux appositions *ztērn* et *išxann* se rapportent à Mušeł : « seigneur de Muš et de Xoyt', prince de Tarōn et de Sasun » (tous ces domaines étaient possessions des Mamikoniens, voir Laurent, *Arménie*, p. 91-92). M. Grousset, qui utilise Jean le Mamikonien dans la traduction d'Émine, prend lui aussi le Pirée pour un homme, et parle de « Khouth, nakharar du Tarōn et du Sanasoun (Sasoun) » (*Histoire*, p. 251) ! La faute se trouve déjà dans Saint-Martin (*Bas-Empire*, X, p. 311) : « Le prince des Pagratides, ..., Khoutha prince de Sasoun... se joignirent à Mouschegh » (comp. note 4, et *Mémoires*, I, p. 332) ; de même, dans Bussell, *Empire*, II, p. 368 : « Khoutha, prince of Sassoun ».

La suite du récit légendaire de Jean le Mamikonien attribue à Mušeł, « prince des Mamikoniens et marzpan d'Arménie » tout le mérite de la victoire (p. 14 ; trad. Émine, p. 364 a).

Comme notre *Diegesis*, la Lettre de Photius présente Mušeł comme l'auteur de la restauration de Chosroès, mais elle ajoute un correctif important par l'addition du complément « avec les troupes grecques et arméniennes » ; ce complément, qui est attesté aussi par l'extrait de Vardan, manque dans la *Diegesis* et dans le texte d'Arsène. Dans ce dernier, la phrase est amphibologique : « Après cela, l'empereur Maurice envoya Mušeł le Mamikonien, le grand général de l'Arménie, et il donna la royauté de l'Arménie à Chos-

roès » (il faut lire, évidemment, « la royauté de la Perse ») : ce texte ne permet pas de savoir si c'est Maurice ou si c'est Mušeł qui « donna la royauté à Chosroès ». Le témoignage des deux autres textes parallèles (la *Diegesis* et la Lettre de Photius) nous incline à admettre la seconde interprétation.

§ 93, l. 234 *ἐστερέωσε*. Ce verbe rend sans aucun doute l'arm. *hastatem* « firmo, constituo, statuo » ; comp., dans le texte cité plus haut de Jean le Mamikonien *marzpan hastateac'* « il (l') établit marzpan », dans Sébéos (p. 40, l. 2-3) *ew hastateac' t'agaworut'iwn nora* « et il affermit sa royauté », et dans Jean le Catholicos (p. 87, l. 20-21 = PATKANEAN, *Sébéos*, p. 185) : *hastati darjeal i t'agaworut'iwnn parsic'* « (Chosroès) est rétabli dans la royauté des Perses » (comp. p. 90, l. 1 = PATKANEAN, *Sébéos*, p. 186, l. 1).

§ 94, l. 235 *ἔτη λη'*. La plupart des sources attribuent à Chosroès II 38 ans de règne ; ce chiffre est exact à quelque jours près dans la chronologie de Higgins, Chosroès ayant régné d'après lui du 15 février 590 au 25 février 628 (*Persian War*, p. 49-50) ; pour Nöldeke (*Tabari*, p. 430), Chosroès ne serait monté sur le trône qu'après le 27 juin 590 ; son règne aurait duré alors 38 ans moins quelque quatre mois (*Tabari*, p. 431-432). La durée du règne de Chosroès n'est pas indiquée dans la Lettre de Photius, ni dans l'opuscule d'Arsène.

§ 94, l. 236 *ἔδωκε τὴν Ἀρμενίαν πᾶσαν*. Chosroès « donne à l'empereur Maurice toute l'Arménie jusqu'à Dvin ». Chosroès, rétabli sur le trône après la défaite de Vahrām Tchōbēn, céda à l'empire, conformément à ses promesses, les provinces arméniennes de Tayk', Ayrarat (sauf Dvin), Turuberan et Ałjnik', ainsi que la plus grande partie du Gugark' et de l'Ibérie ; la Perse ne conservait de l'Arménie que les provinces de Mokk', Korduk', Vaspurakan, Parshayk', Siounie, P'aytakaran, Uti et Arc'ax. La frontière de 591, partant de Nisibe, passait par le lac de Van, rejoignait l'Araxe entre les cantons de Kogovit et d'Artaz, remontait l'Araxe, puis son affluent l'Azat, laissant Dvin en terre perse, et gagnait le Kur en passant à l'ouest du lac de Sévan.

Voir sur ce partage de l'Arménie GELZER, *Georg. Cypr.*, p. L-LV (traduction et commentaire des textes arméniens relatifs au partage) ;

HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 228-232 (et le tracé de la frontière sur la grande carte hors texte); AKINIAN, *Kiwrion*, p. 116-118; GHAZARIAN, *Arab. Herrschaft*, p. 10; HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 28-34 (d'après Honigmann, la province d'Ałjnik' serait restée perse); DÖLGER, *Regesten*, I, n° 104, p. 13; PHILIPPSON, *Byz. Reich*, p. 172; GROUSSET, *Histoire*, p. 251-253.

Les § 94 et 102-104 de notre *Diegesis* fournissent un témoignage des plus importants et des plus clairs sur le partage de l'Arménie en 591; ces textes nous apprennent, en effet, 1° que l'Arménie romaine s'étendait désormais jusqu'à Dvin (§ 94); 2° que l'Azat faisait la frontière entre les deux zones (§ 103); 3° que le Vaspurakan faisait partie de la zone perse (§ 103), et le Tarōn, de la zone romaine (§ 104). Ces données ont été judicieusement mises en valeur par Gelzer (*Georg. Cypr.*, p. LIV-LV), qui a montré comment elles confirment et éclairent les renseignements fournis par les sources arméniennes.

La phrase *ὃς ἔδωκε* etc. a pour pendant, chez Arsène, les mots suivants : « Chosroès, lui, soumit tout, depuis Dvin, à l'empereur, et la paix fut faite entre eux ». La Lettre de Photius n'a rien retenu des données relatives au partage de 591; sa notice, mise en face des textes de la *Diegesis* et d'Arsène, apparaît comme un résumé fort succinct.

§ 94, l. 236 *ἕως τοῦ Τιβίν*. On voit clairement, par le § 103, que le catholicos de Dvin se trouvait en terre perse; il faut donc comprendre « jusqu'à Dvin, mais non inclusivement » (voir GELZER, *Georg. Cypr.*, p. LIII, note 1; HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 228, note 2).

§ 95, l. 237-238 *δῶρα παρ' αὐτοῦ ἔλαβε*. Si l'on considère la phrase précédente, où il est dit que « Chosroès donna l'Arménie à Maurice » (§ 94), on est tenté de considérer comme sujet d'*ἔλαβε* l'empereur Maurice. Mais le texte parallèle d'Arsène dit qu' « à Mušeł, (Chosroès) donna de nombreux cadeaux »; la Lettre de Photius note de même que « Mušeł fut honoré par le roi des Perses » (dans l'extrait de Vardan : « (Mušeł) retourna avec des présents »); le second sujet d'*ἔλαβε* (*τὰ στρατεύματα αὐτοῦ*, l. 238-239) montre aussi que le pronom *αὐτός* doit désigner Mušeł, puisque c'est lui que la *Diegesis* présente (§ 93) comme commandant des troupes qui ont restauré Chosroès. Il faut donc coordonner la phrase du § 95,

non pas à la relative ὃς ἔδωκε (§ 94), mais à la proposition du § 93 Μουσίλης... ἐστερέωσε. L'intérêt de notre auteur est centré dans tout ce passage sur Mušeł.

Sébéos fait mention de cadeaux offert par Chosroès à ses alliés (III, p. 45, l. 1-2) :

Յայնժամ արքայն Խոսրով ետ ամենեցուն ըստ իւրաքանչիւր չափուց պարգեւս, եւ արձակեաց յիւրմէ։

Alors le roi Xosrov fit des cadeaux suivant la mesure (qui convenait) à chacun, et il les renvoya.

On lit de même dans Tabari (Tabari, p. ١٠٠٠ , l. 14-16; trad. Nöldeke, *Tabari*, p. 287) :

وصار ابرويز الى المدائن بعد ان فرّق في جنود الروم عشرين الف الف وصرفهم الى موريق

Et Aparvēz (*'brwys*) partit pour le Madā'in, après avoir partagé entre les troupes des Rūm vingt millions, et les avoir renvoyées à Maurice.

Et dans Agapius (p. 446) :

دعا بالروم واحسن جايزتهم وصرفهم الى صاحبهم وبعث الى موريق ملك الروم اضعاف ما اعطاه من المال والالطاف

Il (Chosroès) appela les Grecs et les combla de cadeaux et les renvoya à leur maître; et il envoya à Maurice, l'empereur des Grecs, le double de ce qu'il lui avait donné en richesses et en cadeaux.

On notera qu'il n'y a, dans la *Diegesis*, ni dans les textes apparentés, aucune trace de l'histoire longuement racontée par Sébéos (III, p. 41-44), et en plus romanesque encore par Jean le Mamikonien (p. 14-15), d'après laquelle Chosroès aurait tenté d'attirer Mušeł dans un guet-apens dans le but de l'arrêter ou même de le mettre à mort; comp. Abegjan, *Arm. lit.*, I, p. 337-339 (l'épopée de Mušeł dans Sébéos).

§ 96, l. 239 Τῷ *αὐτῷ ἔτει*. « La même année » que celle qui vit la défaite de Vahrām (*νικήσας*, § 93) et la restauration de Chosroès, c'est-à-dire en 591, « Chosroès envoie Mušel auprès de Maurice » ; et on voit, au § 97, que Mušeł se trouvait à CP pour le 14 septembre. Sur la date exacte de la défaite de Vahrām, nous avons deux indications :

1° Théophylacte (V, 4, 3, p. 194, l. 18-20) signale que l'expédition a commencé au début de l'été (591) ;

Θέρους δὲ ἀρχομένου καὶ τῆς πόας παχυνομένης ἀκμῇ, τὸ Δάρας καταλελοιπὼς ἅμα τῷ συμμαχικῷ ὁ Χοσρόης ἐς τὸ πρόσω ἐχώρει.

2° Agapius de Manbiğ, après avoir raconté la victoire sur Vahrām et ses suites, ajoute (p. 447, l. 3-4) :

وكان ذلك فى تمام ستين وتسع ماية لذى القرنين

Et cela se passait à la fin de l'année 902 d'Alexandre.

L'année 902 d'Alexandre se termine le 30 septembre 591. M. Higgins en conclut que la bataille finale contre Vahrām peut se placer en septembre 591 (*Persian War*, p. 53-54). Mais comme notre *Diegesis* atteste que le 14 septembre Mušeł était déjà à CP, il faut reculer quelque peu la date de la bataille, et la placer plutôt en août. Agapius, d'ailleurs, ne dit pas que la bataille elle-même eut lieu « à la fin de l'année 902 d'Alexandre », car c'est seulement après avoir raconté les suites de la victoire (restauration de Chosroès, cadeaux aux Grecs, restitution de Dara et de Martyropolis, présence d'une garde grecque auprès de Chosroès, fondation de deux églises chrétiennes que le patriarche d'Antioche vient consacrer, p. 446-447) qu'Agapius note : « Cela se passait à la fin de 902 » : il a donc dû s'écouler un certain temps entre la défaite de Vahrām et le 1er octobre 591, et Mušeł, envoyé à CP après la victoire pouvait s'y trouver déjà le 14 septembre.

§ 96, l. 239 **ἀπέστειλε Χοσρόης**. En rapprochant ce texte des phrases citées plus haut (p. 238) de Sébéos et de Tabari, on serait tenté de comprendre que « Chosroès, après la victoire, congédie ses alliés, et notamment Mušeł, et les renvoie en terre romaine »; mais la phrase suivante montre que c'est à CP même que Mušeł se rend; il faut donc admettre que notre auteur veut dire que Chosroès envoie Mušeł à la cour de l'empereur : dans quel but, nous ne pouvons le deviner. Comp. dans la Lettre de Photius : « Mušeł revint auprès de l'empereur Maurice » et dans l'opuscule d'Arsène : « Chosroès envoya Mušeł dans le royaume (ou : dans la ville royale) », (c'est-à-dire à CP, comme le montre la phrase suivante du texte géorgien).

D'après Sébéos, ce serait l'empereur Maurice qui aurait fait venir Mušeł à Byzance (III, p. 45, l. 13-14) :

Բայց զՄուշեղն զայն կոչեաց թագաւորն ի պալատն. և այլ ոչ ետես զերկիրն.

Quant à ce Mušeł, l'empereur l'appela au palais, et il ne revit plus son pays.

§ 97, l. 240 *φθάσας ἐν Κπόλει.* La rencontre de Mušeł et de Maurice, la discussion avec le basileus, la convocation adressée par ce dernier au catholicos Moïse et aux évêques d'Arménie, le refus de Moïse et des évêques de la zone perse, toutes ces précieuses données historiques ne sont connues que par notre *Diegesis* (§ 97-105) et par les textes parallèles d'Arsène et de la Lettre de Photius.

§ 97, l. 241 *ἐν τῇ ἡμέρᾳ.* Dans le texte grec, cette date (du 14 septembre) peut se rapporter au participe qui précède (*φθάσας ἐν Κπόλει*), ou bien au verbe principal *ἑαυτὸν ἐξῶσεν.* Le texte géorgien indique qu'il faut choisir la seconde interprétation, car Arsène écrit : « Et quand Mušeł parvint à CP, *et qu'arriva* la fête de l'Exaltation des croix... ». Il faut donc comprendre qu'à l'occasion de la fête de la Croix, Mušeł et ses gens, se trouvant à CP, firent un éclat et refusèrent de participer à la solennité avec les orthodoxes byzantins. Ce geste de Mušeł rappelle celui de Vardan, relaté dans l'épisode précédent (§ 79) : les mêmes situations devaient provoquer les mêmes incidents. Le texte du § 97 se retrouve, presque littéralement, dans Arsène. La Lettre de Photius résume en deux courtes phrases la discussion de Mušeł avec l'empereur et la convocation du concile (= § 97-104) :

Et la conversation tomba sur la foi devant l'empereur, et l'empereur ordonna de faire un concile.

La Lettre omet notamment la mention de la fête de la Croix; mais, comme on l'a vu plus haut (p. 178 et 193), elle donne cette même date dans l'épisode de Vardan, alors que dans ce passage les autres textes (*Diegesis* et Arsène) l'omettent.

§ 98, l. 243-244 *τὴν αἰτίαν μαθόντος.* Nos trois mss sont d'accord sur le mot *μαθόντος* ; mais on attendrait plutôt *πυθόντος*. Arsène dit simplement : « Et le roi les interrogea, et ils firent savoir », etc.

§ 98, l. 245-246 *ἐπὶ τοῦ Κυρίου... δύο φύσεις.* Cet emploi d'*ἐπί* peut s'expliquer par l'arménien; comp. § 43 *ὁμολογεῖν*

ἐπί Χριστοῦ μίαν φύσιν ; voir comm. l. 104. — Le texte d'Arsène omet *τὸ ὁμολογεῖν ὑμᾶς* et *τοῦ Κυρίου ἡμῶν* Ἰησοῦ.

§ 99, l. 247 Βαρτὰν. A et B écrivent ici fautivement *βατὰν*, mais correctement *βαρτὰν* aux § 77, 80, 82.

Les paroles de l'empereur se présentent sous une forme un peu différente dans le texte d'Arsène :

« Avant toi, Vardan et les nobles (qui étaient) avec lui, tous (l')ont accepté, par vos maîtres et par un long examen des écritures ».

La phrase de la *Diegesis* et celle d'Arsène donnent l'impression d'être deux traductions divergentes d'un même troisième texte.

Dans le ms. C, la phrase commence comme suit : *ὁ προημῶν* Βαρτὰν · *διατί συνομολόγησε · καὶ οἱ συν αυτ(ῷ)* ; C écrit ensuite *συνταξάμενοι*, et omet, à la fin du paragraphe, *καὶ αὐτοὶ ὁμολογεῖν δύο φύσεις* (voir PG, 132, col. 1248 B) ; le texte des mss A et B (sans l'interrogation), que nous avons préféré à celui de C, est confirmé par celui d'Arsène.

§ 99, l. 247 Ἀζάτοι = arm. *azat-k'* « nobles », voir ci-dessus, § 68 et comm. l. 165-166 ; *διδάσκαλοι* = arm. *vardapet-k'*, voir ci-dessus, § 79 et p. 194.

§ 100, l. 249-250 *εἰ οὖν προστάττεις*· Dans cette deuxième partie de la réponse de Mušeł, le texte d'Arsène omet les mots *καὶ ἐπιεικῶς ἀκούεις* ; d'autre part, au lieu du simple *εἰ οὖν προστάττεις*, il dit : « Mais si ta royauté qui aime le Christ l'ordonne » ; enfin pour *ἐν τοῖς ἐμοῖς διδασκάλοις*, on trouve chez lui *mojǵuart'a č'uēnt'agan* « ex magistris nostris » ; il faut se rappeler ici qu'en arménien la même préposition *i* exprime (avec le locatif) le lieu *ubi* et (avec l'ablatif) le lieu *unde*.

§ 101, l. 252 Καὶ *προσέταξεν*. Le ms. C écrit *διὸ* au lieu de *καὶ* ; le catholicos Arsène dit « et », comme les mss A et B. C omet ensuite *ὁ βασιλεὺς διὰ γραμμάτων* ; Arsène n'a pas non plus le complément *διὰ γραμμάτων* ; il omet aussi, plus loin *σὺν τοῖς γραμματεῦσιν* (C : *στρατεύμασι* !) *αὐτοῦ*, mais ajoute, par contre, après *εἰς* Κπολιν « d'examiner de nouveau (la question) et d'établir la vérité ». — L'ordre impérial mentionné ici ne figure pas aux *Regesten* de M. Dölger (I, p. 13).

§ 101, l. 253 *τὸν καθολικὸν Μωσῆν.* Sur le catholicos Moïse (574-604) , voir ci-dessus, p. 223.

§ 102, l. 256 *Οὐ μὴ παρέλθω τὸν* 'Αζάτ. La méprisante réplique du catholicos Moïse a été souvent citée d'après la *Diegesis*; voir, p. ex., Gelzer, *Georg. Cypr.*, p. liv-lv; Ter Mikelian, *Kirche,* p. 58; Petit, *Arménie,* col. 1897; Pargoire, *Église byz.*, p. 102; Akinian, *Kiwrion,* p. 120 et note 1; Hanssens, *Inst. lit.*, II, 1, p. 157; Bardy, *VIe siècle,* p. 512; Grousset, *Histoire,* p. 265.

Elle se trouve, sous la même forme que dans la *Diegesis,* dans l'opuscule d'Arsène.

§ 102, l. 256 Αζάτ. Affluent oriental de l'Araxe, qui coule un peu à l'ouest de Dvin, nommé aujourd'hui Garni-çay (voir Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 362 et 394); en arm. *azat* signifie « libre, noble ». — Le texte de notre § 102 prouve qu'après le partage de 591, ce fleuve faisait la frontière entre l'Arménie romaine et l'Arménie perse (voir Gelzer, *Georg. Cypr.*, p. liv-lv; Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 231; Honigmann, *Ostgrenze,* p. 29); le catholicos Arsène explicite le sens de la réponse de Moïse en ajoutant au mot Azat la relative « qui est la frontière des Perses »; Jean le catholicos dit expressément que l'Azat formait la frontière entre la zone romaine et la zone perse (p. 94, l. 2-6 = Patkanean, *Sébéos,* p. 187, l. 9-11):

Իսկ մեծ հայրապետն Աբրահամ ըստ նախասացաց բանին ի Դվին քաղաքի բնակէր՝ ի Պարսից բաժնի անդ, զի գետն Ազատ զսահման բաժնիցն երկոցունց ընդ մէջ հատանէր.

Or, le grand patriarche Abraham, comme il a été dit plus haut, résidait dans la ville de Dvin, dans la partie perse, *car le fleuve Azat faisait la frontière entre les deux zones.*

Dans la bouche du catholicos de Dvin, « passer l'Azat » signifie donc « se rendre en terre romaine ».

§ 102, l. 257 *οὐ μὴ φάγω φουρνιτάριν.* Les trois mss A, B et C écrivent *φουρνητάριν*; c'est par erreur que Combefis a écrit *φουρνητόριν.* Le mot latin *furnus* est employé couramment en grec byzantin (*φοῦρνος*) (voir du Cange, *Glossarium,* col. 1698); mais de *φουρνιτάριν,* du Cange ne cite qu'une seule attestation, le passage

de la *Diegesis* (col. 1698-1699). Le mot employé dans le texte original arménien était sans doute le mot grec lui-même; le grec *φοῦρνος* a passé en arménien sous la forme de *p'uřn* « four » (voir HÜBSCHMANN, *Arm. Gramm.*, p. 387, n° 489), mais le *Thesaurus* arménien ne connaît pas de dérivé correspondant à *φουρνιτάριν* (II, p. 959 b) ; Tēr Mkrtč'ean, traduisant en arménien la réponse de Moïse, rend *φουρνιτάριν* par *p'řan hac'* « panem furni » (*Knik'*, p. LXXXVIII). Le même mot se trouve dans le texte géorgien d'Arsène, qui écrit : « Je ne mangerai pas le *p'urnid* des Grecs ». Il s'agit évidemment d'une expression dénigrante employée par le catholicos Moïse pour désigner « le pain cuit au four (et fermenté) » utilisé par les Byzantins pour le sacrifice eucharistique. L'Église arménienne, en effet, employait, sans doute depuis son passage à la confession monophysite, le pain azyme (voir HANSSENS, *Inst. lit.*, II, 1, p. 133-134 et 156-161; LAURENT, *Arménie*, p. 136). Le texte de la *Diegesis* constitue la première attestation explicite de l'usage arménien (voir HANSSENS, *ibid.*, p. 156-157).

§ 102, l. 257 *οὐδ' οὐ μὴ πίω θερμόν.* Moïse refuse aussi d'aller chez les Grecs « boire de l'eau chaude ». Ce texte est l'attestation la plus ancienne de l'usage byzantin de verser de l'eau chaude dans le vin eucharistique avant la communion (voir HANSSENS, *Inst. lit.*, II, 1, p. 235, n° 410; GRONDIJS, *Crucifié*, p. 82-83) ; la réponse de Moïse montre que cet usage était bien implanté dans l'Église byzantine à la fin du VI[e] siècle. Le nom ordinaire de l'eau ajoutée au vin est *τὸ ζέον* (voir CLUGNET, *Dict.*, p. 60-61; BRIGHTMANN, *Liturgies*, p. 597 b) ; elle est cependant parfois appelée *θερμόν* comme dans la *Diegesis* (voir GRONDIJS, *Crucifié*, p. 83; DU CANGE, *Glossarium*, col. 493; BRIGHTMAN, *Liturgies*, p. 341) : l'euchologe Barberini, du VIII[e] siècle, ne contenant encore aucune allusion au *ζέον*, Brightman supplée à ce silence en citant un canon du patriarche Nicéphore (VIII[e]/IX[e] siècle) (PITRA, *Juris eccl. Graec.*, II, p. 330, n° 32) : *οὐ χρὴ ἄνευ θερμοῦ λειτουργῆσαι πρεσβύτερον.* Dans le texte géorgien d'Arsène, c'est le mot *θερμόν* lui-même qui est employé : « ni non plus je ne boirai leur *t'ermon* »; c'est sans doute ce même mot qui figurait dans la source arménienne; le *Thesaurus* arménien signale l'emploi du mot grec en arménien (*Nor bařgirk'*, I, p. 808 a *t'ermon*) au sens de « vin chaud »; comp.

Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 350, n° 137. Tēr Mkrtč'ean (*Knik'*, p. lxxxviii), traduisant en arménien la réponse de Moïse, rend le grec *θερμόν* par *t'ermon* (*ǰraxarn tak' gini*) « t'ermon (vin chaud mélangé d'eau) ».

Les Arméniens ne mêlaient pas d'eau au vin eucharistique; voir Hanssens, *Inst. lit.*, II, 1, p. 231, n° 403; p. 250-265 (*De usu vini meri apud Armenos*), p. 265-271; Ter Minassiantz, *Kirche*, p. 68-69; Laurent, *Arménie*, p. 136; mes *Documents*, p. 417-419 et 426.

§ 103, l. 258 Ἀσπουρακάν. Les évêques de l'« Aspurakan » et tous ceux de la zone perse refusent, comme le catholicos Moïse, de répondre à l'invitation de l'empereur Maurice.

Nos trois mss s'accordent sur la forme Ἀσπουρακάν (sauf que A et B écrivent le mot avec deux ρ) ; Combefis a lu par erreur Ἀσπουράν; il s'agit de la VIII[e] province d'Arménie, le *Vaspurakan*, à l'est du lac de Van (voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 261-263). — Notre texte est sans doute le témoin le plus ancien de l'emploi du mot comme nom de la province; il ne se rencontre pas, en effet, avant Sébéos, qui désigne encore la région par la périphrase *kołmn vaspurakan gndin* « la région du corps d'armée vaspurakan » (III, p. 45, l. 10, texte cité plus bas; comp. trad. Macler, p. 27; Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 253 et 262) ; le mot est sassanide : *vāspuhrakān*, de *vāspuhrān*, appellation des membres des sept grandes familles privilégiées du royaume (voir Justi, *Namenbuch*, p. 359 a; Christensen, *Iran*, p. 100 et 103-110; Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 210-211 et 262-263) ; le Vaspurakan est « la région du corps d'armée de la haute noblesse ». — En grec, on trouve la forme Ἀσπουρακᾶν dans Constantin Porphyrogénète (*De cerim.*, II, 48, p. 687, l. 4) : τοῦ Ἀσπουρακᾶν ἤγουν τοῦ Βασπαρακᾶν. — Cette province était perse depuis le partage de l'Arménie sous Théodose le Grand; elle le resta après 591; Sébéos dit expressément, parlant des provinces cédées par Chosroès II (III, p. 45, l. 10-11) :

Եւ կողմն վասպուրական գնդին էր ի ծառայութիւն Պարսից արքային։

Et la région du corps d'armée vaspurakan était soumise au roi des Perses.

§ 104, l. 260 *τοῦ Ταρών*. Les évêques du Tarōn et ceux de l'Arménie romaine acceptent de se rendre à CP. — *Ταρών*, en arm. *tarawn*, nom d'un canton de la province de Turuberan, à l'ouest du lac de Van (voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 325, n° 30). La forme *Ταρών* est employée par Constantin Porphyrogénète, *De adm. imp.*, ch. 43 intitulé « *Περὶ τῆς χώρας τοῦ Ταρών* », p. 188 (voir index, p. 310 a) ; comp. *τοῦ Ταρῶ* dans le *De cerim.*, II, 68, p. 687, l. 9. On trouve aussi en grec la forme *Ταραύνων* (Procope, *Bell. pers.*, II, 25, 35, I, p. 268, l. 13 : *τὰ ἐπὶ Ταραύνων χωρία*) ou *Ταραυνῶν* ; voir mes *Documents*, p. 236, et Ménandre le Protecteur, dans *Excerpta de legat.*, ad gentes, p. 201, l. 28 = *Fragm. Hist. Graec.*, IV, fr. 41, p. 243 a, l. 12-13 : *ἐν τῷ κλίματι Μακραβανδῶν καὶ Ταραυνῶν*, à lire *Βακραβανδῶν καὶ Ταραυνῶν* (Bagrevand et Tarōn) (voir J. MARKWART, dans *Caucasica*, VI, 2, 1930, p. 38, note 1). — L'existence du Turuberan comme province n'est pas attestée avant la *Géographie* de Moïse de Khoren ; pour désigner le territoire en question on disait « la région de Tarōn », le Tarōn étant le canton le plus connu de la province (voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 253). C'est dans ce sens qu'il faut prendre ici *Ταρών*, et ainsi s'explique le pluriel *οἱ ἐπίσκοποι*, car le *canton* proprement dit de Tarōn ne possédait pas, évidemment, plusieurs évêques ; le catholicos Arsène dit cependant « l'évêque de Taron ». — La région de Turuberan devint romaine lors du partage de 591 (voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 254).

§ 104, l. 260 *τῶν Ῥωμαίων*. C'est la leçon du ms. C ; A et B, par une étrange erreur, écrivant ici *τῶν περσῶν* (comme au § 103).

§ 104, l. 261 *ἀπῆλθον*. La Lettre de Photius dit que les évêques arméniens présents au synode étaient au nombre de 21 (dans l'extrait de Vardan, 25) ; ce détail ne se trouve ni dans la *Diegesis* ni dans l'opuscule d'Arsène.

§ 105, l. 262-263 *συνωμολόγησαν*. Les évêques de l'Arménie romaine, après un long examen, se rallient par un serment écrit à la confession des Grecs. Le catholicos Arsène dit avec plus d'insistance :

Ils firent de nouveau un examen et ils confirmèrent pour la seconde fois le concile de Chalcédoine devant le roi Maurice, à l'unanimité de

tous, et ils confessèrent deux natures vraies du Christ, et ils écrivirent un serment sur l'union pour la suite.

La Lettre de Photius nomme également le concile de Chalcédoine (tandis que la *Diegesis* dit seulement : ἐπείσθησαν τοῖς Ῥωμαίοις... καὶ συνωμολόγησαν αὐτοῖς) :

Et les Arméniens, ayant de nouveau examiné (la question) acceptèrent le concile de Chalcédoine par écrit, aux jours de Moïse le catholicos d'Arménie.

§ 106, l. 263-264 *οὐκ ἐδέχθησαν*. Moïse et les évêques de la zone perse refusent la communion des évêques de la zone romaine ralliés à la confession chalcédonienne. Le catholicos Arsène dit, exactement comme la *Diegesis* :

Et ils partirent; et quand ils arrivèrent en Arménie, Moïse le catholicos et les autres évêques qui étaient du côté des Perses ne les reçurent pas.

La Lettre de Photius ne dit mot des suites de l'union obtenue par Maurice.

§ 106, l. 264-265 *τῶν ἐν Περσίδι καὶ Ἀρμενίᾳ*. Il faut comprendre : « de la zone perse d'Arménie » ; le catholicos Arsène dit : « les autres évêques qui étaient du côté des Perses ».

§ 107, l. 265-266 *τὸν Ἰωάννην ἀπὸ τοῦ Κοκοβτᾶν*. Les évêques de la zone romaine se donnent un catholicos, Jean de Kogovit. Comp. dans Arsène :

Et l'Arménie fut divisée, et ceux-ci établirent comme catholicos Jean de Gogvit.

La création sous Maurice d'un patriarcat arménien chalcédonien est attestée par plusieurs sources arméniennes.

Sébéos, dans le passage cité plus haut, p. 229 :

Le siège du catholicat fut donc divisé entre deux (titulaires), le nom de l'un étant Moïse, et celui de l'autre Jean (*yohan*), Moïse du côté des Perses, et Jean (*yovhan*) (du côté) des Grecs. Et Jean acceptant leur communion, s'unit à eux, mais Moïse n'avait absolument aucun rapport avec eux.

La Chronique de Sargisean, ci-dessus, p. 230 :

Deux catholicos siégèrent chez les Arméniens, Moïse à Dvin du côté des Perses, droit dans la foi, et Jean (*yovhan*) du côté des Romains, dans l'hérésie de Chalcédoine.

Un témoignage important, parce que ancien, circonstancié et visiblement indépendant de la tradition commune des chroniqueurs, est fourni par une lettre de Jean Mayragomec'i (VII[e] s.) citée par Moïse Kałankatuac'i (p. 212, l. 20 - p. 213, l. 6; comp. AKINIAN, *Vrt'anēs*, p. 38; trad. dans DER NERSESSIAN, *Images*, p. 71-72 et TER-MKRTTSCHIAN, *Paulikianer*, p. 52-53) :

Ապա ընդ երկուանալն հայրապետութեան Հայոց էր մեծ մարտ ընդ Մովսէս և ընդ Թէոդորոս Կարնոյ եպիսկոպոս, զոր փիլիսոփայապետն կոչէին. և ուղղափառքն աղարտէին զՀոռոմոցն զամենայն կրօնսն: Եւ առնէր ժողով Մովսէս իւր կողման վարդապետացն և հրամայէր ամենեւին ոչ հաղորդել ընդ Հոռոմս՝ հնազանդեալս քաղկեդոնական ժողովոյն, մի գիրս, մի պատկերս և մի նշխարս ի նոցանէ ընդունել: Յայնժամ Թէոդորոս ետ հրաման ժողովիլ եպիսկոպոսացն Հայոց, որ ի նորայն կողմանն, ի Կարնոյ քաղաք և ասէ. «պարտ է մեզ առնել կաթուղիկոս»: Եւ ածին զՅովհան անն Սիւնական, ձեռնադրեցին և հնազանդեցան քաղկեդոնական կրօնիցն. և ոչ ոք ի նոցանէ եղեւ խնդրող ուղղափառ հաւատոց՝ բայց յԵնովսայ երանելւոյ, որ գնաց ի նոցանէ և եկն առ Մովսէս կաթուղիկոս, զոր ուրախութեամբ ընկալան: Մովսէս նստէր ի Դուին կաթուղիկոս. պատշաճեցին և Հոռոմայեցիքն Յովհաննու զկաթուղիկոսարան յԱւանի՝ մօտ առ միմեանս. և էր խռովութիւն ի միջի նոցա՝ չընդունելով զՅովհաննու ձեռնադրեալսն.

Ensuite, quand le patriarcat arménien fut divisé, il y eut une grande lutte entre Moïse et Théodore, évêque de Karin, que l'on appelait « maître des philosophes » (*p'ilisop'ayapet*); et les orthodoxes rejetaient toute la confession des Grecs. Et Moïse fit un concile des vardapets de sa région, et leur ordonna de ne pas communier du tout avec les Grecs, qui obéissent au concile de Chalcédoine, (et) de ne recevoir d'eux ni écrits, ni images, ni reliques. Alors Théodore donna ordre aux évêques arméniens qui se trouvaient de son côté de se réunir dans la ville de Karin, et il dit : « Nous devons faire un catholicos ». Ils amenèrent un certain Jean (*yovhan*), un stylite, ils le consacrèrent et ils obéirent à la confession chalcédonienne; il n'y eut personne parmi eux qui cherchât la foi orthodoxe, sauf le bienheureux Enovs [1], qui les quitta et vint auprès du catholicos

[1] Sur ce personnage, qui n'est pas autrement connu, voir TĒR MKRTČ'EAN, *Knik'*, p. LXXXVIII, où l'auteur renvoie à son article (que nous n'avons pas pu voir), *Yovhan*, p. 106-107.

Moïse, (et) que l'on reçut avec joie. Moïse siégeait comme catholicos à Duin, et les Grecs installèrent le patriarcat de Jean à Awan (: ils étaient donc) voisins l'un de l'autre; et il y avait une dissension entre eux à cause du refus de recevoir ceux que Jean consacrait.

Le catholicos Ananie de Mokk' (Xe siècle), dans un traité sur la dissidence de l'Albanie, mentionne le schisme de Jean comme une des occasions de cette dissidence, et le place en la 19e année du catholicos Abraham (!) : *De defectione Albanorum*, p. 137 a (voir MANANDIAN, *Beiträge*, p. 30) :

Եւ ի ․ժԹ․ ամին Աբրահամու կաթողիկոսի զտէր Յոհան ի Գողայովտէ Մօրիկ կայսր Հռոմայեցւոց կացուցանէ կաթողիկոս Հայոց ի բաժնին յունական կողմանն ի ժամանակս Աբրահամու։

Et en la 19e année du catholicos Abraham, Maurice, empereur des Romains, établit tēr Yohan de Gogayovit catholicos d'Arménie dans la région de la zone grecque, du temps d'Abraham.

Parmi les chroniqueurs, font mention de la scission du catholicat arménien :

Jean le Catholicos, XVII, p. 93-94 = PATKANEAN, Sébéos, p. 187, l. 5-17 :

Յետ այսորիկ ըստ հրամանի կայսերն Մօրկայ զՅովհան ոմն ի գաւառէ Կողայ ի Բագարան գեղջէ, կացուցանեն կաթողիկոս յունականն կողմանն, բնակեցուցանելով ի քաղաքագիւղն Աւան․ ուր և շինեաց իսկ ինքնին Յովհան զպայծառակերտ քաւարանն սուրբ, և չուրջանակի նորա զարդարեաց կալուածս կայանի իւրոյ։ Իսկ մեծ հայրապետն Աբրահամ ըստ նախասաց բանին ի Դվին քաղաքի բնակէր՝ ի Պարսից բաժնի անդ, զի գետն Ազատ զսահման բաժնիցն երկոցունց ընդ մէջ հատանէր։ Եւ Թէպէտ և Յովհան այր ճշմարիտ և արդար էր և առաքինի ի վարս, և բնաւ ոչ ինչ շեղեալ զկնի Քաղկեդոնական աղանդիցն, սակայն հակառակաԹոռ գոլով՝ յերկուս հատուածս ճեղքեալ լինէր միատարր միուԹիւն հայրապետական ԱԹոռոյն, և ապա ոչ սակաւ հակառակուԹիւն կրեալ լինէին կողմանքն երկոքին։

Ensuite, sur l'ordre de l'empereur Maurice, on établit catholicos dans la région grecque, un certain Jean (*yovhan*), du canton de Kog, du village de Bagaran, en l'installant dans la bourgade d'Awan; là, il construisit

lui-même le brillant (et) saint sanctuaire, et tout autour, il disposa les domaines de sa résidence. Or, le grand patriarche Abraham, comme il a été dit plus haut, résidait dans la ville de Dvin, dans la partie perse, car le fleuve Azat faisait la frontière entre les deux zones. Et quoique Jean (*yovhan*) fût un homme sincère et juste, et de vie vertueuse, et pas du tout égaré par l'hérésie chalcédonienne, toutefois, du fait qu'il existait un anticatholicat, l'unité homogène du siège patriarcal était déchirée en deux parties : aussi les deux zones subissaient-elles de graves dissensions.

Uxtanēs, II, 36, p. 63, l. 6-9; comp. trad. Brosset, *Deux historiens*, p. 314 :

... բաժանեալ եղև աշխարհս մեր ի մէջ Հոռոմոց և Պարսից. և նստուցին կողմն Հոռոմաց հակառակաթոռ Մովսիսի զՕհան ոմն երկաբնակ, որ ոչ համարեցաւ ի թիւ հայրապետացն Հայոց:

... notre pays fut partagé entre les Romains et les Perses, et ils installèrent dans la zone romaine comme anticatholicos opposé à Moïse un certain Jean (*ōhan*), un diphysite, qui ne fut point compté au nombre des patriarches d'Arménie.

Idem, II, 63, p. 119, l. 22-26; comp. trad. Brosset, *Deux historiens*, p. 343 :

Եւ յայնժամ զՀայք Պարսիկք և Յոյնք ունէին որպէս բազում անգամ ասացեալ եղև՝ բաժանեալ ի միջի իւր-եանց, և Տէր Մովսէս յաթոռ սրբոյն Գրիգորի նստէր ի Դուին. Եւ ի կողմն Յունաց հակառակաթոռ նմա նստուցին զՅօհան ոմն մերձ առ նա:

Et à cette époque, les Perses et les Grecs occupaient l'Arménie, comme il a été dit souvent, se l'étant partagée entre eux; tēr Movsēs siégeait sur le trône de saint Grégoire à Duin, et dans la zone grecque, on installa comme anticatholicos opposé à Movsēs un certain Yōhan, (établi) près de lui.

Moïse Kałankatuacʻi, II, 48, p. 217, l. 14-17 :

Եւ զՀայս Պարսիկք և Յոյնք բաժանեալ էին, և տէր Մովսէս էր յաթոռն սրբոյն Գրիգորի ի Դուին. և կողմանք Յունաց հակառակ նմա նստուցին զՅովհան ոմն մերձ առ նա:

Or, les Perses et les Grecs avaient divisé l'Arménie, et tēr Movsēs était sur le trône de saint Grégoire à Duin, et les régions des Grecs établirent contre lui un certain Yovhan près de lui.

Étienne de Tarōn, II. 2, p. 86, l. 7-8 ;

Իսկ կայսր Մօրիկ զՅովհան ոմն նստուցանէ կաթողիկոս մասինն Յունաց· և Աբրահամ նստէր ի Դուին·

Or, l'empereur Maurice installe un certain Jean (*yovhan*) comme catholicos de la partie grecque (d'Arménie); et Abraham siégeait à Duin.

Samuel d'Ani, ad. ann. 603, p. 77, l. 14-18; comp. trad. Brosset, p. 397 :

Տէր Յոհան ի Կոգովտայ ի գեղջէ Բագարանէ ամս իզ։ Ոմանք ի պատմագրաց զտէր Յոհան և զտէր Աբրահամ ի միում ամի ասեն վախճանեալ՝ և ոմանք այսպէս, որպէս գրեալս է։

Tēr Yohan, de Kogovit, du village de Bagaran, 26 ans. Certains historiens disent que Tēr Yohan et Tēr Abraham sont morts la même année, certains autres disent comme nous l'avons écrit.

Vardan, p. 60, l. 20-23 :

Եւ Մօրիկ կացոյց յիւր կողմանն կաթողիկոս զՅոհան որ նստէր ի գեօղն Աւան...

Et Maurice (*mōrik*) établit de son côté comme catholicos Jean (*yohan*), qui siégeait au bourg d'Awan.

Kirakos (p. 29, l. 27-31), qui reprend la notice de Samuel d'Ani :

Եւ յետ տեառն Աբրահամու առնու զկաթողիկոսութիւն տէր Յովհաննէս ի Կոգովտէ, ի գեղջէ Բագարանէ, ամս քսան և վեց...

Et après tēr Abraham occupe le catholicat tēr Yovhannēs, de Kogovit, du village de Bagaran, pendant vingt-six ans...

Étienne Orbélian, XXI, p. 65, l. 12-15 (à propos de Pierre de Siounie, qui assista au concile de Dvin en 555) :

... և կամէին Յոյնք հակառակաթոռ նստուցանել՝ զոր և արարին յետ սակաւուց· զի Մովսէս նստաւ յաթոռ սրբոյն Գրիգորի ի Դուին, և Յովհան ոմն ի Թէոդուպօլիս եղև կաթողիկոս· և եկեալ եդ աթոռ ի Կոտայսն յԱրամօնս գիւղ։

...et les Grecs voulaient établir un anticatholicos, ce qu'ils firent d'ailleurs après quelque temps; car Moïse siègea sur le trône de saint Grégoire à Dvin, et un certain Yovhan, de Théodosioupolis (!) devint catholicos, et il vint établir son siège dans le Kotayk', au village d'Aramōn (!).

Jean de Bagaran figure sur les listes de catholicos, contrairement à l'affirmation d'Uxtanēs; ainsi dans la liste grecque du Paris. gr. 900 (§ 44; voir app.) : ὁ Ἰωάννης ἀπὸ τοῦ Πακρανᾶ

ἔτη κς̄; dans les listes arméniennes publiées par Teṙ Mikelian (*Samuel*, p. 271, l. 12-15; p. 275, l. 9-13) :

Յոհան ի Կողովտէ ի գեղջէ Բագարանայ, ամս ԻԶ։ Զսա Մուրիկ կացուցանէր կաթուղիկոս ի բաժնի Յունաց, ի ժամանակս Աբրահամու, և հաստատեաց զաթոռն ի Կոտայսն։

Jean (*yohan*) de Kogovit, du bourg de Bagaran, 26 ans. Celui-ci fut établi catholicos par Maurice dans la partie grecque (de l'Arménie) au temps d'Abraham, et il installa son siège dans le (canton de) Kotayk'.

ԻԸ։ Տէր Յոհան ի գաւառէ Գողովտէ ի գեղջէ Բագարանէ, ամս ԻԶ. զսա Մօրիկ կայսրն Հոռոմոց կացոյց կաթողիկոս Հայոց ի բաժնի Յունական կողմանն ի ժամանակս Աբրահամայ մեծի և կարգեաց զտուն հայրապետութեան Յօհան ի Կոտայս գաւառի ի գեղն Աւան։

28. Tēr Yohan, du canton de Gogovit, du bourg de Bagaran, 26 ans. Celui-ci fut établi catholicos d'Arménie par Maurice, empereur des Grecs, dans la partie de la zone grecque, au temps d'Abraham le Grand. Et Yōhan plaça la maison du patriarcat dans le canton Kotayk', au bourg d'Awan.

Notice identique à la précédente dans la liste de Galano (*Concilatio*, I, p. 185).

La source la mieux informée sur l'anticatholicos Jean est la lettre de Jean Mayragomec'i; elle seule nous fait connaître le rôle joué dans l'érection du catholicat chalcédonien par Théodore, évêque de Karin, adversaire du catholicos Moïse; elle seule aussi donne à Jean de Bagaran l'épithète de *siwnakan* « stylite », c'est-à-dire « moine, solitaire » (voir Akinian, *Kiwrion*, p. 294-295; Norayr, *Akinian*, p. 216-217).

Voir, sur Jean de Bagaran, le Quien, *Or. christ.*, I, col. 1383-1385; Č'amč'ean, II, p. 306-307 et 324; Akinian, *Kiwrion*, p. 121 et 124-148; Tournebize, *Histoire*, p. 91-92; Grousset, *Histoire*, p. 265-266 (d'après Sébéos et Jean le catholicos).

§ 107, l. 265 ἐποίησαν. D'après notre texte, ce sont les évêques arméniens de la zone romaine qui créent eux-mêmes un catholicos chalcédonien; ceci est pleinement confirmé par la meilleure source, la lettre de Jean Mayragomec'i, qui précise même que l'initiative du schisme fut prise par l'évêque de Karin Théodore, qui était

en dispute avec le catholicos Moïse. Les sources postérieures (Jean le Catholicos, Étienne de Tarōn, Vardan et les listes de catholicos) attribuent l'érection du catholicat orthodoxe à l'empereur Maurice lui-même : grossière simplification des faits, où le nationalisme de l'Église grégorienne trouvait son compte.

§ 107, l. 266 Ἰωάννην. Les sources arméniennes l'appellent régulièrement *Yōhan* (*Yovhan, Yohan*) (*Yōhannēs* seulement dans Samuel d'Ani, Kirakos et la chronique de Galano) ; on a vu que la forme *Yovhannēs* de ce nom est rendue dans notre texte grec, au § 84 par Ἰωαννέση, et au § 92 par Ἰουβανίση ; ici Ἰωάννην rend certainement l'arménien *yovhan, yōhan.*

§ 107, l. 266 *ἀπὸ τοῦ* Κοκοβτᾶν Πακρὰν *τῆς χώρας*. Le ms. C écrit ici *ἀπο τοῦ κωκοστὰ παγκρ(   )τ χώρας*, d'où, dans Combefis (col. 281 D 1) et ses successeurs, *ἀπὸ τοῦ* Κωκοστᾶ Παγκράτων *χώρας* (PG, 132, col. 1249 A 13). A et B écrivent clairement *ἀπὸ τοῦ κοκοβτᾶν πακρὰν τῆς χώρας*. Les deux noms propres sont là correctement rendus.

Κοκοβτᾶν, en arm. *kogovit,* gén. *kogovti* (« vallée de Kog ») est un canton de la province d'Ayrarat (voir Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 364-365, n° 183 et, pour le sens du nom, p. 441) ; Sébéōs dit expressément que le Kogovit fut cédé par Chosroès à Maurice en 591 (voir Gelzer, *Georg. Cypr.,* p. LI ; Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 228-229 et 279) ; le grec Κοκοβτᾶν est la transcription d'un ablatif arménien (comp. Samuel d'Ani, Kirakos et les listes de catholicos : *i kogovtē*) ; la forme en *-a* reproduit peut-être un arm. *Kogovtay* (pron. *Kogovta*), comme le suppose le P. Akinian (*Kiwrion,* p. 125, note 1) ; mais cette forme n'est pas attestée, que je sache ; les habitudes de transcription de la *Diegesis* permettent de voir dans une forme Κοκοβίτ la transposition aussi bien d'arm. *kogovit* que d'arm. *gogovit* : les deux formes du nom propre sont attestées (voir Hübschmann, *Ortsnamen,* p. 364 ; ci-dessus, dans la liste des catholicos attribuée à Jean le catholicos, *i gogovtē*) ; le catholicos Arsène écrit en géorgien *gogviteli* « de gogvit » ; la forme Κοκοβίτ se trouve aussi dans le *De cerimoniis* (II, 48, p. 687, l. 9).

Πακράν reproduit le nom du lieu d'origine de Jean, *bagaran,* bien attesté par les sources arméniennes (voir les textes plus haut

et Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 365 et 411) ; le grec Παкράν suppose un arm. *bagran*, forme qui n'est pas attestée pour le village du catholicos Jean, mais qui l'est pour un autre endroit du même nom (dans le canton d'Aršarunik'), aujourd'hui Pakran (voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 410-411).

La locution *ἀπὸ τοῦ* Κοκοβτᾶν Πακρὰν *τῆς χώρας* (attestée par nos trois mss) n'est pas normale, car on s'attendrait à ce que *χώρας* se rapporte au *canton* Κοκοβτᾶν, et non au *village* Πακράν; le P. Akinian (*Kiwrion*, p. 125, note 1) restitue l'arménien correspondant à l'expression grecque de la *Diegesis* comme suit : *i kogovtay i bagaran gelǰē*; faut-il croire que l'arm. *gel* « village » a été rendu par le grec *χώρας* ? On a vu, au § 2, une expression qui confirme peut-être cette interprétation : *τῆς* Ἀσπισὰτ *χώρας* (si le texte n'est pas mutilé).

Sur le catholicos Jean, voir aussi, plus loin, § 113.

§ 108, l. 267 *ἔνστασιν*. Après le schisme, les deux Églises arméniennes s'ancrent dans leur antagonisme à cause de leur position respective vis-à-vis de la doctrine chalcédonienne, et cela jusqu'à la mort de l'empereur Maurice (voir Akinian, *Kiwrion*, p. 128). Dans le catholicos Arsène, on trouve comme pendant de ce § 108 le texte suivant :

Et à partir de ce moment, ils marchaient en grande résistance à cause (*ou* au sujet) du concile de Chalcédoine et des deux natures du Christ Seigneur notre Dieu, douze années jusqu'à la mort du roi Maurice.

La lettre de Jean Mayragomec'i rapporte les démêlés de Théodore de Karin et du catholicos Moïse, et il note qu'après la création du catholicat chalcédonien

il y avait une discussion entre eux à cause du refus de recevoir ceux que Jean consacrait.

§ 108, l. 268 *διὰ τὴν ἐν* X. *σύνοδον*. Ce complément a le même sens que le précédent *περὶ τῶν δύο φύσεων*; en arménien, la préposition *vasn* signifie aussi bien « au sujet de » que « à cause de ».

§ 108, l. 268 *ἔτη ιδ'*. Cette donnée manque dans les mss A et B; nous la conservons, sur la foi du seul ms. C, parce qu'elle peut difficilement provenir d'une interpolation, et surtout parce qu'un complément de temps est attesté aussi en cet endroit par

le texte parallèle du catholicos Arsène (« douze années »). Dans le ms. C, les deux derniers mots de ce paragraphe, ainsi que les cinq premiers du paragraphe suivant, sont omis par saut du même au même (de τελευτῆς l. 269 à τελευτὴν l. 270) ; ce trou rend très énigmatique la fin du § 108 telle qu'on l'a lue jusqu'ici d'après C; Combefis (col. 282 D 6) a traduit « usque ad Mosis mortem » (comp. PG, 132, col. 1250 B 1); le P. Akinian a interprété de même « jusqu'à la mort du catholicos Moïse » (*Kiwrion*, p. 122 et p. 123, note 1); le texte complet, retrouvé dans les mss A et B, ainsi que le passage correspondant d'Arsène, montrent que c'est de la mort de Maurice, et non de celle de Moïse, qu'il est ici question; les mots « jusqu'à la mort de l'empereur Maurice » sont conservés également dans l'extrait traduit en géorgien (voir app., § 108).

Maurice fut renversé par Phocas en novembre 602, et mis à mort par ordre de l'usurpateur le 26 ou le 27 du même mois (voir Muralt, *Chronogr.*, I, p. 262-263; Bury, *History*, II, p. 91, note 2); en comptant 14 ans avant la mort de Maurice, on arrive en novembre 588; or, notre auteur compte évidemment les 14 années à partir de l'établissement du catholicat de Jean, ou au moins à partir de l'invitation adressée par Maurice aux évêques arméniens, c'est-à-dire à partir d'une date qui n'est pas antérieure à la fin de l'année 591; le chiffre de 14 est donc inacceptable. On a vu que dans le texte d'Arsène, on lit, non pas 14, mais 12 ans, ce qui reporte à la fin de 590 : le chiffre est encore trop fort; il faudrait 11 ou 10 ans (de 591 ou 592 à novembre 602). — C'est sans doute à cause de son inexactitude que le complément ἔτη ιδʹ a disparu des mss A et B.

§ 109-118. FIN DU SCHISME INTÉRIEUR; LES CATHOLICOS ABRAHAM ET KOMITAS

La *Diegesis* expose ici les répercussions religieuses de la reconquête de l'Arménie romaine par Chosroès après la chute et la mort de l'empereur Maurice : l'unité de l'Église arménienne est officiellement rétablie par la soumission à la juridiction du catholicos Abraham des évêchés qui avaient fait partie de l'Arménie grecque depuis 591.

Dans l'opuscule d'Arsène, cette section se présente comme suit, faisant suite immédiatement, comme dans la *Narratio*, au récit de l'union de 591 (p. 329, l. 3-16) :

და პირველ მოხსენებულმან აბრაჰამ კათალიკოზმან ოდეს განასხნა არარატით მღდელნი იგი და იოანე კათლიკე წმიდისა მამაასახლისი ბულკათ უკმიან წმიდა კათოლიკეს და მიტრს, წმიდა როფსიმესა და უბაკნისა და ელივარდისა და არამონთა და გარნისისასა და ყოველთა მონასტერთაა და ყოველთა არა-რატისათა მძლავრებით, რომელთამე შეჩუენებად სცა წმიდა იგი კრებაა.

და შემდგომად ს[illegible]სა წლისა იქმნა ჰომი იგი ბასიანისა, რომელსა იძლინნეს ირნნი სპარსთაგან და წარტყუენეს ქალა-ქი კთრიჯი აშტენისაა და მეოთხესა წელსა კარნუ ქალაქი ფოკა უღუთოასა კეისარისსა, რამეთუ დაკოცნა მენი მავრიკ მეფისანი მახჳლითა, ასპარეზსა განიყვანნა.

ამას წე[ლსა წარი]ტყუენა კარნუ ქალაქი აჰამადისაგან და იოანე კათალიკოზი, რომელი იყო ნაწილსა ბერძენთასა ; და ამასვე წელსა განასხნა მოსე კათალიკოზმან მღდელნი თჳსისა კელისაგან იოანეს კერძნი, და წარვიდეს რომელნიმე ირნთა თანა, რომელნიმე ტაოს.

Et le catholicos Abraham, mentionné plus haut, lorsqu'il expulsa de l'Ararat les prêtres, et Jean, supérieur de la sainte *Kat'like* (on appelle « *bulkat'* » la sainte *kat'olike* et *mitrs*), (les supérieurs) de Sainte-Rhipsimé (*rop'sime-sa*), d'ubakan (*ubaknisa*), d'Elivard, d'Aramonk' (*aramon-t'a*), de Garni, et de tous les monastères et de tous [...] de l'Ararat, fit condamner à quelques-uns par la force le saint concile[1].

[1] Cette phrase, qui diffère fortement du passage correspondant de la *Diegesis* (§ 111), est détériorée sur plusieurs points, dans l'état où la présente l'édition. Un document conservé par le *Livre des lettres* (p. 151-152) nous fournit la liste des évêques et des higoumènes auxquels, en 607, le catholicos Abraham fit condamner la doctrine chalcédonienne; la série des higoumènes commence comme suit (p. 151, l. 20-24) :

Աբրահամ սրբոյ կաթութկեի (sic) *վանից երէց. Սամուէլ սրբոյ Հռիփսիմեի, Բաբիւլաս սրբոյ Յովհաննու վանաց երէց, Խոսրով Աւշականու, Յաւիտեան Աղիվարդայ, Դաւիթ Երևանայ, Իսմայէլ Գառնոյ...*

Abraham, higoumène de la sainte Kat'ut'ke (lire *kat'ulike*), Samuel (*samuiēl*) higoumène de Sainte-Rhipsimé, Babiwlas de Saint-Jean, Xosrov d'Awšakan, Yawitean d'Ałivard, Dawit' d'Erewan, Ismayēl de Gaṙni...

On retrouve ici la série de monastères du texte d'Arsène (avec en plus

Et après trois ans, la guerre fut faite en Basean (*basianisa*), dans laquelle les Grecs furent vaincus par les Perses, et ils ravagèrent la ville de Kt'rij d'Ašten (*aštenisay*) et la ville de Karin (*karnu*) [1], la quatrième année de Phokas (*p'oka*), l'impie empereur (car il fit périr par le glaive les fils de l'empereur Maurice (et) les introduisit dans l'arène).

En cette année fut prise la ville de Karin (*karnu*) par Ahamadi [2], ainsi que Jean le catholicos, qui se trouvait dans la partie des Grecs; et la même année, le catholicos Moïse [3] expulsa du (territoire sous) sa juridiction (*litt.* sa main) les prêtres de la région de Jean, et ils partirent les uns chez les Grecs, les autres pour le Tao [4].

La Lettre de Photius n'a rien conservé qui corresponde à ce passage de la *Diegesis*; après le récit de l'union réalisée sous Maurice, elle passe immédiatement à l'histoire du concile de Karin (p. 182, l. 14; comp. *Diegesis*, § 121).

le monastère Saint-Jean); *ubaknisa* du texte géorgien correspond à l'*Awšakan* de l'arménien; il faut corriger le mot *ubaknisa* en *awšaknisa* (on sait que dans l'alphabet *xuc'uri* les deux lettres *b* et *š* sont à peine distinctes). Dans la parenthèse apposée par Arsène au nom du (monastère) de la « sainte Kat'olike » (la cathédrale de Vałaršapat), « *bulkat'* », qui n'a aucun sens, doit évidemment se lire *šolakat'*, c'est-à-dire l'arm. *šołakat'* « vision de la lumière céleste par saint Grégoire à Vałaršapat-Ējmiacin » (même confusion entre les lettres *b* et *š* dans l'écriture *xuc'uri*); quant au dernier mot de la parenthèse, « *mitrs* », je ne vois pas comment l'expliquer, s'il n'est pas une abréviation de *monaster-s* (voir un peu plus loin *monaster-t'ay*) « monastère »; la parenthèse doit se comprendre : « on appelle *šolakat'* la sainte *kat'olike* et le monastère ». Il faut rattacher sans aucun doute à cette glose la phrase qui se lit douze lignes plus bas dans Arsène (p. 329, l. 17-20), dans un contexte où elle est complètement étrangère :

და მათ უწოდიან შულაკა ვითარცა იხილა წმიდამან გრიგოლი ჩუჱნება იგი, ოდეს განეხუნეს ცანი და ნათელი გარდამოჴდა მას ადგილსა.

Et on les appelle *šulaka* (arm. *šołakat'*) (Žordania met ici un alinéa) parce que saint Grégoire vit l'apparition, lorsque les cieux s'ouvrirent et que la lumière descendit en cet endroit.

Žordania note, en géorgien, que le sens de cette phrase est incomplet (note 107); c'est qu'en réalité elle est déplacée.

1 Les mots *karnu k'alak'i* sont déplacés; il faut lire évidemment *da karnu k'alak'i, meot'xesa celsa p'oka*, etc.

2 Cet étrange « Ahamadi » provient sans doute d'une déformation et d'une mauvaise interprétation du mot « Ahmatan », nom de la résidence royale perse où furent déportés les habitants de Karin et avec eux le catholicos Jean (voir plus loin).

3 Sic; il faut évidemment lire « Abraham ».

4 Nom géorgien de la province de Tayk'.

Dans les extraits géorgiens dérivés du grec de la *Diegesis*, on trouve seulement le passage suivant, correspondant à nos § 109-111 (voir app.) :

Et le roi Chosroès (*xuasro*) conquit l'Arménie, et Abraham (*abraam*) fut établi catholicos, et il força à anathématiser le concile de Chalcédoine ou à partir de là; et ils (l')anathématisèrent.

§ 109, l. 270 *προσελάβετο ὁ Χοσρόης*. Après l'assassinat de Maurice par Phocas (602), Chosroès, pour venger l'empereur son allié, envahit les provinces byzantines d'Asie, et notamment l'Arménie romaine, à commencer naturellement par les régions cédées à l'empire en 591. La conquête dont parle la *Diegesis* en son § 109 est antérieure à l'an 607, puisque le texte note au § 110 qu'« alors Abraham fut établi catholicos », ce qui eut lieu en 607 (voir ci-dessous, § 110). — C'est dans Sébéos seulement que l'on trouve quelques données précises sur les premières invasions perses en Arménie après 602 (XXII, p. 73-76) ; Sébéos relate : 1° une victoire des Grecs dans la plaine d'Ełevard (canton d'Aragacotn, province d'Ayrarat, voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 364, n° 180) ; 2° « l'année suivante, pendant que Chosroès assiégeait Dara », une victoire perse dans la plaine d'Akanic', au canton de Širak (province, d'Ayrarat, voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 395 ; Markwart, *Chroniken*, p. 446 et note 1) ; 3° une nouvelle victoire perse (la même année?) « près du village d'Angłn, au canton de Całkotn (province d'Ayrarat, voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 363, n° 177), à la suite de laquelle le général perse pousse jusqu'au Basean (province d'Ayrarat). — On voit que ces campagnes se limitent pratiquement à la province d'Ayrarat ; c'est à peu près dans ce sens qu'il faut comprendre l'expression *τὴν χώραν Ἀρμενίας* (l'extrait géorgien traduit du grec dit aussi *somxit'i* « l'Arménie ») ; il ne s'agit donc pas encore ici de la conquête du pays tout entier ; on verra plus loin (§ 111) que le catholicos Abraham reçut en 607 la soumission de deux évêques de l'Ayrarat et de trois évêques de la province de Turuberan dont les diocèses avaient appartenu à la zone byzantine sous Maurice.

Sur ces premières campagnes perses en Arménie, voir Pernice, *Eraclio*, p. 18-19, Akinian, *Kiwrion*, p. 146 et *Komitas*, p. 34-35 ; Kulakovski, *Ist. Viz.*, III, p. 10-11 ; Grousset, *Histoire*, p. 270-271 (résume Sébéos).

§ 110, l. 272 Ἀβραάμ. La date de l'élection d'Abraham au catholicat, que l'on a placée longtemps en 594 (voir encore MACLER, *Sébéos*, p. 47, note 2), est connue par le *Livre des lettres*, qui a conservé (p. 149-150), du concile qui élut Abraham, un acte daté de la 17[e] année de Chosroès, mois de mareri (p. 149, l. 16-17; comp. p. 151, l. 6-7) :

Եւթնուտասներորդ ամի Ապրուեզ Խոսրով արքայից արքայի, յամսեանն մարերի։

La dix-septième année d'Apruez Xosrov, roi des rois, au mois de mareri.

Le mois de mareri allait, en 604-607, du 25 mars au 23 avril; la 17[e] année de Chosroès, d'après la chronologie de Nöldeke (ci-dessus, p. 236), va de fin juin 606 à fin juin 607; l'élection d'Abraham se placerait ainsi entre le 25 mars et le 23 avril 607.

Uxtanēs place également l'avènement d'Abraham en la 17[e] année de Chosroès (II, 1, p. 3, l. 6-10; comp. trad. BROSSET, *Deux historiens*, p. 277) :

Ի ժամանակս թագաւորութեանն Հռոմայեցւոց Մաւրկայ, և ի բռնակալութեան Պարսից եւթնևտասա-ներորդ ամի Ապրուէզ Խոսրովու արքայից արքայի, ... եկաց յաթոռ Հայրապետութեան Հայոց Աբրա-համ...

Au temps du règne de Maurice chez les Romains, et en la dix-septième année du règne, chez les Perses, d'Apruēz Xosrov, roi des rois, ... monta sur le trône patriarcal d'Arménie Abraham...

Le même auteur note, d'autre part, qu'« Abraham accéda au siège patriarcal trois ans après la mort du catholicos Moïse » (II, 8, p. 23, l. 10; cf. AKINIAN, *Kiwrion*, p. 149) :

զկնի երեք ամաց մահուանն Մովսիսի

après trois ans de la mort de Moïse,

c'est-à-dire en l'an 607, Moïse étant mort en 604 (ci-dessus, p. 223). Plus loin, Uxtanēs précise qu'Abraham fut sacré le dimanche après Pâques (II, 35, p. 61, l. 20-23; texte cité par AKINIAN, *Kiwrion*, p. 150; comp. BROSSET, *Deux historiens*, p. 313) :

Իսկ այնոքիկ որք ժողովեալ էին ընտրեցին զԱբրա-համ որ էր ի գաւառէ Ռշտունեաց ի գեղջէ Աղբաթանից յազդմանէ սուրբ Հոգւոյն, և ձեռնադրեն զկնի սրբոյ Զատկին յաւուր կիրակէի յելս ամսոյն Նաւասարդի։

Or, ceux qui s'étaient réunis (à Dvin) élurent Abraham, qui était du canton de Rštunik', du village d'Ałbat'ank', par l'opération du Saint-Esprit, et le consacrèrent après la sainte Pâque, un dimanche, à la fin du mois de nawasard.

En 607, la fête de Pâques tombait le 23 avril, dernier jour (en cette année) du mois arménien de mareri; le 1er nawasard correspondait, en 607, au 28 juin; la donnée « à la fin de nawasard » est donc inconciliable avec le reste; le P. Akinian (*Kiwrion*, p. 150, note 2) corrige « nawasard » en « mareri ».

Sur la date de l'accession d'Abraham au catholicat, voir Brosset, *Deux historiens*, p. xv-xviii; Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 60-61, en note (en 606); Markwart, *Chroniken*, p. 420-421, en note, et surtout Akinian, *Kiwrion*, p. 144 et 149-150. Sur Abraham lui-même, voir le Quien, *Or. christ.*, I, col. 1385-1386; Zarbanalian, *Dprut'iwn*, p. 416-422; Akinian, *Kiwrion*, p. 149-157, et *Abraham* (élu le 23 avril 607); Tournebize, *Abraham*; c'est sous son pontificat que fut consommée la séparation entre l'Église géorgienne et l'Église arménienne (en 608 ou 609 : Akinian, *Kiwrion*, p. 255-256).

§ 111, l. 272-273 κατηνάγκασε τοὺς ἐπισκόπους. L'année même de son élection (607), Abraham « force les évêques, les prêtres et les higoumènes à anathématiser le concile de Chalcédoine ou à quitter le pays »; les intéressés anathématisent le concile, et la dissension prend fin. Ce passage est conservé, dans le texte géorgien traduit du grec de la *Diegesis*, sous la forme suivante (voir app., § 111) :

Et il força à anathématiser le concile de Chalcédoine ou à partir de là; or, eux, ils (l')anathématisèrent.

Il s'agit ici, naturellement, « des évêques, prêtres et higoumènes » qui avaient professé la foi chalcédonienne, c'est-à-dire de ceux qui se trouvaient sous Maurice dans la zone grecque de l'Arménie : l'ordre d'Abraham vise donc les territoires reconquis par les Perses à la date de 607. D'après le texte de la *Diegesis* (οἱ δὲ ἀνεθεμάτισαν), il semblerait que tous les ecclésiastiques de la zone en question renoncèrent à Chalcédoine, et que pas un d'entre eux ne préféra le second terme de l'alternative posée par Abraham, c'est-à-dire l'exil. Mais dans le catholicos Arsène, le passage correspondant à notre § 111 dit autre chose :

Et le catholicos Abraham, ... lorsqu'il expulsa de l'Ararat les prêtres, et... (les supérieurs) de... tous les monastères et de tous [...] de l'Ararat, fit condamner *à quelques-uns* par la force le saint concile.

D'après le texte conservé par Arsène, les prêtres et higoumènes de la province d'Ayrarat auraient donc refusé de se soumettre, à l'exception de quelques-uns.

Le *Livre des lettres* nous a conservé (p. 151-152) l'acte officiel de soumission des évêques et des higoumènes ralliés à Abraham; cet acte, daté de « la dix-septième année d'Aperuēz Xosrov, roi des rois » (= 607) est intitulé

Ձեռնարկ՝ զոր ետուն Աբրահամու Հայոց կաթողիկոսի ի միաբանութեանն աշխարհիս Հայոց, այնոքիկ որ էին ընդ իշխանութեամբ Հոռոմոց ի թագաւորութեանն Մաւրկան։

Acte que donnèrent à Abraham, catholicos d'Arménie, à l'unanimité du pays d'Arménie, ceux qui étaient sous la domination des Romains sous le règne de Maurice.

La pièce figure également dans Uxtanēs (II, 37, p. 63-65; trad. BROSSET, *Deux historiens*, p. 315). On y trouve les noms des évêques suivants (*Livre des lettres*, p. 151, l. 16-19) :

Թէոդորոս սեպհական գնդին եպիսկոպոս, Ստեփանոս Բագրաւանդայ եպիսկոպոս, Մովսէս Խոռխոռունեաց եպիսկոպոս, Քրիստափոր Ապահունեաց եպիսկոպոս, Ներսէս Վանանդայ եպիսկոպոս

T'ēodoros évêque du corps d'armée sephakan (c'est-à-dire « princier »; il s'agit d'une région du Turuberan, voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 253-254), Step'anos évêque du Bagrawand (dans la province d'Ayrarat), Movsēs évêque de Xoṙxoṙunik' (dans le Turuberan), K'ristap'or évêque d'Apahunik' (dans le Turuberan), Nersēs évêque de Vanand (dans l'Ayrarat), soit deux évêques de la province d'Ayrarat et trois de la province de Turuberan. La région reprise par les Perses en 607 s'étendait donc au moins jusqu'à une zone nord-sud allant du canton de Vanand au nord à celui de Xorxoṙunik' au sud; entre cette zone et la frontière de 591 se trouvent un certain nombre d'évêchés qui ne sont pas mentionnés dans l'acte de 607; si la liste qui y figure est complète (et il semble bien qu'elle doive l'être), l'absence de ces évêchés signifierait que leurs titulaires étaient restés fidèles au catholicos chalcédonien Jean, réfugié alors, on va le voir, à Karin, où peut-être ils l'avaient suivi.

§ 111, l. 273 *τοὺς ἐπισκόπους καὶ πρεσβυτέρους καὶ ἡγουμένους*. Dans l'acte de 607, il n'est question que d'évêques et

d'higoumènes; à la liste des évêques citée plus haut fait suite (*Livre des lettres*, p. 151, l. 19-27) une liste de 21 higoumènes (voir plus haut, p. 255, note 1).

Sur le ralliement des régions rédimées à l'Église de Dvin en 607, voir AKINIAN, *Kiwrion*, p. 144-146 (cite en arménien, p. 146, nos § 110 et 111).

§ 112, l. 275-276 *μετὰ χρόνους τρεῖς*. Ces trois ans sont à compter à partir de 607 (§ 111 *τῷ αὐτῷ ἔτει*), ce qui nous porte à l'année 610. Dans le passage cité ci-après, Sébéos date la campagne en question ici de « la 18[e] année de Chosroès », c'est-à-dire de 607/608; mais un peu plus loin, il place la déportation des habitants de Karin « en la 21[e] année » du même roi, c'est-à-dire en 610/611 (p. 77, l. 6 du bas).

§ 112, l. 276 *πόλεμος εἰς Φρασιανήν*. Le ms. C écrit *τοῖσ φρασιανοῖσ*, les deux autres *εἰς φρασιανήν*; il faut lire *Φασιανήν* (voir MARKWART, dans *Caucasica*, 7, 1931, p. 11 et note 4); c'est le nom grec de la région du Basean, canton de la province d'Ayrarat (voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 362-363, n° 171; HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 196, bibl.); le mot se trouve déjà dans l'*Anabase* de Xénophon (*Φασιανοί*, IV, 6, 5). Dans le catholicos Arsène, il y a *basianisa* « du Basean ».

La campagne dont il est ici question est racontée en détail par Sébéos (XXIII, p. 77, l. 7-23) :

Իսկ Աշտատ Յեզտայար եկն ի սահմանս Հայոց յամի ութ և տասներորդի թագաւորութեանն։ Եւ զաւրն յունաց գումարեալ ժողովեցան ի գաւառն Բասենոյ, և ես ահագին դիմեալ յարձակեցան ի վերայ նորա. և եղև պատերազմ մեծ ի Դու և Յորդու։ Հարին զաւրն յունաց և խորտակեցին կործանմամբ մեծաւ։ ... հալածեաց զնոսա մինչև ի քաղաքն Սատաղացւոց, և ինքն գումարեալ բանակեցաւ շուրջ զԿարնոյ քաղաքաւ ... Յայնժամ բացեալ զդուռն հնազանդեցան ի ծառայութիւն, և կարգեալ ի նա պահապանս, գնաց և կալաւ զքաղաքն Հաշտենից Ծիթառիճ և զՍատաղ և զԱռաստիայ և զՆիկոպաւլիս և գնաց։

Or, Aštat Yeztayar vint dans le pays d'Arménie en la dix-huitième année de ce règne. Et l'armée des Grecs, s'étant réunie, se rassembla dans

le canton de Basean, et de plus, fonçant (sur lui), ils firent un assaut terrible contre lui; il y eut une grande bataille à Du et Yordu; ils battirent l'armée des Grecs et (la) mirent en pièces en une grande destruction... (le Perse) les poursuivit jusqu'à la ville de Satał, et lui-même, ayant rassemblé (ses troupes), établit son camp autour de la ville de Karin... Alors, ayant ouvert la porte, (les habitants de Karin) furent réduits en servitude; (Aštat), y ayant placé des gardes, alla prendre la ville du Hašteank' Jit'ařič, et Satał, et Arastiay, et Nikopawlis, puis il partit.

Comp. dans Étienne de Tarōn, II, 2, p. 86, l. 9-11 :

Եւ Աշոտ ոմն առաքեալ յարքայէն Պարսից Խոսրովու և հարեալ զՅոյնն՝ էառ զԿթռիճ քաղաք Հաշտենից նոյնպէս և քաղաքն Կարնոյ։

Et un certain Ašot, envoyé par le roi des Perses Xosrov, ayant battu les Grecs, prit Kt'řič, ville du Hašteank', et de même la ville de Karin.

§ 112, l. 276 *ἐπάταξαν οἱ Πέρσαι*. Comp. dans Sébéos *harin* « percusserunt » et *xortakec'in* « confregerunt », et dans Étienne *hareal*, litt. « ayant frappé ».

§ 112, l. 277 *ἡ πόλις Κιτρίς*, en arm. *jit'ařič* (Sébéos, ci-dessus) ou *kt'řič* (Étienne de Tarōn), ville du canton de Hašteank', dans l'Arménie Quatrième (voir Hübschmann, *Ortsnamen*, p. 441 et 446); la forme Κιτρίς (Κιτρίε dans le ms. C) reproduit exactement la forme *kt'řič* d'Étienne de Tarōn; Arsène dit de même en géorgien *kt'riǰi aštenisay* « Kt'riǰ d'Ašten »; A et B mettent l'accent sur la première syllabe (*κίτρισ*), ce qui est évidemment erroné, l'accent devant être sur la finale, comme dans la forme *κιτρίε* du ms. C. La ville est appelée en grec Κιθαρίζων dans Georges de Chypre, Procope, Théophylacte Simocatta, les Actes du Quinisexte, etc. (voir Gelzer, *Georg. Cypr.*, p. 174-175, *Verzeichnisse*, p. 249 et 263, et *Themenverf.*, p. 69, en note : « In der von Combefis hinter der historia Monothelitarum edierten Narratio de rebus Armeniorum hat der Parisinus Κιτρίε, der viel bessere Vaticanus Κίτρις »; Norayr, *Akinian*, p. 219 a-b; Honigmann, *Ostgrenze*, p. 16-18 et *Hiéroklès*, p. 66, n° 953, bibl.).

§ 112, l. 277-278 *ἡ Θεοδοσιούπολις*. En arménien, la ville est ordinairement appelée *karnoy k'alak'* « ville de Karin », canton de Haute-Arménie; voir ci-dessus, p. 68. La prise de Théodosiopolis et de Kt'řič est mentionnée par Sébéos et par Étienne Asołik.

§ 112, l. 278 *τῷ ε´ ἔτει τοῦ Φωκᾶ.* La 5ᵉ année de Phocas va de novembre 606 à novembre 607; cette date est inconciliable avec le reste du récit, qui suppose, on l'a vu, l'année 610; elle est inconciliable aussi avec l'indication qui suit : « en la 20ᵉ année de Chosroès », c'est-à-dire 609/610; le texte d'Arsène porte « la quatrième année de Phocas », ce qui est encore moins admissible. On a vu plus haut que Sébéos date la campagne de la 18ᵉ année de Chosroès (607/608) (voir KULAKOVSKI, *Ist. Viz.*, III, p. 11, note 3; AKINIAN, *Kiwrion*, p. 147, note 1).

Sur la campagne qui aboutit à la prise de Karin, voir KULAKOVSKI, *Ist. Viz.*, III, p. 10-11; PERNICE, *Eraclio*, p. 19-20; AKINIAN, *Kiwrion*, p. 146-147; GROUSSET, *Histoire*, p. 271; HONIGMANN, *Ostgrenze*, p. 37, note 4 (en 608, d'après Sébéos).

Le texte du § 112 se présente dans l'opuscule d'Arsène sous une forme très semblable à celle de la *Diegesis*; le texte d'Arsène ajoute « d'Ašten » au nom de Kt'rij, dit « la 4ᵉ année de Phocas » au lieu de « la 5ᵉ », omet l'année du règne de Chosroès et ajoute au nom de « Phocas, l'impie empereur » une parenthèse rappelant le meurtre des fils de Maurice.

§ 113, l. 280 *τὸν καθολικὸν Ἰωάννην.* La *Diegesis* signale ici que les Perses, au cours de leur avance (en 610), prennent, entre autres villes, celle où se trouvait le catholicos chalcédonien Jean.

Sébéos rapporte le fait avec plus de détails (XXIII, p. 77, l. 6 du bas - p. 78, l. 1) :

Իսկ յամին քսաներորդի առաջներորդի արքային Խոսրովայ՝ հրաման ետ նմա՝ փոխել զբնակիչս ի Կարնոյ քաղաքէ և տանել բնակեցուցանել յԱհմատան շահաստանի· ընդ նոսին ըմբռնեալ և երանելի ծերունի կաթուղիկոսն Յովհան ի գերութիւն վարեցաւ հանդերձ ամենայն սպասուք եկեղեցւոյն։ Եւ անդէն վախճանեալ բերաւ մարմին նորա ի գեւղն Աւան՝ յեկեղեցին, զոր ինքն շինեաց·

Or, la vingt-et-unième année du roi Xosrov, il lui donna l'ordre (à Šahēn?) de déporter de la ville de Karin les habitants, et de les conduire et les établir à Ahmatean šahastan (« la résidence royale d'Ahmatan »); avec eux fut appréhendé aussi le bienheureux vieillard Yovhan le catholicos, et il fut emmené en captivité avec tous les vases sacrés de son église. Et il mourut là; son corps fut porté au village d'Awan, dans l'église qu'il avait construite lui-même.

Comp. Étienne de Tarōn (II, 2, p. 86, l. 11-14) :

և գերեաց զՅովհան կաթողիկոս ամենայն սպասուք եկեղեցւոյն՝ և տարաւ ի յԱհմատան շահաստան. որ կալաւ զաթոռն ամս ժզ:

et (Ašot, après la prise de Kt'ṙič et de Karin) fit prisonnier Yovhan le catholicos avec tous les vases sacrés de son église, et il l'emmena à Ahmatan šahastan (la résidence royale d'Ahmatan) ; il occupa le siège patriarcal 16 ans.

Voir aussi Étienne, II, 3, p. 114. Comp. Jean le catholicos (p. 95, l. 5-13 = PATKANEAN, *Sébéos*, p. 187, l. 6-1 du bas) :

Եւ յետ երկեամ մի ամաց զբնակիչս քաղաքին յԱհմատան փոխէ: Եւ վասն զի ծերունի կաթողիկոսն Յովհան կայր ի փախստականութեան ի նմա, ընդ նոսին և նա ևս ըմբռնեալ վարեալ ի գերութիւն, և անդէն վախճանեալ բերաւ ի գիւղն Աւան, որ եդաւ մերձ յեկեղեցին զոր իւր իսկ էր շինեալ. կալեալ զաթոռ հայրապետութեան ամս իզ:

Et après deux années, il déporte les habitants de la ville à Ahmatan. Et comme le catholicos Jean, (qui était) un vieillard, s'y trouvait réfugié, il fut lui aussi appréhendé et emmené avec eux en captivité ; il y mourut, et (son corps) fut transporté dans le village d'Awan et déposé près de l'église qu'il avait lui-même construite. Il occupa le trône patriarcal pendant 26 ans.

On a vu plus haut que Jean avait établi le siège du catholicat chalcédonien à Awan, dans le canton de Kotayk', en face de Dvin, à quelque distance de la frontière de 591 (voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 410 et la carte ; AKINIAN, *Kiwrion*, p. 126-127 ; GELZER, *Georgii Cyprii*, p. LX) ; s'il se trouve en 610 à Théodosioupolis, c'est naturellement, comme le dit explicitement Jean le catholicos, qu'il s'y était réfugié, fuyant l'invasion perse ; comp. Č'AMČ'EAN, II, p. 309-310.

La date que donne Sébéos pour la déportation de Jean (21[e] de Chosroès, soit 610/611) cadre bien avec celle qu'assigne la *Diegesis* à la prise de Karin (610, 20[e] de Chosroès). Le catholicos chalcédonien mourut sans doute peu de temps après ; Sébéos dit seulement qu'il mourut en son exil d'Ahmatan ; il continue en notant que « la même année mourut le bienheureux catholicos Abraham » (p. 78, l. 1-2) ; cette expression « la même année » doit se rapporter à la date qui introduit l'épisode de la déportation des habitants de

Karin (21e de Chosroès), et non à la mort de Jean, que Sébéos a mentionnée tout naturellement avec son exil, mais qui n'est pas nécessairement survenue la même année que sa déportation. Le P. Akinian fait mourir Jean en l'année même de sa déportation (*Kiwrion*, p. 147; voir toutefois p. 148, note 1; *Komitas*, p. 26 a); pour Tēr Mkrtč'ean (*Knik'*, p. xx), Abraham est mort la même année que Jean, on ne sait exactement à quelle date.

Les chroniqueurs et les listes de catholicos donnent à Jean 26 ans de catholicat (ci-dessus, p. 248-251); seul Étienne de Tarōn lui en donne 16 (ci-dessus, p. 264, variante : 6); si on compte son pontificat jusqu'à sa déportation (610), il faut lui attribuer une vingtaine d'années (de 592 environ à 610) (voir Akinian, *Kiwrion*, p. 147-148).

§ 113, l. 279 *ἄλλας πόλεις πολλάς*. C'est le texte du ms. B; A omet le mot *πόλεις* (haplographie); C omet *παρέλαβον δὲ* et met au nominatif les mots *κ(αὶ) ἄλλαι πολλαὶ κωμόπόλ(εις)*, qui continuent ainsi le sujet de *ἐπολιορκήθη* (§ 112); cette leçon mérite peut-être la préférence, car la préposition *ἐν αἷς* qui suit doit se rapporter à un groupe où figure Théodosiopolis-Karin (puisque c'est là, on vient de le voir, que Jean fut pris par les Perses); la leçon des mss A et B, qui commence le § 113 avec un nouveau verbe, semble de ce fait séparer Karin du groupe des villes (*ἄλλας πόλεις*) comprenant celle où fut appréhendé le catholicos Jean.

§ 114. Après la conquête de toute l'Arménie par les Perses (c'est-à-dire en 610 au moins), le catholicos Abraham oblige les évêques qui jusqu'alors avaient été en communion avec Jean à condamner Chalcédoine ou à quitter le pays. C'est la répétition de la mise en demeure adressée après les premières conquêtes aux évêques d'Ayrarat et de Turuberan (§ 111).

§ 114, l. 282-283 *τῶν μερῶν Ἰωάννου*. L'ensemble du passage (§ 109-115) montre qu'il faut comprendre : « les diocèses restés sous la juridiction de Jean entre les premières conquêtes perses et l'an 610 »; l'ordre d'Abraham s'adressait peut-être aussi à ceux des évêques qui avaient refusé de se soumettre à lui en 607 et qui, sans doute, avaient suivi dans l'Arménie romaine leur catholicos chalcédonien (ci-dessus, p. 259-260).

§ 114, l. 284 *μὴ πεισθέντες*. D'après la *Diegesis*, la seconde mise en demeure d'Abraham n'aurait pas eu le même succès que la première (§ 111, fin) : les évêques visés refusent de se soumettre et partent en exil. De fait, le *Livre des lettres*, où figure le procès verbal de la soumission des évêques et des higoumènes en 607, ne renferme aucune pièce qui atteste une soumission de ce genre en 610.

§ 115, l. 285 *οἱ μὲν εἰς τὸ* Τάϊς. Les mss A et B écrivent *τὸ τάϊσ*, le ms. C *τ(ὸν) τάεισ*; ces deux graphies reproduisent l'arménien *tays*, accusatif de *tayk'*, nom de la province arménienne située aux sources du Kour et sur le Tchorokh, au sud-est de la mer Noire, au nord-ouest de l'Ayrarat (voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 276-278). On voit que le traducteur a laissé à ce nom propre la forme accusative qu'il avait dans le modèle arménien : *i tays* « ad (regionem) Tayk' » (voir GELZER, *Georg. Cypr.*, p. LIX, note 2 : « forma ex Accusativo Armenio facta ») ; on trouve de même dans la Vie grecque de saint Grégoire (traduite de l'arménien) le génitif de Tayk', *tayoc'*, transposé en grec sous la forme Τ*αιόσων* (voir mes *Documents*, p. 235-236).

§ 115, l. 285 *οἱ δὲ εἰς* Ῥ*ωμανίαν*. Les évêques qui refusent de passer par les exigences d'Abraham se réfugient les uns dans le Tayk', les autres en territoire byzantin. La distinction nettement marquée par le texte entre la « Romanie » d'une part, et le Tayk' d'autre part, semble indiquer que cette dernière région cédée à l'empire grec en 591, ne lui était plus soumise en 610. D'autre part, si les évêques chassés par Abraham se réfugient dans le Tayk', c'est que dans ce pays, pourtant repris par les Perses, ils échappaient à la juridiction du catholicos de Dvin; on sait que la marche arméno-géorgienne du Tayk' semble être restée fidèle à l'orthodoxie chalcédonienne après la dissidence de l'Arménie, et qu'elle dépendait sans doute plus de l'Église de Géorgie que de celle d'Arménie; voir mes *Documents*, p. 345 et note 2 (bibl.), et PEETERS, *Tréfonds*, p. 157 et 200-202.

L'essentiel des § 113-115 de la *Diegesis* se retrouve dans le passage cité plus haut de l'opuscule d'Arsène :

En cette année fut prise la ville de Karin par Ahamadi, ainsi que Jean le catholicos, qui se trouvait dans la partie des Grecs; et la même année, le catholicos Moïse (*sic*), expulsa du (territoire sous) sa juridiction

les prêtres de la région de Jean, et ils partirent, les uns chez les Grecs, les autres pour le Tao.

Arsène semble avoir utilisé la même source dans un autre passage de son opuscule, où on lit (p. 320, l. 9 - p. 321, l. 3) :

და მოუწოდა აბრაჰამ მღდელთა არარატისა და ჰრქუა მათ : ანუ შეაჩუენეთ კრებაჲ ქალკიდონისაჲ, ანუ განვედით სამკჳდრებელით თქუენით. და რომელნი დაემორჩილნეს, ვითარცა წერილ არს, დიდება ურთიერთას მიიღეს და დიდებაჲ მხოლოჲსა ღუთისა შეურაცხყვეს და შეაჩუენეს წმინდა იგი კრებაჲ და ჯუარი შორის წმინდასა სამებასა დააწესეს ; და რომელნიმე არა დაემორჩილნეს და განისხნეს სამკჳდრებელით მათით და უცხოებით აღესრულნეს.

Et Abraham convoqua les prêtres d'Ayrarat (*ararat*), et leur dit : « Ou bien anathématisez le concile de Chalcédoine, ou bien quittez votre résidence ». Et ceux qui se soumirent, reçurent, ainsi qu'il est écrit (*Joh.*, v, 44), de la gloire l'un de l'autre, et ils méprisèrent la gloire du Dieu unique ; ils anathématisèrent le saint concile, et ils établirent la Croix entre la Sainte Trinité (*c'est-à-dire* : ils acceptèrent l'addition du « Crucifixus » au Trisagion) ; quelques-uns ne se soumirent pas : ils furent expulsés de leur résidence, et ils moururent à l'étranger.

Il s'agit dans ce passage des « prêtres de l'Ayrarat » (comp. dans l'autre passage d'Arsène cité plus haut, p. 255 : « ... il expulsa de l'Ayrarat les prêtres... ») : ce texte doit donc se rapporter à la première démarche d'Abraham, celle de 607 ; toutefois, la finale « quelques-uns ne se soumirent pas... et ils moururent à l'étranger » correspond à notre § 115 : *οἱ δὲ μὴ πεισθέντες... καὶ ἐτελεύτησαν ἐπὶ ξένης*, qui concerne la mise en demeure de 610. Arsène semble avoir ici fondu ensemble les passages de la source relatifs aux deux ordres d'Abraham, nettement distingués par la *Diegesis*, et par Arsène lui même, dans le passage correspondant.

§ 116-118. *Le catholicos Komitas.*

Dans cette section consacrée au pontificat de Komitas, la *Diegesis* note 1) que sous son pontificat Chosroès ravage la « Romanie » ; 2) qu'il était plus que tous adversaire du concile de Chalcédoine ; 3) qu'il est l'auteur de nombreux écrits ; 4) qu'il voulait pour successeur un certain Jean, mais que ce fut Christophe qui lui succéda.

Le catholicos Abraham mourut, d'après Sébéos, en la 21ᵉ année de Chosroès, soit en 610/611 (XXIII, p. 78, l. 1-3; cf. Jean le Catholicos, p. 95, l. 14-18 = PATKANEAN, *Sébéos*, p. 187-188) :

Եւ ի նմին ամի վաղճանեցաւ երանելին Աբրահամ կաթուղիկոսն։ Եւ յետ սորա յաջորդէ զաթոռ հայրապետութեանն Կումիտաս Տարոնայ եպիսկոպոսն որ ի գեղջէ Աղցից աւանէ։

Et la même année (la 21ᵉ de Chosroès) mourut le bienheureux catholicos Abraham. Et après lui, obtint la succession au siège du patriarcat Kumitas évêque de Taron, du village d'Ałc'k' (au canton d'Aragacotn, province d'Ayrarat).

Sur la date de la mort d'Abraham, voir AKINIAN, *Kiwrion*, p. 147-148 et 156, avec note 2; IDEM, *Komitas*, p. 26; TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 61, en note.

Komitas était mort depuis peu quand Kavādh II Šērōē, qui régna six ou huit mois à partir du 25 février 628 (voir NÖLDEKE, *Tabari*, p. 432), envoya en Arménie comme marzpan Varaztiroc', fils de Smbat Bagratuni : Sébéos, XXVIII, p. 97, l. 4-3 du bas; cf. Jean le Catholicos, p. 96-97 = PATKANEAN, *Sébéos*, p. 188.

Le patriarcat de Komitas doit donc se dater de 610/611 à 628; les historiens et les listes de catholicos lui donnent en général 8 années de pontificat : il faut lire 18; voir p. ex. Jean le catholicos, p. 97, l. 6 = PATKANEAN *Sébéos*, p. 188, l. 4 du bas; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 87, l. 1-2; Kirakos, p. 30, l. 23; les listes arméniennes dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271 et 275; la liste du Paris. gr. 900 (voir app., § 45); GALANO, *Conciliatio*, I, p. 185.

Sur le catholicos Komitas, voir LE QUIEN, *Or. christ.*, I, col. 1386; Č'AMČ'EAN, II, p. 324-325; SOMAL, *Quadro*, p. 38-39; ZARBANALIAN, *Dprut'iwn*, p. 423-425; TER-MINASSIANTZ, *Kirchè*, p. 61-66; JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 109-110; MARKWART, *Chroniken*, p. 421; MELIKSET-BEK, *Vrac' ałbyurnerə*, p. 54, note 26; AKINIAN, *Nkaragir*, col. 520 et *Darjeal nkaragir*, col. 257-259; GROUSSET, *Histoire*, p. 282; ABEGJAN, *Arm. lit.*, p. 306-310; et surtout la monographie du P. AKINIAN, *Komitas*; sur une inscription de Komitas (d'authenticité douteuse) en l'église Sainte-Rhipsimé à Vałaršapat, voir ORBELI, *Šest' nadpiseĭ*, p. 72-76.

L'opuscule du catholicos Arsène, après le passage cité plus haut (p. 255-256) qui correspond aux § 110-115 de la *Diegesis*, passe immédiatement (p. 329, l. 20) au récit de l'union sous Héraclius (= *Diegesis*, § 121 svv.) ; mais on trouve dans une partie précédente

de l'opuscule géorgien, à la suite du passage relatif à Abraham, que l'on vient de citer, une importante section consacré à Komitas et à Jean Mayragomec'i : cette section a des points d'attache évidents avec les § 116-19 de la *Diegesis* (p. 321, l. 3 - p. 322, l. 3) :

შემდგომად აბრაჰამისა დაჯდა კომიტოს, რომელი იყო მდიდარ და მოზარჴე სამოსელთა და საჴედართა ზედა, რომელიცა თუალთაგან პატიოსანთა ბივრილთა[1] შეამკობდა თავსა კუერთხისასა. ამან უფროჲს ყოველთასა შესძინა ცილობასა ქალკიდონისასა, და მისცა შჳდი საეპისკოპოსო ჴელთა ქუეშე ჰერთა კათალიკოზისასა და შეიერთა იგი და შეჩუენებად სცა კრება ქალკიდონისაჲ. და მისცა ჯუარი სივნელთა ეპისკოპოსსა რათა ვიდოდის ჯუარითა წინაშე მისსა, ვითარცა კათალიკოზი და განუფართნა ნაწელნი მისნი, და კუალად სხუათაცა ეპისკოპოსთა განუვრცნა ნაწილნი მათნი და ესრეთ შეიერთა ყოველი სომხითი წინააღდგომად კრებასა ქალკიდონისასა. — და მაჲრეგუემელი ვინმე დაწყეული იოჰანე, რომელსა ეწოდა რეცა მომღუარ, აღჭურა წიგნთა წინააღსადგომელთა კრებისათჳს წმიდისა ქალკიდონისა. და აღუთქუა მას შემდგომად თჳსა დაჯდომაჲ საყდარსა მისსა, და თარგმანებად სცნა წიგნნი მწვალებელნი ტიმოთე ალექსანდრიელისანი, რომელსა ეწოდა კუერნი, და პეტროს მკაწრველისნი, რომელსა ეწოდა მგელი და სევერიოსისნი და სხუათა მწვალებელთანი, და სახელად დაწერნა თქმულად (lire თქმულნი) მართლ-მადიდებელთა მოძღუართანი : წმიდისა საჰაკისნი და მოსესი, და ამით ტყუილითა დააჯერა ქუეყანა ყოველი სომხითისა. და მრავალნი საკითხავნი გამოთქუნა და სახელ-სდვა თჳსად და ეგრეთვე კანონნი და წესნი პირველნი ცვალნა და თჳთ დაუსხნა მრუდნი, რომლითა აიშალა ძუელი და ვერ დაამტკიცეს ახალი, არამედ ყოველი კაცი თჳსთჳს სახეობს, ვიდრე მოაქამომდე. და ესე ყოველი ქმნა (lire იქმნა ?) ჴელითა განცოფებულისა იოანე მაჲრეგუემელისათა, და რომლისათჳს დაშურა ვერ მიემთხჳა კორციელსაცა ხაწადელსა მისსა, რამეთუ ესე ყოველი ბოროტი საყდრისათჳს იმმაცუა და არაჲ ირგო ; არამედ ქრისტეფორე-ვინმე დაჯდა...

1 « ბევრეულთა ? » (Žordania, p. 321, note 47) ; en réalité, c'est le gr. *βήρυλλος*.

Après Abraham siégea *Komitos* (*sic*), qui était riche et soumis à l'impôt sur les vêtements et les bêtes de somme, et qui ornait de pierres précieuses le sommet de sa canne. *Celui-là plus que tous augmenta les luttes de Chalcédoine*; il fit passer sept évêchés sous la juridiction du catholicos des Albans; il se l'unit et fit condamner le concile de Chalcédoine; il donna une croix à l'évêque de Siounie (*sivnelt'a*) pour qu'il marchât avec la croix devant lui comme un catholicos [1], et il étendit ses territoires, et de même pour d'autres évêques aussi, il élargit leurs territoires; et ainsi il unit toute l'Arménie en opposition au concile de Chalcédoine. — Et *un certain* Mayragomec'i (*mayreguēmeli*), le maudit Jean, qui fut appelé prétendument « maître », milita par des livres polémiques contre le concile de Chalcédoine; (Komitas) *lui promit qu'il siégerait après lui sur son trône*, et il lui donna à traduire les livres hérétiques de Timothée d'Alexandrie, qui fut appelé « martre » (*kuērni*, Élure) et ceux de Pierre le cardeur qui fut appelé « le loup » [2], et ceux de Sévère (*severios*) et d'autres hérétiques; et il écrivit, *avec* (leur) *nom*, des discours de docteurs orthodoxes, *de saint Sahak* et de Moïse, et par ce mensonge il convainquit tout le pays d'Arménie. *Et il composa de nombreux écrits et il les nomma de son nom*, et ainsi il changea les anciens *canons et règles* et de lui-même les fit dévier, par quoi l'ancien (ordre) fut bouleversé sans qu'un nouveau fût établi par eux, mais tout homme ne pense qu'à lui-même, jusqu'à présent. Et tout ceci se fit par l'insensé Jean Mayragomec'i (*ioane mayreguēmeli*); *il n'atteignit pas* (cependant) son désir charnel pour lequel il se donna

1 Comp. Uxtanēs, II, 64, p. 122, l. 3-7 :

Նոյնպէս տեսանելով զաստուածերկեղ և հաւատարիմ ի հաւատս զտէրսն Սիւնեաց, և քաջուսմունս և ուղղափառ յամենայ-նի, և նոցա ետուն պատիւ լինել մետրապօլիտս Հայոց, և խաչանիշ մեծարանօք պատուեալ զնոսա:

De même, voyant que les seigneurs de Siounie étaient (gens) craignant Dieu, et fidèles dans la foi, fort instruits et en tout point orthodoxes, on leur conféra l'honneur d'être métropolitains d'Arménie, en les honorant de la distinction du signe de la croix (*sous Abraham*).

Voir aussi Moïse Kałankatuac'i, II, 48, p. 218; Étienne Orbélian, XVIII, p. 76, l. 21-22 (sous Abraham, on accorde à l'évêque de Siounie le titre de métropolitain, et au métropolitain David) *տան նմա զխաչանիշ նշանն զառաջեաւ կրել հանապազ* « ils donnèrent le signe de la croix à porter devant lui toujours ».

Sur les sources voir Akinian, *Kiwrion*, p. 248-250.

2 Comp. Uxtanès, II, 53, p. 91, l. 16-17 : *Նաև Հոռոմք կոչեն Գայլ զՊետրոս անտիոքացին, որ փախեաւ ի չար ժողովոյն Քաղկեդոնի* « Les Romains appellent également « loup » Pierre d'Antioche, qui s'est enfui du mauvais concile de Chalcédoine »; comp. trad. Brosset, *Deux historiens*, p. 331. Voir aussi Melikset-Bek, *Aṙadšavor*, p. 100-101.

(tant) de peine, car tout ce mal fut machiné pour le trône (de catholicos) et ne servit à rien : *mais ce fut* un certain *Christophe* qui siégea...

Les éléments soulignés dans la traduction sont communs au texte d'Arsène et à la *Diegesis*; la *Diegesis* semble avoir abrégé fortement la source; elle présente cependant deux données qui manquent dans Arsène : l'invasion de l'empire par Chosroès du temps de Komitas (§ 116) et le nom arménien d'un des ouvrages dont il est question au § 117.

On notera que la notice consacrée à Komitas par la source où ont puisé l'auteur de la *Diegesis* et Arsène est nettement indépendante des autres historiens arméniens; l'historiographie nationale arménienne connaît deux traits du pontificat de Komitas : sa correspondance avec Modeste de Jérusalem et la reconstruction de l'église Sainte-Rhipsimé à Vałaršapat (cf. AKINIAN, *Nkaragir*, col. 520 et 523; *Darjeal nkaragir*, col. 257-259) : Sébéos, XXV, p. 83-89; — Jean le catholicos, p. 96-97 = PATKANEAN, *Sébéos*, p. 188; — Étienne de Tarōn, II, 2 et 3, p. 87 et 114-115; — Vardan, XXXII, p. 61; — Kirakos, p. 30. — Dans le premier passage cité d'Étienne de Tarōn, il est toutefois question de Jean Mayragomec'i et de trois écrits dont les titres sont cités (voir comm. § 117).

§ 116, l. 287 **Κομιτᾶς.** Le nom arménien est *kumitas* (Sébéos) ou *komitas*; les mss A et B écrivent *κομητᾶς*, C *κωμϊτὰσ*; sur le nom, voir HUEBSCHMANN, *Arm. Gramm.*, p. 336; AKINIAN, *Komitas*, p. 9 a, n° 1. — Dans Arsène le nom est écrit *komitos*, à lire *komitas*.

§ 116, l. 287 **αἱρετικός.** Ce mot manque dans le ms. C; il y manquait de même aux § 110 et 114, où les mss A et B (seuls) l'appliquent à Abraham.

§ 116, l. 287 **ὑπὲρ οὗ.** Le sens ne peut être que temporel : « au temps de », ici « sous le pontificat de »; cet usage de la préposition *ὑπὲρ* est anormal en grec (on emploie dans ce sens *ἐπί*, comme le fait la *Diegesis*, § 1, l. 10 et 14 et § 15, l. 40); l'expression usuelle dans ce sens chez les chroniqueurs arméniens est *aṙ sovaw*, la préposition *aṙ* suivie de l'instrumental (voir p. ex. Étienne de Tarōn, II, 6, passim, p. 139, 141, 143, etc.); avec d'autres cas, *aṙ* signifie surtout « ad, apud », *aṙ i* et l'ablatif « à cause de ».

§ 116, l. 287-288 *μεγάλαι συνοχαί.* La *Diegesis* note que, sous le pontificat de Komitas (610-628), la « Romanie » eut à subir de graves calamités de la part de Chosroès. Cette donnée manque dans le texte d'Arsène. — C'est en effet sous le pontificat de Komitas que se produisit la grande invasion perse qui rendit Chosroès maître de presque tout le monde romain : en 614, il prend Jérusalem; en 615, il occupe l'Asie Mineure jusqu'à Chalcédoine; en 619, l'Égypte est au pouvoir des Perses (voir Gelzer, *Johannes,* p. 151-153; Kulakovski, *Ist. Viz.,* III, p. 33-49; Pernice, *Eraclio,* p. 57-84; Baynes, *Successors of Just.,* p. 289-292).

§ 116, l. 288 **διὰ χειρός.** L'expression est moins barbare que l'*ἐν χειρὶ* Μαυρικίου du § 92; l'arménien ne peut exprimer ce genre de complément que par *i jeṙn* « in manum » suivi du génitif (voir comm. § 92, l. 231).

§ 116, l. 288 **Χοσρόου.** Le ms. C écrit **διαχειρ(ὸς)** *ρῶν* (sic), ce que Combefis a corrigé en **διὰ χειρὸς Περσῶν** (col. 284 A 9; PG, 132, col. 1249 C 8-9); A et B ont *χοσρόου.*

§ 116, l. 289 *φιλονεικίαν.* La *Diegesis* signale l'ardeur du zèle antichalcédonien de Komitas; Arsène dit d'une façon toute semblable : « Celui-ci, plus que tous, augmenta les luttes de Chalcédoine »; la *Diegesis* n'explique pas ce que fit Komitas pour « faire anathématiser le concile », mais le texte d'Arsène ajoute des détails intéressants : Komitas se serait assuré la communion du catholicos d'Albanie en faisant passer sept évêchés sous sa juridiction [1], et celle de l'évêque de Siounie en lui conférant le droit de se faire précéder de la croix, comme un catholicos, et en élargissant son diocèse (d'après Uxtanēs, Moïse Kałankatuac'i et Étienne Orbélian, textes cités plus haut, c'est le catholicos Abraham qui aurait conféré à l'évêque de Siounie, avec le titre de métropolitain, le privilège de la croix). Le *Livre des lettres* nous a conservé une lettre de Komitas aux évêques syriens (p. 212-218), dans laquelle est exposée une doctrine nettement monophysite, de nuance julianiste (voir Ter-Minassiantz, *Kirche,* p. 62-66; Jordan, *Arm. Irenaeus,* p. 109-110).

[1] L'opuscule déjà cité d'Ananie de Mokk' (*De defectione Albanorum,* p. 137 b) place en la 3e année de Komitas la fin du schisme alban occasionné par la scission du catholicat arménien; voir Manandian, *Beiträge,* p. 19-21 et 30.

§ 117, l. 290-291 λόγους πόλλους πεποίηκε. D'après la *Diegesis*, Komitas aurait composé de nombreux « discours » sous son nom, ainsi que des canons qu'il mit sous le nom de saint Sahak. Cette dernière donnée est nouvelle, car le ms. C a omis par haplographie (saut d'ὀνόματι l. 291 à ὀνόματι l. 292) les mots *ἐπιγράψας, κανόνας τε καὶ τύπους τῷ ὀνόματι,* omission dont résulte la phrase incompréhensible du texte connu jusqu'à présent : *λόγους πολλοὺς πεποίηκε τῷ ἰδίῳ ὀνόματι τοῦ ἁγίου Ἰσαάκ* (COMBEFIS, col. 284 B 2-3; PG, 132, col. 1252 A 1-2).

Dans le texte d'Arsène, cette activité littéraire est attribuée, non pas à Komitas, mais à Jean Mayragomecʻi, dont la *Diegesis* parle seulement au paragraphe suivant; il en est de même dans le texte suivant d'Étienne de Tarōn, II, 2, p. 87, l. 4-10 :

Եւ ի սորա ժամանակս փայլէր վարդապետութեամբ Յովհան Մայրագոմեցի, որում զկաթողիկոսութիւն հաւատացեալ էր Կոմիտաս։ Սա գրեաց երիս գիրս, և զանուն իւր ոչ վերագրեաց ի նոսա, վասն չընդունելոյ ժողովրդեանն. անուն միոյն՝ Խրատ վարուց, և անուն միւսոյն՝ Հաւատարմատ, և անուն միւսոյն՝ Նոյեմակ։

Et en son temps (à Komitas) resplendissait par sa doctrine Jovhan Mayragomecʻi, à qui Komitas avait confié (promis?) le catholicat. Celui-ci écrivit trois livres, mais n'y inscrivit pas son nom, parce que les gens ne (l' *ou* les) acceptaient pas; le nom de l'un est « Instruction de vie » (*xrat varucʻ*), le nom du second, « Racine de la foi » (*hawatarmat*), et le nom du troisième, « *noyemak* » (?).

Ces titres sont conservés aussi dans l'Histoire de Vardan, XXXIII, p. 62, l. 6-8 :

Սա գրեաց երիս գիրս, զանուն իւր չդնելով ի նոսա. զմինն կոչեաց Խրատավարք, զմինն Հաւատարմատ, և զմինն Նոյեմակ։

Celui-ci (Jean M.) écrivit trois livres, sans y mettre son nom; l'un, il l'appela « Vie d'instruction » (*xratavark*), l'autre « Racine de la foi » (*hawatarmat*), et l'autre « *noyemak* ».

Dans le texte d'Étienne, le pronom *sa* (« celui-ci ») doit se rapporter à Jean Mayragomecʻi (Jordan l'a interprété ainsi avec raison, *Arm. Irenaeus*, p. 117-118 ; de même ZARBANALIAN, *Dprutʻiwn*, p. 429-430; TER-MKRTTSCHIAN, *Paulikianer*, p. 68; ABEGJAN, *Arm, lit.*, p. 304), et non à Komitas (comme le veut MELIKSET-

Bek, *Vracʻ albyurnerə*, p. 55, note 32) ; dans Vardan, il désigne sans amphibologie possible Jean Mayragomecʻi.

Cette attribution des ouvrages en question à Jean Mayragomecʻi, attestée par les témoignages d'Arsène et d'Étienne, doit être préférée à celle de la *Diegesis*, qui désigne comme auteur Komitas lui-même. Le rédacteur de la *Narratio* semble avoir, en résumant la source reproduite plus au complet par le catholicos Arsène, laissé tomber, avant son § 117, les données concernant Jean Mayragomecʻi, et rapporté ainsi à Komitas la relative de ce § 117, qui concernait en réalité Jean. En fait d'activité littéraire (en dehors des deux documents du *Livre des lettres*, p. 212-218 et 484-497, et de la lettre à Modeste de Jérusalem reproduite par Sébéos), les sources arméniennes n'attribuent à Komitas que la composition d'hymnes à sainte Rhipsimé (allusion dans Sébéos, XXV, p. 88, l. 4 du bas; Kirakos, p. 30, l. 28-30; voir Somal, *Quadro*, p. 38-39; Zarbanalian, *Dprutʻiwn*, p. 423-425; Ter-Mikelian, *Kirche*, p. 60, note 4; Nève, *Arm. chrét.*, p. 195-202, trad. fr. de l'hymne; Finck, *Arm. Litt.*, p. 100-103, trad. all. de l'hymne; Melikset-Bek, *Vracʻ albyurnerə*, p. 55-56, note 33).

§ 117, l. 290 λόγους. Ce mot rend sans doute l'arm. *čaṙ* « oratio, sermo » ; voir comm. § 47, l. 114.

§ 117, l. 291 *τῷ ἰδίῳ ὀνόματι*. Dans tous les textes qui parlent des écrits du Mayragomecʻi (*Diegesis*, Arsène, Étienne de Tarōn, Vardan), interviennent des remarques sur la présence ou l'absence du nom de l'auteur. La *Diegesis* parle d'écrits portant le nom de l'auteur, et d'autres mis par l'auteur lui-même sous le nom de saint Sahak; Arsène dit essentiellement la même chose, mais dans un ordre inverse :

> Il (Jean) écrivit, avec (leur) nom, des discours de docteurs orthodoxes, de saint Sahak et de Moïse, et par ce mensonge, il convainquit tout le pays d'Arménie. Et il composa de nombreux écrits, et il les nomma de son nom...

Étienne de Tarōn note que Jean

> écrivit trois livres, mais n'y inscrivit pas son nom, parce que les gens ne (l' *ou* les) acceptaient pas.

Il semble que l'affirmation d'Étienne résulte d'une mauvaise interprétation des données reproduites par la *Diegesis* et par Arsène,

à savoir que Jean a composé des écrits portant son nom, et d'autres qu'il mit sous des noms vénérables, tels que celui de saint Sahak ; on comprendrait difficilement, en tout cas, que la source de la *Diegesis* et d'Arsène, contenant des données précises qui ne s'inventent pas, dérive de celle d'Étienne de Tarōn ; l'hypothèse inverse paraît plus plausible.

§ 117, l. 291 *ἐπιγράψας*. Ce mot grec rend vraisemblablement l'arm. *veragrem,* litt. « superscribo » ; c'est ce mot qu'emploie Étienne : *veragreac'* « inscripsit », litt. « superscripsit ».

§ 117, l. 291 *κανόνας τε καὶ τύπους*. Comme on l'a dit plus haut, les mss A et B nous restituent ici une donnée d'un grand intérêt, disparue du ms. C par haplographie : la *Diegesis* attribue à Komitas (il faut comprendre, on l'a vu, Jean Mayragomec'i) la composition des canons de saint Sahak. Arsène parle également de « canons et règles », mais non directement à propos des écrits mis sous le nom de Sahak.

Le P. Akinian, à qui ce passage de la *Diegesis* n'a pas échappé, a noté, dans sa monographie sur saint Sahak, que « la *Diegesis* accuse le catholicos Komitas d'avoir, dans un livre nommé en arménien *Amartanak* (voir ci-dessous), écrit de nombreux discours au nom de saint Sahak » ; « j'ignore », ajoute le savant Mékhitariste, « quels sont ces nombreux discours apocryphes attribués d'après ce texte à saint Sahak » (en arm., dans *Maštoc'*, p. 88, n° 6) ; c'est tout ce que l'on pouvait dire devant le texte mutilé du ms. de Paris et de Combefis. Tēr Mkrtč'ean, dans l'introduction de son édition du *Sceau de la Foi,* expliquait l'« étrange donnée » du texte mutilé comme suit (*Knik'*, p. XXVI) : elle proviendrait de ce qu'un « Livre des lettres » compilé par Komitas aurait commencé par la correspondance de saint Sahak avec Proclus de CP et Acace de Mélitène ; d'où l'accusation portée contre Komitas d'avoir publié sous le nom de Sahak ; explication ingénieuse, mais qui n'est plus nécessaire, car le passage énigmatique de la *Diegesis* est maintenant clair : il s'agit des canons de saint Sahak.

Le texte de ces canons est conservé ; publié à Venise en 1853 (dans *Sahakay patm.*, p. 71-134), il a été traduit par Conybeare en 1898 (*Canons of Sahak,* p. 829-848) ; voir MELIKSET-BEK, *Ob istočnikah,* p. 159-160 ; AMADUNI, *Testi,* p. 6-7. Le P. Akinian leur

a consacré récemment une étude approfondie (*Kanonnerə*; comp. *Maštoc‘*, p. 86, n° 3), dont il conclut que ces canons doivent avoir été composés au début du VII[e] siècle; le témoignage du texte complet de la *Diegesis* apporte une belle confirmation aux résultats de cette étude du P. Akinian.

§ 117, l. 292 Ἀβαρτακάμ. Un des ouvrages de Komitas (*lire* de Jean Mayragomec‘i) porte en arménien, dit notre auteur, le nom d'« Avartakam ». Le ms. de Paris et les éditions qui en dérivent, écrivent *ἀμαρτανὰκ*, les mss A et B *ἀβαρτακὰμ* (le passage de *β* à *μ* s'explique facilement : le ms. B, par exemple, donne à son *β* minuscule lié de part et d'autre une forme identique à celle de son *μ* oncial, ainsi fol. 235 v, l. 17 *προσελάβετο*; l. 19 *ἀβραὰμ* etc.). Cette phrase de la *Diegesis* doit évidemment se rapprocher du passage d'Étienne de Tarōn où est donné, comme titre d'un des ouvrages de Jean Mayragomec‘i, le mot *hawatarmat* « racine de la foi » : c'est sans nul doute ce mot arménien que reproduit, en en estropiant la finale, notre mot grec Ἀβαρτακάμ; il faut lire Ἀβαταρμάτ (voir DER SAHAGHIAN, *Fragm. grec*, p. 44; JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 161, note 2). Tēr Mkrtč‘ean (*Knik‘*, p. XXIV-XXVI), après avoir mentionné cette explication, en propose une autre comme « plus probable » : c'est que l'*ἀμαρτανάκ* du ms. de Paris serait une transcription corrompue de l'arm. *hawatoy namak* « écrit sur la foi »; ce titre est attesté par Étienne Orbélian (LI, p. 208, l. 21; texte cité par AKINIAN, *Kiwrion*, p. 41-42) comme celui d'un « Livre des lettres » compilé par le catholicos Ananie de Mokk‘ (X[e] siècle); l'hypothèse n'est pas acceptable, car le texte de la *Diegesis* ne peut se dissocier du passage parallèle d'Étienne de Tarōn, où, dans un contexte qui a plusieurs points de contact avec la *Diegesis*, est cité notamment le titre « Hawatarmat »; au surplus, comme on le voit par le texte d'Étienne lui-même, et par celui du catholicos Arsène, il s'agit en réalité d'ouvrages de Jean Mayragomec‘i, et non d'ouvrages de Komitas.

Un livre portant le même titre « Hawatarmat » est attribué par Uxtanēs au vardapet Ananie de Narek (X[e] siècle) : I, 1, p. 11, l. 23; BROSSET, *Deux historiens*, p. VIII (voir TER-MIKELIAN, *Kirche*, p. 81; JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 161, note 3; PEETERS, *Sousanik*, p. 251; ABEGJAN, *Arm. lit.*, p. 446).

Un florilège dogmatique monophysite intitulé ***hawatarmat*** est conservé dans plusieurs mss (notamment Paris. arm. 153, autrefois 85; Ejmiacin 2080, autrefois 1500), mais il ne peut s'agir de l'ouvrage de Jean Mayragomec'i, car il cite des textes empruntés à des auteurs de beaucoup postérieurs au VIIe siècle (voir Jordan, *Arm. Irenaeus*, p. 160-163, surtout p. 161, note 1).

Un florilège plus ancien, le *Sceau de la Foi* (*Knik' hawatoy*), se présente comme composé sous le catholicos Komitas (fin du titre : *Quod in diebus Comitae catholici in usu fuit ad custodiam sanctae fidei*; voir mes *Documents*, p. 354; Jordan, *Arm. Irenaeus*, p. 108-109) ; il est tentant d'identifier ce *Sceau de la Foi* composé sous Komitas avec la « Racine de la Foi » de Jean Mayragomec'i (voir Jordan, *Arm. Irenaeus*, p. 117). Mais comme le *Sceau de la Foi* produit des citations du Mayragomec'i lui-même, qualifié dans les lemmes de « bienheureux » et de « confesseur » (voir les textes plus loin, comm. § 142), Jordan préfère considérer le *Sceau* actuel comme un remaniement ancien de l'*Hawatarmat* de Jean Mayragomec'i (*Arm. Irenaeus*, p. 117-118 et 119).

Voir sur le *Sceau de la Foi* et son origine Jordan, *Arm. Irenaeus*, p. 108-120; mes *Documents*, p. 354-356, avec bibl. p. 354, note 1; Tēr Mkrtč'ean, *Knik'*, p. xxiv-xxxi; Meliksēt-Bek, *Vrac' ałbyurner^{o}*, p. p. 55, note 32.

§ 118, l. 293 Ἰωάννην. Comme on peut le voir par l'épisode suivant, et par le texte, plus explicite, du catholicos Arsène, il s'agit de Jean Mayragomec'i, le fougueux adversaire de l'union avec l'Église grecque, dont la *Diegesis* va relater les démêlés avec les catholicos Ezr et Nersès III. Komitas, dit ici la *Diegesis*, voulait que ce Jean lui succède comme catholicos d'Arménie; Arsène note aussi que « (Komitas) lui promit qu'il (Jean) siégerait après lui sur son trône »; c'est dans ce sens, sans doute, qu'il faut comprendre, dans Étienne de Tarōn, la proposition : « Komitas lui avait confié, *hawatac'eal ēr* (assuré, promis?), le catholicat », et non, comme traduit Gelzer (*Stephanos*, p. 62), au sens de « die Verwaltung des Katholikates anvertraut hatte »; plus bas, le même Étienne appelle Jean *p'akakal srboyn grigori* (p. 87, l. 17-18) « portier de (l'église de) saint Grégoire ».

§ 118, l. 295 Χριστοφόρῳ, le successeur de Komitas, voir ci-dessous, comm. § 119.

§ 119-143. L'UNION SOUS HÉRACLIUS ET L'OPPOSITION DE JEAN MAYRAGOMEC'I

Sous le règne d'Héraclius, le catholicos Ezr accepte l'union avec l'Église byzantine (§ 120-122) ; Jean (Mayragomec'i), qui avait vu deux fois le trône patriarcal lui échapper, à la mort de Komitas et lors de la déposition de Christophe (§ 118-120), suscite une forte opposition contre l'union et essaie vainement de retenir dans le schisme Étienne, évêque de Gardman, et Mathusala, évêque de Siounie (§ 123-126) ; convoqué par Ezr, il refuse d'entendre ses raisons et persiste dans son opposition (§ 127-136) ; à la mort d'Ezr, la succession lui échappe de nouveau, et il continue sa propagande antichalcédonienne contre le catholicos Nersès (§ 137-139), qui le fait exiler dans le Caucase (§ 140-142). Jean revient mourir en Arménie après la mort du catholicos Anastase (§ 142) ; son hérésie survit grâce à ses disciples, jusqu'au règne de Justinien II (§ 143).

Ce récit très circonstancié de la *Diegesis* trouve une réplique fidèle dans le passage suivant de l'opuscule du catholicos Arsène (p. 329, l. 20 - p. 332, l. 19 ; ce texte fait suite aux passages cités plus haut, p. 226-228 et 255-256) :

და მერე წარკდეს რაოდენნიმე ჟამნი, მოვიდა ჰერაკლე მეფე სომხითს და იხილა წუალება სომეხთაჲ და ფრიად შესწუხნა წარწყმედისა მათისათჳს უნებლებით მიქცევითა და ბრძანა კრებაჲ დიდი ყოფად ეპისკოპოსთა და მოძღუართა სომხითი-სათა და მიწერა წიგნი იეზრა კათალიკოზსა და აზნაურთა, რათა შემოკრბენ კარნუ ქალაქს და გამოიძიონ სარწმუნოება კრებისათჳს ქალკიდონისა და ცნან ჭეშმარიტად ორი ბუნება ქრისტესი სომეხთა.

და მოიწივნეს ყოველნი ერთობით ყოველნი წინაშე მეფისა და გამოიწულილეს მესამედ მრავლითა ძიებითა და დაამტკიცეს მართალი და დაემორჩილნეს სომეხნი ფიცით, ჴელითწერი-ლითა, რათა არღარავის წინააღუდგენ ცილობად მისთჳს ; და ჳითარ უკუ-მოიქცეს დვინს, მიიქცეს მასვე ვნებასა წყმედულსა, რამეთუ მოძღურებისა ადგილი მათი იგი იყო და თქუან მუნ შინა მართალი ყოველი კუალ-რყუნითი.

ხოლო იგივე მაჲრეგუჩმელი აღსძრვიდა ვიეთმე მონაზონ-თა მწვალებელთა და სტეფანეს ეპისკოპოსსა გარდამანისასა და მათუსალას ქერდულსა და სხუა ვინ პოის მღუდელი,

რომელნი არა დახდომილ იყვნეს კრებასა მას, რათა არა ეზიარნენ ეზრა კათალიკოზისგან და რომელნი მისთანა შეერთებულ იყვნეს. შემდგომად დღეთა რაოდენთამე მოვიდეს სტეფანე ეპისკოპოს[... ..] და მათუსალა იკურთხა სივნისა ეპისკოპოსად; დიდითა შეურაცხებითა აგინებდა სტეფანეს და ქერდულსა და იტყოდა : უმცირეს არს მიდრეკა ეზრაჲსი ცთომასა თქუენსა, რამეთუ იგი ანუ შიშითა მეფეთათა, ანუ მეცნიერთა კაცთა მიახლებითა მიდრკა სჯულისაგან, ხოლო თქუენ ცუდად დებისა და სათნოებისათჳს წარსწყმდით უკურნებელად.

და ვითარ ცნა ესე ეზრა, მოუწოდა მას ბერსა ბოროტსა და ჰრქუა წინაშე ყოველთა : გიკმე შენ სამგზის და მათუსალა სამგზის და სტეფანეს, ვითარმედ ქუეყნისა მოძღუარნი და მეცნიერნი თქუენ ხართ, მოდით და სიტყუა უგოთ მეფესა, და არა მოხვედით, და აწ ჩუენსა გა[ნ]გებულსა წინააღუდგები კადნიერად, ჩუენ რომელი ჭეშმარიტად გამოვიძიეთ წიგნთა და მოძღუართაგან მართალი, შევიწყნარეთ ორი ბუნება უფლისა ჩუენისა იესო ქრისტესი : სრული ღუთაებითა და სრული კაცებითა, ერთი გუამი და ერთი ხატი, განუყოფელი განგებულებითა და წიგნნი წმინდათა მამათა პირველნი, რომელნი აღმოვიკითხენით, ამას წამებდეს და ჩუენ დავემორჩილენით ბრძანებათა მათთა და შევიწყნარეთ კეთილისა მიმართ; და აწ არავე წარსრულ არს, საღუთონი წიგნნი ჩუენთანა არიან : მოვიხუნეთ და ჭეშმარიტი ვისწაოვოთ.

და ვითარ დაუკშა პირი წამებითა წიგნთაჲთა, აღმოიბოყინა სიმყრალე, მსგავსი ბოროტისაჲ წვალებისა და ჰრქუა : ღონედ არა შევიწყნარო ეგე წერილი, რამეთუ ნისტორიანთა შეჭმატეს ეგე წმიდათა წიგნთათ; და აღიძრა წუალებად სიტყუათა მრავალთა, რომელ მოყუასთაცა მისთა ვერ შეარწყუნა და განისწავლნეს ურთიერთარს და მას უწოდდეს მაჲრევნელად თჳსნი მოყუასნი სახელად სოფლისა თჳსისა.

ხოლო იგი წარვიდა საბერძნეთს მისვე წინააღდგომისათჳს და ისწავა მცირედ ენაჲ, რათამცა მით მიზეზითა არწმუნა სომეხთა უფროჲსრე და მოიქცა სომხითსავე; უძჳრეს პირველისა წვალებდა; და უმზირდა უწქუწლად შემდგომად ეზრაჲსა დაპყრობად მისსა საყდარსა შეწევნითა დიდ-დიდთა კაცთათა და ნებითა მ[წვა]ლებელთათა ქადებითა მათითა წინაღმდგომობისათჳს ქალკიდონისა კრებისა.

ხოლო შემდგომად ეზრასა დაიპყრა საყრარი (sic Žordania; lege საყდარი) ნერსე იშხნელმან ღირსმან და მართლ-მორწმუ-ნემან ნებითა ღუთისათა, და განიწირა სრულიად შუ[რ]ისაგან ბერი იგი იოანე მზაკვარი და უფროჲსად ამისთჳს, რამეთუ ზიარებად ეხილვა ნერსე საბერძნეთს მეფისათანა კოსტანტინე მცირისა და არავე დასცხრა წინააღდგომად და სიტყუად ამას, ვითარმედ ეზრასებრვე შესცთა ნერსეცა შემდგომად ქალკიდონისა, რომლისათჳსცა მოუწოდა ნერსე მას და წინაშე ეპისკოპოსთა და მოძღუართა მრავალთა და აზნაურთა მრა-ვალთა და დიდი გამოძიებაჲ ყვეს ცილობისა მისთჳს და დაასაჯეს მათ ყოველთა განკდაჲ მისი ქუჱყანით ვითარცა მაცთურისაჲ და განამო წმიდამან კათალიკოსმან ნერსე რისხვით.

და თეოდორე რშტონთა უფალმან ერისთავმან სომხითი-ნამან, მელი სპილენძისა მკურვალი დასდვა ნაშნად შუბლსა მისსა წვალებისათჳს, ორთა თასა მონაზონთა მოყუასთა მისთა და წარვიდა ოტებული კავკასიისა მთასა და მუნით უკმოიქცა მსწრაფლ, რამეთუ არა შეწყნარეს იგი მთეულთა მათ კაცთა, რამეთუ იყვნეს იგი კერპთ მსახურ, და გარდამოვიდა კანბენჩანს და დაემკჳდრა ჴევსა შინა მცირესა, რომელსა ჰრქჳან ჴევი სომხითისა და მრავალნი დაიმოწაფნა არა თუ მას შინა ოდენ, არამედ ამიერ მტკურისა, არარატს, გარდამანს, ძორთორს და სომხითს და მრავალნი ქმნნა მონაზონ უწესოჲთა მით მოძღურებითა და აღივსო ქუჱყანა წვალებისა ღუარძლითა.

და შემდგომად სიკუდილისა ნერსე კათალიკოსისა მოვიდა არარატს და მოწაფებულთა მათ მისთა თანა დღეთა ანასტას კათალიკოზისაჲთა.

და შემდგომად ანასტასისა შემოკდა სომხითს მსგავსად მჴეცისა თჳსსავე სოფელსა პირველსა ბიჯნის და მაჲრევანს სავსე მითვე წინააღმდგომობითა და მუნ მოკუდა დაძუჱლებუ-ლი ძაღლი ბოროტთა დღეთა :რლგ:სა წლისა. წარმდები და განმხწრნელი სომხითისა და მოწაფენი მისნი და დაბერე-ბით ჟამ ერთ მაჲრევანს, ელვარს და თეოდორე-წმიდას, და მერმე ისრაელ კათალიკოზისაგან და გრიგოლ ერისთვისა განისხნეს და განიბნივნეს ყოველსა სომხითსა აქა და იქი ქალაქთა და სოფელთა საცთურად ყოველთა კაცთა კიდრე დღეინდელად დღედ და მოაქამომდე.

Et ensuite, lorsque furent passées quelques années, le roi Héraclius (*herakle*) vint en Arménie; il vit l'hérésie des Arméniens, et il fut fort attristé de leur perdition, (causée) par (leur) détournement involontaire, et il ordonna de faire un grand concile d'évêques et de docteurs d'Arménie; il écrivit une lettre à Ezr (*iezra*) le catholicos et aux nobles, pour qu'ils se réunissent dans la ville de Karin (*karnu k'alak'*) et qu'ils examinent la foi au sujet du concile de Chalcédoine, et que les Arméniens reconnaissent véritablement deux natures du Christ.

Et ils s'(y) rendirent tous ensemble[1] en présence du roi, et pour la troisième fois, ils étudièrent (la question) en un examen approfondi, et ils établirent la vérité, et les Arméniens se soumirent (en s'engageant) avec serment par un écrit autographe à ne plus faire d'opposition par des disputes à ce sujet. Et lorsqu'ils furent revenus à Dvin (*dvin*), ils retournèrent à la même passion funeste, car c'était le lieu de leur doctrine, et ils appellent là toute vérité perversion.

Or, le même Mayragomec'i (*mayreguēmeli*) excitait quelques moines hérétiques et Étienne (*step'ane*), évêque de Gardman (*gardaman*), et Mathusala (*mat'usala*) k'erdul[2] le siounien (*sivnieli*) et les autres prêtres qu'il rencontrait, lesquels ne s'étaient pas rendus au concile, pour qu'ils ne communient pas avec le catholicos Ezr (*ezra*) et ceux qui s'étaient unis à lui. Après quelques jours, l'évêque Étienne (*step'ane*) et Mathusala (*mat'usala*) [3] *allèrent trouver le catholicos Ezr* (ezra), *et communièrent avec lui. Lorsque le méchant moine Mayragomec'i* (mayreguemeli) *apprit qu'ils s'étaient unis à Ezr* (ezra) *et que Mathusala* avait été sacré évêque de Siounie (*sivni*), il insultait avec grand mépris Étienne (*step'ane*) et le k'erdul (« grammairien »), disant : « La déviation[4] d'Ezr (*erza*) est plus petite que votre erreur, car lui s'est écarté[4] de la loi soit par peur des rois (*sic*), soit parce qu'il s'était approché d'hommes savants, mais vous, (c'est) par vaine gloire[5] et par complaisance (que) vous vous perdez irrémédiablement ».

Lorsqu'Ezr (*ezra*) apprit cela, il appela le mauvais moine et lui dit devant tout le monde : « Je t'ai appelé trois fois, et Mathusala (*mat'usala*) trois fois, et Étienne (*step'ane*), (disant) que : Vous êtes les docteurs et les savants de la terre, venez et donnez réponse au roi; et vous n'êtes

1 Le mot *tous* est répété après *ensemble*.

2 *k'erdul* = arm. *k'ert'ol* « grammairien, littérateur ».

3 Il y a ici une lacune par haplographie dans le texte imprimé par Žordania, p. 330, l. 17; nous suppléons d'après la traduction arménienne de Melikset-Bek (*Vrac' albyurnerə*, p. 45, l. 13-16), qui repose sur un texte géorgien critique établi par l'auteur, mais inédit (voir p. 34); nous soulignons le passage traduit de l'arménien, comp. *Diegesis*, § 124-125.

4 Litt. « pencher, plier ».

5 Lire *c'udad didebisa* au lieu de *c'udad dəbisa*; cf. *Diegesis*, § 126 διὰ κενοδοξίαν.

pas venus, et maintenant vous résistez [1] audacieusement à notre décision, *nous qui avons recherché sincèrement*, par les livres et les docteurs, la vérité, nous avons reçu (la doctrine des) deux natures de Notre Seigneur Jésus-Christ, parfait par la divinité et parfait par l'humanité, une seule hypostase et une seule personne, par une disposition indivisible; et les anciens livres des saints pères que nous avons lus témoignent de cela; et nous, nous nous sommes soumis à leurs commandements et nous avons accepté pour le bien; et maintenant (ce) n'est pas passé; les livres divins sont chez nous; prenons (-les) et nous apprendrons la vérité ».

Et quand il lui ferma la bouche avec le témoignage des livres, il fit un renvoi malodorant, semblable à sa mauvaise doctrine, et il dit : « Je ne peux pas accepter cet écrit, car (ce sont) les nestoriens (*nistorian*) (qui) ont ajouté cela aux saints livres »; et il excita à l'hérésie par de nombreux discours, auxquels ses compagnons même n'ajoutèrent pas foi [2]; et ils s'enseignèrent l'un l'autre, et lui, ses compagnons l'appelèrent « mayrevneli » (*sc.* « de Mayravank' ») du nom de son village.

Quant à lui, il partit pour la Grèce à cause de cette même opposition, et il apprit un peu la langue, afin que, pour cette raison, les Arméniens le croient un peu plus; et il revint ensuite en Arménie, où il propageait l'hérésie plus que précédemment.

Il s'efforçait, après Ezr (*ezra*), de s'emparer sans aucun doute de son trône avec l'aide d'hommes très haut placés et par la volonté des hérétiques [3], qui (le lui) avaient promis pour la résistance au concile de Chalcédoine.

Mais après Ezr (*ezra*), obtint le trône Nersès (*nerse*) išxneli [4], (homme) digne et orthodoxe, par la volonté de Dieu; alors le perfide moine Jean fut complètement déçu de son espoir, et surtout parce qu'il avait vu Nersès (*nerse*) en communion avec le roi de Grèce, Constantin (*kostantine*) le Petit; et il ne cessa pas de résister et de dire que comme Ezr (*ezra*) Nersès (*nerse*) aussi a erré derrière Chalcédoine. A cause de quoi Nersès (*nerse*) le convoqua [5] en présence d'évêques et de nombreux docteurs et de nombreux nobles, et ils firent un long examen au sujet de la dispute, et eux tous decrétèrent son expulsion du pays comme imposteur, et le saint catholicos Nersès (*nerse*) l'expulsa avec colère.

1 Lire *cinaaġudgebit'* au lieu de *cinaaġudgebi*.

2 Au lieu de *šearcquna*, il faut lire *šearcmuna* (faute d'impression).

3 Žordania (p. 331, note 112) note que le ms. n'est pas clair en ce passage, et qu'il y a peut-être *nebit'a momġebelt'a k'rt'amt'at'a* « par la volonté des bénéficiaires de cadeaux ».

4 C'est-à-dire du village d'*išxan*, dans le Tayk'; voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 431; PEETERS, *Hist. monast. georg.*, p. 221, n° 5, note 1; comp. Sébéos, ch. XXXVI, éd. PATKANEAN, p. 140, l. 6 du bas : (Nersēs) *i gelǰē orum išxann koč'en* « du village que l'on appelle l'Išxan ».

5 Il y a ici un *da* « et » à supprimer.

Et Théodore (*t'eodore*), seigneur des Rštoṅ (*řštunik'*), chef de l'Arménie, lui grava un renard au cuivre chaud (*litt.* de cuivre) sur le front à cause de (son) hérésie, ainsi qu'à deux moines (de) ses compagnons. Il partit alors en fuyard dans la montagne du Caucase (*kavkasi*), mais il en revint vite, car les montagnards ne l'acceptèrent pas, parce qu'ils étaient idolâtres; il descendit dans le Kanbenč'an, et il résida dans une petite vallée que l'on nomme vallée d'Arménie, et il se fit beaucoup de disciples, non seulement là, mais (aussi) en deçà du Kour, dans l'Ayrarat (*ararat*), le Gardman (*gardaman*), le Dzorophor (*jort'or*, lire *jorop'or*) et en Arménie, et il recruta (*litt.* il fit) beaucoup de moines par sa doctrine irrégulière, et il emplit la terre de la méchanceté de l'hérésie.

Et après la mort du catholicos Nersès (*nerse*), il vint en Ayrarat (*ararat*)[3] avec ses disciples, aux jours du catholicos Anastase (*anastas*).

Et après Anastase (*anastas*), il entra en Arménie comme une bête sauvage, dans son premier village de Bijni[1] et de Mayrevank' (*mayrevan*), rempli du même (esprit de) résistance, et (c'est) là (que) mourut le vieux chien, aux mauvais jours de la 133e année, l'impudent, le corrupteur de l'Arménie. Ses disciples, ayant été moines quelque temps à Mayrevank' (*mayrevan*), à Eliward (*elvar*) et à Saint-Théodore, furent ensuite chassés et dispersés par le catholicos Israël (*israel*) et le prince Grégoire (*grigol*) dans toute l'Arménie, ici et là, dans les villes et les villages, pour le scandale de tous les hommes, jusqu'au jour d'aujourd'hui et jusqu'à présent.

Dans la Lettre de Photius, l'union sous Héraclius et l'opposition de Jean Mayragomec'i sont racontées immédiatement après l'union sous Maurice (texte cité plus haut, p. 228), p. 182, l. 14 - p. 183, l. 2; trad. dans JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 118-119 :

Իսկ յետ խորտակելոյն Հերակլի կայսեր զպարսիկս ել ի Կարնոյ քաղաք և զճգր կաթուղիկոս Հայոց և զբազմութիւն եպիսկոպոսաց Հայոց և այլևս բազումս ի յասորոց ի մի վայր գումարեալ խոյզ և խնդիր արարեալ երեսունօրեայ ժամանակօք դարձեալ հաւանեցան Հայք կամաւ և ոչ բռնութեամբ և ընկալան զժողովն Քաղկեդոնի ձեռնագրով:

Իսկ Յոհան Մայրագոմեցի, որ զՍաբելլի և զՊետրոսի Անտիոքացոյ ախտն ունէր, ընթանայր ի վեր և ի խոնարհ և չփոթեալ խառնակէր զամենայն:

Եւ յաւուրս Կոստանդիանու որդւոյ Հերակլի Ներսէս կաթուղիկոս, որում Շինօղն կոչէն, և Թէոդորոս

1 Arm. *bjni*, dans le canton de Nig, en Ayrarat, voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 365, no 185, et 449.

Ռշտունեաց տէր, որ զՀայոց ունէր զիշխանութիւն, ըմբռնեալ զնա՝ և երկաթի հրատեալ աղուեսադրոշմ եդին ի ճակատին. և այնպէս խայտառակեալ բացահալածական արարին ի լեառն Կաւկաս: Իսկ նա զկնի մահուանն Ներսէսի դարձուցաւ ի Հայս. և զոր ինչ խորհէրն արար, մանաւանդ յորժամ թարգմանեցան ի հայս գիրքն Յուլիանեայ Աղիկառնացւոյ ի ձեռն Սարգսի ի ժողովն Մանձկերտի, առաւել զօրացան բանքն նորա և թռուցեալ տիրեցին ընդհանուրց աշխարհի ձեր:

Mais après que l'empereur Héraclius eut écrasé les Perses, il se rendit à la ville de Karin (*karnoy k'ałak'*) et réunit en un même lieu Ezr le catholicos d'Arménie et une foule d'évêques d'Arménie et beaucoup d'autres aussi des Syriens; après avoir étudié et examiné pendant un laps de trente jours, les Arméniens se laissèrent de nouveau persuader, volontairement et non par contrainte, et ils acceptèrent par écrit le concile de Chalcédoine.

Mais Jean (*yohan*) Mayragomec'i, qui était atteint de la maladie de Sabellius (*sabel*) et de Pierre d'Antioche, courait en haut et en bas, et troublant (tout) mettait tout en désordre.

Et aux jours de Constantin (*kostandian*) fils (sic) d'Héraclius, le catholicos Nersès, que l'on nomme le Constructeur, et Théodore (*t'eot'oros*) seigneur de r̄eštunik', qui détenait le pouvoir en Arménie, l'appréhendèrent et lui mirent au front, au fer rouge, le signe d'un renard, et ainsi déshonoré l'expulsèrent dans la montagne du Caucase (*kawkas*). Mais après la mort de Nersès, il revint en Arménie et fit ce qu'il pensait, surtout lorsque furent traduits en arménien les livres de Julien (*yulian*) d'Halicarnasse par Sargis; au concile de Manazkert (*manjert*), ses paroles furent plus fortes et, prenant leur vol, elles dominèrent tout votre pays.

Vardan donne de ce passage de la Lettre de Photius le résumé suivant (p. 84-85; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 67-68 et 137):

Արար և Հերակլ եօթներորդ ժողով. իսկ Մայրովանեցին Յոհան ոչ ընկալաւ. զոր Թէոդոս Ռշտունի և Ներսէս հալածեցին ի Կովկաս, և յետոյ եկն ի Հայս և արար զոր ինչ կամեցաւն. և ի Յունաց ի բաց կացին Հայք նզովիւք չափ, և առաւել յորժամ թարգմանեցին զգրեանն Յուլիանեայ Աղիկառնեցւոյն ի ձեռն Սարգսի ի ժողովն Մանծկերտոյ:

Héraclius fit le septième concile, mais Jean (*yohan*) Mayrovanec'i ne (l')accepta pas; Théodore (*t'ēodos*, var. *t'ēodoros*) r̄eštuni et Nersès l'expulsèrent dans le Caucase (*kovkas*); ensuite, il vint en Arménie et fit

ce qu'il voulut; les Arméniens se séparèrent des Grecs par des anathèmes, et plus (encore) quand ils traduisirent les œuvres de Julien (*yulean*) d'Halicarnasse par Sargis au concile de Manckert.

Sébéos raconte le ralliement du catholicos Ezr à l'orthodoxie grecque, mais ne dit rien de Jean Mayragomec'i (XXIX, p. 101, l. 8-23) :

Եկն ապա զաւրավարն յունաց Մժէժ Գնունին ի Հայաստան երկրէն, և յինքն կալաւ զամենայն երկիրն ըստ ասացելումն սահմանին։ Ասէ ցկաթուղիկոսն ցԵզր՝ երթալ նմա յերկիր սահմանացն և հաղորդել աւրինաւք ընդ կայսեր· ապա թէ ոչ՝ արասցուք մեզ այլ կաթուղիկոս· և դու կալ զիշխանութիւնդ քոյ ի պարսից կողմանէ։ Իսկ կաթուղիկոսն իբրև ոչ կարաց թողուլ զերկիր իշխանութեան իւրոյ՝ խնդրեաց ձեռնարկ հաւատոյ ի թագաւորէն։ Եւ վաղվաղակի առաքեցաւ նմա տումար գրեալ ձեռամբ թագաւորին, և նզովեալ զՆեստոր և զամենայն հերձուածողս։ Բայց ոչ էր նզովեալ զժողովն Քաղկեդոնի։ Եւ գնաց կաթուղիկոսն յերկիրն Ասորեստանի, ետես զթագաւորն և հաղորդեցաւ ընդ նմա աւրինաւք։ Եւ խնդրեալ ի թագաւորէն պարգևս զաղն Կողբայ, և առեալ զպարգևն դարձաւ մեծաւ շքով ի տուն իւր։ Եւ ապա յայնմհետէ նստէր ի մէջ բանակի յունաց, մինչև զաւրավարին հաճոյանալ ըստ կամաց նորա։ Կարգէր զկարգս զինուորացն և բաշխումն շտեմարանաց ի վերայ ամենայն երկրին·

Ensuite, vint du pays d'Arménie le général des Grecs, Mžēž Gnuni, et il occupa tout le pays selon la frontière dite (plus haut). Il dit au catholicos Ezr d'aller dans le pays des frontières et de communier régulièrement (*ou* par la religion) avec l'empereur; « sinon, » (disait-il) « nous nous ferons un autre catholicos, et toi, exerce ton pouvoir du côté des Perses ». Mais le catholicos, comme il ne pouvait quitter le pays de son pouvoir, demanda au roi une profession de foi. Et aussitôt lui fut envoyé un tome (*tumar*) écrit de la main du roi et anathématisant Nestorius (*nestor*) et tous les hérétiques; mais il n'avait pas anathématisé le concile de Chalcédoine. Et le catholicos alla dans le pays d'Asorestan, il vit le roi et communia avec lui régulièrement (*ou* par la religion). Il demanda au roi comme cadeau le sel de Kołb, et ayant reçu le cadeau, il retourna chez lui avec de grands honneurs; et à partir d'alors, il siégeait au milieu du camp des Grecs, au point que le général se complaisait à ses volontés. Il disposait les ordres des soldats et la distribution des greniers sur tout le pays,

L'Histoire des conciles arméniens attribuée au catholicos Jean d'Odzun relate comme suit, immédiatement après le récit du concile de Dvin (cité plus haut, p. 138), l'union réalisée sous Héraclius (*Livre des lettres*, p. 221-222) :

Իսկ յետ ժամանակաց ինչ առ Թագաւորութեամբ Հերակլի, որ Թագաւորեաց Հոռոմոց ամս լա. առ նովաւ առաւ աստուածաշէն քաղաքն Երուսաղէմ, և սուրբ Խաչն գերեցաւ ի Պարսից Թագաւորէն։ Սա ի ժե ամի Թագաւորութեան իւրոյ սպան զԽոսրով արքայն Պարսից, և դարձոյց զսուրբ Խաչն. իսկ ապա զկնի ըժ ամի արար ժողով ի Կարնոյ քաղաքի, յաճախագոյն իմաստասիրաւքն Յունաց. Ածէ և զբազումս ի հայրապետացն Հայոց հաւանել երկաբնակ խոստովանութեանն նոցա, և զԵզր՝ Հայոց կաթուղիկոս հաստատեն, և զսուրբ ժողովն որ ի Դունի, նզովիւք չափ ի բաց մերժեն, և զմիաւորութիւն Ծննդեանն և զՄկրտութեանն՝ և զխաչեցարն յերկս սրբասացութեանցն ի բաց մերժեցին. և հաւանեալ լինէր Եզր կաթուղիկոս, վասն նորընկալ իշխանութեանն իւրոյ, և ժառանգելոյ զաթոռ հայրապետութեանն մինչև ցԵղիայ, որ եկաց ամս ժդ։ ... Այսոքիկ են կաթուղիկոսք Հայոց, խոստովանութեամբ սուրբ ժողովոյն Դունի. որք են կարգեալ մինչև ցԵզր կաթուղիկոս քաղկեդոնիկ, զոր ոչ ընդունի սուրբ եկեղեցի. վասն զի այս Եզր ընկալաւ զհայրապետութիւն հրամանաւ Հերակղի Թագաւորին Հոռոմոց, և ընդդէմ եղև սուրբ ժողովոյն Հայոց, վասն զի հաւանեալ ընկալաւ զժողովն Քաղկեդոնի, և բաժանեաց ի միմեանց զմիաւորեալ ծնունդն և զՄկրտութիւնն, և զխաչեցարն յերկս սրբասացութեանցն որոշեաց, և զկնի նորա կաթուղիկոսք գ կարգեալք մինչև ցԵղիայ՝ որ էր աւանդութեամբ նոցա։

Or, après quelque temps, sous le règne d'Héraclius qui régna sur les Romains 31 ans, sous son règne fut prise Jérusalem, la ville bâtie par Dieu, et la sainte Croix fut emmenée en captivité par le roi des Perses. Celui-ci (Héraclius), en la 15ᵉ année de son règne, tua Xosrov, le roi des Perses et fit revenir la sainte Croix. Ensuite, après 18 ans, il fit un concile à Karin (*karnoy k'ałak*), auquel assistaient de très nombreux philosophes grecs; il y amène aussi un grand nombre de pontifes d'Arménie, pour reconnaître leur confession diphysite; ils établissent Ezr catholicos

d'Arménie et ils repoussent, avec des anathématismes, le saint concile (tenu) à Dvin; ils repoussèrent l'union de la Nativité et du Baptême et (enlevèrent) le « Crucifixus es » du Trisagion. Le catholicos Ezr s'était soumis, à cause de son pouvoir nouvellement reçu et de la succession au trône patriarcal, jusqu'à Élie, qui fut (catholicos) pendant 14 ans. (*Le texte parle ensuite des catholicos antichalcédoniens Nersès, Jean, Moïse, Abraham, Komitas et Christophe.*) Tels sont les catholicos d'Arménie fidèles à la confession du saint concile de Dvin, qui se sont succédé jusqu'à Ezr, catholicos chalcédonien que la sainte Église ne reçoit pas, car cet Ezr reçut le pontificat par ordre d'Héraclius, roi des Romains, et il fut opposé au saint concile des Arméniens, car il se soumit et accepta le concile de Chalcédoine, et il sépara l'une de l'autre (les fêtes) conjointes (de) la Nativité et (du) Baptême, et il écarta du Trisagion le « Crucifixus es »; après lui, se succédèrent 6 catholicos, jusqu'à Élie, qui était de leur confession [1].

La chronique de Galano consacre au catholicos Ezr et au concile d'Héraclius la notice suivante (GALANO, *Conciliatio*, I, p. 185-186) :

Տէր սուրբ Եզր ի Նգայ, ի գեղջէ Փառազնակերտայ. նստաւ ի տան կաթուղիկոսարանին. ամս Ժ: Առ սովաւ եղև ժողով ի Կարնոյ քաղաքն. զոր արար կայսրն Հերակլ. կոչեալ զկաթուղիկոսն Հայոց զԵզր. և զեպիսկոպոսունս, և զիշխանսն Հայոց. և զբազում իմաստասէրս Յունաց: Եւ ամսօրեայ քննութեամբ տրամաբանեալ ընդ միմեանս: Ապա հաւանեալ նոցա Եզր բոլոր եպիսկոպոսօք և իշխանօքն հայոց միաբան եղեն: Եւ զժողովն Դվնայ նզովիւք չափ ի բաց մերժեցին. և զծնունդ և զմկրտութիւնն դարձեալ բաժանեցին, և զխաչեցարն յերեք սրբենէն ի բաց հանելով. ի դէմս սուրբ երրորդութեանն եդին. ասելով. Սուրբ Աստուած, սուրբ և հզօր, սուրբ և անմահ, ողորմեա մեզ: Եւ զսուրբ ժողովն Քաղկեդոնի. և զկանոնադրութիւն նորա, համապատիւ այլ երից առաջնոց սուրբ ժողովոցն ընդունեցին: Եւ այսմ հակառակեցաւ Յոհան մարագոմեցին, և սա աքսորեալ. ընդ հերձուածօղսն կարգեցաւ նզովիւք:

[1] L'histoire des conciles revient sur le même sujet p. 223, l. 7-20, sans fournir de données nouvelles.

Tēr saint Ēzr, (du canton) de Nig, du village de P'aṙaznakert, vécut dans la résidence patriarcale 10 ans. De son temps se tint un concile dans la ville de Karin, (concile) que fit l'empereur Héraclius, ayant convoqué le catholicos d'Arménie Ezr, les évêques et les princes arméniens, et un grand nombre de sages de Grèce. Ils discutèrent entre eux en une étude d'un mois. Alors, Ezr s'étant rallié à eux avec tous les évêques et les princes arméniens, ils furent tous d'accord; ils rejetèrent en l'anathématisant le concile de Dvin, ils séparèrent de nouveau la Nativité et le Baptême, et, enlevant du Trisagion le *Xač'ecar* (*Crucifixus es*), ils l'appliquèrent à la Sainte Trinité, disant : « Dieu saint, saint et fort, saint et immortel, aie pitié de nous ». Et ils reçurent le saint concile de Chalcédoine et ses canons, au même titre que les trois premiers saints conciles. A (tout) ceci s'opposa Jean (*yohan*) Maragomec'i, qui fut exilé, anathématisé et compté au nombre des hérétiques.

Jean le Catholicos raconte longuement l'union acceptée par Ezr et l'opposition de Jean Mayragomec'i, p. 99, l. 8 - p. 102, l. 25 = Patkanean, *Sébéos*, p. 189, l. 6 du bas - p. 191, l. 24 :

Բայց Մաժէժ Գնունի զօրավարի ի Հերակլեայ և առաքի ի Հայս. ապա պատուէր տայ հայրապետին Եզրի երթալ լինել կցորդակից և հաղորդ կայսեր ի գործ մասին խոստովանութեան հաւատոյ։ Եւ եթէ ոչ, ասէ, կամիցիս երթալ միակցիլ, արասցուք մեզ այլ կաթողիկոս։ Եւ Եզրի վասն զի ոչ կարացեալ զատանիլ յիւրոց հաւատացեալ հօտիցն, յանձն առնու երթալ առ կայսր։ Եւ իբրև չոգաւ, ոչ տանէր ընդ իւր զՅովհան փակակալ սրբոյն Գրիգորի, որ էր յայնմ ժամանակի փիլիսոփայ կատարեալ, և աստուածային գրոց գիտութեան բանիբուն ճանաչիւր, այլ զայլ ոմն իւր քեռորդի կիսակատար ուսմամբ՝ առեալ գնայր նովաւ վճարել զգործ իւրն։ Եւ ի հանդիպել կայսերն՝ խնդրեն առ ի նմանէ ձեռնարկ հաւատ նամակի։ Որ և վաղվաղակի իսկ գրեալ ետ նոցա՝ նզովել զամենայն հերձուածողս բաց ի ժողովոյն Քաղկեդոնի։ Իսկ Եզրի և իւրայոցն տգիտաբար իմն իբր անծանօթ գրոց աստուածայնոց, ոչ կարացեալ ի միտ առնուլ զխորամանկ հնարիմացութիւն հերձուածոյն՝ որ ընդ կայսերական ձեռագրին իբրև ընդ գրուանաւ էր թագուցեալ, դաւաճանեալ խաբեցան ընդ նորա՝ ըստ օրինի տօմարին Լևոնի։ Եւ ապա մեծարեալ յարքայէն, և ընկալեալ պարգևս զերիր մասն

գիւղաքաղաքին Կողբայ, և զայս նորուն բովանդակաբար, դառնայ մեծաւ չքով ի տեղի իւր։

Իսկ ի չուել գալ նորա ըստ օրինի սովորական կարգացն, կղերք եկեղեցւոյն իւրոյ փութացեալ լինէին։ Բայց փիլիսոփոսն Յովհան՝ զոր վերադոյն ասացաք, ոչ ևս ընդ այլսն երթալով լինել զսակ հարկին որ ի վերայ կայր։ Եւ մտեալ ի տաճարն ի խնդիր Յովհաննու լինէր ի հայրապետէն Եզրէ։ Եւ պատմեցաւ ապա յոմանց Յովհաննու՝ հանդերձ մեղադրութեամբ, եթէ ընդէր ոչ չոգար ընդ առաջ նորա յերկրպագութիւն։ Առ որս և պատասխանի տուեալ ասէ. Զիարդ պարտ վարկանիմ յողջոյն կամ յերկրպագութիւն նմա երթալ, որ քակեացն իսկ զսահման կանոնի հարցն մերոց ուղղափառաց. և հանդունակից զմեզ խորհեցաւ առնել Քաղկեդոնեան չար հերձուածոյն։ Ապա հրամանն Եզրի սաստկանայր ի վերայ, և ապա ակամայ կամօք մուծանէին զՅովհան ի սենեակն։ Իբրև յանդիման եղև, ասէ կաթուղիկոսն. Խրոխտաբար իմն ամբարհաւաճութեամբ ընդվզեալ թուիս. վասն այնորիկ ախտակրեալ սրտիւ ոչ տեսեր զմեզ։ Եւ նա ասէ. Խրոխտումն և ամբարհաւաճութիւն յիս ոչ գտանի, այլ ջատագով ճշմարտութեանն լինել հաւանիմ։ Բայց քո յիրաւի կոչեցաւ անունդ Եզր, վասն զի յեզր տարեալ հաներ տրոհեցեր զՀայաստանեայս, քակեալ զսահման հաւատոյ հարցն մերոց ուղղափառաց, և խրամատեալ զցանկն առաքելական, և ի մարդադաւան տոմարն Լևոնի կործանեալ։ Ապա հրամայէ Եզր մուրցացի տանջել զպարանոց նորա և զկզակս։ Իսկ Յովհան ձեռս ի վեր ամբարձեալ ասէ, Թէ ահաւասիկ գնացի խնդալով յերեսաց ատենին, զի վասն անուանն Տեառն արժանի եղէ անարգելոյ։

Եւ զայս ասացեալ ելեալ գնաց։ Եւ երթեալ առկայանայր ի Մայրոց վանս՝ որ ի ծործորս լերինն ամրոցին Բջնոյ, և սակս ի նմա բնակելոյն Յովհաննայ՝ փոխեալ Եզրի զանուն տեղւոյն Մայրոց վանաց՝ Մայրեգոմ զնա անուանէր, և զՅովհան՝ Մայրեգոմեցի։ Բայց վասն զի յայնմ տեղւոյ ևս հրամայէր զնա հալածել, ապա չուէ գնայ ի գաւառն Գարդմանայ, և անդ ապա խստամբեր վարս իւր ստացեալ, նեղ և անձուկ պողոտայիւ հետևի զկնի ամենայն առաքինի վարուց։

Զամանէ ապա համբաւ ամբաստանութեան պատմի, իբր ղաւոն հերձուածս իմն նմա մուծանել ի մէջ եկեղեցւոյ սրբոյ. սակայն ես ոչ կարեմ հաւանութիւն իմոյ կամացս տալ վասն այնպիսւոյ առնն, թէ զիարդ նա կարէր խորհել առ փլուզանել զուղիղ հաւատոյ շինուածս: Այլ կարծիս իմն ընդունի սիրտ իմ ի հակառակադիր և խորհմաց այլոց կամաց այս գործ համբաւոյ լեալ: Բայց եթէ սակս Սարգսի աշակերտի նորա համբաւէ ոք զայնպիսի չար հերձուածս ընձիւղեալ, և ես ևս ոչ վասն նորա հակառակիմ, զի իմ իսկ ընթերցեալ է գիր վ̄աստու նորա. այլ վասն զի Յովհան ի բաց յիւրմէ հալածեաց զՍարգիսն, սակս այնորիկ արտաքոյ կամաց նորա ասեմ զնորայն հերձուած:

Or, Mžēž (*mažež*) Gnuni est mis à la tête des armées par Héraclius et est envoyé en Arménie; ensuite il donne l'ordre au patriarche Ezr d'aller s'unir et communier avec l'empereur en matière de confession de la foi. « Et si tu ne veux pas, dit-il, aller t'unir (avec lui), nous nous ferons un autre catholicos. » Ezr, ne pouvant pas se séparer des troupeaux qui lui étaient confiés, accepte d'aller trouver l'empereur. Et lorsqu'il s'en alla, il n'emmena pas avec lui Jean (*yovhan*), portier de Saint-Grégoire, qui était en ce temps-là un philosophe accompli, et un savant connaisseur de la science des divines Écritures, mais il prit un autre, un neveu à lui, un demi-savant, et il alla avec lui traiter l'affaire. Et dans leur rencontre avec l'empereur, ils sollicitent de lui une profession de foi; lui, aussitôt, (l')ayant écrite, (la) leur donne, anathématisant tous les hérétiques à l'exception du concile de Chalcédoine. Mais Ezr et les siens, par ignorance, ne connaissant pas les divines écritures, ne furent pas à même de comprendre la fallacieuse machination de l'hérésie, qui était dissimulée sous l'écrit impérial comme sous un boisseau; au lieu de cela, ils furent surpris et trompés, selon la règle du Tome (*tōmar*) de Léon. Ensuite, honoré par le roi, et ayant reçu en présent la troisième partie de la ville de Kołb et la totalité du sel qu'elle produit, il retourne chez lui avec de grands honneurs.

Or, dans son voyage de retour, selon l'usage des dispositions habituelles, les clercs de son Église se hâtaient (à sa rencontre), mais le philosophe Jean (*yovhan*), que nous avons mentionné plus haut, ne vint pas avec les autres remplir la mesure du devoir qui lui incombait. Étant entré dans le temple, le patriarche Ezr chercha Jean. Et cela fut rapporté ensuite à Jean par certains (qui lui dirent) en lui faisant des reproches : « Pourquoi n'es-tu pas venu à sa rencontre pour le vénérer? ». A quoi il répondit en disant : « Comment jugerais-je bon d'aller saluer ou vénérer celui qui a détruit la règle du canon de nos pères orthodoxes et qui a médité de nous rendre semblables à la méchante hérésie chalcédonienne? ».

Ensuite, l'ordre d'Ezr prévalut, et on introduisit Jean bon gré mal gré dans sa chambre. Lorsqu'il fut en sa présence, le catholicos dit : « Tu parais t'être rebellé insolemment par orgueil : c'est pour cela que, souffrant en ton cœur, tu n'es pas venu nous voir ». Et lui, dit : « D'insolence et d'orgueil, il ne s'en trouve pas en moi, mais je suis persuadé d'être le défenseur de la vérité; toi, au contraire, c'est à juste titre que tu as reçu le nom d'Ezr, car tu as conduit au bord (*ezr*), tu as entraîné et divisé les Arméniens; tu as détruit la règle de foi de nos pères orthodoxes, tu as fait une brèche dans le mur apostolique et tu (l') as abattu dans le Tome de Léon qui confesse (seulement) l'homme (en Jésus-Christ) ». Alors, Ezr ordonne de le frapper à coups de poing au cou et Jean, levant les mains, dit : « Voici que je suis venu avec joie en présence du tribunal, car j'ai mérité de subir des outrages pour le nom du Seigneur » (*Act.*, V, 41).

Et ayant dit cela, il partit, et alla s'établir au Monastère de la Forêt [1], qui se trouve dans les vallées de la montagne de la forteresse de Bǰni; et pour la raison que Jean y habitait, Ezr changea le nom de l'endroit, *Mayroc' vank'*, et le nomma *Mayregom* (« Étable de la Forêt »), et Jean *Mayregomec'i*.

Mais comme (le catholicos) ordonnait de le chasser aussi de cet endroit-là, (Jean) part et se rend alors dans le canton de Gardman, et là menant une vie austère, il suit la voie étroite et resserrée après toute une vie héroïque.

A son sujet, on colporte le bruit accusateur qu'il aurait introduit dans la sainte Église une amère hérésie; mais moi, je ne peux faire admettre à mon esprit (cette accusation) au sujet d'un homme tel que lui, car comment, lui, pouvait-il méditer de démolir l'édifice de la foi droite? Au contraire, mon cœur reçoit d'autres esprits opposés et profonds l'idée que c'est là l'œuvre de la renommée. Toutefois, au sujet de son disciple Sargis, on raconte qu'il aurait répandu une telle hérésie mauvaise, et pour ce qui est de lui, je n'y contredis point, car j'ai moi-même lu un livre pernicieux de lui. Mais comme Jean chassa loin de lui Sargis, je dis pour cette raison que l'hérésie de ce dernier fut étrangère à sa volonté.

Étienne de Tarōn fait, en plus bref, le même récit que Jean le Catholicos (II, 2, p. 87-88) :

Տէր Եզր ի Նգայ գաւառէ ի գեղջէ Փառաժնակերտոյ՝ ամս Ժ։ Սա հանդիպեալ Հերակլի ի Կարնոյ քաղաքի, ոչ տանելով ընդ իւր զՅովհան փակակալ սրբոյն Գրիգորի, որ յայնմ ժամանակի կատարեալ էր

[1] *i mayroc' vans*, dans Étienne de Tarōn (voir plus loin) *i mayroy vans* (*mayri*, gén. *mayrwoy* « forêt de cèdres ») : « couvent de la forêt » (ou « couvent de Mayri »?); voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 449.

աստուածային գրոց գիտութեամբ, այլ զոմն կիսակատար գիտութեամբ ընդ իւր առնոյր։ Եւ հասեալ ի ժողովն՝ խնդրէ ի նմանէ Հերակլ ձեռնարկ հաւատոյ։ Իսկ նոքա իբրև տգէտ գոլով աստուածային գրոց՝ խաբեալ խորամանկութեամբ Յունաց՝ նզովեալ զամենայն հերձուածողս բաց ի ժողովոյն Քաղկեդոնի, հաղորդեալ նոցա ըստ օրինաց՝ մեծապարգև փառօք դառնային. զԿողբ ժառանգեաց փոխան հաւատոյն։

Որոյ ընդ առաջ ելեալ նմա ուխտ եկեղեցւոյն՝ իսկ Յովհան ոչ ել։ Եւ մեղադրեալ Եզրի՝ ծանուցանէ նմա. որոյ ասացեալ. «Քաւ լիցի ինձ հաղորդել այնմ, որ քակեաց զցանկ հաւատոյ»։

Եւ ապա բռնութեամբ մուծեալ ի սենեակն՝ ասաց Եզր. «Զի ընդվզեալ և խրոխտացեալ ոչ տեսանես զմեզ»։ Եւ նա ասէ. «Խրոխտումն յիս ոչ գոյ. այլ ջատագով ճշմարտութեանն կամիմ լինել. բայց դու յիրաւի կոչեցար Եզր, զի յեզր հանեալ տրոհեցեր զՀայաստանեայս, քակեալ զսահման հաւատոյ հարցն և խրամատեալ զառաջելական զցանկն, կործանեալ ի մարդադաւան տոմարն Լևոնի»։

Եւ զայս ասացեալ՝ գնաց յերեսաց նորա անարգանօք։ Եւ երթեալ բնակեցաւ ի Մայրոյ վանս. ուստի հալածեալ զնա Եզրի՝ կոչէ զտեղին Մայրոյ գոմ, և զՅովհանն՝ Մայրոգոմեցի։ Իսկ նորա գնացեալ ի Գարդման՝ անդ կատարէ զկեանս իւր առաքինաջան հանդիսիւ։ Զսմանէ համբաւի հերձուած մուծանել յեկեղեցի՝ որ ոչ է սորա, այլ ումն Սարգիս անուն յաշակերտաց նորա արար զայն, զոր հալածեաց Յովհան յիւրմէ։

Tēr Ezr, du canton de Nig, du village de P'aražnakert, 10 ans. Celui-ci rencontra Héraclius dans la ville de Karin, sans emmener avec lui Jean (*yohan*), le portier de Saint-Grégoire, qui en ce temps-là avait une connaissance parfaite des divines Écritures, mais il prit avec lui quelqu'un (qui n'était qu') un demi-savant. Et étant venu au concile, Héraclius lui demande une profession de foi; eux, ignorants qu'ils étaient des divines Écritures, trompés par la ruse des Grecs, ils anathématisèrent tous les hérétiques à l'exception du concile de Chalcédoine et communièrent avec eux selon la religion; ils retournèrent avec de grands honneurs, (et Ezr) reçut Kolb en échange de la foi.

Le clergé de l'Église vint à sa rencontre, mais Jean n'y alla pas. Ezr l'avertit, en le lui reprochant; (Jean) lui répondit : « Puissé-je ne jamais communier avec celui qui a détruit le mur de la foi! ».

Ensuite, on l'introduisit de force dans la chambre d'Ezr, et ce dernier lui dit : « C'est parce que tu as été orgueilleux et fier que tu ne veux pas nous voir ». Jean dit alors : « D'orgueil, il n'y en a pas en moi, mais je veux être un défenseur de la vérité; quant à toi, c'est à juste titre que tu as été nommé Ezr, car tu as entraîné au bord (*ezr*), tu as divisé les Arméniens, tu as détruit la règle de foi des Pères, tu as fait une brèche dans le mur apostolique, tu (l')as abattu dans le Tome de Léon qui confesse (seulement) l'homme (en Jésus-Christ).

Et ayant dit cela, il le quitta avec mépris. Il s'en alla habiter au Monastère de la Forêt (*mayroy vank'*) [1]; Ezr le chassa de là, et appela cet endroit « Étable de la Forêt » (*mayroy gom*), et Jean, Mayrogomec'i. Lui, se rendit au Gardman et y termina sa vie en une démonstration vertueuse. A son sujet, on raconte qu'il aurait introduit une hérésie dans l'Église; mais elle n'est pas de lui, car c'est un certain Sargis, un de ses disciples, qui en est l'auteur, et Jean le chassa loin de lui.

Vardan (XXXIII, p. 61-62), et Kirakos (p. 31) racontent aussi ces événements, mais ne nous apprennent rien qui ne soit dans Jean le Catholicos ou dans Étienne de Tarōn.

Étienne Orbélian, par contre, relate longuement le concile en faisant intervenir dans son récit l'évêque de Siounie Mat'usała, dont il est question dans la *Diegesis*, aux § 123 et 127 (XXVII, p. 83-86) :

Ապա յետ սորա Եզր՝ ամս տասն, որ էր ի Նիգ գաւառէ ի Փառաժնակերտ գեղջէ։ Ահա յերրորդ ամի կաթողիկոսութեան սորա, մինչ վախճանեալ էր Դաւիթ Սահառունի և առեալ զմարզպանութիւն Հայոց Թէոդորոս Ռշտունի, հրաման եհան Հերակլ ընդ աշխարհս Հայոց և Ասորւոց գնալ ժողովիլ ի Կարնոյ քաղաք վասն քննութեան հաւատոյ, և ինքն իսկ առեալ ընդ ինքեան զճարտարս Յունաց՝ եկն անդր։

Խորհուրդ արարեալ ապա իշխանին Թէոդորոսի Ռշտունւոյ այլովք նախարարօք Հայոց ընդ կաթողիկոսին Եզրի՝ ասեն. «մեք երթամք փութանակի ի ծառայութիւն արքայի, դու ընտրեա զգիտունս ազգիս և եպիսկոպոսօք Հայոց եկ ի ժողովն. բայց մի լիցի

1 Voir note précédente.

քեզ չարժիլ ի տեղւոյս առանց Մաթուսաղայի Սիւնեցւոյ և Յովհաննու մայրագոմեցւոյ, մի գուցէ փլուցանէ չարն զգեղեցիկ շինուած հաւատոյն մերոյ. ահա՝ տէր կաթողիկոս, որ մարտի և յաղթութեան, ահա որ փրկութեան և ժամանակ ընդունելի. պնդեա զմէջս քո իբրև այր կատարեալ, սպառազինեա զքեզ ամրութեամբ հաւատոյ, զի մի ի յունական հանդիսին թուլացեալ պարտեսցիս ի ճարտար խաբողացն, և կողոպտեալ զրկեսցուք մեք յուղղախառ հաւատոյս»:

Ապա յղեալ կաթողիկոսին հրաւիրակս ի պատուաւոր արանց առ Մաթուսաղայ ծանուցանէ նմա զեկեալ հասեալ վտանգն և կոչէ, զի ի միասին հոգասցեն զարժանն: Իսկ նորա ոչ կամեցեալ խափան ածել վարժարանին և իւրոց ճգանացն զցայգ և զցերեկ՝ ոչ գնաց: Ապա կրկին անգամ հարկէ զնա գնալ, և նորա ոչ առեալ յանձն՝ պատճառելով զտկարութիւն մարմնոյ՝ արձակէ առ նա զնախասացեալ Թէոդորոս՝ աշակերտն իւր և գրէ թուղթ վասն հաւատոյ որ կայ ի տօնանամակին, զոր և աստէն կարգեցաք, թէ այդու օրինակաւ խօսեսջիք. և աղաչէ անմեղադիր լինել վասն չերթալոյն. ասէ՝ «դուք ինքնին գիտուն էք և ընդ ձեզ ունիք զվարդապետդ Յովհան, և այլ գիտունք և ճարտարք յոլով կան առ ձեզ. և ի մեզմէ յուղարկեցաւ մեր աշակերտդ Թէոդորոս, այդ բաւականասցի»:

Իսկ Եզրի ոչ առեալ ընդ իւր զՅովհան, այլ համարձակեալ ի Թէոդորոս՝ գնայ ի ժողովն առ Հերակլ. ապա հարցեալ ընդ նա Հերակլ, եթէ «ընդէր ոչ միաբանիք ընդ մեզ ի հաւատս», ասէ Եզր — «բարեբար արքայ, եթէ կամիս, հեշտ է այդ, միայն հրաժարիր ի Քաղկեդոնի ժողովոյն և ի Լեւոնի տոմարոյն, և մեք միաբան եմք»: Ապա առեալ թագաւորին զնամակն հաւատոյ ժողովոյն Քաղկեդոնի՝ դնէ ի վերայ սուրբ խաչին զոր ընդ ինքեան ունէր և ասէ. «ահա տէր կաթողիկոս՝ առ ընթերցիր և քննեա, եթէ գոյ ի դմա արատ կամ թիւրութիւն ինչ՝ ցոյց ինձ, և ես զամենայն Հոռոմս ի քոյդ դարձուցանեմ դաւանութիւն և այրեմ զթուղթդ. ապա թէ ոչ՝ հաւանեցէք և դուք մեզ»:

Առեալ կաթողիկոսին զթուղթն տարաւ յիջե-

վանս իւր․ քննեցին զաւուրս երիս և չկարացին վերա-
հասու լինել ծածուկ և անյայտ աղանդոյ նորա․ գնացին
առ թագաւոր և ասեն․ «արքայ՝ յաւիտեան կեաց, ոչ
գտաք ի սմա թիւր․ այլ ամենայնիւ հաւասարեալ է
հարցն սրբոց ուղղափառ դաւանութեան»․ ասէ թագա-
ւորն․ «հաւան էք այժմ մեզ»․ ասէ կաթողիկոսն․
«յայսմ մասին հաւան եմք․ բայց զայն ոչ ընդունիմք,
զի ձեր եկեղեցականք համարձակ են ի պոռնկութիւն և
այլ պղծութիւն և հաղորդին օրինաց անխտիր»․ ասէ
թագաւորն – «մեր բանս վասն հաւատոյ է և ոչ վասն
գործոց քննութեան․ դուք Հայքդ ունիք զանբնական
պղծութիւնս ընդ արուս և ընդ անասունս և այլս յոլովս,
բարձէք դուք զայն ի Հայոց, և ես բառնամ զայդ ի
Հոռոմոց․ զբոզանոցն և զմունին Քաղկեդոնի ժողովն չէ
կարգեալ, զոր յիշէքդ այժմ, այլ վասն այն եդին
իշխանք, զի մի այլանդակ չարիք երևեսցին»։

Ել կաթողիկոս յերեսաց թագաւորին անպատաս-
խանի․ և խորհի ընդ ասպետն և ընդ այլ իշխանս եթէ
զինչ արասցեն․ ասէ․ «ոչ ինչ գտանեմք պատճառս»։
Խոժոռեալ ասպետին ասէ ցասմամբ․ «ոչ ասացի քեզ,
եթէ առանց Մաթուսաղայի և Յովհաննու մի գար ի
ժողովս․ ահա քո տգիտութեամբ կորուսեր զմեզ»։ Ասէ
Եզր․ «Մաթուսաղայ ոչ եկն, և Յովհան զեկեղեցին և
զկաթողիկոսարանն ոչ կամեցաւ թողուլ․ և ամենեքեան
ասացին մինչ Մաթուսաղայի աշակերտն ի հետ է, ոչ է
կարիք մեզ այլ ոք՝ դա բաւական է»։

Սկսաւ խօսել Թէոդորոս և ասէ․ «ընդէր վիճիք և
տրտմեալ էք, ոչ գոյ ի նոսա թիւրութիւն ինչ վասն
հաւատոյ՝ մի եմք մեք և նոքա – նոքա բուն արմատք
են, և մեք ոստ մի՝ ի նոցանէ բուսեալ և առեալ զհաւատս
և զամենայն կարգս քրիստոնէութեան․ ոչ է պարտ
ապստամբել ի նոցանէ և խլել յարմատոյն մեր․ այլ մեք
կրտսերագոյնքս հնազանդիմք երիցագոյն հրամանաց
նոցին՝ և լիցի մի հօտ և մի հովիւ»։

Այսու բանիւքս մակարդեալ ի ժամուն զմիտս
իշխանին և եպիսկոպոսացն։ Եւ զի Եզր ակն ունէր
մարմնաւոր փառաց և ագահութեան յարքայէն, և միտք
իւր թուլացեալ էին ի ճշմարտութենէ, միայն ակն ածէր

յիշխանաց և յեպիսկոպոսաց իւրովք հաւանել․ իսկ մինչ լուան ի Թէոդորոսէ զայն՝ գնացին միաբան առ Թագաւորն և յանձն առին զՔաղկեդոնին, արարին պատարագ և հաղորդեցան միմեանց, ետուն ձեռնարկ միաբանութեան արքայի և խնդրեցին զՔաղկեդոնին, զոր ետ Թագաւորն ոսկէգիր մագաղաթաւ․ և պարգևէ Եզրի զերրորդ մասն գիւղաքաղաքին Կողբայ և զաղն բովանդակ։

Եւ այնպէս մեծամեծ փառօք և երևելի պարգևօք հրաժարեալք յարքայէն՝ դարձան ի Դուին կապուտք, կողոպուտք ի ճշմարիտ հաւատոյն։ Եւ անդ կամեցան ժողովով հաստատել զնոր օրէնսն զոր առին, որում ոչ հաւանեալ Յովհանու Մայրագոմեցւոյ՝ անարգեալ և հալածեալ եղև յԵզրայ․ որ և ասէր — «յիրաւի կոչեցար Եզր, զի եզր և վախճան եղեր հաւատոյ ուղղափառութեան»։ Եկն և Մաթուսաղայ ի Սիւնեաց և յոյժ տրտմեցաւ ընդ եղեալսն․ բայց ի ժամուն ափ ի բերան եղև, զի յիւր աշակերտէն էր բուսեալ չարն։

Ensuite, après celui-ci (le catholicos Christophe), (fut catholicos) dix ans Ezr, qui était du canton de Nig, du village de P'aražnakert. Or, en la troisième année de son pontificat, quand, David (*dawit'*) Saharuni étant mort, Théodore řštuni prit le gouvernement de l'Arménie, Héraclius émit un ordre pour le pays d'Arménie et de Syrie (*asorwoc'*), d'aller se réunir dans la ville de Karin pour examiner la foi; lui-même, prenant avec lui les plus habiles des Grecs, y vint.

Alors, le prince Théodore řštuni tint concile avec les autres nakharars arméniens et le catholicos Ezr, (et) ils (lui) disent : « Nous, nous allons en hâte nous soumettre au roi; toi, choisis les savants de notre nation, et va au concile avec les évêques d'Arménie; mais garde-toi de te déplacer sans Mathusala de Siounie et Jean Mayragomec'i, de crainte que peut-être le mauvais ne détruise le bel édifice de notre foi. Voici, ô seigneur catholicos, un jour de combat et de victoire, voici un jour de salut et un temps favorable (cf. 2 *Cor.*, VI, 2); ceins tes reins comme un homme parfait, arme-toi de la fortification de la foi (cf. *Éphes.*, VI, 13-16), pour éviter que, cédant à la démonstration grecque (cf. 1 *Cor.*, II, 4?), tu ne sois vaincu par les habiles trompeurs et que nous ne soyons dépouillés et privés de la foi orthodoxe ».

Alors, le catholicos envoie des messagers, (choisis) parmi des hommes vénérables, à Mathusala pour lui faire connaître la situation critique qui était survenue, et il l'appelle, pour qu'ensemble ils réfléchissent sur ce qu'il convenait (de faire). Mais lui, ne voulant pas interrompre ses leçons, ni ses travaux de jour et de nuit, ne se rendit pas (auprès d'Ezr). Ensuite,

(le catholicos) le presse une seconde fois de venir; lui, n'acceptant pas (de le faire) prétextant sa faiblesse physique, lui envoie son disciple Théodore mentionné plus haut, et il écrit une lettre au sujet de la foi, (lettre) qui se trouve dans le Tõnanamak et que nous avons placée ici [1], (disant) : « Parlez dans ce sens-là », et il prie de l'excuser de ne pas aller; « Vous-mêmes », dit-il, « vous êtes savants, et vous avez avec vous le vardapet Jean, et d'autres savants et un grand nombre d'(hommes) habiles sont auprès de vous, et nous-même avons envoyé notre disciple Théodore; que cela suffise ».

Or, Ezr se rend au concile, auprès d'Héraclius, sans prendre Jean avec lui, mais se fiant en Théodore. Alors, Héraclius lui demanda : « Pourquoi n'êtes-vous pas d'accord avec nous sur la foi? »; Ezr répond : « O bon roi, si tu (le) veux, cela est facile; renonce seulement au concile de Chalcédoine et au Tome de Léon, et nous sommes d'accord ». Sur quoi le roi, prenant la profession de foi du concile de Chalcédoine, la place sur la sainte croix qu'il avait avec lui, et dit : « Voici, seigneur catholicos, prends, lis et examine s'il y a dans cet (écrit) quelque vice ou tort; montre-le moi, et je convertis tous les Romains à ta confession, et je brûle cet écrit; sinon, soumettez-vous à nous ».

Le catholicos prit l'écrit et l'emporta à sa résidence; ils (l')examinèrent pendant trois jours, sans parvenir à reconnaître son hérésie cachée et non apparente. Ils se rendirent auprès du roi et lui dirent : « O roi, vis éternellement; nous n'avons rien trouvé de faux dans ce (texte); il est tout à fait conforme à la confession orthodoxe des saints Pères ». Le roi répondit : « Êtes-vous d'accord avec nous, maintenant? ». Le catholicos dit : « Sur ce point, nous sommes d'accord; mais nous n'acceptons pas ceci, que vos prêtres se livrent franchement à la fornication et à d'autres impuretés, et qu'ils participent librement à la communion ». Le roi dit : « Il s'agit ici pour nous de la foi, et non de l'examen des œuvres; vous, les Arméniens, vous pratiquez les impuretés contre nature de pédérastie et de bestialité, et beaucoup d'autres; supprimez cela chez les Arméniens, et moi, je supprimerai ce que vous dites chez les Romains; le concile de Chalcédoine n'a pas institué les lieux de prostitution et ... [2] à quoi vous faites allusion maintenant, mais (ce sont) les princes (qui les) ont établis dans le but d'éviter que le mal extravagant ne se révèle ».

Le catholicos quitta le roi sans répondre. Il délibère avec l'aspet et les autres princes, disant : « Qu'allons-nous faire? Nous ne trouvons aucune excuse ». Indigné, l'aspet répond avec colère : « Ne t'ai-je pas dit de ne pas venir au concile sans Mathusala et Jean? Voici que par ton ignorance

[1] Cette lettre constitue le chapitre suivant de l'Histoire d'Étienne Orbélian, ch. XXVIII, p. 87-95. *Tõnanamak*, litt. « document, écrit des fêtes », « livre inconnu », dit Brosset, *Siounie*, I, p. 73, note 1.

[2] *ew smunin*. Brosset (*Siounie*, I, p. 73) traduit « les lieux de prostitution *et la vermine* » (*mun*, gén. *mnoy* ou *muni* « zanzara, pidocchio, sorta degl' insetti », CIAKCIAK, s. v.); mais ici *muni(n)* doit être un nominatif-accusatif.

tu nous as perdus ». Ezr répond : « Mathusala n'est pas venu, et Jean n'a pas voulu quitter l'église et la résidence patriarcale. Et tous ont dit : Puisque le disciple de Mathusala est avec (nous), nous n'avons besoin de personne d'autre; celui-là suffit ».

Théodore prit la parole et dit : « Pourquoi vous disputez-vous et êtes-vous fâchés? Il n'y a chez eux aucun tort au sujet de la foi; nous sommes uns, eux et nous; ils sont la racine même, et nous un rameau, étant issus d'eux et ayant reçu d'eux la foi et tous les ordres du christianisme; il ne convient pas que nous nous séparions d'eux et que nous nous arrachions à notre racine; au contraire, nous les inférieurs, nous nous soumettons à leurs ordres supérieurs, et qu'il y ait un seul troupeau et un seul pasteur » (cf. *Joh.* x, 16).

Par ces paroles, il fixa sur le moment l'esprit du prince et des évêques. Et si Ezr espérait des honneurs temporels de la part du roi, et (satisfaire) son avarice, et (si) son esprit avait cédé (et s'était écarté) de la vérité, il craignait toutefois de persuader de lui-même les princes et les évêques. Mais lorsqu'ils eurent entendu cela de la bouche de Théodore, ils allèrent unanimement trouver le roi et acceptèrent la (foi) de Chalcédoine, célébrèrent (le saint) Sacrifice et communièrent les uns avec les autres; ils donnèrent au roi un acte d'union et demandèrent (celui) de Chalcédoine, que le roi leur donna sur un parchemin écrit en lettres d'or. Et il donne en cadeau à Ezr la troisième partie du bourg de Kołb et tout le sel (qu'il produit).

Et ainsi, ayant quitté le roi avec de grands honneurs et de précieux cadeaux, ils revinrent à Dvin, complètement dépouillés de la vraie foi. Et là, ils voulurent confirmer par un concile la nouvelle règle (de foi) qu'ils avaient acceptée; Jean Mayragomecʻi ne s'y soumettant pas, il fut outragé et chassé par Ezr; il disait : (C'est) à juste titre (que) tu as été appelé Ezr, car tu as été la limite (*ezr*) et la fin de la foi de l'orthodoxie ». Mathusala vint aussi de la Siounie, et s'attrista fort de ce qui était arrivé, mais sur le moment il se tut, parce que (c'était) par son disciple (que) le mal était né.

La liste des conciles qui figure dans la lettre d'Étienne de Siounie au catholicos Grégoire VII (1293-1307) mentionne brièvement le concile de Karin et ses suites (Étienne Orbélian, LXVIII, p. 333, l. 5-10) :

Դարձեալ ժողով ... ի Թէոդուպօլիս՝ Հայք և Հոռոմք, վասն միաբանութեան յաւուրս Եզրի կաթողիկոսի հրամանաւ կայսեր Հերակլի. յորում հաւանեալ Եզրի ոգիտաբար խմորեցաւ։ Եւ Սիւնիք և այլք յաթոռակալացն ոչ ընկալան զաղանդն, այլ մնացին ամբողջ շնորհօքն Աստուծոյ. վասն որոյ անարգեալ յԵզրայ արտաքսեցաւ Յովհան Մայրագոմեցի։

Item, concile... à Théodosiopolis (*t'ēodupōlis*), Arméniens et Grecs, au sujet de l'union, au temps du catholicos Ezr, sur ordre de l'empereur Héraclius (*herakl*); Ezr, s'étant laissé convaincre, y fut corrompu comme un ignorant. La Siounie, elle, ainsi que d'autres évêques, ne reçurent pas l'hérésie, mais en restèrent préservés, par la grâce de Dieu. Jean (*yovhan*) Mayragomec'i, pour sa résistance à l'union, fut déshonoré et chassé par Ezr.

Le catholicos Grégoire VII lui-même, dans sa lettre à Hethum, après avoir exposé les décisions du concile de Dvin (ci-dessus, p. 168-169), oppose à ce concile celui de Karin (GALANO, *Concilatio,* I, p. 188 et 442):

Եւ յետոյ երբ Հերակլ վասն սուրբ խաչին յարևելս գնաց. ժողովեաց զամենայն վարդապետսն Հայոց և համսօրեայ քննութեամբ միաբանութիւն արարին. և առին զջուրն ի պատարագս, և զծնունդն ի դեկտեմբեր .իե. և զայլ ամենայն: Եւ յետ տէր Եզրայ կաթողիկոսին՝ այլ հինգ կաթուղիկոսունք յայն կեցան:

Et ensuite, lorsque Héraclius vint en Orient pour la sainte Croix, il réunit tous les docteurs d'Arménie, et, par un examen d'un mois, ils firent l'union; ils acceptèrent (d'ajouter de) l'eau (au vin) pour le (saint) Sacrifice, et (de fêter) la Nativité le 25 décembre, et tout le reste. Et après tēr Ezr le catholicos, cinq autres catholicos s'en tinrent à ces (décisions).

En comparant entre elles ces différentes sources, on voit immédiatement que nos trois textes d'inspiration chalcédonienne s'opposent nettement à la chronographie nationale arménienne (Sébéos, Jean le Catholicos, Étienne de Tarōn, etc.), et qu'ils représentent une source entièrement indépendante de cette dernière. Étienne Orbélian, tout en ayant quelques points communs avec Jean le Catholicos et Étienne de Tarōn (Kołb donné à Ezr par Héraclius, le jeu de mot sur le nom d'Ezr), est manifestement indépendant d'eux pour l'ensemble de son récit, qui est rédigé, naturellement, du point de vue de la Siounie; le fait qu'il ait inséré dans son Histoire la lettre de Mathusala à l'empereur Héraclius montre qu'il a pu disposer de sources inconnues des autres historiens arméniens (voir OWSEPIAN, *Monotheletismus*, p. 54).

Sur l'union réalisée en Arménie par Héraclius, voir GALANO, *Conciliatio,* II, p. 126-129 (d'après la *Diegesis*); LE QUIEN, *Or. Christ.*, I, col. 1386-1388; Č'AMČ'EAN, II, p. 328-331; SAINT-MARTIN, *Bas-Empire,* XI, p.

159-161; Assemani, *Bibl. Juris Or.*, IV, p. 12-17; V, p. 207-210; Hergenröther, *Photius*, I, p. 489-490; Williams, *Armenians*, p. 165 b; Ter-Mikelian, *Kirche*, p. 61-62; Owsepian, *Monotheletismus*, p. 51-54; Gelzer, *Armenien*, p. 79, l. 25-41; Ghazarian, *Arab. Herrschaft*, p. 13; Vailhé, *Sophrone*, p. 52-53; Pernice, *Eraclio*, p. 224-226; Hefele-Leclercq, III, p. 258-259, 334-335; Tournebize, *Histoire*, p. 95 et 139, et *Arménie*, col. 304; Bolotov, *K ist. Iraklija*, p. 89; Kulakovski, *Ist. Vis.*, III, p. 131-132; Muyldermans, *Vardan*, p. 137; Brooks, *Successors of Heraclius*, p. 398-399; Bréhier, *Monoénergisme*, p. 116-117; Grousset, *Histoire*, p. 284.

§ 119-120. *Les catholicos Christophe et Ezr.*

§ 119, l. 295 Χριστοφόρον. Lors de la déposition du catholicos Christophe, Jean Mayragomec'i espère lui succéder, mais il est de nouveau évincé. Les sources arméniennes ne disent rien de ces prétentions toujours déçues de Jean à occuper le trône des catholicos (§ 118, 119, 137). Seul l'opuscule d'Arsène offre un passage parallèle à celui de la *Diegesis*, p. 322, l. 3-6 (suite du passage cité plus haut à propos de Komitas, p. 269) :

ქრისტეფორე ვინმე დაჯდა, რომელი იყო მტერ მაჲრეგუჱმელისა და განმწარდა სულითა იოანე და კუალად გარდააგდეს იგი მიზეზითა რაჲმე და ელხინა იოანეს და აქაჲთცა არა მიხუდა.

...monta sur le trône un certain Christophe, qui était ennemi du Mayragomec'i (*mayreguēmeli*), et Jean s'irrita en lui-même, ensuite on le déposa pour quelque motif, et Jean se réjouit, mais alors non plus il n'obtint pas (ce qu'il voulait).

Sébéos (XXVIII, p. 97-98) et Jean le Catholicos (XVII, p. 97-98 = Patkanean, *Sébéos*, p. 188-189) racontent la déposition de Christophe, due, d'après le premier, à son caractère orgueilleux et arrogant, d'après le second, aux calomnies de ses adversaires (voir Grousset, *Histoire*, p. 283). — C'est en 628, sous Kavādh II Šērōē, que Christophe succéda à Komitas, voir ci-dessus, p. 268; les sources sont en désaccord sur la durée de son pontificat : Sébéos lui attribue 2 ans, p. 98, l. 5-6 : *kalaw sa zat'oṙ hayrapetut'ean ams b. ew yamin erordi edin i veray nora bambasans* « Il occupa le trône du pontificat pendant 2 ans, et la troisième année, on lança contre lui des accusations »; l'Histoire des conciles arméniens, 2 ans, *Livre des lettres*, p. 222, l. 14 : *ams b*; Jean le Catholicos, 3 ans,

p. 98, l. 2-3 = PATKANEAN, *Sébéos*, p. 189, l. 12 : *ams eris*; Étienne de Tarōn, 6 ans, p. 87, l. 12 : *ams z*; Kirakos, 2 ans, p. 31, l. 4 : *ams erku*; Étienne Orbélian, 3 ans, p. 83, l. 7 : *ams erek'*; les listes arméniennes de catholicos, 4 ans, dans TER MIKELIAN, *Samuel*, p. 271 (*ams d*) et 275, n° 20 (id.), la chronique de Galano (*Conciliatio*, I, p. 185), 5 ans : *ams e*; la liste grecque, § 46, 3 ans (ἔτη γ, dans la version géorgienne, 13 ans, voir app.).

Le chiffre le plus sûr semble être celui qui est donné par Sébéos, l'Histoire des conciles et Kirakos : 2 ans; Christophe aurait été déposé dans la 3e année après son accession au trône, c'est-à-dire en 630 ou 631.

§ 120, l. 298 Ἔσδρας. Le nom du successeur de Christophe est en arménien *ezr*; la même forme grécisée Ἔσδρας se lit dans la liste grecque des catholicos (§ 47, voir app.). Les sources attribuent unanimement à Ezr 10 ans de pontificat : Jean le Catholicos, XIX, p. 105-106 = PATKANEAN, *Sébéos*, p. 193 : *ams tasn*; Étienne de Tarōn, p. 87, l. 16 : *ams ž* (cité ci-dessus, p. 291) ; Vardan, XXXV, p. 67, l. 12-13 : *zkni tasn ami ezri*; Kirakos, p. 31, l. 5 : *ams tasn*; Étienne Orbélian, cité ci-dessus, p. 293 : *ams tasn*; les listes arméniennes, dans TER MIKELIAN, *Samuel*, p. 271 et 275; GALANO, *Conciliatio*, I, p. 185 : *ams ž*; la liste grecque : ἔτη ι', et sa version géorgienne : *celt'a i* (voir app.). Sébéos, après avoir raconté la prise de Dvin par les Arabes et l'embuscade que leur tendit ensuite Théodore řštuni, « ce qui se passa au temps d'Ezr le catholicos », signale l'élévation de Théodore à la dignité de patrice et ajoute (XXX, p. 109, l. 25-27) :

Այս ամենայն լինէր ի ձեռն կաթուղիկոսին Ներսիսի՝ որ յաճորդեցաւ ի նմին ամի յաթոռ կաթուղիկոսութեան՝ փոխանակ Եզրի կաթուղիկոսի։

Tout ceci se produit à l'instigation du catholicos Nersès, qui succéda *la même année* sur le trône du catholicat au catholicos Ezr.

La prise de Dvin est généralement datée, d'après Sébéos, du 6 octobre 642 (voir DULAURIER, *Chronologie*, p. 227-231 ; HUEBSCHMANN, *Zur Gesch. Arm.*, p. 17; GHAZARIAN, *Arab. Herrschaft*, p. 28-29, avec note 1; FILLER, *Leontius*, p. 16, note 1; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 83, note 2; PEETERS, *Pasagnathès*, p. 409 avec note 1). Manandean (*Invasions arabes*, p. 167-177) défend la date du ven-

dredi 6 octobre 640. Au moment de la prise de Dvin, d'après Sébéos, Ezr était encore catholicos.

§ 120, l. 298-299 *βλοσυρῷ τῷ ὄμματι*. La même expression se lit dans la Vie de saint Jean l'Aumônier (BHG 886), ch. VII (Gelzer, *Johannes*, p. 14, l. 8, comp. l'index, p. 166 a), de même, dans la Vie de saint André le Fou (BHG 117), § 23, 57 et 115 (*Acta Sanct.*, Maii VI, Venise, 1739, p. 222 F, 241 A et 268 E).

Dans l'opuscule d'Arsène, au passage cité plus haut à propos de Christophe, fait suite le texte suivant (p. 322, l. 6-8) :

რამეთუ ეზრა დაიპყრა და უფროჲს შეაწუხა სული მისი მზაკვარი, რამეთუ ნება მოშიშთა მისთა ყვის უფალმან, ხოლო უკეთურნი დღედ რისხვად დაჰმარხნის.

Car Ezra occupa le trône, et il affligea plus (encore) son esprit rusé, car le Seigneur fait la volonté de ceux qui le craignent (cf. *Ps.* CXLIV, 19), mais les méchants, il les garde journellement avec colère (cf. *Ps.* CXLIV, 20; LXXXII, 16?).

C'est là, à notre connaissance, le seul texte que l'on puisse mettre en parallèle avec le § 120 de la *Diegesis*.

Au début du paragraphe, les mss A et B écrivent *ὁ οὖν Ἔσδρας ἐγένετο καθολικός*, et le ms. C *ἐγένετο γὰρ ὁ Ἔσδρας ὁ καθολικ(ός)*; nous avons préféré la construction de C, qui emploie *γάρ*, et non *οὖν*, parce que la liaison causale est attestée par le géorgien d'Arsène (*ramet'u* « nam, quia »).

§ 121-122. *Le concile de Karin.*

§ 121. L'empereur Héraclius ordonne la réunion d'un concile arménien à Théodosiopolis pour examiner la doctrine de Chalcédoine.

La *Diegesis* donne de ce concile une date précise : la 4e année après la mort de Chosroès, la 23e du règne d'Héraclius. Chosroès II fut mis à mort le 29 février 628 (voir Nöldeke, *Tabari*, p. 382, note 2 et p. 431); la 4e année après sa mort va donc du 29 février 631 au 28 février 632. La 23e année d'Héraclius va du 5 octobre 632 au 4 octobre 633 (voir Dölger, *Regesten*, I, p. 17). Les deux dates données par la *Diegesis* ne coïncident donc pas parfaitement; mais elles s'accordent bien avec la chronologie des catholicos telle qu'elle a été établie ci-dessus, Ezr ayant succédé à Christophe en 630 ou

631 (ci-dessus, p. 300-301) ; l'Histoire des conciles veut qu'Ezr ait été élu catholicos par le concile d'Héraclius (ci-dessus, p. 286-287), mais c'est là évidemment une version tendancieuse, qui d'ailleurs est contredite par toutes les autres sources (voir OWSEPIAN, *Monotheletismus*, p. 53-54) ; Étienne Orbélian place le concile en la 3e année du pontificat d'Ezr (texte cité plus haut, p. 293).

L'Histoire des conciles le date « après 18 ans » (*zkni əž ami*, ci-dessus, p. 286; *Livre des lettres*, p. 221, l. 32) d'Héraclius, c'est-à-dire, en rigueur de termes, entre le 5 octobre 627 et le 4 octobre 628. Jean le Mamikonien donne comme date la 19e année (var. : 9e) du règne d'Héraclius (III, fin, p. 45-46) :

... *գնաց ի ժողովն՝ զոր արար Հերակլ յինն և ի տասն ամի թագաւորութեան իւրոյ, և նզովեցին զամենայն հերետիկոսունս։*

(Épiphane, higoumène du monastère de Glak) se rendit au concile que fit Héraclius en la dix-neuvième année de son règne, et ils anathématisèrent tous les hérétiques.

Au lieu de « en la dix-neuvième année de son règne » (du 5 oct. 628 au 4 oct. 629), deux mss écrivent : « en sa neuvième année » (*yinn ami iwroy*, p. 46, note 1; comp. BOLOTOV, *K ist. Iraklija*, p. 90-91, en note), soit entre le 5 oct. 618 et le 4 oct. 619.

Les dates de l'Histoire des conciles et de Jean le Mamikonien (627/628 et 628/629 ou 618/619) sont inacceptables, car Ezr n'était certainement pas encore catholicos en ces années-là. La double date fournie par la *Diegesis* (632 ou 633) est la seule qui cadre avec le reste de la chronologie de l'époque.

Dans Arsène, au lieu des dates précises de la *Diegesis*, on trouve la formule vague : « Ensuite, lorsque furent passées quelques années ».

Les modernes ont attribué au concile d'Héraclius les dates suivantes :

622 : GALANO, *Conciliatio*, I, p. 185 et d'autres à sa suite (cités par OWSEPIAN, *Monotheletismus*, p. 51); HEFELE, dans HEFELE-LECLERCQ, III, 1909, p. 258-259 et 334-335 (voir les notes de dom Leclercq, p. 258, note 3 et p. 334, note 3);

629 : Č'AMČ'EAN, II, p. 330; BROSSET, *Siounie*, I, p. 72, note 4 (d'après Jean le Mamikonien) et *Deux historiens*, p. 28, note 2; BOLOTOV, *K ist. Iraklija*, p. 89-91, en note (d'après Jean le Mamikonien, ignore la *Diegesis*); TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 95 (« vers l'an 629 (?) »);

631 : Brooks, *Successors of Heraclius*, p. 398-399 (sans indication de source); Grousset, *Histoire*, p. 284 (idem);

632 : Assemani, *Bibl. Juris Or.*, IV, p. 13, 15; V, p. 207, 208 (d'après la *Diegesis*); Williams, *Armenians*, p. 165 b (d'après la *Diegesis*, non citée, voir p. 166 a); Tournebize, *Arménie*, col. 304;

633 : Owsepian, *Monotheletismus*, p. 49-56 (c'est la date de la *Diegesis* qui est la bonne, p. 53); Pernice, *Eraclio*, p. 224-226 (d'après Owsepian); Ter Mikelian, *Kirche*, p. 61; Kulakovski, *Ist. Viz.*, III, p. 131, et note 3 (d'après la *Diegesis*), et p. 348; Jordan, *Arm. Irenaeus*, p. 142; Bréhier, *Monoénergisme*, p. 116-117 (d'après la *Diegesis*).

Il n'y a à retenir, de toute cette bibliographie, que les études d'Owsepian et de Kulakovski.

§ 121, l. 300 *τῆς τελευτῆς*. « La quatrième année de la mort de Chosroès »: l'expression est arménienne, voir comm. § 1, l. 12; comp., au § 28, l. 71 : *μετὰ ἓξ ἔτη τῆς τελευτῆς αὐτοῦ.*

§ 121, l. 301 *ἐλθὼν ἐν τῇ* Μεγάλῃ Ἀρμενίᾳ. Ces mots manquent dans le ms. C, mais ils sont attestés par le texte d'Arsène (« le roi Heraclius vint en Arménie »), et par l'extrait géorgien traduit de la *Diegesis* : *micevnulman didad somxit'ad* = *ἐλθὼν ἐν τῇ* Μεγάλῃ Ἀρμενίᾳ (voir app., § 121); la Lettre de Photius dit : « L'empereur Héraclius... se rendit à la ville de Karin » (Théodosiopolis).

§ 121, l. 301-302 *ἐκέλευσε σύνοδον γενέσθαι μεγάλην*. Comp. Arsène : « Il ordonna de faire un grand concile » (Arsène a dit avant cela : « Il vit l'hérésie des Arméniens et il fut fort attristé de leur perdition (causée) par leur détournement involontaire »: ces deux propositions ne sont pas représentées dans la *Diegesis*); la Lettre de Photius : « (Héraclius) réunit en un même lieu Ezr », etc.; l'Histoire des conciles : « Ensuite, après 18 ans, (Héraclius) fit un concile... »; la Chronique de Galano : « De son temps (à Ezr) se tint un concile... que fit l'empereur Héraclius »; Vardan, p. 61, l. 3-2 du bas : *zezr..., zor koč'eac' t'agaworn* « Ezr, que l'empereur convoqua »; Kirakos, p. 31, l. 5-6 : *isk herakl kayser... žolov arareal koč'ē ew zezr* « Or, l'empereur Héraclius, ayant fait un concile, convoque Ezr »; Étienne Orbélian : « Héraclius émit un ordre pour le pays d'Arménie et de Syrie, d'aller se réunir... ». D'après Sébéos et Jean le Catholicos, c'est Mžēž Gnuni, commandant militaire de l'Arménie byzantine, qui enjoint à Ezr d'« aller

communier avec l'empereur ». — M. Dölger (*Regesten,* I, p. 23, n° 203) mentionne seulement la profession de foi adressée à Ezr par Héraclius (d'après Sébéos); pour le P. Grumel (*Monothélisme,* p. 15-16), ce « tomos » présenté à Ezr n'est autre que l'*Ekthesis* d'Héraclius (638!).

§ 121, l. 301-302 *ἐπισκόπων καὶ διδασκάλων*. D'après la *Diegesis,* participent au concile le catholicos Ezr, les évêques, les docteurs et tous les nobles d'Arménie. Les mêmes participants sont mentionnés par Arsène :

Il ordonna de faire un grand concile d'évêques et de docteurs d'Arménie; il écrivit une lettre à Ezr le catholicos et aux nobles pour qu'ils se réunissent...

La Lettre de Photius dit qu'Héraclius « réunit en un même lieu Ezr le catholicos d'Arménie, et une foule d'évêques d'Arménie, et beaucoup d'autres aussi des Syriens » : c'est le seul texte qui signale la présence de « Syriens » (voir toutefois le texte d'Orbélian qui vient d'être cité); il est possible qu'il faille lire, pour *i yasoroc'*, *yazatac'* « parmi les nobles ». D'après l'Histoire des conciles, assistaient au synode « de très nombreux philosophes grecs,... un grand nombre de pontifes d'Arménie », et on y établit Ezr comme catholicos d'Arménie. La Chronique de Galano raconte qu'Héraclius convoque au concile « le catholicos d'Arménie Ezr, les évêques et les princes arméniens, et un grand nombre de sages de Grèce ». D'après Étienne Orbélian, assistent au concile Ezr, Théodore, disciple de Mathusala, des évêques et des princes arméniens, dont Théodore r̄štuni; « Héraclius lui-même, prenant avec lui les plus habiles Grecs, y vint ».

Dans Sébéos, il n'est pas question d'un concile proprement dit, mais seulement d'une entrevue entre Héraclius et Ezr. De même, d'après Jean le Catholicos et Étienne de Tarōn, Ezr va trouver l'empereur, négligeant d'emmener avec lui Jean Mayragomec'i et se faisant accompagner d'un sien neveu, qui n'était qu'un « demi-savant »; Étienne de Tarōn dit toutefois : « S'étant rendu *au concile,* Héraclius demande à Ezr une profession de foi ».

Pour accorder entre eux Sébéos et Orbélian, Pernice (*Eraclio,* p. 225, avec note 4) suppose que le catholicos se serait converti à la suite d'une entrevue personnelle avec l'empereur, et que le concile proprement dit aurait eu lieu seulement deux ou trois ans plus

tard (en 633) ; de même Kulakovski (*Ist. Viz.*, III, p. 131). Mais cette exégèse concordiste a peu de chances d'être la bonne, *in casu*. Il faut remarquer, en effet, que, classées d'après leur manière de présenter les événements, les sources se groupent justement selon leur caractère confessionnel : celles qui présentent l'union comme une démarche personnelle du catholicos sont les sources nationales arméniennes (Sébéos, Jean le Catholicos, Étienne de Tarōn), et celles qui en font le résultat d'un concile national en bonne et due forme sont les sources chalcédoniennes (*Diegesis*, Arsène, Lettre de Photius, Chronique de Galano) ; il serait certes bien étrange que, d'une part, les premières aient eu seules connaissance de l'entrevue d'Ezr avec Héraclius et de la conversion personnelle du catholicos, et qu'elles ignorent le concile, et que, d'autre part, les secondes seules aient eu connaissance du concile, et qu'elles ignorent la conversion préalable d'Ezr. Il est bien plus facile d'admettre que c'est le même événement qui est raconté par toutes les sources, chalcédoniennes et antichalcédoniennes, et que ces dernières ont réduit son importance en évitant de raconter explicitement le concile. L'Histoire des conciles, document antichalcédonien mais indépendant du reste de la tradition nationale, avoue le concile, mais prétend qu'Ezr y fut élu catholicos : autre manière de contester la légitimité de l'union, Ezr étant ainsi présenté comme un intrus chalcédonien devenu catholicos par la faveur de l'étranger (voir plus haut, p. 286). Étienne Orbelian présente les tractations de Karin comme des entrevues entre l'empereur et le catholicos, mais il note qu'Héraclius s'était fait accompagner « des plus habiles parmi les Grecs », et qu'Ezr avait avec lui des princes et des évêques arméniens, qui, à la fin des conversations, « allèrent unanimement trouver le roi et acceptèrent la (foi) de Chalcédoine ».

§ 121, l. 303 **διδασκάλων** rend l'arm. *vardapet*; voir plus haut, comm. § 99, l. 247.

§ 121, l. 303 **Ἀζάτοις**, arm. *azat* « libre, noble »; voir comm. § 68, 99.

§ 121, l. 303-304 **ἐν Θεοδοσιουπόλει.** Ces deux mots manquent aux mss A et B; ils se lisent dans le ms. C et dans l'extrait géorgien de la *Diegesis*; nous les conservons dans le texte, parce qu'ils sont attestés en outre par le passage parallèle d'Arsène :

« (Héraclius) écrivit une lettre à Ezr le catholicos et aux nobles, pour qu'ils se réunissent *dans la ville de Karin, karnu kʻalakʻs* ». La Lettre de Photius raconte qu'« (Héraclius) se rendit à la ville de Karin et réunit en un même lieu Ezr le catholicos d'Arménie », etc. D'autres sources notent également que le concile se tint à Théodosiopolis-Karin : l'Histoire des conciles : « (Héraclius) fit un concile à Karin » ; la Chronique de Galano : « Du temps d'Ezr se tint un concile à Karin, (concile) que fit l'empereur Héraclius » ; Étienne de Tarōn : « Ezr rencontra Héraclius dans la ville de Karin » ; Vardan, p. 61, l. 34-35 : « Ezr fut convoqué par l'empereur dans la ville de Karin » ; Kirakos, p. 31, l. 5-7 : « L'empereur Héraclius, étant venu dans la ville de Karin, fit un concile où il convoqua Ezr » ; Étienne Orbélian : « Héraclius émit un ordre... d'aller se réunir dans la ville de Karin ». Jean le Catholicos ne nomme pas l'endroit où eurent lieu les négociations entre Ezr et Héraclius : « Ezr... accepte d'aller trouver l'empereur ». Sébéos rapporte que Mžēž Gnuni « dit au catholicos d'aller dans le pays des frontières et de communier... avec l'empereur », et plus loin, que « le catholicos alla dans le pays d'Asorestan, vit le roi et communia avec lui » ; l'« Asorestan » est l'Assyrie ou Mésopotamie (voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 22, n° 17) ; cette donnée, qui est fournie par le seul Sébéos, est inconciliable avec celles des autres sources. La notice de Jean le Catholicos, qui en ses premières phrases correspond parfaitement à celle de Sébéos (Sébéos : « Ensuite vint du pays d'Arménie... le pays de son pouvoir » = Jean : « Or, Mžēž Gnuni... des troupeaux qui lui étaient confiés »), en diffère ensuite considérablement :

Sébéos	Jean
	Ezr accepte d'aller trouver l'emp.
	Il ne prend pas avec lui Jean Mayr., mais un autre.
Ezr demande à l'emp. une profession de foi.	Dans son entrevue avec l'emp., il lui demande une profession de foi.
Elle lui est envoyée.	L'empereur la lui donne.
Erz se rend en Asorestan et communie avec l'emp.	Par ignorance, Ezr et les siens se laissent tromper.
Ezr reçoit cadeaux et honneurs.	Ezr reçoit cadeaux et honneurs.

Jean le Catholicos raconte ensuite longuement l'opposition de Jean Mayragomecʻi à l'union acceptée par Ezr; rien de tout cela dans Sébéos, qui ne cite même pas le nom du Mayragomecʻi. Il est difficile d'admettre que Jean le Catholicos ait introduit dans une source supposée identique ou semblable à notre texte de Sébéos le rôle de Jean Mayragomecʻi, qui fait nécessairement partie intégrante de l'histoire de l'union sous Héraclius et dont l'importance est d'ailleurs attestée par d'autres sources indépendantes. On accepterait plus facilement l'hypothèse d'un remaniement (notamment par suppression du rôle de Jean M.) à charge de Sébéos, ou au moins du Sébéos que nous lisons aujourd'hui.

§ 121, l. 304 *ἔρευναν ποιῆσαι καὶ ἰδεῖν.* C'est la leçon du ms. C; A et B disent simplement *ἐρευνῆσαί τε*; nous conservons l'expression périphrastique de C, parce qu'elle reproduit vraisemblablement un tour fréquent en arménien, qui est effectivement attesté par le passage parallèle de la Lettre de Photius : *xoyz ew xndir arareal* « ayant fait une étude et un examen »; comp. § 80 *ζήτησιν ποιῆσαι*; § 140 *ἔρευναν ποιήσας.*

§ 121, l. 304 *περὶ τῶν δύο φύσεων.* L'ordre du jour du concile est noté également par Arsène : « ... qu'ils examinent la foi au sujet du concile de Chalcédoine, et que les Arméniens reconnaissent véritablement deux natures du Christ »; comp., dans l'Histoire des conciles : « ... pour reconnaître leur confession diphysite »; dans Étienne Orbélian : « ... pour examiner la foi ».

On voit que tout le § 121 de la *Diegesis* trouve un pendant assez exact dans le texte d'Arsène; les divergences entre les deux rédactions sont les suivantes :

1. Au lieu de la double date donnée en tête du paragraphe par la *Narratio*, Arsène emploie une formule vague : « Et ensuite lorsque furent passées quelques années ». Arsène a sans doute voulu résumer ainsi le passage correspondant aux § 116-119 de la *Diegesis* (sur Komitas et Christophe), qu'il a inséré, on l'a vu, en un autre endroit de son opuscule.

2. Après *ἐλθὼν ἐν τῇ Μεγάλῃ Ἀρμενίᾳ,* deux propositions d'Arsène ne sont pas représentées dans la *Diegesis* : « Il vit l'hérésie des Arméniens, et il fut fort attristé de leur perdition, (causée) par (leur) détournement involontaire ».

3. Arsène dit qu'Héraclius écrivit une lettre à Ezr et aux nobles pour les convoquer au concile; ce détail est absent du texte de la *Diegesis.*

4. Arsène et la *Diegesis* présentent en ordre inverse les deux termes de l'ordre du jour du concile.

§ 122, l. 306 *διὰ τριάκοντα ἡμερῶν*. Dans ce paragraphe, la *Diegesis* relate les délibérations du concile et l'engagement écrit pris par les Arméniens sous la foi du serment, de ne plus s'opposer à la doctrine de Chalcédoine (comp. § 129). Comme pour le paragraphe précédent, le texte d'Arsène fournit ici un passage tout à fait parallèle, avec quelques détails en plus :

Et ils s'(y) rendirent tous ensemble en présence du roi, et pour la troisième fois, ils étudièrent (la question) *en un examen approfondi, et ils établirent la vérité,* et les Arméniens se soumirent (en s'engageant) avec serment par un écrit autographe à ne plus faire d'opposition par des disputes à ce sujet.

Les éléments soulignés sont absents du texte de la *Diegesis,* qui ajoute de son côté *ἀπὸ τῶν γραφῶν* après « les Arméniens se soumirent ».

La Lettre de Photius dit de même :

Après avoir étudié et examiné pendant un laps de trente jours, les Arméniens se laissèrent de nouveau persuader, *volontairement et non par contrainte,* et ils acceptèrent par écrit le concile de Chalcédoine.

Les mots soulignés, qui ne sont pas représentés dans la *Diegesis* ni dans Arsène, doivent être une addition du rédacteur de la Lettre.

Au lieu de *διὰ τριάκοντα ἡμερῶν* (C : *διὰ μηνὸς ἡμερῶν*), Arsène écrit « pour la troisième fois », *mesamed* (allusion aux unions de 572 et de 591). La variante doit être une innovation du géorgien, car les « trente jours » sont attestés, en dehors de la *Diegesis,* par la Lettre de Photius, comme on vient de le voir (*eresunōreay žamanakōk'*) et par la Chronique de Galano (« Ils discutèrent entre eux, en une étude d'un mois », *amsoreay k'nnut'eamb*).

La plupart des sources ne nous disent rien des délibérations mêmes ; elles se contentent, en général, d'en noter les résultats. Seul Étienne Orbélian retrace longuement la marche des négociations : dans une première entrevue avec le catholicos, Héraclius donne à Ezr la définition de Chalcédoine et l'invite à préciser ce qu'il y trouve à reprendre ; Ezr et les siens l'examinent pendant trois jours sans parvenir à y trouver rien de blâmable ; ils communiquent les résultats de leur examen à l'empereur, qui les invite à se déclarer d'accord avec les Grecs ; Ezr tente vainement de faire

dévier les débats sur des points de morale; les Arméniens délibèrent alors entre eux; après une sortie de l'aspet (Théodore Řštuni), qui incrimine l'ignorance du catholicos, le disciple de Mathusala, Théodore, invite l'assemblée à accepter l'union avec les Grecs.

Les décisions du concile de Karin sont présentées différemment par les sources. La *Diegesis* et Arsène mentionnent la soumission des Arméniens et leur engagement écrit, accompagné de serment, de ne plus faire opposition à la doctrine des deux natures; — la Lettre de Photius : soumission des Arméniens et acceptation, par écrit, du concile de Chalcédoine; — l'Histoire des conciles : élection d'Ezr à la dignité de catholicos, rejet du concile de Dvin, disjonction des fêtes de la Nativité et du « Baptême », suppression du « Crucifixus es » dans le Trisagion; — la Chronique de Galano : ralliement unanime d'Ezr, des évêques et des princes arméniens à la confession byzantine, rejet du concile de Dvin, disjonction des fêtes de la Nativité et du « Baptême », suppression du « Crucifixus es » dans le Trisagion, acceptation de Chalcédoine et de ses canons au même titre que les trois premiers conciles; — dans la chronographie nationale arménienne (Sébéos, Jean, Étienne), qui, on l'a vu, ne parle pas d'un concile en forme, le catholicos demande à Héraclius une profession de foi (dans Étienne de Tarōn, c'est Héraclius qui en demande une au catholicos) ; on lui donne aussitôt (d'après Sébéos, on lui envoie) un écrit de l'empereur « anathématisant tous les hérétiques à l'exception du concile de Chalcédoine » ; le catholicos (Sébéos), ou le catholicos et les siens (Jean, Étienne), acceptent la communion d'Héraclius (Sébéos, Étienne), « ils sont surpris et trompés selon la règle du Tome de Léon » (Jean) ; Ezr, grandement honoré par l'empereur, reçoit en récompense les salines de Kołb (Sébéos, Jean, Étienne; comp. Vardan, p. 61-62 : « A cause de son ignorance, Ezr devint chalcédonien, ayant reçu Alc'k' et la troisième partie de Kołb pour prix de la foi » ; Kirakos, p. 31 : « (Ezr) accepta l'hérésie de Chalcédoine, et l'empereur lui donne en présent la troisième partie de Kołb et toutes les salines »).

D'après Étienne Orbélian, à la suite de l'intervention du vardapet Théodore, les princes et les évêques arméniens

allèrent unanimement trouver le roi et acceptèrent la (foi) de Chalcédoine, célébrèrent le (saint) Sacrifice et communièrent les uns avec les autres; ils donnèrent au roi un écrit d'union et demandèrent (celui) de

Chalcédoine, que le roi leur donna sur un parchemin écrit en lettres d'or. Et il donne en cadeau à Ezr la troisième partie du bourg de Kołb et tout le sel (qu'il produit).

Ainsi, toutes les sources, chalcédoniennes et antichalcédoniennes, attestent que le concile d'Héraclius eut pour résultat l'acceptation par les Arméniens de la confession byzantine; les détails propres à l'Histoire des conciles et à la Chronique de Galano (rejet du concile de Dvin, disjonction de la Noël et de l'Épiphanie, abandon du « Crucifixus ») sont des corollaires nécessaires de cette acceptation; les sources arméniennes nationales (Jean, Étienne, etc.) attribuent, comme elles se le devaient, la conduite d'Ezr à son ignorance et au fait qu'il s'était privé de l'assistance de Jean Mayragomec'i; aucune d'elles n'oublie de mentionner les avantages matériels qu'il aurait reçus pour prix de sa soumission; mais elles ne contestent pas la soumission elle-même, très explicitement relatée par les sources chalcédoniennes.

§ 122, l. 307 *ἀπὸ τῶν γραφῶν*. Ces mots, transmis par nos trois mss grecs, A, B et C, ne figurent pas dans les textes parallèles (Arsène, Lettre de Photius) ; plus loin, Ezr, expliquant sa conduite à Jean Mayragomec'i, insistera (§ 130) sur l'importance que les négociateurs ont attachée à l'examen des *γραφαὶ τῶν ἁγίων πατέρων*.

§ 122, l. 307 *ἰδιοχείρως*. Voir plus haut, comm. § 76, l. 189.

§ 123-126. *Manœuvres de Jean Mayragomec'i.*

La *Diegesis* raconte dans ce passage les manœuvres de Jean Mayragomec'i contre l'union acceptée par Ezr : Jean s'efforce d'amener ses confrères moines, l'évêque de Gardman et celui de Siounie, ainsi que d'autres qui n'avaient pas assisté au concile, à refuser la communion du catholicos (§ 123) ; malgré ses efforts, les deux évêques vont trouver le catholicos et acceptent sa communion (§ 124-125) ; Jean leur adresse de violents reproches, disant que leur faute est moins excusable encore que celle d'Ezr (§ 126).

Ici comme dans les paragraphes précédents (121-122), l'opuscule géorgien d'Arsène nous fournit un texte tout à fait parallèle à celui de la *Diegesis*. Par contre, la Lettre de Photius résume en une seule phrase toute l'histoire des démêlés de Jean Mayragomec'i

avec Ezr (= § 123-126). Sébéos et l'Histoire des conciles ne parlent pas de Jean Mayragomec'i. La Chronique de Galano signale simplement son opposition aux décisions d'Ezr.

En face des § 123-126 de la *Diegesis,* Jean le Catholicos présente le récit suivant : lors du retour d'Ezr, Jean refuse d'aller à sa rencontre comme les autres clercs; on lui en fait reproche, et il répond qu'il se refuse à saluer le catholicos tombé dans l'hérésie. Étienne de Tarōn raconte essentiellement la même chose, un peu plus brièvement.

Confronté avec le passage de la *Diegesis* et d'Arsène, le texte de Jean et d'Étienne fait très pauvre figure; il peut très bien n'être que la mise en scène d'un fait connu, l'opposition de Jean à Ezr, et il ne fallait pas beaucoup d'imagination pour inventer cette scène à partir de la donnée générale de la résistance de Jean. Le récit de la *Diegesis* est autrement concret et particularisé; il relate des manœuvres très précises de Jean Mayragomec'i et cite les noms des personnages importants qu'elles visaient.

§ 123, l. 309 *Ὑποστρέψαντες.* La même formule revient inévitablement après chaque récit d'union, voir § 84, 106, 145. — Ici le participe est au nominatif absolu, sans sujet exprimé; cette construction n'est pas inouïe (voir ci-dessus, comm. § 82 et 90), mais dans le cas présent, il se peut qu'elle provienne d'une coupure faite dans le texte par la *Diegesis,* car dans l'opuscule d'Arsène, la phrase se présente comme suit :

Et lorsqu'ils furent revenus à Dvin, *ils retournèrent à la même passion funeste, car c'était le lieu de leur doctrine, et ils appellent là toute vérité perversion. Or,* le même Mayragomec'i...

La disparition, dans le grec, des mots soulignés expliquerait le participe *ὑποστρέψαντες*, qui dans le texte complet aurait été apposé au sujet du verbe principal; notons de plus que le ms. C écrit un *καί* après *Τιβίν.* Le fragment traduit en géorgien offre le même texte que nos mss grecs : « Et ainsi ils retournèrent à Dvin; mais Jean, etc. ».

§ 123, l. 309 *ὁ αὐτὸς Ἰωάννης.* Il a été question déjà de Jean Mayragomec'i aux § 118-120. Les mss A et B omettent *αὐτός*; nous conservons ce mot parce qu'il est attesté dans le géorgien d'Arsène : *xolo igive mayreguēmeli* « Or, le même Mayragomec'i ».

§ 123, l. 310 *τοὺς συμμοναχούς*. Arsène énumère ici les mêmes personnes que la *Diegesis* :

...quelques moines hérétiques, et Étienne, évêque de Gardman, et Mathusala K'erdul le Siounien, et les autres prêtres qu'il rencontrait, lesquels ne s'étaient pas rendus au concile...

§ 123, l. 310-311 *Στέφανον τὸν ἐπίσκοπον* Καρτμανᾶ. Dans les mss A et B, ce dernier mot est écrit *μαρτμανᾶ*, dans C *καταρταμανᾶ*, soit l'arménien *gardman*, canton de la province d'Uti, au génitif *gardmanay*, prononcé (selon la prononciation de l'arménien occidental) *kartmana*, ce qui est exactement la forme donnée par le grec; voir plus haut, comm. § 89 (au § 89, A et B écrivent *καρτμὰν*, C *καρταμαὶ*); comp. dans Arsène *gardaman*; l'extrait géorgien dit seulement « les évêques », sans citer les noms propres.

Notre auteur a noté plus haut que le Gardman avait accepté la communion des Arméniens monophysites après l'union de 572 (§ 89).

Étienne, évêque de Gardman, ne semble pas connu autrement.

§ 123, l. 311 **Μαθουσάλα ἀπὸ τοῦ Συνῆς**. Le nom de ce personnage est écrit *μαθοσάλα* dans A, et *μαθουσάλα* dans B et C; aux § 125 et 127, il est écrit par les trois mss *μαθουσάλα*; c'est l'arm. *mat'usala(y)*. Le nom de lieu est orthographié dans A *σηνῆς*, dans B et C *σινῆς*; il faut écrire *Συνῆς*, ce qui rend l'arm. *siwnik'* (la diphtongue arménienne *iw* correspond au grec *υ*; voir mes *Documents*, p. 235, où sont expliquées les formes *Συνίων*, *Συνίους* qui figurent dans la nouvelle Vie grecque de S. Grégoire l'Illuminateur); Procope (*De bell.*, I, 15, 1, I, p. 74, l. 7) appelle les habitants de cette province *Σουνῖται* (au gén., *Σουνιτῶν*); dans le *De cerimoniis*, se lit la forme *Συνῆς*, précédée, comme dans la *Diegesis*, de l'article *τοῦ*, p. 687, l. 11 (voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 263 avec notes 2 et 4). — On a vu plus haut (comm. § 86) que, dans un autre passage, la *Diegesis* traduit le nom de la Siounie par le grec *στῦλος* (le nom commun *siwn* signifiant colonne). — Notre auteur a signalé au § 86 qu'après l'union de 572 l'évêque de Siounie refusa d'accepter la foi monophysite. — Il faut remarquer que la *Diegesis* ne dit pas qu'au moment des faits relatés ici Mathusala fût évêque de Siounie; alors qu'elle appelle Étienne *τὸν ἐπίσκοπον* **Καρτμανᾶ**, elle dit **Μαθουσάλα** *ἀπὸ τοῦ Συνῆς*; Arsène écrit de même : « Mathusala K'erdul le

Siounien ». De fait, on voit par le texte d'Arsène que Mathusala fut sacré évêque de Siounie à la suite de son entrevue avec Ezr revenu du concile (cette entrevue est notée au § 125) ; ce point est d'ailleurs confirmé par Étienne Orbélian (voir plus loin).

Mathusala de Siounie nous est connu, en effet, par l'Histoire d'Étienne Orbélian, dont le chapitre XXVII (p. 82-86, comp. trad. Brosset, I, p. 71-75) est intitulé :

Վասն Մաթուսաղայի Սիւնեաց եպիսկոպոսի և վասն ժողովոյն Կարնոյ որ ի Հերակլեայ, և վասն Եզրայ խոտորելոյն ի կրօնն Քաղկեդոնի։

Sur Mat'usałay, évêque de Siounie et sur le concile de Karin (convoqué) par Héraclius, et sur la corruption d'Ezr (tombé) dans la doctrine de Chalcédoine.

Le début de ce chapitre raconte la vie de Mathusala jusqu'au concile de Karin (p. 82-83) :

Երանեալ հայրն տէր Դաւիթ կացեալ յաթոռ մետրապօլտութեան Սիւնեաց ամս իէ՝ վախճանի։ Եւ ունէր զաթոռն տեղապահութեամբ մեծ քերթողն և անյաղթ փիլիսոփայ Մաթուսաղայ։ Այս Մաթուսաղայ էր սնեալ ամենայն պարկեշտութեամբ և զարգացեալ ամենայն առաքինութեամբ, ուսեալ զքերթողութիւն և վարժեալ ճարտասանականաւն, հմտացեալ փիլիսոփայական արհեստից, լի ամենայն իմաստութեամբ և կատարեալ գիտութեամբ։ ... Վասն որոյ տեսեալ յայնմ ժամանակի պայծառացեալ իմաստայեղց ճառագայթիւք զՄաթուսաղայ, վարժեալ և սնեալ ի նոյն տան՝ կացուցանեն յաստիճան վարդապետութեան եկեղեցւոյ և նստուցանեն գլուխ ամենայն վարդապետաց ի վերայ բարձր ամբիոնի րաբունարանին, յորմէ բղխէր զետօրէն աստուածային իմաստութիւն և փարթամացուցանէր զամենայն աշակերտեալսն·

Le bienheureux père Tēr Dawit' meurt après avoir occupé le trône de métropolitain de Siounie pendant 27 ans. Et le grand littérateur (*k'ert'oł*), l'invincible philosophe Mat'usałay détenait le trône comme vicaire. Ce Mat'usałay avait été élevé en toute tempérance, avait grandi en toute vertu, avait appris la littérature, s'était exercé à l'éloquence, s'était formé aux arts philosophiques, plein de toute sagesse et d'une science accomplie... Aussi, voyant en ce temps-là Mat'usałay resplendissant des rayons de la sagesse, formé et éduqué dans cette même maison (la Siounie), on l'établit

dans la chaire du magistère de l'Église, et on le place à la tête de tous les vardapets sur la haute tribune du doctorat, d'où coulait comme un fleuve la sagesse divine, enrichissant tous ses disciples. — *L'auteur continue en racontant que le catholicos Komitas confia à Mathusala l'éducation du fils de son frère, Théodore.*

Étienne raconte ensuite le concile de Karin (texte cité plus haut, p. 293-296) ; puis il relate la désignation de Mathusala comme évêque de Siounie (p. 86, l. 11-23) :

Իսկ ժողովոյն և Եզրի բազում ողոքանօք պատրեալ զմիտս նորա՝ ածին ի հաւանութիւն ձեռնադրել եպիսկոպոս Սիւնեաց, և արարին իսկ. և մեծաւ պատուով արձակեցին յաթոռն իւր և ի վիճակ. որոյ եկեալ ամենայն ջանիւ զգուշացոյց զվիճակն իւր ոչ խոտորել ի կրօնն քաղկեդոնի, այլ զաւանդեալն ի սուրբ հարց զուղղափառ հաւատն պինդ ունել, զոր ունէին ի սրբոյն Գրիգորէ մինչև ցայն, յոր և մնացին շնորհօք սուրբ հոգւոյն: Զի Հայք կացին ի նոյն ի կրօնն յաւուրս վեց կաթողիկոսաց ամս ութսուն և հինգ, մինչ ի Յովհան Օձնեցին, և ի ձեռն նորա սրբեալ և նորոգեալ եղեն Հայք յայնմ կրօնէ: Իսկ երանելին Մաթուսաղայ կացեալ ի մետրապօլտութեան Սիւնեաց ամս ժը՝ վճարի յաստեաց.

Or, le synode et Ezr, ayant séduit son esprit par de nombreuses supplications, parvinrent à le persuader de se laisser ordonner évêque de Siounie; et ils le firent en effet, et l'envoyèrent avec grand honneur sur son trône et dans son diocèse. Lui, arrivé (là), fit tous ses efforts pour empêcher son diocèse de se corrompre (et de tomber) dans la doctrine chalcédonienne et pour qu'il tienne fermement la foi orthodoxe transmise par les saints Pères, qu'ils avaient depuis saint Grégoire jusqu'alors et dans laquelle ils se sont maintenus par la grâce du Saint Esprit. Car les Arméniens restèrent dans la même doctrine (chalcédonienne) aux jours de six catholicos, pendant quatre-vingt-cinq ans, jusqu'à Jean d'Odzun (*ōjnecʻi*), grâce auquel l'Arménie fut purifiée de cette doctrine et renouvelée [1]. Quant au bienheureux Matʻusała, il quitte ce monde après avoir exercé les fonctions de métropolitain de Siounie pendant 18 ans.

[1] Comp. la *Géographie* de Vardan (dans SAINT-MARTIN, *Mémoires*, II, p. 424-425, à propos du tombeau de Jean d'Odzun à Łoṙi, canton de Tašir) : « Pendant 84 ans, six patriarches suivirent la doctrine perverse de Chalcédoine ... jusqu'à ce que Jean d'Odzun, notre second illuminateur purifia la nation arménienne du dogme erroné des deux natures ... ».

Ainsi donc, au moment du concile de Karin, le siège épiscopal de Siounie était vacant, et l'administration en était confiée à Mathusala; celui-ci fut sacré évêque par Ezr revenu du concile de Karin, donc vers 633; il mourut 18 ans après, selon Étienne, soit vers 651.

Sur Mathusala de Siounie, voir ZARBANALIAN, *Dprut'iwn,* p. 427-429; SOMAL, *Quadro,* p. 39; ALIŠAN, *Sisakan,* p. 20 a et 23 a; BROSSET, *Siounie,* II, p. 48, n° 17; ABEGJAN, *Arm. lit.,* p. 305; GROUSSET, *Histoire,* p. 269, 285.

§ 123, l. 311 *ἄλλους τινάς*. Arsène précise : « les autres prêtres qu'il rencontrait ».

§ 123, l. 312 *τοὺς μὴ ἀπαντήσαντας*. Ce participe doit se rapporter, non seulement à *ἄλλους τινάς*, mais aussi à *Στέφανον* et à *Μαθουσάλα*; on peut voir, en effet, par la suite du texte (§ 124-125) qu'Étienne et Mathusala n'avaient pas assisté au concile de Karin; au surplus, pour ce qui est de Mathusala, l'Histoire de la Siounie atteste qu'il n'avait pu se résoudre à quitter ses occupations, et qu'il avait envoyé à sa place son disciple Théodore, neveu du catholicos Komitas (XXVII, cité ci-dessus, p. 294; c'est sans doute là le « demi-savant » dont parlent Jean le Catholicos et Étienne de Tarōn, et que Jean présente comme neveu d'Ezr lui-même). — Au lieu de *ἀπαντήσαντ(ας)*, leçon de A B, le ms. C porte *ἅπασι ἥσασι* (sic), ce que Combefis, col. 284 D, écrit *ἅπασιν εἴξαντας* (?); le même ms. C, à la fin du paragraphe, après *ὁμοφρονήσασιν*, ajoute *Ὅτι αυτ(οῦ) παροτρύνοντ(ος) πάντ(ας) καὶ ἀναπείθοντ(ος) καί τιν(ας) των εν τ(ῇ) συνό-δ(ῳ) ἀπαντησάντ(ων)*; on ne trouve rien de tout cela dans les mss A et B, ni non plus dans le géorgien d'Arsène; le texte que nous présentons, établi sur les mss A et B, correspond exactement à celui d'Arsène.

§ 123, l. 312 *ἵνα μὴ κοινωνήσωσιν*. Comp. dans Arsène : « ... pour qu'ils ne communient pas avec le catholicos Ezr et ceux qui s'étaient unis à lui ». Le dernier mot de la phrase grecque, *ὁμοφρονήσασιν*, manque dans les mss A et B; nous le conservons parce qu'il est garanti par l'accord du ms. C et d'Arsène.

Dans le § 123 continue le parallélisme constaté depuis le début de l'épisode d'Ezr entre la *Diegesis* et l'écrit géorgien d'Arsène;

les deux textes ne diffèrent que sur les points suivants : au début du paragraphe, se lisent dans le géorgien deux lignes absentes du grec (ci-dessus, p. 312) ; Arsène dit « le même Mayragomec'i », et la *Diegesis,* « le même Jean » ; Arsène parle de « quelques moines hérétiques » là où le grec écrit simplement *τοὺς συμμοναχοὺς αὐτοῦ*; Arsène ajoute au nom de Mathusala l'épithète *k'erdul* (= arm. *k'ert'ol* « grammairien » ; Étienne Orbélian lui donne aussi ce titre) ; le grec écrit « quelques autres », et Arsène, « les autres prêtres qu'il rencontrait ».

§ 124, l. 314 *ἦλθεν ὁ Στέφανος*. Étienne de Gardman se rend chez le catholicos. Arsène écrit de même :

Après quelques jours, l'évêque Étienne et Mathusala allèrent trouver le catholicos Ezr et communièrent avec lui.

Cette phrase d'Arsène n'est liée à la précédente par aucune particule : ainsi dans le grec du ms. C (mais A et B ajoutent un *δέ* avant *τινας*). — Le grec ne parle ici que d'Étienne, tandis que dans le géorgien, il est question d'Étienne et de Mathusala; le grec dira d'ailleurs au § 125 que « Mathusala aussi était allé trouver Ezr ». — Les derniers mots d'Arsène (« et communièrent avec lui ») n'ont pas de correspondant dans le grec, qui atteste toutefois dans la phrase suivante le fait de l'acceptation par Étienne de la communion d'Ezr. — En face de l'expression d'Arsène « l'évêque Étienne », nous trouvons en grec, dans les mss A et B *ὁ Στέφανος ὁ ῥηθείς*, et dans C *ὁ Στέφανος ὁ Καρτμᾶν ἐπίσκοπος*; nous avons suivi A et B, mais la leçon de C, appuyée partiellement par celle d'Arsène, peut se défendre aussi.

§ 125, l. 315 *Ἀκούσας δὲ ὁ Ἰωάννης*. Cette phrase se présente dans Arsène sous la forme suivante :

Lorsque le méchant moine Mayragomec'i apprit qu'ils s'étaient unis à Ezr et que Mathusala avait été sacré évêque de Siounie, il insultait avec grand mépris Étienne et le K'erdul.

A et B disent *ὁ Ἰωάννης* (C *ὁ εἰρημένος Ἰωάννης*), tandis qu'Arsène écrit « le méchant moine Mayragomec'i ». — La proposition du texte d'Arsène notant « que Mathusala avait été sacré évêque de Siounie » est absente du texte grec; on a vu plus haut que cette donnée d'Arsène est confirmée par l'Histoire d'Étienne Orbélian, qui raconte comment, après le concile, « Mathusala vint

aussi de la Siounie » trouver le catholicos et fut sacré évêque. A et B portent ensuite *ἤχθρανε τῷ Στεφάνῳ*, tandis que C a une formule plus longue : *μετὰ μεγίστης θρασύτητος ἔχθραν τῷ Στεφάνῳ κατειργάσατο*; le complément de manière, absent des mss A et B, est attesté par Arsène, et l'expression *ἔχθραν κατειργάσατο* est à la fois moins grecque et plus arménienne que le simple *ἤχθρανε*; Arsène emploie le verbe « insulter » (*aginebda*) : la différence entre le grec et le géorgien peut s'expliquer par l'arménien, où « inimitié » se dit *tʻšnam-utʻiwn* (ainsi *Rom.*, VIII, 7 = *ἔχθρα*), et « insultes » *tʻšnamankʻ* (ainsi 2 *Cor.*, XII, 10 = *ὕβρεις*). — Après *οἷον καὶ τῷ Μαθουσάλα*, la *Diegesis* explique que Mathusala, lui aussi, s'était rendu chez Ezr : cette proposition manque naturellement dans Arsène, qui a dit déjà que Mathusala était allé, comme Étienne, trouver le catholicos. Étienne Orbélian atteste également cette visite de Mathusala à Ezr.

§ 126, l. 317-318 *Ἔλεγε δὲ ὁ Ἰωάννης*. Les reproches du Mayragomecʻi aux évêques Étienne et Mathusala sont formulés de façon pratiquement identique par la *Diegesis* et par l'opuscule d'Arsène, qui écrit :

La déviation d'Ezr est plus petite que votre erreur, car lui, il s'est écarté de la loi *soit* par peur des rois, *soit parce qu'il s'était approché d'hommes savants*, mais vous, (c'est) par vaine gloire et par complaisance (que) vous vous perdez irrémédiablement.

La seule différence importante entre les deux textes est l'absence, dans le grec, des mots soulignés ci-dessus. — L'expression *κατὰ φόβον*, attestée par les trois mss grecs (Arsène a l'instrumental simple *šišitʻa* « par crainte »), est étrange; au § 100, la *Diegesis* dit *διὰ φόβον*, et de même à la fin du § 126 (l. 319) *διὰ κενοδοξίαν*. — Les derniers mots du paragraphe *ἐξεπέσατε ἀνίατον πτῶσιν*, garantis par le texte d'Arsène (« vous vous perdez irrémédiablement ») manquent aux mss A et B. — La faute que Jean reproche avec tant de véhémence aux deux évêques, c'est évidemment l'acceptation de l'union avec l'Église byzantine, résultat du concile de Karin; Arsène dit explicitement, on l'a vu, qu'« Étienne et Mathusala allèrent trouver le catholicos Ezr et communièrent avec lui »; la *Diegesis* dit la même chose, mais d'Étienne seulement; toutefois, comme les reproches qu'elle met dans la bouche du Mayragomecʻi s'adressent et à Étienne et à Mathusala (§ 125 et 126), il est clair

que l'un et l'autre s'étaient ralliés à l'union acceptée par le catholicos. Étienne Orbélian ne dit pas formellement que Mathusala ait accepté la communion d'Ezr :

Mathusala vint aussi de la Siounie, et s'attrista fort de ce qui était arrivé, mais sur le moment il se tut, parce que (c'était) par son disciple (que) le mal était né. Or, le synode et Ezr, ayant séduit son esprit par de nombreuses supplications, parvinrent à le persuader de se laisser ordonner évêque de Siounie; et ils le firent en effet.

Les réticences embarrassées de l'auteur, et surtout le fait, impossible à passer sous silence, que le Siounien fut sacré évêque par Ezr au lendemain du concile de Karin, prouvent que Mathusala avait bien accepté la confession du catholicos chalcédonien.

§ 127-134. *Entrevue d'Ezr et de Jean.*

On trouve la relation d'une entrevue entre le catholicos Ezr et Jean Mayragomec'i dans la *Diegesis,* dans l'opuscule géorgien d'Arsène, dans l'Histoire de Jean le Catholicos et dans celle d'Étienne de Tarōn.

Le récit de Jean le Catholicos ne renferme que des banalités : le Mayragomec'i est introduit de force auprès d'Ezr, qui lui reproche de s'être rebellé par orgueil; le réfractaire réplique, en faisant un jeu de mots[1] sur le nom d'Ezr (*ezr* signifie « bord »), que le catholicos a trahi la foi traditionnelle; Ezr fait alors frapper Jean, qui répond aux coups en citant un verset des *Actes* (v, 41). Étienne de Tarōn fait le même récit en abrégeant.

La relation de la *Diegesis* et d'Arsène est entièrement différente. Ezr y commence par reprocher à Jean, de même qu'à Étienne et à Mathusala, d'avoir refusé, malgré une triple invitation du catholicos, de se rendre au concile (§ 127); il explique ensuite que son acceptation de la foi diphysite s'est fondée sur l'étude des écrits des Pères, et il invite Jean à les examiner à son tour (§ 128-131); le Mayragomec'i réplique que les textes invoqués par Ezr sont des interpolations des nestoriens, qui, renouvelant les procédés de Saturninus, ont ajouté à l'Évangile de Luc les versets de la sueur de sang (§ 132-134).

1 Ce jeu de mots est prêté à Jean Mayragomec'i par Jean le Catholicos et par Étienne de Tarōn; il est rapporté aussi par Étienne Orbélian, mais sous une forme beaucoup plus plausible.

La seule lecture de ce résumé permet d'apprécier la supériorité du récit de la *Diegesis* sur celui de Jean le Catholicos. Comme dans la section précédente (les manœuvres du Mayragomec'i), Jean le Catholicos ne présente ici qu'une amplification littéraire; n'importe quel littérateur a pu rédiger ce morceau sans posséder sur l'entrevue aucune information précise autre que la donnée de fait de l'entrevue même. La relation de notre *Diegesis* a un tout autre caractère; tout y porte la marque du concret et du personnel; Ezr raconte et justifie, avec des précisions qui ne s'inventent pas, sa conduite avant et pendant le concile; son interlocuteur lui oppose des arguments de critique textuelle, autrement embarrassants que les lieux communs que lui prête Jean le Catholicos.

§ 127, l. 322 *παρεκάλεσε τὸν αὐτὸν Ἰωάννην*. Arsène dit ici un peu différemment :

Lorsqu'Ezr apprit cela, il appela le mauvais moine et lui dit devant tout le monde.

§ 127. La leçon de C dans ce paragraphe est plus conforme au texte d'Arsène que celle des mss A et B. Arsène écrit en effet :

Je t'ai appelé trois fois, et Mathusala *trois fois*, et Étienne, (disant) : « Vous êtes les docteurs et les savants de la terre, venez et donnez réponse au roi ».

Ceci correspond parfaitement au texte de C, sauf l'omission dans le grec de la seconde expression « trois fois » (*τρίτον*, absent de nos trois mss, a pu tomber devant *τὸν Μαθουσάλα*) et la chute de *σε*, conservé par A et B. Ces deux derniers mss ont supprimé le discours direct, et portent *ὡς διδασκάλους καὶ γραμματεῖς ὅπως ἐλθόντες ἀπολογηθῆτε τῷ βασιλεῖ*, au lieu de *εἰπὼν ὅτι τοῦ κόσμου* etc.

§ 127, l. 323 *Τρίτον ἐκάλεσά σε*. Jean le Catholicos, Étienne de Tarōn et Kirakos (p. 31, l. 7-9) reprochent à Ezr de n'avoir pas emmené avec lui au concile Jean Mayragomec'i. On voit par le récit de la *Diegesis* et d'Arsène que l'absence de Jean n'était pas due à une exclusive du catholicos, mais à un refus entêté de l'intéressé lui-même.

§ 127, l. 323 *τὸν Μαθουσάλα*. A et B écrivent *Μαθουσάλαν*; nous conservons la forme non fléchie de C, qui est *difficilior*,

conforme à l'arménien (*zmat'usała*) et attestée par A B C au § 123. — Étienne Orbélian confirme que Mathusala de Siounie fut invité à plusieurs reprises par Ezr à l'accompagner au concile :

Alors, le catholicos envoie des messagers (choisis) parmi des hommes vénérables à Mathusala pour lui faire connaître la situation critique qui était survenue, et il l'appelle pour qu'ensemble ils réfléchissent sur ce qu'il convenait (de faire). Mais lui, ne voulant pas interrompre ses leçons... ne se rendit pas (auprès d'Ezr). Ensuite, le catholicos le presse une seconde fois de venir; lui, n'acceptant pas (de le faire), prétextant sa faiblesse physique, lui envoie son disciple Théodore, etc.

§ 127, l. 324 Τοῦ *κόσμου*. C'est plus qu'une exagération oratoire d'appeler les deux prélats arméniens « docteurs du monde »; *κόσμου* est évidemment ici une traduction inexacte de l'arménien *ašxarhi*, qui signifie « monde », mais qui s'emploie couramment aussi au sens de « pays, patrie »; Arsène emploie le mot géorgien *k'uēqana*, qui peut signifier, comme l'arménien *ašxarh*, « la terre » et « le pays ». On notera que l'hyperbolique *τοῦ κόσμου* a disparu des mss A et B. Dans Étienne Orbélian, Théodore Kʻṙtʻuni dit à Ezr : « Choisis les savants de notre nation », *zgituns azgis*.

§ 127, l. 324 *διδάσκαλοι καὶ γραμματεῖς*. Le premier de ces mots rend l'arm. *vardapetk'* « docteurs », voir ci-dessus, comm. § 79, 80, 99, 100, 121. Le second, assez étrange, correspond très vraisemblablement à l'arm. *dpirk'*, qui rend régulièrement le grec *γραμματεῖς* dans le N.T.; Arsène dit *mojġuarni da mec'nierni* « les maîtres et les savants »; comp. § 101, l. 253-254, où l'on voit Moïse invité à venir à CP *σὺν τοῖς γραμματεῦσιν αὐτοῦ*.

§ 127, l. 325 *ἵνα ἀπολογηθῆτε τῷ βασιλεῖ*. Sur la construction de ce verbe avec le datif, voir BLASS-DEBRUNNER, *Gramm.*, p. 87, § 187, 4. Le grec *ἀπολογεῖσθαι* est toujours rendu dans le N.T. arménien (sauf 2 *Cor.*, XII, 19) par l'expression *patasxani tam* ou *aṙnem* « responsum do *ou* facio »; c'est bien là le sens du verbe grec dans notre phrase : « donner la réplique à l'empereur (en défense de la cause arménienne) ». Arsène a ici *sitqua ugot' mep'esa* « que vous donniez réponse au roi », ce que Melikset-Bek traduit en arménien moderne par *patasxan tayk' t'agavorin* (*Vrac' ałbyurnerə*, p. 45, l. 11 du bas), c'est-à-dire par l'expression arménienne signalée plus haut.

§ 127, l. 325 *πάντας γὰρ συνεκάλει*. Ces mots sont absents du ms. C, et n'ont pas de correspondant non plus dans le texte d'Arsène. Comp. § 121 *ἐκέλευσε σύνοδον γενέσθαι μεγάλην ἐκ πάντων τῶν ἐπισκόπων*.

§ 128, l. 326 *οὐκ ἤλθετε*. Les premiers mots de ce paragraphe *ὑμεῖς — ἤλθετε* manquent aussi, comme les trois derniers du paragraphe précédent, dans le ms. C; mais ils sont nécessaires au raisonnement d'Ezr, et de plus, ils sont attestés, partiellement du moins, par Arsène, qui écrit :

...et vous n'êtes pas venus, et maintenant vous résistez audacieusement à notre décision.

§ 129, l. 327 *ἃ ἠκούσαμεν*. Pour cette phrase, le texte d'Arsène diffère tout à fait de la *Diegesis*; il écrit :

Nous qui avons recherché sincèrement, par les livres et les docteurs, la vérité.

Par contre, dans la formule dogmatique qui suit, la correspondance est parfaitement littérale entre la *Diegesis* et Arsène. — Presque tous les termes de cette formule figurent dans la définition de Chalcédoine, voir DENZINGER, *Enchir. symb.*, n° 148, p. 70 et 71 : ... *ὁμολογεῖν* ... *τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστὸν* ... *τέλειον τὸν αὐτὸν ἐν θεότητι, καὶ τέλειον τὸν αὐτὸν ἐν ἀνθρωπότητι* ... *ἐν δύο φύσεσιν* ... *ἀδιαιρέτως* ... *εἰς ἓν πρόσωπον καὶ μίαν ὑπόστασιν*. — Les données des sources sur les décisions du concile de Karin ont été examinées plus haut, comm. § 122. — Le dernier mot du paragraphe, *οἰκονομίᾳ*, est absent des mss A et B, mais attesté par Arsène (« par une disposition, *gangebulebit'a*, indivisible »).

§ 130, l. 331 *αἱ γραφαὶ τῶν ἁγίων πατέρων*. Ezr donne ici comme fondement de sa décision la concordance constatée par lui au concile entre les écrits des Pères grecs et ceux des Pères arméniens. Arsène a ici un texte fort semblable à celui de la *Diegesis* (mss A et B) :

... et les anciens livres des saints Pères que nous avons lus témoignaient de cela; et nous, nous nous sommes soumis à leurs commandements, et nous avons accepté pour le bien.

La fin du paragraphe (*καὶ ἡμεῖς — τὰς ἁγίας*) ne se lit en grec que dans le ms. C; elle a un correspondant dans la phrase

d'Arsène « nous nous sommes soumis à leurs commandements », et rappelle l'expression du § 122, l. 306-307 ἐπείσθησαν οἱ Ἀρμένιοι ἀπὸ τῶν γραφῶν. — La formule finale κατὰ τὰς γραφὰς τὰς ἁγίας peut s'interpréter de deux façons : « Nous nous sommes ralliés à leur opinion conformément aux (enseignements des) saintes Écritures », ou bien « Nous nous sommes ralliés à leur opinion, selon (le mot de) l'Écriture » ; la première interprétation a contre elle le fait que les discussions de Karin ont porté, d'après Ezr, non pas sur les Écritures, mais sur les écrits des Pères (comp. § 130, 131, 132) ; et la phrase ἐπείσθημεν τοῖς λόγοις αὐτῶν peut-être une allusion à *Act.*, XXVIII, 24 (οἱ μὲν ἐπείθοντο τοῖς λεγομένοις), allusion qui serait soulignée par les mots κατὰ τὰς γραφὰς τὰς ἁγίας. — Alors, notre texte grec correspondrait au texte arménien des *Actes*, qui porte *banic'n* « verbis (eorum) », tandis que l'original grec dit τοῖς λεγομένοις.

Le texte du § 122, ainsi que le § 130, et les suivants, montrent que dans les délibérations de Karin l'argument patristique a occupé une place prépondérante ; c'est là un trait bien conforme aux préoccupations de l'époque qui a vu la compilation de florilèges dogmatiques tels que le « Sceau de la Foi ». Ce trait, dont l'authenticité est garantie par tout le contexte historique, n'est conservé que par la source de la *Diegesis* et d'Arsène ; il n'apparaît pas dans les récits de Jean le Catholicos ou d'Étienne Orbélian, qui font consister toutes les recherches du concile en l'examen d'une profession de foi d'Héraclius « anathématisant les hérétiques à l'exception du concile de Chalcédoine » (Jean le Catholicos) ou de la définition de Chalcédoine elle-même (Étienne Orbélian) : mise en scène évidente de négociations dont ces auteurs savaient sans doute uniquement qu'elles amenèrent les Arméniens à accepter Chalcédoine, et qu'ils ont présentées telles qu'ils se les imaginaient.

§ 131. Le catholicos invite son interlocuteur à étudier, lui aussi, les écrits des Pères, afin de connaître la vérité ; dans Arsène, Ezr dit de même :

> Et maintenant, (ce) n'est pas passé ; les livres divins sont chez nous ; prenons(-les) et nous apprendrons la vérité.

Au lieu de παρ' ἡμῖν (B C), le ms. A écrit παρ' ὑμῖν, qui peut paraître s'adapter mieux au verbe suivant, μάθετε ; mais pour

cette raison justement, ἡμῖν est la *lectio difficilior,* et Arsène emploie aussi la première personne : *č'uēnt'ana* « nobiscum ». Toutefois dans Arsène, les deux verbes correspondant à ἐρευνήσαντες et à μάθετε sont eux aussi à la première personne : *movixunet'* et *viscaovot'*

On ne voit pas clairement ce que veut dire Ezr par la proposition Καὶ νῦν οὐ διῆλθον χρόνοι, dans Arsène « Et maintenant, (ce) n'est pas passé ».

§ 132. Jean Mayragomec'i réplique à Ezr que les textes des Pères allégués en faveur des deux natures sont des interpolations nestoriennes. Cette première partie de la réponse de Jean figure dans le texte d'Arsène, dont la phrase d'introduction est assez différente de celle de la *Diegesis* :

Et quand il lui ferma la bouche avec le témoignage des livres, *il fit un renvoi malodorant, semblable à sa mauvaise doctrine, et* il dit : « *Je ne peux pas accepter cet écrit, car* (ce sont) les nestoriens qui ont ajouté cela aux saints livres ».

Les mots soulignés sont absents du texte grec; l'opuscule d'Arsène applique en toute occasion à Jean Mayragomec'i des épithètes et des expressions dénigrantes ou injurieuses dont il n'y a pas trace dans la *Diegesis;* celle-ci raconte l'histoire du Mayragomec'i sur un ton remarquablement objectif.

§ 132, l. 336 ὑπέδειξε τὴν μαρτυρίαν. Comp. Arsène « il lui ferma la bouche avec le témoignage ».

§ 132, l. 336 ὁ ἀντικείμενος Ἰωάννης. Le mot ἀντικείμενος doit se comprendre ici comme un surnom de Jean, car l'auteur dira plus loin, § 135, διὸ ἀντικειμένου ὄνομα ἐκληρονόμησε; voir le commentaire de ce § 135.

§ 132, l. 337 οἱ νεστοριανοί. Dans la bouche de Jean, les mots « nestoriens » et « chalcédoniens » sont naturellement synonymes; voir ci-dessus, p. 137, 214.

§ 132, l. 338 καθὼς καὶ ἐν ταῖς θείαις γραφαῖς. La fin de la réplique de Jean Mayragomec'i à partir de καθώς, n'est pas représentée dans l'opuscule d'Arsène; le texte, très intéressant, de la seconde partie du § 132, et du § 133, n'est donc attesté que par

la *Diegesis* seule; son authenticité est toutefois indéniable; on conçoit qu'il ait été éliminé comme impie (voir, au § 134, l'indignation soulevée par les paroles de Jean), mais on n'imagine pas qu'il ait pu être inventé par un interpolateur; au surplus, les préoccupations qu'il révèle chez le Mayragomec'i sont confirmées par d'autres sources arméniennes, comme on le verra plus loin.

§ 132, l. 339 Σατορνῖλος. Cette orthographe est celle de nos trois mss; la forme Σατορνῖλος (non Σατορνῖνος) est la plus courante en grec; elle l'est aussi en arménien : *stornilos* et *stornelos* (*stornin* seulement dans le titre d'un fragment du *Sceau de la Foi*, p. 293, l. 18; JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 14, l. 5) ; sur les formes grecques et arméniennes du nom, voir JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 134, note 2. — Il s'agit évidemment de Saturninus, Satornilos, le chef de secte gnostique, qui nous est connu principalement par saint Irénée (*Adv. haer.*, I, 24, 1-2, texte grec dans Hippolyte, *Refut. omn. haer.*, VII, 28, p. 208-209) ; voir DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Église*, I, p. 159-161; LIECHTENHAN, *Satornil.* — On n'est pas étonné de trouver ce nom dans le discours de Jean Mayragomec'i, quand on lit dans le *Sceau de la Foi*, dont on sait les attaches avec le même Jean Mayragomec'i (ci-dessus, p. 277), un long fragment qui se présente comme extrait d'un discours de saint Irénée contre Saturninus (*Knik'*, p. 293-297 = JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 14-19) ; titre :

Երանելոյն Երանոսի ... ի բանէն, որ զՍտորնին:

Du bienheureux Eranos (Irénée) ..., du discours contre Stornin (Saturninus).

C'est certainement dans des textes de ce genre que le Mayragomec'i a pris que Saturninus s'est rendu coupable de modifications au texte des saintes Écritures, ἐν ταῖς θείαις γραφαῖς ὁ τότε Σατορνῖλος πολλὰς αἱρέσεις προσετίθει (§ 132; pour l'interprétation de ce texte, voir plus loin, p. 327). Dans le fragment arménien se lit en effet le passage suivant (*Knik'*, p. 293, l. 25 - p. 294, l. 2 = JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 14, l. 12-15) :

Եւ ի վերայ այսոցիկ եւս զՂուկա աւետարանն կրճատեալ, եւ որ ինչ միանգամ վասն ծննդեանն Տեառն գրեալ է՝ ի բաց հատին. եւ ի վարդապետական բանիցն Տեառն բազում ինչ ի բաց հանեալ:

Et en plus de cela, ils ont encore mutilé l'Évangile de Luc, et tout ce qui a jamais été écrit au sujet de la naissance du Seigneur, ils (l')ont retranché; et aux discours doctrinaux du Seigneur, ils ont retranché beaucoup.

Le texte continue en mentionnant, puis en condamnant la position des gnostiques vis-à-vis des Évangiles et des Épîtres de saint Paul (voir trad. dans JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 137-138). Le fragment, qui combat différentes sectes gnostiques, sans que rien y concerne spécifiquement ce que nous savons des doctrines de Saturninus, est formé en grande partie d'emprunts à l'*Adv. haer.* (mais non au passage de l'*Adv. haer.* qui concerne Saturninus) ; voir le commentaire du fragment dans JORDAN, *Arm. Irenaeus*, p. 141-150, surtout la conclusion, p. 148-150; LEBON, *Sceau de la Foi*, p. 22-23.

§ 133, l. 339-340 *ὡς καὶ εἰς τὸ κατὰ Λουκᾶν*. A première vue, cette proposition semble continuer la précédente, *ὁ τότε Σατορνῖλος πολλὰς αἱρέσεις προσετίθει*, et affirmer, par conséquent, que Saturninus aurait inséré dans l'Évangile selon saint Luc les versets relatant l'apparition de l'ange à Gethsémani et la sueur de sang (XXII, 43-44) ; cette interprétation est favorisée par la traduction de Combefis (col. 286 C = PG, 132, col. 1251 D) :

Omnia haec addiderunt Nestoriani scriptis sanctorum Patrum; quâ olim ratione Saturninus haereses multas addebat scripturis sacris, putà verba illa, Evangelio Lucae : *Coepit Jesus pavere*, etc.

C'est la seule interprétation qu'envisage Jordan (*Arm. Irenaeus*, p. 141-142) ; citant les § 132-133 de la *Diegesis*, il se demande (p. 142) : « Woher mag Johann Mayragomec'i die Nachricht haben, dass Satornin in dieser Weise das Lukasevangelium verändert habe? » (de même TĒR MKRTČ'EAN, *Knik'*, p. XCI-XCII).

A la réflexion, cependant, cette interprétation se révèle absolument inacceptable. La gnose de Saturninus professait un docétisme très marqué, comme le note expressément Irénée (dans Hippolyte, VII, 28, p. 209, l. 4-5) :

τὸν δὲ σωτῆρα ἀγέννητον ὑπέθετο καὶ ἀσώματον καὶ ἀνείδεον, δοκήσει δὲ ἐπιπεφηνέναι ἄνθρωπον.

Personne n'a jamais pu avoir l'idée d'attribuer à un docète qui considérait le Sauveur comme incorporel, *ἀσώματος*, et comme n'ayant de l'humanité qu'une pure apparence, l'invention des ver-

sets de l'ange et de la sueur de sang, qui sont une nette affirmation d'une nature humaine très réelle dans le Christ.

Il faut donc, de toute nécessité, disjoindre le § 133, *ὡς καὶ εἰς τὸ κατὰ Λουκᾶν* etc., de la dernière proposition du § 132, *καθὼς ὁ τότε Σατορνῖλος*; il n'est pas besoin, pour obtenir un sens parfait, de corriger le texte ou d'y supposer une lacune; il suffit de rattacher l'exemple des versets de la sueur de sang (§ 133), non pas à *Σατορνῖλος προσετίθει*, mais à la proposition précédente *οἱ Νεστοριανοὶ προσέθηκαν*; l'incise concernant Saturninus est en réalité une parenthèse, et il faut lire le texte comme suit :

Ταῦτα πάντα οἱ νεστοριανοὶ προσέθηκαν ἐν ταῖς γραφαῖς τῶν ἁγίων πατέρων (καθὼς καὶ ἐν ταῖς θείαις γραφαῖς ὁ τότε Σατορνῖλος πολλὰς αἱρέσεις προσετίθει), ὡς καὶ εἰς τὸ κατὰ Λουκᾶν εὐαγγέλιον, ὅτι...

Ce sont donc les « nestoriens » (et non Saturninus) que Jean Mayragomec'i accuse d'avoir interpolé dans l'Évangile de Luc les versets de l'ange et de la sueur de sang. Ainsi tout devient parfaitement clair; l'accusation en question est tout à fait normale si elle est formulée par un monophysite à l'adresse des chalcédoniens; de plus, la proposition concernant Saturninus, disjointe du § 133, prend elle-même un sens plus plausible, car les mots *πολλὰς αἱρέσεις προσετίθει* ne signifient plus alors nécessairement que Saturninus ait pratiqué des interpolations matérielles dans le texte des Écritures; cette interprétation s'impose, évidemment, si *ὡς καὶ εἰς τὸ κατὰ Λουκᾶν* continue *ὁ Σατορνῖλος προσετίθει*; or, dans le fragment du « discours d'Irénée contre Saturnin » conservé dans le *Sceau de la Foi*, il n'est pas question d'interpolations, mais au contraire de coupures pratiquées par les gnostiques dans le texte sacré (voir p. ex. le texte cité plus haut, p. 325 et la traduction de Jordan, *Arm. Irenaeus*, p. 135-136); séparés de l'exemple d'interpolation donné au § 133, les mots *πολλὰς αἱρέσεις προσετίθει* signifient, conformément au fragment du *Sceau de la Foi*, que « Saturninus a introduit *des hérésies* (et non des textes interpolés) dans les saintes Écritures », c'est-à-dire qu'*il a modifié les textes évangéliques dans un sens hérétique* (ce qui a pu se faire notamment par des coupures). En introduisant dans l'accusation qu'il formule contre les « nestoriens » la parenthèse rappelant les attentats de Saturninus contre les textes sacrés, Jean

Mayragomec'i veut assimiler ses adversaires chalcédoniens à un hérésiarque réprouvé de tous : il les présente comme ayant renouvelé les procédés de cet hérétique des premiers temps, qu'ils condamnent eux-mêmes.

§ 133, l. 340 *Ἤρξατο ὁ Ἰησοῦς*. Jean Mayragomec'i reproche donc aux chalcédoniens d'avoir ajouté au texte de saint Luc les versets relatifs à l'apparition de l'ange à Gethsémani et à la sueur de sang ; il cite ces versets comme suit :

ὅτι· « Ἤρξατο ὁ Ἰησοῦς λυπεῖσθαι καὶ ἀδημονεῖν· ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος ἀπ' οὐρανοῦ ἐνισχύων αὐτόν », καὶ ὅτι· « Ἐκτενέστερον προσηύχετο καὶ ἐγένετο ὁ ἱδρὼς αὐτοῦ ὡσεὶ θρόμβος αἵματος », καὶ τὰ ὅμοια.

Nos trois mss grecs donnent le texte de cette citation sans variante notable ; toutefois C omet *καὶ* devant *ἐγένετο* et écrit *θρόμβοι* au lieu de *θρόμβος*.

Dans les mss de saint Luc qui contiennent ce passage, il se présente comme suit (xxii, 43-44) :

[43] *ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος ἀπ' οὐρανοῦ ἐνισχύων αὐτόν.* [44] *καὶ γενόμενος ἐν ἀγωνίᾳ ἐκτενέστερον προσηύχετο. καὶ ἐγένετο ὁ ἱδρὼς αὐτοῦ ὡσεὶ θρόμβοι αἵματος καταβαίνοντες ἐπὶ τὴν γῆν.*

Dans la citation de la *Diegesis*, la première proposition n'appartient pas au texte de Luc (malgré l'indication *εἰς τὸ κατὰ Λουκᾶν εὐαγγέλιον*) ; elle est empruntée à Matthieu (xxvi, 37) : *καὶ παραλαβὼν τὸν Πέτρον καὶ τοὺς δύο υἱοὺς Ζεβεδαίου ἤρξατο λυπεῖσθαι καὶ ἀδημονεῖν* (cf. *Marc*, xiv, 33).

La citation omet les premiers mots du v. 44 Καὶ *γενόμενος ἐν ἀγωνίᾳ*, et les derniers *καταβαίνοντες ἐπὶ τὴν γῆν*.

En arménien, le texte est le suivant :

Եւ երևեցաւ նմա հրեշտակ յերկնից և զօրացուցանէր զնա և էր ի տագնապի, և մտադիւրութեամբ ևս կայր յաղօթս: Եւ հոսէին ի նմանէ քրտունք իբրև զկայլակս արեան ողոռն ողոռն հեղեալ յերկիր:

Et apparuit ei angelus de caelis et confortabat eum et erat in agonia et libentissime etiam orabat. Et fluebat ex eo sudor sicut guttae sanguinis, stillatim effusae in terram.

On remarque que la citation de la *Diegesis* ne suit pas le texte arménien quand il s'écarte du texte grec (*et confortabat, libentissime, fluebat ex eo*).

Ce passage contesté de saint Luc, qui manque dans certains mss grecs (notamment dans le Codex Vaticanus), est omis aussi par la plupart des anciens mss arméniens (voir Tischendorf, *N.T. gr.*, I, p. 695-696 (cite la *Narratio*) ; Lagrange, *Saint Luc*, p. 561-563 ; Lyonnet, *Versions*, p. 371-372, et *Version arm.*, p. 12-13 et 272). Le texte de la *Diegesis* apporte un témoignage important (qui n'a pas été remarqué encore par les historiens de la version arménienne des Évangiles) pour l'histoire des versets de l'ange et de la sueur de sang chez les Arméniens : il atteste que, dans la première motié du VIIe siècle, l'authenticité de ces versets était contestée ; mais il atteste en même temps que les bibles arméniennes du temps les contenaient, car l'attaque du Mayragomec'i contre eux n'a de sens que s'ils faisaient partie du texte reçu, et on ne voit pas que Jean fasse aucune allusion à des mss qui les auraient omis, ce qui aurait pourtant constitué un excellent argument en faveur de sa thèse.

Que cette thèse, prêtée au Mayragomec'i par la *Diegesis*, soit bien de lui, nous en trouvons une belle confirmation dans un opuscule arménien intitulé *eranelwoy t'ēodorosi ənddēm mayragumac'woy* « Du bienheureux T'ēodoros contre Mayragumac'i », qui a été publié dans l'édition de Venise des œuvres de Jean d'Odzun (1833, p. 147-158) ; cet opuscule présente ainsi la doctrine qu'il combat (p. 148, l. 8-15) :

Արդ չարահաւեալ զխորհուրդս իւրեանց՝ սկզբնականին մատենագրել այսպէս· Ոչ, ասեն, տկարութեամբ այլ կարողութեամբ յաղթեաց մարտի թշնամւոյն· իւրական վկայեն բանք· « Ոչ աւարի տուն սկայի, եթէ ոչ նախկին հզօրն կապի »։ Եւ եթէ այս ճշմարիտ է, յայտ է, ասեն, թէ անընդունակ է առաջնթարգմանութիւն աւետարանին, որ յաղօթականութեան զահաքրտնութիւն պատմեն ամենակարողի Բանին Աստուծոյ, և զ' ի հրըշտակէն քաջալերելն։

Or, corrompus en leurs pensées, ils commencent à écrire ceci : Ce n'est pas, disent-ils, par faiblesse, mais par puissance, qu'il a vaincu (dans) le combat de l'ennemi ; ses propres paroles (en) témoignent : La maison

du héros n'est pas pillée si le fort n'est d'abord lié (*Marc*, III, 27; *Matth.*, XII, 29). Et si ceci est vrai, il est clair, disent-ils, qu'est inacceptable la première traduction de l'Évangile qui dans la scène de la prière raconte que le Verbe tout-puissant de Dieu a sué de peur et qu'il a été fortifié par l'ange.

De même, p. 154, l. 20-32 :

Եռակի ճառագրեալ աւետարանական տառից պատմութիւնք անմիաբան ի միմեանց գտան. յորոց զմին ընտրեալ գովեսցուք, և զմիւսն հերքեալ արտաքսեսցուք ի սրբութեան կոչարանէ։ Քանզի բազմերգելին Գրիգոր առաքելաքարոզ նահատակն Քրիստոսի զամենայն աւետարանական պիտառութիւնսն ճառագրեաց զոր ինչ յաղագս Աստուծոյ Բանի տնօրինական կիրառութիւն պիտառէր. իսկ զահաքրտնիլն և ոչ յատուկ ձայնիւ յիշատակեաց. ուստի յայտ է, ասեն, եթէ հնապատմութիւն աւետարանին ոչ է ընդունակ։ Եւ եթէ ոք քան զնախաքարոզն Գրիգոր խորհեսցի լինել իմաստուն, և այլ ինչ նորաձևեսցէ ճառել, այնպիսին դատապարտեալ է ասեն։

Les récits du triple texte écrit des Évangiles ont été trouvés non concordants entre eux; choisissons donc l'un d'entre eux et louons-le, et l'autre bannissons-le du saint sanctuaire. Car Grégoire le très loué, le prédicateur apostolique, l'athlète du Christ, a traité de tous les oracles évangéliques concernant l'économie de l'Incarnation du Verbe de Dieu, mais il n'a pas mentionné, fût-ce d'un simple mot, la sueur causée par la peur. De quoi il ressort clairement, disent-ils, que l'ancien récit de l'Évangile n'est pas acceptable. Et si quelqu'un veut être plus sage que le premier prédicateur Grégoire, et entreprend en novateur de dire autre chose (que lui), celui-là est condamné, disent-ils.

Ces textes relatifs aux versets de la sueur de sang ont été signalés par Č'amč'ean (II, p. 363-367; reproduit, p. 363, l. 16-24 et p. 366, l. 5-10, les passages cités plus haut), par K. Ter-Mkrttschian (*Paulikianer*, p. 69-70; traduction des deux passages cités), par G. Tēr Mkrtč'ean (*Timot'ēos*, p. 582-583, nº 17), puis, indépendamment des précédents, par Conybeare (*Arm. Version*, p. 153 b; trad. et commentaire; comp. LYONNET, *Versions*, p. 352 et 372; MACLER, *Matthieu et Marc*, p. LV-LVI; LYONNET, *Version arm.*, p. 12-13 et 272), et par Jordan (*Arm. Irenaeus*, p. 155; texte et trad. du premier passage).

Č'amč'ean (II, p. 361) et l'éditeur de Venise qui a publié l'écrit de « Théodore contre le Mayragumac'i » en ont identifié l'auteur

avec le maître de Jean d'Odzun (début du VIIIe siècle), Théodore K'ṙt'enawor, qui n'est autre que le disciple de Mathusala de Siounie, dont nous savons, par Étienne Orbélian (cité plus haut, p. 295), que l'intervention fut décisive au concile de Karin. Cette identification n'a été contestée par personne, sauf par Ter-Mkrttschian (*Paulikianer*, p. 68-69 ; comp. LYONNET, *Version arm.*, p. 12, note 3), qui a fait remarquer, à juste titre, que pour rendre son identification possible, l'éditeur a dû corriger un passage de l'opuscule, qui fournit une importante donnée chronologique (p. 157, l. 2-5) :

Կամ զրէթէ եօթն հարիւր ամ լինեալ յետ չարչարանաց Որդւոյն Աստուծոյ. և այսքան ժամանակք յանգիտութեան գնացին բոլոր մանկունք եկեղեցւոյ.

Ou (diront-ils qu') il s'est passé presque sept cents ans depuis la passion du Fils de Dieu et que pendant si longtemps tous les enfants de l'Église ont marché dans l'ignorance?

Tel est le texte de l'édition, mais le ms., comme le marque en note l'éditeur (p. 157, note 1), écrit non pas le chiffre *č'* (= 700), mais le chiffre *ǰ* (= 900) ; le texte serait donc du IXe siècle, et non du VIIe, et ne pourrait avoir pour auteur Théodore K'ṙt'enawor. Il est vrai que, d'après le titre, l'opuscule est dirigé contre « Mayragumac'i », mais, comme l'a remarqué Ter Mkrttschian (*Paulikianer*, p. 70), le texte même vise tout un groupe, et non pas une personne déterminée; aussi faut-il peut-être lire dans le titre *ənddēm mayragumac'oc'n* au lieu de *ənddēm mayragumac'oyn*, c'est-à-dire « contre *les* Mayragumac'i », et non « contre *le* Mayragumac'i » ; les deux avant-dernières lettres (*c'*, pluriel, et *y*, singulier) sont à peine différentes dans l'écriture onciale (*ibid.*, p. 68) ; il faudrait comprendre que le titre fait allusion aux « disciples du Mayragumac'i », ce qui pourrait s'accommoder de la date fournie par le ms. (IXe s.).

Même s'il en est ainsi, les textes cités gardent leur valeur pour l'interprétation du § 133 de la *Diegesis*, car ils attestent alors au moins que les milieux se réclamant de Jean Mayragomec'i, sinon Jean Mayragomec'i lui-même, niaient l'authenticité des versets de l'ange et de la sueur de sang.

Voici d'ailleurs une autre preuve, tout à fait incontestable, celle-ci, de l'appartenance de cette thèse à Jean Mayragomec'i lui-même. Le florilège du « Sceau de la Foi », dont on sait les attaches avec Jean (ci-dessus, comm. § 117), contient une section (la IXe) intitulée (*Knik'*, p. 293, l. 10-15) :

Եթե պարտ է մարմնացելոյ Բանին և մարդացելոյ Տեառն մերոյ Որդւոյն Աստուծոյ Յիսուսի Քրիստոսի, վասն փրկութեան արարածոց կամաւորութեամբ գալ ի չարչարանս, և ոչ ասել երկիւղ ի մահուանէ, և ոչ առեան քիրտն լինել, և ոչ ի հրեշտակէ զօրանալ:

Qu'il faut (dire) que le Verbe incarné et Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, est allé à la passion pour le salut des créatures, volontairement, et (qu'il ne faut) pas parler de crainte de la mort, ni (dire) qu'il y eut sueur de sang, ni qu'il fut fortifié par un ange.

Le premier texte cité à l'appui de cette thèse (p. 293-297) est précisément l'extrait d'Irénée « contre Saturninus » dont il a été question plus haut (comm. § 132).

Mais ce n'est pas tout; la section cite deux longs textes du Mayragomec'i lui-même, intitulés, l'un (p. 327, l. 22-23; texte, p. 327, l. 24 - p. 330, l. 9) :

Երանելոյն Յովհաննու Մայրագոմեցոյ ի հաւատոյ բանէն:

Du bienheureux Jean Mayragomec'i, (extrait) du *Discours sur la Foi*,

et l'autre (p. 363, l. 13-16; texte, p. 363, l. 17 - p. 369, l. 28) :

Երանելոյ հաւր մերոյ ճգնաւորի և խոստովանողի Յովհաննու մայրագոմացոց ի բանէն, որ վասն չարչա-րանաց և աներկիւղ մատնել զանձն իւր ի մահ վասն արարածոց:

De notre père, le bienheureux anachorète et confesseur Jean Mayragomec'i (*lire* mayragomac'oy *au lieu de* mayragomac'oc'), (extrait) du discours qui (traite) *de la passion, et qu'il s'est livré lui-même à la mort sans crainte, pour les créatures.*

On lit dans ce second extrait (p. 363, l. 17-21, 31; p. 364, l. 1, 16-17) :

Քանզի խոստովանութիւն ուղիղ հաւատոյ ի Քրի-ստոս ըստ աստուածային Գրոց այս է. խոնարհութեանն իջման հաւատալ և զզօրութիւն աստուածութեանն ոչ քակել ի խոնարհմանն, այլ յամենայն ժամ հաւատով ճանաչել զնա՝ և ի ցաւղակերպ էջսն ... և յաղօթելն ի Գեթսեմանի ... Այս ամենայն գործք Քրիստոսի աստուածային զօրութեամբ գործեցաւ.

Car la confession de la foi droite au Christ d'après les divines Écritures, est celle-ci : croire en l'abaissement de l'humilité et ne pas séparer de

l'humiliation la puissance de la divinité, mais la reconnaître par la foi en tout temps, et dans la descente semblable à la rosée (*suit une longue énumération de circonstances de la vie du Christ, p. 363, l. 21-p. 364, l. 14, parmi lesquelles celle-ci :*) et dans la prière à Gethsémani... Toutes ces actions du Christ ont été faites par la puissance divine.

L'idée de cette dernière phrase est à rapprocher de la thèse que l'opuscule de Théodore prête à ses adversaires dans le premier des deux passages cités plus haut (p. 329). Le même thème est développé dans l'autre fragment de Jean cité par le *Sceau de la Foi* en sa IX° section (p. 327, l. 24-27; p. 328, l. 28-34; p. 329, l. 35 - p. 330, l. 9) :

Զամենայն կեանս մարմնականս ի ցաւղակերպ իջիցն մինչև ի նստելն ընդ աջմէ Հաւր, ամենակար զաւրութեամբն է տեսանել՝ ըստ աստուածային Գրոց, և ոչ տկարութեամբ ... Ամենայն գործք նորա զօրութեամբ են։ Բայց զայն ինչ, որ ոչ աստուածութեանն պատշաճի և ոչ մարդկութեան նորին, զայն ում աւյարեսցուք, զո արասցուք պարտ. քանզի արենաքիրտն լինել արտաքոյ է ամենայն բնութեանց, ո մարթի հաւատալ. քանզի Աստուած և մարդ եթէ գիտեմք զՔրիստոս, և այլ ոչինչ, և այս ոչ յԱստուած յարի և ոչ ի մարդութիւն, ոչ ի նշանս և ոչ ի կարիս և ոչ ի հաւատոյ լրութիւնս։ ... Արդ յայտնի է, զի երկիւղ ի թերահաւատութենէ է, և ոչ ի հաւատոց, և որ չեն ի հաւատոց հեռի են յԱստուծոյ, և որ հեռի է յԱստուծոյ՝ մերձ է ի Բելիար։ Ապա ուրեմն հեռի է ի Քրիստոսէ երկիւղ, զի ամենևին Աստուած է և տուող հաւատոց և յաղթող յամենայնի։ Այսպէս ամենայաղթ զօրութեամբ պատմեն օրէնք և մարգարէք և կենդանատուր աւետարանն, և առաքեալքն և հարքն՝ զամենայն գործսն Քրիստոսի, զոր արար ի նշանս և զոր կատարեաց ի փրկութիւն մարդկան, և երկիւղ որ զամենայն արուեստս քաջութեանց մեղկեալ լուծանէ ոչ աստացին ունել նմա։

On peut voir d'après les divines Écritures que toute la vie corporelle (du Christ), depuis la descente semblable à la rosée jusqu'à la session à la droite du Père, est puissance omnipotente et non faiblesse. ... Tous ses actes sont puissance. Mais tout ce qui ne convient pas à la divinité, ni à son humanité, cela à qui le rattacherons-nous? Qui incriminerons-nous? Car le

fait de la sueur de sang est étranger à toutes natures; à qui peut-on l'attribuer? Car nous savons que le Christ est Dieu et homme seulement, et rien d'autre, et ceci ne se rattache ni à Dieu, ni à l'humanité, ni à des miracles, ni à une nécessité, ni à une réalisation de foi... Aussi est-il évident que la crainte vient de l'incrédulité, et non de la foi, et ceux qui ne viennent pas de la foi sont loin de Dieu, et celui qui est loin de Dieu est près de Béliar. Ainsi donc la crainte est loin du Christ, car il est entièrement Dieu, dispensateur de foi et vainqueur en tout. Ainsi c'est par une puissance toute victorieuse que la Loi et les Prophètes, et l'Évangile vivifiant, et les Apôtres, et les Pères expliquent tous les actes du Christ, qu'il a faits comme signes et qu'il a réalisés pour le salut des hommes; mais de crainte, (sentiment) qui énerve et dissout toutes les puissances des forces, ils n'ont pas dit qu'il en ait eu.

Ce sont bien ces doctrines que combat le « discours de Théodore contre le Mayragomec'i », s'appliquant à montrer que la peur, comme tout ce qui est humain, n'est pas une faute, et que celui qui refuse de l'attribuer au Christ nie par le fait même la réalité de son incarnation.

L'opuscule de Théodore et les textes de Jean Mayragomec'i lui-même conservés dans le *Sceau de la Foi* établissent la parfaite authenticité de la thèse prêtée au Mayragomec'i par la *Narratio*.

La première des Invectives antiarméniennes dites du catholicos Isaac reproche aux Arméniens (sans autre précision) d'avoir supprimé du texte de l'Évangile le passage qui parle de la sueur du Christ (Invective I, 5, col. 1172 C; comp. col. 1176 A) :

Ἐν τῷ καιρῷ τοῦ Πάθους, τοῦ Χριστοῦ προσευχομένου, καὶ ἱδρῶτας ὡσεὶ θρόμβους αἵματος ῥεύσαντος, καὶ τὴν φύσιν τῆς σαρκὸς αὐτοῦ βεβαιοῦντος, οὗτοι οἱ χριστομάχοι Ἀρμένιοι, τοὺς ἱδρῶτας αὐτοῦ ἐκ τοῦ Εὐαγγελίου ἀπαλείψαντες, πῶς οὐκ εἰσὶ προφανῶς θεομάχοι;

De même, dans un texte antiarménien publié par Cotelier (PG, 1, col. 656 D-657 A) :

Περιεῖλον δὲ καὶ ἀπὸ τῶν ἱερῶν Εὐαγγελίων τὴν λέγουσαν φωνήν, ὅτι « Καὶ ἐγένετο ὁ ἱδρὼς αὐτοῦ ὡσεὶ θρόμβοι αἵματος καταβαίνοντες ἐπὶ τὴν γῆν, ἀσθένειαν τοῦτο ὑπολαμβάνοντες τῆς τοῦ Κυρίου μεγαλειότητος[1].

[1] Ce texte figure dans un paragraphe *Περὶ τῆς δυσσεβοῦς θρησκείας τῶν κακίστων Ἀρμενίων*, que Cotelier a publié dans ses notes aux Constitutions Apostoliques (II, 24; *Patr. apostol.*, I, p. 235-236, repris dans PG, 1, col. 655-

§ 134, l. 343 Ἐφάνησαν. Ce paragraphe, qui décrit l'effet produit par les paroles de Jean Mayragomec'i, n'est pas représenté dans le texte d'Arsène (il en est de même pour la fin du § 132 et pour le § 133).

§ 135. Ici notre texte trouve de nouveau un pendant chez Arsène, qui décrit en cet endroit, comme la *Diegesis*, l'attitude ultérieure de Jean sous le catholicos Ezr ; mais le texte géorgien diffère considérablement du nôtre :

> Et il excita à l'hérésie par de nombreux discours, auxquels ses compagnons même n'ajoutèrent pas foi ; et ils s'enseignèrent l'un l'autre, et lui, ses compagnons l'appelèrent « mayrevneli » du nom de son village.
> Quant à lui, il partit pour la Grèce à cause de cette même opposition, et il apprit un peu la langue, afin que pour cette raison les Arméniens le croient un peu plus ; et il revint ensuite en Arménie, où il propageait l'hérésie pis que précédemment.

Le second alinéa de ce texte n'est pas représenté dans la *Diegesis* ; il mentionne un voyage de Jean Mayragomec'i « en Grèce », voyage qui ne semble connu par aucune autre source.

Dans le paragraphe de la *Diegesis*, il est question de l'entêtement de Jean dans son opposition, puis du surnom qui lui a été donné ; il en est de même dans la première partie du passage cité d'Arsène ; mais les deux textes, quoique traitant des mêmes sujets, ne se ressemblent guère.

§ 135, l. 347 *ἐπέμενε φιλονεικῶν*. Arsène s'exprime différemment :

> Et il excita à l'hérésie par de nombreux discours, auquels ses compagnons même n'ajoutèrent pas foi, et ils s'enseignèrent l'un l'autre.

§ 135, l. 347-348 *ἀντικειμένου ὄνομα*. C écrit ici *Διο τ(ὸ) ἀντ(ι)κειμ(έν)ον ὄνομ(α) εκληρονόμησ(εν)*, ce que Combefis (col. 286 D = PG, 132, col. 1253 A 9-10) a transcrit *διότι ἀντικειμένους ᾧ νόμους ἐκληρονόμησε*, et traduit *quod contrarias ei*

658, en note). Cotelier appelle l'opuscule « non exigui momenti libellus S. Niconi solitus tribui », et il en prend le texte « e ms. 1818 Gazae Regiae » ; ce ms. est l'actuel Paris. gr. 1372 (fol. 61 r-64 r : le texte contre les Arméniens) (anciennes cotes : 1669, 1818, 2995) ; l'attribution à Nicon n'a aucun fondement dans le ms. — Je dois ces renseignements sur le « ms. 1818 » de Cotelier à l'amabilité du R. P. A. Darrouzès, A. A.

leges teneret ! — En dehors de la *Diegesis,* Arsène, Jean le Catholicos, Étienne de Tarōn et Kirakos parlent d'un surnom donné à Jean. Arsène dit seulement :

Lui, ses compagnons l'appelèrent « mayrevneli », du nom de son village.

Jean le Catholicos est plus explicite :

Il alla s'établir au Mayroc' vank' (« Monastère des Forêts »), qui se trouve dans les vallées de la montagne de la forteresse de Bǰni ; et pour la raison que Jean y habitait, Ezr changea le nom de l'endroit, Mayroc' vank', et le nomma Mayregom (« Étable de la Forêt »), et Jean, Mayregomec'i.

De même, Étienne de Tarōn :

Il s'en alla habiter au Mayroy vank' (« Monastère de la Forêt ») ; Ezr le chassa de là et appela cet endroit Mayroy gom (« Étable de la Forêt »), et Jean, Mayrogomec'i.

Comp. Kirakos, p. 31, l. 18-20 (cf. trad. BROSSET, *Deux historiens,* p. 28) :

Իսկ Եզր փոխանակ զղջանալոյ հալածեաց զսուրբն անարգանօք Մայրագոմեցի կոչելով զնա։

Mais Ezr, au lieu de se repentir, chassa le saint (homme) ignominieusement, en l'appelant Mayragomec'i.

Le Mayroy vank' (*vank'* « monastère » ; *mayroy* pour *mayrwoy,* gén. de *mayri* « forêt », ou d'un *Mayri* nom propre ?) se trouvait, comme l'indique Jean le Catholicos, près de Bǰni, dans le canton de Nig, province d'Ayrarat (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen,* p. 365, 449). Le surnom « Mayragomec'i » est l'adjectif dérivé de *mayroy gom* « Étable de la forêt » (ou « de Mayri » ?), nom injurieux substitué par Ezr à celui de *Mayroy vank'.*

Arsène mentionne seulement le nom *mayrevneli* (donné à Jean pas ses disciples d'après le nom de son village) : c'est la traduction géorgienne de l'arm. *mayrovanec'i, mayravanec'i,* attesté par Vardan (p. 85, l. 1 ; 1e forme) et par Kirakos (p. 31, l. 8 ; 2e forme), c'est-à-dire « de Mayroy vank' ».

Jean était donc appelé par ses adeptes « Mayravanec'i » et par ses adversaires « Mayragomec'i ». Rien dans tout cela n'explique le surnom d'*ἀντικείμενος* que, seule, la *Diegesis* lui donne (elle l'a déjà employé au § 132). S'agirait-il d'une faute de traduction commise par le rédacteur grec ? Mais on ne voit rien en arménien qui signifie *ἀντικείμενος* et qui ressemble assez à « Mayragomec'i »

ou « Mayravanecʿi » pour provoquer une méprise (*ἀντικείμενος* est rendu régulièrement dans le N.T. par *hakar̄akord*). D'autre part *ἀντικείμενος* est bien à sa place dans le contexte grec, la proposition dans laquelle le mot est présenté étant rattachée par *διό* à la précédente, qui exprime la persistance de Jean dans l'opposition.

§ 136. La sentence qui constitue ce paragraphe est absente du ms. C; elle n'est pas représentée non plus dans l'opuscule d'Arsène. Elle a l'allure d'une citation, mais n'est pas biblique; elle semble provenir d'un écrit de caractère ascétique.

§ 137-141. *Les démêlés de Jean M. avec le catholicos Nersès III*

Sous le successseur d'Ezr, Nersès III, Jean M. continue sa campagne contre l'union avec l'Église grecque; il est envoyé en exil dans le Caucase.

L'opuscule d'Arsène nous fournit ici encore un texte parallèle, évidemment apparenté à celui de la *Diegesis* et, sur quelques points plus détaillé :

Il s'efforçait, après Ezr, de s'emparer sans aucun doute de son trône avec l'aide d'hommes très haut placés et par la volonté des hérétiques, qui (le lui) avaient promis pour la résistance au concile de Chalcédoine.

Mais après Ezr, le trône fut occupé par Nersès išxneli, (homme) digne et orthodoxe, par la volonté de Dieu; alors le perfide moine Jean fut complètement déçu de son espoir, et surtout parce qu'il avait vu Nersès en communion avec le roi de Grèce Constantin le Petit; et il ne cessa pas de résister et de dire que, comme Ezr, Nersès aussi a erré derrière Chalcédoine. A cause de quoi Nersès le convoqua en présence d'évêques et de nombreux docteurs et de nombreux nobles, et ils firent un long examen au sujet de la dispute, et eux tous décrétèrent son expulsion du pays comme imposteur, et le saint catholicos Nersès l'expulsa avec colère.

Et Théodore, seigneur des r̄štunikʿ, chef de l'Arménie, lui grava un renard au cuivre chaud sur le front à cause de son hérésie, ainsi qu'à deux moines de ses compagnons. Il partit alors en fuyard dans la montagne du Caucase, mais il en revint vite, car les montagnards ne l'acceptèrent pas, parce qu'ils étaient idolâtres, etc.

La Lettre de Photius, qui a rés~~umé en quelques~~ mots les § 123-136 (manœuvres de Jean Mayragomecʿi contre Ezr), résume aussi, avec un peu plus de détail, les § 137-141 :

Et aux jours de Constantin, fils d'Héraclius, le catholicos Nersès, que l'on nomme le Constructeur, et Théodore, seigneur de Řštunik', qui détenait le pouvoir en Arménie, l'appréhendèrent et lui mirent au front, au fer rouge, le signe d'un renard, et ainsi déshonoré l'expulsèrent dans la montagne du Caucase.

Les précieuses données reproduites par la *Diegesis*, par Arsène et par la Lettre de Photius au sujet de la condamnation de Jean Mayragomec'i par Nersès III sont inconnues des sources arméniennes; Jean le Catholicos et Étienne de Tarōn relatent seulement la fin du Mayragomec'i, survenue dans le canton de Gardman (voir plus loin), et la Chronique de Galano écrit que

à ceci (l'acceptation de Chalcédoine) s'opposa Jean Maragomec'i, qui fut exilé, anathématisé et compté au nombre des hérétiques.

§ 137, l. 351 *Ἐν δὲ τῇ τελευτῇ τοῦ Ἔσδρα.* Cette expression temporelle, très peu grecque, est tout à fait arménienne; l'arménien exprime en effet volontiers la circonstance de temps par la préposition *i* (= *ἐν*) et l'infinitif (avec le sujet au génitif, l'infinitif étant traité comme un substantif) (voir MEILLET, *Altarm.*, p. 81 et 110); ainsi, en *Matth.*, II, 19, le grec Τελευτήσαντος δὲ τοῦ Ἡρῴδου est rendu en arménien par *ew i vaxčaneln herovdi*, litt. « dans la fin (mort) d'Hérode » : c'est évidemment cette expression arménienne que reproduit le grec *ἐν τῇ τελευτῇ τοῦ Ἔσδρα*; comp. § 57 *ἐν τῷ ἀποθνήσκειν τὸν Ἰουλιανόν*; § 119 *ἐν τῷ καταβεβλῆσθαι τὸν Χριστοφόρον*; § 85 *ἐν τῷ λέγειν*, et comm. § 57, l. 140. — Arsène dit simplement « après Ezr ». — On a vu plus haut qu'Ezr doit être mort à la fin de l'année 642 (comm. § 120).

§ 137, l. 352 *λήψεται τὸν θρόνον.* La *Diegesis* a raconté plus haut que Jean Mayragomec'i avait déjà espéré devenir catholicos à la mort de Komitas (§ 118), puis lors de la déposition de Christophe (§ 119); voir comm. § 119. A la mort d'Ezr, il espère de nouveau obtenir le trône.

§ 137, l. 352 *τῇ βοηθείᾳ τῶν μεγιστάνων.* Le texte d'Arsène est plus complet :

Il s'efforçait, après Ezr, de s'emparer sans aucun doute de son trône avec l'aide d'hommes très haut placés et par la volonté des hérétiques qui (le lui) avaient promis pour la résistance au concile de Chalcédoine.

Les μεγιστᾶνες dont Jean espère l'appui sont les princes nationaux arméniens, hostiles à l'union avec l'Église impériale.

Après μεγιστάνων, les mss A et B ajoutent les mots *κἀκεῖνοι οὐκ ἐδέξαντο αὐτόν*, qui sont absents du ms. C, et ne sont pas représentés non plus dans l'extrait géorgien traduit du grec; le texte d'Arsène les ignore également.

§ 138, l. 353 Νορσέσης. Nersès III, successeur d'Ezr, originaire de la province de Tayk', du village d'Išxan (Sébéos, XXXV, p. 140; voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 360), surnommé Šinoł, « le Bâtisseur », pour les nombreux sanctuaires qu'il fit construire (Sébéos, XXXIII, p. 118-119; Jean le Catholicos, XIX, p. 106-107; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 88-89; Vardan, dans MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 46 et 48, 84 et 89); les sources lui attribuent généralement 20 ans de pontificat (donc de 642 à 662) (Jean le Catholicos, p. 115, l. 7; Kirakos, p. 34, l. 8-9; Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 30; listes arméniennes, dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271 et 275, et GALANO, *Conciliatio*, I, p. 190; la liste grecque, § 48, voir app.), avec six ans d'interruption pendant lesquels il dut se réfugier dans le Tayk' (Sébéos, XXXVIII-XXXVIII, p. 150; Jean le Catholicos, p. 111-112; Vardan, dans MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 48 et 89), sans doute de 653 à 659.

Voir sur le catholicos Nersès III LE QUIEN, *Or. Christ.*, I, col. 1388; Č'AMČ'EAN, II, p. 343-360; TER-MIKELIAN, *Kirche*, p. 68-72; HUEBSCHMANN, *Zur Gesch. Arm.*, p. 26-27, 33-34; GHAZARIAN, *Arab. Herrschaft*, p. 31-32; FILLER, *Leontius*, p. 16 avec note 1, p. 19; TOURNEBIZE, *Histoire*, p. 366-367 en note; BUSSELL, *Empire*, II, p. 376-377; LAURENT, *Arménie*, p. 137, note 3; p. 138, note 3; p. 201; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 83-84, 88-92; PEETERS, *Hist. monast. géorg.*, p. 250 et note 3; IDEM, *Socrate*, p. 666-668; GROUSSET, *Histoire*, p. 297, 300-302, 304.

Au lieu du simple nom propre « Nersès », Arsène écrit « Nersès išxeneli (*c'est-à-dire originaire d'Išxan*), digne et orthodoxe, par la volonté de Dieu ».

§ 138, l. 353 *ἔτυχε τοῦ θρόνου*. Les mss A et B écrivent *ἐπέβη* au lieu d'*ἔτυχε*; cette dernière leçon semble correspondre mieux au géorgien d'Arsène *daipqra* « s'empara de, obtint »; l'extrait géorgien dit, comme C, *mit'xuēul ik'mna* « il obtint ».

§ 138, l. 354 *τῷ βασιλεῖ*. Le ms. C ne donne pas le nom du

basileus; A et B écrivent *ἡρακλείῳ τῷ βασιλεῖ*, ce qui est inacceptable, Nersès n'étant devenu catholicos qu'après la mort d'Héraclius († 11 février 641); Arsène dit « le roi de Grèce, Constantin le Petit », c'est-à-dire Constant II (641-668), le petit-fils d'Héraclius, de son nom officiel Constantin (voir KULAKOVSKI, *Ist. Viz.*, III, p. 186, note 1); comp., dans la Lettre de Photius, « aux jours de Constantin, fils d'Héraclius ». La leçon des mss A et B est une addition indue au texte grec, qui ne cite pas le nom de l'empereur.

§ 138, l. 354 *συγκοινωνοῦντα*. D'après Sébéos, Nersès III et les Arméniens, sommés par Constant II d'accepter le concile de Chalcédoine, refusèrent d'abord de se soumettre à la volonté impériale (XXXIV, p. 119-134); mais quatre ans plus tard (sans doute en 653), le catholicos et les évêques furent forcés par le basileus d'accepter l'union avec les Grecs (XXXV, p. 140-143); voir aussi Jean le Catholicos, XII, p. 110-111; — Étienne de Tarōn, II, 2, p. 89-98; — Vardan, dans MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 47-48 et 88-89.

Sur ces événements, voir TER-MIKELIAN, *Kirche*, p. 68; GHAZARIAN, *Arab. Herrschaft*, p. 30 et 31; TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 62-63; KULAKOVSKI, *Ist. Viz.*, III, p. 204-205; PEETERS, *Socrate*, p. 666-667; GROUSSET, *Histoire*, p. 300 et 302.

La *Diegesis* ne signale pas autrement que par cette allusion du § 138 l'acceptation par Nersès III du concile de Chalcédoine; du § 123 au § 143, son sujet, c'est la vie de Jean Mayragomec'i, elle ne parle des premiers successeurs d'Ezr qu'en fonction de Jean.

§ 130. Comp. dans Arsène :

... et il ne cessa pas de résister et de dire que, comme Ezr, Nersès aussi a erré derrière Chalcédoine.

Le mot *λέγων*, omis par C, est attesté par Arsène; par contre, Arsène appuie, pour les mots suivants, l'ordre du ms. C (*κατὰ τὸν Ἔσδρα καὶ αὐτός* C, *καὶ αὐτὸς κατὰ τὸν Ἔσδραν* A B).

§ 140, l. 356 *προδήλως*. Ce mot manque dans les mss A et B, qui présentent d'ailleurs le début du paragraphe dans un ordre différent de celui de C : *ὃν κατενώπιον πολλῶν ἐπισκόπων καὶ διδασκάλων ὁ Νορσέσης καλέσας*. De plus, C ajoute après *διδασκάλων* les mots *καὶ Ἀζάτων*, qui se lisent aussi dans Arsène :

A cause de quoi Nersès le convoqua en présence d'évêques, et de nombreux docteurs, *et de nombreux nobles*, etc.

§ 140, l. 358 *ἔρευναν ποιήσας ... κατέκριναν*. Les mss A et B écrivent *ἔρευναν ποιήσας ... κατέκρινεν*, ce qui est certes plus correct. Mais dans Arsène, on trouve :

et ils firent un long examen au sujet de la dispute, et eux tous décrétèrent son expulsion.

Ce texte est beaucoup plus naturel que celui d'A B, car c'est évidemment la commission devant laquelle a comparu Jean, et non le catholicos seul, qui doit avoir examiné le cas du Mayragomec'i et décidé sa condamnation; on attendrait donc en grec *ποιήσαντες ... κατέκριναν*; cette dernière forme est effectivement attestée par le ms. C, ce qui ne peut être un effet du hasard; *κατέκρινεν* A B est certainement une correction amenée par le singulier *ποιήσας*, commun aux trois mss grecs, mais contredit par Arsène. Quant à ce singulier anormal du grec, il s'explique facilement par l'arménien, où un participe employé comme ici *ποιήσας* reste ordinairement invariable (exemples dans MEILLET, *Altarm.*, p. 113) ; la construction est attestée par un passage de la Lettre de Photius où figure justement l'expression arménienne rendue ici par *ἔρευναν ποιήσας* (p. 182, l. 17-18; ci-dessus, p. 283) : *xoyz ew xndir arareal... hawatec'an hayk'*, litt. « ayant fait (au singulier) un examen et une recherche..., les Arméniens furent persuadés ». Nous conservons donc le texte barbare de C, *ποιήσας ... κατέκριναν*, qui est appuyé par Arsène, qui s'explique parfaitement par l'arménien, et qui est la leçon « difficilior ». — Pour l'expression arménisante *ἔρευναν ποιήσας*, comp. § 80 *ζήτησιν ποιῆσαι*; § 121 *ἔρευναν ποιήσας* C, *ἐρευνῆσαι* A B, et comm. § 80, l. 199; § 121, l. 303.

§ 140, l. 359 *αὐτὸν ἐξορισθῆναι*. Le premier mot manque dans les mss A et B; mais le texte d'Arsène porte *ganhday misi* « *son* expulsion ».

§ 140, l. 359-360 *τοῦ ἄρχοντος τῆς Ἀρμενίας*. Le mot *ἄρχων* rend vraisemblablement ici l'arm. *išxan*; voir ci-dessus, comm. § 77, l. 190. — Arsène et la Lettre de Photius nous donnent son nom : « Théodore, seigneur des Řšton, chef (*erist'avman*) de l'Arménie » et : « Théodore, seigneur de řəštunik', qui détenait le pouvoir en Arménie ». Théodore řštuni fut nommé par Constant II commandant en chef des troupes arméniennes (en la 2[e] année de Constant, Sébéos, XXXII, p. 113 et 114) ; en 653, il passa au parti

des Arabes (la 12e année de Constant, Sébéos, XXXV, p. 137-138); il mourut en Syrie, sans doute en 656 (Sébéos, XXXVIII, p. 150).

Voir Ghazarian, *Arab. Herrschaft*, p. 29-32; Laurent, *Arménie*, p. 198, note 1; p. 200, n. 7; p. 201-202; p. 334 (sources); Muyldermans, *Vardan*, p. 83, note 3; p. 86, note 6; Peeters, *Pasagnathès*, p. 409-416; Grousset, *Histoire*, p. 298-304; Manandean, *Invasions arabes*, p. 190-192 (le Théodore chef de l'armée grecque serait distinct de Théodore Ṙštuni).

La *Diegesis* dit ici que Jean « fut condamné à l'exil par le catholicos et par le commandant de l'Arménie »; la Lettre de Photius porte de même :

Le catholicos Nersès, que l'on nomme le Constructeur, et Théodore, seigneur de Ṙeštunik‘, qui détenait le pouvoir en Arménie, l'appréhendèrent et... l'expulsèrent.

Dans l'opuscule d'Arsène, au contraire, la phrase correspondant à la fin du § 140 a pour seul sujet Nersès (« et le saint catholicos Nersès l'expulsa avec colère »), et Théodore est le sujet de la phrase suivante, correspondant à *ποιήσαντες* etc. du § 141.

§ 141. Le texte d'Arsène correspondant à ce paragraphe est le suivant :

Et Théodore, seigneur des Ṙšton, chef de l'Arménie, lui grava un renard au cuivre chaud sur le front à cause de son hérésie, ainsi qu'à deux moines de ses compagnons. Il partit alors en fuyard dans la montagne du Caucase.

La Lettre de Photius écrit de même :

Nersès... et Théodore... l'appréhendèrent et lui mirent au front, au fer rouge, le signe d'un renard, et ainsi déshonoré l'expulsèrent dans la montagne du Caucase.

§ 141, l. 360 *ποιήσαντες*. Dans Arsène, le verbe correspondant a pour seul sujet Théodore; la Lettre de Photius a la même construction que la *Diegesis*.

§ 141, l. 360-361 *ἀλώπεκος εἰκόνα*. Ce châtiment infamant des hérétiques est attesté déjà par le 19e canon du concile de Šahapivan (Akinian, *Šahapivan*, p. 167, l. 436-439) :

Եթէ ոք ի մծղնէութեան գտցի կամ երէց կամ սարկաւագ կամ ի հաբեղայից, քահանայութիւնն լուծցի, աղուեսադրոշմ ի ճակատն դիցի և ի տեղիս ճգնաւորաց յապաշխարութիւն տացեն։

Si quelqu'un est convaincu de *mclneut'iwn* (messalianisme), soit un prêtre, soit un diacre, soit (un) des moines, qu'il soit privé du sacerdoce, *qu'une image de renard (lui) soit apposée au front*, et qu'on le livre à la pénitence en des lieux érémitiques.

Au Xe siècle, on punissait encore de la même façon les Pauliciens.

Voir CONYBEARE, *Key*, p. CVII-CVIII; LYNCH, *Armenia*, I, p. 284; TĒR MKRTČ'EAN, *Knik'*, p. XCVI-XCVII (trouve peu vraisemblable que le supplice en question ait été appliqué à Jean Mayragomec'i; pourquoi, si la peine est déjà prescrite par un canon du Ve siècle?); TOURNEBIZE, *Arménie*, col. 302; PEETERS, *Socrate*, p. 663, note 1 (voir ci-dessus comm. § 89, l. 222-223).

§ 141, l. 361 σὺν τοῖς ἑταίροις αὐτοῦ. A et B écrivent καὶ τοῖς ἑταίροις αὐτοῦ, et C συν τοῖσ λοιποῖσ ἑτέροισ αὐτοῦ; la construction de C est appuyée par le texte d'Arsène : *ōrt'a t'ana monazont'a moquašt'a mist'a* « avec deux moines ses compagnons »; le datif simple de A B, καὶ τοῖς ἑταίροις, s'articule d'ailleurs difficilement avec le contexte. — Après αὐτοῦ, A et B ajoutent ἐκαυτηρίασαν, qui est superflu pour le sens, et qui n'a pas de pendant dans Arsène.

§ 141, l. 362 ἐξέβαλον αὐτὸν. Au lieu d'αὐτὸν, leçon de C, A et B écrivent αὐτούς, comprenant dans ce pluriel Jean et ses compagnons; Arsène écrit : « Il partit alors en fuyard », ce qui appuie ἐξέβαλον αὐτόν; la phrase qui suit (§ 142 ὑποστρέψας ... ἦλθεν) est également au singulier.

§ 141, l. 362 εἰς τὸ Καυκὰς ὄρος. Les mss A et B écrivent, au lieu de Καυκὰς, Καυσίωνος; mais Arsène et la Lettre de Photius ont la même forme que C : *kavkasiisa mt'asa* « dans la montagne de kavkasi », et *i learn kawkas* « dans la montagne kawkas »; on voit que C a conservé la forme arménienne à l'état brut. — Un autre texte traduit de l'arménien dit en meilleur grec τὰ μέρη τῶν Καυκασίων ὀρέων (Vie de saint Grégoire, § 98, dans mes *Documents*, p. 72, l. 16; comp. p. 219).

§ 142-143. *Mort de Jean Mayragomec'i; ses disciples.*

D'après la *Narratio*, Jean, étant revenu du Caucase, vint, après la mort du catholicos Anastase, en Arménie, en sa première résiden-

ce, et mourut à un âge très avancé (§ 142). Ses disciples, très nombreux, répandirent avec succès son hérésie, jusqu'au règne de l'empereur « Justin » (Justinien II) (§ 143).

La Lettre de Photius présente ici un texte assez différent, surtout pour le second paragraphe :

Mais après la mort de Nersès, il revint en Arménie, et fit ce qu'il pensait, surtout lorsque furent traduits en arménien les livres de Julien d'Halicarnasse; au concile de Manazkert, ses paroles furent plus fortes et, prenant leur vol, elles dominèrent tout votre pays.

L'opuscule d'Arsène fait un récit beaucoup plus circonstancié :

Mais il en revint vite (du Caucase), car les montagnards ne l'acceptèrent pas, parce qu'ils étaient idolâtres; il descendit dans le Kanbenč'an, et il résida dans une petite vallée que l'on nomme vallée d'Arménie, et il se fit beaucoup de disciples, non seulement là, mais aussi en deçà du Kour, dans l'Ayrarat, le Gardman, le Dzorophor et en Arménie, et il recruta beaucoup de moines par sa doctrine irrégulière, et il emplit la terre de la méchanceté de l'hérésie.

Et après la mort du catholicos Nersès, il vint en Ayrarat avec ses disciples, aux jours du catholicos Anastase.

Et après Anastase, il entra en Arménie comme une bête sauvage, dans son premier village de Bǰni et de Mayrevank', rempli du même esprit de résistance, et là mourut le vieux chien, aux mauvais jours de sa 133e année, l'impudent, le corrupteur de l'Arménie.

Ses disciples, ayant été moines quelque temps à Mayrevank', à Ełiward et à Saint-Théodore, furent ensuite chassés et dispersés par le catholicos Israël et le prince Grégoire, dans toute l'Arménie, ici et là, dans les villes et les villages, pour le scandale de tous les hommes, jusqu'au jour d'aujourd'hui et jusqu'à présent.

§ 142, l. 363 *ὡς μὴ δεχθείς*. Le ms. C omet *ὡς*, mais ce mot est attesté par le texte d'Arsène, qui, comme A et B, présente cette proposition sous la forme d'une causale : *ramet'u ara šecqnares igi* « parce qu'ils ne le reçurent pas ».

§ 142, l. 364 *εἰδωλολατρῶν*. Jusqu'à ce mot, le texte de la *Diegesis* correspond bien à celui d'Arsène (« Mais il en revint vite, car les montagnards ne l'acceptèrent pas, parce qu'ils étaient idolâtres ») ; mais ensuite la *Narratio* omet tout ce qui se lit dans le texte d'Arsène jusqu'à l'alinéa commençant par « Et après Anastase » ; elle passe ainsi sous silence deux étapes des pérégrinations de Jean Mayragomec'i, qui ne nous sont connues que par Arsène : 1. après un bref séjour dans le Caucase, Jean s'établit

dans la « Vallée d'Arménie », dans le « Kanbenč'an » (c'est-à-dire le Kambeč'an, la Καμβυσηνή de Strabon, entre le Kour au sud et son affluent le Yora au nord, dans la région voisine du confluent des deux fleuves; voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 211, note 5 et la carte), et se fait un grand nombre de disciples dans cette région, et aussi en deçà du Kour (au point de vue arménien), dans le nord-est de l'Arménie (Gardman, Dzorophor et jusqu'en Ayrarat); — 2. après la mort de Nersès, il vient en Ayrarat avec ses disciples, sous le pontificat d'Anastase (comp. dans la Lettre de Photius : « Mais après la mort de Nersès, il revint en Arménie »). La *Narratio* omet tout cela, et il y a un indice de cette omission dans le fait que les deux propositions ἐκεῖθεν δὲ ὑποστρέψας et ἦλθεν εἰς τὴν Ἀρμενίαν, rapprochées comme elles le sont, sont en fait tautologiques; elles ne le sont pas dans Arsène, ou, si elles le sont, la répétition se comprend, les deux propositions étant séparées chez lui par le récit des deux étapes du voyage de Jean entre le Caucase et l'Arménie proprement dite.

§ 142, l. 364 *μετὰ θάνατον τοῦ Ἀναστασίου*. C'est le successeur de Nersès III, le catholicos Anastase, comme le dit explicitement Arsène. Nersès III, on l'a vu plus haut (comm. § 138), doit être mort en 662; les sources attribuent unanimement à Anastase six ans de pontificat : Jean le Catholicos, p. 118, l. 12; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 99; Vardan, dans MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 49, l. 16 et p. 92, note 8; Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 31; les listes de catholicos, dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271 et 275; celle de GALANO, *Conciliatio*, I, p. 194; la liste grecque et sa traduction géorgienne (§ 49; voir app.). Il serait donc mort en 667 ou 668.

Le catholicos Anastase est surtout connu pour sa tentative d'instaurer en Arménie un calendrier fixe dont il confia l'établissement au computiste Ananie de Širak; voir sur lui LE QUIEN, *Or. christ.*, I, col. 1388; Č'AMČ'EAN, II, p. 360-361; DULAURIER, *Chronologie*, p. 183-184; TOURNEBIZE, *Anastase*; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 92, notes 1 et 8; MARKWART, *Chroniken*, p. 425-428; PEETERS, *Socrate*, p. 655; GROUSSET, *Histoire*, p. 305; AKINIAN, *Mutk'ə*, p. 65.

§ 142, l. 364-365 *ἦλθεν εἰς τὴν Ἀρμενίαν*. Ces trois derniers mots sont omis par le ms. C, mais ils sont attestés par Arsène, qui écrit : « Et après Anastase, il entra en Arménie »; ils se lisent aussi dans l'extrait géorgien de la *Diegesis* (voir app., § 142).

§ 142, l. 364 *εἰς τὸν ἀπ' ἀρχῆς αὐτοῦ τόπον*. Arsène précise: « dans son premier village de Bǰni et de Mayrevank' »; c'est le « Monastère de la Forêt », près de Bǰni, dans le canton de Nig, en Ayrarat; voir ci-dessus, comm. § 135.

§ 142, l. 365-366 *ἐτελεύτησεν ἐν γήρει σαπρῷ*. Arsène donne la date de la mort de Jean Mayragomec'i, en ornant sa phrase de quelques injures à son adresse :

... il entra en Arménie comme une bête sauvage, dans son premier village ..., rempli du même esprit de résistance, et là mourut le vieux chien, aux mauvais jours de la 133e année, l'impudent, le corrupteur de l'Arménie.

Il doit s'agir ici de la 133e année (*rlg-sa clisa*) de l'ère arménienne, qui équivaut à l'an 684 après Jésus-Christ. La *Diegesis* a laissé tomber le chiffre fourni par Arsène; elle dit seulement que Jean mourut *ἐν γήρει σαπρῷ* « dans une vieillessse avancée (décrépite) » (*σαπρῷ* manque dans C, mais le texte d'Arsène montre que cette épithète de *γήρει* est nécessaire; sur la forme *γήρει*, voir Blass-Debrunner, *Gram.*, p. 23, § 47, 1; Psaltes, *Gramm.*, p. 154, § 271). La mort de Jean Mayragomec'i, étant postérieure à celle d'Anastase, doit être survenue en 668 au plus tôt; on a vu plus haut (§ 118) qu'à la mort de Komitas (628), il était déjà en âge de succéder à celui-ci comme catholicos; il était donc dès lors un homme mûr.

Les sources arméniennes ignorent tout ce que la *Narratio* et Arsène racontent de la vie de Jean Mayragomec'i après son entrevue avec Ezr, et notamment sa condamnation à l'exil par Nersès III et ses dernières pérégrinations. Jean le Catholicos relate ainsi sa mort :

Mais comme (le catholicos Ezr) ordonnait de le chasser aussi de cet endroit-là (Mayrevank'), (Jean) part et se rend alors dans le canton de Gardman, et là il suit la voie étroite et resserrée après toute une vie héroïque.

Étienne de Tarōn est plus bref et plus clair :

Lui (Jean), se rendit au Gardman et y termina sa vie en une démonstration vertueuse.

La Géographie de Vardan atteste qu'au XIIIe/XIVe siècle on montrait encore dans le canton de Gardman le tombeau de Jean Mayragomec'i (Saint-Martin, *Mémoires*, II, p. 414 et 415) :

Գարդման գաւառն Քարթամանիկ է, ուր կայ գերեզման Յօվհաննէս վարդապետին Մայրագոմեց-ւոյն։

Le canton de Gardman est *K'art'amanik*, où se trouve le tombeau du vardapet Jean (*yōhannēs*) Mayragomec'i.

Ces textes contredisent les données de la *Diegesis* et d'Arsène sur le lieu de la mort de Jean ; ils le font mourir au canton de Gardman, tandis que d'après la *Narratio* et Arsène Jean serait mort « en sa résidence primitive », en son monastère de Mayrevank', dans le canton de Nig ; on n'hésitera sans doute pas à en croire plutôt la *Diegesis* et Arsène, dont tout le récit, on l'a vu dans le détail, est incomparablement mieux informé sur Jean Mayragomec'i que les sources arméniennes nationales.

Jean Mayragomec'i est une figure remarquable parmi les héros du nationalisme religieux arménien ; il retient l'attention par la fierté de son caractère indomptable, par l'étendue de son érudition, par la vigueur de sa pensée et de son style (à en juger par les fragments du *Sceau de la Foi*) ; l'influence exercée par ses doctrines sur l'évolution des idées religieuses en Arménie doit avoir été considérable ; tout ceci mériterait d'être étudié à fond en une monographie spéciale.

La plupart des textes historiques qui nous renseignent sur sa vie ont été cités et étudiés dans notre commentaire ; les témoignages de la *Diegesis* et d'Arsène figurent parmi les plus importants et les plus sûrs.

Le *Sceau de la Foi* nous a transmis 9 fragments d'ouvrages du Mayragomec'i, dont certains très étendus (trois d'entre eux comptent chacun une centaine de lignes) ; ces fragments nous livrent trois titres d'écrits de Jean :

1) p. 288, l. 29-30 (même titre p. 327, l. 22-23) :

Երանելոյ Յովհաննու ճգնաւորի և խոստովանողի Մայրագոմեցոյ՝ ի հաւատոյ բանէն։

Du bienheureux Jean, ascète et confesseur, Mayragomec'i, (extrait) du *Discours sur la foi.*

2) p. 142, l. 21-23 :

Երանելոյն Յովհաննու հօր մերոյ, ճգնաւորի և խոստովանողի և Մայրագոմեցոյ՝ ի բանէն որ վասն անօրէնութեան Փրկչին։

Du bienheureux Jean, notre père, ascète, confesseur et Mayragomec'i, (extrait) du Discours qui (traite) *De l'économie du Sauveur* (de même, p. 253, l. 20-22 : (extrait) du Discours concernant *L'économie du Christ*).

3) p. 363, l. 13-16, le titre cité plus haut, p. 332 :

De notre père, le bienheureux ascète et confesseur Jean Mayragomec'i, (extrait) du discours qui (traite) *De la passion, et qu'il s'est livré lui-même à la mort sans crainte, pour les créatures.*

La rédaction primitive du *Sceau de la Foi* lui-même eut probablement pour auteur le Mayragomec'i (voir plus haut, p. 227).

Moïse Kałankatuac'i cite une lettre de Jean Mayragomec'i (voir ci-dessus, p. 247-248).

Dans un article que nous n'avons pas pu voir (*Yovhan*, dans *Šołakat*, Ejmiacin, 1913, p. 84-136), K. Tēr Mkrtč'ean aurait établi que les discours publiés sous le nom de Jean Mandakuni (Venise, 1860) appartiennent en réalité à Jean Mayragomec'i (voir Tēr Mkrtč'ean, *Knik'*, p. xxvi, xxxi, cxviii; Melikset-Bek, *Ob istočnikah*, p. 155, note 2, et p. 161; Idem, *Vrac' ałbyurnerə*, p. 54, note 28; Jordan, *Arm. Irenaeus*, p. 214; Abegjan, *Arm. lit.*, p. 300; Akinian, *Šahapivan*, p. 111).

C'est certainement Jean Mayragomec'i qui est appelé Ἰωάννης ὁ Μαυροκομίτης (lire Μαϊροκομίτης ?) dans le traité de « Jean de Nicée » sur la fête de la Nativité (PG, 96, col. 1449 B : texte remontant, par l'édition de Combefis, au cod. Paris. gr. 900, voir ci-dessus, p. 3 et 9) :

... καὶ οὐχ ὡς Ἰωάννης ὁ Μαυροκομίτης ἀπατηθεὶς κατηγορεῖ τῆς Ἐκκλησίας, καὶ φλυαρῶν ἔφασκεν ὅτι δι' ἐκεῖνο κατεμέρισαν εἰς τρία τὴν μίαν ἑορτήν, ὅτι καὶ τὸν Χριστὸν κατὰ Νεστόριον διεῖλον εἰς δύο πρόσωπα. Ἡμεῖς δὲ ἀναθεματίζομεν Νεστόριον ὡς ἀνθρωποπαραδότην, καὶ τὸν Εὐτυχῆ καὶ Ἰουλιανόν, καὶ τὸν Μαυροκομίτην Ἰωάννην τὸν σύμβουλον αὐτοῦ.

Voir provisoirement, sur Jean Mayragomec'i, Č'amč'ean, II, p. 330-331, 361-366, 541-544; Hergenröther, *Photius*, I, p. 490 et note 106; Somal, *Quadro*, p. 40; Dulaurier, *Étienne*, p. 190; Ter-Mkrttschian, *Paulikianer*, p. 67-71; Zarbanalian, *Dprut'iwn*, p. 429-430; Jordan, *Arm. Irenaeus*, p. 117-119, 141-142, 155-156; Tēr Mkrtč'ean, *Knik'*, p. xxvi-xxxi (son rôle dans la rédaction du « Sceau »), p. lxxxix-xcvii (sa doctrine); Melikset-Bek, *Vrac' ałbyurnerə*, p. 54, note 28; Der Nersessian, *Images*, p. 71-73; Akinian, *Komitas*, p. 15 a-b (annonce, p. 15 b, une étude sur Jean M.); Abegjan, *Arm. lit.*, p. 300, 303-304.

§ 143, l. 366 *οἱ δὲ μαθηταὶ αὐτοῦ*. Comme la *Diegesis*, Arsène, après avoir relaté la mort de Jean (§ 142), parle de ses disciples; mais le texte du catholicos géorgien contient des précisions qui manquent dans la *Diegesis* :

Ses disciples, ayant été moines quelques temps à Mayrevank', à Ehward et à Saint-Théodore, furent ensuite chassés et dispersés par le catholicos Israël et le prince Grégoire dans toute l'Arménie ici et là, dans les villes et les villages, pour le scandale de tous les hommes, jusqu'au jour d'aujourd'hui et jusqu'à présent.

Le catholicos Israël est le successeur d'Anastase († 667 ou 668); la *Diegesis* ne parle pas de lui; le prince Grégoire est Grégoire le Mamikonien, qui, nommé gouverneur d'Arménie par le calife Mu'āwiya, administra le pays de 662 à 685 (voir GROUSSET, *Histoire*, p. 304-306). La Lettre de Photius diffère ici à la fois d'Arsène et de la *Diegesis* :

... il (Jean) fit ce qu'il pensait, surtout lorsque furent traduits en arménien les livres de Julien d'Halicarnasse par Sargis; au concile de Manazkert, ses paroles furent plus fortes et, prenant leur vol, elles dominèrent tout votre pays.

(Dans l'extrait qu'il donne de la Lettre, Vardan a uni indûment le complément « au concile de Manazkert » à la proposition précédente : « ... quand ils traduisirent les œuvres de Julien d'Halicarnasse par Sargis au concile de Manazkert »; voir MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 137, et note 4.)

Jean le Catholicos et Étienne de Tarōn connaissent également Sargis, disciple du Mayragomec'i; défendant l'orthodoxie de Jean, ils prétendent que ce n'est pas lui-même, mais son disciple Sargis, qui est coupable d'hérésie (textes ci-dessus, p. 290 et 292).

Voir, sur les disciples de Jean Mayragomec'i, TĒR MKRTČ'EAN, *Knik'*, p. XCVII-XCVIII; sur Sargis, *ibid.*, p. XCIV-XCV; ID., *Paulikianer*, p. 70; FERHAT, *Jobprolog*, p. 27; DRAGUET, *Julien*, p. 13, note 6.

§ 143, l. 368 *ἐν τῷ χώρᾳ ἐκείνῃ*. Ces mots ne sont donnés que par le ms. C (et par l'extrait traduit en géorgien); c'est peut-être leur équivalent que l'on trouve dans la phrase correspondante d'Arsène : « ... ils furent dispersés... *dans toute l'Arménie* ».

§ 143, l. 368 *ἕως Ἰουστίνου καίσαρος*. Il s'agit de Justinien II Rhinotmète, le dernier empereur de la lignée d'Héraclius; monté

sur le trône en 685, renversé en 695, il reprit le pouvoir en 705 et fut assassiné en 711. — On sait que les noms Ἰουστινιανός et Ἰουστῖνος sont rendus tous deux en arménien par la forme *yustianos* (voir ci-dessus, comm. § 69, l. 168 et § 78, l. 193) ; Justinien II est appelé *Yustianos* dans la Chronique de Sargisean, p. 80, l. 1; dans Étienne de Tarōn, II, 2, p. 100; II, 6, p. 142; dans Vardan, XLIV, p. 84, l. 11; etc. L'emploi de la forme Ἰουστῖνος pour désigner « Justinien » provient de l'usage arménien, ici comme au § 69, l. 168.

§ 144-150. L'UNION SOUS JUSTINIEN II

En la 5[e] année de Justinien II, le catholicos Isaac et les évêques d'Arménie, convoqués à CP, acceptent la doctrine des deux natures et prêtent serment par écrit de ne plus faire opposition sur ce point (§ 144). Rentrés en Arménie, ils se trouvent en butte à l'opposition de ceux qui étaient restés au pays; ces opposants refusent de reconnaître l'autorité d'une hiérarchie ralliée à la confession grecque (§ 145) et exigent du catholicos, et des évêques qui l'avaient accompagné à CP, qu'ils se convertissent et anathématisent les Grecs (§ 146). Isaac et les évêques ralliés, cédant à cette pression, s'anathématisent eux-mêmes et anathématisent les Grecs (§ 147). A eux s'appliquent les paroles de l'apôtre Pierre (2 *Petri*, II, 20-22) (§ 148-150).

L'union racontée dans ce dernier épisode de la *Narratio* n'est connue par aucune autre source. L'opuscule d'Arsène se termine sur l'histoire de Jean Mayragomecʿi citée plus haut (p. 278-280) ; la Lettre de Photius ne parle pas du catholicos Isaac. De leur côté, les chroniqueurs arméniens (Jean le Catholicos, Léonce, Étienne de Tarōn etc.) ignorent son ralliement à l'orthodoxie byzantine et sa rétractation.

Ce n'est pas à dire que l'épisode relaté par la seule *Narratio* soit nécessairement d'une historicité douteuse. Notre chronique nous a fourni trop de preuves de son exactitude et de l'excellence de son information pour que nous suspections son témoignage, surtout qu'il s'agit ici d'événements tout proches de l'époque où elle a été rédigée. Les faits en question s'insèrent d'ailleurs parfaitement,

comme on va le voir, dans l'histoire de l'Arménie au temps de Justinien II.

Le silence des auteurs arméniens n'est pas bien étonnant; l'union religieuse imposée au catholicos Sahak III fut tout éphémère : aux yeux de l'historiographie nationale, c'était là une raison très suffisante pour ne pas s'y attarder; les chroniqueurs arméniens n'avaient d'ailleurs que trop tendance à ignorer ou à minimiser les événements de ce genre; une fois soustraite à l'emprise de l'empire orthodoxe, l'Arménie, « redevenue officiellement monophysite pour mieux sauvegarder l'autocéphalie de son Église, effaçait volontiers les anciennes traces de sa soumission au patriarcat de Constantinople » (PEETERS, *Socrate,* p. 670).

Au surplus, ce que les historiens arméniens disent du catholicos Sahak laisse deviner dans une certaine mesure ce qu'ils n'en disent pas. Ainsi, Étienne de Tarōn raconte qu'en la 4[e] année de son règne, Justinien II fit une expédition en Arménie et qu'il retint prisonniers le catholicos Sahak et cinq évêques (II, 2, p. 100-101) :

Իսկ ի գալ չորրորդ ամին Յուստինիանոս ինքն խաղացեալ զօրու ծանու՝ եկն ի կողմն մի Հայոց, ի լեառն որ կոչի Արարատակ, և յերիս բաժանեալ զզօրս իւր՝ առաքէ ի Հայս, ի Վիրս և յԱղուանս և կոչեալ առ ինքն զամենայն իշխանս աշխարհացս այսոցիկ. և ոչ ի կամաց, այլ ի հարկէ գնացեալ առ նա: Իսկ նորա զոմանս յիշխանացն ընդ իւր առեալ, և զոմանց զորդիսն պատանդս խնդրեալ, ընդ որս և զկաթողիկոսն Հայոց զՍահակ հանդերձ և եպիսկոպոսօք արգելեալ առ ինքն, և զոմանց յիշխանացն արքունատուր պատարագօք պատուեալ՝ կացոյց իշխանս աշխարհացն, ... և լու զօր օգնական իշխանացն, և ինքն ի Կոստանդնուպոլիս դարձաւ:

Or, au cours de la quatrième année, Yustianos lui-même, faisant irruption avec une puissante armée, vint dans une région d'Arménie, à la montagne qui est appelée Arartak; partageant ses armées en trois, il les envoie en Arménie, en Ibérie et en Albanie. Il manda alors tous les princes de ces pays, et ils se rendirent auprès de lui, non pas de bon gré, mais par contrainte. Alors l'empereur ayant pris avec lui quelques-uns des princes et ayant exigé les fils de quelques autres comme otages, et avec eux également le catholicos d'Arménie Sahak avec cinq évêques, il les

détint auprès de lui. Et ayant honoré certains des princes de cadeaux royaux, il les établit princes de ces pays ...; (il laissa) une armée de 30.000 hommes comme aide pour ces princes, et lui-même retourna à Constantinople.

De plus, tous les chroniqueurs rapportent que le catholicos Sahak fut fait prisonnier et déporté à Damas par l'ostikan ʿAbdallāh et qu'il mourut en exil, à Harrān, au cours d'un voyage entrepris en vue d'intercéder en faveur de ses compatriotes.

Voir Łevond, IX, p. 28-29; Jean le Catholicos, XX, p. 120 et XXI, p. 122-123; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 102; Vardan, XXXVII, p. 71 et dans Muyldermans, *Vardan* p. 50 et 51, 95 et 97; Kirakos, p. 235, etc.; comp. Č'amč'ean, II, p. 379; Ghazarian, *Arab. Herrschaft,* p. 62-63; Laurent, *Arménie,* p. 180, note 4; p. 204; Peeters, *Socrate,* p. 670; Grousset, *Histoire,* p. 309 et 311.

Ces traditions arméniennes relatives à Sahak s'éclairent d'une lumière très vive si on les rapproche du récit de la *Narratio.* Ce qu'Étienne présente comme une captivité du catholicos retenu prisonnier avec cinq évêques par Justinien II n'est très probablement rien d'autre que la conférence de CP où, selon la *Diegesis,* fut de nouveau officiellement proclamée l'union des deux Églises. De même, la déportation de Sahak en Syrie, dont l'historiographie nationale ne donne pas de raison plausible, s'explique parfaitement quand on sait que le catholicos avait accepté la foi de l'empire grec; cet acte public de collaboration avec l'ennemi était plus qu'il n'en fallait pour que les autorités arabes, redevenues maîtresses du pays, considèrent le catholicos comme suspect et jugent bon de ne pas le laisser à la tête de l'Église arménienne.

Voir, sur l'union acceptée par Sahak III, Galano, *Conciliatio,* I, p. 194-197 et II, p. 130-131 (d'après la *Diegesis*); le Quien, *Or. Christ.,* I, p. 28 et note 2; Williams, *Armenians,* p. 166 a; Ter-Mikelian, *Kirche,* p. 72; Tournebize, *Arménie,* p. 368-369; Laurent, *Arménie,* p. 137, note 3 et p. 204; Peeters, *Socrate,* p. 665-672; Bréhier, *Héraclides,* p. 203.

§ 144, l. 369 *τῷ ε´ αὐτοῦ ἔτει.* La 5e année de Justinien II va de septembre 689 à septembre 690 (voir Muralt, *Chronogr.,* I, p. 315; Dölger, *Regesten,* I, p. 81). A ce moment, Justinien était maître de l'Arménie; en effet, dès les premières années de son règne, il s'était assuré la possession du pays, grâce à une campagne victorieuse du général Léonce; en 688, le calife ʿAbd al-Malik, paralysé par la guerre civile qui déchirait alors le califat, acceptait une paix de dix ans par laquelle il reconnaissait notamment à

l'empire la possession de l'Arménie (voir SAINT-MARTIN, *Mémoires*, I, p. 338-339; KULAKOVSKI, *Ist. Viz.*, III, p. 254; LAURENT, *Arménie*, p. 191, note 6; p. 202-203; BROOKS, *Successors of Heraclius*, p. 406; DÖLGER, *Regesten*, I, p. 31, n° 257). Le basileus aurait manqué à la tradition politique de l'empire et de sa dynastie si, une fois l'Arménie reconquise et la hiérarchie religieuse à sa merci, il n'avait aussitôt exigé le ralliement de l'Église dissidente à l'Église impériale.

§ 144, l. 369 *καλέσας εἰς Κπολιν.* Aucune autre source ne mentionne expressément cette convocation (et ce voyage) de Sahak à CP. D'après Étienne de Tarōn (II, 2, p. 100-101), Justinien « se rend en Arménie en la 4ᵉ année (de son règne : 688-689), ... il retient auprès de lui le catholicos et cinq évêques, établit des gouverneurs en Arménie et dans les pays voisins, ... puis retourne à CP »; le chroniqueur ne dit donc pas explicitement que le catholicos ait dû se rendre dans le capitale.

§ 144, l. 369 *τὸν καθολικὸν Ἰσαάκ.* Au catholicos Anastase (disparu en 667 ou 668, voir comm. § 142, l. 363), succéda le catholicos Israël, auquel les sources attribuent généralement 10 ans de pontificat : Jean le Catholicos, XX, p. 118, l. 22; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 100, l. 2; Vardan, XXXV, p. 70, l. 23 et dans MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 49, l. 18 et p. 93; les listes arméniennes dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271 (Ełišē!), p. 275 (Ełiay!); la liste de GALANO, *Conciliatio*, I, p. 194 (6 ans); la liste grecque et sa traduction géorgienne, § 50 (voir app.); son pontificat doit donc avoir pris fin vers 678. — A Sahak III, son successeur, les sources donnent ordinairement 27 ans de règne : Jean le Catholicos, XXI, p. 124, l. 12-13 (27 ans); Vardan, XXXVII, p. 72, l. 1 et dans MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 51, l. 8 et p. 97 (27 ans); Kirakos, p. 35, l. 22 (26 ans); les listes arméniennes, dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271 (17 ans) et p. 275 (idem); celle de GALANO, *Conciliatio*, I, p. 194 (29 ans); la liste annexée à l'opuscule d'Eznik (AKINIAN, *Nkaragir*, col. 521, l. 33 : 27 ans); il aurait donc occupé le trône d'environ 678 à environ 705.

Voir sur Sahak III GALANO, *Conciliatio*, I, p. 194-197 et 442-443 (lettre de Grégoire VII d'Anazarbe); LE QUIEN, *Or. Christ.*, I, col. 1389-1390; Č'AMČ'EAN, II, p. 371-380 et 559-562; ZARBANALIAN, *Dprut'iwn*,

p. 475-476; FILLER, *Leontius*, p. 21, avec note 8; LAURENT, *Arménie*, p. 137, note 3; p. 204; TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 136-141 (attribue à Sahak III le traité contre les diphysites conservé dans le *Livre des lettres*, p. 413-482, et qui expose une doctrine monophysite de tendance nettement julianiste); PEETERS, *Socrate*, p. 665-666, 668-671; GROUSSET, *Histoire*, p. 305, 307, 311-312.

La forme arménienne de son nom est ***sahak***; comp. comm. § 28, l. 71.

§ 144, l. 370 *σὺν τοῖς ἐπισκόποις*. On a vu que, d'après Étienne de Tarōn, Justinien II aurait retenu auprès de lui le catholicos Sahak avec cinq évêques. Si le nombre des évêques appelés à CP par l'empereur n'a pas été plus grand, on comprend aisément que l'opposition de « ceux qui étaient restés en Arménie » (l. 373) ait eu vite raison de l'union signée au nom de tous par quelques-uns.

§ 144, l. 371 *ἥνωσεν αὐτούς*. La manière dont s'exprime ici la *Diegesis* suggère que l'union fut imposée par un acte d'autorité du basileus, ce qui cadre bien avec le témoignage d'Étienne de Tarōn.

§ 144, l. 371-372 *τὰς δύο φύσεις* etc. Comp. à cette formule dogmatique celle du catholicos Ezr, § 129.

§ 144, l. 373 *ἐγγράφως ὤμοσαν*. Comp. § 105 *ἐγγραψάμενοι μεθ' ὅρκου συνωμολόγησαν αὐτοῖς*; § 122 *ὤμοσαν ἐγγράφως ἰδιοχείρως μηκέτι ἀντειπεῖν περὶ τούτου.*

§ 144, l. 373 *ἀντιλογῆσαι*. Comp. § 122, l. 307 *ἀντειπεῖν*; — § 111, l. 274; § 139, l. 354; § 140, l. 357 *ἀντιλογία*. Ces expressions rendent les mots arméniens ***hakaṙakut'iwn*** « contentio, contradictio », ***hakaṙakem*** « contendere, contradicere », employés régulièrement pour désigner l'« opposition religieuse »; ce sont ces mêmes mots (ou des dérivés) qui rendent toujours *ἀντιλέγω, ἀντιλογια* dans le N.T. (sauf en *Act.*, XIII, 45).

§ 145, l. 374 *Ὑποστρεψάντων δὲ τούτων*. Comp. § 84, 106, 123, et comm. § 123, l. 308.

§ 145, l. 374 *οἱ καταλειφθέντες*. Le passif de *καταλείπω* est rendu dans N.T. arménien par des formes du verbe ***mnal*** « rester » en *Joh.*, VIII, 9; *Act.*, XXV, 14; 1 *Thess.*, III, 1.

§ 147, l. 379 *ἀγαπήσαντες τὴν δόξαν*. La première partie du § 147 est une citation de saint Jean (XII, 43) : *ἠγάπησαν γὰρ τὴν δόξαν τῶν ἀνθρώπων μᾶλλον ἤπερ* (var. *ὑπὲρ*) *τὴν δόξαν τοῦ Θεοῦ*, en arménien *k'anzi sirec'in zp'afs mardkan afawel k'an zp'afsn astucoy* « nam amaverunt gloriam hominum magis quam gloriam Dei ». Le texte de la *Diegesis* omet le mot *μᾶλλον*, qui figure aussi bien dans le grec que dans la vulgate arménienne (*afawel k'an* « magis quam ») ; il faut noter, toutefois, que l'arménien *k'an* « quam » suffit à lui seul à exprimer la comparaison (voir MEILLET, *Altarm.*, p. 34, § 36 g).

§ 147, l. 380 *ἀνεθεμάτισαν*. La volte-face de Sahak III eut pour cause, d'après la *Diegesis*, la forte opposition qu'il rencontra dès son retour en Arménie. Elle fut nécessitée aussi, sans aucun doute, par le fait que peu de temps après la paix de 688, qui plaçait l'Arménie sous la mouvance byzantine, les Arabes rétablirent leur domination sur le pays; en effet, Justinien II ayant lui-même rompu la paix avec le calife, une armée arabe envahit le territoire impérial et battit le basileus près de Sébastopolis en 693; à la suite de cette défaite byzantine, l'Arménie fut de nouveau perdue pour l'empire (voir KULAKOVSKI, *Ist. Viz.*, III, p. 264; LAURENT, *Arménie*, p. 203; BROOKS, *Successors of Heraclius*, p. 407). L'union religieuse réalisée à la faveur de la conquête de Justinien ne pouvait pas lui survivre.

§ 147, l. 381 *εἶτα τοὺς Ῥωμαίους*. Le ms. C a laissé tomber (par haplographie) les mots *τοῖς Ῥωμαίοις εἶτα* et écrit *ὡς κοινωνήσαντες τοὺς Ῥωμαίους*, leçon incompréhensible que Combefis a corrigée tacitement en *ὡς κοινωνήσαντας τοῖς Ῥωμαίοις* (col. 288 C 5; cf. PG, 132, col. 1253 D 6) ; la leçon des mss A et B est celle qu'impose le contexte, l'expression *πρῶτον ἑαυτούς* appelant nécessairement la suite *εἶτα τοὺς Ῥωμαίους*; l'extrait traduit en géorgien a d'ailleurs le texte complet (voir app., § 147).

§ 147, l. 382 *ἐπὶ ταῖς κακίαις*. C écrit *ἐν ταῖς κακίαις*; comp. § 91, l. 299 *ἐπὶ ταῖς ἀδικίαις αὐτῶν* (*Osée*, X, 10) et le comm. de ce passage.

§ 147, l. 382 *ὤφθησαν* (C : *εὑρέθησαν δὲ*) *ἀνίατοι*. C'est sur cette phrase que se termine le récit de notre auteur; elle

montre qu'au moment où il écrivait persistait toujours en Arménie la situation religieuse créée par la rétractation du catholicos Sahak.

§ 148-150. Pour finir, l'auteur applique aux Arméniens ayant renié de nouveau l'orthodoxie byzantine les versets 20-22 du second chapitre de la deuxième Épître de saint Pierre; cette longue citation ne se lit que dans les mss A et B, le ms. C terminant son texte sur les mots *ἐν ταῖς κακίαις* (§ 147). Les versets cités par la *Diegesis* comportent les variantes suivantes par rapport au texte grec de l'Épître :

l. 383 *Εἰ ἀποφυγόντες*] *Εἰ γὰρ ἀποφυγόντες* (arm. *zi et'ē p'axuc'ealk'* « nam si fugientes »).

l. 384 *τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ*] *τοῦ Κυρίου* (var. *τοῦ Κυρίου ἡμῶν*) *καὶ Σωτῆρος Ἰησοῦ Χριστοῦ* (arm. *tearn meroy ew p'rkč'in yisusi k'ristosi* « Domini nostri et salvatoris Iesu Christi »).

l. 384 *τὰ ἔσχατα αὐτῶν*] *αὐτοῖς τὰ ἔσχατα* (arm. *noc'a vaxčann* « eis — *ou* eorum — finis »).

l. 387 *τῆς ἀληθείας καὶ τῆς δικαιοσύνης*] *τῆς δικαιοσύνης* [comp. 2 *Petri*, II, 2 : *ἡ ὁδὸς τῆς ἀληθείας*] (arm. *ardarut'eann* « iustitiae »).

l. 389 *γὰρ*] om. (var. *γὰρ*) (arm. om.).

On voit que le texte cité est pratiquement identique à celui du N.T. grec; il était aisé pour le traducteur (s'il ne connaissait pas le passage de mémoire) de se reporter au texte grec de l'Épître, la référence étant indiquée dans le texte de façon assez précise (l. 382-383 : Περὶ ὧν εἶπε Πέτρος ὁ Ἀπόστολος). La seule variante véritable est la troisième, où notre texte écrit *γέγονε τὰ ἔσχατα αὐτῶν*, tandis que l'Épître grecque porte (sans variante) *γέγονεν αὐτοῖς τὰ ἔσχατα* (voir TISCHENDORF, *N.T. gr.*, II, p. 311); la leçon *γέγονε τὰ ἔσχατα αὐτῶν*, tout à fait étrangère à la tradition grecque, peut s'expliquer facilement à partir de l'arménien *elew noc'a vaxčann* « fuit eis (ou *eorum*) finis », où le pronom *noc'a* peut être compris comme un datif (= *αὐτοῖς*) ou comme un génitif (= *αὐτῶν*).

CONCLUSIONS

I. SUJET DE LA *DIEGESIS*

La *Diegesis* raconte, du point de vue chalcédonien, l'histoire de l'Église arménienne dans ses rapports avec l'Église byzantine depuis le concile de Nicée jusque vers l'an 700; ainsi que l'annonce le titre, elle expose comment l'Église arménienne, d'abord en communion avec l'Église grecque, se sépara d'elle lors du concile de Dvin, où fut anathématisée la doctrine de Chalcédoine, et comment elle retomba dans le schisme après chacune des unions réalisées ensuite, sous Justin II, sous Maurice, sous Héraclius et sous Justinien II.

Conformément aux indications du titre, l'ouvrage se divise très naturellement en trois parties, traitant respectivement : 1. de la période de communion (comp. l. 5-6 *τὸ ἕως τίνος ἐκράτησαν τὴν ὀρθὴν πίστιν ἣν παρέλαβον ἀπὸ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ ἀπὸ τῆς συνόδου τῆς ἐν Νικαίᾳ*) ; 2. du concile de Dvin (comp. l. 7 *ἐν ποίαις ἡμέραις ἐπλανήθησαν καὶ ὑπὸ τίνος*) ; 3. des tentatives d'union subséquentes, dont aucune n'eut d'effet durable (comp. l. 7-9 *καὶ πῶς ἐπολιτεύσαντο, καὶ τίνα ζητήματα ἐγένοντο περὶ τῆς πίστεως, καὶ πῶς διέμειναν ἐν τῇ πλάνῃ ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης*).

I. La période d'union avec l'Église grecque (§ 1-59).

A. *De Nicée à Chalcédoine* (§ 1-33).

§ 1. Le concile de Nicée.

§ 2-3. Catholicos et rois d'Arménie jusqu'au partage du pays sous Théodose le Grand.

§ 4-12. Partage de l'Arménie et fondation de Théodosiopolis.

§ 13-16. Position religieuse et politique de l'Arménie après le concile de 381.

§ 17-21. Concile d'Éphèse; Trisagion.

§ 22-27. Eutychès et Chalcédoine.

§ 28-33. Après saint Sahak; rejet de la juridiction de Césarée.

B. *Chronologie des conciles depuis Nicée jusqu'à Anastase* (§ 34-39).

C. *Du concile de Chalcédoine au concile de Dvin* (§ 40-59).

§ 40-46. Politique antichalcédonienne d'Anastase; Trisagion monophysite.

§ 47. Écrits de Timothée Élure.
§ 48-56. Julien d'Halicarnasse et sa doctrine.
§ 57-59. Ordination frauduleuse des julianistes.

II. Concile de Dvin (§ 60-76).

III. Tentatives pour rétablir l'union (§ 77-150).

§ 77-92. Union sous Justin II et ses suites.
§ 93-108. Union sous Maurice et schisme intérieur arménien.
§ 109-118. Fin du schisme; Abraham et Komitas.
§ 119-143. Union sous Héraclius et opposition de Jean Mayragomecʿi.
§ 144-150. Union sous Justinien II.

Dans les deux dernières parties, il n'est question que de l'histoire de l'Église arménienne (§ 60-150); dans la première, au contraire (§ 1-59), l'auteur expose conjointement l'histoire de l'Arménie et celle de l'Église byzantine, du IV[e] au VI[e] siècle. Cette différence, très apparente, est une conséquence nécessaire de la différence entre la position religieuse de l'Arménie avant la rupture et la situation créée par le concile de Dvin; aussi longtemps que l'Église arménienne participe à la confession de l'Église grecque, elle participe aussi à son histoire, et les conciles, notamment, sont communs aux deux Églises, comme l'auteur le note explicitement (§ 1, l. 14-15; § 13-15). On remarque d'ailleurs, en analysant la première partie de la chronique, que cette partie ne traite nullement l'histoire de l'Église grecque pour elle-même, mais qu'elle est conçue, très intelligemment, comme une introduction fournissant les éléments d'histoire politique et religieuse indispensables à la compréhension de la suite du récit. Les données qui, à première vue, semblent concerner uniquement l'Église grecque et n'avoir pas de rapport avec l'histoire de l'Église arménienne, se révèlent cependant nécessaires si on les considère dans le cadre général de l'ouvrage; ainsi, l'histoire du Trisagion exposée dans les § 16-21 et 44-45 devra être connue du lecteur quand on lui expliquera les décisions du concile de Dvin (§ 73) et la propagande antichalcédonienne postérieure à l'union de 572 (§ 85-86); la note sur les écrits de Timothée Élure (§ 47) prépare le § 71, où l'auteur signale, en se référant à la note du § 47, la traduction arménienne de ces écrits; la mention de la condamnation de Nestorius par le troisième concile (§ 17) n'est pas superflue, car on verra plus loin les dissidents assimiler

l'orthodoxie chalcédonienne au nestorianisme (§ 63, 70, 132) ; l'exposé des événements qui de la condamnation d'Eutychès ont conduit à la convocation du concile de Chalcédoine (§ 22-27) est évidemment essentiel dans un ouvrage dont les deux tiers sont consacrés à l'étude des controverses provoquées par ce concile; l'ampleur de la section consacrée à Julien d'Halicarnasse et à ses disciples (§ 48-59) se justifie pleinement par le fait que c'est par des julianistes que l'Arménie va être entraînée dans le schisme (§ 60-64) ; les notices relatives aux conciles de Nicée et de CP (§ 1 et 13-15) donnent à l'auteur l'occasion de montrer la communion des deux Églises; la liste des catholicos et des rois (§ 2-3) ainsi que la chronologie des conciles (§ 34-39) permettent d'apprécier la longueur de la période de communion (comp. titre, l. 5 ἕως τίνος ἐκράτησαν τὴν ὀρθὴν πίστιν). Les autres données de la première partie, touchant l'histoire arménienne, politique ou religieuse, ont aussi leur importance pour l'histoire du schisme; ainsi, les explications relatives au partage de l'Arménie et à l'annexion de la plus grande partie du pays par les Perses (§ 4, 10-12, 16) sont nécessaires pour comprendre comment l'Église arménienne sera plus tard entraînée dans la dissidence par la politique perse (§ 65-67), et la notice sur les événements postérieurs au pontificat de saint Sahak (§ 28-33) explique la genèse d'une situation qui devait servir d'amorce au schisme dogmatique (§ 65-67).

L'analyse met en relief la parfaite unité de conception de la *Narratio*. La chronique ne prétend pas fournir une histoire complète de l'Église d'Arménie; son sujet, c'est seulement l'« histoire des variations » de cette Église, qui, après avoir partagé longtemps la foi de l'Église grecque, la rejeta au concile de Dvin, puis revint à l'union, sous Justin II, sous Maurice, sous Héraclius et sous Justinien II, pour retomber chaque fois dans le schisme.

II. ORIGINE IMMÉDIATE DE LA *DIEGESIS*

La *Diegesis*, telle que nous la connaissons, est écrite en grec. Mais il est visible que son auteur ne songe pas spécialement à s'adresser à un public grec.

Si ç'avait été le cas, il n'aurait pu manquer de fournir, en de nombreux passages, des explications qu'il ne prend pas la peine

de donner. Ainsi, le titre ne dit même pas explicitement que l'ouvrage va traiter de l'Église arménienne : *Διήγησις ἀπὸ τῶν ἡμερῶν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου*; un auteur s'adressant à un public byzantin ne se serait pas contenté de cette expression pour dire « Histoire de l'Église d'Arménie », car saint Grégoire l'Illuminateur était bien le dernier des nombreux saints de ce nom auquel des Grecs devaient penser en lisant les simples mots *τοῦ ἁγίου Γρηγορίου* (l. 1, 6; comp. § 65, l. 159). Au § 1, l'auteur suppose même connue l'histoire de ce saint Grégoire arménien quand il écrit (l. 12-13) *τῆς ἐξελεύσεως τῆς ἐκ τοῦ λάκκου τοῦ ἁγίου Γρηγορίου*; qu'est-ce que cette « sortie de saint Grégoire hors du puits » ? Qui sont Rostakès et son père, dont il est parlé à la ligne suivante (l. 14) ? Qu'est-ce que ces *μαρσπάνοι* (l. 42) qui ont « tenu l'Arménie » après la suppression de la monarchie ? Qui est le « martyr Estiposti » ? (§ 69) ? Que signifie ce mot barbare d'*Ἀβαρτακάμ* que l'on nous cite au § 117 ? Qu'est-ce que ce « fleuve Azat » que le catholicos Moïse refuse de franchir (§ 102) ? Quel est ce « bienheureux saint Isaac » dont on nous parle comme d'un personnage bien connu aux § 28 et 29 ? Qui est ce mystérieux Sourmak dont le « pouvoir » a marqué le début de l'autocéphalie illégitime de l'Église arménienne (§ 33) ? « Le roi Vramsapo et son fils Artachès », sur quel pays régnaient-ils (§ 15) ? Toutes ces questions, et bien d'autres semblables, que devaient nécessairement se poser des lecteurs étrangers à l'Arménie, l'auteur n'aurait pas pu les laisser sans réponse s'il avait voulu s'adresser à un public grec.

La manière dont il formule les dates aurait paru souvent bien étrange à des Byzantins. A quoi bon apprendre à des Grecs que leur concile de Nicée s'est tenu « en la 34e année de Tiridate (qui est ce Tiridate ?), en la 20e après la sortie de saint Grégoire hors du puits, au temps de l'évêque Rostakès et du vivant de son père » (§ 1) ? Ou bien que le concile de Dvin eut lieu « en la 20e année du catholicos Nersès,... en la 24e du roi des Perses Chosroès, en l'année où fut martyrisé Estiposti et au début de l'ère arménienne » (§ 69) ? Des dates telles que « du temps du roi Asak » (§ 4) ou « en la 19e année de Kavat » (§ 61) auraient-elles suffi à un lecteur grec pour déterminer l'époque d'un événement ? Plusieurs faits sont datés conjointement d'après l'empereur byzantin et d'après le roi de Perse; ainsi, au § 78, « en la 40e année de Chosroès et en

la 30ᵉ de Justinien » ; au § 112, « en la 5ᵉ année de l'empereur Phokas et en la 20ᵉ de Chosroès » ; au § 121, « trois ans après la mort de Chosroès et en la 23ᵉ année du règne d'Héraclius » ; les doubles dates de ce genre sont fréquentes dans l'historiographie arménienne, mais pour des Grecs, l'indication du nom et de l'année du basileus régnant aurait été bien suffisante.

Visiblement, notre auteur n'a pas l'intention d'écrire pour des lecteurs non arméniens ; nulle part il ne manifeste le moindre souci de se faire comprendre d'un public byzantin ; en de nombreux passages, il aurait dû, si tel avait été son but, s'exprimer autrement ou fournir des renseignements qu'il ne pouvait supposer connus hors des frontières de l'Arménie. La *Diegesis* n'est grecque que « per accidens » ; cette histoire des variations de l'Église officielle d'Arménie s'adresse, dans la pensée de l'auteur, à des Arméniens.

Il n'est donc pas surprenant que le texte grec lui-même porte des signes nombreux et certains d'une origine arménienne ; nous les avons signalés et expliqués tout au cours du commentaire ; nous récapitulerons ici les principaux d'entre eux.

A. Fautes de traduction.

§ 86, l. 215 *τὸν τοῦ στύλου ἐπίσκοπον*. L'évêque de Siounie Verthanès reçoit le titre étrange d'« évêque de la colonne » : titre inexplicable en grec, et qui provient évidemment d'une traduction fautive de l'arménien, où *siwn* signifie « colonne » ; ce passage, qui est omis par le ms. de Paris et qui était donc jusqu'ici inédit, prouve d'une façon incontestable que notre texte est traduit de l'arménien ; voir p. 210-211.

Dans plusieurs autres cas, moins violents que celui du § 86, mais qui doivent s'interpréter à la lumière de ce dernier, le texte grec présente des impropriétés d'expression ou de vocabulaire qui proviennent certainement d'une traduction imparfaite d'un modèle arménien :

§ 127, l. 324 *τοῦ κόσμου διδάσκαλοι*. Le sens est « docteurs de notre pays » ; or, en arménien, le mot *ašxarh* signifie « le monde » ou « le pays » ; voir p. 321.

§ 47, l. 115 *ἐνομοθέτησεν* « il composa (des discours) »; l'arménien *yōrinem* « composer, écrire » est un dérivé de *ōrēnk'* « la loi »; voir p. 116.

§ 69, l. 170 *ἐν ἀρχῇ τοῦ ἀριθμοῦ τῶν Ἀρμενίων* « au début de l'ère arménienne »; l'« ère » se dit en arménien *t'iw* « nombre, ère », *t'uakan(ut'iwn)* « comput, numérotation, ère »; voir p. 159.

Titre, l. 4 *περὶ τοῦ γινώσκειν* « dans le but de connaître »; l'arménien *vasn* signifie lat. « de », mais aussi « propter, ad »; voir p. 51. De même § 18, l. 47 *ὑπὲρ τοῦ εὑρεῖν*; voir p. 77.

§ 30, l. 75 *ἐζητήθη ἡ πυρσολατρεία*; l'arménien *xndrem* « chercher » signifie aussi « exiger, réclamer »; voir p. 97.

§ 44, l. 107 *τὸ « Ὁ σταυρωθείς » προσφωνεῖν*; l'arménien *kardal* signifie « appeler, *προσφωνεῖν* », mais aussi « lire, réciter »; voir p. 113.

§ 69, l. 168; § 143, l. 368, l'auteur appelle *Ἰουστῖνος* des empereurs du nom de « Justinien »; l'arménien emploie la même forme *yustianos* pour « Justin » et pour « Justinien »; voir p. 157 et 350.

B. Arménismes.

Si le rédacteur de la *Diegesis* est capable, comme on vient de le voir, de se méprendre sur le sens de certains mots de son modèle, il faut s'attendre à trouver sous sa plume des tournures arménisantes; de fait, dans son texte se présentent de nombreux mots ou expressions grecques qui, en soi, ne sont pas des barbarismes caractérisés, mais qui trahissent les usages et le style de l'arménien; ces tournures, à elles seules, ne suffiraient peut-être pas à établir que le texte est traduit de l'arménien, mais, jointes aux autres preuves décisives, elles leur apportent une confirmation non négligeable.

— *ἐν ταῖς ἡμέραις* « au temps de » reproduit l'expression très fréquente dans le style historique arménien *yawurs* « in diebus »; l'expression abonde dans la *Diegesis* : l. 1, 3, 13 (*ἐν ταῖς ἡμέραις τῆς ἐπισκοπῆς* !), 21, 90, 92, 114, 119, 208-209, 224-225, 230; voir p. 51; comp. *ἐν τοῖς χρόνοις*, l. 35, 39, 57.

— *θρόνος*, souvent sans détermination aucune, désigne le « siège patriarcal » d'Arménie comme l'arménien *at'oṙ-n* « sedes »; l. 3, 74, 294, 296, 352, 353; voir p. 50-51.

— *καῖσαρ* est fréquemment employé pour désigner le basileus byzantin: l. 77, 96, 168, 197, 232, 236, 269, 278, 368; le mot normal en arménien est *kaysr*; voir p. 100.

— les noms de pays sont souvent exprimés par les noms des peuples correspondants : l. 4 *ἔν τε Ῥωμαίοις καὶ Πέρσαις*; l. 21 *διῃρέθησαν οἱ Ἀρμένιοι*; l. 33 *ἐν τῇ Ἀρμενίων χώρᾳ* (arm. *i hayoc' ašxarhi*); l. 42 *ἐκράτησαν τῶν Ἀρμενίων* (arm. *kalan šhays* « ils gouvernèrent l'Arménie » !) ; l. 76 *εἰς τὴν τῶν Ἀρμενίων χώραν*; l. 149 *τοῖς τῶν Ἀρμενίων ἐπισκόποις*; l. 183 *τῶν Νέων Ῥωμαίων* (!) « de la Nouvelle Rome »; l. 253 *τοὺς ἐπισκόπους τῶν Ἀρμενίων*; cet usage est ordinaire en arménien; voir p. 51 et 64.

— *ἐπὶ Χριστοῦ μίαν φύσιν* (l. 104), *ἐπὶ ... Χριστοῦ δύο φύσεις* (l. 245-246); cet *ἐπί* est la transposition de l'arménien *i veray* « super », fréquent dans les expressions de ce genre : voir p. 112.

— *ἐν χειρὶ Μαυρικίου* (l. 231-232) « grâce à Maurice » est visiblement calqué sur l'arménien *i jeřn*, litt. « in manum », expression ordinaire du complément d'agent ou d'instrument; voir p. 224; compl. l. 288 *διὰ χειρὸς Χοσρόου*.

— *ἐν τῇ τελευτῇ τοῦ Ἔσδρα* (l. 351) « lors de la mort d'Ezr » est le calque de la tournure arménienne *i vaxčaneln ezri* « in fine τοῦ Ezr », c'est-à-dire « lorsque mourut Ezr »; voir p. 338; comp. l. 140 *ἐν τῷ ἀποθνῄσκειν τὸν Ἰουλιανόν*; l. 296 *ἐν τῷ καταβεβλῆσθαι τὸν Χριστοφόρον*; l. 212 *ἐν τῷ λέγειν*.

— *τῷ κ' ἔτει τῆς ἐξελεύσεως* (l. 12) « en la 20e année après la sortie »; *ἐν τῷ δ' ἔτει τῆς τελευτῆς* (l. 300) « en la 4e année après la mort »; imitation d'un tour fréquent en arménien; voir p. 55; comp. l. 71 *μετὰ ἓξ ἔτη τῆς τελευτῆς*.

— des expressions nominales-verbales telles que *ζήτησιν ποιῆσαι* (l. 199), *ἔρευναν ποιῆσαι* (l. 304, 358), *ἔχθραν κατειργάσατο* (l. 316) etc. reflètent un trait caractéristique de la syntaxe arménienne (voir p. 195 et Meillet, *Altarm.*, p. 117-118).

— enfin, certaines constructions tourmentées peuvent s'expliquer par l'imitation de constructions arméniennes, ainsi § 29; voir p. 94.

C. Forme des noms propres.

La forme des noms propres exotiques figurant dans la *Narratio* témoigne de leur origine arménienne (voir le commentaire de chacun des passages cités ci-dessous) :

Ἀζάτ l. 256; arm. *azat*.
Ἀζάτοι l. 166, 247, 303, 357; arm. *azat-k'* « nobles ».
Ἀπάς l. 210; arm. *abas*.
Ἀπτισώ l. 152, 172, 173, 184; arm. *abdišoy* ou *abdisoy*.
Ἀρταχέζη l. 41; arm. *artašēs* ou *artašēs*.
Ἀρτζάχ l. 224; arm. *arjax* ou *arc'ax*.
Ἀσάκ l. 20, 31; arm. *aršak* ou *ašak*.
Ἀσπουρακάν l. 258; arm. *vaspurakan*.

τῶν Ἀσπράκων l. 17; corruption de * *ἀκαράκων*, arm. *agarak* « champ »?
Ἀσταράξ l. 165; arm. *aštarakac'*.
Ἀστισάτ l. 17; arm. *aštišat*.
Βαρτάν l. 190, 197, 201, 247; arm. *vardan*.
Βαρτανέσην l. 214; arm. *vrt'anēs*.
Βορτανές l. 16; arm. *vrt'anēs*.
Βραμσαπώ l. 41; arm. *vṙamšapuh*.
Ἐζκέρτ l. 76; arm. *yazkert*.
Ἐστιποστί l. 169 (à lire Ἐσιτποσίτ), arm. *(y)izitbuzit, ezitbuzit*.
Ἰουβανίση (gén.) l. 230; arm. *yovhannēsi*; comp. Ἰωαννέση.
Ἰουσίκ l. 17; arm. *yusik*.
Ἰουστῖνος (= Justinien) l. 168, 368; arm. *yustianos* « Justinien » ou « Justin ».
Ἰωαννέση (gén.) l. 209; arm. *yovhannēsi* (*ov* = ω!); comp. Ἰουβανίση.
Καβατᾶ (gén.) l. 120, 151; arm. *kawatay* (pr. *kawata*) (gén.).
Καρτμάν l. 224; **Καρτμανᾶ** (gén.) l. 311, arm. *gardman*, gén. *gardmanay* (pr. *gardmana*).
Καυκὰς ὄρος l. 362; arm. *kawkas*.
Κοκοβτᾶν (gén.) l. 266; arm. *kogovit*, gén. *kogovti* (ici *kogovtay*?).
Κιτρίς l. 277; arm. *kt'ṙič*.
Κομιτᾶς l. 287; arm. *komitas, kumitas*.
Μαγκόνι (gén.) l. 233; arm. *mamgun*, gén. *mamgunay*?
Μαθουσάλα l. 311, 317, 323; arm. *mat'usala(y)*.
μαρσπάνοι l. 42; arm. *marzpan*.
Μουσίλης l. 233, 240, 244, 249; arm. *mušeł*.
Νερσαπώ l. 150, 164; arm. *neršapuh*.
Νερσέση l. 164; arm. *nersēs*.
Νορσέσης l. 18, 38, 167, 353, 356; arm. *nersēs*.
Πακράν l. 266; arm. *bagaran, bagran*.
Πιτνάνου (gén.) l. 119; arm. *btnan* « Βάτναι ».
Ῥοστακές l. 14; arm. *ṙəstakēs*.
Σαπιβάν l. 72; arm. *šahapivan*.
Σαπώ l. 33, 34; arm. *šapuh*.
Σαρεπά (gén.) l. 153; arm. *sarebayi* (gén.) ou *sarep'ayi* (gén.).
Σασῶν l. 153; arm. *sasun(k')*.
Σουριένην l. 191; arm. *surēn*.
Σουρμάκ l. 82; arm. *surmak*.
Σινῆς l. 311; arm. *siwnik'* « Siounie ».
Τάϊς (acc.) l. 285; arm. *tays*, acc. de *tayk'*.
Ταρών l. 150, 260; comp. Ταρωνίτης l. 234; arm. *tarawn*.
Τασίρ l. 223; arm. *tašir*.
Τζοραπόρ l. 223; arm. *jorap'or* ou *jorop'or*.
Τιβίν l. 167, 177, 236, 309; arm. *dvin* (= *dəvin*).
Τιράν l. 19; arm. *tiran*.
Φαρνε<ρ>σέχ l. 17; arm. *p'aṙnerseh*.

Nous n'avons pas relevé dans cette liste les noms propres pour lesquels le traducteur trouvait en grec un équivalent usuel, qui s'imposait tout naturellement à lui (comme Γρηγόριος, Κωνσταντῖνος, Χοσρόης, Εὐτυχής, Φλαβιανός, Διόσκορος, Ἰσαάκ, Μωσῆς, etc.) ; il est normal que dans ces cas-là les formes grecques qu'il emploie n'aient pas gardé de traces de leurs prototypes arméniens.

Il est arrivé, cependant, que le rédacteur de notre texte n'a pas songé que tel nom propre arménien avait un équivalent grec courant; c'est ainsi que pour rendre l'arménien *yovhannēsi* « de Jean », au lieu d'employer la forme Ἰωάννου, il a forgé les barbarismes Ἰουβανίση et Ἰωαννέση, reproductions de l'arménien *yovhannēsi*, comme s'il s'agissait d'un nom inconnu en grec : il est clair que la création de pareilles formes pour un nom propre aussi courant ne peut s'expliquer autrement que par la traduction d'un modèle arménien. Notre auteur écrit de même, conformément à l'arménien, Βαρτάν, alors que le grec utilisait de ce nom arménien la forme Βαρδάνης (ainsi Nicéphore, *Hist.*, p. 44, l. 26), Ἐζκέρτ au lieu d'une des formes courantes telles que Ἰσδεγέρδης, Καβατᾶ (gén.) au lieu de Καβάδου ou Καβάτου, Καυκάς au lieu de Καυκάσιον ou Καυκάσου, Κιτρίς au lieu de Κιθαρίζων, au lieu de Πιτνάνου Βατνῶν, Σαπώ au lieu de Σαβώριος, etc.

Parfois même la forme grecque reproduit le correspondant arménien avec sa désinence casuelle : ainsi, Καβατᾶ (gén.) transcrit l'arménien *kawatay* (gén.) (l'-*y* final ne se prononce pas), Καρτμανᾶ (gén.) l'arménien *gardmanay* (gén.), Κοκοβτᾶν (gén.) un génitif de l'arménien *kogovit*, Τάϊς (acc.) l'accusatif arménien *tays*, du nominatif *tayk'*, Ἰουβανίση (gén.) le génitif arménien *yovhannēsi*.

Tout cela ne comporte qu'une seule explication : ces formes sont des transpositions de modèles arméniens; la fidélité servile avec laquelle ces noms propres grecs reproduisent les correspondants arméniens atteste à l'évidence que la *Narratio* est la traduction d'un texte arménien.

Les transcriptions de la *Narratio* sont basées sur les correspondances phonétiques suivantes :

arm.	*a*	=	gr.	α	Ἀζάτ, etc.
arm.	*aw, ō*	=	gr.	αυ	Καυκάς.
		=	gr.	ω	Ταρών.

arm.	*b*	= gr.	π	'Απάς, 'Απτισώ, Πακράν, Πιτνάνου etc.
arm.	*g*	= gr.	κ	Καρτμάν, Κοκοβτᾶν, Πακράν etc.
arm.	*d*	= gr.	τ	'Απτισώ, Βαρτάν, Καρτμάν, Τιβίν.
arm.	*e*	= gr.	ε	'Εζκέρτ, Νερσαπώ etc.
		= gr.	ι	Μουσίλης.
arm.	*z*	= gr.	ζ	'Αζάτ, 'Αζάτοι, 'Εζκέρτ.
		= gr.	σ	'Εστιποστί, μαρσπάνοι.
arm.	*ē*	= gr.	ε	'Αρταχέζη, Βορτανές, Νορσέσης, 'Ροστακές, etc.
		= gr.	ιε	Σουριένην.
		= gr.	ι	'Ιουβανίση.
arm.	*ə*	= gr.	α	Βαρτανέσην.
		= gr.	ι	Τιβίν, Κίτρις, Πιτνάνου.
		= gr.	ο	Βορτανές, 'Ροστακές.
arm.	*t'*	= gr.	τ	Βαρτανέσην, Βορτανές, Κιτρίς,
		= gr.	θ	Μαθουσάλα (rétablissement de la forme courante en grec).
arm.	*ž*			pas d'exemple.
arm.	*i*	= gr.	ι	'Απτισώ, 'Αστισάτ etc.
arm.	*iw*	= gr.	υ	Συνῆς.
arm.	*l.*			pas d'exemple.
arm.	*x*	= gr.	χ	'Αρτζάχ.
arm.	*c*			pas d'exemple.
arm.	*k*	= gr.	κ	'Ασάκ, 'Ιουσίκ, Κοκοβτᾶν, Κιτρίς, Σουρμάκ etc.
arm.	*h*	= gr.	χ	Φαρνε<ρ>σέχ.
		non rendu		Βραμσαπώ, 'Ιουβανίση, Νερσαπώ, Σαπιβάν (= *šahapivan*), Σαπώ.
arm.	*j*	= gr.	τζ	'Αρτζάχ (= *arjax* ou *arc'ax*), Τζοραπόρ.
arm.	*ł*	= gr.	λ	Μαθουσάλα, Μουσίλης.
arm.	*č*	= gr.	σ	Κιτρίς.
arm.	*m*	= gr.	μ	Βραμσαπώ etc.
arm.	*y*	= gr.	ϊ	Ταΐς.
		non rendu		(en diphtongue finale:) 'Απτισώ, Καβατᾶ, Καρτμανᾶ, Σαρεπά.
arm.	*n*	= gr.	ν	Βαρτάν etc.
arm.	*š*	= gr.	σ	'Απτισώ, 'Ασάκ, 'Αστισάτ, Σαπώ, Σαπιβάν, Τασίρ etc.
		= gr.	χ	'Αρταχέζη.
arm.	*o*	= gr.	ο	Κοκοβτᾶν, Τζοραπόρ etc.
arm.	*u*	= gr.	ου	'Ασπουρακάν, 'Ιουσίκ, Σουριένην, Μουσίλης etc.
		= gr.	ω	Σαπώ (Βραμσαπώ, Νερσαπώ), Σασῶν.
		= gr.	ο	'Εστιποστί, Μαγκόνι (?).

arm.	*ov*	=	gr.	ω	Ἰωαννέσην.
		=	gr.	ουβ	Ἰουβανίση.
arm.	*č'*				pas d'exemple.
arm.	*p*	=	gr.	π	Ἀσπουρακάν, Σαπιβάν, Σαπώ etc.
arm.	*ǰ*				pas d'exèmple.
arm.	*ṙ*	=	gr.	ρ	Βραμσαπώ, Ῥοστακές.
arm.	*s*	=	gr.	σ	Ἀπάς, Νερσέσης etc.
arm.	*v*	=	gr.	β	Βαρτάν, Βαρτανέσην, Σαπιβάν etc.
		non rendu			(initial :) Ἀσπουρακάν.
arm.	*t*	=	gr.	τ	Ἀζάτ, Ἀρταχέζη, Ἀσταράξ, Ταΐς etc.
arm.	*r*	=	gr.	ρ	Ἀσπουρακάν, Βαρτάν etc.
arm.	*c'*	=	gr.	τζ	Ἀρτζάχ (= *arc'ax* ou *arjax*).
arm.	*w*	=	gr.	β	Καβατᾶ (voir aussi *aw*).
arm.	*p'*	=	gr.	π	Τζοραπόρ.
		=	gr.	φ	Φαρνε<ρ>σέχ.
arm.	*k'*				pas d'exemple.

Le trait le plus saillant de ce tableau, c'est que les consonnes arméniennes բ դ գ sont rendues toujours par les sourdes π τ κ, c'est-à-dire qu'elles subissent la *Lautverschiebung* de l'arménien occidental. Le contraste est net, à ce point de vue, entre les transcriptions de la *Diegesis* et celles, par exemple, de la nouvelle Vie grecque de saint Grégoire, où les sons arméniens բ դ գ sont rendus toujours par β δ γ [1].

Le glissement parallèle des sons պ տ կ de la prononciation sourde (*p t k*) à la prononciation sonore (*b d g*) ne se manifeste pas dans les formes de la *Diegesis*; mais ceci peut n'être qu'une apparence, due à l'insuffisance des moyens de transcription fournis par l'alphabet grec; dès le moyen âge, en effet, la langue grecque ne possédait plus, sauf dans des groupes phonétiques particuliers et en certains cas de sandhi, les occlusives sonores *b d g* du grec ancien, qui étaient remplacées respectivement par *v*, par la spirante interdentale sonore *đ* et par la spirante palatale sonore *ġ* (ou par *y*); les signes β δ γ n'étant donc plus aptes à rendre les sons *b d g* de l'arménien (on a vu, de fait, que β correspond à *v* et *w*), le traducteur a pu transcrire ces sons par approximation π τ κ; ces signes notaient d'ailleurs en grec même les sons *b d g* dans des cas spéciaux tels que τὸν πατέρα (pr. *tombatéra*), τὸν τόνον (pr. *tondónon*), ἀγκωνή (pr. *angoní*).

1 Voir mes *Documents*, p. 240-242.

La phonétique même des transcriptions de la *Diegesis* ne peut s'expliquer que si les mots transcrits ont été lus en arménien avant d'être écrits en grec; sans un modèle arménien, des graphies telles que Ἀπτισώ (pour syr. *abdīšoʿ*) ou Πιτνάνου (pour syr. *baṭnān*) sont inexplicables.

D. Citations bibliques.

Les citations bibliques ne sont pas très abondantes dans la *Diegesis*. Elles reproduisent généralement le texte grec reçu; toutefois quelques détails semblent révéler l'influence du texte biblique arménien (voir comm. § 53, 91, 130, 148-150).

Ainsi, le § 53, citant Luc (II, 7), porte ἀνέθηκεν contre le grec ἀνέκλινεν; la version arménienne lit *ed* « posuit ».

Au § 91, dans le texte d'Osée (X, 10), la *Narratio* écrit παιδεῦσαι αὐτούς contre la LXX παιδεύεσθαι αὐτούς; l'arménien porte *xratel znosa* « corripere eos ». Dans la même citation, on lit ἐπὶ ταῖς ἀδικίαις au lieu de ἐν ταῖς... ἀδικίαις de la LXX; l'arménien dit *i veray... anirawutʿeancʿ* « super iniustitias ».

Au § 130, il est possible qu'il y ait une allusion (κατὰ τὰς γραφὰς τὰς ἁγίας, dit l'auteur) à *Act.*, XXVIII, 24 : οἱ μὲν ἐπείθοντο τοῖς λεγομένοις; or, la *Diegesis* emploie au lieu du participe λεγομένοις, le substantif λόγοις, comme la version arménienne des *Actes* : *hawatēin banicʿn* « credebant verbis ».

Au § 148, dans la citation de 2 *Petri*, II, 20, la *Diegesis* porte γέγονε τὰ ἔσχατα αὐτῶν, alors que la tradition grecque de l'Épître ne connaît que γέγονεν αὐτοῖς τὰ ἔσχατα; or, dans l'arménien *elew nocʿa vaxčann* « fuit eorum (*ou* eis) finis », le pronom *nocʿa* peut se comprendre comme un datif ou comme un génitif.

Il est impossible de rendre compte de l'ensemble des faits que l'on vient d'énumérer si le texte grec de la *Diegesis* n'est pas une version d'un modèle arménien.

Les particularités arménisantes ne sont pas limitées à l'une ou l'autre partie de l'ouvrage; elles sont réparties à travers le texte tout entier, y compris même le titre. Cette constatation, qui rejoint celles que l'on a faites plus haut touchant l'unité de composition de la *Narratio*, exclut l'hypothèse que l'auteur du texte aurait seulement utilisé une ou des sources arméniennes dans l'une ou l'autre partie de son œuvre.

Puisque la *Diegesis* n'est en réalité qu'un texte arménien tourné en grec, il n'est pas étonnant qu'elle soit, comme on l'a vu,

si peu adaptée au lecteur grec; elle a conservé les caractères d'un texte écrit pour un public arménien; le rédacteur grec s'est contenté de traduire son modèle, sans même prendre la peine de lui faire subir les remaniements nécessaires pour le mettre à la portée de lecteurs non arméniens.

Le caractère essentiellement arménien de la *Diegesis* explique aussi un trait remarquable de son style, qui apparaît avec une particulière netteté si on la compare avec certains autres écrits grecs traitant des dissensions religieuses arméno-byzantines; c'est le ton relativement « irénique », modéré, objectif sur lequel la chronique toute entière est composée; son style n'a rien du style de l'invective; les dissidents sont des « égarés » (l. 7, 9); leur volonté d'indépendance est une *αὐθάδεια* (l. 79, 82), provoquée d'ailleurs par le roi de Perse (§ 32); leur entêtement est de la « méchanceté » (l. 381); leur mal est « incurable » (l. 84, 381); l'auteur relate les faits et gestes des grands champions de l'antichalcédonisme dont l'action a entraîné son pays dans l'hérésie, sans introduire dans son récit un seul mot d'injure, aucune épithète désobligeante; on trouve bien dans son texte quelques adjectifs peu aimables, mais il est remarquable qu'ils sont tous appliqués à des hérétiques non arméniens : c'est Eutychès qui est *μυσαρός* (l. 59), *ἀνόσιος* (l. 62); Pierre le Foulon, *θεοστυγής* (l. 110); Nestorius, *ἐμβρόντητος* (l. 111); Anastase, *ἀναίσθητος* (l. 113), Timothée Élure, *κατάρατος* (l. 117), Julien d'Halicarnasse, *ἀσύνετος* (l. 129); aucune épithète de ce genre n'est décernée ni à Abdišoy, ni à Nersès II, ni même au Mayragomecʻi; Abraham et Komitas sont des « hérétiques », sans plus (l. 270, 281, 286 : et encore le mot manque-t-il, les trois fois, dans le ms. C); l'auteur n'exprime sa désapprobation que sous forme d'adage (§ 136) ou de citations bibliques (§ 91, 147, 148-150) et d'une manière qui paraît exprimer plus de mélancolie que d'indignation. Ce n'est certes pas sous son calame que l'on trouverait les injures qui foisonnent, à l'adresse des Arméniens, dans les Invectives dites du catholicos Isaac, et dont les plus courantes sont : « hérétiques athées, théomaques, christomaques, renégats du Christ, sataniques, diaboliques, démoniaques, créatures du malin, chars (*ou* armes) des démons, membres de Satan, impies, dégoûtants, pseudo-chrétiens, pseudo-orthodoxes, cacodoxes, enfants de malédiction, fils de perdition, faussaires, mythologues, loups ravisseurs, traîtres,

excrément de la terre » (PG, 132, col. 1156-1238 et Vat. Palat. gr. 366, fol. 150 v-162 v). Son texte est même exempt des épithètes dénigrantes ou injurieuses que le catholicos Arsène applique volontiers à Jean Mayragomec'i (« méchant moine, imposteur, bête sauvage, vieux chien »). Nous comprenons aisément pourquoi le ton de la *Narratio* est si différent : écrit chalcédonien, mais arménien et destiné à des Arméniens, il est normal qu'il ne se soit pas laissé emporter par les passions qui pouvaient animer des polémistes étrangers ; il est naturel que l'auteur ait observé une grande modération de langage, puisque les antichalcédoniens dont il prétendait montrer l'« égarement » étaient ses propres compatriotes, qu'il voulait ramener à son orthodoxie.

III. TEXTES APPARENTÉS A LA *DIEGESIS*

Au cours du commentaire, nous avons constaté que d'assez nombreux passages de la *Diegesis* trouvent des parallèles dans deux autres documents chalcédoniens, la « Lettre de Photius au catholicos Zacharie », conservée en arménien, et l'opuscule géorgien du catholicos Arsène.

A. La Lettre de Photius.

Avec la Lettre de Photius, la *Diegesis* présente les points de contact suivants :

1. Dans son exposé relatif à Eutychès et à la convocation du concile de Chalcédoine (§ 22-27), la *Diegesis* a des attaches évidentes avec un passage de la Lettre, qui traite, beaucoup plus longuement, le même sujet (p. 191, l. 21-p. 193, l. 4) ; l'ordre du récit est exactement identique dans les deux textes, qui présentent en outre des concordances verbales inexplicables s'ils ne sont pas apparentés. La notice de la *Narratio* est beaucoup plus brève que celle de la Lettre, et il est visible, surtout en un passage (§ 24), que la première résume un texte plus circonstancié; cette section de la *Diegesis* peut tout entière s'expliquer comme un abrégé d'un récit identique ou semblable à celui de la Lettre (voir ci-dessus, p. 86).

2. Dans la chronologie des quatre premiers conciles (§ 34-39), la *Diegesis* donne des chiffres, presque tous inexacts, qui se retrouvent pratiquement tous dans la Lettre de Photius, dispersés dans l'historique qu'elle fait des quatre premiers conciles (p. 186-193) ; ces chiffres ne se rencontrent, même isolément, dans aucune source arménienne connue. Il est clair que le rédacteur de la *Narratio* les a pris dans un document semblable à l'histoire des conciles qui figure dans la Lettre (voir p. 107).

3. La *Narratio* (§ 60-76) et la Lettre (p. 181, l. 2-23) racontent toutes deux le concile de Dvin (voir comm. § 60-76); la notice de la Lettre, plus brève que celle de la *Diegesis*, contient les éléments suivants :

a) la date du concile, avec les mêmes éléments de datation que dans la *Diegesis*, qui y ajoute le martyre de saint Yazdbōzēd (§ 69);

b) le concile eut lieu à l'initiative d'Abdišoy, « venu de Sasun, du monastère de Sarabt', et d'autres avec lui, qui furent ordonnés »; comp. *Diegesis*, § 62 et 75;

c) traduction des écrits antichalcédoniens de Philoxène et de Timothée; comp. *Diegesis*, § 71;

d) proclamation de la doctrine monophysite, sous l'influence de ces écrits; comp. *Diegesis*, § 72;

e) introduction du *Xač'ec'ar* dans le Trisagion; comp. *Diegesis*, § 73;

f) rupture de la communion avec l'Église grecque; comp. *Diegesis*, § 74;

g) le roi de Perse se réjouit de cette rupture et comble le catholicos de faveurs; cette donnée n'est pas représentée dans le *Diegesis*.

Dans la *Narratio*, l'histoire du concile est introduite par un exposé des faits d'avant-scène (§ 60-67), qui la rattache à la section précédente, consacrée à Julien d'Halicarnasse et à sa doctrine (§ 48-59); cet exposé n'est pas représenté dans la Lettre de Photius (à l'exception de l'indication de l'origine d'Abdišoy, *Diegesis* § 62; ci-dessus, b); la Lettre ne parle pas du rôle des julianistes syriens (§ 60), ni de celui de Neršapuh (§ 61, 68); on n'y trouve pas non plus les détails que fournit la *Diegesis* sur les compagnons d'Abdišoy et sur leur mission en Syrie (§ 75-76).

Il est donc clair que la *Diegesis* ne dépend pas de la Lettre, car elle contient plusieurs éléments importants qui manquent dans celle-ci; de plus, le récit de la *Narratio* est intégré dans un contexte dont elle est indissociable, tandis que celui de la Lettre est présenté isolément. De son côté, la Lettre ne peut dépendre directement de la *Diegesis*, car elle possède plusieurs données en propre (notamment la fin de sa notice, ci-dessus, g).

4. Immédiatement après son récit du concile de Dvin, la Lettre de Photius raconte, comme la *Diegesis* (§ 77-92) l'union religieuse qui suivit la révolte de Vardan (p. 181, l. 23-p. 182, l. 6). Ici encore, la Lettre est plus brève que la *Narratio*; elle se contente de relater l'union elle-même, tandis que la *Diegesis* raconte en plus dans le détail les suites de cette union (§ 84-92). Les deux textes parallèles sont, comme les précédents, incontestablement apparentés entre eux, mais il est impossible, ici encore, que l'un dérive directement de l'autre; chacun d'eux conserve des éléments qui sont absents de l'autre; ainsi, la Lettre seule précise la cause de l'insurrection, donnée qu'elle n'a pas inventée, car elle se retrouve, longuement développée, dans l'opuscule d'Arsène (p. 325, l. 33-p. 326, l. 27); de son côté, la *Narratio* est plus complète en ses § 82-83, dont la Lettre ne contient qu'un bref résumé (voir comm. § 79-83, p. 190-202).

5. De même, pour l'épisode suivant, qui raconte l'union de 591, le récit de la Lettre (p. 182, l. 6-14), très bref en comparaison de celui de la *Diegesis* (§ 93-108), se présente comme un résumé du récit plus détaillé qui est attesté non seulement par la *Narratio*, mais aussi par l'opuscule d'Arsène; la Lettre fournit toutefois plusieurs détails qui manquent dans le grec comme dans le géorgien (voir ci-dessus, p. 260-263 et comm. § 104, l. 261; § 105, l. 262).

6. Immédiatement après l'union de 591, la Lettre relate celle de 633 (p. 182, l. 14-p. 183, l. 2); ici encore, son texte, manifestement parent de celui de la *Diegesis* (§ 119-143), est beaucoup plus bref; il contient cependant plusieurs détails qui ne se trouvent pas dans le récit grec (voir comm. § 119-143).

En résumé, l'introduction historique qui constitue la première partie de la Lettre de Photius (p. 180, l. 22 - p. 183, l. 2) et qui montre comment, après avoir longtemps accepté le concile de Chalcédoine, les Arméniens l'ont rejeté lors du concile de Dvin, puis sont rentrés en communion avec l'Église byzantine successivement sous Justin II, sous Maurice et sous Héraclius, cette introduction est incontestablement apparentée aux sections de la *Diegesis* relatives aux mêmes événements (§ 60-76, § 77-83, § 93-108, § 119-143); toutefois, il n'est pas possible que la Lettre dérive directement de la *Diegesis*, ni la *Diegesis* de la Lettre; les concordances entre les deux textes doivent donc s'expliquer par l'utilisation d'une même source. Confrontés avec les récits de la *Diegesis*, ceux de la Lettre apparaissent généralement comme des abrégés; or, les exposés plus détaillés représentés par la *Narratio* ne peuvent être des amplifications secondaires, car on en trouve des répliques fidèles dans l'opuscule d'Arsène. C'est donc que le rédacteur de la Lettre a puisé, dans une source reproduite plus fidèlement par la *Diegesis*, l'essentiel des notices relatives au concile de Dvin et aux ralliements successifs de l'Église arménienne à la doctrine de Chalcédoine.

Deux autres sections de la *Diegesis* se révèlent aussi parentes de la Lettre : l'histoire d'Eutychès et du concile de Chalcédoine (§ 22-27) et la chronologie des conciles (§ 34-39), mais ici, le rapport des textes est inverse : c'est visiblement la *Diegesis* qui abrège un exposé plus détaillé semblable à celui que contient la Lettre.

La « Lettre de Photius à Zacharie » n'a pas encore été l'objet d'une étude critique sérieuse; les spécialistes de la littérature

photienne ne connaissent pas tous l'arménien, et les spécialistes de la littérature arménienne sont souvent peu au courant des études photiennes.

Hergenröther n'a pas omis, dans son *Photius* (I, p. 478-504), de traiter des rapports du patriarche avec les Arméniens, ni d'examiner la Lettre à Zacharie (p. 482-493) à la lumière des éléments dont on disposait alors, et sur la seule base de la traduction latine (abrégée) publiée par Mai; la parenté de la Lettre et de la *Diegesis* ne lui a pas échappé[1]; la conclusion de son étude, c'est que l'authenticité de la Lettre est fort sujette à caution : « Fassen wir alles zusammen », écrit-il, « so erscheint als unzweifelhaft, dass derselbe (la Lettre) in der Gestalt, in der er vorliegt, nicht ganz von Photius errührt und auch abgesehen von einer nicht ganz genauen Übertragung noch manche Interpolationen erfahren haben muss » (p. 493).

M. Laurent, au contraire, considère la Lettre comme sûrement authentique; étudiant l'ensemble des documents relatifs aux négociations religieuses entre Photius et les Arméniens (*Arménie*, p. 309-316), il prononce qu'« il ne faut pas mettre en doute l'authenticité de ces documents » (p. 311) et que l'« on ne peut suspecter équitablement ni leur authenticité générale ni leur valeur documentaire » (p. 312). Toutefois, en faveur de la Lettre à Zacharie, le seul argument qu'il oppose à Hergenröther, c'est que cette lettre, « dont Hergenröther se méfiait beaucoup, a été retrouvée telle quelle dans l'histoire de Vardan » (p. 311). « Telle quelle, c'est beaucoup dire, c'est même trop », fait remarquer M. Muyldermans (*Vardan*, p. 32), qui ajoute : « Pourtant les larges extraits contenus dans la chronique en disent assez long pour nous tranquilliser sur la question d'authenticité ».

En réalité, la portée du témoignage de Vardan a été doublement exagérée par M. Laurent. D'abord, la Lettre n'est nullement reproduite telle quelle par Vardan; ce que le chroniqueur en cite comprend trois parties (p. 82, l. 20 - p. 85, l. 6; MUYLDERMANS, *Vardan*, p. 64-66 et 129-131) : la première est faite de brèves notices sur les quatre premiers conciles, notices dont les éléments proviennent de

[1] *Photius*, I, p. 486 : « Ein griechisch vorhandener Bericht, der in manchen Punkten mit den photianischen Angaben übereinstimmt... ».

la dernière partie de la Lettre (p. 188-193; pour la fin, comp. p. 180-181); la deuxième, qui suit sans transition la première, est faite d'une liste des empereurs depuis Marcien jusqu'à Basile Ier; rien de cette liste ne figure dans le texte de la Lettre; la troisième contient des extraits abrégés de la Lettre sur le concile de Dvin et sur les unions de 572, de 591 et de 633 (ces extraits ont été cités dans notre comm., p. 135, 178, 228 et 284).

On ne peut dire, on le voit, que la Lettre a été « retrouvée telle quelle dans Vardan ». Même si c'était le cas, d'ailleurs, le témoignage de Vardan ne suffirait pas à garantir l'attribution de la Lettre à Photius; il prouverait seulement que le document existait du temps de Vardan (XIIIe s.), ce qui est déjà suffisamment prouvé par l'existence d'au moins un ms. datant de cette époque, le Paris. arm. 130, qui est du XIIIe/XIVe siècle [1].

Le R. P. Grumel est favorable, lui aussi, à l'authenticité de la Lettre (*Regestes*, I, 2, n° 473, p. 85):

> Hergenröther, écrit-il, pense, mais sans rien préciser, que cette lettre a subi plus d'une interpolation. En laissant de côté les erreurs chronologiques facilement imputable à des fautes de transcription [2], les passages les plus suspects sont ceux où la lettre parle des deux conciles tenus sous Maurice et Héraclius, et dont le second est appelé 7e concile. Cependant, il n'est pas impossible que Photius ait voulu se placer sur le plan des relations religieuses arméno-byzantines et donner un rang aux conciles qui avaient proclamé l'unité dogmatique [3].

Les constatations faites au cours de notre commentaire reposent le problème de l'authenticité de la Lettre, car elles établissent que celle-ci utilise, ainsi que la *Narratio*, une source qui ne peut être qu'arménienne. Désormais, les critiques qui croiraient pouvoir

1 Voir Muyldermans, *Vardan*, p. 128, note 1.

2 On a vu que bien des chiffres faux de la Lettre arménienne sont garantis par la *Diegesis* grecque; dans ces cas, les erreurs ne sont pas « imputables à des fautes de transcription ».

3 Dans le texte arménien (p. 182), la Lettre donne le numéro d'ordre, non du concile d'Héraclius, mais du concile tenu sous Maurice, « qui est appelé 6e concile » (p. 182, l. 12); c'est dans l'extrait de Vardan (Muyldermans, *Vardan*, p. 67, l. 17-18 et p. 137) que le concile d'Héraclius est appelé « septième concile ». — Dans son analyse de la Lettre (p. 84), le P.G., dit inexactement que la partie citée par Vardan manque dans le texte qui nous est parvenu. — Il cite (p. 85) le livre de Th. M. Rossejkin, *Pervoe pravlenie Fotija*, Sergiev Posad, 1915, p. 240-250, que nous n'avons pas pu voir.

défendre l'authenticité de la Lettre s'imposeraient par le fait même la charge d'expliquer un inexplicable paradoxe : le plus savant des patriarches byzantins serait allé chercher dans une source arménienne des renseignements non seulement sur l'Église d'Arménie, mais même sur l'histoire de sa propre Église, et y aurait puisé, sur cette histoire qu'il connaissait mieux que personne, plusieurs données d'une évidente fausseté !

B. Le traité géorgien du catholicos Arsène.

Cet opuscule du IX[e] siècle, presque complètement négligé par l'érudition occidentale, a une importance capitale pour la critique de notre *Diegesis*. Il fournit en effet des textes parallèles — beaucoup plus fidèles que ceux de la Lettre de Photius — à la moitié environ du texte grec ; l'ouvrage a été analysé plus haut (p. 17-18) ; voici le détail de ses concordances avec la *Diegesis* :

1. *Diegesis*, § 56-59 (imposition de la main de Julien mort), comp. Arsène, p. 323, l. 27-p. 324, l. 5 (ci-dessus, p. 126-127).

2. *Diegesis*, § 60-76 (concile de Dvin), comp. Arsène, p. 324, l. 5-p. 325, l. 19 (ci-dessus, p. 130-132). La correspondance est pratiquement littérale pour les § 60-61, 63-64, 68-74 et 76. Après le pendant du § 60, Arsène a une phrase qui manque dans la *Diegesis* et dont l'idée est développée plus loin dans les deux textes (§ 65-67) ; dans ce passage, Arsène insiste plus que la *Diegesis* sur le rôle du roi de Perse ; au § 68, il cite le nom de Pierre k'ert'oł (de Siounie), nom qui manque dans la *Narratio* ; à la fin, il parle de l'établissement de métropolitains en Syrie. De son côté, la *Diegesis* a en propre les § 62 et 75.

3. *Diegesis*, § 77-84 (assassinat de « Surēn » et union avec l'Église grecque), comp. Arsène, p. 326, l. 27-p. 327, l. 19 (ci-dessus, p. 176-177). Dans Arsène, cet épisode ne fait pas suite directement au précédent comme dans la *Diegesis* ; après avoir raconté le concile de Dvin, Arsène épilogue sur le schisme arménien (p. 325, l. 20-31), puis explique longuement (p. 325, l. 33-p. 326, l. 27) la situation intérieure de l'Arménie et les causes de la révolte de Vardan ; de tout cela, on ne trouve pas trace dans la *Diegesis* (la Lettre de Photius, elle, a une phrase rappelant l'exposé d'Arsène sur les causes de l'insurrection, ci-dessus, p. 178). Dans cette section, les deux récits sont parallèles, mais possèdent chacun plusieurs détails qui manquent dans l'autre (ci-dessus, p. 192).

4. *Diegesis*, § 93-108 (union religieuse sous Maurice), comp. Arsène, p. 327, l. 20-p. 329, l. 2 (ci-dessus, p. 226-227). Ici, la correspondance est presque toujours littérale entre le géorgien et le grec ; les divergences sont minimes : ainsi, au § 93, la *Diegesis* seule signale que Mušeł était « surnommé Taronite » ; au § 94, elle précise seule la durée du règne

de Chosroès. Arsène de son côté explique (§ 102) que l'Azat « était la frontière des Perses », précision qui manque dans la *Diegesis* (et qui a pu être ajoutée par Arsène lui-même à l'usage de lecteurs non arméniens); il insiste plus que la *Diegesis* sur l'acceptation de l'union par les Arméniens (§ 105). Voir comm. § 93-108.

5. *Diegesis*, § 110-115 (le catholicos Abraham), comp. Arsène, p. 329, l. 3-17 (ci-dessus, p. 255). Dans ce passage, le grec et le géorgien ne se correspondent plus aussi parfaitement que dans la section précédente; au § 111, Arsène énumère des noms propres qui manquent dans la *Diegesis*; au § 112, il a une parenthèse sur « l'impie Phokas », qui ne se lit pas dans la *Narratio*; les § 114-115 se présentent dans la *Diegesis* sous une forme plus développée que dans le géorgien; toutefois, en un autre passage de l'opuscule d'Arsène (p. 320, l. 9-p. 321, l. 3), se lit une notice sur Abraham où se retrouvent notamment des éléments des § 114-115 de la *Diegesis*.

6. *Diegesis*, § 116-120 (les catholicos Komitas, Christophe et Ezr), comp. Arsène, p. 321, l. 3-p. 322, l. 8 (ci-dessus, p. 269). Après le passage correspondant aux § 110-115 de la *Narratio*, Arsène passe immédiatement au récit de l'union sous Héraclius (§ 121 ss.), mais dans une partie précédente de l'opuscule géorgien, se lit une importante section consacrée à Komitas, Jean Mayragomec'i, Christophe et Ezr (p. 321, l. 3-p. 322, l. 8), section qui a des points de contact évidents avec les § 116-120 de la *Diegesis*; le texte d'Arsène est beaucoup plus développé que le texte grec; ce dernier apparaît comme un abrégé succinct de l'exposé représenté par Arsène; il contient cependant deux données qui manquent dans le géorgien : l'invasion de l'empire par Chosroès (§ 116) et le nom arménien d'un des livres dont il est question au § 117. Voir comm. § 116-120.

7. *Diegesis*, § 121-132, 135, 137-143 (union sous Héraclius et opposition de Jean Mayragomec'i), comp. Arsène p. 329, l. 20-p. 332, l. 19 (ci-dessus, p. 278-280). Dans tout ce long épisode, le parallélisme est constant entre la *Diegesis* et Arsène, et la correspondance est très souvent littérale; le texte d'Arsène est ordinairement plus détaillé que le grec (§ 122-132), surtout à la fin (§ 142-143), où le géorgien fournit, sur les pérégrinations du Mayragomec'i, des précisions qui sont absentes de la *Diegesis;* les dates fournies par la *Narratio* au § 121 manquent dans le géorgien; il en est de même des § 132 (fin), 133, 134 et 136.

On peut donc dire, en gros, que l'on trouve dans le traité d'Arsène le pendant de la presque totalité de la seconde et de la troisième partie de la *Diegesis* (concile de Dvin et tentatives d'union), soit les § 56-84 et 93-143; de ces deux parties, il ne manque dans le géorgien que le correspondant des § 85-92 (propagande antichalcédonienne après l'union de 572) et 144-150 (l'union sous Justinien II).

La parenté des deux écrits est évidente, mais il est évident aussi qu'ils ne peuvent dépendre directement l'un de l'autre. Chacun d'eux, en effet, possède en propre maints éléments ignorés de l'autre; des sections entières qui ne peuvent être des inventions des rédacteurs se lisent seulement dans la *Diegesis* ou seulement dans Arsène; même dans les passages où les deux textes se suivent phrase à phrase, on note à l'actif de l'un et de l'autre de nombreux détails de caractère « réel » qui ne peuvent être des additions spontanées du rédacteur grec ou du rédacteur géorgien. Dans le cas d'une dépendance directe entre le grec et le géorgien, la seule hypothèse digne de retenir l'attention serait que le géorgien dérive du grec; mais cette hypothèse, qui est déjà exclue décisivement par l'examen que l'on vient de faire du contenu des textes, l'est aussi par la constatation que le texte géorgien d'Arsène ne porte aucune trace d'une origine grecque, tandis qu'il trahit clairement l'utilisation de sources arméniennes. Il serait hors de propos de faire voir ici la chose par le détail; elle apparaît déjà suffisamment à la lecture des extraits qui ont été reproduits et interprétés dans notre commentaire, et elle a, au surplus, été constatée et mise en lumière par les savants géorgiens qui ont étudié le texte [1].

[1] Voir Djavachišvili, *K'art'. lit.*, p. 67-72; Kekelidze, *K'art'. lit.*, I, p. 138-139. — Melikset-Bek (*Vrac' albyurnerə*, p. 34) croit que le catholicos Arsène a utilisé une traduction arménienne de la *Narratio* : « ... *օգտագործված լինի հայերէն թարգմանությամբ, քանի որ հայկական հատուկ անունները՝ թե անձանց և թե աշխարհագրական, չնչին բացառությամբ, ներկայացրած ե հարազատությամբ և ոչ թե հունարէն բնագրի աղավաղումներով հանդերձ*. Il l'a utilisée (la *Narratio*) dans une traduction arménienne, puisque les noms propres arméniens, tant de personnes que de lieux (dans le géorgien), se présentent tous sans exception sous une forme authentique et non avec les déformations du texte grec ». — Le P. Akinian, qui ne connaissait le traité d'Arsène que par une traduction allemande (partielle) de Goussen (voir *Kiwrion*, p. 289), écrivait de même en 1910: « *Արսէն հիմնուած է ընդհանրապէս յիշեալ տողերու մէջ* Narratio de rebus Armeniae *գրութեան վրայ, որուն թէև այժմ միայն յունարէնն կայ, բայց եղած է երբեմն հայերէնը*. Arsène se fonde en général dans les lignes en question sur la *Narratio*, qui n'existe plus aujourd'hui qu'en grec, mais qui a existé autrefois en arménien » (*Kiwrion*, p. 289-290). — On a vu qu'une telle filiation est impossible; il est certain qu'Arsène utilise un texte arménien, mais ce texte ne peut avoir été une traduction de la *Diegesis*; ce qu'Arsène reproduit, c'est la source arménienne dont la *Diegesis* dérive.

Dans la *Diegesis*, la succession des épisodes est rigoureusement conforme à l'ordre logique et chronologique; dans Arsène, au contraire, cet ordre a été bouleversé : l'auteur parle du catholicos Abraham et de ses successeurs jusqu'à Ezr avant de raconter l'ordination irrégulière des julianistes, le concile de Dvin et la suite (voir l'analyse de l'opuscule, p. 17-18).

Ni le traité d'Arsène, ni la Lettre de Photius ne parlent du ralliement de Sahak III à l'Église grecque, qui est raconté dans le dernier épisode de la *Narratio* (§ 144-150) ; il n'est donc pas impossible que cet épisode soit une addition du rédacteur de la *Diegesis* et que la source arménienne perdue se soit terminée, comme l'ouvrage d'Arsène (p. 332) et l'historique de la Lettre (p. 183) sur le récit de la mort de Jean Mayragomec'i et de l'action de ses disciples (§ 142-143).

C. La liste grecque des catholicos.

La liste grecque du Paris. gr. 900, qui, elle aussi, est traduite de l'arménien (voir app.), place sous le nom du catholicos Nersès II une brève histoire du concile de Dvin qui est apparentée de près aux § 69-76 de la *Narratio*. Une phrase de la Lettre de Photius (p. 181, l. 2-6 : communion avec l'Église chalcédonienne jusqu'au concile de Dvin), qui ne se lit pas dans la *Diegesis*, se trouve dans cette notice de la liste grecque. Voir ci-dessus, p. 135-136, 152.

D. Les chroniques arméniennes.

Comme on pouvait s'y attendre, on ne trouve, dans la *Diegesis*, écrit chalcédonien, aucun emprunt direct à l'historiographie nationale arménienne. En comparant chacun des épisodes de la *Diegesis* avec les passages des chroniqueurs arméniens traitant des mêmes sujets, nous n'avons pu relever que des points de contact rares, peu importants, dont aucun ne postule une dépendance immédiate :

Diegesis, § 4, 5 : en dehors de la *Diegesis*, on ne trouve la fondation de Théodosiopolis liée chronologiquement au partage de l'Arménie que dans Procope; Procope mentionne aussi, comme la *Diegesis* (§ 4), le village à l'emplacement duquel la ville fut fondée; il est possible que Procope ait pris ces données dans une source apparentée de quelque façon à celle dont dérive la *Narratio*; on sait qu'il utilise et cite une « Histoire de l'Arménie ». Voir ci-dessus, p. 67-69.

Diegesis, § 16 : cette phrase ressemble à une phrase du *Nšanagir* d'Eznik le prêtre; voir ci-dessus, p. 76 [1].

Diegesis, § 29 : la phrase finale de ce paragraphe présente des ressemblances verbales remarquables avec une phrase de Lazare de P'arp et de Moïse de Khoren; on ne peut dire toutefois que le grec dérive de Lazare ou de Moïse. Voir ci-dessus, p. 95 [1].

Diegesis, § 69 et 74 : dans son récit du concile de Dvin, la *Narratio* a deux détails connus aussi d'Étienne de Tarōn; voir ci-dessus, p. 158, 159, 172.

Diegesis, § 77, 78, 82 : le récit des événements de 572 dans Étienne de Tarōn dérive peut-être, en dernière analyse, de la source commune de la *Diegesis,* d'Arsène et de la Lettre de Photius; voir p. 187, 193.

Diegesis, § 117 : Étienne de Tarōn donne sur les écrits de Jean Mayragomec'i des renseignements qui rappellent ceux du § 117 de la *Diegesis*; voir ci-dessus, p. 276.



Ainsi, la *Diegesis* grecque est la traduction d'un texte arménien reproduisant une source qui est utilisée aussi dans l'opuscule d'Arsène et dans la Lettre arménienne de Photius.

La source commune de ces trois documents n'est reproduite telle quelle par aucun d'eux; la Lettre ne fournit guère qu'un bref résumé de quelques épisodes; dans le traité d'Arsène, l'ordre du récit a été bouleversé (par déplacement des notices relatives à Abraham et à ses successeurs), et certains passages attestés par le grec sont omis (ainsi § 1-55, 85-92, 132 b-134, peut-être 144-150) ; quant à la *Diegesis,* qui est beaucoup plus complète que la Lettre arménienne et mieux ordonnée en son récit que l'opuscule géorgien, elle présente en plusieurs passages un texte certainement abrégé par rapport à celui d'Arsène (surtout § 76, 77, 79, 82-83, 116-120, 123, 125, 135, 137-143) ou à celui de la Lettre (§ 22-27, 34-39).

Somme toute, c'est encore la *Diegesis* qui représente le plus fidèlement la source arménienne perdue; on ne peut dire, toutefois, que la version grecque soit une reproduction parfaite de l'écrit primitif, car elle lui a notamment fait subir par endroits des

[1] On voit comme est excessive l'opinion, d'ailleurs trop sommairement exprimée, du P. Akinian, *Maštoc',* p. 19, nº 5 : « *unec'ao ē ač'k'i aŕaǰ nkaragir kargac'n ew Ł. p'arpec'woy a. druagə* (La *Diegesis*) a eu sous les yeux le Nkaragir (d'Eznik) et le premier livre de Lazare de P'arp ». Ce que le P. Akinian appelle ici « *Diegesis* » est sans doute en ordre principal la liste grecque des catholicos, qui, on le verra, est un écrit distinct de la *Diegesis.*

abrégements; il n'est pas possible de dire si ces abrégements étaient déjà chose faite dans le modèle arménien du traducteur grec ou bien s'il faut les imputer au traducteur lui-même.

Cette chronique arménienne représentée aujourd'hui par le traité d'Arsène, la Lettre de Photius et la *Narratio* doit avoir eu sensiblement le même sujet que la *Diegesis* grecque, c'est-à-dire l'histoire des rapports de l'Église d'Arménie avec l'orthodoxie byzantine jusque vers la fin du VIIe siècle (dans Arsène, au contraire, elle a été utilisée pour la rédaction d'un traité de sujet différent). Écrit chalcédonien, il était presque fatal qu'elle ne conservât point droit de cité dans la littérature nationale arménienne, et ce n'est pas par hasard que les témoins qui nous en restent appartiennent aux littératures des deux pays chalcédoniens voisins de l'Arménie, la Géorgie et l'empire grec.

Indépendante, dans sa transmission, de la tradition nationale arménienne, l'Histoire ecclésiastique représentée par la *Diegesis* est également indépendante, dans son contenu, de l'historiographie officielle de l'Arménie.

Elle nous fournit ainsi un témoignage historique extraordinairement précieux. Plus d'un fait important et nombre de détails ne sont plus connus que par elle, ayant été effacés ou dénaturés par la tradition nationale; relevons ici sommairement les principaux d'entre eux :

§ 5-9 : préhistoire de Théodosiopolis et légende de saint Barthélemy (*Diegesis* seule);

§ 57-59 : ordination d'un évêque par Julien mort (*Diegesis* et Arsène);

§ 60-64 : rôle des julianistes syriens au concile de Dvin (*Diegesis* et Arsène);

§ 71 : traduction en arménien des œuvres de Timothée Élure et de Philoxène (*Diegesis*, Arsène et Lettre de Photius);

§ 85-92 : propagande des dissidents en Albanie, en Siounie et en Géorgie après 572 (*Diegesis* seule);

§ 97-105 : détails sur l'union de 591 : rencontre de Mušeł et Maurice, discussion avec le basileus, convocation de Moïse et des évêques arméniens, refus de Moïse et des évêques de la zone perse, acceptation des évêques de la zone romaine (*Diegesis* et Arsène, en partie Lettre de Photius);

§ 110-115 : persécutions d'Abraham contre les chalcédoniens (*Diegesis* et Arsène);

§ 116-118 : détails sur Komitas (*Diegesis* et Arsène); notamment les canons mis sous le nom de saint Sahak (*Diegesis* seule);

§ 119-143 : concile de Karin et histoire de Jean Mayragomec'i : date

exacte du concile (*Diegesis* seule), manœuvres de Jean, ralliement à Ezr d'Étienne de Gardman et de Mathusala de Siounie (*Diegesis* et Arsène), entrevue d'Ezr et de Jean (*Diegesis* et Arsène), arguments scripturaires de Jean (*Diegesis* seule), démêlés de Jean avec Ezr et Nersès III, ses voyages, sa mort, ses disciples (*Diegesis* et Arsène);

§ 144-150 : union sous Justinien II (*Diegesis* seule).

Même quand elle traite d'événements relatés aussi par les historiens officiels (qui d'ordinaire se copient l'un l'autre), elle en reste entièrement indépendante, et nous fait entendre ainsi l'« altera pars » dont la déposition est indispensable à l'établissement de la vérité. Et son témoignage a d'autant plus de valeur qu'il porte principalement sur des épisodes que les historiens officiels de l'Église grégorienne étaient nécessairement tentés de déformer ou même d'escamoter; nous avons pu constater, effectivement, au cours du commentaire du texte, combien les données de l'historiographie nationale sur le concile de Dvin sont vagues et contradictoires, qu'un seul historien arménien (Étienne de Tarōn) relate, et en deux phrases seulement, l'union religieuse consécutive à la révolte de 572 (ci-dessus, p. 190), combien les sources arméniennes sont réticentes sur l'union de 591 (ci-dessus, p. 231), qu'elles ne disent mot des persécutions antichalcédoniennes d'Abraham et de Komitas (ci-dessus, p. 260, 271), ni du ralliement de Sahak III à l'orthodoxie grecque (ci-dessus, p. 350), et qu'enfin leurs récits de l'union de Karin et des manœuvres du Mayragomec'i font l'effet d'amplifications banales en face du récit de la *Diegesis* et d'Arsène, où tout porte la marque du concret et du personnel (ci-dessus, p. 312, 320). L'auteur de la source chalcédonienne de la *Narratio* ne se trouvait pas, comme les autres historiens arméniens, dans la nécessité de manquer d'objectivité, puisque la plus grande partie des faits qu'il avait à rapporter (les unions religieuses) étaient, par leur nature même, favorables aux idées qui l'inspiraient. Au surplus, ainsi qu'on l'a noté plus haut, il s'exprime constamment sur un ton d'une modération remarquable, dont il ne se départit même pas quand il parle des plus grands adversaires de sa confession.

En confrontant, comme nous l'avons fait systématiquement dans notre commentaire, les récits de la *Diegesis* avec ceux des autres sources, nous avons constaté partout la haute valeur de son information; nous avons pu voir, par exemple, que son histoire du

concile de Dvin est confirmée en tout point par les documents officiels contemporains qui nous ont été rendus par le *Livre des lettres*. En fait d'erreurs historiques certaines, nous n'avons trouvé dans la *Narratio* que ce qui suit :

§ 78 : Justin II est confondu avec Justinien le Grand, et le cinquième concile (553) est placé à une époque postérieure à 572; la Lettre de Photius contient la même erreur;

§ 48 : on lit le nom de Jacques de Saroug dans un contexte qui demande celui de Sévère;

§ 14 et 49 : la *Diegesis* reproduit des légendes communes sur la présence de Nersès Ier au concile de 381 et sur la doctrine de Julien d'Halicarnasse;

§ 117 : des écrits qui doivent être de Jean Mayragomec'i sont attribués au catholicos Komitas (cette erreur ne doit pas être imputée à la source, car elle n'est pas dans Arsène; elle semble un résultat de l'abrégement subi par le grec en ce passage);

§ 31, 34-38, 69, 78, 108 et 112 : les chiffres donnés dans ces paragraphes sont inexacts.

Ces défauts sont, somme toute, peu nombreux; sauf le premier cité, ils n'affectent que des points de détail; aucun d'eux ne déforme l'essentiel des faits relatés ni leur signification générale.

IV. DATE DE LA *DIEGESIS*

A la lumière des résultats de nos études de critique textuelle, philologique et historique sur la *Narratio,* le problème de la date à lui assigner paraît simple et facile à résoudre.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Ce problème, qui nous semble maintenant si clair, s'est trouvé longtemps incroyablement embrouillé, et à vrai dire rendu insoluble, par l'interférence de données étrangères qu'y avaient introduites notamment les négligences des éditeurs et qui y restaient implantées à la faveur de l'inertie des critiques, trop peu curieux de remonter aux sources.

Depuis trois siècles que la *Diegesis* est publiée, bien des historiens, ayant à l'utiliser, ont tenté de déterminer son origine.

Le premier qui se servit de la *Narratio* comme source de l'histoire de l'Église arménienne fut Clément Galano, qui, dans le second volume de sa *Conciliatio,* paru 10 ans après l'édition princeps, exposa, d'après les données de la *Diegesis,* la genèse du schisme arménien et les unions religieuses subséquentes (*Conciliatio,*

II, p. 119-131). Il appelle sa source « Anonymus quidam Graecorum historicus », « Graecus Anonymus, apud Fr. Co(m)befis, Dominicanu(m), in Historia Monothelitarum » (*ibid.*, p. 119).

Dès 1739, dans son *Histoire du christianisme d'Éthiopie et d'Arménie*, Maturin Veyssiere la Croze exprimait l'avis que la *Diegesis* est traduite de l'arménien [1] :

Le Père Combefis a donné, entre les Actes qu'il a ajoutez à son *Histoire des monothélites*, une espece de Catalogue & d'Histoire des Rois et des Patriarches d'Arménie. Cette Piece, qui me paroit traduite en Grec sur un Texte Arménien, s'étend jusqu'au milieu du VII. Siècle.

Le Père le Quien, qui utilisa largement la *Narratio* comme source de l'histoire des catholicos d'Arménie, estimait qu'elle était l'œuvre du catholicos Sahak III lui-même, qu'il identifiait avec le « catholicos Isaac » des deux Invectives publiées par Combefis (*Or. Christ.*, I, 1740, col. 1356 A, n° IX) ; toutefois, plus loin, il se reprend, ayant constaté que les Invectives connaissent des événements postérieurs à Sahak III (*Or. Christ.*, I, col. 1389 E-1390 A) :

Cujus (Narrationis) verus auctor mihi videtur fuisse ille Catholicus, quem mox appellabam, qui Justiniano II. imp. Constantinopoli Orthodoxam fidem, haeresi ejurata, professus est, atque adversus gentiles suos haereticos invectivas duas eruditè scripsit.

Verum haec (la déportation de Sahak III) in falsi suspicionem veniunt, propter Narrationis auctoritatem, quae illo Isaac Catholico in vivis superstite scripta fuit. Cavendum omnino ne Isaac iste idem putetur fuisse ac alter Catholicus Isaac, cujus in Armenos gentiles suos invectivam Combefisius eodem atque Narrationem volumine edidit. Hic enim Isaac Catholicus cap. 9 synodos Armenorum haereticorum duas commemorat, Tibenensem scilicet, et Mantziciertensem, quarum postrema habita sub Joanne Ozniensi Catholico...

Dom Remi Ceillier, dans la brève notice qu'il consacre à la *Diegesis*, écrit :

Le Pere Combefis joint au Traité de Démétrius de Cizique un Mémoire sur le Schisme des Arméniens, qu'il semble croire du même temps & du même Auteur [2].

A la page précédente, il place Démétrius « de Cizique » vers la fin du VIIe, ou le début du VIIIe siècle (p. 758, n° IX) ; la remar-

[1] Veyssiere, *Christ. d'Arménie*, p. 336. — Sur l'auteur, voir Nève, *Arménie chrét.*, p. 41 ; Saruxan, *Hollandan*, p. 140-145.

[2] *Auteurs eccl.*, XVII, 1750, p. 759, n° X.

que de dom Ceillier, que rien ne justifie (car Combefis n'a jamais eu l'idée d'attribuer à un même auteur la *Narratio* et l'opuscule antijacobite qui la précède dans son édition), cette remarque annonce l'erreur de Gallandi (1781; voir ci-dessus, p. 5), qui attribuera à Démétrius (ou à Philippe le Solitaire) le traité sur les jacobites et avec lui la *Narratio.*

Dans ses additions à l'*Histoire du Bas-Empire* de Lebeau, additions qui se lisent aujourd'hui encore avec profit parce qu'elles sont remplies d'informations de première main puisées à même les sources orientales, Saint-Martin a cité et interprété de nombreux passages de la *Diegesis*; d'après lui, l'ouvrage a été écrit en grec par un Arménien :

> L'Arménien qui écrit en grec un petit traité sur les affaires d'Arménie...
> L'auteur arménien qui a écrit en grec l'ouvrage déjà cité et qui contient beaucoup de renseignements curieux sur l'histoire ecclésiastique d'Arménie... [1].

Hergenröther a confronté les passages parallèles de la Lettre de Photius et de la *Narratio,* mais il ne s'est prononcé ni sur l'âge, ni sur l'auteur de celle-ci (*Photius,* I, 1867, p. 482-493).

A. von Gutschmid, dans son étude sur le livre d'Agathange (*Agathangelos,* 1877), a remarqué que les transcriptions de noms propres dans la *Diegesis* (« in der um 700 verfassten Διήγησις ») font subir la *Lautverschiebung* aux consonnes arméniennes *b d g,* et que par conséquent cette *Diegesis* doit être notablement postérieurs à la version grecque d'Agathange, qui est exempte de cette mutation.

L'article *Armenians* de G. Williams (1877) est basé surtout, en sa première partie, sur les données de la *Diegesis*; l'auteur considère qu'elle date du temps de Sahak III (p. 166 a) :

[1] *Bas-Empire,* V, 1826, p. 27, notes 2 et 3. — Au volume IV du même ouvrage, p. 443, note 2, Saint-Martin parle d'« une liste abrégée des patriarches d'Arménie, composée en grec dans le 7e siècle par un certain Grégoire »; comme le montre la référence qu'il donne ensuite (« Cet ouvrage, qui a été inséré dans l'*Auctarium Bibliothecae Patrum* donné par le P. Combefis (t. 2, p. 271-292)... »), Saint-Martin parle ici de la *Diegesis* et de la liste des catholicos; il aura cru trouver le nom de l'auteur Grégoire dans le titre Διήγησις ἀπὸ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου ; la même erreur sera commise par Langlois (voir ci-dessous, p. 386), à moins qu'il ne l'ait prise dans la note même de Saint-Martin.

Isaac III to whom no years are assigned in the catalogue (la liste grecque des catholicos); which may be taken as a significant indication that it was compiled during his lifetime. This is true also of the Narrative (la *Diegesis*) which has been a trustworthy guide up to this period of the history.

A la fin du XIXe siècle, participant au mouvement général de rénovation qui animait alors les études historiques, et spécialement les études d'histoire byzantine, les recherches relatives à la *Diegesis* se font plus critiques. Ce fut, semble-t-il, H. Gelzer qui le premier chercha à s'affranchir du texte de Combefis; il connut un des mss du Vatican (sans doute le 1455) (voir ci-dessus, p. 8, note 1), et une édition critique de la *Narratio* fut inscrite, à son initiative, au programme des publications de la série des *Scriptores sacri et profani* [1]. Gelzer estimait hautement la valeur historique de la *Diegesis* et en plaçait la composition à la fin du VIIe siècle :

Habemus enim testem Graecum luculentum haud spernendae antiquitatis, qui res ab Armeniis auctoribus narratas plane confirmat : narrationem de rebus Armeniae ... quae Iustiniano II imperatore et Isaac III catholico conscripta est.

Sympatius praefectus Armeniae a. 695 factus a Leontio imperatore curopalatae dignitate ornatus est ... Iam cum Amaza(s)pes quidem ab auctore eodem honoris nomine notetur, de Sympatio vero tantum haec legamus : « Ὁ Πακρατούνης Συμπάτιος », cumque eodem anno Iustinianus II regno exutus sit, narratio ipso anno ante rerum Romanarum mutationem conscripta esse videtur [2].

En 1892, il parle de la *Narratio* comme d'une « sehr wohlunterrichtete Quelle des 7. Jahrhunderts » (*Verzeichnisse*, p. 276, note 2 de p. 275), et dans son article *Armenien* (1897), il lui consacre la notice suivante (p. 72, l. 13-18) :

Gegen Ende des Jahrhunderts (le VIIe) wurde die Kirchengeschichte des Sokrates ins Armenische übersetzt, und ein orthodox gewordener Armenier schrieb griechisch einen historisch nicht unwichtigen, aber parteiischen Abriss der armenischen Kirchengeschichte von Gregor dem Erleuchter bis auf seine Zeit, ungenügend herausgegeben von F. Combefis.

Ailleurs, Gelzer présente l'auteur de la *Diegesis* comme un Arménien réfugié à CP et passé à l'orthodoxie grecque; et il note que la forme des noms propres du texte grec reflète la prononciation occidentale de l'arménien (*Pergamon*, 1903, p. 42, note 3) :

1 Voir *Byz. Zeitschr.*, 4 (1895), p. 645.

2 *Georg. Cypr.*, 1890, p. LIII-LIV et p. LIV, note 1.

Der Verfasser scheint selbst ein Mitglied dieser durch allerhand bald sanften, bald unsanften geistliche Torturmittel allmählich in den wahren orthodoxen Glauben hineindrangsalierten Armenier von Konstantinopel gewesen zu sein. Merkwürdigerweise hat bereits er (um 700) die westliche Konstantinopolitanische Aussprache des Armenischen als Eigentümlichkeit, vgl. Βαρτᾶς, Ἄπας, Πακρατουνῆς, Συμπάτιος usw.

Dans la seconde édition de la « Littérature byzantine » de Krumbacher (1897), Mgr Ehrhard attribue (p. 89) à un même auteur, comme le titre courant de la deuxième réimpression de Migne (PG, 132, col. 1153-1257), les deux Invectives dites d'Isaac et la *Diegesis* :

Einem vermeintlichen Katholikos von Grossarmenien, Namens Isaak, der im 12. Jahrhundert zur byzantinischen Kirche übergegangen sein soll, werden 3 griechisch geschriebene Abhandlungen gegen seine früheren Glaubensgenossen zugeschrieben... Die dritte (la Narratio) gibt einen Ueberblick über die Geschichte Armeniens von Gregor dem Erleuchter bis zur Zeit des Verfassers und ist identisch mit dem grössten Teil der Schrift des Demetrios von Kyzikos.

Cet « écrit de Démétrius de Cyzique » est l'opuscule contre l'hérésie jacobite qui précède la *Narratio* dans l'édition de Combefis (col. 261-269) et que Gallandi, suivi par Migne (PG, 127, col. 880-901), a imprimé avec la *Diegesis* sous un même titre courant (ci-dessus, p. 5 et 6).

En 1901, dans son histoire de la littérature historique arménienne (*Hayapatum* A, p. 169-170), le P. Ališan a voulu attribuer la *Diegesis* à Grégoire l'archidiacre (Sarkawagapet), auteur arménien du VI[e] siècle (?) ; c'est que Victor Langlois lui avait fait savoir en 1861 qu'il avait trouvé à la Bibliothèque Nationale de Paris un ms. grec attribuant la *Narratio* à cet auteur [1]; des recherches entreprises à Paris par Omont à la demande d'Ališan, et par S. Paronean à la demande du P. Sargisean ne donnèrent, et pour cause, aucun résultat [2], et l'hypothèse du P. Ališan, exposée heureusement en arménien, fut abandonnée avant d'avoir eu le temps de se répandre [3].

Hübschmann a tiré de la *Diegesis* des données importantes pour l'étude de la toponymie arménienne; il la date, suivant Gelzer, de l'an 695 (*Ortsnamen*, 1904, p. 210, 229, 263 note 2).

1 Voir Sargisean, *Grigor*, 1904, p. 123 a.

2 Sargisean, *Grigor*, p. 123 a-b.

3 Voir der Sahaghian, *Fragm. grec*, p. 43.

Le P. Akinian a souvent tiré parti des renseignements fournis par la *Narratio* sur les événements ou les personnages qu'il a étudiés dans ses nombreux travaux sur l'histoire de l'Arménie et de sa littérature; il date l'ouvrage du début du VIII[e] siècle (*Maštocʻ*, p. 19; *Tesil*, p. 13, n° 9 et p. 37), et le considère comme la source de la Lettre de Photius et de l'opuscule d'Arsène (*Timotʻēos*, p. 18 : la Lettre dépend de la *Diegesis*; *Kiwrion*, p. 289-290 : Arsène dépend de la *Diegesis*; *Ełišē*, II, p. 762-763 : les deux dépendent d'un remaniement de la *Diegesis*).

Le premier article qui ait traité ex professo la question de l'origine de la *Narratio* est celui du P. der Sahaghian (*Fragm. grec*, 1901); cet article, publié dans une revue grave, a contribué à maintenir et à aggraver les confusions déjà constatées chez le Quien et chez Mgr Ehrhard; l'auteur explique d'abord (p. 43) que

Cet écrit assez intéressant (la *Diegesis*) a été attribué par les manuscrits grecs à quatre auteurs : *Philippe le Moine, Demetrius de Cyzique, Isaac d Arménie, Grégoire le Diacre*[1].

Comme la liste chronologique, dans cet abrégé d'Histoire ecclésiastique de l'Arménie, se termine par les noms de Smbat Bagratoumi (695-703) et du catholicos Isaac (677-692), l'auteur, qui avait promis de raconter la vie religieuse du même pays *jusqu'à ses jours*, ne peut être identifié ni avec Philippe le Moine, ni avec Demetrius de Cyzique, ni avec Isaac prêtre d'Arménie, tous les trois étant postérieurs au VIII[e] siècle.

Ce point de départ n'est, somme toute, pas trop mauvais; malheureusement, l'auteur continue, sans crainte de se contredire (p. 44-45) :

Personne n'est mieux connu par son érudition dans les choses arméniennes et par sa haine contre les Arméniens qu'*Isaac* dit d'*Arménie*, auteur du XII[e] siècle; chassé par ses compatriotes de son pays, à cause de ses opinions religieuses, il écrivit deux ouvrages pour réfuter leurs hérésies; il était simple prêtre; les copistes grecs, pour donner plus d'autorité à sa polémique, le présentent comme *catholicos d'Arménie*. Or il est à remarquer que dans l'Histoire que nous étudions et qui devait finir à la date où vivait son auteur, le dernier nom est celui d'un *Isaac*, catholicos d'Arménie (677-692); il est évident que le copiste grec ne pouvant offrir à l'Arménie un patriarche sans se donner la peine de chercher sa place

[1] Nous avons vu que dans tous les mss connus, la *Narratio* est anonyme; l'attribution à Philippe le Moine et à Démétrius est due à Gallandi, l'attribution à Isaac, à Migne, et l'attribution à Grégoire le Diacre, à Ališan!

dans la liste des catholicos de ce pays, a voulu identifier le prêtre Isaac avec le catholicos du VII siècle et, pour parvenir à ce but, il a déclaré dans le titre de l'ouvrage que son récit s'arrêterait « à nos jours » et il s'arrête aux jours d'Isaac. Ainsi nous trouvons dans cette Histoire les origines de la mystification qui a fait ailleurs du prêtre Isaac un catholicos. Quand même aucun manuscrit n'aurait conservé, dans le titre de cette histoire, le nom d'Isaac, nous l'aurions toujours, dans sa dernière ligne, comme signature.

Cela montre déjà que l'Histoire est en relation intime avec les deux ouvrages d'Isaac; elle n'est, en effet, que leur continuation; après avoir énuméré et réfuté les erreurs des Arméniens, l'auteur a voulu montrer, dans un aperçu historique, leurs origines; en tant que continuation, l'Histoire ne devait pas porter le nom d'Isaac dans son titre ce qui a permis aux copistes de le reproduire d'abord sans nom, de l'attribuer, ensuite, aux écrivains dont les œuvres étaient contenues dans le même manuscrit.

L'Histoire qui devait arriver, dans le texte original, jusqu'au XIIe siècle, a dû être interrompue, comme nous l'avons dit, par un copiste; les traces de l'œuvre de celui-ci ne sont pas rares. Il y a une lacune importante entre les parties IV et V; la liste des rois de Valaréos (Valarch = Vologèse) jusqu'à Tasès (= Artachès, Artaxerxès) a été promise sans être donnée.

Après tout, malgré la concision, avec laquelle les faits sont condensés dans cette Histoire, on y voit encore l'âme de l'auteur, — et c'est bien celle d'Isaac d'Arménie [1].

On s'étonne de lire des raisonnements aussi déconcertants sous la couverture de la *Byzantinische Zeitschrift*; mais ce qui est plus déconcertant encore, c'est de constater que ces raisonnements ont pu être pris au sérieux par des critiques du plus haut parage; ainsi, le P. Peeters, en 1922, entérinait en ces termes les imaginations du P. der Sahagian (*Traductions*, p. 275-276) :

Le fragment de chronique du XIIe siècle qui a été attribué successivement à Philippe le Moine, à Démétrius de Cyzique et enfin à son véritable auteur, Isaac d'Arménie, n'a certainement pas été traduit de l'arménien, quoiqu'il soit l'œuvre d'une main arménienne. Il a été écrit d'original en grec, puisque cela s'appelle du grec, par un prêtre arménien brouillé avec sa nation.

Cette notice, qui a été reprise telle quelle dans l'ouvrage posthume de l'auteur (*Tréfonds*, p. 197-198), renferme à peu près autant d'erreurs que d'énonciations : la *Diegesis* n'est pas un

[1] Comp., du même auteur, *Basile Ier*, p. 172-173 : « Isaac d'Arménie, auteur d'un Abrégé d'histoire ecclésiastique de l'Arménie (XIIe siècle)... ».

« fragment de chronique » ; elle n'est pas « du XII[e] siècle » ; elle n'a pas pour « véritable auteur Isaac d'Arménie » et elle n'a pas été « écrite d'original en grec ».

Le même auteur écrivait encore, en 1925 (*Isbozeta,* p. 201 a, note 3) :

Hunc libellum, cuius scriptorem alii alium suspicati sunt, satis probabiliter existimat G. Dêr Sahaghian compositum fuisse ab Isaac presbytero Armenio qui saeculo XII, fidei causa solum mutare coactus, apud Graecos confugit et graeca, ut potuit, lingua civium suorum haereses confutavit.

En 1911, Simon Weber consacrait à son tour un article au même problème (*Versuche*; développement de sa note *Isaak*). Se basant sur l'édition du volume 132 de la Patrologie Grecque, sans s'inquiéter de l'origine des textes qui y sont réunis, il traite comme un tout les deux Invectives et la *Diegesis,* et y ajoute même, ce que personne encore n'avait fait avant lui, le *Quomodo recipiendi sunt Armenii haeretici* que Migne a cru bon d'imprimer, d'après Cotelier, à la suite de la *Narratio* (PG, 132, col. 1257-1266) ! A propos de ce bloc composite, qui n'a jamais existé comme tel avant la publication du volume 132 de la Patrologie (1864), l'auteur se pose successivement les questions suivantes (*Versuche,* p. 176) : A quelle époque la critique interne indique-t-elle que vivait « l'auteur » de ces écrits ? Les quatre ouvrages sont-ils l'œuvre d'un seul auteur ? Cet auteur était-il converti à l'Église latine ? Était-il un haut dignitaire de l'Église arménienne ?

A la première de ces questions, Weber répond que le *terminus post quem* ne peut se placer avant le VIII[e] siècle (p. 176-177) ; pour déterminer le *terminus ante quem* (p. 177-178), il invoque le fait que le troisième écrit (la *Narratio*) termine sa liste chronologique sur les noms de Smbat Bagratuni et de Sahak III, sans indiquer, comme pour les personnages précédents, la durée de leurs fonctions ; ce détail, négligé par der Sahaghian, empêche d'attribuer à un copiste l'amputation de la partie finale de la liste ; si « l'auteur » a laissé la liste inachevée, ce peut être parce que les sources arméniennes lui manquaient pour l'époque postérieure à Sahak III (!).

Daher darf man annehmen, dass der Verfasser der Invektiven und des Geschichtsabrisses noch geraume Zeit später lebte als Isaak III., obwohl

er mit ihnen die geschichtliche Betrachtung abschliesst. Weil aber bei ihm die Berufung auf Johann von Otsun nicht zu beobachten ist, wie sie später beliebt wird, so ist er immerhin jenen späteren Autoren, dem Nerses von Kla (1166-1173), Nerses Lambron (1153-1198) und Gregor II. (1065-1071) erheblich voranzusetzen (p. 178).

Comme l'auteur ne parle pas du concile de Širakawan (862), ni de la tentative du catholicos Vahan de faire accepter Chalcédoine (965), il doit être antérieur à ces événements (p. 178-179).

Es fehlt also nicht an Spuren, die vor das 9. Jahrhundert hinaufweisen, wie anderseits im 8. Jahrhundert schon Verhältnisse vorliegen, welche die Angaben der Invektiven verstehen lassen (p. 179).

Quant à la seconde question (qui, en bonne logique, aurait dû être examinée avant toute autre), Weber y répond affirmativement (p. 179) :

Stammt die geschichtliche Diegese vom demselben Verfasser wie die polemische Schriften? An Gründen, diese Frage zu bejahen, wie es Sahaghian tut, fehlt es nicht. Ersichtlicherweise hält der Geschichtsabriss dieselbe Tendenz ein, wie die vorangehenden polemischen Stücke. Es handelt sich in diesem Abschnitte weniger um eine objektive geschichtliche Darstellung, als vielmehr um den Nachweis, dass das armenische Volk ursprünglich mit der übrigen christlichen Welt in treuer Gemeinschaft des Glaubens gestanden sei, dann aber sich Irrlehren angeschlossen habe, welche von der Autorität der Kirche feierlich verworfen worden sind. Auch teilt der Verfasser des Abrisses die Ansicht, welche in den Invektiven so nachdrücklich betont wird, dass die armenische Ordination ganz und gar ungültig geworden ist. Des weiteren liegt ihm viel daran, seine Vertrautheit mit armenischen Verhältnissen und Dingen hervorzuheben. Wir können nun aber das gleiche beim Verfasser der polemischen Schriften beobachten.

Il y a bien quelques difficultés contre l'unité d'auteur, par exemple, le fait que le première Invective compte 800 ans écoulés depuis le baptême de Constantin (PG, 132, col. 1201 B) :

Allein das entscheidet noch nicht die Frage. Man wird auch mit der Möglichkeit einer interpolierenden Uebersetzung aus dem Armenischen rechnen müssen und Abfassungszeit und Uebersetzungszeit vielleicht zu unterscheiden haben (p. 179).

Dans les deux dernières parties de son article, S. Weber montre que rien ne permet de croire que l'auteur du « Schriftencomplex » (!) fût un Arménien converti à l'Église romaine, ni un haut dignitaire de l'Église arménienne (p. 179-180).

La thèse de Weber est résumée par le P. Merk dans son article *Isaak* (1933).

En la même année 1911, Gerhard Ficker, traitant de l'opuscule sur l'hérésie jacobite, dont il publie le début et la fin restés jusque-là inédits (*Alexios Studites*, p. 22-23), estime que cet opuscule est certainement de Démétrius de Cyzique, et il envisage l'attribution de la *Narratio* au même auteur (p. 23) :

Ob die Narratio de rebus Armeniae, die dem Demetrios von Kyzikos, aber auch dem Katholikos von Armenien Isaak zugeschrieben wird, dem Demetrios angehört, muss noch untersucht werden, wird sich aber wohl erst entscheiden lassen, wenn seine noch ungedruckten Schriften näher bekannt sind.

Hermann Jordan s'est intéressé aux données relatives à Jean Mayragomec'i qui se lisent « in dem kleinen griechischen « liber de rebus Armeniae », der fälschlich dem Philippus Solitarius zugeschrieben wurde » (*Arm. Irenaeus*, p. 141) ; à cette occasion, il fait remarquer que la liste des catholicos, qui s'arrête à Sahak et à Smbat Bagratuni, semble avoir été composée vers l'an 700, et il note les attributions contradictoires de l'ouvrage à Démétrius de Cyzique, à Philippe le Solitaire et à un catholicos Isaac du XII[e] siècle ; il se demande en conclusion : « Sollte nicht hier mindestens eine Quelle des 7. Jahrhunderts vorliegen ? » (p. 141, note 5 ; comp. p. 118 et 161).

Dans son introduction à l'édition du « Sceau de la Foi », Têr Mkrtč'ean considère la *Diegesis* comme la source de la Lettre de Photius (*Knik'*, 1914, p. LXXIII et XCIV).

Kulakovski ne se prononce pas explicitement sur l'âge de la *Narratio*, mais il l'intitule, d'après le volume 132 de la PG, *Isaaci Armeniae catholici Narratio de rebus Armeniae* (*Ist. Viz.*, III, 1915, p. X et 131, note 3).

Dans la très utile *Table bibliographique* jointe à sa thèse de 1919 (*Arménie*, p. 357-370), à l'article *Narratio de rebus Armeniorum* (p. 366), Laurent signale, sans se prononcer, les diverses attributions dont la *Diegesis* a été l'objet, mais dans son *Énumération des sources* (p. 357), il la place sans réserve au VII[e] siècle.

Stein (*Studien*, 1919, p. 36, note 22) considère le « Liber de rebus Armeniae » (c'est-à-dire la *Narratio*) comme un écrit anonyme

geschrieben spätestens zwischen 695 und 703, unter dem Curopalates und kaiserlichen Generalgouverneur von Armenien Smbat Bagratuni und dem Catholicus Isaak III.

Mgr Petit a présenté en 1924 une hypothèse nouvelle sur l'identité du mystérieux auteur des Invectives (*Isaac*, col. 13) : il s'agirait d'un prêtre arménien du nom d'Isaac, contemporain de Photius, qui serait devenu archevêque de Nicée sous le nom de Jean ; cet évêque Jean de Nicée est connu comme auteur du traité sur la Nativité et l'Épiphanie publié par Combefis (PG, 96, col. 1436-1449) et comme porteur de la Lettre de Photius au catholicos Zacharie. Quant à la *Narratio*, c'est « sans fondement », selon Mgr Petit, qu'on l'attribue à l'auteur des Invectives (col. 12).

Démétrius de Cyzique, qui vivait sous le patriarche Alexis (1025-1043), a inséré dans son exposé des erreurs arméniennes la *Narratio de rebus Armeniae ;* ce document est donc nécessairement antérieur à Démétrius. Rien ne s'opposerait dès lors à ce qu'il eût réellement pour auteur Jean de Nicée, et, par suite, le prêtre arménien Isaac, qui l'aurait écrit vers 840. Toutefois, la *Narratio* s'arrêtant dans la liste des patriarches arméniens à Israël Otmsétzi (667-677) et à Isaac Tsoraporétzi (677-703), il est probable qu'elle a dû être composée sous ces deux derniers prélats. Aussi, ne pouvons-nous, en ce qui nous concerne, l'attribuer à Jean de Nicée.

Josef Markwart avait préparé une édition critique de la *Diegesis,* qui n'a malheureusement pas été publiée (*Chroniken*, p. 436 : « die von mir vorbereitete Ausgabe der Διήγησις ») ; il connaissait un des mss du Vatican (il cite « die Vatikanische Handschrift » dans *Caucasica*, 7, 1931, p. 11, note 4) ; dans son commentaire de la Chronique anonyme de Sargisean (*Chroniken*), il utilise la *Diegesis,* qu'il date de la fin du VIIe siècle et qu'il estime basée sur les travaux historique d'Ananie de Širak (p. 434) :

Ich vermute dass auf seinen Arbeiten (d'Ananie) auch der am Ende des VII. Jahrhunderts von einem chalkedonisch gesinnten Armenier verfasste Abriss der armenischen Kirchengeschichte, die sog. Διήγησις, und die parallelen Angaben bei Stephan Asołik beruhen.

Le R. P. Hanssens place la *Diegesis* au XIe siècle (*Inst. lit.*, II, 1, 1930, p. 156, n° 263 ; p. 157, n° 265) sans donner ses raisons, qu'il se réserve d'exposer dans sa « Bibliographie critique », non encore parue.

[1] Voir aussi le même, dans *Caucasica*, VI, 2, 1930, p. 77 ; dans CHABOT, *Michel*, II, p. 498, note 9 ; *Entstehung*, p. 193-194.

M. Grondijs (*Crucifié,* p. 82) parle de la *Diegesis* comme d'

... une chronique qui a été conservée en divers manuscrits et attribuée successivement à Demetrios Kyzikos (!), Philippe Monotropus et à un prêtre Isaac, prétendu katholikos d'Arménie. Peut-être Combefis a-t-il eu raison de la faire imprimer sans nom d'auteur dans son histoire des hérésies (!) monothélites.

Il signale (p. 198, note 266) que d'après Mgr Petit la *Narratio* ne peut être attribuée à Isaac l'Arménien, et ajoute :

L'auteur doit avoir vécu sous le roi (!) arménien Paneratounis (!) et le katholikos Isaac de Bazakastro (!).

Le P. Tournebize estime que la *Diegesis* « remonte probablement au VIII[e] siècle » (*Arménie,* 1930, col. 298).

Adontz s'était procuré une copie du Paris. gr. 900 (*Basile,* p. 249, note 4), mais il ne semble pas avoir connu l'existence d'autres mss ; il a, le premier, fait remarquer que « la Liste des catholicos, qui se trouve dans le même codex que le Traité (c'est-à-dire la *Diegesis*), en est séparée par quelques articles » ; il estime toutefois, qu'« elle (la liste) semble appartenir à celui-ci (le Traité) » (*ibid.*). Ses idées sur la *Narratio* paraissent n'avoir été ni très claires ni très fermes ; il écrit (*Basile,* p. 249) que « le traité bien connu sur les successeurs de Grégoire l'Illuminateur s'est conservé en grec, mais est une traduction de l'Arménien », mais à la page suivante (*Basile,* p. 250), il estime probable qu'il a « été rédigé d'après les sources arméniennes, plutôt que traduit », sans exclure toutefois qu'il soit « une simple traduction d'un original arménien » ! Il ne semble pas moins indécis quant à l'âge de la *Diegesis* ; il voit bien qu'il y a de bonnes raisons pour la dater des environs de l'an 700 (*Basile,* p. 250) :

Le Traité et la liste s'arrêtent au catholicos Sahak III, sans indiquer les années de son règne. D'où l'on peut conclure que ces documents ont été rédigés sous le catholicos Sahak qui a régné de 678 à 703. Le titre *Διήγησις ἀπὸ τοῦ ἁγίου Γρηγορίου μέχρι τοῦ νῦν* en est aussi une preuve. Sahak a été invité à Constantinople pour traiter la question de l'union des Églises. Peut-être ces documents ont-ils été préparés à cette occasion.

Mais cette datation le gêne, parce qu'il veut montrer, dans l'article que nous citons (*Basile*), que sous sa forme actuelle, la vision de Sahak, qui est connue de la liste des catholicos, n'est pas antérieure à l'époque de Photius ; pour écarter la difficulté, il prétend à la page suivante (*Basile,* p. 251) que

... la question de l'âge (de la liste grecque) reste ouverte. Elle peut bien être contemporaine de Photius [1].

Le R. P. Peeters, qui en 1922 et en 1925 avait souscrit sans réserve aux hypothèses de der Sahaghian (ci-dessus, p. 388), trouvait, en 1934 (*Socrate*, p. 664), qu'elles manquent un peu de fondement; c'est que, dans l'entre-temps, Markwart avait parlé :

Feu C. der Sahaghian l'attribuait (la *Diegesis*), sans preuves décisives, il est vrai, au prêtre Isaac d'Arménie, ardent controversiste, traité en renégat par ses compatriotes pour son zèle à défendre l'union religieuse avec l'Église grecque; Markwart, qui songeait à donner une édition lisible de la Διήγησις, ne fulmine pas contre l'attribution de cet écrit au prêtre Isaac, ce qui ferait croire qu'il n'en a pas eu connaissance. Son opinion à lui, c'est que la Διήγησις date de la fin du VIIe siècle et qu'elle est l'œuvre d'un clerc arménien, partisan de l'orthodoxie chalcédonienne et qui écrivait en grec — puisqu'il n'y a pas d'autre nom pour spécifier cet idiome *sui generis* [2].

Pour E. Honigmann, la *Diegesis*, écrit chalcédonien anonyme, a été composée vers l'an 700, et se rattache au puissant mouvement de propagande chalcédonienne dont il voit d'autres manifestations dans la traduction arménienne de Socrate et dans la traduction géorgienne de la Vie de saint Silvestre (*Notitia*, 1934, p. 217-218).

Mélikset-Bek, citant l'article de Simon Weber, place la *Diegesis* au VIIIe siècle (*Vrac' albyurnerə*, 1934, p. 31), et Louis Bréhier définit la *Narratio* « un fragment du VIIe siècle, attribué à tort à un catholicos Isaac, du XIIe siècle » (*Héraclius*, 1938, p. 80, note 1, sous le titre « Sources arméniennes »).

***

[1] Comp. plus bas, p. 251 : « La plus sérieuse difficulté vient sans doute de la liste grecque. Si son antiquité présumée était établie... ». De même, *Lewy*, p. 597 : « Nous avons essayé d'écarter les obstacles en supposant que la Διήγησις avait été traduite à l'époque de Photius... Cependant en poursuivant notre examen, nous nous sommes aperçus que nos suppositions étaient arbitraires et non valables tout au moins pour la Διήγησις ».

[2] Comp. *ibid.*, p. 665, note 1 : « Dans la liste des catholicos imprimée à la suite de la Διήγησις, Sahak est enregistré en dernier lieu, sans indication d'années, de même que Sembat Bagratouni, au bout du catalogue des princes régnants. L'auteur écrivait donc du vivant de Sahak III, sous le gouvernement de Sembat Bagratouni (691-711?) ».

Si nous avons exposé (un peu trop longuement peut-être) les principales des opinions qui, à notre connaissance, ont été exprimées au sujet de l'origine de la *Narratio*, c'est que cette revue fournit un exemple instructif de ce qui peut arriver quand on s'applique à résoudre un problème sans vérifier d'abord l'authenticité de chacune de ses données. Ainsi, les plus grosses des difficultés que la critique s'est efforcée d'expliquer proviennent de l'attribution de la *Narratio* au « catholicos Isaac », à Démétrius de Cyzique ou à Philippe le Solitaire; mais aucun des savants qui ont dépensé leur ingéniosité sur ces questions ne s'est demandé un seul instant sur quoi se fondent les attributions reçues; s'ils l'avaient fait, ils auraient eu la surprise de constater : 1. qu'aucune d'elles n'a le moindre fondement dans la tradition manuscrite; 2. que l'attribution à l'Isaac auteur des Invectives (admise par Ehrhard, der Sahaghian, Peeters, Weber) n'a d'autre base qu'un titre courant imprimé par l'abbé Migne au dessus du texte de la *Diegesis* dans le volume 132 de sa Patrologie Grecque, en 1864; 3. que l'attribution à Démétrius (envisagée par Ceillier, Gallandi, Ehrard, Ficker, Petit) provient uniquement du fait que, dans l'édition princeps, la *Narratio* est par hasard précédée d'un opuscule qui peut être l'œuvre de cet auteur (et qui provient d'un ms. différent de celui de la *Narratio*); 4. que l'attribution à Philippe le Solitaire (qui a passé dans le volume 127 de la PG) est une invention personnelle de Gallandi (1781), dont personne ne sait sur quels fondements elle repose (voir ci-dessus, p. 5). Avant de se mettre en frais de critique et d'érudition, il fallait s'assurer de l'authenticité des faits à expliquer, et ne pas traiter au moins les reproductions de la Patrologie Grecque comme la source dernière à laquelle on peut remonter dans l'histoire d'un texte; rien que par un examen sommaire de l'histoire du texte imprimé de la *Diegesis*, on se serait épargné le ridicule de trouver, par exemple, dans les circonstances historiques du VIII[e] ou du IX[e] siècle l'explication adéquate d'une particularité dont le seul responsable est l'imprimeur Migne.

De nos études sur l'histoire du texte de la *Narratio* et sur le texte lui-même se dégagent les évidences suivantes qui font s'évanouir les problèmes fantômes dont on a cherché en vain une solution satisfaisante.

1. *La* Narratio *n'a rien à voir avec les Invectives dites du catholicos Isaac.*

Dans l'édition princeps de Combefis, comme dans le ms. de Paris qu'elle reproduit, la *Narratio* est anonyme et séparée des deux Invectives par le traité de Jean de Nicée (voir ci-dessus, p. 3 et 9); le Vat. gr. 1455 ne contient pas les Invectives, et la *Narratio* s'y lisait primitivement entre la lettre du pape Étienne V à l'empereur Basile Ier et la lettre de Thomas de Jérusalem aux Arméniens (ci-dessus, p. 10) ; dans le Vat. gr. 1101, elle est suivie des deux Invectives, qui ne portent aucun nom d'auteur (ci-dessus, p. 14). Ni les mss, ni l'édition princeps ne marquent donc le moindre rapport entre la *Diegesis* et les Invectives; c'est seulement dans la seconde réimpression de Migne (PG, 132, 1864, col. 1237-1253), où la *Diegesis* est reproduite à la suite des Invectives (col. 1155-1237), qu'elle est attribuée par le titre courant (*Isaaci Armeniae catholici / de rebus Armeniae*) au même auteur que ces dernières (voir mon article *Écrits antiarméniens*) : Migne a conservé, sans penser à mal, aux pages gauches de la *Diegesis* le titre courant employé aux pages gauches des Invectives qui la précèdent (*Isaaci Armeniae catholici*) ; il a même étendu, par commodité, le titre courant de la *Diegesis* au *Quomodo recipiendi sunt Armenii* qu'il reproduit d'après Cotelier à la suite de la *Narratio* (col. 1257-1266) ; c'est cet artifice typographique qui a amené S. Weber, et le P. Merk après lui, à attribuer à Isaac, non seulement les deux Invectives et la *Diegesis*, mais aussi, par-dessus le marché, cette formule de réception des Arméniens dans l'Église grecque!

Une lecture même rapide des textes grecs aurait d'ailleurs dû suffire à faire voir aux moins habiles que les écrits malencontreusement réunis par Migne sous un même nom ne peuvent avoir la même origine. Le ton de la *Diegesis* est toujours d'une simplicité et d'une modération qui contrastent avec la violence et l'éloquence vengeresse des Invectives (ci-dessus, p. 369) ; le but des Invectives, dûment expliqué à plusieurs reprises par l'auteur (col. 1209 B-C, 1212 C-D, 1216 C-D, 1220 C-D), est de détourner les orthodoxes de frayer avec les Arméniens, de partager leur table, d'accepter leur baptême, tandis que la *Diegesis*, on l'a vu, ne s'adresse pas à un public byzantin (ci-dessus, p. 359-361) ; enfin, les différences entre la langue des Invectives et celle de la *Narratio* sont tellement

visibles qu'il faut avoir lu ces textes en tenant l'œil plus souvent sur la traduction latine que sur l'original pour avoir pu songer à les attribuer à une même plume.

Nous n'avons pas à déterminer ici l'origine des Invectives; ce problème ne pourrait d'ailleurs se résoudre sans une étude préalable de la tradition manuscrite. Mais il faut noter dès maintenant que la première Invective porte sa date, écrite en toutes lettres dans le texte; parlant du baptême de Constantin le Grand, l'auteur s'exclame (col. 1201 B) : *Τί πρὸς ὅλον τὸν κόσμον, εἰ πρὸ ὀκτακοσίων ἐτῶν βασιλεὺς μέλλων βαπτισθῆναι νενήστευκε*; Cette indication parfaitement claire, que personne n'aurait songé à ignorer si on avait étudié les Invectives en elles-mêmes, Weber l'écarte en disant qu'elle peut être interpolée, et Mgr Petit, qui veut dater les Invectives du IX[e] siècle, n'en fait même pas mention (*Isaac*) ! Aucune hypothèse, si ingénieuse soit-elle, ne tient contre l'affirmation catégorique du texte lui-même : la première Invective est du XII[e] siècle.

2. *La* Narratio *n'a rien à voir avec Démétrius de Cyzique ni avec Philippe le Solitaire.*

Le hasard a voulu que Combefis imprimât la *Diegesis* à la suite d'un opuscule traitant de l'hérésie jacobite, qu'il empruntait au cod. Paris. gr. 1315 et qu'il identifiait avec le traité semblable attribué par d'autres mss à Démétrius, métropolitain de Cyzique (col. 269, voir ci-dessus, p. 2). Il n'en a pas fallu plus pour que l'on attribuât la *Diegesis* elle-même à ce Démétrius!

Gallandi a préféré, on ne sait pourquoi, attribuer le traité antijacobite à Philippe le Solitaire, et il l'a imprimé avec la *Narratio* sous le titre courant commun de *Philippi Solitarii / Tractatus de rebus Armeniae*. Le volume 127 de la PG a reproduit les deux écrits sous le même titre. Et voilà pourquoi la *Narratio* a été attribuée à Philippe, et même considérée (Ehrhard, Petit) comme faisant partie intégrante de l'opuscule antijacobite, avec lequel elle n'a jamais rien eu de commun!

L'attribution de la *Diegesis* à Démétrius où à Philippe n'a jamais eu le moindre fondement,

3. *La liste grecque des catholicos est un écrit distinct de la* Narratio.

Combefis a annexé à la *Narratio* un catalogue des catholicos et des princes régnants d'Arménie qu'il avait trouvé transcrit dans le même ms. que la *Narratio* (Paris. gr. 900), mais séparé d'elle par le traité de Jean de Nicée et les Invectives. La liste constitue donc un écrit indépendant de la *Diegesis*; les autres mss de la *Diegesis* l'ignorent. Combefis ayant omis de signaler la fusion qu'il a opérée de sa propre autorité, on a toujours considéré jusqu'ici la liste grecque comme une partie intégrante de la *Narratio* (Gelzer, der Sahaghian, Weber, Jordan, Stein, Grondijs, Peeters) ; seul Adontz a fait remarquer qu'elles n'ont aucun rapport entre elles dans le ms. (ci-dessus, p. 393).

4. *La* Narratio *est traduite de l'arménien.*

Les données que peut fournir la critique interne sur la date de l'ouvrage valent donc seulement pour le texte original, et non pour la traduction grecque.

Le terrain étant ainsi déblayé, et évanouis les fantômes qui le hantaient, la solution du problème s'impose immédiatement.

Le titre, qui, on l'a vu, présente toutes garanties d'authenticité, et qui doit être considéré comme faisant partie intégrante du texte, annonce une *Διήγησις ἀπὸ τῶν ἡμερῶν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου μέχρι τοῦ νῦν*, montrant comment les Arméniens se sont séparés de l'orthodoxie *καὶ πῶς διέμειναν ἐν τῇ πλάνῃ ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης* (l. 9) ; l'auteur affirme ainsi clairement qu'il va conduire son récit jusqu'à l'époque où il vit.

L'ouvrage se termine sur le récit de l'union imposée à Sahak III par Justinien II en 690 et désavouée peu de temps après par le même Sahak. La fin du texte (l. 381-389) a bien le caractère d'une conclusion, et la réflexion désabusée de l'auteur *ὤφθησαν ἀνίατοι ἐπὶ ταῖς κακίαις αὐτῶν* (l. 381) indique clairement qu'il écrit sous l'impression, encore récente, de la palinodie du catholicos. Il est évident que la *Narratio* a été composée aux environs de l'an 700.

On n'en aurait jamais douté si la chronique n'avait été illégitimement liée, au cours de sa tradition imprimée, à des pièces d'une autre époque qui lui sont entièrement étrangères. C'est d'ail-

leurs à cette conclusion que sont arrivés tous les savants qui ont étudié la *Diegesis* en elle-même et qui l'ont ainsi dégagée, volontairement ou involontairement, de la situation fausse où l'avaient placée les négligences des éditeurs (voir ci-dessus le Quien, Williams, Gelzer, Akinian, Markwart).

La date établie plus haut ne vaut, naturellement, que pour le texte original, et non pour la version grecque qui nous en est parvenue. Pour déterminer l'époque à laquelle cette version remonte, une indication précieuse pourrait être fournie par le mode de transcription des noms propres; nous avons vu que les transcriptions de la *Diegesis* grecque subissent les effets de la mutation consonantique de l'arménien occidental pour les consonnes *b d g*, qui sont rendues régulièrement par *π τ κ*. On tirerait de là un indice chronologique sûr si l'on connaissait avec précision la chronologie des mutations phonétiques de l'arménien médiéval; malheureusement, l'époque où la *Lautverschiebung* occidentale, que l'on trouve pleinement réalisée au XIe siècle dans l'arménien de Cilicie, a commencé de produire ses effets, n'est pas exactement connue; pour la déterminer, il faudrait tout d'abord dresser un répertoire général des transcriptions de noms propres arméniens dans les auteurs byzantins; un recueil de ces « Byzantino-armeniaca », semblable aux *Byzantinoturcica* de M. Moravcsik, rendrait de grands services; tant que ce travail n'est pas fait (nous songeons à le faire), on ne peut que poser quelques points-jalons. La version grecque de l'« Agathange » est encore exempte de la mutation [1]; il en est de même de la nouvelle Vie grecque de saint Grégoire [2] et des œuvres de Procope; Markwart a souligné dans un fragment de Ménandre le Protecteur la forme altérée Μακραβανδῶν (voir ci-dessus, p. 245), pour « Bagrewand », comme « Erstes Beispiel westarmenischer Aussprache ! » [3]; mais il est douteux que la mutation remonte aussi haut; on ne peut, en tout cas, se fonder sur la *Diegesis* pour dire, comme l'a fait Gelzer (*Pergamon*, p. 42, note 3) qu'elle est attestée aux environs de l'an 700, car c'est l'auteur arménien de notre texte qui écrivait à cette date, et non nécessaire-

1 Voir Gutschmid, *Agathangelos*, p. 2.
2 Voir mes *Documents*, p. 241-242.
3 Dans *Caucasica*, VI, 2, 1930, p. 38, note 1.

ment le traducteur grec [1]; dans les œuvres de Constantin Porphyrogénète, les transcriptions de noms arméniens semblent subir régulièrement la mutation; on y trouve, notamment des formes semblables à celles de la *Narratio* : ainsi, Τιβή « Dvin » (ci-dessus, p. 156), Κοκοβίτ (ci-dessus, p. 252) [2].

Dans tous les mss connus où elle est conservée, la *Diegesis* est anonyme; on ne sait donc rien de précis sur la personne de son auteur; l'étude du texte montre qu'il était chalcédonien et arménien, et qu'il écrivait pour des Arméniens. On peut présumer qu'il était un des zélateurs du parti unioniste qui devait être puissant au sein même de l'Église arménienne, surtout depuis l'union de Karin. L'état de la documentation ne permet pas de préciser davantage.

La figure du traducteur à qui nous devons notre texte grec est plus floue encore : nous ne le connaissons que par son ouvrage. Était-il grec ou arménien? Il n'est pas facile d'en décider; les fautes de traduction et les arménismes qui apparaissent dans son texte (ci-dessus, p. 361-363) peuvent s'expliquer aussi bien chez un traducteur grec trop attaché à son modèle arménien que chez un Arménien peu sensible à certaines nuances de la langue grecque. La vraisemblance générale est sans doute en faveur de la seconde hypothèse, car il y avait certes dans l'empire grec plus d'Arméniens hellénisants que de Byzantins arménisés.

1 Comp. ce que nous écrivions en 1946, avant une étude approfondie de la *Narratio* (*Documents*, p. 242) : « Il faudra voir si les transcriptions à la moderne usitées par la *Diegesis* peuvent remonter à la fin du VIIe siècle, et dans le cas contraire voir si l'opuscule n'aurait pas été rédigé d'original en arménien au VIIe siècle et traduit en grec seulement à une époque plus tardive ».

2 Voir Hübschmann, *Arm. Gramm.*, p. 260-261 et 391, avec note 1.

APPENDICE

LA LISTE GRECQUE DES CATHOLICOS ARMÉNIENS ET SA VERSION GÉORGIENNE

Combefis a trouvé, à la fin du ms. qui lui a fourni le texte de la *Diegesis* (Paris. gr. 900, fol. 180 vb-182 ra), une liste des catholicos d'Arménie qu'il a imprimée immédiatement après le texte de la *Narratio* (col. 287-292), sans prévenir qu'il unissait ainsi deux pièces qui n'ont aucun rapport entre elles dans le ms., où la liste des catholicos est séparée de la *Diegesis* par le traité de Jean de Nicée sur la Nativité et l'Épiphanie et par les deux Invectives dites d'Isaac (fol. 149 va-180 va). Dans les réimpressions de Gallandi et de Migne, la liste a été reproduite, comme dans Combefis, en annexe à la *Diegesis* (voir ci-dessus, p. 4-5, 6, 7); aussi a-t-elle été considérée généralement comme une partie intégrante de celle-ci (voir p. 398).

En réalité, la liste grecque des catholicos est un écrit distinct, dont la tradition est indépendante de celle de la *Diegesis*; on n'en connaît qu'une seule copie, celle du Paris. gr. 900, dont dérive l'édition princeps; les autres mss de la *Diegesis* (Vat. gr. 1455 et 1101) ne la contiennent pas.

Conservée en grec par un seul ms., la liste nous est parvenue également dans une version géorgienne qui a été publiée en 1892 par Žordania (*K'ronikebi*, p. 336-341) d'après deux mss de la « Société pour la diffusion des Lettres en Géorgie » à Tiflis, les numéros 312 (écrit en 1541) et 248 (XVIII[e] siècle).

Ce texte géorgien, comme beaucoup de textes géorgiens, est resté entièrement ignoré de l'érudition occidentale; même en Orient, il n'a pas retenu beaucoup l'attention; Žordania, qui l'édita, ne l'a pas identifié; le seul qui l'ait étudié depuis est L. Melikset-Bek : il en a publié une traduction en arménien moderne dans son recueil

(arménien) de sources géorgiennes relatives à l'histoire d'Arménie (*Vrac' albyurnerə,* 1934, introduction, p. 72-73; trad., p. 77-81; notes, p. 81-86) et il y a reconnu une version du texte grec publié par Combefis (p. 73 et 81-86).

La traduction arménienne de Melikset-Bek n'a pas été faite sur l'édition de Žordania, mais sur un texte nouvellement établi par Melikset-Bek lui-même à l'aide des deux mss cités plus haut (voir *Vrac' albyurnerə,* p. 73) ; elle constitue donc un témoin indirect du texte des mss et nous permet (comme la traduction par le même auteur de l'opuscule géorgien d'Arsène) de contrôler et même de compléter le texte de Žordania.

La version géorgienne de la liste des catholicos est suivie dans les mss d'une série d'extraits traduits de la *Diegesis* grecque (voir ci-dessus, p. 15).

Nous rééditons ci-après : 1. le texte de la liste grecque, d'après le Paris. gr. 900 (C) ; 2. la version géorgienne (G) de la liste et des extraits de la *Narratio,* d'après l'édition de Žordania (Z) et la traduction de Melikset-Bek (M).

Pour faciliter les références, nous avons divisé la liste des catholicos en sections numérotées (les mêmes dans le grec et dans le géorgien), et nous avons marqué dans les extraits géorgiens les numéros des paragraphes correspondants de la *Diegesis* grecque.

Καθολικοὶ τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας

1 Ὁ ἅγιος Γρηγόριος ὁ φωστήρ, ἔτη λʹ.
2 Ὁ ἅγιος Ῥοστακὴς ὁ υἱὸς αὐτοῦ, ἔτη βʹ.
3 Ὁ Βαρτανές, ἔτη γʹ.
4 <Ὁ Γ>ρηγόριος, ἔτη ιαʹ.
5 Ὁ Ἰουσίκ, ἔτη ϛʹ.
6 Ὁ Φαρνε<ρ>σὲχ ἀπὸ τῶν Ἀσπράκων χώρας, ἔτη δʹ.
7 Ὁ ἅγιος Νορσίσης ἔτη λδʹ, ὃν ἀπέκτειναν φαρμάκῳ.
8 Εἶθʹ οὕτως Ἰουσίκ, ἔτη γʹ.
9 Ὁ Ζαγένης, ἔτη δʹ.

3 *ρωστάκησ* C | 5 *ρηγ(όριος)* C sic, in initio lineae | 6 *ἰουσὴκ* C | 7 *φαρνεσὲχ* C |

10 Ὁ Ἀσπουρακέσης, ἔτη ζʹ.

11 Οὗτοι οἱ τρεῖς τῆς Χὰρκ χώρας ἐπίσκοποι ἦσαν, ὄνομα μόνον ἔχοντες καθολικῶν· **12** ἐπισκόπους χειροτονεῖν οὐκ ἐτόλμων, ἐπειδὴ διὰ τὸν θάνατον τοῦ ἁγίου Νορσέση ἐκωλύθησαν παρὰ τοῦ ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας αἱ χειροτονίαι τῶν ἐπισκόπων τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας.

13 Εἶτα ὁ ἅγιος Ἰσαὰκ ἔλαβεν ἐξουσίαν χειροτονεῖν εἰς Ἀρμενίαν ἐπισκόπους, ὃς καὶ ἐπισκόπησεν ἔτη μʹ. **14** Μετὰ δὲ χρόνους τινὰς διέβαλλον τῷ τῶν Περσῶν βασιλεῖ τῷ Βραμσαπὼ τὸν ἴδιον βασιλέα Ἀρτασὶρ καὶ τὸν ἅγιον Ἰσαὰκ ὡς μὴ ὁμοφρονήσαντας αὐτῶν ἐν τῇ βουλῇ αὐτῶν· **15** κατέβαλον αὐτὸν ἀπὸ τοῦ θρόνου αὐτοῦ. **16** Καὶ μετὰ τὴν ἔκπτωσιν τοῦ ἁγίου Ἰσαὰκ τὸν Σορμὰκ ἀπὸ τοῦ Ἀρτζακὲ τῇ προστάξει τοῦ τῶν Περσῶν βασιλέως καὶ τῇ ἰδίᾳ αὐτῶν βουλῇ ἐκάθισαν αὐτὸν καθολικόν, διαβάλλοντες τὸν Ἰσαάκ. Μισήσαντες δὲ αὐτὸν κατέβαλον ἀπὸ τοῦ θρόνου αὐτοῦ, καὶ αἰτήσαντες τῷ τῶν Περσῶν βασιλεῖ λέγοντες· « Δὸς ἡμῖν ἐκ τῆς χώρας σου, καὶ μὴ ἔστω ἡμῖν ἀρμένιος » · **18** καὶ ἔδωκεν αὐτοῖς ὁ βασιλεὺς τὸν Περκισοὺ τὸν σύρον· **19** καὶ μετὰ τρία ἔτη μισήσαντες καὶ αὐτὸν κατέβαλον. **20** Πάλιν ἔδωκεν αὐτοῖς τὸν Μουσούλιον τὸν σύρον· κἀκεῖνος δύο χρόνους καθίσας ἐν πολλῇ θλίψει κατέλυσε τὸν βίον. **21** Ἡ οὖν χειροτονία τῆς Ἀνατολῆς ἐκωλύθη ἐκ τῆς Καισαρείας διὰ τὴν ἔκπτωσιν τοῦ Ἰσαάκ. **22** Καὶ μετὰ ταῦτα ἀπερχόμενοι οἱ Ἀζάτοι τῶν Ἀρμενίων παρεκάλουν τὸν ὅσιον Ἰσαὰκ μὴ μνημονεύειν τῶν πονηριῶν αὐτῶν καὶ ὑποστρέφειν εἰς τὸν θρόνον αὐτοῦ· **23** ὁ δὲ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν· ὅθεν λοιπὸν διηγήσατο αὐτοῖς τὴν ὀπτασίαν ἣν ἑώρακε περὶ τῆς ἐκπτώσεως αὐτῶν

13 καθολ(ικὸν) C | 19 διέβαλλοντο C | 20 βρὰμ σαπῶ C | ἀρτασὴρ C | 21 αὐτῶν (ante ἐν) sic C; leg. αὐτοῖς? | 23 σορμὰν C, *saurmag* G (leg. *surmag*) | 29 περκισοῦ C | 31 ἔδουκ(εν) C | μουσούλιον C, *samoel* G |

τῆς γενομένης καὶ τῆς ἐσομένης. **24** Δέδωκε δὲ αὐτοῖς ἀνθ' ἑαυτοῦ τὸν μακάριον Μαστότζην φύλακα τοῦ θρόνου αὐτοῦ.

25 Καὶ μετὰ τὴν τελευτὴν τοῦ Ἰσαὰκ καὶ τοῦ Μαστότζη ἐκάθισαν ἐπὶ τοῦ θρόνου τοῦ ἱερατικοῦ τὸν Κύτρον τὸν ὄντα ἀπὸ τῆς κώμης Ἀτμισοῦ, ἔτη ιζ'. **26** Ἐν ταῖς ἡμέραις δὲ τούτου προετάχθησαν παρὰ τοῦ βασιλέως τῶν Περσῶν χειροτονεῖν εἰς τὴν Ἀρμενίαν καθολικοὺς καὶ ἐπισκόπους μέχρι τῆς σήμερον.

27 Εἶτα Ἰωάννης ὁ Μαντακουνής, ἔτη ς'

28 Ὁ Πουπκένης ὁ ἀπὸ τῆς <..>μισοῦ τῆς κώμης, ἔτη ε'.

29 Ὁ Σαμουὴλ ὁ ἀπὸ Ἀρτασὲ τῆς κώμης, ἔτη ιβ'.

30 Ὁ Μουσέλης ὁ ἀπὸ τῆς κώμης Ἀλπηρίς, ἔτη ν'.

31 Ὁ Ἰσαὰκ ἀπὸ τοῦ Ἀρκά, ἔτη ζ'.

32 Ὁ Χριστοφόρος ὁ ἀπὸ τοῦ Κουβαρίτζη, ἔτη ς'

33 Ὁ Λεόντιος ἀπὸ τοῦ Ἀρέτ, ἔτη γ'.

34 Ὁ Νορσέσης ἀπὸ τοῦ Ἀσταράξ, ἔτη θ'.

35 Ἐν ταῖς ἡμέραις αὐτοῦ ἐγένετο ἡ σύνοδος εἰς τὴν πόλιν Τιβὶν ἀπὸ τοῦ Ἀπτισὼ σύρου τοῦ ἰακωβίτου. **36** Μέντοι γε εἰ καὶ τὰς παραδόσεις τοῦ ἁγίου Γρηγορίου καὶ τῶν ἄλλων πατέρων ἐξέκλιναν, ἀλλ' οὖν περὶ τὴν πίστιν καὶ τὴν σύνοδον τὴν ἐν Χαλκηδόνι καὶ περὶ τὰς δύο φύσεις τὰς ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ ἡμῶν οὐδεμίαν ἀμφιβολίαν εἶχον ἕως ἐτῶν ργ' ἀπὸ τῆς συνόδου τῆς ἐν Χαλκηδόνι ἕως τῆς συνόδου Τιβίν. **37** Καὶ λοιπὸν ἐξ ἐκείνου ἀπέστησαν ἀπὸ τῆς κοινωνίας τῶν Ῥωμαίων καὶ τὴν Ἱερουσαλὴμ ἀνεθεμάτισαν καὶ τὴν σύνοδον Χαλκηδόνος, ὁμολογήσαντες μίαν φύσιν τοῦ Χριστοῦ τῆς θεότητος καὶ τῆς ἀνθρωπότητος· **38** προσέθεντο τὸ « Ὁ σταυρωθείς » εἰς τὸν τρισάγιον ὕμνον, τὸ « Ἅγιος ὁ Θεός », μετὰ ὅρκου καὶ ἀναθεμα-

41 *μαστήντζην* C, *mastoc'i* G | 43 *μαστίζη* C, *mastoc'i* G | 44 *κιτὸν* C, *kit* G | 45 *ἀτμησοῦ* C, *atmiso* G | 51 *ἀρτασαὶ* C, *artašisa* (gén.) G | 52 *ἀρπηρήσ* C, *alpirisa* (gén.) G | 56 *ἀσπαρὰξ* C, *aparakeli* G | 58 *τιβὴν* C |

τισμοῦ· **39** καὶ μετ' ἀλλήλων ἐγγράφως ἰδίαις χερσὶ διέθεντο μὴ χωρίζεσθαι τῆς τοιαύτης ὁμολογίας εἰς τὸν αἰῶνα. **40** Τὸν δὲ Εὐτυχέα τὸν ἰακωβίτην καὶ β' ἄλλους ἑταίρους αὐτοῦ, ὁ μὲν εἷς ἰουλιανίτης ὁ δὲ ἕτερος ἄλλης αἱρέσεως τυγχάνων, ἐπισκόπους χειροτονήσαντες εἰς Μεσοποταμίαν ἀπέστειλαν.

41 Μετὰ τοῦτο ὁ Εὐανέσης ὁ ἀπὸ Καπελην[ί]ς, ἔτη ιζ'.
42 Ὁ Μωυσῆς ἀπὸ τοῦ Ἐλιβάρτ, ἔτη λ'.
43 Ὁ Ἀβραὰμ ἀπὸ Ἀραστουνίς, ἔτη κγ'.
44 Ὁ Ἰωάννης ἀπὸ τοῦ Πακρανᾶ, ἔτη κς'.
45 Κομιτᾶς ὁ καὶ τῆς κώμης Ἐλτζὶς Ἀρακητζοῦ, ἔτη η'.
46 Ὁ Χριστοφόρος ὁ Ἀβραμίτης, ἔτη γ'.
47 Ὁ Ἔσδρας ὁ ἀπὸ τοῦ Νικᾶ, ἔτη ι'.
48 Ὁ Νορσέσης ὁ ἀπὸ τοῦ Ἰσχνᾶ, ἔτη κ'.
49 Ὁ Ἀναστάσιος ὁ ἀπὸ τοῦ Κορᾶ, ἔτη ς'.
50 Ὁ Ἰσραὴλ ὁ ἀπὸ <..>τμισοῦ τῆς κώμης, ἔτη ι'.
51 Ὁ Ἰσαὰκ ἀπὸ τοῦ Μαζακαστρίου.

Βασιλεῖς Ἀρμενίων

52 Ἀπὸ τοῦ Βαλάρεως ἕως Τασίρ· καὶ μετ' αὐτοὺς ἡγεμόνες.
53 Κινουνὴς ὁ π(ατ)ρίτης, ἔτη δ'.
54 Ὁ Δαυὶδ ὁ Σαρωνής, ἔτη γ'.
55 Τοτρούσης ὁ Ὀρουστουνής, ἔτη ι'.
56 Ὁ Ἀμαζάσπης ὁ κουροπάλατος, ἔτη δ'.
57 Γρηγόριος ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ, ἔτη κδ'.
58 <'Α>σώτης Πακρατουνής, ἔτη γ'.
59 Ὁ Νερσέχης Καμψαρακάν, ἔτη γ'.
60 Ὁ Πακρατουνὴς Συμπάτιος.

71 *διέθετο* C | 76 *ευανέσησ* C, *heane* G | 76 *καπελην̀ησ* C, *kapelineli* G | 80 *κωμητὰσ* C, *komita* G | *ἐλτζησαρακητζοῦ* C | 85 *ἀποτμησοῦ* C | 88 *τασὴρ* C | 90 *κοινουνὴσ* C, *kinunis* G | 90 *πρίτησ* C, *patrikni* G | *ὁ ὀρουστηνὴσ* C, *orustuni* G | 93 *αμαζάπησ* C, *amasaspi* G | 95 *Σώτησ* C, *ašot* G

მოთხრობა პატიმოთინისგან.

1 წმიდა გრიგოლი მნათობი წელთა :ლა: -
2 წმიდა როსტაკე :კ: წელ: -
3 წმიდა ორთან :გ: წელ: -
4 გრიგოლი :იბ: წელ: -
5 ოსიკ :ვ: წელ: -
6 ფარნესეხ აპრაკანელთა სოფლისაგან :დ: წელ: -
7 წმიდა ნერსე :დ: წელ, რომელიცა მოაკვდინეს წამლითა: -
9 ამისა შემდგომად სააკ :დ: წელ: -
10 ასპურაკის წელთა :ზ:

11 ესე სამნივე ხარკან სოფლისა ეპისკოპოსნი იყვნეს, სახელისა მხოლოდ მქონებელნი კათალიკოზისასა; 12 ხოლო ეპისკოპოსთა ჴელთ დასხმასა არა იკადრებდეს, ვინაჲდგან სიკუდილისათჳს წმიდისა ნერსესისა დაყენებულ იქმნნეს მთავარებისკოპოსისაგან კესარიელთასა.

1 პატიმონითის Z, *patimot'inic'* corr. M | 2 მნათობი Z, *astlə* M; leg. მნათობელი | 2 ლა Z, 21 M | 7 ფარნესეხ Z, *p'arnersexə* M | 7 აპრაკანელთა Z; *aprakananec'voc'* M |

RÉCIT EXTRAIT DU « PATIMOT'IN »

1. Saint Grégoire (*grigoli*) l'Illuminateur [1], 31 ans [2].
2. Saint Rostake, 20 ans.
3. Saint Ort'an, 3 ans.
4. Grégoire (*grigoli*), 12 ans.
5. Osik, 6 ans.
6. P'arnesex, du pays des Aprakaneli [3], 4 ans.
7. Saint Nersès (*nerse*), 4 ans, que l'on fit mourir par le poison.
9. Ensuite, Saak, 4 ans.
10. Aspurakis, 7 ans.

11. Ces trois furent évêques du pays de Xarkan, possesseurs du nom seulement de catholicos, 12 mais ils ne se permettaient pas d'ordonner les évêques, parce que, à cause de la mort de saint Nersès (*nerses*), ils furent empêchés par l'archevêque de Césarée (*litt.* des Césaréens).

[1] *mnat'obi*, litt. « lumière, luminaire, illustre »; M *astlə* « l'astre ».
[2] M 21 ans; le grec dit « 30 ».
[3] M *aprakananec'voc'* « des Aprakananeli ».

13 ამისა შემდგომად წმიდამან საჰაკ მიიღო ჴელთდასხმად ჴელმწიფებაჲ ეპისკოპოსთა სომხითს, რომელიცა ეპისკოპოსობდა წელთა : მ : **14** შემდგომად ჟამთა რომელთამე შეასმინეს მეფესა სპარსთასა ვრამშაპპოს თჳსი მეფე არტაიშირ და წმიდა სააკ, ვითარ არა თანაშეერთებული განზრახვისა მათისა **15** და გარდაჰგდეს იგი საყდრისა მისგან. **16** და შემდგომად განკდისა წმიდისა სააკისა საურმაგ წალკელი ბრძანებითა სპარსთა მეფისათა და თჳსითა განზრახვითა დასუჳს იგი კათალიკოზად თანაშემასმენელი წმიდისა სააკისა. **17** ხოლო მომძაგებელთა მისთა შთამოიყვანეს იგი საყდრისაგან მისისა და ითხოვეს სპარსთა მეფისაგან, მეტყუელთა : « მოგუეც ჩუენ ქუეყანისაგან შენისა და ნუ არს ჩუენდა სომეხი ». **18** და მისცა მათ მეფემან ბარქიშო ასური, რომელსა პერკისოცა ეწოდებოდა. **19** და შემდგომად სამთა წელთა მომძაგებელთა მისთაცა განკადეს იგი **20** და კუალად მისცა მათ სამოელ ასური მუსლელი ; და მანცა ორთა წელთა სრულმყოფელმან მრავალსა მწუხარებასა შინა და აღასრულა ცხოვრებაჲ. **21** ხოლო ჴელთ-დასხმა უკუე აღმოსავლეთისა დაყენებულ იქმნა კესარიით განკდი-

18 ჴმლმწიფება sic Z | 23 საყრდრისა sic Z | 33 სისცა sic Z | 33 ართა sic Z |

13. Ensuite, saint Sahak (*sahak*) reçut le pouvoir d'ordonner des évêques en Arménie, lequel exerça l'épiscopat pendant 40 ans. **14** Après quelques années, ils dénoncèrent au roi des Perses Vṙamšapuh (*vramšappo*) leur roi Artašir (*artaišir*) et saint Sahak comme ne s'unissant pas (*sing.*!) à leur plan, **15** et ils le déposèrent du trône. **16** Et après la déposition de saint Sahak (*saak*), ils établirent comme catholicos Surmak (*saurmag*) calkeli, par ordre du roi des Perses et de leur propre détermination, dénonciateur (*sic*) de saint Sahak (*saak*). **17** Mais ceux qui le haïssaient le renversèrent de son trône, et ils demandèrent au roi des Perses, disant : « Donne-nous (quelqu'un) de ton pays, et que nous n'ayons plus (comme catholicos) un Arménien ». **18** Et le roi leur donna Bark'išo le syrien, qui était appelé aussi Perkiso. **19** Et après trois ans, le haïssant lui aussi, ils le déposèrent, **20** et de nouveau il leur donna le syrien Samoel musleli; et lui aussi, ayant accompli deux ans dans une grande affliction, termina sa vie. **21** Or donc, l'ordination de l'Orient fut empêchée par Césarée à cause de la déposition de

სათჳს წმიდისა სააკისსა. **22** ამათსა შემდგომად წარსრულნი აზატნი სომეხთანი ევედრებოდეს წმიდასა სააკს არა მოჳსენებად ბოროტთა მათთა და უკუნქცევად საყდარსავე მისსა. **23** ხოლო მან არა ისმინა მათი; რომლისათჳსცა მიუთხრა მათ ჩუჱნება, რომელი იხილა განვრდომისათჳს მათისა ქმნადისა. **24** ხოლო მისცა მათ ნაცულად მისსა სანატრელი მასტოცი დამცველად საყდრისა მისისა.

25 და შემდგომად აღსარებისა მისისა და მასტოცისა დასუჱს საყდარსა სამღდელთმთავროსა კიტ, რომელი იყო დაბით ატმისოთ წელთა : იზ : **26** ხოლო ამისთა დღეთა შინა ბრძანებულ იქმნეს სპარსთა მეფისა მიერ ჴელდასხმად სომხითისა ებისკოპოსთა, ქათალიკოზთა ვიდრე დღეინდელად დღედმდე.

27 ხოლო ამისა შემდგომად იქმნა იოანე მანდაკუნი წელთა : ვ:

28 და ამისა შემდგომად პაპნიკე მისოსა დაბისაგან წელთა : ე :

29 სამოელ არტაშისა დაბისაგან წელთა : ია :

30 მუსლი ალპირისა დაბით წელთა : ნ :

45 აღსარებისა sic Z, *mahic‘* M; leg. აღსრულებისა | 54 მუსლი Z, *musili* M |

saint Sahak (*saak*). 22 Après ces (événements), les Azat des Arméniens, s'en allant, priaient saint Sahak (*saak*) de ne pas se rappeler leurs méchancetés et de retourner sur son trône; 23 mais lui ne les écouta pas; c'est pourquoi il leur raconta la vision qu'il vit au sujet de leur chute à venir. 24 Et il leur donna au lieu de lui(-même) le bienheureux Mastoc‘ pour garder son trône.

25. Et après sa mort [1] et celle de Mastoc‘, ils établirent sur le trône épiscopal (*litt.* « archiératique ») Kit, qui était du village d'Atmiso, 17 ans. 26 Or, aux jours de celui-ci, ils reçurent l'ordre du roi des Perses d'ordonner les évêques d'Arménie (et) les catholicos jusqu'au jour d'aujourd'hui.

27. Et ensuite, devint (catholicos) Jean Mandakuni (*ioane mandakuni*), 6 ans.

28. Et ensuite Babgēn (*papnike*, lire *papkeni*), du village de Miso, 5 ans.

29. Samoel, du village d'Artaše, 11 ans.

30. Mosli, du village d'Alpiri, 50 ans.

1 Z *aġsarebisa* « confession »; lire *aġsrulebisa* « fin, mort »; cf. M *mahic‘* « mort ».

31 ისაკ ავკელი წელთა : ზ :
32 ქრისტეფორე კურავიტელი წელთა : ვ :
33 ლეონტი არეთელი წელთა : გ :
34 ნერსე არპარაკელი წელთა : თ :

35 ამისთა დღეთა შინა იქმნა კრება ქალაქსა შინა დვინსა ავპისტოს მიერ ასურისა იაკობინისა. **36** და დაღაცათუ გარდამოცემათა წმიდისა გრიგოლისთა და სხუათა მამათასა გარდასრულ იყვნეს, არამედ სარწმუნოებისათჳს და ხალკიდონისა კრებისთა [... **37** ...] და აღმსარებელთა ერთისა ბუნებისა ქრისტესისა ღუთაებისა და კაცებისასა **38** დასძინეს ესეცა : « რომელი ჯუარს ეცო » სამწმიდასა ქებასა შინა « წმიდაო ღმერთოჲსასა », **39** ფიცით და შეჩუენებით და ურთიერთარს წერით თჳსით თჳსითა კელითა დაამტკიცეს არა განდგომა ესე ვითარისა აღსარებისაგან უკუნისამდე. **40** ხოლო ევტჳქი, იაკობინი და ორნი სხუანი მოყუარენი მისნი ერთი ვიდრემე იულიანელი და სხუაჲ სხჳსა წვალებისაგან მყოფი ებისკოპოსად კელ-დასხმულ ყვეს და შუამდინარეს წარავლინნეს.

56 კურავიტელი Z, *kuravic'ec'in* M | 63 lacuna in G (Z et M) propter haplographiam; v. textum gr. |

31. Isaac (*isak*) avkeli, 7 ans.
32. Christophe (*k'ristep'ore*) kuraviteli, 6 ans.
33. Léonce (*leonti*) areteli, 3 ans.
34. Nersès (*nerse*) arparakeli, 9 ans.

35. Aux jours de celui-ci, eut lieu un concile dans la ville de Dvin, par (l'intervention d') Abdišo (*avpisto*) le syrien jacobite. 36 Et bien qu'ils eussent transgressé les traditions de saint Grégoire (*grigoli*) et des autres Pères, toutefois au sujet de la foi et du concile de Chalcédoine [... 37 ...] [1] et confessant une seule nature du Christ, de la divinité et de l'humanité; 38 ils ajoutèrent également ceci : « Qui as été crucifié » dans la louange du Trisagion, le « Sancte Deus »; 39 avec serment et anathème et entre eux, par leur propre écrit et de leurs propres mains, ils décidèrent de ne pas se séparer d'une telle confession pour l'éternité. 40 D'autre part, ils ordonnèrent évêques Eutychès (*evtwike*), un jacobite, et deux autres de ses compagnons, l'un donc julianiste (*iulianeli*) et l'autre étant d'une autre hérésie, et ils les envoyèrent en Mésopotamie.

[1] Il y a ici une lacune (par haplographie) dans le géorgien (Z et M); comp. le texte grec.

41 ამისა შემდგომად ჰეანე კაპელინელი წელთა :იზ:
42 მოსე ელივარტელი წელთა :ლ:
43 აბრაჰან არასტონელი წელთა :კგ:
44 იოანე კაპრანაელი წელთა :კვ:
45 კომიტა არკაცოელი წელთა :ჱ:
46 ქრისტეფორე აბრამელი წელთა :იგ:
47 ეზრა ნიგაელი წელთა :ი:
48 ნერსე იშხნელი წელთა :ჱ:
49 ანასტასი აკორაელი წელთა :ვ:
50 ისრაილ ატმისოელი წელთა :ი:

მეფენი სომეხთანი

52 ვალარშის მეფობითგან ვიდრე არტაშირისადმდე 21; და შემდგომად ამათსა მთავარნი:
53 კინუნის პატრიკნი წელსა 4:
54 დავით სარონი წელსა 3:
55 ტოტრუსი ორუსტუნი წელსა 10:

74 ჰეანე Z, *haene* M | 76 არასტონელი Z, *aristonec'in* M | 85 ვალარბის Z, *valarbi* M |

41. Ensuite, Jean (*heane*) [1] kapelineli, 17 ans.
42. Mose d'Eliwart (*elivarteli*), 30 ans.
43. Abraham arastoneli, 23 ans.
44. Jean (*ioane*) kapranaeli, 26 ans.
45. Komitas (*komita*) arkac'oeli, 8 ans.
46. Christophe (*k'ristep'ore*) abrameli, 13 ans.
47. Ezr (*ezra*) nigaeli, 10 ans.
48. Nersès (*nerse*) išxneli, 8 ans.
49. Anastase (*anastasi*) akoraeli, 6 ans.
50. Israel (*israil*) atmisoeli, 10 ans.

ROIS D'ARMÉNIE

52. Depuis le règne de Vałarš (*valaršis*) jusqu'à Artašir, 21. Et après eux les princes.
53. Kinunis patrikni, 4 ans.
54. David (*davit'*) saroni, 3 ans.
55. Totrusi orustuni, 10 ans.

[1] *heane* Z, *haene* M.

56 ამაზასპი კუროპალატი 4 :
57 გრიგოლი ძმა მისა 24 :
58 აშოტ ბაგრატუნი წელსა 3 :
59 ნერსე კამსარაკანი 3 :
60 სუმბატ ბაგრატუნიანი წელსა 12 :



[77] ხოლო შემდგომად დღეთა მრავალთა დვინის კრებით-გან ვარდან ვინმე მომკვლელი სვირინე მთავარ სპარსისა **[78]** მიივლტოდა კოსტანტინეპოლედ განდგომილი სომეხთაგან 40 წელსა ხუასროსსა და 30 წელსა იოსტინიანესსა, რომელმან წმიდა სოფია აღაშენა **[79]** და ვითარცა ცნა მეფემან არა ზიარე-ბა ვარდანისი, **[80]** ბრძანა ქმნა კრებისა და მოუწოდა ებისკო-პოსთა და მოძღუართა **[82]** და ირწმუნეს სომეხთა **[83]** და შეაჩუენეს ორიგენი, ევაგრე, და დიდჳმოს, ნესტორიანი, იაკობ-ნი, ივლიანენი და გაიანიტნი და ერთბამად ყოველნი მქონებელ-ნი ევტჳქის წვალებისანი. **[84]** ხოლო უკუნ იქცეს რაჲ სომხითს, რომელნიმე დაადგრეს გულსმოდგინედ და რომელნიმე მიდრკეს დღეთა მათ იოანე კათალიკოზისათა **[85]** და მიწერეს წიგნები ალვანელთა კათალიკოზისა **[86]** და გორტანეს მიმართ სტოლო-

56. **Amazaspi kuropalati, 4 ans.**
57. **Grégoire (*grigoli*) son frère, 24 ans.**
58. **Ašot bagratuni, 3 ans.**
59. **Nerse kamsarakani, 3 ans.**
60. **Sumbat bagratuniani, 12 ans.**



[77] Or, après beaucoup de jours depuis le concile de Dvin, un certain Vardan, meurtrier de Surēn (*svirine*) le chef perse, [78] s'enfuyait à CP, se séparant des Arméniens, en la 40e année de Chosroès (*xuasro*) et en la 30e de Justinien (*iostiniane*) qui construisit Sainte-Sophie (*sop'ia*). [79] Et quand le roi apprit que Vardan ne communiait pas (avec les Grecs), [80] il ordonna de faire un concile et convoqua les évêques et les docteurs; [82] et les Arméniens furent persuadés [83] et ils anathématisèrent Origène (*origene*), Évagre (*evagre*) et Didyme (*didwmos*), les nestoriens (*nestorian*), les jacobites (*iakobni*), les julianistes (*ivliane*) et les gaianites (*gaianit*), et en un mot tous les tenants de l'hérésie d'Eutychès (*evtwk'e*). [84] Mais quand ils furent retournés en Arménie, certains restèrent fermes avec zèle et certains s'écartèrent, aux jours de Jean (*ioane*) le catholicos. [85] Et ils écrivirent des lettres au catholicos des Albans (*alvanel-t'a*) [86] et à Verthanès (*vort'anes*), évêque de Stolos,

სი ეპისკოპოსთა და მათ ესრეთ [87] ვითარმედ პეტრე და გრიგოლი პირველ ჩუენსა ეპისკოპოსნი ვითარცა იტყოდეს სჯულისათჳს და «წმიდაჲ ღმერთოჲსა», არცა დავაკლებ და არცა ჩაურთავ, [88] და ეგრეთვე ქართველთა მიმართ, ხოლო მათ დიდითა გულის-წყრომითა არა შეიწყნარეს.

[96-97] და კუალად ჟამთა მავრიკ მეფისათა კოსტანტინეპოლედ მიწევნული მუსლი სომეხი არა ეზიარა [105] და კუალად ძიება ყვეს და კვალადცა წერით დაამტკიცეს და ფიცით-აღთქმა ყვეს არა გარდასლვად. [106] ხოლო უკუნ-ქცეულნი სომხითად არა შეწყნარებულ აქმნეს მოსე კათალიკოზისა მიერ და ნეშტი ეპისკოპოსთა სპარსეთს და სომხითს შინა მყოფთა. [107] ხოლო მათ ყვეს კათალიკოზად თჳსად თეოდორე კოკუსტელი პაპრანტის ქუეყნისა [108] და მრავალი წინააღდგომაჲ იქმნა ურთიერთას ქრისტეს შორის ორთა ბუნებათათჳს და ხალკიდონისა კრებისა წელთა :იდ: ვიდრე აღსრულებადმდე მავრიკ კეისრისა.

[109] და დაიპყრა ხუასრო მეფემან სომხითი [110] და აბრაამცა კათალიკოზად დაიდგინა [111] და აიძულა შეჩუენებად კრება ხალკიდონისა ანუ წარსლვა მუნით; ხოლო მათ შეაჩუენეს.

et (ce dernier) leur (répondit) ainsi : [87] « Conformément à l'enseignement de Pierre (*petre*) et de Grégoire (*grigoli*), les évêques d'avant nous, au sujet de la religion, je n'enlève ni n'ajoute (rien) au 'Sancte Deus' » ; [88] et de même, ils écrivirent aux Géorgiens (*k'art'veli*), mais eux, avec grande colère, n'acceptèrent pas (leurs propositions).

[96-97] Et de nouveau, aux temps du roi Maurice (*mavrik*), Mušeł (*musli*) l'arménien, étant venu à CP, ne communia pas (avec les Grecs). [105] Et de nouveau, ils firent un examen, et de nouveau également ils confirmèrent par écrit, et ils firent promesse sous serment de ne pas transgresser (l'accord conclu). [106] Mais une fois retournés en Arménie, ils ne furent pas reçus par le catholicos Moïse (*mose*) ni par les autres évêques se trouvant en Perse et en Arménie. [107] Quant à eux, ils se donnèrent comme catholicos Théodore (*t'eodore*) kokusteli, du pays de Paprantis, [108] et il se produisit une grande opposition entre eux au sujet des deux natures dans le Christ et du concile de Chalcédoine, pendant 14 ans, jusqu'à la mort de l'empereur (*keisar*) Maurice (*mavrik*).

[109] Et le roi Chosroès (*xuasro*) s'empara de l'Arménie, [110] et Abraham (*abraam*) fut établi catholicos [111] et il obligea à anathématiser le concile de Chalcédoine ou à partir de là ; et ils l'anathématisèrent.

[121] და კუალად ჱერეკლე კეისარმან : კგ : წელსა მეფობისა მისისასა მიწევნულმან დიდად სომხითად, ბრძანა დიდისა კრებისა ქმნა ყოველთა ეპისკოპოზთა და მოძღუართა სომხითისათა ეზრა კათალიკოზის თანა და ყოველთა აზატთა თეოდოსიპოლს შინა. ძიებაჲ ყვეს ორთა ბუნებათათჳს და სალკიდონისა კრებისათჳს **[122]** თვისა ერთისა დღეთა და ირწმუნეს ხომეხთა წმიდათა წერილთა და ფუცეს და დაწერეს თჳსითა კელითა, რათა არღარა წინააღმდგომ იყვნენ ამისთჳს, **[123]** და ესრეთ უკუნ იქცეს დვინს. ხოლო იოანე აწვევდა ეპისკოპოსთა, რომელნი არა დახდომილიყვნეს, რათა არა ეწამნეს ეზრას აღსარებასა: **[137]** ჰგონებდა, ვითარმედ მან მიიღოს საყდარი შეწევნითა მთავართაჲთა.

[138] ხოლო რაჟამს ნერსე მითხუჱულ იქმნა საყდართა და იგი არა უმეტესად შეშფოთნა და კუალად მასცა აყუჱდრებდა. **[140]** მაშინ მოიყვანა წინაშე მრავლისა (sic) ეპისკოპოზისა (sic) და მოძღუართა, გამოძიება ყო გმობისა მისისა **[141]** და ესრეთ

133 თვიხა ერთიხა დღეთა om. M | 137 post აღხარებახა , M. add. ***bayc' nrank' el havatac'in; apa hovhann kštambum er nranc' ew t'šnamut'yun c'oyc' tais nranc' handep, ew yezri*** (*ezrayi*) ***mahic' heto,*** quae errore, ut videtur, a Z omissa sunt |

[121] Et de nouveau, l'empereur (*keisar*) Héraclius (*ēerekle*) en la 23ᵉ année de son règne, étant parvenu dans la Grande Arménie, ordonna de faire un grand concile de tous les évêques et docteurs de l'Arménie avec le catholicos Ezr (*ezra*) et tous les nobles (*azat*) à Théodosiopolis (*t'eodosipol*); ils firent un examen au sujet des deux natures et du concile de Chalcédoine [122] pendant trente jours (*litt.* un mois de jours), et les Arméniens furent persuadés par les saintes Écritures, et ils jurèrent et ils écrivirent de leurs mains qu'ils ne seraient plus opposants sur ce point. [123] Et ainsi ils retournèrent à Dvin. Mais Jean (*ioane*) invitait les évêques qui ne s'étaient pas rencontrés à ne pas professer la confession d'Ezr (*ezra*) [124] *mais eux* (*la*) *professèrent*; [125] *alors Jean leur faisait des reproches et manifestait de l'hostilité à leur égard.* [137] *Et après la mort d'Ezr* [1] il pensait qu'il allait recevoir le trône avec l'aide des chefs. [138] Mais lorsque Nersès (*nerse*) obtint les trônes (*sic*) et lui pas, il fut troublé plus encore, [139] et de nouveau il l'outrageait. [140] Alors, il l'amena devant de nombreux évêques et docteurs, et fit une enquête sur ses accusations; [141] et ainsi, ils (lui) imprimèrent une image de renard

[1] Le passage en italique manque dans Z; nous le traduisons d'après la version arménienne M.

დაღი მელის სახე დასუეს შუბლსა და ესრეთ ექსორია ყო იგი კავკასიის მოყუასთა მისთა თანა [**142**] და შეუწყნარებელი მათგანცა შემდგომად ანასტასიასის სიკვდილისა კუალად მოიწია სომხითად, აღსრულდა მოხუცებული. [**143**] ხოლო მოწაფეთა მისთა შეცთუნებულთა ყოველნივე მიდრიკნეს ჭეშმარიტებისა-გან; და განეთესა წვალება მათი ქუეყანასა მას შინა ვიდრე იუსტინოს კეისრისადმდე.

[**144**] მაშინ მან მოუწოდა ისაკ კათალიკოზსა ეპისკოპოსთა თანა კოსტანტინოპოლედ და შეაერთნა იგინი აღმსარებელთა თანა ორთა ბუნებათასა უფლისა ჩუენისა იესო ქრისტესთა ღუთაებისა და კაცებისათა ერთსა გუამსა შინა შეურევნელად და განუყოფელად და ამისთჳსცა წერით ფუცეს, რათა არღარა იქმნეს მათ შორის ამისთჳს წინააღდგომა. [**145**] ხოლო კუალად უკუნიქცეს რა ქუეყანად თჳსად და შთომილნი სომხეთს შინა მწუხარე იყვნეს მათისა ზედამდგომელობისა ბერძენთათჳს, [**146**] რომლისა ძლით წინააღმდგომთა და გამოძიებათა ისაკის-თანა ჰყოფდეს და მისთანა წარსრულთა მეტყუელნი, ვითარმედ, უკეთუ არა მოიქცეთ და შეაჩუენნეთ იგინი, არა შეგიწყნარებთ თქუენ ადგილსა ჩუენსა. [**147**] ხოლო მათ დიდებასა კაცთასა ვიდრეღა დიდებასა ღუთისასა კუალად შეაჩუენნეს თავთა მიერ

153 უფლისა : უფ- sic Z |

au front, et il fut ainsi exilé (*ek'soria*) au Caucase (*kavkasia*) avec ses compagnons. [142] Et n'étant pas reçu par eux (les Caucasiens), après la mort d'Anastase, il revint en Arménie et mourut très âgé. [143]. Quant à ses disciples, égarés, ils écartèrent tous (les hommes) de la vérité, et leur hérésie se répandit dans le pays jusqu'à l'empereur (*keisar*) Justinien (*iustinos*).

[144] Alors il (Justinien) appela Isaak (*isak*) le catholicos avec les évêques à CP, et il les unit à ceux qui professent les deux natures de Notre Seigneur Jésus-Christ, de la divinité et de l'humanité, en une seule personne, sans mélange et sans division; c'est pourquoi ils jurèrent par écrit qu'il n'y aurait plus parmi eux d'opposition à ce sujet. [145] Mais de nouveau, quand ils furent retournés dans leur pays, ceux qui étaient restés en Arménie furent attristés à leur sujet à cause de la surveillance des Grecs. [146] Aussi faisaient-ils des oppositions et des enquêtes avec Isaac (*isak*) et ceux qui étaient partis avec lui, disant : « Si vous ne vous convertissez pas et si vous ne les anathématisez pas, nous ne vous acceptons pas dans notre pays (*litt.* lieu) ». [147] Alors eux, <préférant> la gloire des hommes à la gloire de Dieu, anathématisèrent de nouveau

თჳსთა დამტკიცებულნი, ვითარ ზიარ ქმნილნი ბერძენთანი, ამისა შემდგომად ბერძენნი და ესრეთ იპოვნეს უკურნებელნი ბოროტთა შინა.

ceux qui avaient été établis par eux-mêmes, comme étant devenus participants (de la foi) des Grecs, et ensuite les Grecs; et ainsi ils furent trouvés incurables dans les méchancetés.



L. 1. Le titre **Καθολικοὶ τῆς Μεγάλης Ἀρμενίας** manque dans G, qui intitule la liste (suivie des extraits de la *Diegesis*) *mot'xroba patimot'inisgan* (Z : *patimonit'isgan*) « Récit extrait du ‘Patimot'in' » ; ce dernier mot est évidemment la transcription en géorgien de l'arm. *patmut'iwn* « histoire » ; on trouve de même dans le titre d'extraits géorgiens d'une « Histoire » ancienne de l'Arménie, le mot « pat'mot'in » (voir MELIKSET-BEK, *Sahak*, p. 202, note 1; *Ekscerpty*, p. 135 avec note 6; *Vidjenie*, p. 166; *Vrac' albyurnerə*, p. 71 et 73).

§ 1 **Γρηγόριος**. Saint Grégoire l'Illuminateur; voir *Diegesis*, comm. § 1, l. 13. — **Φωστήρ**. Épithète traditionnelle de l'apôtre de l'Arménie, ce mot signifie « le baptiseur » (comp. gr. **φωτίζω** et géorg. *nat'lis-c'emay* « baptiser », litt. « donner la lumière » ; voir MARR, *Kreščenie*, p. 151-152). — La liste grecque lui donne 30 ans de pontificat, la version géorgienne, 31 selon Z, 21 selon M; 30 est le chiffre de Moïse de Khoren (II, 91, p. 178, dern. ligne; comp. Jean le Catholicos, IX, p. 53; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 63) et des listes arméniennes (Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 3; TER MIKELIAN, *Samuel*, p. 269, dern. ligne, et p. 273, l. 14).

§ 2 **Ῥοστακής**. Aristakès, fils et successeur de saint Grégoire. La forme ordinaire de son nom en arménien est *ṙstakēs, ṙəstakēs*; c'est cette dernière forme qui est rendu ici par **Ῥοστακής** (ms. *ρωστάκησ*) ; comp. *Diegesis*, § 1, l. 14 **Ῥοστακές** et comm. § 1, l. 14; G écrit, conformément au grec, *rostake*. — L'apposition **ὁ υἱὸς αὐτοῦ** manque dans la version géorgienne. — Le grec lui donne 2 ans, le géorgien (Z et M) 20 ans; les sources arméniennes lui donnent toutes 7 ans de pontificat : Moïse de Khoren, II, 1,

p. 179, l. 1 (comp. Jean le Catholicos, X, p. 54, l. 18; Étienne, II, 1, p. 63); la Généalogie de saint Grégoire (*Généalogie*, p. 11, l. 1); la liste d'Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 4; les listes arméniennes dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 270, l. 9 et p. 273, l. 16; etc.

§ 3 **Βαρτανές.** Autre fils de saint Grégoire, qui succéda à Aristakès. Son nom est en arménien *vrt'anēs*; le ms. C écrit Βαρτανὲσ, mais le géorgien porte *ort'an*, qui suppose la forme Βορτανές, que l'on trouve effectivement dans la *Diegesis*, § 2, l. 16 (mss A et B; C : Βαρτανές); voir comm. § 2, l. 16. — G lui donne, comme aux précédents, l'épithète *cmida* « saint », qui manque dans le grec. — C et G lui attribuent 3 ans de pontificat; les sources arméniennes lui en donnent 15 ou 17 : Moïse de Khoren, III, 11, p. 197, l. 17 (15 ans); *Généalogie*, p. 11, l. 21 (15 ans); Jean le Catholicos, XI, p. 57, l. 25 (15 ans); Étienne de Tarōn, II, 1, p. 64 (17 ans); liste d'Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 5 (17 ans); listes dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 270, l. 10 (17 ans), p. 273, l. 17 (15 ans); etc.

§ 4 **Γρηγόριος.** C écrit ρηγ(όριος), au début d'une ligne; dans G, le nom est complet : *grigoli* « Grégoire ». Fils de Verthanès et frère jumeau de Yousik, Grégoire fut évêque d'Ibérie et d'Albanie (Fauste, III, 5 et 6, p. 23 et 25-26), mais non catholicos d'Arménie; il figure cependant régulièrement, comme ici, dans les listes des catholicos; comp. *Diegesis*, § 2, l. 16 et comm. — La liste grecque lui donne 11 ans, la version géorgienne 12; la liste d'Eznik porte « 17 ans » (*Nšanagir*, col. 521, l. 6; voir AKINIAN, *Reihenfolge*, p. 81), et les listes de TER-MIKELIAN, 3 ans (*Samuel*, p. 270, l. 20 et p. 273, l. 19).

§ 5 **Ἰουσίκ.** Fils et successeur de Verthanès, petit-fils de saint Grégoire, en arm. *yusik*; comp. *Diegesis*, § 2, l. 17 (Ἰουσίκ, mss ἰουσήκ) et comm.; G écrit *osik*. Les sources arméniennes lui donnent généralement 6 ans de pontificat, comme la liste grecque et sa version géorgienne; Moïse de Khoren, III, 14, p. 200, l. 5; *Généalogie*, p. 14, l. 7; Jean le Catholicos, XI, p. 59, l. 14; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 68; Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 7; les listes de Ter-Mikelian (*Samuel*, p. 270, l. 11 et p. 273, l. 21) lui donnent 3 ans seulement.

§ 6 Φαρνε<ρ>σέχ. Le ms. C écrit ici φαρνεσὲχ, comme au § 2 de la *Diegesis*, l. 17; de même Z *p'arnesex* (mais M *p'aṙnersex*); le nom arménien est *p'aṙnerseh*. Sur Pharnerseh, successeur de Yousik, étranger à la lignée grégoride, voir *Diegesis*, comm. § 2, l. 17. — Justement parce qu'il s'agit d'un étranger à la dynastie pontificale, la liste indique son origine : ἀπὸ τῶν Ἀσπράκων χώρας, G « du pays des Aprakaneli », et la *Diegesis*, § 2, plus complètement ἀπὸ τῶν Ἀσπράκων τῆς Ἀστισὰτ χώρας; Pharnerseh était de la ville d'Aštišat, en Tarōn; il avait habité la « propriété » (*agarak*) de l'église de saint Jean-Baptiste dans cette ville; Ἀσπράκων / *aprakanelt'a* est sans doute une déformation d'un mot correspondant à *agarak*; voir comm. § 2, l. 17. — C et G attribuent 4 ans à Pharnerseh; c'est le même chiffre que l'on trouve dans la plupart des sources arméniennes : Moïse de Khoren, III, 16, p. 202, l. 8 (4 ans); *Généalogie*, p. 14, l. 11 (4 ans); Jean le Catholicos, XI, p. 60, l. 2-3 (« pas plus de trois ans »); Étienne de Tarōn, II, 1, p. 69 (4 ans); Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 9; listes arméniennes dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270, l. 12 (3 ans) et p. 273, l. 23 (3 ans).

§ 7 Νορσίσης. Saint Nersès le Grand, petit-fils de Yousik, successeur de Pharnerseh; voir *Diegesis*, comm. § 2, l. 18. La forme arménienne du nom est *nersēs*; la liste écrit Νορσέσης aux § 12 et 34, et la *Diegesis* de même aux § 2, 14, 138 et 140; c'est sans doute ce qu'il faut lire ici aussi; G emploie toujours la forme *nerse*. — Les sources arméniennes lui attribuent, comme la liste grecque, 34 ans de pontificat : Moïse de Khoren, III, 38, p. 228, l. 17; *Généalogie*, p. 115, l. 15-16; Jean le Catholicos, XIII, p. 67, l. 20; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 72; listes arméniennes, dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270, l. 12-13 et p. 273, l. 24-26 (voir Gelzer, *Anfänge*, p. 121). Φαρμάκῳ. Ce mot est abrégé dans le ms. C : φαρμ(ά)κ(ῳ); Combefis a lu φάρμη et en a fait un nom propre « Pharme » ! Ayant pris ce mot pour le sujet du verbe, il a lu ce dernier ἀπέκτεινε, alors que C écrit clairement (avec la finale -αν en tachygraphie) ἀπέκτειν(αν); le texte erroné de Combefis est repris tel quel par le Quien (*Or. christ.*, I, col. 1375), par Saint-Martin (*Bas-Empire*, IV, p. 443, note 2 : *Pharme* est une déformation du nom de Pap !) et même par Gelzer (*Anfänge*, p. 122); G est parfaitement conforme au grec : *romelic'a moakvdines camlit'a*. Saint

Nersès fut empoisonné par le roi Pap; voir *Diegesis*, comm. § 14, l. 38.

§ 8-10 Ἰουσίκ, Ζαγένης, Ἀσπουρακέσης. G omet Ἰουσίκ et écrit : « Ensuite Saak, 4 ans; Aspurakis, 7 ans ». Entre saint Nersès et saint Sahak, la succession des catholicos comporte dans la plupart des sources arméniennes les noms suivants : Šahak, Zaw(r)ēn, Aspurakēs; ainsi dans Moïse, III, 39-41, p. 228-231; Jean le Catholicos, XIII, p. 67-68; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 73; *Vie de Nersès*, p. 27-28; listes arméniennes, dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270 et 273; liste d'Eznik, *Nšanagir*, col. 521. Parmi les chroniqueurs, c'est seulement dans Fauste de Byzance (V, 29, p. 230) que l'on trouve, comme dans notre liste grecque, un « Yusik » mentionné comme successeur de saint Nersès; à ce Yusik succèdent, d'après Fauste, Zawēn (VI, 2, p. 267), Šahak (VI, 3, p. 267), Aspurak (VI, 4, p. 268) (voir *Diegesis*, comm. § 28, l. 71; Akinian, *Maštocʻ*, p. 41-42; *Nkaragir*, col. 529-531; *Reihenfolge*, p. 85-86). La même succession Nersēs-Yusik-Zawēn-Šahak-Aspurakēs est donnée par la liste des catholicos qui figure dans le traité *Sur le sacerdoce* attribué à Michel le Syrien (Michel, *Yałags kahanayutʻean*, p. 34, nos 15-19, l. 4-13).

§ 8 Ἰουσίκ. Fauste de Byzance, le seul chroniqueur qui mentionne ce Yusik (V, 29, p. 230), n'indique pas la durée de son règne; voir Akinian, *Maštocʻ*, p. 42, avec note 14. La liste attribuée à Michel le Syrien lui donne 4 ans (Michel, *Yałags kahanayutʻean*, p. 34, l. 7).

§ 9 Ζαγένης. Le nom arménien de ce catholicos est *Zawēn* (dans Eznik *Zawrēn*, *Nšanagir*, col. 518, l. 21 et col. 521, l. 11); il faut donc lire Ζαυένης au lieu de Ζαγένης; G écrit erronément *saak*. C et G lui donnent 4 ans de pontificat, comme Moïse (III, 40, p. 231, l. 2), Étienne de Tarōn (II, 1, p. 73), la liste d'Eznik (*Nšanagir*, col. 521, l. 11), et une liste arménienne (Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270, l. 14-15); d'autres sources lui en donnent 3 seulement : Fauste, VI, 2, p. 267, l. 22; Jean le Catholicos, XIII, p. 68, l. 21; une liste arménienne (Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 273, l. 28); voir Akinian, *Nkaragir*, col. 529-530 et 531; *Sahak*, col. 473; *Reihenfolge*, p. 86.

§ 10 Ἀσπουρακέσης. G écrit *aspurakis*; la forme arménienne ordinaire est *aspurakēs* (*aspurak* dans Eznik, *Nšanagir,* col. 518, l. 22; Fauste, VI, 4, p. 268, l. 2 et 5; VI, 15, p. 274, l. 9). La liste grecque et sa version géorgienne lui donnent 7 ans; les sources arméniennes ne lui en donnent en général que 5 : Moïse, III, 41, p. 231, l. 17; Jean le Catholicos, XIV, p. 70, l. 7; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 73; liste arménienne dans Ter-Mikelian, *Samuel,* p. 273, l. 29 (l'autre liste, p. 270, l. 15, lui en donne vingt!); le chiffre 7 se retrouve dans la liste d'Eznik, *Nšanagir,* col. 521, l. 12. Voir Akinian, *Sahak,* col. 473; *Reihenfolge,* p. 81 et 86.

§ 11-12. Après le nom d'Aspurakès, la liste grecque insère la notice suivante, reproduite littéralement par la version géorgienne (sauf les derniers mots αἱ χειροτονίαι — Ἀρμενίας) : « Ces trois (derniers) étaient évêques du pays de Chark, et n'avaient que le nom de catholicos; ils n'osaient pas ordonner d'évêques, parce que, à cause de la mort de saint Nersès, les ordinations des évêques de la Grande Arménie furent interdites par l'archevêque de Césarée ». On lit de même dans Fauste de Byzance (V, 29, p. 230, l. 16-p. 231, l. 1) :

Եւ իրքս այս մեծ զարմանալով ցասման եղեալ հայրապետին Կեսարու վասն բանիս այսորիկ, և եղև ժողով եպիսկոպոսացն սիւնհոդոսին նահանգին Կեսարու առանց հայրապետին. և գրեցին թուղթ ցասմամբ մեծապէս: Եւ նոյնպէս և գրեցին թուղթ առ թագաւորն Պապ, և լուծին զիշխանութիւնն կաթողիկոսութեանն. զի որ լիցին հայրապետ Հայոց, նա դրանն արքունի իշխեսցէ զհացն օրհնել. և մի իշխեսցէ ձեռնադրել զեպիսկոպոսն Հայոց, որպէս սովորութիւն էր ի բնէ: Եւ յայնմ հետէ բարձաւ իշխանութիւնն Հայոց զեպիսկոպոսն ձեռնադրել. այլ որ լինէին եպիսկոպոսք ամենայն գաւառաց գաւառաց Հայոց և կողմանց կողմանց, այնուհետև յայնմ հետէ որ միանգամ լինէին եպիսկոպոսք սահմանացն Հայոց, երթային ի քաղաքն կեսարացւոց, և անդ լինէին եպիսկոպոսք: Վասն զի յայնմ հետէ բարձաւ իշխանութիւնն յերկրէն Հայոց, այնուհետև ոչ իշխէին եպիսկոպոսք ձեռնադրել. բայց որ լինէին աւագ եպիսկոպոսացն, ի վերոյ միայն նստէր, և հաց օրհնէր թագաւորացն:

Le patriarche de Césarée s'étonna fort de la chose (mort de Nersès et installation de Yusik), et il fut pris de colère pour ce motif; et il se tint un concile des évêques du synode (*siwnhodos*) de la province de Césarée sans le patriarche; ils écrivirent une lettre pleine de colère. Et de même ils écrivirent aussi une lettre au roi Pap, et ils supprimèrent le pouvoir du catholicat, (et décrétèrent) que celui qui serait patriarche d'Arménie aurait le pouvoir de bénir le pain de la cour royale, mais n'aurait pas le pouvoir d'ordonner les évêques d'Arménie, comme c'était la coutume depuis longtemps. Et à partir d'alors, fut enlevé aux Arméniens le pouvoir d'ordonner des évêques; ceux qui devenaient évêques de tous les cantons et régions d'Arménie, à partir d'alors, ceux qui devenaient jamais évêques dans le pays d'Arménie, allaient à la ville de Césarée (*litt.* des Césaréens) et là devenaient évêques. Car à partir d'alors le pouvoir fut enlevé à la terre d'Arménie, désormais les évêques ne pouvaient plus être ordonnés; et celui qui était le premier des évêques siégeait seulement au dessus (des autres), et bénissait le pain des rois.

Voir Saint-Martin, *Bas-Empire*, IV, p. 444-445; V, p. 27-29 (et les notes); Gelzer, *Anfänge*, p. 157-159 (trad. all. de Fauste; citation des § 8-13 de la liste); Weber, *Kirche*, p. 316; Palanque, *Expansion*, p. 491-492.

§ 11 Χάρκ. Combefis a lu Ἀχάρκ (col. 288 E 2); il y a dans le ms., attaché à l'extrémité supérieure gauche du χ, un empâtement qu'il a pris à tort pour un α; G écrit *xarkan*. Les trois catholicos successeurs de Nersès étaient étrangers à la lignée grégoride et descendaient d'un collaborateur de saint Grégoire, Albianos (d'après Fauste de Byzance et Moïse de Khoren); voir Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 16 et, sur Albianos, mes *Documents*, p. 196-198 (bibl.); Fauste présente Yusik et Zawēn en ces termes (V, 29, p. 230, l. 7-8; VI, 2, p. 267, l. 5-6) :

... զՅուսիկ եպիսկոպոս, որ էր ի զաւակէ Աղբի-անոս եպիսկոպոսին Մանազկերտոյ:

... l'évêque Yusik, qui était de la descendance d'Ałbianos évêque de -Manazkert.

Եւ էր Զաւէնս այս անուանի զաւակ Աղբիանոս եպիսկոպոսի ի գեղջէ Մանաւազկերտոյ:

Et ce renommé Zawēn était descendant de l'évêque Ałbianos, du bourg de Manawazkert.

Dans les listes arméniennes de Ter-Mikelian (*Samuel*, p. 270, l. 13-14; p. 273, l. 26-27), le successeur de saint Nersès est appelé

Յահակ Աղբիանոսի ի յԱրքայ ի Մանազկերտ գեղջէ:

Šahak d'Albianos, de Ark', du bourg de Manazkert.

Սահակ եղբայր Աղբիանոսի Հարքայ եպիսկոպոսի, ի գեղաքաղաքէ Մանազկերտէ։

Sahak, frère (!) d'Albianos, évêque de Hark', du bourg de Manazkert.

La ville de Manazkert se trouvait aux confins des cantons de Hark' et d'Apahunik', dans la province de Turuberan (HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 328 et 330). Le Χὰρκ de notre liste grecque est donc le canton de *hark'*, τοῦ Χαρκὰ et τὸ Χάρκα dans Constantin Porphyrogénète (*De adm. imp.*, 44, l. 41, p. 200 et l. 87, p. 202) ; voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 328, n° 36.

§ 13 Ἰσαάκ. Saint Sahak le Grand, fils de saint Nersès et dernier catholicos de la dynastie grégoride ; voir ci-dessus, p. 92-94. — C et G évaluent son pontificat à 40 ans ; les autres sources donnent des chiffres différents : Moïse de Khoren, III, 67, p. 270, l. 5, 51 ans ; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 77, 50 ans ; la liste d'Eznik, col. 521, l. 13, 41 ans ; les listes arméniennes, dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 270, l. 16, 47 ans, et p. 273, l. 31, 41 ans.

§ 14-16. Lazare de P'arp raconte comment, à la suite d'intrigues des féodaux arméniens qui voulaient se débarrasser de leur roi Artašir, contre la volonté de saint Sahak, celui-ci fut déposé par le roi de Perse Vahrām, et remplacé par Surmak : I, 13-15, p. 57-77 ; comp. Moïse de Khoren, III, 63-64, p. 262-265 ; Jean le Catholicos, XIV, p. 73-74 ; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 76 ; etc. ; c'est ce qu'explique la liste grecque en ses §14-16.

§ 14, l. 20 Βραμσαπώ. En aménien *vramšapuh* (G *vramšappo*) ; comp. *Diegesis*, § 15, l. 41 Βραμσαπώ (roi d'Arménie) et comm. Il s'agit en réalité du roi des Perses Vahrām V (420-438), *vram* dans Lazare de P'arp, Moïse, Jean le Catholicos, Étienne, etc.

§ 14, l. 20 Ἀρτασίρ (ms. ἀρτασὴρ), G *artaišir* (comp. § 52 de la liste : τασὴρ). Ce roi est appelé *artašēs* (Lazare de P'arp ; Eznik, *Nšanagir*, col. 519, l. 40) ou *artašir* (Moïse, Jean, Étienne, etc.) ; on trouve dans la *Diegesis*, § 15, l. 41 la forme Ἀρταχέζη (gén.) correspondant à l'arm. *artašēs* ; voir comm. de ce passage.

§ 14, l. 21 ὡς μὴ ὁμοφρονήσαντας. Comp. Lazare de P'arp, I, 14, p. 76, l. 1-3

... փոխանակ զի ոչ միաբանեցաւ տալ վկայութիւն ընդ նախարարսն Հայոց։

... puisqu'il ne consentit pas (*miabanem* = ὁμοφρονῶ), à donner témoignage avec les nakharars d'Arménie.

§ 16, l. 23 Σορμάκ, G *saurmag*. Sahak fut remplacé par le prêtre *surmak*; voir *Diegesis*, comm. § 31, l. 78 et § 33, l. 82; au § 33 de la *Diegesis*, le ms. C. écrit, comme ici, σορμάκ, mais A et B, conformément à la forme constante en arménien, σουρμάκ.

§ 16, l. 24 ἀπὸ τοῦ Ἀρτζακέ. Comp. Lazare, I, 14, p. 69, l. 18-21 :

Ընդ որս էր և երէց մի Սուրմակ անուն ի գաւառէն Բզնունեաց, ի գեղջէն որ կոչի Արծկէ։

Avec eux se trouvait aussi un prêtre du nom de Surmak, du canton de Bznunik', du village appelé Arckē.

Sur cette localité (province de Turuberan), voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 328, avec note 3. G écrit *saurmag calkeli*; ce dernier mot doit être une corruption de <*ar*>*cakeli* « d'Arcake ». Voir GHÉSARIAN, *Lazare*, p. 270, note 1.

§ 17-18. Mécontents de Sourmak, les Arméniens le déposent et demandent au roi des Perses de leur donner un catholicos « de son pays »; le roi leur donne alors comme catholicos le syrien « Perkisu ». Comp. Lazare de P'arp, I, 15, p. 79, l. 16-20 :

Ընտրեցին (lire *խնդրեցին*?) *յանմհեռէ նախարարքն Հայոց իւրեանց կաթուղիկոս յարքունուստ, և թագաւորն Վռամ ետ նոցա զայր մի Բրգիշոյ անուն, ասորի յազգէ այր։*

Les nakharars d'Arménie demandèrent ensuite à la cour royale un catholicos, et le roi Vřam leur donna un homme du nom de Brgišoy, de race syrienne.

§ 18 l. 29 τὸν Περκισού. En arménien *brgišoy*, *bardk'išoy* (les deux dans Lazare, p. 79-81), *brk'išoy* (Moïse, p. 265, l. 13), *abdišoy* (!) (Étienne de Tarōn, p. 77); c'est la forme *brk'išoy*, *brgišoy* que notre texte rend par Περκισού; Combefis a lu τὸν Περσικόν (col. 289 B 2); il faudrait Περκισώ (comme plus loin § 35 Ἀπτισώ pour *abdišoy*) : il arrive que le ms. C confonde les sons *o* et *u* (ainsi, il écrit au § 34 ἔδουκεν pour ἔδωκεν). La version géorgienne dit : « *Bark'išo* le syrien, qui était appelé aussi

Perkiso » : il est clair que le traducteur a reconnu dans la forme grecque le nom arménien (Bark'išo), et qu'il a conservé la transcription grecque dans son addition « qui était appelé aussi Perkiso ».

§ 19 *μετὰ τρία ἔτη*. Lazare de P'arp n'indique pas la durée du pontificat de Brk'išoy ; Moïse de Khoren (III, 64, p. 265, l. 16-17) l'évalue à 3 ans, comme la liste grecque.

§ 20 **Μουσούλιον**. Les Arméniens, raconte Lazare (I, 15, p. 80-81), déposèrent bientôt Brk'išoy, et demandèrent au roi des Perses un autre catholicos :

Եւ Վռամայ արքայի ... տայր նոցա կաթուղիկոս դարձեալ այլ ասորի, որում անուն Շամուէլ։ Որ եկեալ յաշխարհս Հայոց ... սակաւ ինչ ժամանակս կացեալ վախճանէր։

Et le roi Vřam leur donna de nouveau comme catholicos un syrien du nom de Šamuēl, lequel, étant venu au pays d'Arménie... et y étant resté quelque temps, mourut.

C'est ce Šamuēl (Šmuēl dans Moïse de Khoren, III, 65, p. 266, l. 7, 15 ; Jean le Catholicos, XIV, p. 74, l. 20, 24 ; Étienne de Tarōn, II, 1, p. 76) qui est appelé ici **Μουσούλιον** ; il faut lire sans doute **Σουμούλιον** (ou une forme semblable) ; voir Ghésarian, *Lazare*, p. 272 b, note 4. La faute **μουσούλιον** se trouvait déjà dans le modèle de la version géorgienne, qui écrit *samoel asuri musleli* « le syrien Samoel musleli » ; comme il l'a fait pour Brk'išoy, le traducteur a rétabli la forme correcte tout en conservant celle de son texte grec (où il a vu une épithète d'origine).

§ 20, l. 32 *δύο χρόνους*. Lazare dit seulement que Šmuēl « resta quelque temps en Arménie » ; Moïse de Khoren, qui s'étend plus que Lazare sur son pontificat (III, 65-66, p. 266-269), dit qu'« il y vécut cinq ans » (III, 66, p. 269, l. 7).

Sur les trois catholicos intrus, voir Weber, *Kirche*, p. 477 ; Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 25-26 ; Grousset, *Histoire*, p. 184-186 ; Akinian, *Reihenfolge*, p. 81.

§ 21. D'après notre liste, Césarée interdit de nouveau l'ordination des évêques « en Orient » à cause de la déposition de Sahak. Comp. *Diegesis* § 31-33, et comm. Les sources nationales arméniennes

ne mentionnent pas cette interdiction; voir à ce sujet GELZER, *Anfänge*, p. 126; WEBER, *Kirche*, p. 477, note 4.

§ 22-23. A la mort de Šmuēl, raconte notre texte, les « Azat » arméniens vont prier saint Sahak d'oublier leurs méchancetés à son égard et de reprendre ses fonctions; Sahak refuse, et leur raconte une vision qu'il a eue « au sujet de leur chute passée et future ». Cet épisode est raconté longuement par Lazare de P'arp, I, 1-18, p. 81-109, et en bref par Moïse de Khoren, III, 66, p. 269. Voir sur cette « vision de saint Sahak » DER SAHAGHIAN, *Basile I*er; ADONTZ, *Basile*, p. 249-255 et surtout l'article du P. AKINIAN, *Tesil* (bibl., p. 9-10; la liste des catholicos, p. 13, n° 9).

§ 24 Μαστότζην, G *mastoc'i*. En arménien *maštoc'*, *mašt'oc'*; le ms. C écrit ici μαστήντζην et plus bas μαστίτζη; le fait que G écrive *mastoc'i* (et non *maštoc'i*) prouve qu'il reproduit une transcription grecque, et non la forme originale arménienne; le grec a donc dû porter Μαστότζην, conformément à l'arménien (voir MELIKSET-BEK, *Vrac' albyurnerə*, p. 60-61, note 52; MARKWART, *Entstehung*, p. 193-194); sur les formes du nom, voir AKINIAN, *Maštoc'*, col. 505, note 2. Sur Maštoc'-Mesrop, collaborateur de saint Sahak, créateur de l'alphabet arménien et de la littérature arménienne, mort le 17 février 439, voir SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, VI, p. 315, note 2; ADONTZ, *Mašt'oc'* (cite la liste, p. 9); PEETERS, *Alphabet*, p. 205-212; AKINIAN, *Maštoc'*, p. 95-198; KARST, *Mesrop*; et la bibliographie dans AKINIAN, *Koriwn*, p. 205-207.

La liste affirme ici que saint Sahak aurait donné aux Arméniens comme vicaire du catholicat le bienheureux Maštoc'; aucune source arménienne ne le dit explicitement; Koriwn note seulement que Maštoc' (après la mort de Sahak), *zverakac'ut'iwn srboy ekelec'woy ... tanēr* « exerçait le gouvernement de la sainte Église » (Koriwn, XIX, 1, p. 266, l. 9-10); voir AKINIAN, *Maštoc'*, p. 73 (« pendant les dernières années de Sahak, et après sa mort »!) et *Diegesis*, comm. § 29, l. 75.

Par φύλακα τοῦ θρόνου, le grec rend sans doute ici l'arm. *telapah at'oroy* « vicaire (*litt.* gardant la place, τοποτηρητής) du trône »; comp. SAINT-MARTIN, *Bas-Empire*, VI, p. 41, note 1; *at'or* « trône » est le mot qui désigne d'ordinaire « les fonctions et la dignité de catholicos », voir *Diegesis*, comm. titre, l. 3.

§ 25 *τὸν Κύτον*. Après la mort de Sahak et de Maštocʻ, le catholicat fut confié au prêtre Joseph, disciple de Maštocʻ, qui n'en exerça d'abord les fonctions que comme vicaire (*telapahutʻeamb*); d'après Jean le Catholicos, Sourmak fut alors de nouveau imposé comme catholicos par le roi de Perse; voir ci-dessus, p. 96; la *Diegesis*, § 29, fait succéder directement Joseph à Sahak; notre liste ne mentionne après Sahak et Maštocʻ ni Sourmak ni Joseph; de même, dans la liste d'Eznik (*Nšanagir*, col. 521, l. 13-14), à saint Sahak fait suite immédiatement « Gad »; les deux listes arméniennes de Ter-Mikelian (*Samuel*, p. 270, l. 20-24 et p. 273-274) notent le retour au pouvoir de Sourmak et le pontificat de Joseph. — Κύτον, en arm. *giwt*; C écrit *κιτὸν* (G *kit*); nous orthographions le nom avec *υ*, qui rend ordinairement en grec l'arm. *iw* (voir mes *Documents*, p. 235 et ci-dessus, p. 366). Toutes les sources, sauf Lazare de Pʻarp, donnent Giwt comme successeur direct de Joseph : Jean le Catholicos, XVI, p. 79, l. 4-7; Étienne de Tarōn (II, 2, p. 79; listes arméniennes, dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270, l. 24 et p. 274, l. 6; etc. Seul, Lazare de Pʻarp signale, entre Joseph et Giwt, deux catholicos, Melite et Movsēs, « de la race de ceux de Manazkert », c'est-à-dire, sans doute, de la famille d'Ałbianos comme Yusik, Zawēn et Aspurakēs (ci-dessus, p. 420) (Lazare, III, 22, p. 354; texte et traduction dans Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 28, avec note 1); voir Saint-Martin, *Bas-Empire*, VI, p. 315, 318; Weber, *Kirche*, p. 449-453. — Ἀτμισοῦ (G *atmiso*). D'après Lazare (III, 22, p. 354, l. 21-22), Giwt était *i gawaṙēn tayocʻ, i gełjēn arahezay* « du canton de Taykʻ, du village d'Arahez »; mais les autres sources le font venir « du village d'Otʻmus, canton de Vanand » : ainsi, Jean le Catholicos, XVI, p. 79, l. 5 (*yotʻmsoy gełǰē* « du village d'Otʻmus »); Étienne, II, 2, p. 79, l. 16 (*yutʻmsoy gełǰē* « du village d'Utʻmus »); listes arméniennes, Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270, l. 24 (*yōdmsu gełǰē* « du village d'ōdmus) et p. 274, l. 6 (*i gełǰē ōtʻmsoy* « du village d'ōtʻmus »); etc. D'après Saint-Martin (*Bas-Empire*, VI, p. 318, note 2), l'auteur de la liste aurait confondu Giwt avec Babgēn, qui était réellement d'Othmous; mais on voit que la liste grecque n'est pas seule à faire provenir Giwt de cette ville. C'est sans doute Lazare qui fait erreur, dans le passage cité, car il dit plus loin, racontant la mort de Giwt (III, 64, p. 375, l. 1-4) :

... եդեալ ի դիրս հարց իւրոց ... ի գեօղն որ կոչի Ոդմսու գեօղ, ի գաւառին Վանանդայ։

... il fut déposé dans le tombeau de ses pères, au village nommé village d'Odmus (gén. *odmsu*), dans le canton de Vanand.

La forme Ἀτμισοῦ (ms. *ἀτμησου*) reproduit parfaitement (sauf à l'initiale) le génitif arménien *odmsu* ou *ot'msu*; l'*iota* rend la voyelle *ə* prononcée dans le nom arménien entre *m* et *s*. — La liste donne à Giwt 17 ans de pontificat; les sources arméniennes lui en donnent ordinairement 10; ainsi Jean le Catholicos, XVI, p. 79, l. 6; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 79, l. 15; listes arméniennes, dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 270, l. 24 et p. 274, l. 7; etc.; le chiffre 17 est indiqué aussi dans la liste d'Eznik (*Nšanagir*, col. 521, l. 14).

§ 26. La liste note ici que, sous le pontificat de Giwt, les Arméniens ont reçu du roi de Perse l'ordre d'ordonner (eux-mêmes) le catholicos et les évêques d'Arménie; voir ci-dessus, p. 101 et 154.

§ 27 Ἰωάννης ὁ Μαντακουνής (G : *ioane mandakuni*) ; Jean Mandakuni (*yovhan mandakuni*), successeur de Giwt; voir Lazare de P'arp, III, 68, p. 396; III, 69, p. 406; III, 71 p. 416-417; Jean le Catholicos, XVI, p. 79; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 80; etc.; voir Saint-Martin, *Bas-Empire*, VII, p. 278, note 5; Lyonnet, *Version arm.*, p. 78 (bibl.). — Les sources arméniennes lui attribuent ordinairement 6 ans de pontificat, comme notre liste : Jean le Catholicos, XVI, p. 80, l. 8-9; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 80, l. 5; Vardan, XXX, p. 57, l. 11; liste arménienne dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 274, l. 10; l'autre liste arménienne (p. 270, l. 26) et la liste d'Eznik (*Nšanagir*, col. 521, l. 15) lui donnent 12 ans.

§ 28 Πουπκένης. Le successeur de Jean Mandakuni est Babgēn (*babgēn*) ; il faut lire Παπκένης (cf. G *papnike*, à lire *papkine*) ; le ms. C écrit *πουπκένης*, avec, devant le *π*, un trait mal distinct que Combefis (col. 289 D 4) a lu *iota*; Combefis a uni l'article Ὁ au nom propre et l'a lu Ἀ; d'où la forme méconnaissable Ἀπουϊπκένης « Apovipkenes » (PG, 132, col. 1256 D 4). — Babgēn était, nous dit Étienne de Tarōn (II, 2, p. 81, l. 10), *i gawaṙēn vananday yut'msoy gełjē* « du canton de Vanand, du village d'Ut'mus » (comp. les listes arméniennes, Ter-Mikelian, *Samuel*,

p. 270, l. 29 et p. 274, l. 14) ; plus haut notre liste a rendu le même nom par la forme Ἀτμισοῦ (§ 25, Giwt) ; ici le mot est mutilé : *ἀπὸ τῆς μισοῦ τῆς κώμης*, écrit le ms., et le géorgien écrit de même *misosa* « de miso » ; il faut suppléer <Ὀτ>μισοῦ. Combefis traduit : « de oppido Komes » ! — La plupart des sources attribuent à Babgēn 5 ans de pontificat, comme le fait ici la liste grecque : Jean le Catholicos, XVI, p. 82, l. 11-12 ; Vardan, XXX, p. 57, l. 12 ; la liste d'Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 16 (voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche*, p. 31, avec note 6) ; Étienne de Tarōn lui en donne 3 (II, 2, p. 81, l. 10), et les listes arméniennes 6 (TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 270, l. 29 et p. 274, l. 15).

§ 29 Σαμουήλ. Après Babgēn devient catholicos *tēr samuēl i gawaṙēn bznuneac' i geljēn ārckēoy, ams ž* « Tēr Samuēl, du canton de Bznunik', du village d'Arckē, 10 ans » (Étienne, II, 2, p. 81, l. 11-12) ; il faudrait donc, au lieu de *ἀπὸ Ἀρτασὲ, ἀπὸ Ἀρτζακέ* comme notre liste écrit correctement au § 16 ; voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 328-329 ; la forme fautive se trouvait dans le modèle du traducteur géorgien, qui écrit *samoel artašisa* « Samuel d'Artaše ». — La liste grecque donne à Samuel 12 ans, le géorgien 11 ans ; les sources arméniennes lui donnent régulièrement 10 ans : Jean le Catholicos, XVI, p. 82, l. 17 (10 ans) ; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 81, l. 12 (10 ans) ; Vardan, XXX, p. 57, l. 13 (5 ans) ; la liste d'Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 17 (10 ans) ; les listes de TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271, l. 1 (10 ans) et p. 274, l. 24 (10 ans). — Voir la chronologie des catholicos, de Samuel à Komitas, dans MARKWART, *Chroniken*, p. 419, note 3.

§ 30 Μουσέλης (G : *musli*). Le nom du successeur de Samuel est, d'ordinaire, *mušē* ; mais on trouve également la forme *mušel*, que reproduit fidèlement la forme de notre liste Μουσέλης (ainsi liste arménienne dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271, l. 2). — Mušē-Mušel était originaire du village nommé *aylaberic' giwł* « village aylaberic' (gén.) », dans le canton de Kotayk' (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 365, n° 186) ; Jean le Catholicos, XVI, p. 82, l. 19 (*i geljē aylaberic'* « du village aylaberic' ») ; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 81, l. 14, *i geljēn aylaberdic'* « du village aylaberdic' ») ; listes arméniennes, dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 271, l. 2 (*i geljēn aylaberic'* « du village aylaberic' »), p. 274, l. 25 (*i*

geljē alaberic' « du village alaberic' ») ; ce nom de lieu est écrit ἀρπηρήσ dans notre ms. ; il faut lire Ἀλπιρίς, graphie confirmée par le géorgien *alpirisa* (gén.) ; cette forme doit elle-même être corrigée en Ἀλ<α>πηρις ; la finale -ις reproduit ici la désinence *ic'* du génitif pluriel *aylaberic'*. — Toutes les sources arméniennes donnent à Mušē 8 ans de catholicat : Jean le Catholicos, XVI, p. 82, l. 23 ; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 81, l. 14 ; Vardan, XXX, p. 57, l. 13-14 ; Kirakos, p. 22, l. 2 ; liste d'Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 18 ; les listes arméniennes dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 271, l. 2 et p. 274, l. 25 ; etc. ; le grec écrit ἔτη ν' (50 ans !), de même le géorgien *celt'a n* (50 ans !) ; l'erreur provient très probablement d'une confusion entre les deux chiffres grecs η' (= 8) et ν' (= 50) ; le modèle de G avait la faute présentée par notre ms. grec.

§ 31 Ἰσαάκ. « Après Mušē, Sahak du canton de Hark' » (*i gawaṙēn hark'ay*), Jean le Catholicos, XVI, p. 82, l. 23-24 ; comp. Étienne, II, 2, p. 81, l. 15 ; Hark', gén. Hark'ay, est un canton de Turuberan (voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 328, n° 36) ; au § 11, notre texte a rendu le même nom par Χάρκ ; ici il reproduit, sans rendre le *h*- initial, le génitif *hark'ay* (pr. *hark'a*) ; le géorgien écrit *avkeli* « d'Avka », à lire *arkeli* « d'Arka ». — La liste (C et G) donne à Sahak 7 ans, comme Vardan, XXX, p. 57, l. 14 ; Kirakos, p. 22, l. 14 ; les listes arméniennes dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 271, l. 3 et p. 274, l. 26 ; Jean le Catholicos (XVI, p. 83, l. 5 : « environ cinq ans ») et Étienne (II, 2, p. 81, l. 16) lui en donnent seulement 5, et la liste d'Eznik (*Nšanagir*, col. 521, l. 19), 10 ; voir Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 136.

§ 32 Χριστοφόρος. Il était, d'après notre ms. grec, ἀπὸ τοῦ Κουβαρίτζη, et d'après G *kuraviteli* « de Kuravit » (à lire *kuvariteli*) ; Christophe était originaire du village de *tiraṙič*, dans le canton de Bagrewand, province d'Ayrarat (voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 363 et 475-476) : Jean le Catholicos, XVI, p. 83, l. 7 ; Étienne, II, 2, p. 81, l. 18 (*tiraṙčay*, gén.) ; listes arméniennes dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 271, l. 4 (*tiraṙoy*, gén.) et p. 274, l. 27-28 (*tiraṙičoy*, gén.) ; la finale -αρίτζη, dans notre texte grec, correspond parfaitement à la finale -*aṙič* du nom arménien, mais l'initiale Κουβ-, garantie pourtant par G, est erronée ; il faudrait

Τιραρίτζη. — La plupart des sources arméniennes donnent à Christophe 6 ans de pontificat, comme notre liste (C et G) : Jean le Catholicos, XVI, p. 83, l. 9; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 81, l. 18; la liste d'Eznik, *Nšanagir,* col. 521, l. 20; les listes arméniennes dans TER-MIKELIAN, *Samuel,* p. 271, l. 4 et p. 274, l. 28; Vardan lui donne 7 ans (XXX, p. 57, l. 15), et Kirakos, 5 (p. 22, l. 15); voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche,* p. 56, note 1.

§ 33 Λεόντιος (G : *leonti*). Le successeur de Christophe est Łewond, Ghevond (= Λεόντιος), du village d'Aṙest, dans le canton d'Aṙberani, province de Vaspurakan, sur le lac de Van (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen,* p. 341-342) : Jean le Catholicos, XVI, p. 83, l. 10-11 (*eṙastay,* gén.); Étienne de Tarōn, II, 2, p. 82, l. 14 (*p'ok'r aṙestu* « petit Aṙest », gén.); listes arméniennes dans TER-MIKELIAN, *Samuel,* p. 271, l. 5 (*p'ok'r aṙmisoy,* var. *ṙasmisoy* « petit armis, var. ṙasmis », gén.) et p. 274, l. 29 (*p'ok'r aṙestay* « petit aṙest », gén.); au lieu de ἀπὸ τοῦ Ἀρέτ (G *aret'eli*), il faut donc lire ἀπὸ τοῦ Ἀρέστ. — Les sources arméniennes donnent à Łewond d'Aṙest 3 ans, comme notre liste (C et G) (Jean le Catholicos, XVI p. 83, l. 19; listes arméniennes dans TER-MIKELIAN, *Samuel,* p. 271, l. 5 et p. 274, l. 30), 2 ans (Vardan, XXX, p. 57, l. 20; Kirakos, p. 22, l. 16), 4 ans (Eznik, *Nšanagir,* col. 521, l. 21) ou 21 ans (!) (Étienne de Tarōn, II, 2, p. 82, l. 14); voir TER-MINASSIANTZ, *Kirche,* p. 56, note 1.

§ 34 Νορσέσης. Nersès II d'Aštarakk' (548-557 env.); comp. *Diegesis,* § 68 Νερσέσῃ τῷ καθολικῷ τῷ ὄντι ἀπὸ Ἀσταράξ; ci-dessus, p. 154-155. En face d'Ἀσταράξ (= arm. *aštarakac'*; ms. ασπαράξ), G écrit *arparakeli,* à lire *asparakeli* (pour *aštarakeli*). — Les sources évaluent généralement à 9 ans le catholicat de Nersès II : Jean le Catholicos, XVI, p. 84, l. 17; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 82, l. 23; Vardan, XXX, p. 57, l. 20; Kirakos, p. 22, l. 17; listes arméniennes dans TER-MIKELIAN, *Samuel,* p. 271, l. 6 et p. 274, l. 32; EZNIK, *Nšanagir,* col. 521, l. 22 (20 ans!); voir ci-dessus, p. 154.

§ 35-40. Sous le nom de Nersès II, la liste place une notice sur le concile de Dvin; cette notice est apparentée de près aux § 62, 69, 74, 72, 73, 75 et 76 de la *Diegesis*; voir comm. de ces passages.

§ 41 **Εὐανέσης**. Le successeur de Nersès II, Jean de Gabełeank', est appelé dans la *Diegesis* Ἰωαννέση (gén.), § 84, l. 209, Ἰουβανίση (gén.), § 92, l. 230; ces formes reproduisent l'arm. *yovhannēs* « Jean »; voir comm. § 84 et 92; la liste grecque écrit ευανέσης (G *heane*), qu'il faut corriger en Ἰωαννέσης. — Καπεληνίς (ms. καπεληνῆσ; G *kapelineli*) est la transcription de la forme arménienne *gabełenic'*, gén.-abl. de *gabełeank'*, nom d'un canton de la province d'Ayrarat (voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 363, n° 172); voir Jean le Catholicos, XVI, p. 84, l. 19; Étienne, II, 2, p. 83, l. 16; etc. — Les sources arméniennes attribuent à Jean II de Gabełeank' 15 ou 17 ans de pontificat (d'environ 557 à 574); voir ci-dessus, p. 204-205.

§ 42 **Μωυσῆς** (G : *mose*). Moïse, successeur de Jean II (574-604 env.); voir ci-dessus, p. 223. Il était d'*ełivard*, canton d'Aragacotn, province d'Ayrarat (voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 364, n° 180); voir Jean le Catholicos, XVI, p. 84, l. 24 (*ełivard*); Étienne de Tarōn, II, 2, p. 83, l. 19 (*ełivard*); etc.; ce nom de lieu est transcrit parfaitement par le grec Ἐλιβάρτ (G : *elivarteli*). — Les sources arméniennes lui attribuent 30 ans de pontificat, comme notre liste; voir ci-dessus, p. 223.

§ 43 **Ἀβραάμ**. Abraham, évêque du canton de ṙštunik', dans la province de Vaspurakan, élu catholicos en 607; voir-ci-dessus, p. 258-259. La liste indique son origine par les mots ἀπὸ Ἀραστουνίς (G : *arastoneli*); Abraham était originaire du village Ałbat'anic', dans le canton de ṙštunik' : voir Jean le Catholicos, XVII, p. 91, l. 24-25; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 85, l. 19-20; ἀπὸ Ἀραστουνίς est donc la transposition de l'arm. *i ṙštuneac'*; le nom de ce canton se trouve aussi sous la forme *ərəštunik'* (voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 339, n° 73; mes *Documents*, p. 231-232), qui rend compte parfaitement de la forme grecque, où les deux *ə* ont été rendus par *α*. — Les sources attribuent régulièrement 23 ans de pontificat à Abraham : Jean le Catholicos, XVII, p. 95, l. 16; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 86, l. 14; Vardan, XXXII, p. 60, l. 33; Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 25; listes arméniennes dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 271, l. 10 et p. 275, l. 5; ce chiffre est impossible : Abraham a régné en réalité de 607 à 610 environ; voir ci-dessus, p. 258 et 268, et Ter-Minassiantz, *Kirche*, p. 60-61 en note.

§ 44 Ἰωάννης. Jean de Bagaran (592-610 environ), anti-catholicos chalcédonien opposé, sous l'empereur Maurice, à Moïse et à Abraham; voir *Diegesis*, § 107 et 113, et comm. — Πακρανᾶ (G : *kapranaeli*, à lire *p̣akranaeli*) est la transcription de l'arm. *bagranay*, gén. de *bagran* (*bagaran*), nom d'une localité du canton de Kogovit, province d'Ayrarat; voir ci-dessus, p. 252-253; comp. *Diegesis*, § 107, l. 266 Πακρὰν τῆς χώρας. — Les sources suivantes attribuent à Jean de Bagaran 26 ans de pontificat, comme notre liste : Jean le Catholicos, XVII, p. 95, l. 13; Vardan, XXXII, p. 60, l. 32; Kirakos, p. 29, l. 29; Eznik, *Nšanagir*, col. 521, l. 26; listes arméniennes dans Ter-Mikelian, *Samuel*, p. 271, l. 13 et p. 275, l. 10; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 86, note 7, lui donne 6 ans seulement; voir ci-dessus, p. 265.

§ 45 Κομιτᾶς. Komitas, successeur d'Abraham (610/611 — 628 environ); voir *Diegesis*, § 116-118 et comm. — Les sources arméniennes lui donnent 8 ans de pontificat, comme notre liste (voir ci-dessus, p. 268) : il faut lire 18. — Komitas était originaire du village d'Ałc'k' (gén. *Ałc'ic'*), dans le canton d'Aragacotn, province d'Ayrarat : Sébéos, XXIII, p. 78, l. 3; Jean le Catholicos, XVII, p. 95, l. 18; Étienne, II, 2, p. 87, l. 1-2; etc. La liste grecque indique l'origine de Komitas par les mots ὁ καὶ τῆς κώμης Ἐλτζὶς Ἀρακητζοῦ (le géorgien a simplement *arakac'oeli*) : on retrouve dans le grec les deux mots arméniens *ałc'ic'* (gén. d'*ałc'k'*) et *aragacu* (le nom du canton d'Aragacotn « pied de l'Aragac » est parfois écrit *otn Aragacu*, ou *Aragacu otn*, voir Huebschmann, *Ortsnamen*, p. 364); il faudrait Ἀλτζὶς au lieu de Ἐλτζὶς et Ἀρακατζοῦ au lieu de Ἀρακητζοῦ (conformément à G *arakac'o-eli*).

§ 46 Χριστοφόρος. Sur le catholicos Christophe II (628-630 environ), voir *Diegesis*, § 118-119, et comm. p. 300-301. — Les sources arméniennes lui attribuent 2, 3, 4 ou 6 ans de pontificat, voir ci-dessus, p. 300; la liste grecque porte le chiffre 3; G a, par erreur, 13. — Le grec l'appelle Ἀβραμίτης (G : *abrameli*); Sébéos dit en effet qu'il était un « anachorète de la maison d'Abraham » (*zomn anapatakan yabrahamean tanē*, XXVIII, p. 97-98), c'est-à-dire, sans doute, « de la famille du catholicos Abraham » (§ 43); comp. Jean le Catholicos, XVII, p. 97, l. 7; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 87, l. 11; etc.

§ 47 *Ἔσδρας*. Le nom du catholicos Ezr (631-642 environ) est grécisé de la même manière dans la *Diegesis*, § 120, l. 297, etc. — Les sources améniennes lui attribuent unanimement 10 ans de pontificat, comme notre liste; voir plus haut, p. 301. — Ezr était originaire du canton de Nig, province d'Ayrarat (voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 365, n° 185 : Sébéos, XVIII, p. 98, l. 12-13 (*i nig gawaṙē* « du canton Nig »); Jean le Catholicos, XVII, p. 98, l. 4 (*i nig gawaṙē* « du canton Nig »); Étienne de Tarōn, II, 2, p. 87, l. 15 (*i ngay gawaṙē* « du canton de Nig », gén. *ngay*); etc. La forme grecque Νικᾶ est la transcription de l'arm. *ngay*, gén. de *nig* (pr. *nəka*); comp. G : *nigaeli*.

§ 48 Νορσέσης. Nersès III le Constructeur (642-662 environ); voir *Diegesis*, § 138, et le comm. — Les sources lui attribuent généralement 20 ans de pontificat, voir ci-dessus, p. 339; c'est ce chiffre que donne la liste grecque (G a, par erreur, 8). — Il était issu du village d'Išxan, dans la province de Tayk' (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 360 et 431) : Sébéos, XXXV, p. 140, l. 25-26 (*i tayoc i geljēn orum išxann koč'en* « de Tayk', du village nommé išxan-n »); la liste grecque dit ἀπὸ τοῦ Ἰσχνᾶ (G : *išxneli*).

§ 49 Ἀναστάσιος. Anastase (662-668 environ) : voir *Diegesis*, § 142; comm., p. 345. — Toutes les sources lui donnent 6 ans, comme notre liste; voir ci-dessus, p. 345. — Il provenait du village d'*akoṙi*, canton de Maseac'-otn, province d'Ayrarat (voir HÜBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 364, n° 182 et p. 395) : voir Jean le Catholicos, XX, p. 115, l. 18-19 (*i geljēn akoṙoy or i maseac' otn* « du village d'Akoṙi, qui est au Maseac'-otn »); Étienne de Tarōn, II, 2, p. 99, l. 14 (*i gawaṙēn maceac'otnē i geljē akorwoy* « du canton de Maseac'-otn, du village d'Akoṙi »); etc. Le grec Κορᾶ (gén.), pour Akoṙi, semble mutilé (G a, en effet, *akoraeli*); mais en arménien même, se rencontre une forme dépourvue de la voyelle initiale : ainsi, liste arménienne dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 275, l. 25 : *i geljē Kṙoy* « du village de Koṙi ».

§ 50 Ἰσραήλ. Anastase fut remplacé par Israël d'Ot'mus : Jean le Catholicos, XX, p. 118, l. 14-16 (*yot'msoy geljē* « du village d'Ot'mus »); Étienne de Tarōn, II, 2, p. 100, l. 1 (*ut'msoy*, gén.); etc.; le nom de lieu est incomplet dans le ms. C (τμησοῦ) ici comme

au § 28 (τῆς μισοῦ); au § 25 se lit la forme ἀτμησοῦ (lire Ὀτμισοῦ); le géorgien a, au § 50, une forme complète *atmisoeli* « d'Atmiso », qui suppose, en grec, Ἀτμισοῦ; voir, ci-dessus, le comm. du § 25. — Les sources attribuent toutes, comme notre liste, 10 ans de pontificat à Israël; voir ci-dessus, p. 353.

§ 51 Ἰσαάκ. Ce dernier nom de la liste grecque manque dans G. Sur Sahak III (678-705 environ), voir ci-dessus, p. 350-354. Jean le Catholicos indique en ces termes l'origine de Sahak III (XX, p. 118, l. 23-26) :

Սահակ ... որ հայրենեօք էր ի Ձորափորոյ յԱրքունաշէն գեղջէ, և մայրենեօք ի Մազազ գաւառէ ի գեղջէ Բերդկաց:

Sahak, ... qui du côté paternel était du Jorap'or, du village Ark'unašēn, et du côté maternel du canton Mazaz, du village de Berdikk'.

Comp. liste arménienne dans TER-MIKELIAN, *Samuel*, p. 275, l. 28-30. Le Mazaz est un canton de la province d'Ayrarat (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 365, n° 187); le nom de village, **berdikk'*, gén. *berdkac'*, est le pluriel de *berdik*, diminutif de *berd* « château-fort, *castrum* » (voir HUEBSCHMANN, *Ortsnamen*, p. 413); on voit que le Μαζακαστρίου du grec provient de la fusion du nom du canton (Mazaz) avec la *traduction* grecque de *berdik* « καστρίον ». Voir PEETERS, *Socrate*, p. 665, avec note 3, et p. 666, avec note 1 : l'auteur trouve, p. 666, note 1, qu'« aucun de ces noms (dans le texte de Jean le Catholicos cité plus haut) ne semble avoir été identifié »! Il pense que « Mazaz » pourrait bien être identique à la ville de Bolni (dans la province de Gugark', à l'ouest du Dzorophor) : « Dans *Mazaz*, on retrouve le mot *maz*, « cheveu, poil, toison ». Les Arméniens du Somkheth n'auraient-ils pas joué sur le nom de la ville de *Bolni*, en le rattachant au géorgien *balani*, « cheveu, laine », etc.? Bolni était une ville épiscopale, située non loin de Gačian ». Cette conjecture étymologique trop ingénieuse ignore que Mazaz est le nom d'un canton (comme le dit pourtant clairement Jean le Catholicos), et non d'une ville, et que ce canton est bien connu comme appartenant à la province d'Ayrarat (et non au Gugark'!); il est juste d'ajouter que le mot « Mazaz » manque dans l'index de Hübschmann (*Ortsnamen*, p. 482 b).

La liste n'indique pas la durée du catholicat de Sahak.

§ 52-60. A la liste des catholicos est joint un bref appendice intitulé Βασιλεῖς Ἀρμενίων, qui se lit également dans la version géorgienne.

§ 52. La liste grecque des « rois » commence par la formule Ἀπὸ τοῦ Βαλάρεως ἕως Τασίρ, en géorgien *valaršis mep'obit'gan vidre artaširisadmde* « depuis le règne de Valarš jusqu'à Artašir ». Βαλάρεως représente l'arm. *valarš*; la désinence - εως est bizarre, et comme elle est suivie de la préposition ἕως, on peut se demander si elle n'en est pas un dédoublement dittographique; le second nom propre « Τασίρ » n'étant pas fléchi, il est probable que le premier ne l'était pas non plus, et que le début de la formule doit être corrigé en Ἀπὸ τοῦ Βαλὰρς (comp. Οὐαλάρσου, Ἀλάρσου dans la version grecque d'Agathange, GARITTE, *Agath. gr.*, p. 208-209). Ce Βαλάρς est sans doute le roi arsacide d'Arménie Vałarš (qui donne son nom à Vałaršapat), grand-père de Tiridate le Grand (voir GROUSSET, *Histoire*, p. 112); dans ce cas la période résumée par la liste serait celle des Arsacides chrétiens avec addition du règne des deux prédécesseurs de Tiridate le Grand; cette dernière particularité pourrait s'expliquer par l'utilisation d'une histoire des Arsacides chrétiens citant en tête les noms du père et du grand-père de Tiridate; ainsi, dans Moïse de Khoren, l'histoire des rois chrétiens d'Arménie s'ouvre par la phrase suivante (II, 67, p. 147, l. 3-5):

Որպէս ասացաք, ի Վաղարշայ առնու զթագաւորու-թիւն Խոսրով որդի նորա, հայր սրբոյ մեծին Տրդատայ։

Comme nous l'avons dit, après *Vałarš* reçoit la couronne son fils *Xosrov*, père de saint *Tiridate* le Grand.

Il se peut aussi que par le nom Βαλάρεως, l'auteur de la liste ait entendu désigner le premier roi arsacide d'Arménie, Vałaršak (d'après Moïse de Khoren, II, 1 et 3, p. 69 et 71; comp. la liste des rois dans Sébéos, p. 10, l. 9); la liste viserait alors toute la période arsacide de l'histoire d'Arménie, et serait constituée d'une série homogène; dans cette hypothèse, le chiffre 21 qui se lit dans le géorgien (mais non dans le grec) après le nom d'Artašir pourrait indiquer le nombre des rois de cette série : d'après Moïse de Khoren (II, 3 - III, 64; p. 71-265), ils furent 24, d'après la liste du pseudo-

Sébéos, 25 (Sébéos, p. 10, l. 9-22). — Τασίρ est une forme mutilée du nom d'Artašir (bien conservé dans G : *artašir*) ; le nom est complet au § 14 de la liste : Ἀρτασίρ; il s'agit du dernier roi arsacide d'Arménie, Artašēs ou Artašir, déposé en 427/428 par Vahrām V, qui abolit la royauté arménienne et confia le gouvernement du pays à un marzpan (ci-dessus, p. 75-76). — C'est ce que la liste exprime par les mots *καὶ μετ' αὐτοὺς ἡγεμόνες* (G : *mt'avarni* « chefs ») ; *ἡγεμών* traduit ici l'arm. *marzpan*, qui est conservé dans la *Diegesis*, § 16 : Καὶ μετ' αὐτοὺς ἐκράτησαν τῶν Ἀρμενίων οἱ μαρσπάνοι. Combefis (col. 292 C 3; cf. PG, 132, col. 1257 B 14) a lu fautivement ici *καὶ μετὰ τοὺς ἡγεμόνας*. — La formule ἀπὸ τοῦ Βαλάρεως ἕως Τασίρ résume très probablement une liste complète des rois d'Arménie depuis Vałarš (Vałaršak?) jusqu'à Artašir, liste que notre rédacteur grec n'a pas cru utile de reproduire; le titre Βασιλεῖς Ἀρμενίων suppose cette liste, car il ne convient pas au texte fourni par le ms. C, qui n'énumère en réalité que des gouverneurs, et non des rois. Le géorgien est sous ce rapport identique au grec.

§ 53 Κινουνῆς. Ce mot reproduit l'arménien *gnuni*, nom d'une importante famille princière arménienne (voir LAURENT, *Arménie*, p. 97) ; notre ms. grec écrit *κοινουνῆσ*, que nous orthographions Κινουνῆς, l'*iota* rendant le ə arménien (*gnuni* se prononce *kənuni*) ; comp. G *kinunis*. Précédant David Sahaṙuni, ce Gnuni ne peut être que Mžēž Gnuni, commandant militaire de l'Arménie grecque, qui prit possession de l'Arménie reconquise sur les Perses par Héraclius; voir Sébéos, XXIX, p. 101, l. 8-10 :

Եկն ապա զաւրավարն յունաց Մժէժ Գնունին ի Հայաստան Երկրէն, և ինքն կալաւ զամենայն երկիրն ըստ ասացելումն սահմանին:

Alors vint du pays d'Arménie le général de (la zone) grecque Mžēž le Gnuni, et lui-même occupa tout le pays selon les frontières dites (plus haut).

Comp. Jean le Catholicos, XVIII, p. 99, l. 8-9 :

Բայց Մաժէժ Գնունի զօրավարի ի Հերակլեայ և առաքի ի Հայս:

Or, Mažēž (*var.* Mžēz) Gnuni reçoit d'Héraclius le commandement militaire et est envoyé en Arménie.

Vardan, XXXIII, p. 62, l. 20-24 :

Հերակլ. … կարգէ զօրավար Հայոց զՄեժեժ, զոր սպանեալ Դաւիթ Սահառունի, ինքն լինի իշխան հրամանաւ Հերակլի։

Héraclius … établit comme commandant militaire de l'Arménie Mežež; Dawit' Sahaŕuni, l'ayant tué, devient lui-même prince (*išxan*) sur l'ordre d'Héraclius.

Ce Mžēž Gnuni doit être distingué d'un autre Mžēž Gnuni qui, d'après Étienne de Tarōn (II, 2, p. 82), fut pendant 30 ans marzpan d'Arménie au temps de Justinien I[er]; voir Grousset, *Histoire*, p. 237-238; Markwart (*Chroniken*, p. 419, note 3) estime que ce premier Mžēž n'est qu'un dédoublement du second.

Le ms. de la liste grecque donne à Mžēž Gnuni l'étrange épithète ὁ πρίτησ, qu'il serait bien difficile d'interpréter si la version géorgienne ne nous fournissait, comme traduction de ce mot, le titre *patrikni* « patrice »; il est clair, dès lors, que πρίτησ est une graphie, abrégée à la manière du « nomen sacrum » πατήρ, de π(ατ)ρίτης; ce πατρίτης lui-même peut être une corruption de πατρίκιος « patrice », à moins qu'il ne soit une mauvaise traduction de l'arm. *patrik* « patrice », que le traducteur aurait pris pour un nom d'origine (comp. § 46 Ἀβραμίτης pour *abrahamean*). Markwart (*Chroniken*, p. 419, note 3) lisait Κυνουνῆς Μεσίτης, sans autre explication; mais le ms. porte, très clairement, ὁ πρίτης (avec l'article!), et si ce mot était une corruption du nom Mžēž, il viendrait plutôt en premier lieu (comp. § 54, 55, etc.). — Les sources arméniennes n'indiquent pas la durée du principat de Mžēž. Comp., dans Théophane (ad ann. 6118, p. 325, l. 10) Μεζέζιον.

§ 54 Δαυίδ. Mžēž Gnuni fut tué par David Sahaŕuni, qui le remplaça dans ses fonctions de généralissime et de prince d'Arménie : Sébéos, XXIX, p. 103, l. 15-22 :

Դաւիթ Սահառունի … յարձակի ի վերայ Մժեժի Գնունւոյ զաւրավարի յունաց, հարեալ սատակէ զնա… Եւ առ ինքն զաւրավարութիւն կամակցութեամբ և սիրով ամենայն զաւրացն։ Իսկ Թագաւորն առնէ ըստ խնդրոյ իշխանացն զնա իշխան ամենայն աշխարհացն՝ և տայ նմա պատիւ կիւրապաղատութեանն։ … Եւ կալեալ զիշխանութիւն ամս գ։

Dawitʻ Sahaṙuni ... attaque Mžēž Gnuni, le général des Grecs, le frappe et le tue, et il prend lui-même le commandement militaire avec l'assentiment et l'appui de toutes les troupes. Le roi, lui (Héraclius), à la demande des princes, le fait prince (*išxan*) de toutes les régions (d'Arménie) et lui confère l'honneur du curopalatat (*kiwrapalatutʻiwn*) ... Et il exerça le principat pendant 3 ans.

Comp. Jean le Catholicos, XIX, p. 103-104; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 86; etc.; voir, sur David Sahaṙuni, LAURENT, *Arménie,* p. 333, n° 1; GROUSSET, *Histoire,* p. 286.

Le grec rend l'arm. *sahaṙuni* par Σαρωνής; il faudrait Σαρουνής (comme § 55 Ὀρουστουνής, § 58 Πακρατουνής); G écrit, comme C, *saroni* (comp. ci-dessus, comm. § 18); on trouve, pour le nom *sahaṙuni* la variante *saṙhuni* : voir Étienne de Tarōn, p. 88, note 13. — Les 3 ans de David sont attestés aussi par Sébéos et par Jean le Catholicos; Étienne dit « 30 ans ».

§ 55 Τοτρούσης (G : *totrusi*). A David Sahaṙuni succéda Théodore ṙštuni : Étienne de Tarōn, II, 2, p. 88, l. 20-21 :

Իսկ զկնի Դաւթի Սահառունւոյ եկաց իշխան Հայոց Թէոդորոս Ռշտունի ամս իե:

Et après Dawitʻ Sahaṙuni, fut prince d'Arménie Tʻēodoros ṙštuni, 25 ans.

Sébéos, XXX, p. 109, l. 22-24 :

Իսկ ի ձեռն այնր պատերազմի ի կայսերէ հրաման հասեալ զաւրաւարութեանն Թէոդորոսի Ռշտունեաց տեառն հանդերձ պատրկութեան պատուով:

Et grâce à cette guerre, l'empereur (*kaysr*) donna l'ordre de confier le commandement militaire à Tʻēodoros, seigneur de ṙštunikʻ, avec la dignité du patriciat (*patrkutʻiwn*).

Jean le Catholicos, XIX, p. 107, l. 17-20 :

Բայց հայրապետն մեծն Ներսէս հրաման հայցեալ ի կայսերէն Կոստանդնէ, կացուցանէ զօրավար Հայոց զԹէոդորոս Ռշտունեաց տէրն:

Le grand patriarche Nersēs (III, 642-662 env.), ayant demandé l'autorisation à l'empereur (*kaysr*) Constantin (Constant II, 641-668), installe comme généralissime d'Arménie Tʻēodoros, seigneur des ṙštunikʻ.

Sur Théodore ṙštuni, voir ci-dessus, p. 341-342.

Son nom (arm. *tʻēodoros, tʻēotʻoros*) est devenu dans la liste

grecque Τοτρούσης (G : *totrusi*) (lire Τεοτρόσις, *teotrosi?*) ; pour Ὀρουστουνῆς (G : *orustuni*) = *r̄əštuni*, *ər̄əštuni*, voir ci-dessus, § 43 (Ἀραστοῦνίς) ; lire Ὀροστουνῆς, *orostuni*.

Nos listes (C et G) lui donnent 10 ans de principat, Étienne de Tarōn (II, 2, p. 88 ; texte ci-dessus), 25.

§ 56 Ἀμαζάσπης (ms. ἀμαζάπησ, G : *amazaspi*). Hamazasp le Mamikonien succéda à Théodore r̄štuni ; Sébéos, XXXVIII, p. 150, l. 17-18 :

Եւ ունէր զիշխանութիւն Հայոց աշխարհիս Համազասպ Մամիկոնէից տէրն, որդի Դաւթի։

Alors (après la mort de Théodore), obtint le principat (*išxanut'iwn*) du pays d'Arménie Hamazasp, seigneur des Mamikoniens, fils de Dawit'.

Comp. Jean le Catholicos, XIX, p. 112, l. 12-15 ; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 99, l. 1-2 (« en l'an 104 de l'ère arménienne » = 655/656) ; etc.

Hamazasp reçut de l'empereur Constant II la dignité de curopalate : Sébéos, XXXVIII, p. 151-152 :

Եւ արար արքայ Կոստանդին զՄամիկոնէից տէր զՀամազասպ կիւրապաղատ, և ետ նմա գահոյս արծաթիս և զիշխանութիւն աշխարհին Հայոց։

Et le roi Kostandin (Constant II) fit europalate (*kiwrapałat*) Hamazasp, seigneur des Mamikoniens, et lui donna un siège d'argent, ainsi que le principat (*išxanut'iwn*) du pays d'Arménie.

Notre liste attribue à Hamazasp 4 ans de principat ; Jean le Catholicos (XX, p. 114, l. 8-11) lui en donne 3 :

Բայց Համազասպայ յետ երից ամաց առնլոյ զպատիւ կուրապաղատութեանն ի կայսերէ ... վախճանեալ։

Mais Hamazasp, trois ans après avoir reçu de l'empereur la dignité du curopalatat (*kurapałatut'iwn*), ... mourut.

Voir Huebschmann, *Zur Gesch. Arm.*, p. 42, note 6 ; Markwart, *Bagrat. cagumə*, p. 7-8 ; Laurent, *Arménie*, p. 334, nº 6 ; Grousset ; *Histoire*, p. 304.

§ 57 Γρηγόριος. Hamazasp fut remplacé par son frère Grégoire ; voir Jean le Catholicos, XX, p. 114, l. 12-19 :

Ապա մեծ հայրապետն Ներսէս հանդերձ նախարարօքն Հայոց հայցէ կացուցանել յիշխանական պետութիւնն Հայոց ի Մաւեայ ամիրապետէ զԳրիգոր

մամիկոնեան ... Իսկ նորա լուրջ երեսօք զխնդիրսն կատարեալ՝ տայ Գրիգորի զիշխանական պատիւն, և առնէ զնա հրամանատար Հայոց:

Ensuite, le grand patriarche Nersēs (III), avec les féodaux d'Arménie, demande à l'amirapet Mawea (Mu'āwiya) d'établir dans le pouvoir princier en Arménie Grégoire le Mamikonien. Il exauça volontiers la demande, et donna à Grégoire la dignité princière et le nomme préfet (*hramanatar*) d'Arménie.

Comp. Étienne de Tarōn, II, 2, p. 99, l. 7-10 :

Իսկ ի վախճանել Համազասպայ հայցէ Ներսէս նախարարօքն հանդերձ յամիրապետէն զԳրիգոր մամի-կոնեան եղբայր Համազասպայ ... կացուցանել իշխան Հայոց:

A la mort de Hamazasp, Nersès avec les féodaux demande à l'amirapet d'établir comme prince d'Arménie Grégoire le Mamikonien, frère de Hamazasp.

Notre liste (C et G) donne à Grégoire 24 ans de principat; on a vu qu'Étienne de Tarōn fait commencer le principat de Hamazasp en 655/656; s'il a gouverné pendant 4 ans, il est mort en 659/660; 24 ans de principat mènent alors Grégoire jusque vers 684; et effectivement, Jean le Catholicos (XX, p. 119, l. 3) date sa mort de la 7e année du catholicos Sahak III (678-705 environ); Étienne de Tarōn (II, 2, p. 100, l. 4) donne la 5e année de Sahak, au lieu de la 7e (les chiffres $\bar{e} = 7$ et $e = 5$ se confondent facilement), et la 130e (var. 120e) de l'ère arménienne (681/682 ou 671/672). Voir, sur Grégoire le Mamikonien, Markwart, *Bagrat. cagumə*, p. 11-12 (donne comme dates 662/663-685); Laurent, *Arménie*, p. 334, n° 7; Grousset, *Histoire*, p. 305-306.

§ 58 <'A>*σώτης*. A Grégoire le Mamikonien succéda Ašot Bagratuni; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 100, l. 7-8 :

Եւ ի ճլե թուականին Աշոտ Բագրատունի Հայոց իշխան եղև ամս գ:

Et en la 135e année de l'ère (arménienne : 686/687) Ašot Bagratuni devint prince d'Arménie, pour 3 ans.

Le ms. C écrit le nom d'Ašot *Cώτησ* (avec un *σ* majuscule, au début de la ligne); le géorgien a la forme complète *ašot*.

Voir, sur Ašot Bagratuni, Markwart, *Bagrat. cagumə*, p. 11 et 12 (donne comme dates 686-688); Laurent, *Arménie*, p. 203-204

et 334, n° 8; Muyldermans, *Vardan*, p. 93, note 4; Grousset, *Histoire*, p. 307-308; Toumanoff, *Bagratids*, p. 39 et 41-42.

§ 59 Νερσέχης. D'après Étienne de Tarōn (II, 2, p. 101, l. 12), après la mort d'Ašot, « Nersēh Kamsarakan devient prince d'Arménie, pour 4 ans », en la 4ᵉ année de Justinien II (688/689); voir Markwart, *Bagrat. cagumə*, p. 11, 12 et 13, n° 8 (donne comme dates 689-691); Laurent, *Arménie*, p. 334, n° 9; Kogean, *Kamsarakannerə*, p. 146-160; Grousset, *Histoire*, p. 308; Akinian, *Mutk'ə*, p. 180-182. — Son nom n'est pas Nersès, mais Nersēh, ce que la liste rend adéquatement par Νερσέχης (comp. § 6 Φαρνε<ρ>σέχ et G *nerse*). — La liste lui donne 3 ans (C et G), et non 4, comme Étienne de Tarōn.

§ 60 Συμπάτιος. A Nersèh Kamsarakan succéda Smbat Bagratuni; Étienne de Tarōn, II, 2, p. 101, l. 17-18:

Եւ զկնի նորա, ի ճխ թուականին Սմբատ Բագրա-տունի Բիւրատեան Հայոց իշխան եղև ամս ի։

Et après lui (Nersēh), en l'an 140 de l'ère (arménienne) (691/692), Smbat Bagratuni fils de Biwrat devint prince d'Arménie, pour 20 ans.

Comp. Jean le Catholicos, XX, p. 119, l. 10-12. Voir Gelzer, *Georg. Cypr.*, p. LIV, note 1; Markwart, *Bagrat. cagumə*, p. 11, 12, 13-27; Laurent, *Arménie*, p. 204-207 et 334-335, n° 10; Grousset, *Histoire*, p. 308-315; Toumanoff, *Bagratids*, p. 39-43. Comp. dans Théophane, ad ann. 6185, p. 366, l. 25 Σαββάτιος, var. Συμβάτιος. — La liste grecque n'indique pas la durée du principat de Smbat, et on a très souvent argué de ce silence pour déterminer l'époque où a été rédigée la liste (et même la *Narratio* à laquelle elle était indûment annexée) (voir p. ex. Gelzer, *Georg. Cypr.*, p. LIV, note 1; Peeters, *Socrate*, p. 665, note 1). La version géorgienne marque toutefois les années de Smbat comme celles de ses prédécesseurs (« 12 ans »); cette indication est sans doute une addition du traducteur géorgien; car le texte de G présente l'anomalie d'indiquer la durée du principat de Smbat (692-711?), tandis qu'il ignore le catholicos Sahak III (678-705 environ), qui disparut avant Smbat (et qui figure sur la liste grecque, § 51).

***

Il est évident que la liste grecque du Paris. gr. 900 et la liste géorgienne de Žordania sont un seul et même texte ; on ne relève, entre le grec (C) et le géorgien (G) que les divergences suivantes :

§ 1. λ′ C, *la* G.
§ 2. ὁ υἱὸς αὐτοῦ C, om. G. | β′ C, *k* G.
§ 3 *cmida* G, om. C.
§ 4 ια′ C, *ib* G.
§ 8 om. G.
§ 12 *αἱ χειροτονίαι — Ἀρμενίας* C, om. G.
§ 23 *τῆς γενομένης καὶ* C, om. G.
§ 28 *da amisa šemdgomad* G, om. C.
§ 29 ιβ′ C, *ia* G.
§ 36-37 *καὶ περὶ τὰς δύο* — Χαλκηδόνος C, om. G.
§ 46 γ′ C, *ig* G.
§ 48 κ′ C, *ē* G.
§ 51 om. G.
§ 52 21 G, om. C.
§ 60 12 G, om. C.

Il est clair, au surplus, que la liste géorgienne est la traduction de la liste grecque.

Nombre de noms propres ont dans le texte géorgien une forme qu'ils n'ont jamais eue ni en arménien ni en géorgien et qui ne s'expliquent que par le passage à travers un intermédiaire grec ; par exemple :

§ 2 *rostake* = Ροστακής. — Arm. *r̄ᵊstakēs*.
§ 11 *xark(an)* = Χάρκ. — Arm. *hark*ʿ.
§ 24, 25 *mastocʿi* = Μαστότζης. — Arm. *maštocʿ*.
§ 25 *kit* = Κύτον. — Arm. *giwt*.
§ 25 *atmiso* = Ἀτμισοῦ. — Arm. *otʿmsoy*.
§ 28 *miso-sa* = <..>μισοῦ. — Arm. *otʿmsoy*.
§ 29 *artašisa* = Ἀρτασέ. — Arm. *arckē*.
§ 30 *alpirisa* = Ἀλπηρίς. — Arm. *aylabericʿ*.
§ 31 *arkeli* = ἀπὸ τοῦ Ἀρκά. — Arm. *harkʿ*.
§ 41 *kapelineli* = ἀπὸ Καπελήνίς. — Arm. *gabeɫenicʿ*.
§ 43 *arastoneli* = ἀπὸ Ἀραστουνίς. — Arm. *(ᵊ)r̄(ᵊ)štuni*.
§ 44 *pakranaeli* = ἀπὸ τοῦ Πακρανᾶ. — Arm. *bagran*.
§ 53 *kinunis* = Κινουνής. — Arm. *gnuni*.
§ 55 *totrusi* = Τοτρούσης. — Arm. *tʿēodoros, tʿēotʿor̄os*.
§ 55 *orustuni* = Ὀρουστουνής. — Arm. *(ᵊ)r̄(ᵊ)štuni*.
§ 60 *sumbat* = Συμπάτιος. — Arm. *smbat*.

Au § 18, où l'évêque Brkʿišoy est appelé par C Περκισού,

G a rétabli la forme *bark'išo*, conforme à l'arménien, mais il ajoute, pour ne rien perdre de son modèle, « lequel était appelé aussi perkiso » ! On retrouve même dans le géorgien des formes corrompues du ms. C ; ainsi :

§ 28 *miso-sa*, comme dans C <..>μισοῦ; arm. *ot'msoy*.
§ 29 *artašisa*, comme dans C 'Αρτασέ; arm. *arck'ē*.
§ 30 *alpirisa*, comme dans C 'Αλπηρίς; arm. *aylaberic'*.
§ 33 *aret'eli*, comme dans C 'Αρέτ; arm. *arest*.
§ 41 *heane*, comme dans C Εὐανέσης; arm. *yovhannēs*.

La syntaxe grecque se reflète aussi dans les phrases du géorgien ; par exemple, les participes grecs y sont rendus souvent par les noms d'agent géorgiens correspondants ; ainsi :

§ 11 ἔχοντες par *mk'onebelni* « possesseurs ».
§ 14 ὁμοφρονήσαντας par *t'anašeert'ebuli* « s'unissant ».
§ 16 διαβάλλοντες par *t'anašemasnebeli* « calomniateur ».
§ 17, 19 μισήσαντες par *momjagebelt'a* « ceux qui haïssent ».
§ 37 ὁμολογήσαντες par *aǧmsarebelt'a* « ceux qui confessent ».

La liste grecque est elle-même visiblement traduite de l'arménien. Il est impossible, autrement, d'expliquer qu'un personnage du nom de Jean y soit appelé (§ 41) Εὐανέσης (G : *heane*) (comp. arm. *yovhannēs* et *Diegesis*, § 84 'Ιωαννέση et § 92 'Ιουβανίση), ou un autre, du nom de Théodore, Τοτρούσης (G : *totrusi*) (arm. *t'ēodoros*, *t'ēot'oros*). Plusieurs noms de lieu du texte grec reproduisent une forme *fléchie* arménienne, ce qui ne peut s'expliquer que par la traduction d'un modèle arménien :

§ 25 'Ατμισοῦ = arm. *ot'msu*, gén. d'*ot'mus* (comp. § 28 μισοῦ, § 50 ἀπὸ τμισοῦ).
§ 30 'Αλπηρίς = arm. *alaberic'*, gén.
§ 31 'Αρκά = arm. *hark'ay* (prononcé *hark'a*), gén. de *hark'*.
§ 41 Καπελῃνίς = arm. *gabelenic'*, gén. de *gabeleank'*.
§ 44 Πακρανᾶ = arm. *bagranay* (prononcé *pakrana*), gén. de *bagran*.
§ 45 'Ελτζίς = arm. *alc'ic'*, gén. de *alc'k'*.
§ 47 Νικᾶ = arm. *ngay* (prononcé *nəka*), gén. de *nig*.

Le système de transcription de la liste grecque est le même que celui de la *Diegesis*, notamment en ce qui concerne la mutation consonantique (*b* rendu par π, *g* rendu par κ, *d* rendu par τ) ; voir ci-dessus, p. 367 et 399.

*
**

Dans les mss géorgiens, à la suite de la traduction de la liste grecque, se lit, sans transition, le récit de quelques épisodes de l'histoire ecclésiastique de l'Arménie (ci-dessus, p. 411-415). En comparant ce texte géorgien avec celui de la *Diegesis*, on constate qu'il est fait d'extraits, parfois abrégés, de celle-ci; il contient le correspondant des passages suivants de la *Diegesis* :

1. *Union de 572 et ses suites = Diegesis,* § 77-80, 82-88.
2. *Union sous Maurice = Diegesis,* § 96-97, 105-108.
3. *Abraham et Komitas = Diegesis,* § 109-111.
4. *Union sous Héraclius et histoire de Jean Mayragomec'i = Diegesis,* § 121-125, 137-138, 140-143.
5. *Union sous Justinien II = Diegesis,* § 144-147.

Dans ces épisodes, les passages suivants sont plus ou moins fortement abrégés dans la version géorgienne : § 79-82, 85-86, 88, 96-97, 111, 123-125, 138-140, 142. Les autres sont reproduits en général très fidèlement; la collation de ces passages non abrégés (G) avec le grec de la *Diegesis* (D) ne révèle que les variantes suivantes :

§ 77 Μετὰ χρόνον πολύν D, *après beaucoup de jours depuis le concile de Dvin* G | ἄρχων D, *om.* G.

84 ἐδέξαντο τὴν ἕνωσιν D, *restèrent fermes* G | ἐπονηρεύσαντο D, *s'écartèrent* G| περὶ οὗ — κατὰ μέρος D, *om.* G.

§ 87 μακαριώτατοι D, *om.* G | ὅ τε Πέτρος ἔλεγον D, *conformément à l'enseignement de Pierre et de Grégoire au sujet de la religion* G.

§ 105 καὶ D, *et de nouveau* G | ἐγγραψάμενοι D, *et de nouveau également ils confirmèrent par écrit* G | μεθ' ὅρκον συνωμολόγησαν αὐτοῖς D, *et ils firent promesse sous serment de ne pas transgresser* G.

§ 107 Ἰωάννην D, *Théodore* G.

§ 109 Περσῶν D, *om.* G | τὴν χώραν Ἀρμενίας D, *l'Arménie* G.

§ 121 Καὶ D, *et de nouveau* G| ἐν τῷ δ' ἔτει τῆς τελευτῆς Χοσρόου D, *om.* G | ἔρευναν ποιῆσαι καὶ ἰδεῖν D, *ils firent un examen* G (anticipe le § 122) | τῶν ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ ἡμῶν D, *om.* G.

§ 138 ἔβλεπε γὰρ — Ῥωμαίων D, *om.* G.

§ 140 προδήλως D, *om.* G | καὶ Ἀζάτων D, *om.* G |

§ 141 καὶ D, *et ainsi* G | τῷ πεπυρακτωμένῳ σιδήρῳ D, *om.* G.

§ 143 πληθυνθέντες D, *égarés* G (a lu πλανηθέντες!).

§ 144 τῷ ε' αὐτοῦ ἔτει D, *om.* G | τοῦ Κυρίου καὶ Θεοῦ ἡμῶν D, *de Notre Seigneur Jésus-Christ* G | καὶ D, *c'est pourquoi* G | ἀντιλογῆσαι D, + *à ce sujet* G.

§ 145 δὲ D, *mais de nouveau* G | τούτων D, + *dans leur pays* G | τῇ τούτων ἐπιστασίᾳ ὡς ὁμοφρονησάντων τοῖς Ῥωμαίοις D, *à leur sujet à cause de la surveillance des Grecs* G,

§ 147 *πρῶτον ἑαυτοὺς* D, *ceux qui avaient été établis par eux-mêmes* G | *κακίαις αὐτῶν* D, *les méchancetés* G.

Comme la liste géorgienne des catholicos à laquelle ils font suite dans les mss, les extraits de la *Diegesis* sont traduits du grec; le texte géorgien (G) a conservé des marques sûres d'une telle origine; ainsi :

§ 86 dans le passage fameux où Verthanès de Siounie est appelé dans la *Diegesis τὸν τοῦ στόλου* (lire *στύλου*) *ἐπίσκοπον* (l. 215), le géorgien écrit *stolosi ebiskoposisa* « évêque de Stolos »; c'est uniquement par le passage à travers le grec que peut s'expliquer la transformation du nom de la Siounie (*siwn* = « colonne ») en *stolos* (pour *στῦλος*).

§ 96 Mušeł (Mamikonien) est appelé dans G *musli,* forme dont l'écart vis-à-vis du nom arménien provient du modèle grec *Μουσίλης* (comparez dans Arsène, p. ex. p. 327, l. 20, *mušel*).

§ 107 Jean de Kogovit est appelé dans la *Diegesis Ἰωάννην ἀπὸ τοῦ Κοκοβτᾶν* (C : *κωκοστᾶ*) *Παkρὰν τῆς χώρας*; dans le passage correspondant de G, on lit, pour ces noms d'origine, *kokusteli paprantis k'uĕqnisa* « de Kokusta de la région paprantis » : on voit que *kokusta* reproduit la forme fautive *κωκοστᾶ* du ms. C (pour arm. *kogovit,* gén. *kogovti*), et que dans *paprantis* (lire *pakrantis*), on retrouve le grec *Παkρὰν τῆς* c'est-à-dire le nom propre arm. *bag(a)ran* suivi de l'article *τῆς* de *τῆς χώρας*! (Comp. dans Arsène, p. 328, l. 27-28, *ioane gogviteli*).

§ 143 à *πληθυνθέντες* de la *Diegesis* (A B C) correspond le géorgien *šec't'unebult'a* « égarés », qui ne s'explique que par une lecture *πλανηθέντες* (au lieu de *πληθυνθέντες*).

Enfin, comme dans la liste géorgienne, la syntaxe du texte est plus grecque que géorgienne; ainsi on rencontre dans le géorgien des noms d'agent employés comme des participes grecs : § 77 *momkvleli* « meurtrier » = *ἀποκτείνας* l. 190; § 78 *gandgomili* « se séparant » = *ἀποστατήσας*, l. 191; § 106 « les évêques se trouvant (*mqop't'a*) en Perse » = *τῶν ἐπισκόπων τῶν ἐν Περσίδι*, l. 264, etc.

Le modèle grec des extraits géorgiens était un texte proche du type représenté par le ms. C; le géorgien (G) s'accorde en effet le plus souvent avec ce dernier, en cas de variante entre lui et AB :

§ 77 *καὶ ἀποστάτησας* A B, *καὶ* om. C G (§ 78 de G).
§ 80 *καὶ ζήτησιν — περὶ τούτου* A B, om. C G.
§ 83 *τοὺς Γαϊανίτας* A B, *καὶ τοὺς Γ.* C G.
καὶ Διοσκόρου A B, om. C G.
§ 84 *χώραν αὐτῶν* A B, om. C G.
§ 87 *ἐγὼ δὲ* A B, *δὲ* om. C G.
προσθήσω A B, *προστίθω* C G.
§ 107 *Κοκοβτᾶν* A B, *Κωκοστὰ* C, *kokust-eli* G.

§ 108 ἔτη ιδ' C G, om. A B.
§ 110 ὁ αἱρετικὸς A B, om. C G.
§ 121 τῆς Μεγάλης 'Αρμενίας C, *de l'Arménie* G, om. A B.
ἐν Θεοδοσιουπόλει C G, om. A B.
§ 122 διὰ τριάκοντα ἡμερῶν A B, διὰ μηνὸς ἡμερῶν C G.
§ 138 ἐπέβη A B, ἔτυχε C G.
§ 143 ἐν τῇ χώρᾳ ἐκείνῃ C, *dans le pays* G, om. A B.
§ 144 διὰ τοῦτο C G, om. A B.
§ 145 πάλιν δὲ C G, δὲ A B.
§ 147 τὴν δόξαν τοῦ Θεοῦ C G, τοῦ Θεοῦ A B.
§ 148 εὑρέθησαν C G, ὤφθησαν A B.
κακίαις C G, κακίαις αὐτῶν A B.
§ 148-150 A B, om. C G.

Toutefois, le modèle grec de G était exempt de plusieurs lacunes qui mutilent le texte du ms. C :

§ 86 καὶ πρὸς τὸν Βαρτανέσην —συγκατέθετο A B G, om. C.
§ 87 οἱ μακαριώτατοι ἐπίσκοποι οἱ πρὸ ἐμοῦ A B, *les évêques d'avant nous* G, οἱ πρὸ ἐμοῦ ὄντες C.
§ 108 Μαυρικίου καίσαρος A B G, om. C.
§ 121 ἐλθὼν ἐν τῇ Μεγάλῃ 'Αρμενίᾳ A B G, om. C.
§ 142 εἰς τὴν 'Αρμενίαν A B G, om. C.
§ 147 εἶτα τοὺς 'Ρωμαίους A B G, om. C.

Le texte grec de la *Diegesis* dont dérivent les extraits géorgiens était donc un texte du type C, mais qui avait échappé à plusieurs des accidents qui déparent le texte de notre ms. C.

Le géorgien se rapproche également du ms. C par le fait qu'il présente des extraits de la *Diegesis* à la suite de la liste des catholicos : on a vu que C est le seul ms. où se lisent à la fois cette liste et la *Diegesis*.

INDEX DES TEXTES GRECS

Dans cet index figurent tous les mots de la *Diegesis* et de la *Liste* grecque *des catholicos,* sauf les noms de nombre, *αὐτός, εἰμί, καί, μή, οὐ* et *οὗτος*. Les chiffres sans spécification renvoient aux *lignes* de notre édition de la *Diegesis* (ci-dessus, p. 26-47); lorsqu'une telle référence est suivie d'une ou de plusieurs des lettres A, B, C, elle renvoie à une leçon non retenue des mss A, B, C, qui figure seulement dans l'apparat critique (et non dans le texte). Les chiffres ou groupes de chiffres précédés du sigle L renvoient aux *lignes* de notre édition de la *Liste des catholicos* (ci-dessus, p. 402-405). Les chiffres ou groupes de chiffres précédés de l'abréviation « p. » renvoient aux *pages* de notre commentaire. L'abréviation « cit. » après un chiffre indique qu'au passage ainsi marqué le mot se trouve dans une citation biblique.

INDEX ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient aux pages, les exposants aux notes; les références en italique indiquent les passages principaux.

Abréviations : Arm(énie), arm(énien), byz(antin), cath(olicos), emp(ereur), év(êque), fl(euve), gouv(erneur), hig(oumène), loc(alité), mon(astère), patr(iarche), prov(ince), vard(apet).

ADDENDA

P. 57, ligne 3, ajouter : Adontz, *Armenija*, p. 367-368, avec note 2 de p. 367.

P. 59, ligne 7, ajouter : Adontz, *Patasxan*, p. 11 b-12 a.

P. 96, ligne 25, ajouter : P. Hamēlean, dans *Bazmavēp*, 1952, 1-2, p. 7-10.

P. 146, ligne 2, ajouter : Akinian, *Komitas*, p. 10, n° 5.

P. 174, ligne 2, ajouter après Koriwn : éd. Venise, 1894.

P. 259, ligne 15, ajouter : Adontz, *Patasxan*, p. 15 a.

P. 270, note 2, dernière ligne, ajouter : Sur deux autres personnages appelés « Pierre le Loup », voir Peeters, *Recherches*, II, p. 149.

P. 435, ligne 21, ajouter : H. Oskean, *Gnuneac‘ naxararut‘iwnə*, dans *Handes Amsorya*, 65 (1951), col. 481-496 (à suivre).

TABLE DES MATIÈRES